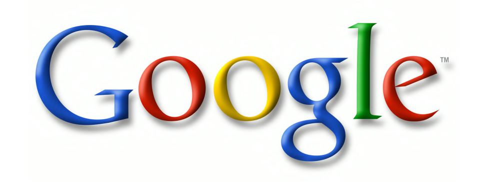
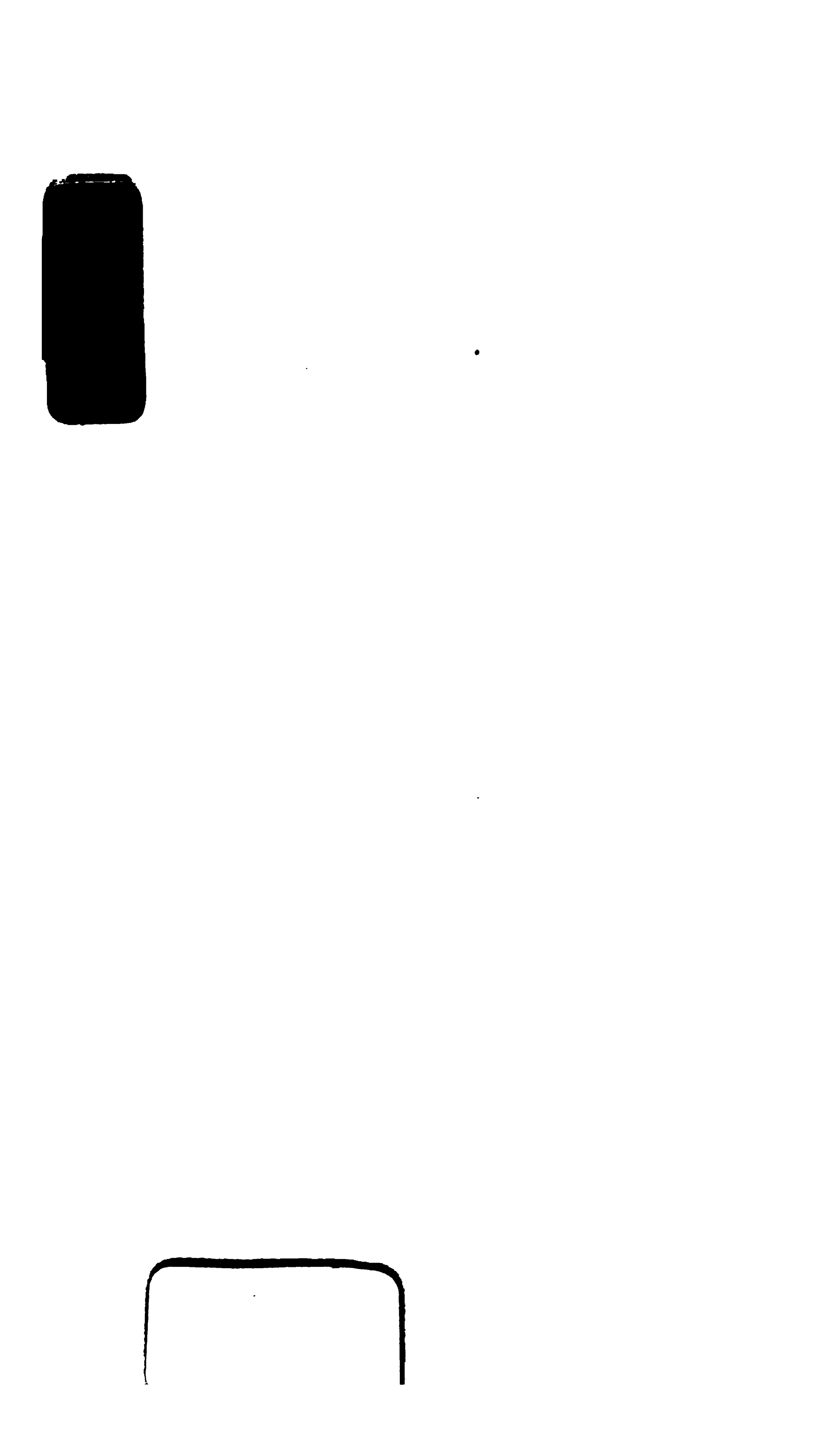

Google



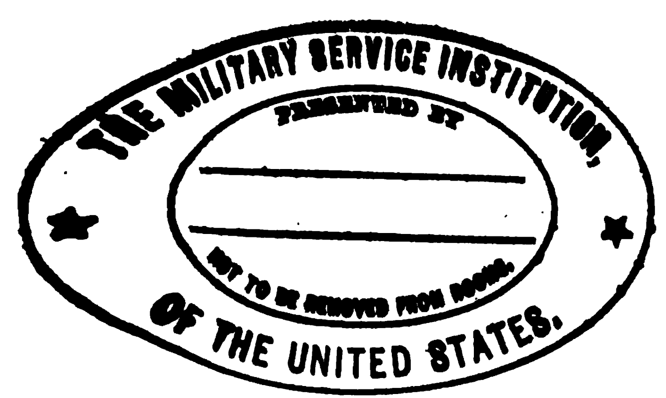
DKC
RUESTOW

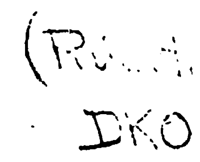


GUERRE

# DES FRONTIÈRES DU RHIN

1870-1871



# GUERRE
# DES FRONTIÈRES DU RHIN

## PREMIÈRE PARTIE.

### INTRODUCTION POLITIQUE ET MILITAIRE.

#### I.—Attitude de la France en face des succès de la Prusse en 1866. — Question du Luxembourg.

La fin de l'année 1859 est l'apogée de la puissance de l'empereur Napoléon III. A partir de cette époque, on voit le second Empire français s'abaisser lentement.

Les événements de 1860 en Italie s'accomplissent déjà en grande partie contre le gré de Napoléon ; il songe beaucoup plus dès lors, dans ses entreprises, à occuper la fantaisie du peuple français qu'à atteindre un but positif.

A la fin de 1861, il se lance dans une opération qui devait lui être funeste ainsi qu'à l'Empire, la guerre du Mexique. La France agit d'abord de concert avec l'Angleterre et l'Espagne; mais, lorsque ces deux puissances se déclarèrent satisfaites, en 1862, des promesses de la République mexicaine, Napoléon resta seul sur la scène en élevant ses prétentions, et prouva qu'il voulait à tout prix combattre le Mexique et, avec lui, la République des Etats-Unis, alors engagée dans sa grande guerre civile.

La France fit, pour la guerre du Mexique, des efforts immenses, tout à fait hors de proportion avec les avantages qu'elle en pouvait retirer. Néanmoins, tant que les Etats américains du Nord, au lieu de remporter dans la lutte des succès importants, semblèrent plutôt vaincus par le talent militaire des généraux séparatistes, l'empereur Napoléon put conserver, dans la guerre du Mexique, des espérances pour la France et pour lui.

La bataille de Gettysbourg, 2-4 juillet 1863, modifia complétement la situation des Etats-Unis du Nord. Les Français étaient alors maîtres de la ville de Mexico depuis un mois, mais ils étaient loin de dominer le territoire de la République mexicaine. En outre, on n'avait bientôt plus à douter de l'épuisement des forces des Etats du Sud et du triomphe définitif de l'Union américaine ; et il était certain que l'Amérique ne permettrait pas aux Français impérialistes de s'établir aux frontières de l'Union.

Pendant que le ciel du second Empire se couvrait, en Amérique, de nuages menaçants, il s'en montrait de semblables en Europe.

Il est vrai que l'expédition garibaldienne pour délivrer Rome du gouvernement du pape fut battue à Aspromonte, août 1862, par les troupes du gouvernement italien ; mais elle n'en prouvait pas moins, quelque obéissant que se montrât le gouvernement italien envers l'empereur Napoléon, que ce dernier n'avait pas à compter avec le gouvernement seul, et qu'il existait en Italie d'autres éléments, que la politique française était impuissante à dominer complétement.

Au commencement de 1863, l'insurrection de la Pologne russe, qui s'était jusqu'alors traduite en processions de pénitents, se déclara au grand jour.

Dans l'été de la même année, l'empereur d'Autriche essaya de nouveau, à Francfort-sur-le-Main, de faire l'unité allemande avec le concours des petits princes, mais il échoua devant la résistance de la Prusse.

La France, l'Angleterre, l'Autriche et l'Italie firent à la

Russie, au sujet de la question polonaise, une guerre de notes diplomatiques qui ne pouvait amener de résultat.

Bref, les questions européennes abondaient en l'année 1863. A la fin de cette année, Napoléon III proposa, pour les régler, de réunir à Paris un congrès européen. La proposition n'eut pas de suites parce que l'Angleterre ne voulait, sous aucun prétexte, se laisser entraîner à la guerre.

Là-dessus éclatait au commencement de 1864 la guerre que l'Autriche et la Prusse firent de concert au Danemark. Le nain danois, facilement écrasé par les géants qui l'attaquaient, ne put être sauvé par la diplomatie.

Napoléon avait lieu de réfléchir. Deux chemins s'offraient à lui pour arriver à se maintenir sur le trône : abandonner le principe césariste et donner à la France la liberté intérieure, ou bien l'étourdir par de brillants succès au dehors et sauver de cette manière le principe du gouvernement personnel.

D'après l'origine de son pouvoir, il devait donner la préférence à cette dernière voie. Nous voyons pour cela, à partir de 1864, la politique impériale travailler réellement dans deux directions : conclure des alliances et concentrer sur le sol de la France ses forces militaires dispersées.

C'est dans ce dernier but que fut conclue avec l'Italie la convention du 15 septembre 1864. Elle transférait en réalité au royaume d'Italie le devoir de protéger le Saint-Père et ce qui lui restait de territoire, et permettait ainsi de retirer les troupes françaises des Etats pontificaux.

Le voyage que fit Napoléon en Algérie en 1865 avait aussi pour but de fonder dans cette colonie une politique de paix qui permettrait d'y entretenir beaucoup moins de troupes.

Napoléon, songeant d'avance à se décharger du fardeau du Mexique, avait déjà réussi à découvrir dans le romanesque archiduc Maximilien d'Autriche un empereur du nouvel empire mexicain. Après qu'on eut prouvé sans trop de peine à l'archiduc qu'il était appelé par le suffrage universel au trône du Mexique, il se chargea de ce fardeau, et il

entra, le 12 juin 1864, dans Mexico, sa capitale, d'où il commença une lutte malheureuse contre le président Juarès. Il y fut d'abord soutenu par l'armée française qui, dans les calculs de Napoléon, devait pouvoir être bientôt remplacée par des Autrichiens et des Belges, compatriotes de l'empereur du Mexique et de sa femme, la princesse Charlotte de Belgique.

Malgré le zèle et l'intelligence avec lesquels Napoléon travaillait à concentrer ses forces en France, cela demandait sans doute un certain temps, et, que cette concentration eût pour but la défensive ou l'offensive contre les puissances européennes hostiles à l'Empire, il n'en fallait pas moins, pour Napoléon, que la paix fût maintenue en Europe, et il se montra en effet très-pacifique dans les actes de son gouvernement.

L'acte de cette nature le plus important fut la réduction de l'armée permanente, décrétée en novembre 1865. Cette réduction ne devait pas être opérée dans un court délai, mais elle n'en causa pas moins du mécontentement parmi les officiers. La création de la légion d'Antibes pour le pape ne suffit pas pour faire disparaître ce mécontentement.

La réduction de l'armée française suivit de près la convention de Gastein. Lorsque l'Autriche et la Prusse eurent triomphé ensemble des Danois, leur vieille haine se réveilla et leur commune conquête lui donna même un nouvel aliment. La convention de Gastein ne fit que différer la guerre entre les deux grandes puissances allemandes, et cette guerre éclata en 1866.

Napoléon III envisageait depuis 1859 la possibilité d'un conflit sérieux entre la Prusse et l'Autriche. Il songeait à prendre alors avec la Prusse la même position qu'avec l'Italie en 1859. La Prusse, pensait-il, aurait besoin de son secours, et ce secours de la France que la Sardaigne avait payé en lui donnant Nice et la Savoie, la Prusse devait le reconnaître en cédant au second Empire la rive gauche du Rhin, la fameuse frontière naturelle de la France. Des négociations confidentielles et à mots couverts furent plusieurs

fois entamées avec la Prusse sur ce sujet. Il n'était pas possible que la Prusse suivît le gouvernement français dans cet ordre d'idées : mais celui-ci n'y persista pas moins, avec la conviction que le moment viendrait bientôt où la Prusse ne pourrait se passer de l'aide de la France et serait trop heureuse de l'avoir, au prix de certaines concessions, pour se débarrasser de l'Autriche et des petits Etats allemands.

C'est pour cela que la convention de Gastein, qui sembla pendant un instant rétablir la paix entre la Prusse et l'Autriche, mécontenta si vivement le gouvernement français, qu'il ne trouva point d'expressions assez fortes pour condamner ce traité.

Quand la guerre de 1866 devint menaçante, les espérances françaises se ravivèrent, et le gouvernement impérial, qui négociait en même temps avec l'Italie, offrit, au mois de mai, un traité d'alliance à la Prusse. Napoléon voulait soutenir la Prusse contre l'Autriche avec 300,000 hommes. La guerre étant terminée victorieusement pour les alliés, l'Autriche céderait à l'Italie la Vénétie, la Prusse obtiendrait dans le nord de l'Allemagne un territoire avec environ 8 millions d'habitants et céderait en revanche à la France le pays compris entre la Moselle et le Rhin, à l'exception toutefois des places de Coblentz et de Mayence.

La Prusse refusa ce traité au mois de juin, et il ne resta plus à la France qu'à espérer que le cours des événements de la guerre lui fournirait l'occasion d'arriver à son but d'une manière ou d'une autre.

Personne ne pouvait s'attendre, avant la guerre, à un triomphe semblable des Prussiens.

La guerre de 1866 suivit donc tout à fait un cours inattendu. Après la grande défaite des Autrichiens à Kœniggraetz, l'empereur François-Joseph donna la Vénétie, le 4 juillet, à l'empereur Napoléon. Le désir de François-Joseph était sans doute que Napoléon III prît une part active à la guerre; mais cela parut dangereux à Napoléon. Il désirait certainement que l'Italie se séparât de la Prusse; lorsqu'il avait proposé un congrès européen avant le commen-

cement de la guerre, il ne voulait que rendre inutile le traité d'alliance entre la Prusse et l'Italie, lequel n'était conclu que pour trois mois, et il savait aussi qu'il avait dans le gouvernement italien un nombre suffisant de serviteurs dociles. Il est vrai que ces gens-là ne pouvaient pas faire tout ce qu'ils voulaient.

Il semblait donc dangereux que la France prît une part active à la guerre au mois de juillet 1866. La Prusse avait déployé des forces militaires très-considérables, et s'était gagné la confiance des Italiens. Si la France prenait les armes en ce moment, il était probable que cela jetterait d'autant plus sûrement dans les bras de la Prusse les Etats du Sud de l'Allemagne et ceux des Etats du Nord qui résistaient encore. Napoléon connaissait mieux que personne en France les faiblesses de l'organisation militaire de son pays, puisque c'était à lui qu'en revenait en grande partie la faute. Il fallait, en outre, tenir compte de la réputation que venait d'acquérir le fusil à aiguille, car l'armée française ne possédait pas encore de fusils à tir rapide.

Pour toutes ces raisons, Napoléon crut devoir laisser faire ce qu'il ne pouvait empêcher. Il fit donc contre fortune bon cœur, mécontent, mais espérant toujours que ce qu'obtenait la Prusse en 1866 créerait à cette puissance de grandes difficultés qui offriraient plus tard à la France une occasion favorable d'intervenir.

Contrairement aux déclarations qu'il avait faites avant la guerre, Napoléon souffrit tranquillement que l'Autriche se retirât complétement de l'Allemagne, et il se montra satisfait que la Prusse respectât un peu la ligne du Main.

Moins circonspect que l'empereur, son ministre des affaires étrangères, Drouyn de Lhuys, fit sonder le terrain à Berlin au sujet des compensations qui revenaient à la France dans l'intérêt de l'équilibre européen, par suite de l'accroissement de puissance qu'avait obtenu la Prusse, sans que la France y fît aucune opposition.

Dans les circonstances actuelles, le comte de Bismarck devait faire à cette demande un refus pur et simple. Cela

décida Drouyn de Lhuys à donner sa démission, et il fut remplacé provisoirement par La Vallette, en attendant le retour de Constantinople du marquis de Moustier.

Ce qui semblait le plus urgent à l'empereur Napoléon, c'était de réorganiser l'armée française en lui donnant un plus grand nombre de soldats exercés que ne le comportait l'organisation actuelle. On s'occupa, dès 1866, de préparer une loi militaire qui ne passa cependant qu'en 1868 et qui répondit fort peu aux premières vues de l'empereur et de ses meilleurs conseillers. Nous aurons à parler plus tard de cette loi.

On avait déjà commencé en France, en 1857, à s'occuper de trouver un fusil se chargeant par la culasse; mais là, comme dans presque toute l'Europe, on avait de grands doutes sur l'emploi à la guerre d'une arme semblable, ce qui arrêtait les progrès des expériences. La question fut reprise plus sérieusement après la guerre du Danemark, et enfin les succès des Prussiens, en 1866, décidèrent le gouvernement français à adopter sans délai un modèle reconnu pour bon et à fabriquer une grande quantité de fusils à aiguille du système Chassepot. Le décret impérial qui sanctionne l'adoption du chassepot est du 30 août 1866.

La fabrication d'un nombre suffisant de fusils Chassepot pour toute l'armée française demandait un temps considérable, parce qu'il fallait commencer à construire des machines pour fabriquer ces armes en grand.

Afin que l'armée française n'eût pas un trop grand désavantage vis-à-vis de l'armée prussienne, dans le cas où des complications surviendraient avec la Prusse avant que toute l'infanterie fût pourvue de chassepots, on ordonna en même temps la transformation en armes se chargeant par la culasse des fusils Minié en service, et l'on adopta pour cette transformation le système Snider, au commencement de 1867. Ces fusils transformés reçurent le nom de fusils à tabatière, d'après leur mode de fermeture.

On ordonna en même temps la fabrication d'un grand nombre de mitrailleuses, ou pompes à balles, véritables

canons-révolvers qui devaient agir en corrélation intime avec l'infanterie, et suppléer à ce qui manquait encore à cette arme comme rapidité de tir.

L'Empire devait toujours avoir devant les yeux la possibilité d'un conflit prochain avec l'Allemagne. Les succès de la Prusse avaient causé en France de l'irritation et du malaise. Il était pénible aux Français de reconnaître qu'un autre peuple qu'eux avait le droit de régler lui-même ses affaires intérieures, sans le secours de l'étranger. L'armée française se refusait à croire que les Prussiens se fussent permis de battre les Autrichiens plus vite et plus complétement qu'elle ne l'avait fait elle-même. La plus grande partie de la presse soufflait le feu dans ce sens-là. On faisait à l'Empire le reproche de n'avoir pas su prévoir les événements qui venaient de s'accomplir en Allemagne

En observant avec attention, on pouvait déjà reconnaître en France deux courants : l'un qui portait à introduire le régime parlementaire à la place du césarisme régnant, l'autre qui entraînait le gouvernement impérial à prouver de nouveau son droit à l'existence par de brillants succès au dehors.

Ce dernier devait sembler plus agréable à l'Empereur ainsi qu'au parti impérialiste ou césariste. Comme le parti parlementaire tirait lui-même des échecs de la politique extérieure ses principaux arguments contre le césarisme, c'était peut-être en faisant naître un conflit extérieur et le terminant avec succès que l'Empire pourrait tout apaiser et se consolider lui-même.

En même temps qu'on travaillait à la réorganisation de l'armée et à son nouvel armement, on s'occupait de réunir sur le sol français les forces disponibles qui se trouvaient dispersées.

Les troupes françaises étaient déjà rentrées de Rome, du 2 au 12 décembre 1866, plusieurs mois plus tôt que ne l'exigeait la convention de septembre 1864.

Quant au Mexique, Napoléon cédant aux énergiques représentations du gouvernement de Washington, avait décidé,

au commencement de 1866, avant la guerre de l'Autriche contre la Prusse, que le corps expéditionnaire français serait rappelé en trois détachements, en novembre 1866, mars 1867 et novembre 1867. Après la guerre de 1866, il résolut de faire revenir en France toute l'armée du Mexique à la fois, dans les premiers mois de 1867. Il eût désiré que le malheureux empereur Maximilien justifiât d'avance cette mesure en abdiquant avant le départ des Français, et il fit pour cela les plus vives instances auprès de ce prince.[1]

Mais le Habsbourg était opiniâtre et mécontent, et il fallut l'abandonner au malheureux sort qu'il subit bientôt. La flotte de transport qui devait ramener du Mexique les débris de l'expédition quitta les ports français dans les premiers jours de décembre 1866, et ramena en France, au mois de mars 1867, les tristes restes de l'armée du Mexique.

Pendant que Napoléon s'armait d'un côté pour la guerre il voulait, agissant des deux mains comme il avait fait pendant tout son règne, travailler en même temps pour la paix, donner une certaine satisfaction aux parlementaires, et il rêvait en conséquence un nouveau « couronnement de l'édifice ».

M. Émile Ollivier n'était pas complétement étranger à ce nouveau couronnement de l'édifice. Cet homme, dont nous reparlerons plus tard et qui joua un rôle si néfaste en 1870, avait été gagné d'abord par M. de Morny, et plus tard surtout par le comte Walewski, à la cause de l'Empire « libéral ».

Le 19 janvier 1867, l'empereur écrivit à son ministre de la parole, M. Rouher, une lettre destinée à être publiée, dans laquelle il lui expliquait qu'il lui semblait maintenant possible de donner aux institutions de l'Empire tout le développement dont elles étaient susceptibles.

L'Europe s'attendait à des merveilles. Dans le fait, ces merveilles se réduisirent à peu près à rien. Il devait être dorénavant permis aux membres du Sénat et du Corps législatif d'adresser des interpellations au Gouvernement, ce

qui leur était refusé jusqu'alors. En revanche, l'adresse au discours du Trône et sa discussion étaient supprimées. Des gens malintentionnés soutenaient que c'était là ce que désirait surtout l'empereur, parce qu'il redoutait une discussion de sa politique au Mexique et en Allemagne, et que s'il rendait le droit de faire des interpellations, c'est qu'il n'avait pas osé supprimer les débats de l'adresse sans accorder une compensation. En outre, il ne devait plus y avoir de ministre spécial de la parole, mais chaque ministre devait présenter à la Chambre les affaires de son ressort, bien entendu sans en avoir la responsabilité, qui restait à l'empereur comme auparavant. On annonçait enfin des lois plus libérales sur la presse, les réunions et les associations.

Par suite de ces modifications, l'ancien ministère donna sa démission pour la forme, et le nouveau fut composé des mêmes personnages. Comme changement important, le maréchal Randon, un peu mou et pas très-orateur, fut remplacé au ministère de la guerre par le maréchal Niel, homme actif et complétement maître de sa parole. Le maréchal Niel s'occupa aussitôt avec le plus grand zèle de faire des armements pour une guerre prochaine. La guerre était du reste dans l'air.

Il s'agissait du grand-duché de Luxembourg. D'après les traités de 1814, 1815 et 1816, ce pays appartenait au roi des Pays-Bas et, en même temps, à la Confédération germanique ; la Prusse avait droit de tenir garnison dans la place forte de Luxembourg, capitale du duché. Lorsque les provinces méridionales du royaume des Pays-Bas s'en séparèrent en 1830, pour former un royaume indépendant de Belgique, les puissances européennes consentirent, en 1839, à un partage du grand-duché de Luxembourg ; la partie occidentale en fut donnée à la Belgique, pendant que la portion orientale conservait la même situation, d'une part vis-à-vis de la Hollande et de l'autre vis-à-vis de la Confédération. Le droit de garnison de la Prusse dans la place de

Luxembourg ne fut pas supprimé par le partage du grand-duché.

Lorsque la Prusse se retira de la Confédération germanique, au mois de juin 1866, la question fut agitée de savoir si elle devait conserver le droit de tenir garnison dans Luxembourg. La Prusse déclara le maintenir, parce que ce droit était établi et réglé par des traités particuliers, complétement indépendants de l'appartenance du grand-duché à la Confédération.

Elle conserva donc sa garnison dans Luxembourg, même lorsque la paix de Prague eut brisé tous les liens entre le grand-duché et les nouvelles créations allemandes. Cependant elle ne fit aucune tentative pour attirer le grand-duché dans la Confédération allemande du Nord.

Le peuple hollandais n'a jamais beaucoup tenu à la possession du grand-duché; le roi de Hollande, Guillaûme III, n'y tenait pas davantage, et il prêta volontiers l'oreille à une intrigue nouée dans l'entourage de l'empereur Napoléon, d'après laquelle il céderait le Luxembourg à la France, moyennant une somme considérable dont son trésor privé avait toujours très-grand besoin. Les négociations secrètes entre le roi de Hollande et le cabinet français étaient si avancées à la fin de mars 1867, que l'on pouvait les continuer officiellement. Les Français désiraient qu'elles fussent tenues cachées à la Prusse jusqu'à ce que la cession du Luxembourg à la France pût être présentée comme un fait accompli. Mais le roi de Hollande avait, à ce sujet, des scrupules, et, le jour même qu'il télégraphiait à Paris sa résolution de céder le Luxembourg à la France, et il en informait l'envoyé prussien à la Haye.

Il en résulta naturellement des pourparlers avec la Prusse qui en appela aussitôt aux puissances signataires des traités de 1839, auxquels le nouveau royaume de Hollande devait son existence.

L'opinion publique en Allemagne s'irrita beaucoup de ce que le Luxembourg, — ancien pays impérial allemand, pût être abandonné à la France, et, le 1er avril 1867,

M. de Benningsen en fit l'objet d'une interpellation au Reichstag allemand du Nord. Ce Hanovrien enfla ses sentiments outre mesure ; le comte de Bismarck lui répondit avec satisfaction. Il acceptait volontiers l'interpellation, mais il refusait de s'échauffer autant que le préopinant, et il se contentait de voir dans cette expression de l'opinion publique dans le Reichstag allemand un chaleureux appel aux armes contre la France. On fit des deux côtés des préparatifs militaires ; cependant la guerre fut heureusement évitée. La France ne se sentait pas assez forte pour le moment ; le gouvernement français commença à traiter la question avec prudence, et l'intervention des puissances européennes trouva bientôt le terrain préparé pour une influence pacifique.

Cette intervention amena les conférences de Londres, qui donnèrent, dès le 11 mai, le résultat pacifique désiré.

D'après le traité de Londres, ratifié le 31 mai 1867, le grand-duché de Luxembourg continuait d'appartenir à la maison d'Orange-Nassau, et il était déclaré Etat neutre sous la garantie collective de toutes les puissances contractantes, à l'exception de la Belgique, qui jouissait déjà elle-même des avantages de la neutralité européenne. En conséquence, la ville de Luxembourg cessait d'être une place forte, la Prusse enlevait sa garnison, et le roi grand-duc s'engageait à faire raser les ouvrages de fortification. Le traité de Londres ne touchait pas à la situation du Luxembourg dans le Zollverein allemand.

On ne saurait nier que le parti de la cour de France était fort disposé à faire de la question du Luxembourg un prétexte de guerre. L'empereur Napoléon personnellement en avait moins envie, mais uniquement peut-être parce qu'il sentait que les forces de la France ne seraient pas égales aux forces réunies de l'Allemagne.

Il s'éleva aussi des voix en Allemagne pour condamner la longanimité de la Prusse en cette occasion. On parla du sacrifice d'un pays allemand, d'un boulevard de l'Allemagne : phrases creuses pour qui connaissait à fond la situation

et la jugeait sainement sous le rapport politique et militaire. On disait aussi : que la guerre entre l'Allemagne et la France était inévitable un jour ou l'autre ; que l'Allemagne avait actuellement une grande supériorité militaire ; qu'on aurait dû saisir l'occasion favorable ; qu'on ne savait pas si la situation serait la même plus tard.

Le comte de Bismarck regardait en tous cas une guerre entre l'Allemagne et la France comme un grand malheur européen, quelle qu'en fût l'issue, quel qu'en pût être le vainqueur. Tous les hommes y voyant loin partageaient sa manière de voir. Bismarck était d'avis qu'il importait au moins de retarder cette guerre. Qui pouvait dire à l'avance ce qui se passerait en France à la mort de l'empereur Napoléon? Ces événements imprévus ne pourraient-ils pas être tels, que la guerre, différée jusqu'à ce moment, serait complétement inutile? Une semblable espérance valait bien la peine que l'on sacrifiât le très-douteux Luxembourg, si l'on peut se servir de cette expression, surtout dans la forme et les conditions où ce sacrifice avait lieu. Moins l'Allemagne pousserait à cette malheureuse guerre avec la France, plus elle y entrerait forte et unie si c'était la France qui la provoquait. Or, cela était facile à prévoir.

On disait encore : La France prendra pour de la crainte la longanimité de l'Allemagne dans la question du Luxembourg, ce qui l'engagera davantage à faire la guerre. Cela était fort possible, en raison de la connaissance très-superficielle que l'on a généralement en France des affaires de l'Allemagne. Mais un homme d'Etat ne doit, en aucun cas, se laisser diriger par la vanité de ne pas passer pour peureux.

La conduite calme et, jusqu'à un certain point, condescendante de Bismarck dans l'affaire du Luxembourg restera toujours une des plus belles pages de l'histoire politique de cet homme d'Etat ; et aucun des hommes qui, de 1866 à 1870, ont travaillé sans relâche à réconcilier les deux nations qui soutiennent aujourd'hui la civilisation européenne ne se repentira jamais d'avoir agi ainsi, quoi

que puissent penser et dire d'eux les mangeurs de Français et les mangeurs d'Allemands de profession.

Espérons que dans quelques années les deux grandes nations ne prononceront qu'en rougissant les noms de Cassagnac et d'Emile de Girardin ou de Wenzel et d'Heinrich Leo !

---

### II. — Développement des tendances anticésaristes en France depuis 1867 jusqu'en 1870.

Lorsque la question du Luxembourg fut réglée, l'opinion publique en France s'écarta de plus en plus du chemin de la gloire où les cercles de la cour voulaient l'entraîner, et manifesta des tendances à fonder la liberté intérieure du pays.

L'histoire de la politique extérieure vint favoriser cette nouvelle direction de l'opinion publique.

Le drame du Mexique se termina, le 19 juillet 1867, par l'exécution de l'empereur Maximilien à Queretaro. L'empereur des Français, qui avait attiré au Mexique ce malheureux prince romanesque, l'avait ensuite abandonné honteusement. Toute la France intelligente sentait que cet événement était une atteinte à son honneur; et l'opposition, faible et comprimée, qui avait condamné dès le début cette expédition du Mexique, entreprise au profit d'un usurier juif et de ses complices hauts placés, put affirmer maintenant avec toute raison que cette malheureuse guerre n'aurait jamais eu lieu, si la France avait eu un gouvernement parlementaire à la place d'un César, responsable de nom, irresponsable de fait.

Au mois de novembre 1867, l'insurrection garibaldienne pour délivrer Rome, et la conduite ambiguë du gouvernement italien forcèrent l'empereur Napoléon à renvoyer dans les Etats de l'Eglise les troupes qu'il venait à peine d'en retirer en vertu de la convention de septembre 1864. Les chassepots firent merveille au combat de Mentana contre

les bandes garibaldiennes, braves, mais mal organisées et encore plus mal armées. L'empereur Napoléon avait eu la main forcée, tout homme impartial le reconnaîtra. Mais l'opposition française n'était pas moins en droit de soutenir que la politique suivie par la France en Italie depuis 1849 était fausse, et que cette politique eût été impossible si la France n'avait pas été dans les liens du césarisme.

Après la victoire de Mentana, Napoléon proposa un congrès européen qui vînt le décharger du fardeau de Rome. Mais les puissances européennes n'étaient pas disposées à consentir à ce congrès, pour le bon plaisir de l'empereur Napoléon, et sans avoir des garanties préalables qu'il en résulterait un bien général. Le congrès n'eut donc pas lieu. C'était un nouvel échec à inscrire au passif du gouvernement impérial.

Puis vint, en septembre 1868, la révolution d'Espagne qui précipita du trône la reine Isabelle ; et ensuite le conflit entre la Grèce et la Sublime Porte, lequel fut du reste promptement apaisé. Dans ces deux circonstances, le gouvernement impérial ne cueillit point de lauriers, et la part que prit ouvertement la cour des Tuileries aux malheurs de la reine Isabelle devait nécessairement aiguiser les armes de l'opposition.

A côté de ce que tout le monde savait il y avait des projets secrets, connus seulement des cercles de la cour, et qui ne devaient être publiés que plus tard. Dans ces intrigues secrètes, l'Empire n'était pas plus heureux.

Après l'échec du plan qui devait surprendre le monde en donnant le Luxembourg à la France, la cour des Tuileries ne cessa pas de songer à obtenir au nord des agrandissements qui détourneraient les Français, peuple avide de liberté ou de gloire, de la revendication de leurs libertés.

Le comte Benedetti, ministre de France à Berlin, avait de fréquents entretiens avec le chancelier de la Confédération du Nord. Bismarck y prenait de préférence une attitude passive. Le principal sujet de ces entretiens, c'était que la France et l'Allemagne du Nord devraient conclure

un traité d'alliance offensive, dans le but d'assurer à la France l'acquisition du Luxembourg et de la Belgique, et d'écarter les obstacles qui pouvaient s'opposer à l'entrée des Etats allemands du Sud dans la Confédération du Nord.

Dans le courant de l'année 1867, Benedetti eut même la naïveté de rédiger de sa main un projet de traité dans ce sens-là et de le laisser entre les mains du chancelier de la Confédération, pour que ce dernier le communiquât au roi de Prusse. Bismarck, poursuivant son idée dominante de retarder la guerre, ne dédaigna pas de discuter ce projet de traité, qu'il conserva ensuite comme une pièce précieuse pour s'en servir à l'occasion, en ayant soin de n'en parler encore à personne, parce qu'il ne voulait pas provoquer une guerre avec la France.

Lorsque Bismarck fit la sourde oreille aux propositions de la cour de France, les plans de s'agrandir au nord ne furent pas abandonnés pour cela par le gouvernement impérial; mais on songea à les mettre à exécution par une voie détournée, au risque d'avoir une guerre avec l'Allemagne, ou, ce qu'on préférait, avec la Prusse seule.

Le parti de la cour pensa donc à mettre les petits Etats frontières tels que la Belgique, la Suisse et la Hollande dans la dépendance de la France au moyen de traités de commerce, à peu près de la même manière que l'Allemagne du Sud dépendait par le Zollverein de celle du Nord. On devait attendre ensuite le moment favorable pour annexer plus complétement ces pays. Mais comme la Suisse et la Belgique ne se montraient pas disposées à se laisser enlacer par la France, il fallait observer dans les négociations la plus grande prudence et songer en outre à la possibilité d'un conflit avec la Prusse qui observait très-attentivement ce qui se passait.

Au mois de janvier 1868, la compagnie française de l'Est entama des pourparlers avec la compagnie du chemin de fer Guillaume-Luxembourg pour acheter cette dernière ligne, ou la louer si la vente ne pouvait avoir lieu.

En septembre 1868, M. de La Guéronnière, membre

influent du parti de la cour et de la guerre, fut nommé ministre de France à Bruxelles, et bientôt après, on entendit parler de négociations suspectes entre la compagnie française de l'Est et les compagnies belges du Grand-Luxembourg et de Liége-Limbourg.

La base de ces négociations était la suivante : les chemins belges devaient être vendus ou au moins loués à la compagnie de l'Est ; le gouvernement français devait accorder aux chemins belges ainsi achetés la même garantie d'intérêt qu'il donnait à la compagnie de l'Est.

Pour les compagnies des chemins de fer belges, l'opération n'était certainement pas mauvaise, et elle paraissait encore avantageuse à un point de vue économique général, puisqu'elle facilitait nécessairement les transactions par l'est de la France entre la Hollande et la Suisse.

Mais cette affaire ne plaisait pas du tout à la nation belge. Les grandes compagnies par action ont obtenu, surtout dans les petits pays, une influence qui limite celle de l'Etat, justement dans ce que son action a de bienfaisant. D'après le traité proposé, cette influence devait passer en Belgique à la compagnie française de l'Est, derrière laquelle était le gouvernement français. Le peuple belge voyait pour cette raison dans ce traité le premier pas vers une annexion complète de la Belgique à la France, et il s'y opposa de toutes ses forces.

Le gouvernement belge se trouva, dans cette occasion, complétement d'accord avec la nation, et le 23 février 1869 il proposa une loi qui défendait de conclure des traités entre les compagnies par actions sans le consentement de l'Etat.

Cette loi causa en France un grand émoi, provoqué par le parti de la cour, comme si elle était pour l'Empire un affront sérieux, et les journaux de Paris affirmèrent que derrière la loi malencontreuse se cachait Bismarck.

Des négociations s'ensuivirent entre la France et la Belgique. Les Belges disaient que si l'on n'avait réellement d'autre but, en proposant ce traité entre les compagnies

française et belge, que de faciliter le commerce international, on pouvait atteindre ce but d'une manière plus simple que par la vente ou la ferme des chemins de fer belges à une compagnie française, en concluant, par exemple, un traité d'exploitation sans laisser complétement celle-ci aux mains des Français. La susceptibilité que montra sur ce point le gouvernement français, et qui se traduisit en diverses menaces, devait engager encore plus le gouvernement belge à être attentif et prudent. M. Frère Orban, ministre des finances et président du conseil, vint lui-même à Paris suivre les négociations. Mais avant qu'elles eussent amené un résultat, arriva le moment des élections de 1869. L'Empereur, qui pensait que ces élections lui donneraient assez à faire, intervint personnellement : la question fut différée, et, lorsqu'elle fut reprise plus tard, elle se décida facilement, à peu près dans le sens belge, au moyen d'un traité d'exploitation.

Les affaires extérieures étaient, comme on voit, peu propres à détourner l'attention de la France de ses affaires intérieures.

Lorsque la nouvelle loi militaire fut votée au commencement de 1868, on présenta deux nouvelles lois, sur la presse et sur les associations et les réunions ; la première fut votée le 11 mai, la seconde le 6 juin. Ces deux lois étaient pleines de mesures de répression draconniennes ; cependant elles étaient moins restrictives que les lois précédentes. Ainsi l'on supprimait dans la loi sur la presse la disposition antérieure qui faisait dépendre la publication d'un journal d'une autorisation du gouvernement. Chacun pouvait maintenant publier un journal à ses risques et périls ; chacun obtenait le droit de se ruiner lui-même par la presse.

Le but pratique que se proposèrent les nouveaux journaux, ce fut de préparer les élections au Corps législatif dont la législature finissait en 1869. La nouvelle presse fut aussitôt l'objet de nombreuses poursuites judiciaires et

administratives qui ne l'intimidèrent cependant pas outre mesure.

Il se formait depuis le commencement de 1868 un parti important qui se prononçait contre le régime personnel et demandait le rétablissement d'un gouvernement parlementaire. Les vues de ce parti n'étaient pas seulement partagées par des ennemis de la dynastie napoléonienne, mais encore par des partisans déclarés de cette dynastie. Des maladies répétées de l'Empereur donnaient chaque jour plus d'importance à la question de savoir ce qui se passerait après la mort de Napoléon III. Il resterait bien encore l'impératrice Eugénie, très-bonne femme mais d'un esprit assez borné, qui tenait avec obstination aux prérogatives du trône et devait être regardée comme la véritable tête de ce parti de la cour qui espérait raviver l'éclat de la dynastie par des entreprises extérieurés ; c'était elle enfin qui était la cause principale de l'accroissement scandaleux de l'élément clérical et, par suite, de la résistance insensée contre l'éducation intellectuelle des masses. — Il restait encore, si l'Empereur venait à mourir bientôt, un enfant mineur ; on n'avait encore rien à dire de ses dispositions et de ses penchants, mais on savait seulement qu'il était maladif et mal élevé ; il restait enfin le prince Jérôme Napoléon, qui, malgré sa ressemblance avec le premier Bonaparte, n'avait d'influence ni dans la nation ni dans l'armée ; sans parler de la famille civile de l'Empereur, dont la conduite lui causait de continuels ennuis.

Lequel de ces personnages pouvait continuer le gouvernement personnel après la mort de l'Empereur? Ne valait-il pas mieux songer à temps à modifier la forme du gouvernement de manière que la personnalité des gouvernants n'eût plus autant d'importance?

Dans de telles circonstances, il était naturel que le parti opposé au gouvernement personnel se fortifiât, bien qu'il fût composé d'éléments fort hétérogènes.

A côté de ce parti s'agitait le parti républicain, dont les organes principaux, dans la presse, étaient le « *Réveil* » de

Ch. Delescluze, et la « *Lanterne* », du comte Henri Rochefort ; ce dernier, qui cherchait à rendre ridicules et odieux les personnages de l'Empire, touchait ainsi l'endroit sensible, et eut la satisfaction de s'attirer de nombreuses poursuites.

A la suite d'une grande manifestation sur la tombe du député républicain Baudin, tué le 3 décembre 1851 sur une barricade du faubourg Saint-Antoine en combattant contre le coup d'Etat, et d'une souscription pour élever un monument à Baudin, le ministre de l'intérieur, Pinard, qui avait fait preuve en cette occasion d'une grande maladresse, donna sa démission ; il y eut en outre des procès dans lesquels l'Empire ne pouvait empêcher que l'on discutât son origine, ce qui lui était particulièrement désagréable.

Dès le commencement de 1869 tout se prépara pour les élections du Corps législatif. Les républicains avaient déjà reçu des renforts importants ; mais un observateur impartial voyait néanmoins que le parti républicain ne pouvait pas jouer un grand rôle. Il en était autrement à prime abord du parti opposé au régime personnel.

Le gouvernement devait toujours avoir une immense influence sur les élections, grâce au système de centralisation administrative qui régnait depuis si longtemps en France et aux candidatures officielles ; mais comme certains partisans de la dynastie s'étaient prononcés contre le gouvernement personnel, on pouvait prévoir que l'opinion de la Chambre qui allait sortir des élections de 1869 ne serait pas la même que celle des Chambres précédentes, bien qu'elle se composât à peu près des mêmes hommes.

Le 28 avril 1869, l'ancien Corps législatif fut dissous et les élections pour la nouvelle Chambre furent fixées aux 23 et 24 mai, et, pour la Corse, aux 30 et 31.

Les comités électoraux se mirent immédiatement à l'œuvre, et les réunions électorales commencèrent. Ces réunions furent une épreuve pour la nouvelle loi du 6 juin 1868 et donnèrent lieu à de nombreuses discussions et

même à des conflits sans importance entre les commissaires de police et les citoyens.

En somme, les réunions électorales eurent lieu avec le plus grand ordre par toute la France, dans les grandes villes et particulièrement à Paris. Il en fut de même des élections. Cinq députés sur neuf furent élus à Paris au premier tour de scrutin. C'étaient : le jeune avocat Gambetta, qui s'était fait rapidement un nom par la violence de ses attaques contre l'Empire dans les débats de l'affaire Baudin ; Bancel, qui venait de rentrer d'un long exil ; le Parisien pur sang Ernest Picard ; le doux et superficiel rêveur humanitaire Jules Simon et Pelletan.

Au second tour de scrutin, 6 et 7 juin, furent élus Thiers, le célèbre historien de la Révolution et de l'Empire, contre lequel le gouvernement fit jouer toutes ses mines, allant, pour gagner des voix à son concurrent, jusqu'à assimiler à la gendarmerie départementale le régiment de gendarmerie de la garde qui avait toujours été traité comme troupe de *ligne* pour les élections, — et en outre Garnier Pagès, Jules Ferry et Jules Favre, l'avocat beau parleur.

Tous les candidats élus à Paris étaient anti-impérialistes ; mais il n'y en avait réellement qu'un de républicain, Gambetta. Rochefort, qui s'était formé un parti considérable, avait échoué cependant devant Favre, et cela surtout parce que le *Rappel*, organe nouvellement fondé de la société Victor Hugo, avait présenté Rochefort aux électeurs comme un ennemi absolu de Napoléon III. — Paris votait contre le gouvernement personnel, mais il ne se montrait pas du tout ennemi personnel de Napoléon.

Emile Ollivier n'avait pu se faire nommer à Paris, uniquement parce qu'on lui reprochait d'avoir trahi toutes les convictions qu'il avait jusqu'alors défendues.

Les journées des 6 et 7 juin furent également tranquilles à Paris. L'émeute commença le 8. A la nuit tombante il se forma des attroupements. Ces émeutes avaient été préparées par M. Rouher et le préfet de police Pietri. Les chefs d'attroupements étaient environ 300 gibiers de po-

tence engagés par Pietri. Pour grossir ces attroupements on comptait avec raison sur la curiosité du public parisien. Il se forma aussitôt deux foyers de scandale, l'un sur le boulevard du Temple, l'autre sur le boulevard Montmartre. Les premiers jours il ne marcha contre les émeutiers que des sergents de ville et des soldats de la garde de Paris; dans les derniers jours seulement, des détachements de cavalerie de ligne, hussards et chasseurs, et deux régiments de cuirassiers appelés de Versailles.

Le 11 juin, dans l'après-midi, l'Empereur et l'Impératrice parcoururent les boulevards en voiture découverte ; le soir même, les cuirassiers arrivèrent de Versailles, et le 12 l'émeute cessa au commandement comme elle avait commencé par ordre.

Le but de l'opération avait été d'inspirer au bon bourgeois la terreur des « mauvaises élections » et de leurs conséquences, et ce but avait été assez complétement atteint. Le 8 et le 9 juin, il partit de Paris 40,000 étrangers qui s'y trouvaient, les uns pour leurs affaires, le plus grand nombre pour s'amuser, et qui n'avaient pas envie de se faire assommer par les sergents de ville. Les affaires furent suspendues. A neuf heures du soir on fermait les passages des boulevards, on faisait évacuer les cafés. Les soldats engagés par M. Pietri avaient commis des dévastations de toute espèce. Le commerçant de Paris comprit, — non pas la vérité, — mais ce qu'on avait voulu lui faire comprendre, et il était tout prêt à marcher contre des émeutes de cette nature. — Pendant tous ces troubles on n'entendit pas un coup de fusil, pas un cri de ralliement ; il n'y eut pas de barricades ; on ne cria pas : aux Tuileries ! quoique le boulevard Montmartre n'en soit pas éloigné. Nous mentionnons ces faits, parce qu'il y a encore des gens qui prennent les émeutes de juin 1869 pour un mouvement républicain et qui ne veulent pas croire que ce scandale n'ait été qu'une affaire de police. Ce n'était pourtant pas autre chose.

On fit beaucoup d'arrestations du 8 au 12 juin. La plupart des personnes arrêtées furent relâchées dans les vingt-

quatre heures, et, pour se débarrasser des autres, on accorda une amnistie générale à l'occasion du 15 août. Seuls, quelques pauvres diables, dont personne ne s'inquiétait, furent retenus en prison, et on leur fit leur procès en automne pour prouver aux pauvres d'esprit que le gouvernement impérial avait eu le droit, au mois de juin, de marcher contre l'émeute.

Parmi les 293 députés élus dans toute la France, il y en avait environ 100, un bon tiers, et beaucoup plus qu'on ne l'avait d'abord espéré, qui appartenaient aux diverses nuances de l'opposition. Ce qui était encore plus important, c'est que sur certains points, le Gouvernement n'avait pas osé poser de candidatures officielles, et que, sur d'autres points, il avait préféré présenter ses candidats officiels sous le masque de soi-disant « indépendants », et ceux-ci ne se gênèrent pas pour renier hautement le gouvernement impérial dans leurs professions de foi.

La nouvelle Législative fut ouverte, le 28 juin 1869, par un discours du ministre-président Rouher, qui disait le moins possible. La session qui commençait ce jour-là ne devait être consacrée qu'à la validation des élections et à la constitution de la Chambre.

Ce n'était qu'après la validation des élections que les députés élus dans plusieurs circonscriptions pourraient opter et que les élections complémentaires auraient lieu.

L'opposition de la Chambre était mécontente de ce que la session ne fût consacrée qu'à valider les pouvoirs, et le *tiers parti* notamment se remuait beaucoup. Ce parti représentait l'opposition modérée ; il voulait l'Empire avec des formes parlementaires, et se composait pour la plupart de députés qui s'étaient présentés aux élections comme candidats « indépendants », sans être pour cela des « irréconciliables ».

Les diverses nuances du tiers parti avaient des opinions fort différentes sur le degré dont il fallait limiter la toute-puissance impériale et relever l'influence parlementaire. Mais toutes étaient d'accord sur la nécessité d'une limitation

constitutionnelle. Ils se réunirent dans une interpellation qui devait être adressée dans ce sens au gouvernement et qui trouva bientôt 116 signatures.

Le gouvernement impérial était fort mécontent de cette interpellation, et les flatteries aussi bien que les menaces étant restées sans effet sur les interpellants, l'Empereur se résolut à ce qu'il croyait être un moyen héroïque.

Le 12 juillet 1869, il fit lire à la Chambre par son ministre d'Etat Rouher un message dans lequel il annonçait quelles réformes il songeait à accorder. Il nous est impossible de discuter ici ce message; il suffira de remarquer que ces réformes étaient tout à fait insignifiantes.

L'Empereur disait expressément que ces concessions ne pouvaient pas toucher aux prérogatives que lui avait données le peuple français par le plébiscite de décembre 1851, et qu'il tiendrait fermement à ces prérogatives.

Le Sénat fut chargé d'examiner les propositions impériales et de leur donner par un sénatus-consulte la sanction constitutionnelle. Il n'était pas question cette fois de les soumettre à un plébiscite.

Comme le moyen héroïque n'agit que sur un très-petit nombre d'interpellants qui retirèrent leur signature, et que la plupart des autres déclarèrent qu'ils tenaient encore plus à leurs opinions après le message impérial, un caprice de l'Empereur prorogea le Corps législatif le 13 juillet, bien qu'il restât encore 58 élections à examiner; le Sénat fut convoqué au 2 août pour examiner les changements proposés à la constitution, et le ministère donna sa démission.

Le nouveau ministère fut constitué le 17 juillet dans la matinée. Par décret de ce jour, le ministère d'Etat, ministère de la parole, était complétement supprimé; mais M. Rouher, qui l'avait occupé jusqu'alors, était nommé président du Sénat et conservait ainsi d'autant plus d'influence que c'était le Sénat qui était chargé d'examiner les changements proposés le 12 juillet.

Cinq des anciens ministres restaient en exercice : le maréchal Niel à la guerre, l'amiral Rigault de Genouilly à

la marine, MM. Forcade de la Roquette à l'intérieur, Magne aux finances, Gressier aux travaux publics.

Ceux nouvellement nommés étaient : MM. Duvergier à la justice et aux cultes, prince de Latour d'Auvergne aux affaires étrangères, Bourbeau à l'instruction publique, Alfred Leroux au commerce, marquis de Chasseloup-Laubat président du Conseil d'Etat.

Deux de ces nouveaux ministres, Bourbeau et Leroux, appartenaient au Corps législatif. L'incompatibilité entre les fonctions de ministre et le mandat de député était donc écartée de fait.

Le nouveau ministère était essentiellement pacifique. L'opinion publique se prononçait de plus en plus contre la guerre et pour l'obtention de la liberté à l'intérieur.

A Paris, on voulait se figurer que la prorogation du Corps législatif ne durerait que quelques jours ; mais telle n'était pas l'intention de l'Empereur.

Le Sénat se réunit, le 2 août, pour examiner les modifications à la constitution qui lui étaient soumises. Elles lui furent présentées par MM. Rouher et Duvergier comme les conséquences naturelles de la pensée première que mûrissait l'Empereur depuis 1848 ; donner la liberté à la France, à doses homéopatiques il est vrai, mais d'une manière d'autant plus sûre.

Le Sénat, nommé par l'Empereur et dont chaque membre touchait 30,000 francs par an, nomma, le 5 août, une commission pour examiner les propositions impériales. Le sénatus-consulte devait être prêt avant le 15 août, afin que le nouvel évangile libéral pût être donné à la France ce jour-là, qui devait être fêté en 1869 avec un éclat tout particulier, parce que c'était le centenaire de la naissance de Napoléon Ier.

Mais le ciel s'obscurcissait de tous les côtés. Les sénateurs n'avaient jamais travaillé aussi lentement que dans ce moment solennel. Le maréchal Niel avait consacré toute son activité à l'organisation de l'armée, parce qu'il désirait la voir à l'œuvre le plus tôt possible contre l'Allemagne,—

désir que la situation du maréchal expliquait facilement ;— les difficultés de ce travail épuisèrent ses forces, il tomba sérieusement malade et, dès le 8 août, il fallut reconnaître qu'il aurait besoin, pour se rétablir, de plusieurs mois de repos. Il mourut le 13 août. L'Empereur lui-même était assez malade pour se faire représenter au camp de Châlons par le prince impérial, dont le début précoce n'éveilla pas de très-vives sympathies,

L'empereur Napoléon est fataliste et assez disposé à prêter l'oreille aux prophéties arithmétiques. Celles-ci indiquaient depuis longtemps 1869 comme une année fatale à la dynastie napoléonienne; et ces prédictions n'exerçaient pas une action bienfaisante sur la santé de l'Empereur.

Le 15 août se passa assez tristement à Paris. Une amnistie générale fut proclamée et fit disparaître les traces de l'histoire désagréable des émeutes de juin. L'Empereur dut encore se faire remplacer à Ajaccio par son fils et l'Impératrice Eugénie, pour les fêtes du centenaire de Napoléon Ier.

La maladie persistante de l'Empereur n'inquiétait pas seulement la France, mais toute l'Europe. Chacun songeait plus que jamais à ce qui pourrait arriver à la mort de Napoléon III.

Mais le Sénat impérial était peut-être celui qui s'inquiétait le moins ; pourquoi, en effet, ce qui existait depuis si longtemps ne durerait-il pas jusqu'à la mort des sénateurs qui n'étaient plus tous à la fleur de l'âge?

Le Sénat commença, le 1er septembre 1869, la discussion générale du sénatus-consulte élaboré par sa commission. A ce sujet, le prince Jérôme Napoléon qui, selon toute apparence, était appelé à jouer un jour le rôle principal dans le conseil de régence, fit un discours dans lequel il condamnait le sénatus-consulte et tout le système de la politique impériale, en demandant le retour pur et simple au gouvernement parlementaire.

Le Sénat termina sa discussion le 6 septembre, et l'Empereur, malade à Saint-Cloud, promulgua, le 8, un sénatus-consulte qui répondait à peu près à ses propositions.

Malgré son état de santé, il se fit conduire sur le boulevard, le 10 septembre, pour montrer aux Parisiens qu'il n'était pas encore urgent de s'occuper de la régence. Le même jour, le prince Napoléon partit pour un voyage, qu'il eût sans doute pu différer sans trop d'inconvénients.

Le mécontentement des modérés augmentait de jour en jour. L'opposition modérée, composée des parlementaires dynastiques, avait cru que la prorogation du Corps législatif ne durerait pas plus de quelques jours, jusqu'à ce que le nouveau ministère fût constitué. Mais comme, après le sénatus-consulte du 6 septembre, il ne fut pas question de convoquer de nouveau le Corps législatif, M. de Kératry proposa que cette assemblée se réunît d'elle-même, le 26 octobre, en s'appuyant sur la Constitution existante, puisque la session ouverte le 28 juin, et dans laquelle la vérification des élections n'avait pas même été terminée, ne pouvait pas compter.

Cette proposition fut d'abord favorablement accueillie ; mais les défections se produisirent bientôt successivement dans les rangs de l'opposition, surtout après qu'un décret du 2 octobre eut convoqué le Sénat et le Corps législatif pour le 29 novembre. Cette nouvelle session devait commencer par être extraordinaire pour terminer la validation des élections, et se transformer ensuite en session ordinaire.

Malgré cela, le Gouvernement prit de grandes mesures militaires de prudence pour le 26 octobre. Cette journée fut parfaitement tranquille. La gauche se conduisit fort mal en cette circonstance; occupée de ses plaisirs, elle mit en avant toutes sortes de prétextes pour ne pas se trouver à son poste.

Les élections supplémentaires au Corps législatif eurent lieu le 21 et le 22 novembre. Sur les quatre députés à nommer à Paris à la place de Gambetta, Bancel, Picard et Jules Simon, qui avaient opté pour les départements, trois furent élus le 22 novembre. C'étaient Rochefort, l'ennemi personnel de la dynastie, Crémieux et Emmanuel Arago.

Aux élections qui suivirent, le 6 et le 7 décembre, la quatrième circonscription de Paris nomma Glais-Bizoin, parlementaire, mais ennemi de Napoléon III, aussi acharné que Rochefort.

Ces élections se firent également sans que l'ordre fût troublé. Le discours que Napoléon III prononça, le 29 novembre, à l'ouverture des Chambres, fut assez découragé, malgré certaines phrases fières et sonores. L'Empereur n'avait plus confiance dans la majorité du Corps législatif ; et il savait mieux que personne combien son ministère du 17 juillet était insignifiant. L'Impératrice Eugénie, qui était à l'inauguration du canal de Suez n'assistait pas à l'ouverture des Chambres, et l'Empereur se trouvait plus maître que jamais de suivre ses inspirations. Maintenant qu'il n'était pas tourmenté sans relâche par le parti belliqueux de la cour, il reconnaissait fort bien que son intérêt était de faire des concessions libérales. L'orage se taisait pour un instant, mais il était hors de doute qu'il recommencerait dès que les élections seraient validées.

Dans ces circonstances, l'Empereur prit conseil de lui-même, et, César responsable, il trouva bon de donner de son plein gré à la France le régime parlementaire qu'on lui demandait. Mais il n'en voulait pas moins rester le César démocratique élu.

Le 27 décembre, il chargea M. Émile Ollivier de former un nouveau ministère, après avoir engagé l'ancien à donner sa démission.

Il faut maintenant que nous présentions au lecteur Émile Ollivier, l'homme qui a exercé une si funeste influence sur les affaires de la France; nous serons juste pour lui ainsi que pour la nation sur laquelle il a appelé tant de malheurs.

Émile Ollivier, fils du vieux républicain Démosthènes Ollivier, est né à Marseille le 2 juillet 1825. Il débuta, en 1847, comme avocat au barreau de Paris. L'année suivante éclatait la révolution qui renversa Louis-Philippe, et Ledru Rollin, l'ami de son père, nomma le jeune Ollivier

commissaire général de la République dans le département des Bouches-du-Rhône. Ollivier a dit lui-même quelle activité il déploya dans cette position, et ses flatteurs, lorsqu'il fut au pouvoir, n'eurent pas de termes assez pompeux pour vanter cette activité. Longtemps avant que l'on pût songer à voir jamais Émile Ollivier ministre de Napoléon III, des témoins impartiaux de cette époque-là nous disaient qu'Ollivier n'avait fait que du mal à Marseille par sa jeunesse et son immense vanité. Cavaignac rappela bientôt de son poste périlleux le jeune et précoce héros, et le nomma préfet dans le département plus facile de la Haute-Marne.

L'élection de Napoléon à la présidence de la République termina brusquement la carrière administrative d'Ollivier, qui rentra au barreau. Il s'y acquit un renom mérité. Il avait des instincts libéraux, et il obtenait de l'influence lorsqu'il s'y livrait complétement.

Cela lui valut d'être nommé député en 1857 dans la troisième circonscription de la Seine. Il fit partie du petit groupe des « cinq » qui représentaient seuls alors l'opposition, au milieu de la masse de mameluks du second Empire, et il fut l'orateur le plus brillant de ce groupe, parce qu'il était encore plein de l'enthousiasme libéral de la jeunesse qui abandonnait déjà ses collègues, plus âgés et trop avocats.

Cependant on observa bientôt qu'Ollivier n'était pas insensible au désir de plaire également à la majorité. L'approbation générale lui était si douce qu'il devint de plus en plus modéré, d'après l'expression d'alors. Lorsqu'il fut réélu, en 1863, sa tendance à se rapprocher de la droite devint chaque jour plus forte ; la modération s'empara complétement de lui et, dans la session de 1866 à 1867, il se sépara tout à fait de la gauche. C'est de cette époque que datent ses rapports personnels avec l'empereur Napoléon. Après la lettre impériale du 19 janvier 1867, Ollivier soutint ouvertement l'Empire. Il se figurait, dans la haute opinion qu'il avait de lui-même, qu'il pourrait parlementariser l'Empire. A partir de ce moment, il fut question, à

tous les changements de ministère, soit de l'y faire entrer comme membre, soit de le charger d'en constituer un nouveau. Mais la chose en restait là. Quoique Ollivier eût déclaré hautement sa rupture avec la gauche, il n'en avait pas moins des accès passagers de libéralisme, ce qui le rendait suspect aux mameluks-arcadiens de la droite et du parti de la Cour, ainsi qu'à M. Rouher. Ils s'en seraient fait volontiers un instrument, mais ils répugnaient à lui donner une influence sur les destinées de l'Empire.

En mars 1869, Ollivier publia un écrit « le 19 janvier », dans lequel il cherchait à se justifier devant la démocratie française et à préparer sa réélection dans Paris. Il n'y fut cependant point renommé ; traité partout de « traître », il n'obtint que 12,848 voix, tandis que son adversaire Bancel en avait 22,848. En revanche, Ollivier fut élu dans le département du Var.

Irrité de son échec à Paris, Ollivier se jeta de plus en plus dans les bras de l'entourage de l'Empereur, et après la lettre impériale du 27 décembre 1869, il entreprit de former un nouveau ministère. — Ce n'est pas seulement dans les affaires criminelles que l'on peut dire : Cherchez la femme ! Ollivier, encore jeune homme, avait épousé une fille du pianiste Liszt et de la comtesse d'Agoult (Daniel Stern). Cette femme, qui mourut du reste en 1862, eut avec sa coterie une pernicieuse influence sur son mari, auquel on ne peut refuser de nobles instincts. En septembre 1869, Ollivier se remaria avec la fille d'un riche négociant de Marseille. Il avait accepté en 1865 l'emploi de commissaire du vice-roi (ou khedive) d'Egypte dans les affaires du canal de Suez, avec 30,000 francs d'appointements par an, et il dut en conséquence fermer son cabinet d'avocat à Paris.

Ollivier, dont la droite et la gauche se défiaient également, ne composa pas sans difficultés son nouveau ministère qui devait être avant tout parlementaire. Il parvint cependant à le constituer, le 2 janvier 1870, de la manière suivante :

Ollivier, garde des sceaux, ministre de la justice et des cultes;
Comte Napoléon Daru, aux affaires étrangères;
Chevandier de Valdrôme, à l'intérieur;
Buffet, aux finances;
Lebœuf, à la guerre;
Rigault de Genouilly, à la marine;
Segris, à l'instruction publique;
Marquis de Talhouët, aux travaux publics;
Louvet, à l'agriculture et au commerce;
Maréchal Vaillant, ministre de la maison de l'Empereur;
Maurice Richard, aux beaux-arts;
De Parieu, présidant le Conseil d'Etat.

Le Corps législatif fournissait à ce nouveau ministère: MM. Ollivier, Daru, Chevandier de Valdrôme, Buffet, Segris, de Talhouët, Louvet et Richard.

Le comte Daru, né en 1807, sorti de l'École polytechnique en 1828, servit avec distinction comme officier d'artillerie et s'attacha de tout cœur à la dynastie des Orléans. Il accepta cependant la République; mais après le coup d'Etat de 1851, qui ne lui fit pas grâce de l'emprisonnement, il rentra dans la vie privée et ne se représenta qu'en 1869 aux élections du Corps législatif.

Chevandier de Valdrôme, personnage sans opinions bien arrêtées, fut envoyé au Corps législatif en 1859 par le département de la Meurthe, comme candidat du Gouvernement; il fut toujours réélu depuis et toujours dans la même qualité.

Buffet, né en 1818, avocat, homme d'ordre, adversaire déclaré du socialisme, fut nommé représentant du peuple en 1848, devint ministre du président Louis-Napoléon, dont il se sépara lorsque celui-ci préparait le coup d'Etat, et resta ensuite longtemps éloigné des affaires. Il ne rentra au Corps législatif qu'en 1864, et y devint l'un des principaux représentants de l'opposition dynastique qui voulait l'Empire avec des institutions parlementaires. Il déploya

une activité remarquable à l'occasion de l'interpellation des Cent Seize.

Segris, né en 1811, avocat, fut élu au Corps législatif en 1859 et y suivit la même direction que Buffet.

Le marquis de Talhouët-Roy, né en 1818, est l'un des trois ou quatre plus grands propriétaires fonciers de France. Député en 1849, il protesta en 1851 contre le coup d'Etat, fut emprisonné pendant quelques jours, et réélu néanmoins en 1852, sans opposition de la part du Gouvernement. Aux élections de 1869, il se présenta comme candidat de l'opposition libérale et, lorsque la Chambre recouvra le droit de nommer elle-même son bureau, il fut élu vice-président.

Louvet, né en 1806, banquier, fut nommé représentant du peuple en 1848. Il suivit constamment la politique de Napoléon, aussi bien avant qu'après l'Empire. Néanmoins il fut un des signataires de l'interpellation des Cent Seize.

Maurice Richard, né en 1832, fils d'un riche agent d'affaires, avocat, fut nommé pour la première fois au Corps législatif en 1863, et suivit constamment la politique d'Ollivier, qui créa exprès pour lui, en 1870, l'inutile ministère des beaux-arts.

Le but déclaré du ministère Ollivier était de marier l'Empire avec des institutions parlementaires, et de donner à la France la liberté politique.

Il y parut fort peu d'abord; et l'on ne vit que des réformes utiles mais sans importance au ministère de la justice. Le ministère eut du reste un accident au début de sa carrière. Le prince Pierre-Napoléon tua chez lui d'un coup de révolver le jeune journaliste Victor Noir (de son vrai nom Iwan Salmon). La presse radicale exploita cet accident contre la dynastie que le ministère Ollivier devait consolider d'une nouvelle manière. Le député Rochefort s'exprima avec une violence extrême dans un journal qu'il venait de fonder, *la Marseillaise*. Il y eut en outre des scènes tumultueuses à l'enterrement de Victor Noir.

Ollivier crut devoir faire preuve « d'énergie », pour

mériter le respect de ses ennemis dans l'entourage de l'Empereur, dont le plus important et le plus habile était M. Rouher.

Il fit arrêter le prince Pierre et le traduisit devant la haute cour de justice qui fut réunie à Tours. Ce procès se termina par un acquittement du prince.

Il en fut autrement du député Henri Rochefort : Ollivier demanda à la Chambre l'autorisation de poursuivre Rochefort, et la majorité l'accorda avec joie, car elle détestait le « rouge faiseur de scandale ». Rochefort fut condamné à six mois de prison et 3,000 fr. d'amende, et Ollivier ne perdit pas de temps pour faire exécuter le jugement. Le 7 février 1870, Rochefort fut enfermé à Sainte-Pélagie.

La comparaison de la conduite envers le prince Pierre d'un côté et Rochefort de l'autre excita dans Paris du mécontentement.

A la fin de mars 1870, le ministère était d'accord sur les modifications qu'il lui semblait nécessaire d'apporter à la constitution dans un sens parlementaire.

Il ne s'agissait plus que de savoir sous quelle forme ces modifications seraient accordées et rédigées.

Les vrais parlementaires demandaient qu'elles fussent soumises à la discussion du Sénat et du Corps législatif, pour être ensuite promulguées par le Gouvernement telles qu'elles sortiraient de cette discussion.

Tout autre était l'opinion des césaristes, qui continuaient d'exercer la plus grande influence sur l'Empereur, et à la tête desquels était M. Rouher.

L'avis de ces messieurs — et de ces dames — était que ce projet de modifier la constitution devait être traité constitutionnellement ; c'est-à-dire qu'il devait, d'après la constitution en vigueur, être d'abord soumis au Sénat et ensuite à la sanction d'un plébiscite. Du reste quelques droits législateurs que l'Empereur consentît à accorder aux deux Chambres, il devait toujours se réserver celui d'en appeler à un plébiscite.

Cette opinion plaisait à l'Empereur. Elle ne pouvait pas

plaire à M. Emile Ollivier, qui s'était prononcé si souvent, dans ses discours et ses écrits, contre l'institution du plébiscite, — et cependant il se soumit à la volonté de ses adversaires qui lui représentaient journellement qu'il devait prouver son attachement à l'Empire par ses actes s'il voulait qu'on y crût ; et que cela n'avait pas encore eu lieu d'une manière satisfaisante. Lorsque Ollivier se fut soumis, amis et ennemis ne manquèrent pas de dire qu'il ne l'avait fait que pour rester ministre. Nous ne sommes pas de cet avis. M. Ollivier est malade, il souffre de la macromanie (1), et comme il est en outre disposé à croire, comme tous les avocats, qu'on peut, avec un peu d'habileté dialectique, donner à chaque chose le tour que l'on veut, il était persuadé qu'il serait capable, même en admettant le plébiscite, de transformer le césarisme en régime parlementaire. Etrange rêveur !

Plusieurs de ses collègues n'acceptèrent pas la chose avec un cœur aussi léger que M. Ollivier : le comte Daru et M. Buffet déclarèrent qu'ils ne voulaient sous aucun prétexte admettre le principe du plébiscite, et ils annoncèrent qu'ils donneraient leur démission dans le cas où ce principe serait conservé dans la nouvelle constitution. Talhouët se rangea à leur avis, mais il consentit à rester au ministère jusqu'après le plébiscite pour ne pas lui causer d'avance des embarras.

Le 13 avril, le Corps législatif fut prorogé jusqu'après le plébiscite afin de ne rien gêner. Le 14 avril, le Sénat commença la discussion des changements proposés par le ministère, et dont la commission avait jugé à propos de faire une constitution complète et entièrement nouvelle.

Ce n'est que le 25 avril que le *Journal officiel* annonça la démission, depuis longtemps donnée, de MM. Daru et Buffet. Le ministère resta provisoirement incomplet ; Ollivier se chargea momentanément de l'intérieur, Segris des

(1) C'est la manie d'être un grand homme.
(*Note du traducteur.*)

finances, et Maurice Richard joignit l'instruction publique à son lourd fardeau des beaux-arts.

Le 23 avril, parut le décret qui fixait le plébiscite au 8 mai. Les réunions politiques s'ouvrirent aussitôt comme avant les élections.

Toute la presse indépendante, voyant qu'elle ne pouvait plus empêcher le plébiscite, conseilla de s'abstenir ou de voter non !

Que pouvait-on attendre du plébiscite ? Il est certain que les candidats officiels n'avaient eu qu'une très-faible majorité aux élections de 1869. Mais alors les candidats officiels étaient très-nombreux, tandis qu'aujourd'hui il n'y en avait qu'un seul, l'Empereur lui-même, lequel était aimé du peuple des campagnes, et cela pour des raisons faciles à concevoir.

Comment des paysans sans instruction, que le Gouvernement n'avait jamais crus capables de nommer eux-mêmes leurs députés sans qu'il les dirigeât, pourraient-ils voter par *oui ! ou* par non ! sur une constitution de 45 articles ? Ils voteraient réellement pour ou contre l'Empereur et sa dynastie. Tout observateur impartial devait se dire que l'Empereur aurait la majorité.

Il importait donc seulement aux adversaires du césarisme que cette majorité ne fût pas trop écrasante, pour que le césarisme ne s'en prévalût pas pour faire des folies. Les adversaires modérés et intelligents du césarisme ne travaillèrent absolument qu'à cela. Le résultat des votes devait dépendre en grande partie de l'action officielle qui serait exercée sur le peuple souverain.

Ollivier s'était naguère énergiquement prononcé contre les candidatures officielles, contre toute ingérence officielle dans les élections, action qui a toujours une très-grande puissance à cause de l'incroyable centralisation administrative de la France.

Condamné fatalement par sa situation à toujours faire le contraire de ce qu'il avait auparavant reconnu pour juste et bon, Ollivier travailla activement pour le plébiscite. Le

ministre de l'intérieur recommanda aux préfets, avec plus d'insistance que ne l'avait jamais fait le bureaucrate césariste Forcade, de déployer une activité dévorante afin d'obtenir une grande majorité de oui !

Malgré cela l'Empereur et son entourage n'étaient pas tranquilles.

Les journaux officieux publiaient tous les jours que le vote du plébiscite allait décider de la paix : s'il y avait une grande majorité de oui, la paix serait assurée ; si le contraire avait lieu, l'Empire devrait avoir recours à d'autres moyens pour se raffermir, par exemple à une guerre sur le Rhin. L'effet de cette argumentation a été immense, ce qui est la meilleure preuve que toute la France voulait alors la paix.

La presse indépendante renversait la proposition. Elle disait qu'une grande majorité pour la nouvelle constitution donnerait au césarisme de nouveaux pouvoirs pour entreprendre d'autres expéditions dans le genre de celle du Mexique. Une majorité modeste le rendrait au contraire réservé et l'engagerait à refondre la constitution comme il l'avait promis.

Grâce à la Providence et au préfet de police Pietri, on découvrit un complot et un attentat. Le 29 avril, on arrêta un certain Beaury, jeune homme débauché, déserteur de l'armée française, qui revenait de Belgique avec le dessein d'assassiner l'Empereur. Comme cela semblait encore insuffisant, on ajouta à l'attentat prétendu un complot qui devait avoir pour objet de renverser la constitution de la France

Le 5 mai, c'est-à-dire deux jours avant le plébiscite, et dans la période de temps où les réunions politiques ne pouvaient plus avoir lieu, on publia un rapport du procureur général Grandperret, suivi des résolutions du garde des sceaux Ollivier et de l'Empereur. On peut dire que c'était l'acte le plus impudent de cette espèce que l'on eût jamais vu ; attentat, complot, tous les forfaits possibles s'y trouvaient mélangés ; les rapports des espions de police étaient

entremêlés de faits en petit nombre ; la société internationale des travailleurs jouait un rôle inouï dans ce complot; bref, ce travail blessait d'une manière incroyable la bienséance et la raison.

Néanmoins le coup porta. Le vote sur les 45 paragraphes de la nouvelle constitution passa tout à fait au second plan et la question fut ainsi posée pour la masse des Français : voulait-on voter le 8 mai pour Napoléon III ou pour le déserteur Beaury qui aurait voulu l'assassiner.

Ils votèrent pour Napoléon III contre le déserteur Beaury.

Quelques points noirs se montraient cependant sur ce ciel bleu. Paris et presque toutes les grandes villes n'avaient pas donné la majorité à l'Empereur ; l'armée que l'on fit voter cette fois, dans des comices particuliers, avait eu un bon sixième de non ! c'est-à-dire de voix qui s'étaient prononcées contre l'Empereur ; et, à l'occasion du plébiscite, il y avait eu dans les casernes des scènes incompatibles avec les idées que l'on a habituellement de la discipline militaire.

Quoi qu'il en soit, l'Empire avait obtenu une immense majorité, telle qu'il ne pouvait pas l'espérer d'après les élections de 1869.

Ce n'était pas sans raison que les journaux libéraux redoutaient une grande majorité de oui, en disant que cela voudrait dire la guerre. On parlait déjà quoique en secret, avant le plébiscite, de l'envoi du duc de Persigny à Berlin. Il devait y demander l'exécution complète du traité de Prague avec une hauteur qui forcerait la Prusse à la guerre.

Cette affaire fut mise de côté après le plébiscite, grâce surtout à l'Empereur, qu'il faut, pour être juste, séparer du parti de la cour ; qui connaissait mieux l'Allemagne qu'elle n'est connue généralement en France ; qui eût fait volontiers une guerre victorieuse pour donner à sa race un nouveau relief, mais gardait jusqu'à la dernière heure des doutes sur la supériorité militaire des Français en face des Allemands.

Après le plébiscite, un décret du 15 mai compléta le mi-

nistère, mutilé par la démission de Daru, de Buffet et de Talhouët, et nomma le duc de Gramont aux affaires étrangères, le député Mège à l'instruction publique, et le député Plichon aux travaux publics. — Remarquons que, le même jour, l'administration des haras fut distraite du ministère des beaux-arts et passa au ministère de l'agriculture et du commerce. Disons encore que le ministère des beaux-arts, qui prit dès lors le titre de ministère des sciences et des beaux-arts, reçut en compensation l'Institut impérial de France, l'Académie impériale de médecine, le service des bibliothèques de Paris et des départements, des sociétés savantes, de leurs journaux et de tout ce qui s'y rattache et dépendait jusque-là du ministère de l'instruction publique.

Des nouveaux ministres le plus remarquable est le duc de Gramont, à cause du rôle si court, mais si terrible pour la France, qu'il était appelé à jouer au ministère.

Le duc Anton-Agénor-Alfred de Gramont, prince de Bidache, est né le 14 août 1819. Son éducation fut entièrement légitimiste et l'entraînait vers le comte de Chambord, Henri V. Il entra à l'Ecole polytechnique en 1837, en sortit comme sous-lieutenant à l'Ecole d'application d'état-major, mais il donna sa démission la même année, 1840, pour se retirer dans ses terres. Des influences cléricales le firent sortir de sa retraite après le coup d'Etat de 1851, et, sans avoir subi la préparation nécessaire, il suivit, dans la carrière diplomatique, l'étoile de Napoléon. Il fut successivement envoyé à Cassel, Stuttgart, Turin, Rome et Vienne. Pendant cette période d'activité, ce diplomate avait eu deux fois l'occasion de prouver son habileté, en 1860 à Rome et en 1866 à Vienne. Chaque fois il ne sut rien de ce qui se passait autour de lui, et il devait commettre la même faute en 1870, avec de terribles conséquences. Lorsque le duc de Gramont entra au ministère, ses flatteurs vantaient sa force corporelle : il ployait, disaient-ils, un napoléon dans ses doigts ; de la force de son esprit ils ne disaient pas mot.

M. Mège, avocat, ami de M. Rouher, est né en 1817, et fut élu député pour la première fois en 1863 comme candi-

dat officiel. Il appartenait à la droite césariste, et n'en signa pas moins en juillet 1869, comme vice-président du Corps législatif, l'interpellation des Cent Seize, — preuve que les césaristes les plus extrêmes en venaient à douter du maintien du césarisme absolu.

M. Plichon, né en 1814, était déjà député sous la monarchie de juillet. Il est avocat, clérical et protectioniste à la manière de M. Pouyer-Quertier. En 1857 il fut nommé à une grande majorité dans le département du Nord comme candidat de l'opposition. Il signa cependant en 1869 l'interpellation des Cent Seize.

Tout bien considéré, on peut dire que ces trois nominations altéraient le ministère Ollivier dans un sens clérical-césariste. Si M. Ollivier s'était retiré avant le plébiscite ou même devant ces nominations, il lui serait sans doute beaucoup pardonné. Il aurait en effet toujours le droit de dire : J'ai cru que la liberté était compatible avec l'Empire, et, dans cette croyance, j'ai laissé dire beaucoup de mal de moi ; maintenant qu'il me faut avouer que je me suis trompé, je dépose mon portefeuille de ministre et mon couteau à papier sur l'autel de la patrie.

Émile Ollivier resta ministre.

Après avoir suivi jusque-là l'histoire politique de la France, nous allons étudier l'histoire de son armée de 1866 à 1870.

---

## III. — Histoire de l'armée française de 1866 à 1870 (1).

Dans les circonstances les plus ordinaires, une armée a toujours besoin d'un travail continuel, quelle que soit du

(1) Les Allemands ont tant écrit sur l'armée française depuis quelques années que mon chapitre, sur cette armée, semblera presque une témérité ; je m'expose néanmoins à ce reproche sans trop de souci et même avec le sentiment d'un devoir accompli. Je serai aussi bref que

reste son organisation, parce que le personnel et le matériel s'usent et doivent être complétés et préparés pour un usage sérieux.

A la suite de grands changements politiques à l'intérieur et à l'extérieur, ou de nouvelles découvertes importantes, ce travail est augmenté et activé. Le personnel existant doit être remanié, le matériel en service est en partie mis de côté et remplacé par un autre d'une nouvelle espèce. On parle alors de réorganisation, d'un nouvel armement, d'un nouvel équipement de l'armée. Ces opérations peuvent être entreprises, sans pour cela que l'Etat qui les entreprend ait devant les yeux une guerre prochaine.

Aucune armée actuelle, quelque argent qu'on ait dépensé pour elle pendant de longues années de paix, ne peut entrer en campagne sans une préparation particulière. Chaque armée a besoin d'un travail spécial pour être prête à faire la guerre, pour se mobiliser, travail qui prend plus ou moins de temps en raison du plus ou moins de perfection de l'organisation, mais qui, dans tous les cas, exige

possible et ne parlerai que de ce qui me paraîtra digne d'être signalé. Dans chacune des dernières années j'ai passé au moins quatre mois en France, et des officiers français de tout grade m'ont souvent dit que je connaissais mieux qu'eux l'ensemble de l'armée française. Des nombreux amis que j'avais dans cette armée, beaucoup dorment sous le sol glacé des champs de bataille, d'autres ont un sort plus triste encore. L'un des premiers qui prévoyait, sans la désirer, la guerre avec l'Allemagne, me disait en 1868 : Vous serez juge du camp ! — J'exécute son testament. — Le citoyen suisse, tout en conservant la liberté républicaine et la neutralité de son pays, a le droit, non-seulement de secourir les souffrances matérielles des hommes des deux nations en guerre, mais encore celui de leur rendre justice. J'use d'autant plus librement de ce dernier droit que j'estime et j'aime les deux nations, que je suis persuadé que cette guerre, quelle qu'en soit la fin, est un malheur, qu'aucun des deux peuples ne la désirait et qu'elle a été amenée par l'organisation défectueuse de l'Europe moderne, dont les aspirations sont tout autres que les formes accidentelles dans lesquelles elles sont confinées.

W. R.

Novembre 1870.

quelques semaines. Les travaux de mobilisation et de réorganisation sont assez faciles à distinguer entre eux pour les gens du métier ; mais ils sont aussi faciles à confondre pour les profanes.

Dans un temps de troubles, cette confusion est d'autant plus facile que les travaux de réorganisation prennent alors fréquemment un caractère qui les rapproche des travaux de mobilisation.

La réorganisation de l'armée française, commencée dans l'automne de 1866, fut poussée avec activité à l'entrée du maréchal Niel au ministère de la guerre, et, pendant l'affaire du Luxembourg, les travaux de réorganisation et de mobilisation marchèrent tellement de front qu'il était difficile de les distinguer entre eux.

D'après la situation qu'avait créée, ou, pour mieux dire, qu'aurait dû créer la réduction de novembre 1855, l'infanterie de l'armée française se composait, comme auparavant, de la garde et de la ligne.

L'infanterie de la garde comptait :

1 régiment de gendarmerie,
3 régiments de grenadiers,
4 régiments de voltigeurs,
1 régiment de zouaves,
1 bataillon de chasseurs à pied.

Après la réduction de 1865, le régiment de gendarmerie de la garde conservait deux bataillons à six compagnies, chaque compagnie de 3 officiers et 83 hommes. Chaque régiment de voltigeurs ou de grenadiers avait trois bataillons à sept compagnies de 3 officiers et 92 hommes. Le régiment de zouaves conservait ses deux bataillons à sept compagnies du même effectif ; le bataillon de chasseurs, dix compagnies de 3 officiers et 79 hommes.

La gendarmerie de la garde ne faisait pas, à proprement parler, le service de troupes de campagne (1). En outre,

(1) Le régiment de gendarmerie de la garde fut définitivement licencié en 1869.

l'infanterie de la garde n'était jamais au complet, et c'est tout au plus si elle pouvait mettre en ligne 15,000 hommes. L'infanterie de ligne comprenait en 1866 :

100 régiments d'infanterie de ligne,
20 bataillons de chasseurs à pied,
3 régiments de zouaves,
3 régiments de tirailleurs algériens (turcos),
1 régiment étranger,
3 bataillons d'infanterie légère d'Afrique,
7 compagnies de discipline,
2 compagnies de vétérans,
1 bataillon de sapeurs-pompiers et un régiment de garde municipale de Paris.

Le gros de cette infanterie se composait des 100 régiments de ligne, et c'est d'eux que le Gouvernement s'occupa le plus à partir de l'automne de 1866.

Avant la réduction de 1865, chaque régiment d'infanterie de ligne renfermait vingt-quatre compagnies, réparties, sur le pied de paix, dans trois bataillons de huit compagnies chacun. De ces huit compagnies, la première était compagnie de grenadiers et avait la droite du bataillon ; une deuxième, formée des soldats d'élite de petite taille (voltigeurs), avait la gauche du bataillon ; les six autres compagnies, de fusiliers ou du centre, se numérotaient de 1 à 6.

En cas de mobilisation, les 5e et 6e compagnies du centre étaient distraites de leurs bataillons respectifs et formaient le bataillon de dépôt du régiment.

Le régiment se composait alors de trois bataillons actifs renfermant chacun une compagnie de grenadiers, une de voltigeurs et quatre du centre, et d'un bataillon de dépôt de six compagnies de fusiliers qui servaient à occuper les places fortes, à fournir les hommes de remplacement et à rendre d'autres services analogues.

La réduction de 1865 supprima dans chaque régiment la 5e et la 6e compagnie du 3e bataillon de paix, et le régiment

n'eut plus alors que vingt-deux compagnies au lieu de vingt-quatre.

Lorsque le maréchal Niel s'occupa de réorganiser l'armée, il voulut d'abord, par un décret du 27 février 1867, former les régiments de deux bataillons actifs à huit compagnies chacun, et d'un bataillon de dépôt à six compagnies. Les bataillons actifs conservaient seuls des compagnies d'élite, grenadiers et voltigeurs. En cas de guerre, le régiment devait être porté à trois bataillons actifs de sept compagnies, et un bataillon de dépôt de six compagnies, en tout vingt-sept. Les deux premiers bataillons actifs seulement devaient avoir des compagnies d'élite, et l'effectif de chaque compagnie devait être augmenté de manière à porter l'effectif du bataillon à peu près à celui du bataillon prussien, mille hommes.

En fait, cette augmentation d'effectif des bataillons ne pouvait être obtenue rapidement avec le système militaire français. Aussi, pendant l'affaire du Luxembourg, Niel revint-il simplement à l'ancienne organisation, telle qu'elle existait avant la réduction de novembre 1865. Un décret du 4 avril 1867 rendit à chaque régiment les deux compagnies qui avaient été supprimées.

Par décret du 22 janvier 1868, les compagnies d'élite furent complétement supprimées, et les soldats d'élite furent répartis également dans les compagnies des bataillons actifs comme soldats de première classe. Le maréchal Niel avait eu cette idée-là dès le principe, mais il s'était heurté à de fortes résistances ; cette mesure fut encore vivement critiquée lorsqu'elle fut décrétée, bien qu'elle eût des avantages incontestables, puisqu'elle mettait un terme à l'appauvrissement des compagnies du centre.

Le régiment se composait dès lors, sur le pied de paix, de trois bataillons à huit compagnies chacun ; sur le pied de guerre chaque bataillon donnait ses 7e et 8e compagnies pour former un bataillon de dépôt, de sorte que chacun des bataillons mobilisés conservait six compagniès. Toute l'infanterie de ligne reçut l'épaulette rouge, qui était jus-

qu'alors le signe distinctif des grenadiers, et sa tunique fut allongée. La force de la compagnie d'infanterie sur le pied de guerre était fixée à 3 officiers et 112 hommes.

Un bataillon mobilisé avait donc 672 hommes, sans compter les officiers. Les bataillons actifs des 100 régiments de ligne donnaient alors un total de 201,600 hommes, et les bataillons de dépôt 67,200 hommes en leur donnant le même effectif qu'aux bataillons de guerre.

Un bataillon de chasseurs à pied a, sur le pied de guerre, six compagnies actives et deux de dépôt. Les vingt bataillons de guerre donnent 13,440 hommes et les vingt divisions de dépôt 4,480.

Chacun des trois régiments de zouaves a vingt-sept compagnies, dont trois bataillons de guerre à sept compagnies et un bataillon de dépôt à six compagnies. Ces trois régiments mettent en campagne 5,985 hommes, et conservent au dépôt 1,710 hommes.

Chaque régiment de tirailleurs algériens, ou turcos, avait, avant la réduction de 1865, vingt et une compagnies seulement; mais pendant qu'on réduisait alors l'effectif des troupes européennes, on porta chaque régiment de turcos à vingt-huit compagnies pour faire entrer, disait-on, la population indigène d'Algérie dans le recrutement de l'armée en plus grande proportion. Chaque régiment de turcos eut par suite quatre bataillons de guerre à six compagnies et un bataillon de dépôt à quatre compagnies, ce qui donnait pour les trois régiments 7,660 hommes de troupe mobilisés et 1,260 de dépôt.

Le régiment étranger avait été porté, pendant la guerre du Mexique, à huit bataillons dont deux de dépôt. Il subit de grandes pertes dans cette campagne, après laquelle un décret du 4 avril 1867 le réduisit à quatre bataillons dont un de dépôt; chaque bataillon conservait six compagnies. Le régiment étranger eut alors le même effectif qu'un régiment de ligne : 2,016 hommes pour la campagne et 672 pour le dépôt.

Les bataillons d'infanterie légère d'Afrique, les troupes

de discipline, vétérans, pompiers et gardes de Paris n'entrent pas dans notre cadre.

Il résulte de ce qui précède que l'infanterie française avait normalement sur le pied de guerre 247,381 hommes pour la campagne et 75,592 pour les dépôts, ce qui donne un total de 322,973 combattants.

Pour donner à l'infanterie son nouvel armement, on fit à partir de 1866, des commandes de fusils Chassepot en France et à l'étranger. En 1868, la fabrication des armes en grand était si bien installée que les manufactures françaises de Saint-Étienne, Tulle, Châtellerault et Mutzig pouvaient fournir ensemble, par jour, 1,600 chassepots et plus de 500 fusils à tabatière. Tant que vécut le maréchal Niel, la fabrication des armes fut poussée très-activement ; mais lorsque le maréchal Le Bœuf prit le ministère de la guerre, au mois d'août 1869, elle se ralentit beaucoup pour des raisons d'économie.

Les opinions furent très-partagées au début sur la valeur du fusil Chassepot, qui rencontra même de nombreuses critiques chez les officiers français ; mais, en 1869, tout le monde reconnut enfin que c'était une arme excellente et décidément supérieure au fusil à aiguille prussien.

On avait d'abord eu l'intention de donner aux chasseurs à pied le fusil à tabatière, qui a un plus gros calibre ; mais on revint bientôt de cette idée pour leur donner le chassepot, de sorte que l'armement de l'infanterie de ligne fut complétement uniforme.

Comme on peut tirer 11 coups par minute avec le fusil Chassepot, les officiers français craignaient que leurs soldats à l'humeur remuante ne dépensassent trop vite leurs munitions si on ne leur donnait pas un grand nombre de cartouches. Cette crainte n'était pas sans fondement ; on donna donc à chaque homme 90 cartouches en 10 paquets, et on inventa en outre de petites voitures de munitions à deux roues, pour suivre de près l'infanterie. Chacune de ces voitures était attachée à un ou deux bataillons ; elle contenait environ 11,000 cartouches Chassepot réparties dans dix

caisses placées de champ et faciles à enlever isolément. On chercha enfin, par une bonne instruction du tir à la cible, à empêcher les hommes d'épuiser trop vite leurs munitions ; néanmoins, les officiers supérieurs eux-mêmes s'écartèrent souvent, dans la pratique, des principes qu'ils avaient recommandés en théorie.

Les Français divisent depuis longtemps leur cavalerie en trois armes :

Grosse cavalerie ou de réserve: cuirassiers et carabiniers;

Cavalerie de ligne : dragons et lanciers ;

Cavalerie légère : chasseurs, hussards, chasseurs d'Afrique, guides et spahis.

Après la réduction de novembre 1865, qui atteignit profondément la cavalerie, celle de la garde se composait de :

Grosse cavalerie : 1 régiment de cuirassiers et 1 de carabiniers ;

Cavalerie de ligne : 1 régiment de lanciers, 1 de dragons ;

Cavalerie légère : 1 régiment de chasseurs, 1 de guides.

On pouvait ajouter à ces 6 régiments 1 escadron de cent-gardes, véritable troupe de palais, et 1 escadron de gendarmes d'élite qui n'étaient pas non plus destinés au service de campagne.

Chacun des 6 régiments ci-dessus devait former 4 escadrons de guerre ; ceux de cavalerie légère conservaient deux escadrons de dépôt, mais les 4 autres régiments n'en avaient plus qu'un seul. Cependant leur deuxième escadron de dépôt leur fut rendu le 6 février 1867.

Le reste de la cavalerie resta sur le pied suivant, après la réduction de 1865 :

Grosse cavalerie : 10 régiments de cuirassiers ;

Cavalerie de ligne : 12 régiments de dragons, 8 de lanciers ;

Cavalerie légère : 12 régiments de chasseurs, 8 de hussards, 3 de chasseurs d'Afrique, 3 de spahis ;

Les régiments de cavalerie légère conservaient 6 escadrons, les autres étaient réduits à 5. Chaque régiment devait mobiliser du reste 4 escadrons.

Le seul changement apporté à cette situation jusqu'en 1870 fut la création d'un 4e régiment de chasseurs d'Afrique, par décret du 6 février 1867.

La France avait par suite 63 régiments de cavalerie, y compris la garde.

D'après d'anciennes prescriptions, un escadron de guerre — sauf dans la garde, les spahis et les chasseurs d'Afrique, — devait avoir 7 officiers, 164 hommes et 150 chevaux.

Toute la cavalerie avait alors 38,675 chevaux et sabres dans les escadrons mobilisés, et 15,687 dans les dépôts.

Cet effectif est assez élevé, mais il était impossible de l'atteindre en cas de guerre. Diverses circonstances avaient appauvri en France la production chevaline, et l'Empire ne pouvait pas y porter remède immédiatement, malgré d'excellentes mesures qu'il prit à cet égard.

En Crimée, comme en 1859, en Italie, les régiments de cavalerie eurent rarement en campagne plus de 400 chevaux. L'expédition du Mexique causa de nouveaux vides. En 1866, les quatre escadrons de guerre d'un régiment pouvaient difficilement renfermer plus de 350 chevaux. Dès l'automne 1866, on s'occupa de combler ces vides. Des achats de chevaux, commencés au mois d'août, sur une grande échelle, n'ayant pas donné les résultats attendus, un décret du 4 avril 1867 supprima les musiques, assez nombreuses, des corps de troupes à cheval, cavalerie et artillerie, pour donner quelques chevaux de plus aux combattants.

A la même époque, on fit un essai pour employer une partie des chevaux de la grosse cavalerie aux attelages de l'artillerie, et les pertes occasionnées par là à la grosse cavalerie devaient être réparées au moyen de chevaux de gendarmes.

Les achats de chevaux commencèrent donc au mois d'août 1866, et 23 millions et demi de francs furent affectés à cet objet dans le budget extraordinaire de 1867. Pendant l'affaire du Luxembourg, de grands marchés de remonte

eurent lieu par toute la France. Comme on était pressé, on acheta un certain nombre de chevaux médiocres et parfois à des prix exorbitants.

On acheta également des chevaux en Hongrie, et des convois de ces animaux traversèrent l'Autriche et la haute Italie, du mois de juin au mois de décembre 1867, malgré les dissentiments sérieux qui dévaient exister alors entre la France et l'Italie.

Des achats de chevaux eurent lieu en outre en Angleterre et en Irlande, en Hollande et en Allemagne.

Enfin l'Algérie continua de fournir des chevaux à la cavalerie. Les chevaux barbes de cavalerie sont tous entiers. Ils sont très-résistants, presque insensibles au froid et à la chaleur ; ils se contentent de toute espèce de fourrages et sont peu sujets aux maladies. Mais ils ne conviennent qu'à la cavalerie légère, et, comme ils sont entiers, ils ne peuvent être placés avec d'autres chevaux dans le même régiment, à peine dans la même brigade. En outre, ils crient nécessairement beaucoup, ce qui importe peu pour la cavalerie qui opère dans les déserts de l'Afrique, mais ce qui a de grands inconvénients pour la cavalerie légère qui agit sur le sol coupé de l'Europe, qui doit observer l'ennemi de très-près et parfois le surprendre.

Les chevaux hongrois obtinrent généralement assez peu de crédit près des officiers de cavalerie français ; ils s'habituaient difficilement à la nourriture de France, se montraient difficiles à dresser et susceptibles aux maladies. Il n'y avait en 1869 qu'un régiment de hussards qui fut complétement monté en chevaux hongrois.

Les chevaux favoris de cavalerie légère étaient les chevaux de Tarbes. Ces chevaux, d'origine arabe, légers et élégants, avaient été gâtés sous Louis-Philippe par des croisements peu judicieux avec le cheval anglais ; mais Napoléon III s'était efforcé de réparer ce mal.

Les chevaux bretons, moins élégants, mais plus résistants que ceux des Pyrénées, étaient aussi très-estimés pour la cavalerie légère et l'artillerie à cheval.

Les chevaux les plus mélangés étaient ceux de la cavalerie de ligne, qu'on tirait de toute la France et aussi de la Hollande, de l'Angleterre et de l'Allemagne.

La grosse cavalerie recevait aussi beaucoup de chevaux de l'étranger, mais la Normandie en fournissait cependant le plus grand nombre.

Les chevaux de trait pour l'artillerie et le train venaient pour la plupart des Ardennes, de Normandie, de la Bretagne et de Faverney.

Dans les achats précipités de 1866 et 1867, il s'était glissé de mauvais chevaux dont il fallut se débarrasser quand la question du Luxembourg fut résolue pacifiquement, de sorte que l'effectif des chevaux de la cavalerie française ne s'était pas élevé à beaucoup près autant qu'on le croyait à l'étranger. Cet accroissement d'effectif ne fut réellement pas de plus de 36,000 chevaux (y compris ceux de trait), depuis le mois d'août 1866 jusqu'à la fin de 1867.

Cela permettait tout juste, en tenant compte des vides à *combler*, de mettre 500 chevaux dans les 4 escadrons mobilisés d'un régiment de cavalerie, et les dépôts ne conservaient presque pas de chevaux en service.

En 1869 et 1870, les 63 régiments de cavalerie pouvaient donc mettre en campagne environ 31,500 chevaux, en laissant dans les dépôts à peu près 12,000 chevaux, dont la moitié au plus étaient propres au service, tandis que le reste ne l'était plus ou ne l'était pas encore. En 1870, les régiments de grosse cavalerie, de cavalerie de ligne et de chasseurs d'Afrique furent mobilisés à 4 escadrons, et les autres régiments de cavalerie légère à 5 escadrons ; chaque escadron comptait 6 officiers, 120 hommes et 105 chevaux de troupe.

Dans le but d'avoir, en cas de besoin, un nombre suffisant de chevaux de trait, sans trop charger le budget, on avait adopté depuis quelque temps la mesure de livrer aux cultivateurs les chevaux de trait qu'il n'était pas indispensable de conserver à chaque démobilisation.

Cette mesure fut réglementée à nouveau par une instruc-

tion du 3 juillet 1867. Les chevaux livrés aux cultivateurs ne devaient pas avoir moins de 5 ans, et ils ne pouvaient dans aucun cas devenir leur propriété. Si un animal devenait impropre au service, il était livré aux domaines. La surveillance de ces chevaux était confiée aux dépôts de remonte. L'agriculteur devait rendre les chevaux dans un délai de 15 jours lorsqu'ils lui étaient redemandés.

Tous les cavaliers étaient armés du sabre; les cuirassiers avaient en outre le pistolet, les lanciers la lance et le pistolet, les dragons, chasseurs et hussards le fusil de dragon. Le pistolet avait été enlevé à ces trois dernières armes par un décret du 14 mai 1867. Le fusil de dragon en usage en 1870 est une arme du système Chassepot, plus courte que celle de l'infanterie et dont le levier destiné à ouvrir et fermer la chambre est recourbé.

L'artillerie subit des réductions très-importantes en 1865. Elle comprenait après cette réduction : l'artillerie de la garde, savoir : un régiment monté à six batteries, un régiment à cheval à six batteries, un escadron du train d'artillerie à deux compagnies; dans l'artillerie de la ligne : cinq régiments à pied (nos 1 à 5), à douze compagnies, pour le service des places fortes et des siéges; un régiment de pontonniers (n° 6), à douze compagnies, dix régiments montés (nos 7 à 16) à neuf batteries; quatre régiments à cheval (nos 17 à 20) à sept batteries, et six escadrons du train d'artillerie à quatre compagnies.

Bientôt après cette réduction, on créa dans chaque régiment à pied deux batteries, comme batteries montées de réserve, ce qui faisait en tout dix batteries.

Pendant la crise du Luxembourg, on créa d'abord dans chacun des régiments d'artillerie montés et à cheval une nouvelle batterie. En même temps cinq batteries au lieu de deux, dans chaque régiment à pied, furent transformées en batteries montées.

Enfin, le 13 mai 1867, on réorganisa complétement l'artillerie de la manière suivante :

*Garde.*

1 régiment monté, six batteries,
1 régiment à cheval, six batteries,
1 escadron du train de deux compagnies.

*Ligne.*

15 régiments (n$^{os}$ 1 à 15), à huit batteries montées et quatre batteries à pied,
16$^{e}$ régiment, pontonniers, à quatorze compagnies,
4 régiments à cheval (n$^{os}$ 17 à 20), à huit batteries,
2 régiments du train d'artillerie, d'abord à douze, plus tard à seize compagnies chacun.

D'après l'organisation de 1867, il y avait cent soixante-quatre batteries de campagne dont trente-huit batteries à cheval.

Lorsqu'il fut décidé que les mitrailleuses seraient données à l'artillerie, ces cent soixante-quatre batteries, chacune de six pièces, se subdivisèrent ainsi :

38 batteries à cheval de pièces de 4 rayé,
72 batteries montées de 4 rayé,
24 batteries de mitrailleuses,
30 batteries de réserve de 12 rayé.

Un profond mystère enveloppait les mitrailleuses ; il n'y avait que des officiers assermentés et un petit nombre d'artilleurs employés aux expériences de tir de Meudon qui sussent quelque chose de cette arme terrible. Nous pourrions, parlant d'expérience, raconter à ce sujet des anecdotes risibles, s'il nous était possible de rire dans cette crise de l'Europe civilisée. Les mitrailleuses terminées étaient conservées au Mont-Valérien. Si l'on faisait observer aux initiés qu'il était assez étrange de voir livrer ces pièces au moment du danger à des gens qui ne les avaient jamais vues, ils vous répondaient que les tables de tir étaient déjà préparées et qu'on n'avait pas fait autrement en 1859 avec le 4 rayé.

Les troupes du génie françaises se composent de trois régiments ; chaque régiment a deux bataillons, chaque bataillon huit compagnies dont une de mineurs et sept de sapeurs. L'une de ces dernières par régiment fut transformée en 1869 en une compagnie de chemins de fer. Le 1er régiment (de Metz) changea en outre une de ses compagnies de sapeurs en compagnie de télégraphiers.

Un décret du 29 janvier 1869 organisa le corps des équipages militaires en trois régiments à seize compagnies.

En 1868, l'armée française pouvait mettre en campagne sur le pied normal de guerre 285,000 hommes d'infanterie et de cavalerie, avec 984 pièces de canon, et elle conservait en deuxième ligne dans les dépôts 91,000 hommes d'infanterie et de cavalerie.

Sur le pied de paix, l'armée n'a pas plus des deux tiers environ de ces chiffres, et comme l'appel des réserves est loin d'être facile, malgré les améliorations introduites depuis 1868, on pouvait s'attendre qu'en cas de guerre inopinée, on n'aurait pas plus de 200,000 hommes d'infanterie et de cavalerie disponibles pour la campagne.

Ce chiffre semble bien peu de chose en raison de la population de la France, de ses ressources matérielles et intellectuelles.

C'est à ce mal que devait remédier la nouvelle loi sur l'armée, préparée depuis 1866 et promulguée le 1er février 1868 ; mais en réalité elle ne changea rien et ne créa notamment ni corps de troupes, ni cadres nouveaux dans l'armée active, de sorte que tout fut encore laissé, comme auparavant, à l'improvisation, dans le cas d'une guerre sérieuse.

La nouvelle loi militaire du 1er février 1868 divise les forces de terre de la France en : 1° armée active, 2° réserve, 3° garde nationale mobile.

Tout Français est « en principe » obligé personnellement au service militaire, soit dans l'armée active, soit dans la garde mobile.

Le recrutement se fait au moyen d'appels, d'engagements volontaires et de rengagements.

Le remplacement est permis dans l'armée active, il ne l'est pas dans la garde mobile.

L'exonération, c'est-à-dire le rachat pur et simple du service militaire en versant une certaine somme dans les caisses de l'Etat, qui fournissait,— ou ne fournissait pas,— un remplaçant, était supprimée ; ce qui abolissait la loi du 26 avril 1858 sur la caisse de la dotation de l'armée, loi qui avait exercé pendant près de 13 ans son action pernicieuse sur l'armée française. On revenait par le fait à la loi du 21 mars 1832, d'après laquelle l'homme qui est désigné pour l'armée active et qui ne veut pas y entrer se procure lui-même un remplaçant.

Le contingent de l'armée active devait être fixé chaque année par le Corps législatif, à un chiffre moyen de 100,000 hommes.

La taille était diminuée de un centimètre, de 1$^{m}$,56 à 1$^{m}$,55.

Les causes d'exemption étaient maintenues, avec cette facilité qu'un jeune homme déjà entré dans l'armée active passait immédiatement dans la réserve lorsqu'il était atteint par une de ces causes d'exemption, par exemple la mort de son père.

La durée du service, commençant le 1$^{er}$ juillet de l'année du tirage au sort, était portée à 9 ans au lieu de 7. De ces 9 années, le jeune soldat en passait 5 dans l'armée active et ensuite 4 dans la réserve.

On conservait la division du contingent en deux portions. La première portion était incorporée réellement pour 5 ans dans l'armée active, dont l'effectif était estimé à 415,000 hommes, en y comprenant les soldats par vocation et les hommes en congé temporaire ; — la deuxième portion n'était exercée que pendant 5 mois, 3 la première année et 2 la seconde, et devait du reste se tenir constamment prête à être appelée dans l'armée active.

La réserve, composée des 4 dernières années de la pre-

mière et de la deuxième portion du contingent, ne devait être appelée qu'en cas de guerre par décret impérial, et successivement par classe pour mettre l'armée active au complet. Pendant les deux dernières années de leur service, les hommes de la réserve pouvaient se marier sans permission.

Si nous admettons un contingent annuel de 100,000 hommes, il fournira d'abord 9,000 hommes à la marine; on en compte ensuite d'après l'expérience 14,416 d'engagés volontaires ou d'exemptés pour des raisons sociales, ce qui fait 13,416 hommes à déduire. Il reste alors pour l'armée active 76,584 hommes. Là-dessus, on en place environ 63,000 dans la première portion du contingent; de ces 63,000 hommes, 20,000 à peu près s'achètent des remplaçants qui ne prennent pas la charge de tout le service militaire du conscrit, mais seulement des cinq années de présence sous les drapeaux, et qui, par conséquent, doivent être comptés dans la catégorie des soldats par vocation. — Les conscrits de la première portion fournissent donc dans leur cinq années de service 215,000 hommes, et ceux de la deuxième portion 68,000 hommes, sauf déduction des pertes provenant de mort, d'infirmités, etc.

D'après les calculs les plus larges, quatre années de la réserve donnent 210,000 hommes.

On voit d'après cela que la loi du 1er février 1868 faisait extrêmement peu pour l'armée active, et qu'elle ne permettait pas surtout de réparer promptement les maux qu'avait causés la loi de la dotation de l'armée. Dans les cercles du gouvernement français, on ne croyait pas pouvoir faire disparaître avant 1877 les effets désastreux de cette loi.

Il est certain qu'on pouvait renforcer l'armée active en mobilisant les bataillons de dépôt, en en formant, comme le voulait le maréchal Niel, des régiments de marche, ne fût-ce que deux bataillons, au moyen de levées extraordinaires opérées dès le début de la guerre; mais en premier lieu, c'étaient-là des mesures improvisées, et en se-

cond lieu, il fallait remplacer par quelque chose les bataillons de dépôt des régiments, dans leur service d'instruire les nouvelles levées, de garder les places fortes, etc., etc.

C'est à cela qu'était en partie destinée la garde mobile, créée par la loi du 1er février 1868. Elle devait, en cas de guerre, garder les places fortes et les côtes, et se charger de la sûreté intérieure du pays.

Cette garde mobile, ou garde nationale mobile; devait se recruter :

1° De tous les hommes de la classe appelée, exemptés, par leur numéro, de servir dans l'armée active ;

2° Des jeunes gens du contingent exemptés pour des causes sociales ;

3° Des jeunes gens faisant partie du contingent versé dans l'armée active qui s'y feraient remplacer.

La durée du service dans la garde mobile était fixé à cinq ans. Quels que soient les calculs du Gouvernement, on ne peut pas estimer à plus de 75,000 hommes le contingent annuel versé dans la garde mobile. Ce qui fait pour cinq années 370,000 hommes.

L'appel au service de guerre de la garde mobile devait chaque fois être l'objet d'une loi ; cependant le Gouvernement était autorisé à réunir, vingt jours avant la présentation de cette loi, la garde mobile par bataillon ou batterie sur un point quelconque du département. Les officiers de la garde nationale mobile devaient être nommés par l'Empereur, les sous-officiers par l'autorité militaire des départements.

Pour les exercices, la garde mobile ne devait pas être réunie plus de quinze fois par an, et aucun exercice ne devait tenir les gardes mobiles hors de chez eux pendant plus de vingt-quatre heures.

Ces dispositions générales montrent d'une façon assez claire qu'on ne pouvait rien espérer de bon de cette garde mobile, comme organisation régulière. Le Gouvernement commença dans le Nord et dans l'Est l'organisation sur le papier ; dans l'Ouest et le Midi il se produisit aussitôt

contre cette institution une résistance qui dégénéra, dans les grandes villes, en manifestations anti-impériales.

Tant que vécut le maréchal Niel, on travailla toujours à l'organisation de la garde mobile, dont les exercices commencèrent au mois de juin 1869. Lorsque le général Lebœuf remplaça ce maréchal au ministère de la guerre, et que l'économie bourgeoise fut déclarée le grand principe d'Etat dans les choses militaires, les exercices furent interrompus. Les nominations d'officiers de la garde mobile continuèrent, mais les choix étaient faits en opposition complète avec ce principe qu'une troupe non exercée a justement besoin des meilleurs officiers pour valoir quelque chose.

Le Gouvernement français estimait l'effectif total de la garde mobile à 550,000 hommes, chiffre exagéré comme cela résulte de ce que nous venons de dire. Elle devait être formée en 318 très-forts bataillons de 8 compagnies, et 128 batteries d'artillerie de places fortes, — y compris 6 compagnies de pontonniers.

A la mort du maréchal Niel, il y avait d'à peu près formés sur le papier 142 bataillons et 71 batteries ; on avait des habillements pour environ 100,000 hommes, et le même nombre à peu près de gardes mobiles, notamment ceux des deux dernières classes dans les régions du Nord et de l'Est, étaient un peu exercés.

Comme à partir de ce moment l'on ne fit plus rien pour la garde mobile, ces chiffres représentent la situation dans laquelle la guerre de 1870 trouva cette institution.

D'après tout ce qui précède, on reconnaîtra avec nous que la loi militaire de 1868 ne procurait en fait à l'armée française, immédiatement surtout, aucun accroissement de forces, qui pût la mettre numériquement à hauteur de l'armée de la Confédération allemande du Nord.

Les Français n'ont pas, en temps de paix, une grande division permanente de leur armée. Ils possédaient cependant eux aussi un certain nombre de corps d'armée, formés soit pour deux ans; soit pour quelques mois, dans un but

d'exercices, et il existait en outre des règles assez précises pour la formation des corps d'armée.

Ces corps d'armée, ou divisions, organisés en temps de paix, étaient le corps de la garde, les armées de Lyon et de Paris, les corps réunis aux camps de Châlons, et de Lannemezan, la division de cavalerie de Lunéville.

La règle pour la formation d'un corps d'armée était :

Trois divisions d'infanterie (par exception deux ou quatre) ;

Une division de cavalerie et

Une réserve d'artillerie.

La division d'infanterie compte 13 bataillons, savoir : 1 bataillon de chasseurs à pied et 4 régiments d'infanterie à 3 bataillons ; elle se divise en deux brigades de 6 ou 7 bataillons ; d'après les idées acceptées en 1869, un régiment de cavalerie devait être attaché, comme cavalerie divisionnaire, à chaque division d'infanterie, et cela eut lieu réellement à la première série du camp de Châlons en 1869. Enfin la division d'infanterie recevait, d'après une disposition récente, 3 batteries de 6 pièces, dont 2 batteries de 4 et 1 de mitrailleuses.

La division de cavalerie reçoit généralement 4 régiments, répartis dans deux brigades, et une batterie à cheval. Si elle est destinée à opérer isolément, on lui donne une seconde batterie.

La réserve d'artillerie d'un corps d'armée ne se composait jusqu'en 1869 que de deux batteries de 12 rayé ; d'après de nouvelles décisions, elle renferme une batterie à cheval, 2 batteries de 4 et 2 batteries de 12, en tout 5 batteries.

Une compagnie de sapeurs du génie doit être attachée à chaque division d'infanterie, tandis que la réserve du corps d'armée reçoit, d'après la destination de ce corps, quelques autres compagnies de sapeurs, de mineurs et de pontonniers avec un équipage de pont.

D'après cela, un corps d'armée complet compte habituellement 39 bataillons d'infanterie, 7 régiments de cavalerie

et 15 batteries, c'est-à-dire environ 26,000 hommes d'infanterie, 3,500 hommes de cavalerie, en tout près de 30,000 hommes d'infanterie et de cavalerie, avec 90 bouches à feu.

Si l'on admet la formation de 9 corps d'armée, et que l'on veuille attacher à chacun d'eux 7 régiments de cavalerie, les 63 régiments se trouveront ainsi employés, et il ne restera plus de cavalerie pour former une réserve d'armée, ou de grands détachements pour des entreprises particulières. Il résulte donc de là que quelques corps d'armée au moins devront se contenter d'environ 4 régiments de cavalerie.

Une armée se composera d'un nombre plus ou moins grand de corps d'armée ; on lui donnera en outre une réserve générale de cavalerie et une réserve d'artillerie.

Depuis des siècles, la France est très-riche en places fortes, et elle en construisait de nouvelles sans détruire les anciennes.

Jusqu'à Louis-Philippe le système des places fortes françaises était réellement un système en cordon d'après la théorie de la triple ceinture. Sous le règne de Louis-Philippe, ce système fut transformé en un système en réseau, avec Paris pour centre.

En 1866, la France avait 88 places fortes proprement dites et 47 villes fortifiées (avec d'anciennes fortifications, quelques forts ou de vieux châteaux). Il fallait beaucoup d'argent pour entretenir à peu près en bon état cette masse de places fortes, et cela permettait peu de songer à en construire de nouvelles. Ces difficultés augmentèrent encore sous le second Empire, par suite du renchérissement de toutes choses et des matériaux de construction. En outre, depuis la guerre de Crimée jusque après la guerre d'Italie, Napoléon III était regardé comme l'arbitre incontesté de l'Europe. En présence de cette attitude de l'Europe vis-à-vis de leur Empereur et de la situation où se trouvait alors l'Allemagne, on ne saurait blâmer les Français de s'être persuadés qu'il ne pouvait pas se tirer un coup de fusil en

Europe sans leur permission ; que la France pouvait bien attaquer, mais qu'elle ne devait jamais être attaquée.

C'est pour cette raison que l'introduction des canons rayés dans les armées ne détermina pas d'abord le Gouvernement à s'occuper sérieusement des places fortes. Ce n'est que lorsque les années 1863 et 1864 eurent ébranlé la foi du gouvernement français dans sa supériorité incontestable, qu'il entreprit de faire des constructions rectificatives aux places fortes importantes. Ces corrections consistaient à mieux couvrir la maçonnerie, particulièrement les magasins à poudre, à construire des abris pour la garnison, les munitions et les approvisionnements.

En présence des frais considérables que devaient coûter ces constructions, on se demanda s'il ne vaudrait pas mieux abandonner complétement un certain nombre de places reconnues inutiles, afin d'avoir plus d'argent à dépenser dans celles que l'on conserverait. La question fut résolue affirmativement, et un décret du 26 juin 1867 supprima tout à fait certaines places, et en conserva certaines autres avec quelques restrictions. Les places déclassées appartenaient surtout à la 4e classe et n'avaient plus depuis longtemps d'importance militaire. Parmi celles de la deuxième et de la troisième classe, les places abandonnées étaient Wissembourg, Boulogne, Lauterbourg et Carcassonne.

Les nouvelles constructions commencèrent en 1868, et de préférence dans les places fortes de l'Est. Metz, Belfort et Langres furent l'objet d'une attention particulière, tandis qu'on ne faisait dans l'importante place de Strasbourg que des corrections, assez considérables il est vrai.

Nous nous réservons de parler en détail de chacune de ces places fortes et de leur influence militaire à mesure qu'elles se présenteront dans l'histoire de la guerre de 1870.

Les événements de 1866 et l'adoption du chassepot furent cause qu'on se demanda, en France comme dans le reste de l'Europe, de quelle manière la tactique allait se trouver modifiée. Ces considérations furent examinées dans

des « conférences » que le maréchal Niel fit d'abord rédiger par une commission d'officiers que présidait le général Jarras, directeur du Dépôt de la guerre.

On préparait depuis 1867 un remaniement du règlement d'infanterie ; ce travail, recommencé à trois reprises différentes, ne fut terminé qu'en 1870, peu de temps avant la guerre. On n'y remarque pas de changements très-importants. Rejetant la colonne de compagnie des Prussiens, les Français conservent le bataillon comme la seule unité tactique, et ils ont grandement raison à cause de la faiblesse numérique de leur bataillon. Le service des tirailleurs est réglementé d'une manière plus fixe. On recommande en outre, dans le nouveau règlement, l'emploi des colonnes de division (chacune de deux compagnies) ou de peloton (d'une compagnie), pour faire marcher en ligne une brigade ou une division.

Chacun des généraux qui commandèrent le camp de Châlons de 1867 à 1870, de Ladmirault, de Failly, Lebœuf, Bazaine, Bourbaki, Frossard, y manœuvra à sa manière et selon sa fantaisie, sans entrer très-avant dans les détails, de sorte qu'on ne peut pas dire que ces manœuvres aient développé un système nouveau.

Le changement le plus important pour la cavalerie, ce fut l'introduction de la cavalerie divisionnaire et l'adoption d'un fusil de cavalerie du système Chassepot. Les Français empruntèrent aussi à la cavalerie prussienne la colonne d'escadron : chaque escadron, en colonne par pelotons, est séparé de l'escadron voisin par un intervalle d'escadron plus 12 pas.

Pour l'artillerie, nous avons à mentionner l'adoption des mitrailleuses, et l'augmentation de l'artillerie donnée aux divisions et aux corps d'armée. Cette augmentation fut décrétée sous le ministère du maréchal Lebœuf. Le 8 rayé devait en outre remplacer le 12 rayé comme canon de réserve ; mais, à notre connaissance, rien n'avait encore été fait sous ce rapport en 1870.

Le maréchal Lebœuf, qu'un décret du 21 août 1869 mit

à la tête de l'armée, est né en 1809. Élève de l'École polytechnique, puis de l'École d'application de Metz, capitaine en 1837, chef d'escadron en 1846, il fut, de 1848 à 1850, commandant en second de l'École polytechnique en qualité de lieutenant-colonel. Il avait alors la réputation d'un bon républicain. Il fut nommé colonel en 1852, général de brigade en 1854 et général de division en 1857. Il fit la compagne de Crimée et commanda l'artillerie de l'armée d'Italie en 1859. En 1866, il fut envoyé en Vénétie pour recevoir cette province que l'empereur François-Joseph donnait à l'empereur Napoléon, et la remettre ensuite au roi d'Italie après un plébiscite. En 1869, il reçut le commandement du 6e corps d'armée à Toulouse et devint ministre la même année. Il a été nommé maréchal de France au printemps de 1870.

L'Empereur n'était pas très-disposé d'abord à prendre Lebœuf pour ministre de la guerre, en partie à cause de sa réputation de républicain. Napoléon III, alors vraiment malade, faisait un jeu de mots sur le nom du maréchal : « Il a été trop longtemps sous le joug. » Mais, à vrai dire, on n'avait guère à choisir pour le moment qu'entre Lebœuf et Trochu, et ce dernier n'était pas aimé aux Tuileries à cause de sa réputation d'orléaniste, de l'éloignement où il s'était toujours tenu de la cour, et de l'excellent livre qu'il avait publié sur l'armée française. Ce qui militait encore en faveur de Lebœuf, c'est qu'il était artilleur et que, depuis 1799 — Shérer, — aucun officier d'artillerie n'avait été ministre de la guerre. Nous savons pourtant qu'on pourrait à la rigueur considérer le maréchal Mortier, duc de Trévise (1834-1835), comme un officier d'artillerie, et que le célèbre François Arago, ministre de la guerre en avril et mai 1848, se destinait d'abord à l'artillerie en sortant de l'École polytechnique.

Le maréchal Lebœuf se faisait très-bien au régime parlementaire dont l'ère devait commencer lorsqu'il entra au ministère. Il préférait la vie bourgeoise à l'existence de cour du second Empire ; néanmoins il ne détestait pas la vie de

la cour, où il allait peut-être trop souvent pour sa santé. Quelque étrange que cela puisse paraître, les tendances du maréchal Lebœuf étaient absolument pacifiques ; il voulait faire des économies et relever l'esprit de l'armée par des institutions moins coûteuses. Il fit beaucoup pour son arme, l'artillerie, dont il augmenta la force dans les divisions et les corps d'armée.

La flotte française comptait à la fin de 1867, en vaisseaux tout prêts, 353 vapeurs et 116 voiliers ; il y avait en construction, plus ou moins avancés, 33 vapeurs et 1 bâtiment à voiles.

Il y avait à flot ou sur les chantiers 60 navires cuirassés, des constructions les plus diverses : monitors ou navires à coupole ; navires béliers avec un formidable éperon en fer à l'avant pour enfoncer la muraille des bâtiments ennemis ; batteries flottantes pour défendre les côtes et les rades ainsi que pour attaquer les ouvrages fortifiés des côtes ennemies ; des frégates et des corvettes pour naviguer en pleine mer, et en outre deux anciens vaisseaux de ligne incomplétement cuirassés (*le Magenta* et *le Solférino*),

Depuis quelque temps, on a admis en principe qu'un petit nombre de canons de gros calibre valent mieux pour l'armement d'un navire qu'un plus grand nombre de pièces de petit calibre, et en conséquence, les frégates sont construites habituellement pour douze pièces, les corvettes pour huit, tandis que les navires à tourelles reçoivent de un à six canons, d'après le nombre de leurs tourelles ou coupoles, et selon que chacune de ces tourelles est armée d'une ou de deux bouches à feu. En outre, les pièces ne sont pas disposées en batterie d'une manière uniforme sur les bâtiments cuirassés, et chaque navire a besoin d'une étude particulière.

Dès qu'il fut admis qu'il ne devait plus y avoir pour vaisseaux de guerre que des bâtiments cuirassés, une lutte s'engagea entre les cuirasses et les canons de marine ; quand le calibre du canon augmentait,, la cuirasse devenait plus épaisse, puis le calibre devenait plus fort, et ainsi de suite.

On ne sait pas où cela finira et qui se lassera plus tôt du canon ou de la cuirasse, car l'industrie moderne invente toujours de nouveaux moyens, et l'Europe ne manque jamais d'argent pour la guerre. En 1858, on se contentait d'une cuirasse de 8 centimètres ; en 1868, on ne faisait plus que des cuirasses d'au moins 18 centimètres, et on les demandait même de 24 centimètres aux endroits du navire les plus susceptibles ; en 1869, les hommes du métier hochent déjà la tête quand on leur parle de cette épaisseur. — Mais comme on ne peut pas cuirasser toute la surface d'un navire et qu'on s'arrête ordinairement à 6 pieds au-dessous de la ligne de flottaison, qu'est-ce qui protégera le vaisseau le mieux cuirassé contre les torpilles ? contre les mines sous-marines ? Qui sait ? Peut-être le vaisseau rejettera-t-il bientôt la cuirasse parce qu'il la trouvera trop lourde, ainsi que l'a fait, il y a des siècles, le cavalier bardé de fer.

Les canons rayés, qui sont employés depuis peu de temps sur les gros navires français, ont un calibre de 16 centimètres, avec un projectile plein de 90 livres, ou creux et chargé de poudre de 62 livres ; de 27 centimètres avec un projectile creux de 300 livres et plein de 432 livres ; et enfin des calibres intermédiaires de 17 et de 24 centimètres.

Depuis que l'Angleterre a cessé d'être l'arbitre reconnu dans ce qui a trait à la guerre navale, et surtout depuis dix ans, l'Europe admet cette vérité très-simple du reste, c'est que la guerre maritime n'a de véritable importance qu'autant qu'elle se rattache à la guerre continentale d'une manière déterminée.

La course en pleine mer, fort limitée du reste par le traité de Paris, 1856, donne peu de résultats. Il faut pouvoir jeter des troupes de débarquement sur les côtes ennemies que l'on veut attaquer. Pour cela une flotte de transport est indispensable. Une marine de commerce très-nombreuse est ici très-utile, mais il n'en faut pas moins des dispositions militaires préalables pour assurer l'action d'une flotte de transport, par exemple en ce qui concerne l'embarquement des chevaux. Il en est des transports mili-

litaires par mer comme des mêmes transports en chemin de fer.

On travaillait en France, depuis l'automne de 1866, à former une flotte de transport qui pût, avec l'aide de la portion disponible en moyenne de la flotte de commerce, transporter à la fois 40,000 hommes, 12,000 chevaux, avec le matériel d'artillerie, du génie et d'administration correspondant, à des distances que les paquebots ordinaires parcourent en trois fois 24 heures.

On avait fait sous ce rapport tout ce qu'il fallait. Mais quand on n'a plus de troupes de débarquement, la plus grande flotte de transport devient inutile.

Le recrutement des matelots pour la flotte de guerre française est complétement indépendant du contingent pour l'armée de terre et se fait au moyen de « l'inscription maritime », qui comprend tous les jeunes gens de la population des côtes, pêcheurs ou mariniers, propres au service de la marine.

Le nombre des matelots inscrits pour la flotte de guerre se monte à environ 170,000 hommes. Il est plus que suffisant, surtout depuis que la vapeur a presque entièrement remplacé la voile.

Nous avons dit précédemment que sur le contingent annuel de 100,000 hommes, 9,000 étaient prélevés pour la marine. Ces hommes ne sont pas destinés aux équipages de la flotte, mais bien à l'infanterie de marine, à l'artillerie et aux troupes d'administration de la marine.

L'infanterie et l'artillerie de marine sont destinées à faire le service des colonies et à fournir des troupes de débarquement. En 1868, le maréchal Niel demandait 32,000 hommes d'infanterie de marine et 7,000 d'artillerie, ce qui faisait près de 40,000 hommes de troupes de marine, en comptant celles d'administration.

Jusqu'en 1868, on ne prenait annuellement que 6,500 hommes pour la marine et l'on n'obtenait pas ainsi plus de 20,000 hommes disponibles de troupes de marine ; en prenant 9,000 hommes sur le contingent annuel et portant le

service de 7 à 9 ans, on était certain d'arriver peu à peu au chiffre indiqué de 40,000 hommes de troupes de marine.

L'infanterie de marine formait quatre régiments d'un nombre variable de compagnies très-fortes ; l'artillerie de marine se composait de vingt-huit batteries.

Un régiment combiné d'infanterie de marine, fort de deux bataillons à six compagnies, était envoyé tous les ans au camp de Châlons pour y prendre part aux exercices des troupes de terre.

A la tête de l'administration de la marine se trouvait, en 1870, l'amiral Rigault de Genouilly. Né en 1807, il entra dans la marine en 1827, sortant de l'Ecole polytechnique, devint capitaine de corvette en 1841, capitaine de vaisseau le 22 juillet 1848, contre-amiral le 2 décembre 1854, vice-amiral le 9 août 1858 et amiral le 27 janvier 1864. Il fut appelé au ministère de la marine en 1867, et exerça pendant quelques jours l'intérim du ministère de la guerre après la mort du maréchal Niel. — L'amiral Rigault exerça des commandements importants de 1854 à 1864 en Crimée, en Chine et dans la Méditerrannée. Il passait pour un bon impérialiste, clérical, et disposé à de sanglantes répressions dans la guerre civile.

---

## IV. — Histoire de l'Allemagne de 1866 à 1870.

Le traité de Prague, conclu le 23 août 1866, entre la Prusse et l'Autriche, inaugurait une ère nouvelle pour l'Allemagne, et, par suite, pour l'Europe.

Les modifications essentielles produites en Allemagne par ce traité étaient les suivantes :

1° L'ancienne Confédération germanique est complétement détruite, et son nom disparaît ;

2° L'Autriche devient étrangère aux affaires des pays

allemands qui ne dépendent pas directement de la couronne des Habsbourg ;

3° La Prusse s'agrandit par des annexions au nord de l'Allemagne, — Hanovre, Hesse-Electorale, Nassau, Schleswig-Holstein ;

4° La Prusse forme une Confédération allemande du Nord dans laquelle entre le royaume de Saxe et qui s'étend jusqu'à la ligne du Mein ;

5° Les Etats allemands du Sud : Bavière, Wurtemberg, Bade, Hesse-Darmstadt au sud du Mein, restent indépendants. Ils ont la liberté de former une Confédération du Sud qui pourra ensuite se mettre en rapport avec la Confédération du Nord.

La Prusse et l'Allemagne du Sud s'étaient fait la guerre en 1866, sans cesser de percevoir des droits l'une pour l'autre contre l'étranger à la frontière commune du Zollverein. Ce fait caractéristique frappa l'étranger, mais il parut si naturel aux Allemands qu'ils n'en firent même pas mention dans leurs querelles intestines. Ce phénomène remarquable prouve quels progrès le sentiment de la nationalité allemande avait faits depuis 1848.

Les anciens pays confédérés du Luxembourg et du Limbourg restaient en suspens, ainsi qu'une portion mal définie du nord du Schleswig qui était susceptible d'être restituée au royaume de Danemark.

Aussitôt après la paix de Prague, le travail politique de l'Allemagne se concentra sur les points suivants :

Compléter l'agrandissement direct de la Prusse par des annexions au nord de l'Allemagne ;

Agrandir indirectement la Prusse par la formation de la Confédération allemande du Nord ;

Etablir des rapports satisfaisants avec les Etats du Sud de l'Allemagne ;

Régler la situation du Luxembourg-Limbourg et du nord du Schleswig.

Pour ce qui concerne ces deux derniers points, l'intervention de l'étranger était inévitable.

Les annexions directes de la Prusse s'accomplirent sans difficultés le 24 janvier 1867. Ce jour-là, la Prusse, de 5,806 milles carrés 3/4 avec 19,305,000 habitants qu'elle avait au commencement de 1866, était portée à 6,395 milles carrés 1/2 avec 23,600,000 habitants.

La fondation de la Confédération du Nord se fit aussi facilement. La plupart des Etats que la Prusse voulait y faire entrer avaient donné leur consentement à la fin d'août 1866; ceux qui résistaient encore se soumirent bientôt.

Les élections au Reichstag constituant de l'Allemagne du Nord purent avoir lieu le 12 février 1867. La constitution de la Confédération allemande du Nord fut promulguée en Prusse le 24 juin 1868. La rapidité avec laquelle ce travail fut terminé était due en grande partie à la querelle du Luxembourg dont nous avons parlé plus haut.

Les princes dépossédés n'étaient naturellement pas contents des annexions de la Prusse, et deux d'entre eux principalement, le roi Georges de Hanovre et le prince électeur de Hesse eurent une attitude si hostile contre la Prusse que cette puissance refusa de leur payer les indemnités qu'elle leur avait d'abord promises. Les deux princes avaient des partisans dans leurs Etats; ceux du prince électeur de Hesse étaient en petit nombre, mais ceux du roi de Hanovre ou du moins du royaume guelfe étaient plus nombreux et plus violents.

Ils s'organisèrent même militairement et formèrent la « légion guelfe » dont nous allons dire quelques mots :

A l'instigation d'officiers hanovriens, partisans déclarés du roi Georges dont la cour était à Hietzing, près de Vienne, un certain nombre de soldats hanovriens qui ne voulaient pas se soumettre au gouvernement prussien quittèrent le Hanovre dans l'automne de 1866 et se réfugièrent en Hollande. La plupart de ces sécessionistes étaient de bonne foi ennemis de la Prusse et croyaient fermement que l'ordre de choses créé en Allemagne par la guerre de 1866 ne durerait pas longtemps. Ils ne se faisaient pas d'abord

une idée bien claire de la manière dont l'ancien ordre de choses pourrait être restauré. Cependant, ils se soumirent, en Hollande, à une sorte d'organisation militaire et, lorsque surgit la querelle du Luxembourg, au printemps de 1867, les choses prirent une forme mieux caractérisée. Des enrôlements formels pour la légion guelfe eurent lieu en Hanovre. On promettait aux gens des monceaux d'or qui séduisirent non-seulement d'anciens soldats et des partisans fidèles du roi Georges, mais aussi beaucoup de jeunes gens qui n'avaient jamais servi et voulaient se soustraire au service militaire prussien, et en outre, quoique en petit nombre, de francs vauriens qui espéraient échapper d'une manière commode et « honorable » à la justice de leur pays en s'enrôlant dans la légion guelfe.

Le quartier général de ce corps se trouvait à Arnheim et l'organisation était à cette époque assez régulière. La légion devait bientôt ramener le roi Georges en Hanovre, à côté des Français victorieux.

Cependant les choses prirent une autre tournure, et les conférences de Londres terminèrent pacifiquement la querelle. Les autorités hollandaises, qui ne s'étaient pas inquiétées au début de la légion guelfe, furent alors obligées de lui consacrer une attention gênante.

Les chefs de la légion la retenaient par le proverbe que ce qui est différé n'est pas perdu, et par la crainte du militarisme prussien. Elle fut transportée en Suisse au milieu de 1867.

Les Hanovriens s'y conduisirent tranquillement. Les locaux qu'on avait loués pour eux offraient toute l'apparence de casernes. Les hommes n'avaient ni armes ni uniformes, mais ils étaient soumis à une discipline militaire qu'exerçaient avec beaucoup d'autorité de vieux sous-officiers. Les officiers surveillaient de très-haut.

Les Hanovriens quittèrent subitement la Suisse au commencement de février 1868. Le bruit courut, accrédité notamment par quelques-uns de leurs officiers, qu'ils étaient renvoyés par les autorités fédérales. Cela n'était pas vrai.

Seulement, la légion guelfe était surveillée, ce qui était absolument indispensable puisque la Suisse, dont la neutralité est garantie par l'Europe, a, pour cette raison, contracté implicitement l'obligation de ne pas permettre qu'il se prépare sur son territoire une entreprise de nature à troubler la paix européenne.

Les Hanovriens passèrent en France avec des passeports autrichiens, ce qui fut cause d'un échange de notes diplomatiques.

Bien que l'empereur Napoléon ne songeât point alors à faire la guerre à l'Allemagne, la présence en France de la légion guelfe donnait aux Allemands le droit de faire des réflexions, et c'est sur ces entrefaites qu'eut lieu la confiscation de la fortune du roi Georges ou plutôt de l'indemnité que la Prusse lui avait accordée pour la perte de son royaume.

A l'époque où la légion guelfe se réfugiait en France, le couple royal de Hanovre célébrait, le 18 février 1868, la cinquantaine de son mariage. De nombreux partisans du royaume guelfe se rendirent à Hietzing pour cette fête à laquelle on accorda beaucoup plus d'importance qu'elle n'en méritait réellement.

La légion guelfe, qui, à tout prendre, se composait de braves gens, se rendit très-utile en France en fournissant des travailleurs à l'agriculture à laquelle les hannetons causaient de grands dommages dans le nord-est de la France.

Un petit nombre de légionnaires profitèrent de l'amnistie que leur promettait la Prusse s'ils voulaient rentrer dans leur pays. Les autres pauvres diables étaient fort isolés, ils ne parlaient pas français, ne lisaient point de journaux allemands et se trouvaient à la merci du comité qui siégeait à Paris et dont l'âme était le major de During et M. de Meding. On leur disait que les légionnaires qui étaient rentrés en Hanovre avaient été poursuivis par les autorités prussiennes, malgré les promesses d'amnistie, et traités très-durement.

Lorsque les espérances d'une guerre prochaine entre la Prusse et la France devinrent de plus en plus faibles à la fin de 1868, on se mit à parler dans le camp hanovrien de modifier la situation de la légion guelfe qui coûtait au roi Georges de lourds sacrifices. Le parti de la cour à Hietzing conseillait au roi de licencier complétement la légion ; mais les chefs de cette légion qui habitaient Paris avaient d'autres projets en tête : ils voulaient que le roi Georges achetât de la France un territoire important en Algérie, et les légionnaires y fonderaient une colonie, tout en conservant une organisation militaire, sous leurs chefs actuels, à peu près comme les habitants des confins militaires de l'Autriche. On aurait eu ainsi un Hanovre africain qui pouvait offrir une nouvelle patrie aux Hanovriens persécutés, et devait s'agrandir sans cesse.

Comme la France ne se montra pas disposée à céder pour un prix dérisoire un territoire en Algérie, et qu'une colonie militaire est toujours fort chère à créer, ce projet fut repoussé à Hietzing, et quelques-uns des chefs hanovriens de Paris ayant insisté, malgré ce refus, sur l'exécution de ce projet, ils encoururent la disgrâce du roi Georges.

La légion guelfe fut formellement dissoute le 15 avril 1870. Chaque légionnaire reçut une gratification de 400 francs et, en outre, l'argent nécessaire pour se rendre où il voudrait. Beaucoup émigrèrent en Amérique, un petit nombre retournèrent en Hanovre ou se fixèrent en France. La légion pouvait avoir 1,400 hommes lorsqu'elle fut licenciée. Si ce chiffre est exact, elle s'était considérablement augmentée en France puisqu'elle n'avait pas plus de 700 hommes pendant son séjour en Suisse.

Au début de la guerre de 1870, un monsieur de Malortie offrit de reconstituer la légion guelfe au service de la France, en promettant une grande affluence de volontaires. Le ministère de la guerre repoussa cette proposition. Cependant le décret qui ordonna bientôt après la création d'un cinquième bataillon dans le régiment étranger pour-

rait bien avoir été la conséquence de la proposition de M. de Malortie.

D'après le traité de Prague, les États du sud de l'Allemagne restaient indépendants, avec liberté de s'entendre pour créer une Confédération du Sud qui pourrait ensuite se lier à l'Allemagne du Nord par un traité international.

Mais les choses se passèrent différemment.

Lorsque la Prusse fit la paix en 1866 avec les États allemands du Sud, Bismarck avait réussi à conclure avec eux des traités d'alliance offensive et défensive qui assuraient au roi de Prusse, en cas de guerre, le commandant en chef des armées de l'Allemagne du Sud. Il avait engagé les Etats du Sud à conclure ces traités dans leur propre intérêt, en mettant sous leurs yeux les offres séduisantes que la France avait faites à la Prusse à plusieurs reprises et que cette dernière aurait pu accepter facilement en sacrifiant en partie les Allemands du Sud, si elle avait préféré agir dans un intérêt prussien plutôt que dans un intérêt allemand.

Un autre lien plus puissant entre le nord et le sud de l'Allemagne, c'étaient les traités douaniers (du Zollverein) que la Prusse avait eu soin d'étendre, dans ses négociations de paix avec les États du Sud, afin de préparer l'unité de l'Allemagne.

En troisième lieu, la Hesse-Darmstadt se trouvait dans une situation toute particulière, avec un pied dans la Confédération allemande du Nord et l'autre pied dehors. Ce petit Etat ne pourrait pas rester longtemps dans cette situation, et, d'après la loi politique de gravitation, il n'était pas douteux qu'il serait un jour forcé de se réunir à la Prusse ou à la Confédération du Nord.

La formation d'une Confédération allemande du Sud offrait d'avance des difficultés. A Bade, le peuple et le gouvernement désiraient la réunion à la Confédération du Nord comme le moyen le plus simple de sortir d'embarras.

Dans le Wurtemberg, le parti *populaire* ou démocratique — avec une forte nuance bourgeoise — travaillait contre la Prusse et pour une Confédération du Sud. Le parti des soi-disant « *Prussiens* » était faiblement représenté en Wurtemberg. En outre du parti populaire et des « Prussiens », il y avait encore en Wurtemberg un parti de la cour, tel qu'ils sont partout, sans but bien arrêté, et formé plutôt, dans les petits Etats surtout, par des intérêts personnels et de famille que par des intérêts politiques.

Si l'on parvenait à constituer une Confédération allemande du Sud, la Bavière étant le plus grand des Etats du Sud devait évidemment y jouer le premier rôle, à peu près comme la Prusse dans la Confédération du Nord. Mais ni les Hessois, ni les Badois, ni les Wurtembergeois, à quelque parti qu'ils appartinssent du reste, n'avaient envie d'accorder un tel rôle à la Bavière.

En Bavière même on distinguait trois partis : les *patriotes* ou ultramontains, essentiellement particularistes mais sans être hostiles à une Confédération du Sud avec de certaines conditions ; — le parti *allemand* qui voulait l'entrée dans la Confédération du Nord ; — et le petit parti des *sauvages*, anciens *grands Allemands*, qui ne pouvaient se résoudre à se jeter dans les bras de la Prusse, mais qui refusaient pourtant avec un saint respect de s'allier aux patriotes, lesquels avaient envoyé vingt-quatre prêtres catholiques à la Chambre des députés, lors des élections de 1869. Le parti allemand était surtout représenté dans le nord de la Bavière, à l'exception pourtant des anciens pays épiscopaux de Bamberg et de Wurtzbourg, et dans les grandes villes industrielles et commerçantes ; — le parti patriote existait dans le midi de la Bavière ainsi que dans les anciens pays ecclésiastiques.

Une commune haine du militarisme formait un lien entre le parti populaire du Wurtemberg et le parti patriote de la Bavière ; mais les différences d'opinions de ces deux partis étaient si grandes sur les questions principales qu'il semblait impossible qu'ils parvinssent jamais à s'entendre,

même sur ce point-là. Toutes les fois que cette question militaire était soulevée, une certaine honte allemande empêchait chacun des partis de se rapprocher des autres.

On voit d'après cela que le jeu de la Prusse était déjà fait dans l'Allemagne du Sud. — Bade désirait entrer immédiatement dans la Confédération du Nord ; la Hesse-Darmstadt y serait ensuite entraînée malgré elle, et malgré tous les ennemis de la Prusse qui avaient encore la haute main dans le ministère.

Bismarck voulait la paix ; il désirait surtout ne pas avoir l'air de provoquer la France. L'entrée dans la Confédération du Nord d'un Etat isolé du Sud ne servait à rien ; et la Confédération du Nord, armée des traités militaires de 1866 et des traités de douanes qu'elle cherchait à perfectionner, pouvait attendre patiemment. Cependant, quelques sorties des nationaux libéraux prussiens qui demandaient qu'on fît quelque chose de plus décisif pour l'unité de l'Allemagne ne déplaisaient point au chancelier de la Confédération du Nord, bien qu'elles se fissent avec maladresse et comme à son commandement.

Dès que l'établissement de la Confédération allemande du Nord parut assurée, le gouvernement prussien entama des négociations avec les gouvernements allemands du Sud pour réorganiser le Zollverein. Une convention provisoire fut conclue le 4 juin 1867 et fut suivie, le 8 juillet 1867, d'un traité définitif.

Chaque État de la Confédération du Nord conservait son gouvernement et ses chambres, sauf quelques restrictions militaires et administratives, et le *landtag* de Saxe-Cobourg-Gotha était assimilé au *landtag* de la puissante Prusse.

Au-dessus de ces gouvernements isolés planait le gouvernement parlementaire de la Confédération allemande du Nord, se composant du roi de Prusse, président ; de la chancellerie fédérale, personnifiée réellement dans le comte de Bismarck ; du conseil fédéral (moitié Conseil d'Etat, moitié ministère), nommé par les gouvernements alle-

mands du Nord, et enfin du *reichstag* de l'Allemagne du Nord, élu au suffrage direct.

A ce gouvernement allemand du Nord devait se joindre maintenant le gouvernement général du Zollverein allemand.

On forma, pour exercer ce gouvernement, un conseil fédéral des douanes (*zollbundesrath*), composé des membres du conseil fédéral de l'Allemagne du Nord, et en outre de six voix pour la Bavière, quatre pour le Wurtemberg et trois pour chacun des deux autres Etats du Sud, Bade et Hesse-Darmstadt. Le zollbundesrath avait en tout cinquante-huit voix, dont dix-sept seulement appartenaient à la Prusse, puissance présidente.

A côté de ce conseil des douanes fut placé un parlement douanier (*zollparlament*), composé des membres du reichstag allemand et de députés des États allemands du Sud qui devaient être nommés au suffrage universel, direct et secret. Ce zollparlament devait compter en tout trois cents quatre-vingt-deux membres, dont deux cent quatre-vingt-dix-sept pour le reichstag allemand du Nord et quatre-vingt-cinq pour les Etats du Sud.

On conviendra que la constitution du moderne empire allemand, avec tous ces gouvernements, ces reichtags et ces landtags, s'emboîtant les uns dans les autres, était chose fort compliquée, au moins aussi compliquée que la constitution de l'ancienne Confédération germanique, mais pourtant cette complication n'est qu'apparente; car l'Allemagne faisait un grand pas vers l'unité intérieure. En outre, l'ancien *liberum veto* allait promptement disparaître par l'influence donnée dans toutes les affaires aux assemblées parlementaires; et la confusion même qui résultait de ces nouvelles institutions devait faire bientôt voir à tous les esprits qu'il était impossible de la laisser subsister et que la simplicité devait en sortir, de quelque manière que ce fût.

Cette opinion prévalut en effet, et le reichstag bavarois fut la seule assemblée qui fit à la nouvelle organisation du Zollverein une opposition qui disparut promptement.

C'est en février 1868 qu'eurent lieu les élections pour le premier parlement douanier. Il s'y produisit une grande défiance des desseins de la Prusse, et le mot d'ordre dans l'Allemagne du Sud, excepté Bade, fut de n'envoyer au zollparlament que des hommes décidés à s'opposer à ce qu'à propos de douanes, on cherchât à lier plus intimement l'Allemagne du Sud à l'Allemagne du Nord, à ce que l'Allemagne du Sud fût placée sous l'hégémonie prussienne.

Le premier parlement douanier se réunit à Berlin, le 27 avril 1868. Ses résultats furent très-peu de chose et ne répondirent pas du tout à ce qu'en attendait l'Allemagne du Nord. Les ardents nationaux libéraux prussiens essayèrent toutes les surprises au moyen d'adresses, de banquets et de toasts, mais ils rencontrèrent une résistance invincible chez les Allemands du Sud ; et ces conditions ne subirent pas de changement essentiel jusqu'en 1870, puisqu'au printemps de cette année l'Allemagne du Sud, et en particulier la Bavière et le Wurtemberg, entamèrent la lutte contre le militarisme.

Il nous reste à parler des affaires extérieures de la Prusse, à propos du Luxembourg, du Limbourg et du Schleswig du Nord. Nous avons dit du Luxembourg tout ce qu'il y avait à dire. Le Limbourg, qui n'avait été affecté à la Confédération germanique en 1839 qu'en compensation de la partie occidentale de l'ancien grand-duché de Luxembourg, revint purement et simplement au royaume de Hollande par le traité de Londres de 1867.

On avait prévu dans le traité de Prague un retour au Danemark de certaines parties du nord du Schleswig. La France et l'Autriche prirent en main, à cette occasion, les intérêts du Danemark, et la première surtout venait affirmer de temps en temps qu'elle avait le droit de s'occuper de cette question « européenne », ce que la Prusse repoussait toujours poliment mais avec fermeté.

Les députés du Schleswig du Nord au landtag prussien et au reichstag allemand protestaient constamment contre l'oppression de l'élément danois.

Cependant la question est plus difficile qu'on ne le croit habituellement.

Il n'y a pas dans le Schleswig de frontière naturelle très-apparente ; une frontière de nationalité n'est pas plus facile à reconnaître parce que le danois-norwégien, qui n'est en somme qu'un dialecte germanique, se subdivise à l'infini dans le Schleswig où l'on mélange fréquemment le danois et l'allemand. Les villes sont complétement allemandes jusqu'à l'extrémité nord du Schleswig.

Les Danois auraient naturellement désiré que tout le Schleswig leur fût rendu. Les Allemands voulaient au contraire le conserver tout entier, notamment toutes les villes allemandes, ou, s'il était nécessaire de faire des concessions, ils demandaient des garanties pour la protection de l'élément allemand dans les parties du Schleswig qui feraient retour au Danemark.

C'était cette question de garanties que les deux parties se jetaient à la tête en toute occasion et sous toutes les formes, et il n'en pouvait rien résulter que la réserve pour les puissances étrangères, pour la France et l'Autriche en particulier, de s'emparer « avec désintéressement » de cette question lorsque le moment leur semblerait favorable.

---

### V.— Progrès des armées allemandes de 1866 à 1870.

La guerre de 1866 durait encore que la Prusse, en prévision des annexions qu'elle voulait faire, avait déjà pris ses mesures pour augmenter son armée ; il lui fut donc facile, à la fin de cette guerre, de faire entrer dans son système militaire, non-seulement les provinces annexées, mais encore les pays de la Confédération allemande du Nord.

Avant la paix de Prague, la Prusse avait 1 corps de la garde et 8 corps d'armée provinciaux.

Ces 9 corps d'armée, sauf des différences sans importance, étaient organisés de la même manière. Chaque corps renfermait, en troupes de ligne actives et permanentes :

9 régiments d'infanterie à 3 bataillons;

1 bataillon de chasseurs ;

6 régiments de cavalerie;

Une brigade d'artillerie, composée d'un régiment de campagne et d'un régiment d'artillerie de place;

1 bataillon de pionniers et

1 bataillon du train.

Chaque corps d'armée, sur le pied de guerre, représentait en troupes de campagne un effectif d'environ 30,000 hommes d'infanterie et de cavalerie, avec 96 pièces de campagne.

Il n'y avait aucune difficulté à augmenter l'effectif de chaque corps de troupes, grâce au grand nombre d'hommes exercés au service militaire, et aux institutions organiques en vigueur. On formait donc très-facilement de nouvelles compagnies, de nouveaux bataillons ou escadrons. La base de ces nouvelles formations était, en première ligne dans les troupes de dépôt (ou de remplacement), en seconde ligne dans la landwehr, destinée à fournir les garnisons des places fortes et, en outre, à former des réserves stratégiques pour l'armée de ligne combattant à l'étranger.

A la suite de ces annexions directes, le gouvernement prussien ordonna la formation de 3 nouveaux corps d'armée, ce qui portait à onze le nombre des corps provinciaux de l'armée prussienne, sans compter la garde qui se recrute dans toute l'étendue de l'Etat prussien.

Par le fait, on ne créa que 16 nouveaux régiments d'infanterie sur les 27 que devaient renfermer les trois nouveaux corps d'armée ; les vides devaient être remplis par les contingents des petits Etats de la Confédération du Nord.

En entrant dans cette Confédération, le royaume de Saxe fournit un douzième corps d'armée provincial.

Nous allons examiner, par armes, l'organisation militaire de la Confédération allemande du Nord, telle qu'elle

était à la fin de 1868, en négligeant pour un temps la landwehr et le grand-duché de Hesse.

Voici qu'elle était la composition de l'*infanterie :*

*Corps de la garde prussienne :*

4 régiments à pied de la garde,
4 régiments de grenadiers de la garde,
1 régiment de fusiliers de la garde,
1 bataillon de chasseurs de la garde,
1 bataillon de tireurs d'élite de la garde.

Ce qui fait 29 bataillons d'infanterie.

Troupes provinciales (y compris le 12ᵉ corps — Saxons) : 88 régiments d'infanterie prussienne, portant les numéros 1-88, dont 12 régiments de grenadiers nᵒˢ 1-12, et 8 régiments de fusiliers, nᵒˢ 33-40.

17 régiments fédéraux d'infanterie, savoir : de Mecklenbourg, nᵒ 89 (grenadiers) et nᵒ 90 (fusiliers), appartenant au 9ᵉ corps d'armée,

1 d'Oldenbourg, nᵒ 91 (10ᵉ corps d'armée) ;

1 de Brunswick, nᵒ 92 (10ᵉ corps) ;

1 d'Anhalt, nᵒ 93 (4ᵉ corps) ;

1 (septième) de Thuringe, nᵒ 96 (4ᵉ corps), fourni par la Saxe-Altenbourg et Reuss ;

1 (cinquième) de Thuringe, nᵒ 94 (11ᵉ corps), fourni par la Saxe-Weimar ;

1 (sixième) de Thuringe, nᵒ 95 (11ᵉ corps), fourni par la Saxe-Cobourg-Gotha et la Saxe-Meiningen-Hildbourghausen-Saalfeld ;

9 régiments, nᵒˢ 100 à 108, du 12ᵉ corps (Saxons), dont 2 régiments de grenadiers, nᵒˢ 100 et 101, et un régiment de fusiliers, nᵒ 108.

Les numéros 97, 98 et 99 manquent dans la série des régiments provinciaux de l'Allemagne du Nord. Par suite de diverses conventions militaires particulières, la Prusse devait lever des régiments pour quelques petits Etats, ou transporter plutôt des régiments prussiens sur leur terri-

toire. Cette nouvelle organisation n'étant pas terminée dès le début, c'est pour cela que les numéros 97, 98 et 99 restèrent provisoirements vacants.

Les bataillons de chasseurs provinciaux étaient :

11 bataillons, nos 1-11, pour les onze corps prussiens ;
2 bataillons saxons, nos 12 et 13, pour le 12e corps ;
1 bataillon mecklenbourgeois n° 14.

En récapitulant l'infanterie, nous avons :

| | | |
|---|---|---|
| 9 régiments de la garde à 3 bataillons | 27 | bataillons ; |
| 88 régiments prussiens à 3 » | 264 | » |
| 17 régiments fédéraux à 3 » | 51 | » |
| 2 bataillons de chasseurs de la garde | 2 | » |
| 14 bataillons de chasseurs provinciaux | 14 | » |
| Total. . . . . . | 358 | bataillons. |

La force moyenne du bataillon, en entrant en campagne est de 1,000 combattants, répartis dans 4 fortes compagnies.

A chaque mobilisation, on forme aussitôt par régiment d'infanterie un bataillon de dépôt — ou de remplacement — de 1,000 hommes, et par bataillon de chasseurs une compagnie de dépôt de 200 hommes.

En moins de deux mois chaque bataillon de dépôt peut être doublé sans difficulté, de sorte que l'on possède alors d'abord un 4e bataillon tout prêt à entrer en campagne et, en second lieu, un nouveau bataillon de dépôt.

L'infanterie allemande du Nord peut donc mettre en campagne, sans rien improviser :

| | | |
|---|---|---|
| En première ligne (infanterie et chasseurs) | 358,000 | hommes, |
| En seconde ligne — | 117,200 | — |
| Total. . . . | 475,200 | hommes. |

La campagne de 1866, les annexions, etc., apportèrent des changements importants dans la *cavalerie*.

Les régiments de cavalerie de la garde restèrent les mêmes après 1866 ; c'étaient :

1 régiment de gardes du corps,
1 régiment de cuirassiers,
2 régiments de dragons,
1 régiment de hussards,
3 régiments de uhlans (lanciers), en tout 8 régiments.

Le nombre de régiments de cuirassiers de la ligne resta également le même après les annexions ; c'étaient les 8 anciens régiments de cuirassiers prussiens.

Il n'en fut pas ainsi des dragons, des hussards et des uhlans.

Le nombre des régiments de dragons prussiens qui était de 8 fut porté à 16 après 1866 ; il s'y joignit en outre les deux régiments de dragons mecklenbourgeois avec les numéros 17 et 18, le régiment de dragons d'Oldenbourg avec le n° 19, et les 4 anciens « régiments de cavalerie » saxons qui conservèrent leurs titres et leurs numéros de 1 à 4.— La Confédération du Nord comptait donc 23 régiments de dragons, y compris les cavaliers saxons.

Les 12 anciens régiments de hussards prussiens furent portés à 16 après les annexions, et il s'y ajouta le régiment de hussards de Brunswick, avec le n° 17. La Confédération avait en conséquence 17 régiments de hussards.

Les 12 régiments de uhlans prussiens furent également portés à 16, et deux régiments de uhlans saxons, nouvellement créés, donnèrent 18 régiments de uhlans.

En récapitulant la cavalerie de l'Allemagne du Nord nous trouvons (sans la Hesse-Darmstadt) :

| | | |
|---|---|---|
| Garde prussienne | 8 | régiments, |
| Ligne : cuirassiers | 8 | » |
| » dragons | 23 | » |
| » hussards | 17 | » |
| » uhlans | 18 | » |
| Total. . . . . | 74 | régiments. |

Chacun de ces régiments avait, dans la nouvelle formation, 5 escadrons dont 4 escadrons de guerre et un de dépôt. Ce dernier était complétement organisé, même sur le pied de paix ; avec le système de réserve et de landwehr en vigueur, il était possible de grossir considérablement cet escadron de dépôt de manière à en faire le noyau de nouveaux escadrons de guerre de réserve et d'escadrons de garnison de la landwehr pour occuper les places fortes, défendre les côtes et former des réserves stratégiques en arrière de l'armée d'opérations.

Chaque escadron entre en campagne avec 150 chevaux montés, de sorte que les 74 régiments de cavalerie mettent en campagne :

| | |
|---|---|
| En première ligne | 44,400 chevaux, |
| En deuxième ligne (dépôts) | 11,100 » |
| Total. . . . . | 55,500 chevaux. |

*Artillerie.* — D'après la règle générale, chaque brigade d'artillerie se compose d'un régiment d'artillerie de campagne et d'un régiment d'artillerie de places. Néanmoins, les brigades des 9e, 10e, 11e et 12e corps d'armée de la Confédération allemande du Nord n'ont jusqu'à présent qu'une division d'artillerie de places avec le régiment d'artillerie de campagne.

Chaque régiment d'artillerie de campagne se compose, sur le pied de guerre, de 5 divisions, savoir : 1 division à cheval, 3 divisions à pied et 1 division de colonne (train).

Le matériel des divisions à pied a été récemment transformé, de manière à en faire de l'artillerie montée.

Chaque division à pied compte 4 batteries, savoir : 2 batteries de 6 rayé et 2 batteries de 4 rayé. Toutes les pièces se chargent par la culasse.

Chaque division à cheval ne renferme depuis 1866 que 3 batteries de 4 rayé.

Toutes les batteries sont de 6 bouches à feu.

D'après ce qui précède, chacun des 13 régiments d'artil-

lerie de campagne met en première ligne 15 batteries avec 90 bouches à feu. Puis une division de colonne qui se compose de 9 colonnes, 4 pour les munitions d'infanterie et 5 pour les munitions d'artillerie.

Le régiment compte (sans les officiers) 3,731 hommes, 3,358 chevaux et 385 voitures (sans compter les canons).

Les 13 régiments de campagne mettent en première ligne 1,170 bouches à feu.

Chaque régiment d'artillerie de campagne forme, en cas de guerre, une division de dépôt de 2 batteries à pied et 1 batterie à cheval, ayant ensemble 18 pièces.

Cela donne 234 pièces en deuxième ligne pour les 13 régiments de la Confédération du Nord.

Les deux batteries d'Oldenbourg, une de 6 et une de 4, et la batterie de 6 rayé de Brunswick appartiennent au 10e régiment d'artillerie de campagne; les 4 batteries mecklenbourgeoises, 2 de 6 et 2 de 4, forment la 3e division à pied du 9e régiment de campagne.

Une division d'artillerie de places a 4 compagnies; comme il y a 22 divisions de places, cela donne pour les 13 corps allemands du Nord 88 compagnies qui, en cas de guerre, peuvent être portées au double par l'incorporation d'hommes de la réserve et de la landwehr, ce qui fait 176 compagnies avec un effectif approximatif de 36,000 hommes.

L'artillerie de places fait le service des places fortes et des côtes, et elle fournit en outre le personnel des parcs de siége dans le cas d'une guerre offensive.

*Génie.* — Le génie se compose du corps des ingénieurs, uniquement formé d'officiers, et de 13 bataillons de pionniers, en temps de paix chacun de 4 compagnies : une de mineurs, deux de sapeurs et une de pontonniers.

Un bataillon de pionniers mobilisé se divise, à la guerre, en 3 fortes compagnies, à chacune desquelles on attache, d'après sa destination, une colonne d'outils du génie, un équipage de ponts d'avant-garde ou une colonne de pon-

tons. Les bataillons de pionniers fournissent en outre les cadres et le noyau des hommes pour les divisions de télégraphes et de chemins de fer. En cas de mobilisation, chaque bataillon de pionniers forme une compagnie de dépôt.

*Train.* — Chaque corps d'armée a son bataillon du train qui, à l'inverse des autres corps de troupes, reçoit des recrues deux fois par an et ne les conserve que pendant six mois. Très-faible en temps de paix, le bataillon du train prend, en cas de mobilisation, des dimensions colossales, indépendamment des soldats du train qui sont spécialement affectés aux diverses fractions de troupes. Il se compose alors en effet de

5 colonnes de vivres à 32 voitures;
1 colonne de fours de campagne à 5 voitures;
1 dépôt de chevaux de 170 chevaux et 1 voiture;
3 ambulances de 10 voitures, avec chacune une compagnie d'infirmiers pour relever les blessés;
1 escadron d'escorte du train de 120 chevaux et une voiture;
1 colonne de voitures, correspondant aux compagnies auxiliaires du train des équipages français; elle n'est formée qu'en cas de besoin et peut être cependant évaluée en moyenne à 5 divisions, chacune de 80 voitures.

Comme la cavalerie, par suite de son effectif élevé en temps de paix, n'a besoin pour être mobilisée que d'un nombre relativement restreint de ses réserves et de sa landwehr, elle fournit au train un contingent assuré et très-suffisant pour compléter ses conducteurs et les hommes nécessaires pour soigner les chevaux.

Pour ce qui concerne le recrutement, l'administration, la formation des landwehriens et la mobilisation en général, le territoire de la Confédération allemande du Nord (sans la Hesse-Darmstadt) est partagé en 12 districts de corps d'armée, un pour chacun des 12 corps provinciaux, tandis que le corps de la garde prussienne, le 13e de l'armée de la

Confédération se recrute sur la totalité de la monarchie prussienne.

Chaque district de corps d'armée est en outre fractionné en neuf districts principaux d'une classe inférieure qui sont, en général, un district de bataillon de landwehr de réserve et 8 districts de régiment de landwehr.

Il y a dans chaque district de corps d'armée un district de bataillon de landwehr de réserve; mais les districts de régiment de landwehr sont par le fait en nombre variable; ainsi il s'en trouve

8 dans chacun des 1er, 2e, 3e, 5e, 6e, 7e, 8e, 11e et 12 corps d'armée;

6 dans chacun des 9e et 10e corps;

9 dans le 4e corps d'armée.

Dans chaque district de régiment de landwehr se recrute le régiment d'infanterie de ligne correspondant; le régiment de fusiliers, le bataillon de chasseurs, les régiments de cavalerie, la brigade d'artillerie, le bataillon de pionniers et le bataillon du train de chaque corps d'armée se recrutent sur tout le district de ce corps.

Deux districts de régiment de landwehr forment généralement un district de brigade. Chaque district de régiment de landwehr se divise en deux districts de bataillon, chacun desquels fournit, en cas de mobilisation, un bataillon complet de garnison (landwehr), sans préjudice des autres formations.

Un district de bataillon de landwehr renferme de 3 à 6 (exceptionnellement jusqu'à 12) districts de compagnie. Mais cela ne veut pas dire qu'en cas de mobilisation les bataillons de landwehr puissent se composer d'un nombre variable de compagnies, car le bataillon mobilisé de landwehr a, comme le bataillon de ligne, 4 compagnies.

Un rôle tout particulier est assigné au district de bataillon de landwehr de réserve. D'après leurs numéros, ils correspondent aux régiments de fusiliers qui sont recrutés dans leurs districts de corps d'armée; mais ils doivent servir principalement à égaliser les bataillons de garnison, ce qui

paraissait d'autant plus nécessaire que l'organisation de la landwehr ne pouvait entrer en activité du jour au lendemain dans les provinces annexées à la Prusse, ainsi que dans les petits Etats de la Confédération du Nord. Il ne paraîtra donc pas inutile que nous donnions ici les 12 districts de corps d'armée de la Confédération allemande du Nord, en indiquant pour chacun d'eux le territoire du bataillon de landwehr de réserve. Le lecteur pourra ensuite faire sur cette organisation les réflexions particulières que lui suggérera son esprit.

1er corps d'armée : Prusse orientale et une grande partie de la Prusse occidentale. Bataillon de landwehr de réserve de Kœnigsberg, n° 33 (cercles de Fischhausen, de Kœnigsberg ville et campagne).

2e corps d'armée : Poméranie, partie de la Prusse occidentale et de Posen. Bataillon de landwehr de réserve de Stettin, n° 34 (cercles de Randow, d'Usedom-Wollin, ville de Stettin).

3e corps d'armée : Brandebourg. Bataillon de landwehr de réserve de Berlin, n° 35 (ville de Berlin).

4e corps d'armée : Province de Saxe, Anhalt, Reuss, Schwarzbourg. Bataillon de landwehr de réserve de Magdebourg, n° 36 (ville de Magdebourg, cercles de Magdebourg et de Wanzleben).

5e corps d'armée : Basse Silésie et district de gouvernement de Posen. Bataillon de landwehr de réserve de Glogau, n° 37 (cercles de Glogau et de Fraustadt).

6e corps d'armée : Moyenne et haute Silésie. Bataillon de landwehr de réserve de Breslau, n° 38 (ville de Breslau).

7e corps d'armée : De la Westphalie, les cercles de gouvernement de Munster et de Minden ; de la province rhénane, le cercle de gouvernement de Dusseldorf, puis la Lippe-Detmold et la Lippe-Schaumbourg. Bataillon de landwehr de réserve de Barmen, n° 39 (cercles d'Elberfeld, de Barmen et de Mettmann).

8e corps d'armée : Hohenzollern et, de la province rhé-

nane, les cercles de gouvernement d'Aix-la-Chapelle, de Cologne, de Coblentz et de Trèves. Bataillon de landwehr de réserve de Cologne, n° 40 (ville et cercle de Cologne).

9e corps d'armée : Schleswig-Holstein avec les enclaves d'Oldenbourg, Mecklenbourg-Schwerin et Strelitz, la partie nord-est de la province de Hanovre, les villes hanséatiques, Hambourg, Lubeck et Brême. Bataillon de landwehr de réserve d'Altona, n° 86 (cercles de Pinneberg, de Stormarn, de Seegeberg et ville d'Altona).

10e corps d'armée : La plus grande partie de l'ancien royaume, actuellement province de Hanovre, le grand-duché d'Oldenbourg, le duché de Brunswick. Bataillon de landwehr de réserve de Hanovre, n° 73 (cercles de Wenningsen et de Hameln, ville et cercle de Hanovre).

11e corps d'armée : Le cercle de gouvernement d'Arnsberg dans la Westphalie, l'ancien électorat de Hesse, l'ancien grand-duché de Nassau, l'ancienne ville libre de Francfort, le grand-duché de Saxe-Weimar, les duchés de Saxe-Cobourg-Gotha et de Saxe-Meiningen-Hildbourhausen-Saalfeld, la principauté de Waldeck. Bataillon de landwehr de réserve de Francfort-sur-le-Mein, n° 80 (cercles de Francfort, d'Ober-Taunus et de Hanau).

12e corps d'armée : Royaume de Saxe. Bataillon de landwehr de réserve de Dresde, n° 108 (ville de Dresde).

C'est sur la division de l'Allemagne du Nord en districts de landwehr que repose toute la formation de l'armée de garnison.

Les troupes de garnison qui doivent être formées sont :

1° Deux régiments de landwehr de la garde à trois bataillons ;

2° Deux régiments de grenadiers de landwehr de la garde à 3 bataillons ;

3° Dans chaque district de bataillon de landwehr provinciale, un bataillon de 4 compagnies ;

4° Pour chaque bataillon de chasseurs de la ligne, une compagnie ;

5° Dans chaque district de corps d'armée, deux régiments de cavalerie à 4 escadrons ;

6° Par régiment d'artillerie de campagne 3 batteries, comme batteries de sorties dans les places fortes, ou pour un autre emploi si elles deviennent inutiles dans les places fortes ;

7° Le nombre et la force des compagnies d'artillerie de places sont doublés ainsi que nous l'avons vu plus haut ;

8° Pour chaque bataillon de pionniers on forme 3 compagnies de places fortes qui sont réparties, non pas par compagnie, mais par détachement, en raison de l'importance des places fortes.

Les troupes de garnison peuvent aussi, en cas de besoin, être formées en régiments, brigades et divisions, pour constituer, dans une guerre offensive, des réserves stratégiques de l'armée d'opération, fournir des garnisons à l'étranger, et des corps de siége pour attaquer les places fortes ennemies laissées en arrière.

L'effectif complet de guerre des bataillons de landwehr de la garde et de grenadiers de landwehr de la garde est d'environ 800 hommes ; celui des bataillons de landwehr provinciaux de 700 hommes à peu près ; — une compagnie de chasseurs de landwehr a environ 250 hommes ; — un régiment de cavalerie de landwehr 600 hommes ; — une batterie de sortie compte six bouches à feu. On forme en outre 8 à 16 compagnies d'artillerie de garnison.

| | |
|---|---|
| L'infanterie de garnison d'un corps d'armée se compose en moyenne de 17 bataillons à 700 hommes | 11,900 |
| d'une compagnie de chasseurs | 250 |
| Total. . . . . . . . . . . | 12,150 |

ou, en nombre ronds, 12,000 hommes, ce qui donne pour 12 corps d'armée 144,000 hommes.

La cavalerie de garnison d'un corps d'armée est d'environ 1,200 combattants, ce qui fait pour 12 corps d'armée 14,400 hommes.

Les batteries de sorties d'un corps d'armée donnent 18 pièces, ainsi pour les 12 corps 216 bouches à feu.

A l'infanterie de garnison s'ajoutent encore les 12 bataillons de landwehr de la garde, avec 9,600 hommes.

L'armée de garnison est donc forte d'environ 168,000 hommes d'infanterie et de cavalerie, avec 216 bouches à feu.

D'après la constitution de la Confédération allemande du Nord, tout Allemand est obligé au service militaire et ne peut se faire remplacer. S'il est susceptible de porter les armes, il appartient pendant 7 ans à l'armée permanente, généralement depuis l'âge de 20 ans révolus, jusqu'au commencement de sa 28e année; puis il reste 5 ans dans la landwehr, jusqu'au commencement de sa 33e année.

Des sept premières années de service, trois se passent sous les drapeaux, les quatre autres dans la réserve, pendant lesquelles le soldat est généralement en congé.

En cas de guerre, les hommes de la réserve servent à mettre tout d'abord l'armée d'opération sur le pied de guerre; — ensuite, des hommes de la réserve, de nouvelles recrues, et, si cela est nécessaire, des hommes de la landwehr servent à former les corps de troupes de remplacement (dépôt); — enfin les hommes de la landwehr, sauf les exceptions concernant les armes spéciales, servent à former les troupes de garnison.

La position particulière qu'avait vis-à-vis de la Confédération du Nord le grand-duché de Hesse-Darmstadt, avec un pied dans l'Allemagne du Nord et l'autre dans l'Allemagne du Sud, provoqua aussitôt le traité du 7 avril 1867, d'après lequel toutes les troupes hessoises formaient une division particulière, avec le n° 25, et étaient incorporées dans le 11e corps de l'armée allemande du Nord.

La division de la Hesse-Darmstadt, 25e division allemande, apporte à l'armée d'opération : 4 régiments d'infanterie à 2 bataillons, 2 bataillons de chasseurs, 2 régiments de cavalerie à 5 escadrons, 2 divisions d'artillerie formant ensemble 6 batteries (2 batteries à pied de 6, et 4 batteries

de 4 dont 3 à pied, 1 à cheval), 1 compagnie de pionniers et 1 division du train. Cela fait en troupes de campagne 10 bataillons et 8 escadrons, ou 11,200 hommes d'infanterie et de cavalerie avec 36 bouches à feu.

Les troupes de dépôt consistent en 4 bataillons d'infanterie, 2 compagnies de chasseurs, 2 batteries avec 8 canons, 1 division de pionniers et 1 détachement du train, et en outre les cinquièmes escadrons des deux régiments de cavalerie; ce qui donne en deuxième ligne 4,800 hommes d'infanterie et de cavalerie, avec 8 pièces de canon.

En troupes de garnison, la Hesse-Darmstadt a 6 bataillons de landwehr. Le pays est partagé en 4 districts de régiment dont deux ne fournissent qu'un bataillon chacun. Conformément à ce qui a lieu en Prusse, il se joint à ces bataillons 2 compagnies de chasseurs et 1 régiment de cavalerie, ainsi qu'une batterie de sorties de 6 pièces; ce qui fait 5,100 hommes d'infanterie et de cavalerie, avec 6 bouches à feu.

Les trois Etats allemands du Sud, Bavière, Wurtemberg et Bade, s'accordèrent en février 1867 pour prendre le système prussien comme base de l'organisation de leur armée. Bade avait adopté ce système depuis longtemps ainsi que le fusil à aiguille. Cette arme fut bientôt introduite dans le Wurtemberg pour l'armement de l'infanterie; la Bavière au contraire suivit sa propre voie en transformant le fusil Podewill en une arme imparfaite se chargeant par la culasse, puis en adoptant une arme nouvelle en 1869, le fusil Werder. La fabrication du nombre nécessaire de fusils Werder n'était pas encore terminée lorsque éclata la guerre de 1870. Les Bavarois s'éloignent encore des Prussiens dans l'uniforme de leurs troupes et leur règlement d'exercice, mais leur formation générale est imitée du système prussien.

L'armée bavaroise compte en troupes de campagne :

16 régiments d'infanterie à 3 bataillons,

10 bataillons de chasseurs,

10 régiments de cavalerie à 5 escadrons (4 de guerre), savoir :

2 régiments de cuirassiers,
6 » de chevau-légers et
2 » de uhlans ;

4 régiments d'artillerie à 8 batteries de campagne et 5 batteries de places ; le 2e et le 3e régiment ont chacun deux batteries à cheval parmi leurs batteries de campagne.

1 régiment du génie, avec 2 divisions de campagne à 3 compagnies, et 4 compagnies de places.

Les 58 bataillons d'infanterie et de chasseurs donnent 58,000 hommes ; les 40 escadrons mobilisés 6,000 hommes ; ce qui fait 64,000 hommes d'infanterie et de cavalerie, avec 192 bouches à feu.

Les troupes de dépôt consistent, d'après le système prussien, en 16 bataillons d'infanterie, 10 compagnies de chasseurs, ou 18,500 hommes ; 10 escadrons ou 1,500 chevaux ; 8 batteries et 2 compagnies du génie ; c'est-à-dire 20,000 d'infanterie et de cavalerie, avec 48 canons.

Les troupes de garnison se composent de 32 bataillons de landwehr, 22,400 hommes, auxquels s'ajoutent les compagnies d'artillerie et du génie de places ci-dessus mentionnées.

Le corps wurtembergeois a, en troupes de campagne : 8 régiments d'infanterie à 2 bataillons et 3 bataillons de chasseurs, 4 régiments de cavalerie à 4 escadrons, 1 régiment d'artillerie de campagne à 3 divisions, chacune de 3 batteries, 2 compagnies de pionniers ; ce qui fait en tout 21,400 hommes d'infanterie et de cavalerie, avec 54 bouches à feu.

En troupes de dépôt : 4 bataillons d'infanterie, 1 bataillon de chasseurs, 4 escadrons, 3 batteries de dépôt à 4 pièces, ou 5,200 hommes d'infanterie et de cavalerie, avec 12 pièces de canon ;

En troupes de garnison (au commencement de 1870), 6 bataillons de landwehr, 4,200 hommes, et une division d'artillerie de places avec 4 compagnies.

Le corps badois a, en troupes de campagne : 6 régiments d'infanterie à 3 bataillons, 3 régiments de dragons à 5 (4) escadrons, 1 régiment d'artillerie de campagne de 9 batteries, 1 division de pionniers et 1 division du train ; — ce qui fait 19,800 hommes d'infanterie et de cavalerie, avec 54 pièces de canon ;

En troupes de dépôt : 3 bataillons, 3 escadrons et une batterie, ou 3,450 hommes d'infanterie et de cavalerie et 6 pièces de canon ;

En troupes de garnison : 10 bataillons et un escadron de landwehr, plus une division d'artillerie de places de 5 compagnies ; ce qui fait environ 7,000 hommes d'infanterie et de cavalerie avec 6 pièces de campagne (pour les sorties).

Il est maintenant intéressant de comparer les forces de l'Allemagne à celles de la France.

L'Allemagne a de troupes de campagne 518,000 hommes d'infanterie et de cavalerie, avec 1,506 canons. La France ne peut leur opposer que 285,000 hommes d'infanterie et de cavalerie avec 984 canons, pas beaucoup plus de la moitié.

L'Allemagne a 161,000 hommes de troupes de remplacement (infanterie et cavalerie) ; la France n'a que 91,000 hommes de troupes de dépôt.

L'Allemagne a 187,000 hommes de troupes de garnison ; la France n'a rien à leur opposer, car la garde mobile qui doit remplir ce service n'est pas encore organisée.

Nous croyons donner ainsi en nombres ronds la véritable proportion des forces des deux puissances qui allaient se faire, en 1870, cette malheureuse guerre. Ces chiffres montrent clairement l'immense supériorité des forces de terre de l'Allemagne. Nous aurons encore l'occasion de revenir sur ce sujet.

On dit bien que la France a autant d'habitants que l'Allemagne, c'est-à-dire que l'Allemagne du Nord et celle du Sud réunies, — que le sol de la France est plus riche que celui de l'Allemagne, et qu'il y a plus d'argent liquide en

France qu'en Allemagne, etc., etc. Cela peut être vrai, mais cela ne veut pas dire qu'il y ait en France une organisation militaire. — Qu'une ville produise assez de vapeur pour faire marcher 100 locomotives, et qu'elle la lâche dans la rue, cette vapeur noircira les gens et voilera le soleil, mais elle ne fera pas marcher une seule locomotive.

Quand nous parlons d'organisation militaire, nous n'entendons pas que tous les soldats restent toujours sous les drapeaux,—ce n'est point le cas en Allemagne,—mais nous voulons que tout homme qui doit servir comme soldat soit exercé militairement et connaisse sa place dans l'armée. Or ces conditions n'étaient pas satisfaites en France. Le second Empire avait trop fait pour l'armée permanente qui peut toujours être faible, mais beaucoup trop peu pour grossir cette armée en cas de guerre.

Même sous Louis-Philippe, l'organisation militaire valait mieux sous ce rapport.

Alors en effet la garde nationale sédentaire était organisée par toute la France. Bien qu'elle ne fût pas autre chose qu'une garde civile, elle permettait néanmoins de donner une éducation militaire élémentaire à toute la population mâle, et particulièrement aux classes riches et éclairées qui se rachetaient du service dans l'armée active. En outre la loi avait prévu la formation de détachements mobilisés de la garde nationale; ces détachements se formaient facilement, et, avec la masse d'hommes que renfermait la garde nationale, ces mobilisés pouvaient fournir une bonne armée de réserve, pour être employée d'abord à l'intérieur.

Napoléon III avait supprimé la garde nationale, et elle n'existait plus qu'incomplète dans un petit nombre de villes. Les bons partisans de l'Empire se faisaient encore remplacer dans le service de la garde nationale. Le propriétaire qui était commandé de garde mettait son domestique dans son uniforme de garde national et l'envoyait monter la garde à sa place.

Voici quelles sont en Allemagne les bases de l'organisation d'une armée active; elles répondent complétement à

l'organisation en temps de paix, et l'on n'y fait jamais que des changements sans importance.

Un corps d'armée mobilisé se compose de deux divisions d'infanterie, une division de cavalerie et une réserve d'artillerie ;

Une division d'infanterie renferme deux brigades d'infanterie, un régiment de cavalerie divisionnaire et une division d'artillerie à pied de 4 batteries ;

Une brigade d'infanterie comprend généralement deux régiments ou 6 bataillons ;

Une division de cavalerie renferme deux brigades, chacune de deux régiments, et une batterie à cheval. En 1870, on forma des divisions de cavalerie, indépendantes des corps d'armée, et quelques-unes très-fortes, ayant jusqu'à 9 régiments.

La réserve d'artillerie compte deux batteries à cheval et une division à pied, en tout six batteries.

L'Allemagne est loin d'être aussi richement pourvue de places fortes que la France, mais elle a relativement plus de places importantes. L'Allemagne du Nord n'a pas négligé de faire à ses forteresses les corrections imposées par les nouvelles armes ; elle a élevé principalement des fortifications nouvelles pour la défense des côtes ; il faut citer particulièrement : Alsen-Sonderbourg, Wilhelmshafen (Iadebusen), les fortifications des bouches de l'Ems et du Weser, Kiel et Friedrichsort.

La marine de l'Allemagne du Nord est encore trop jeune pour avoir de l'importance ; cependant on a beaucoup fait pour elle depuis quelques années ; la flotte cuirassée doit être portée à 16 bâtiments, et peut-être la guerre de 1870 en donnera-t-elle les moyens. — Au commencement de cette année, la flotte à vapeur comptait 45 navires dont 3 frégates cuirassées et 2 bateaux cuirassés.

L'effectif des matelots est d'environ 4,600 hommes pour toute la flotte. Il y a en outre un bataillon d'infanterie de marine de 6 compagnies, et 3 compagnies d'artillerie de marine.

Il existe du reste pour la flotte, comme pour l'armée de terre, une réserve et une seewehr.

---

**VI. — Question du trône d'Espagne. — La France déclare la guerre à la Prusse.**

Revenons au récit des événements.

Nous avons vu qu'au mois de mai 1870 la situation était complétement pacifique.

En Allemagne personne ne désirait la guerre, personne n'y pensait. Les ministres et les généraux prenaient leurs dispositions pour passer la saison d'été.

Les idées de paix dominaient également en France, où l'on semblait mieux juger la situation de l'Allemagne, en arrivant à reconnaître le droit qu'avait cette contrée de chercher à arriver à l'unité et de régler elle-même ses affaires intérieures. Il y avait, il est vrai, un parti belliqueux de la cour qui voulait rajeunir dans le sang la dynastie napoléonienne, et qui profitait des maladies répétées de l'Empereur pour lui faire admettre la nécessité de ce rajeunissement. D'après les idées répandues depuis longtemps, la guerre des frontières du Rhin était la seule qui pût conduire au but. Mais, comme nous venons de le voir, l'armée française n'avait encore rien gagné par la loi du 1er février 1868. La partie essentielle de cette loi, la création de la garde mobile, était encore à faire, et l'on s'était borné jusqu'à présent à nommer en l'air les officiers de cette garde, qui s'étaient empressés de se faire habiller parce qu'ils se trouvaient jolis dans leurs uniformes. Le seul véritable progrès de l'armée française, c'étaient le chassepot et la mitrailleuse.

Si l'on comparait la situation militaire de la France à celle de l'Allemagne, on devait se dire que la France ne pouvait pas songer à déclarer la guerre à l'Allemagne sans avoir des alliances. C'était là ce que devait se dire aussi

l'empereur Napoléon lui-même, qui ne pouvait pas désirer une guerre dans laquelle il serait battu.

Mais où la France pouvait-elle trouver à cette époque des alliances contre l'Allemagne? Le parti de la guerre regardait naturellement du côté de l'Autriche et de l'Italie.

Qu'avait-on à espérer de l'Autriche? M. de Beust, l'un de ces hommes heureux qui sont royalement récompensés de leurs services, même d'une valeur douteuse, jusqu'à ce que la fortune les abandonne à l'improviste, tenait pour son œuvre capitale de rapprocher l'Autriche de la Hongrie et de fonder l'empire austro-hongrois. Le commencement d'une guerre offre toujours pour un semblable empire des difficultés considérables; et en outre la grande œuvre de M. de Beust n'avait jamais été faite que sur le papier. Les aspirations vers de nouveaux accommodements se montraient dans tous les pays de l'empire d'Autriche, et l'Autriche de 1870 offrait beaucoup plus l'image du système de groupes de Belcredi que du dualisme de Beust. Les finances de l'Autriche ne s'amélioraient que lentement, et la guerre n'est jamais un moyen de relever les finances; en outre, il n'était pas douteux que si l'Autriche prenait parti pour la France, la Russie se rangerait de l'autre côté et chercherait à se dédommager aux dépens de l'Autriche.

En Italie le parti de la cour penchait fortement pour la France; et la guerre de 1866 avait plutôt éloigné que rapproché de la Prusse certains membres de ce parti, entre autres Lamarmora. L'Italie moderne a toujours tiré son épingle du jeu depuis 1859 quand les autres se battaient. Elle y comptait encore cette fois, et la part du butin qu'elle convoitait actuellement était le territoire qui restait encore au pape. Mais la Prusse pouvait le lui concéder aussi bien que la France. Les finances italiennes étaient encore en plus mauvais état que celles de l'Autriche et exigeaient impérieusement une habile administration. Tout cela était de nature à faire hésiter le parti de la cour lui-même lorsqu'il était invité à prendre part, avec l'empire français, à une guerre contre l'Allemagne.

La France n'avait donc pas trop à compter pour le moment sur des alliances.

Au mois de juin les indices d'opinions pacifiques se montrèrent encore plus clairement en France. Il y régnait une sécheresse extraordinaire, — nous-même avons habité la France du 9 avril au 28 juin sans voir tomber une goutte d'eau, — la récolte des fourrages manqua et il fallut prendre des mesures particulières pour permettre aux paysans de conserver leur bétail. Par suite du manque de fourrages, le ministre de la guerre ordonna de vendre un grand nombre de chevaux de l'armée.

M. Ollivier avait déjà fait, il est vrai, tout ce qu'il avait naguère condamné dans ses discours et ses écrits, mais on ne pouvait certainement pas douter de son amour de la paix, puisqu'elle était dans son intérêt. Lorsqu'il parvint à renverser un de ses adversaires du parti de la guerre et de la cour, cela devait nécessairement être considéré comme une nouvelle preuve de la prédominance des idées de paix.

Ce fait d'une certaine importance arriva justement vers le milieu de juin 1870. Il s'agissait de M. Clément Duvernois. Ce journaliste, assez bien doué, avait fait jusqu'en 1867 l'opposition la plus vive au césarisme. Cette année encore il fit imprimer sur l'expédition du Mexique un livre qui, habilement écrit et calme dans la forme, n'en était pas moins la condamnation évidente du césarisme. L'édition française de cet ouvrage fut détruite et il en parut plus tard une traduction allemande. Immédiatement après on vit M. Clément Duvernois se rapprocher du gouvernement impérial. On pouvait alléguer que M. Duvernois s'était laissé gagner à l'Empire par les tendances parlementaires exprimées dans la lettre du 19 janvier 1867, bien que ses adversaires affirmassent que la suppression de son livre sur l'expédition du Mexique lui avait été payée très-cher. Mais M. Duvernois rendit de jour en jour plus impossible d'excuser son changement de drapeau. Le 1er février 1869, il se chargea de la rédaction d'un nouveau journal « *le Peuple Français*, » qui se vendit à peu près le prix du timbre. Ce

« *journal entretenu* » devait nécessairement avoir un « *entreteneur*, » qui n'était autre que l'empereur Napoléon.

Ce journal fut le journal du césarisme ; M. Duvernois était devenu l'intime ami de l'Empereur ; non content de transmettre au public les pensées de l'Empereur, il s'érigea bien vite en conseiller du Souverain. Plus la santé de Napoléon III était mauvaise, plus M. Clément Duvernois criait haut. Il était un de ceux qui conseillaient le plus à l'Empereur de « faire grand », c'est-à-dire la guerre sur le Rhin pour « réparer la brèche de Sadowa ». Grâce à la réputation méritée du « *Peuple français* », Clément Duvernois fit croire à la France que l'Empereur lui-même ne cherchait qu'à faire grand. En 1869 Duvernois fut élu au Corps législatif comme candidat officiel dans les Hautes-Alpes. Dès qu'Ollivier accepta la présidence du ministère du 2 janvier 1870, il fut attaqué par Duvernois avec une persistance inouïe, attaqué pour son insuffisance, pour son manque d'énergie, pour ses hésitations, attaqué d'un point de vue césariste. L'opinion publique disait que ces attaques de Duvernois prouvaient que l'Empereur lui-même ne voulait pas entendre parler de ce ministère. Ollivier, ne pouvant pas supporter cette situation, se plaignit à l'Empereur et lui demanda qui, de lui ou de Duvernois, devait s'en aller. Le 16 juin, Napoléon III sacrifia son ami Clément Duvernois en l'engageant à quitter la rédaction du « *Peuple français* ». La querelle avait duré longtemps ; la décision finale n'en eut que plus d'importance.

M. Mony, député, avantageusement connu en France comme ingénieur, avait annoncé pour le 20 juin 1870 une interpellation au sujet du chemin de fer du Saint-Gothard. On songeait depuis longtemps en Suisse à percer les Alpes par un chemin de fer qui réunît les plaines du nord de la Suisse avec celles d'Italie. Un grand tunnel étant absolument nécessaire, cette entreprise devait coûter des sommes énormes. On discuta longtemps en Suisse sur la direction à suivre, et beaucoup d'intérêts locaux furent mis en avant.

Les uns demandaient le Simplon, d'autres le Lukmanier ou le Splügen, d'autres enfin le Saint-Gothard.

Mais le tunnel du mont Cenis d'un côté étant presque terminé, et le chemin du Brenner de l'autre côté complétement achevé, il ne restait pour le chemin des Alpes que la ligne du Saint-Gothard, à moins de faire à la fois trois ou quatre tunnels.

Cependant cette ligne était encore si coûteuse qu'une compagnie privée ne pouvait pas l'entreprendre sans avoir des garanties des puissances intéressées; les forces seules de la Suisse ne suffisaient pas non plus pour commencer cette entreprise. Or, comme l'Italie et l'Allemagne étaient également intéressées à son exécution, des négociations furent entamées entre la Suisse et l'Italie d'un côté, puis entre ces deux Etats et la Confédération allemande du Nord; elles aboutirent à la convention de Varzin du 20 juin 1870.

Quelques mots que le comte de Bismarck avait dits antérieurement au reichstag sur cette question-là fournirent donc à M. Mony le sujet de son interpellation. On prévoyait que le 20 juin, jour annoncé pour cette interpellation, les intérêts commerciaux de la France ne seraient pas seuls en question, mais qu'on y parlerait politique et de la neutralité de la Suisse, soi-disant menacée par la Prusse. Des politiques avisés craignaient de voir certains orateurs s'échauffer et profiter de l'occasion pour souffler le feu contre la Prusse, ce qui pouvait amener, sinon la guerre, au moins des difficultés diplomatiques inutiles.

Dès que le docteur Kern, envoyé fédéral à Paris, connut le dessein de M. Mony de faire une interpellation, il se rendit chez le duc de Gramont et lui prouva, pièces en main, qu'il n'y avait rien dans les traités concernant le Saint-Gothard qui pût menacer la neutralité de la Suisse, que la Suisse, au contraire, avait eu grand soin, dans toutes les négociations, de protéger sa neutralité, et qu'elle avait fait introduire plusieurs clauses, destinées spécialement à empêcher plus tard qu'une fausse interprétation des traités

ne pût limiter la neutralité ou la souveraineté de la Confédération helvétique. Au reste, ajoutait le docteur Kern, la Suisse serait heureuse si, aux mêmes conditions et sous les mêmes réserves, la France voulait traiter avec elle pour un chemin de fer du Simplon.

Lorsque M. Mony développa, le 20 juin, son interpellation, il avait également réfléchi, et la conclusion de son long discours fut que la France n'avait à s'inquiéter en rien du chemin de fer du Saint-Gothard. On lui demanda aussitôt avec raison pourquoi il avait fait son interpellation. Il répondit que c'était afin d'engager le gouvernement français à construire des canaux pour favoriser le commerce de Marseille ! — Dans sa réponse, le duc de Gramont traita la question très-pacifiquement et d'une manière conforme aux idées du conseil fédéral suisse. La gauche demanda ensuite au ministre de la guerre s'il ne craignait pas que le chemin de fer du Saint-Gothard, dans les conditions où il se faisait, ne vînt troubler l'équilibre militaire de l'Europe au détriment de la France. Celui-ci répliqua que cela pourrait arriver, mais d'une manière si minime qu'il ne valait pas la peine d'en parler ; que du reste le chemin du Saint-Gothard ne serait pas fini du jour au lendemain, qu'il faudrait pour cela 15 ou 16 ans et qu'on avait tout le temps de peser mûrement la chose. La majorité du Corps législatif fut satisfaite ; M. Ferry ne troubla même pas sa tranquillité en faisant quelques sorties, et disant que ceux qui laissaient faire actuellement le chemin du Saint-Gothard étaient les mêmes qui avaient laissé faire Sadowa.

L'incident était terminé ; les craintes avaient été vaines.

Le camp de Châlons ne reçut, en 1870, qu'une série de troupes au lieu de deux comme les années précédentes. Pendant cette série que commandait le général du génie Frossard, il devait y avoir un grand exercice de siége. Un ouvrage provisoire avait été construit dans ce but, près de la ferme Saint-Hilaire. Trois fronts bastionnés de ce fort devaient être terminés au milieu de juillet 1870 et le siége

commencerait aussitôt. Beaucoup d'officiers des armées étrangères devaient y assister. Rien n'annonçait au camp de Châlons des préparatifs de guerre.

Le 30 juin, le Corps législatif discutait la loi qui devait abaisser à 90,000 hommes le contingent habituel de 100,000 hommes. La loi fut adoptée. Ollivier déclara à cette occasion que jamais la paix de l'Europe n'avait été mieux assurée, et que rien ne la menaçait.

Nous avons reproduit avec intention les indices de l'opinion pacifique en France qui nous ont semblé les plus caractéristiques. Ollivier disait vrai; personne ne pouvait se douter le 30 juin qu'avant huit jours le gouvernement français saisirait un prétexte futile pour faire la guerre à la Prusse, — c'est cependant ce qui arriva.

Poursuivons, dans ses détails, l'étude de cette malheureuse affaire.

L'Espagne avait, depuis 1843, pour reine constitutionnelle Isabelle II de Bourbon, née en 1830, fille de Ferdinand VII et de la princesse napolitaine Marie-Christine.

La dame avait très-bon cœur, mais elle avait été élevée dès son enfance dans la bigoterie et le libertinage. Son gouvernement consistait en un perpétuel changement de favoris et de généraux que des « pronunciamentos » militaires élevaient sur le pavois et qui gouvernaient réellement au nom de la reine. La guerre civile était, en Espagne, une institution. En 1868 mourut le ministre-président Narvaez, duc de Valence, qui était un « moderado», c'est-à-dire en langage espagnol un sanglant réactionnaire. Si la reine avait eu alors près d'elle quelques conseillers honorables, elle eût peut-être pu mettre l'Espagne dans la bonne voie; mais comme ces conseillers manquaient, elle ne le fit point. Elle chargea de former un nouveau cabinet Gonzalès Bravo, homme violent dont elle avait peur parce qu'il l'avait brutalisée lorsqu'elle n'était encore qu'une enfant de douze ans, pour lui arracher la signature d'un ordre.

Gonzalès Bravo administra tout à fait dans le même sens

que Narvaez. Après maintes folies que lui avait dictées son ambition, il fit arrêter, le 7 juillet 1868, les généraux Serrano, Dulce, Zabala, Cordova, Letona, Echague et Caballero de Rodas, qui n'appartenaient pas au parti réactionnaire extrême et qu'il fit ensuite interner ou déporter. En même temps, l'intrigant duc de Montpensier et sa femme l'infante Louise, sœur cadette de la reine Isabelle, furent exilés d'Espagne. Ils se rendirent à Lisbonne. Le duc de Montpensier, circonspect, mesquin et avare, n'était point aimé des Espagnols, qui l'avaient surnommé « le duc au parapluie », mais son exil lui valut un certain relief.

Il en fut de même de la plupart des généraux susmentionnés, dont chacun avait des partisans dans l'armée, et personne ne se crut plus en sûreté après leur arrestation. On se mit alors à conspirer contre la reine Isabelle, son favori Marfori et le souverain de fait Gonzalès Bravo.

Au mois d'août 1868, un vent révolutionnaire soufflait sur l'Espagne et se faisait sentir jusqu'à la cour.

Cependant la reine Isabelle avait confiance dans ses alliés au delà des Pyrénées, l'empereur Napoléon III et l'impératrice Eugénie ; elle voulait conclure avec eux une alliance intime, destinée à la protéger elle-même ainsi que le Saint-Père, qui venait de lui envoyer la rose d'or pour mettre le sceau à une vertu bien connue de tout le monde.

Au mois d'août, elle envoya à l'empereur Napoléon le comte de Girgenti, frère du roi François de Naples, et marié depuis le mois de mai à sa fille aînée Isabelle. La cour de France accueillit le jeune couple avec la plus grande distinction.

La bonne reine Isabelle se rendit ensuite elle-même à Saint-Sébastien, pour prendre les bains de mer et se rapprocher en même temps de la frontière française, afin d'avoir plus facilement une entrevue avec l'empereur Napoléon.

Sur ces entrefaites, les généraux bannis avaient noué des relations avec les chefs des différents partis de l'opposition,

et le pronunciamento de 1868 ne se fit plus au nom de la reine, mais bien contre la dynastie. Les généraux bannis se mirent à la tête du mouvement, et les troupes restées fidèles à la reine Isabelle furent promptement battues. Isabelle avait disgracié Gonzalès Bravo pour mettre à la tête du ministère don José Concha. Mais ce dernier se prononça aussi contre elle, en lui demandant de renvoyer son favori Marfori.

Après beaucoup d'hésitations, la reine se décida, le 30 septembre, à se réfugier en France et mit aussitôt son projet à exécution. Accompagnée de son étrange cour, elle alla voir à Biarritz l'empereur Napoléon III, l'impératrice Eugénie et le prince impérial, et se rendit ensuite au château de Pau, que Napoléon lui assigna pour résidence.

L'entrevue de Biarritz fut triste; Napoléon avait-il des pressentiments ? Pouvait-il penser que ce mois de septembre devait lui être aussi fatal deux ans plus tard ?

Le 3 octobre, Isabelle adressa à l'Espagne une protestation contre sa déposition, qui, par le fait, n'avait été qu'une fuite.

Des juntes provinciales s'étaient formées dans toute l'Espagne. Mais il fallait une administration, et l'on ne savait pas où la centraliser. La junte de Madrid en revendiqua la prérogative et demanda au maréchal Serrano, qui était entré à Madrid, le 3 octobre, après avoir battu les troupes royales à Alcolea, de former un gouvernement provisoire. Serrano accepta cette mission sans difficultés.

Il y avait en Europe beaucoup de gens qui se figuraient que les Espagnols seraient contents d'être débarrassés à si bon marché d'une dynastie enracinée chez eux, et de pouvoir se déclarer en république. Il existait même en Espagne un parti républicain dont les adhérents n'étaient pas les plus mauvaises gens.

Mais le gouvernement provisoire de Serrano se composait uniquement de partisans de la monarchie constitutionnelle; et, à partir de ce moment, l'histoire de l'Espagne se résuma réellement dans la recherche d'un roi.

Les candidats ne manquaient point, et chacun d'eux avait ses partisans.

En première ligne était d'abord le duc de Montpensier, qui, malgré son avarice, dépensa beaucoup d'argent pour grossir son parti. Les monarchistes espagnols qui voulaient l'unité de la péninsule ibérique, c'est-à-dire la réunion de l'Espagne et du Portugal, songeaient à un roi portugais, soit au roi régnant Louis, soit à son père, Ferdinand, qui s'était retiré des affaires avec le titre de roi et vivait paisible à Oporto. Ces deux princes ne montraient pas un grand désir d'accepter le fardeau du trône d'Espagne. — Les anciens carlistes mettaient en avant un prétendant de cette antique race, et, d'après eux, le roi légitime devait être don Juan, le troisième fils du vieux don Carlos.

Mais cet homme s'était rendu impossible, même au parti légitimiste, par sa conduite en 1860. Il avait fait, à cette époque, une levée de boucliers pendant la guerre du Maroc, qui rapprochait pour un instant tous les partis et était considérée, en Espagne, comme une espèce de guerre sainte. Son général Ortega fut pris et fusillé, et lui-même se sauva, à demi vêtu, dans un fiacre, d'où lui était resté le surnom de « *Don Juan alla tartana* (1). » Il écouta, cette fois, les avis de ses partisans et abdiqua en faveur de son fils, qui, sous le nom de Charles VII, monta le 3 octobre 1866 sur son trône *in partibus*, et annonça, le 28 octobre, son avénement aux souverains de l'Europe.

Les constitutionnels espagnols cherchèrent également un roi en Italie; mais là aussi ils rencontrèrent des scrupules.

Le roi était donc introuvable, et c'était surtout la faute du gouvernement français. Ce dernier voulait remettre sur le trône d'Espagne — non pas la reine Isabelle — mais son fils, le jeune prince des Asturies, né le 28 novembre 1857. Il espérait ensuite pouvoir gouverner le nouveau roi, et c'est pour cela qu'il intriguait contre toutes les autres

(1) Nom espagnol d'une voiture de place.

candidatures, tout en agissant sur la reine Isabelle, qui, ennuyée du séjour de Pau, ne tarda pas à transporter sa résidence à Paris.

Malgré l'appui que portait hautement le gouvernement français à la candidature du jeune prince Alphonse, il fut cependant question à Paris, dans l'été de 1869, d'un autre candidat qui ne paraissait pas trop désagréable dans les cercles touchant aux Tuileries. Ce candidat était un prince de Hohenzollern-Sigmaringen.

Les princes de Hohenzollern-Sigmaringen et de Hohenzollern-Hechingen avaient vendu leurs principautés en 1849 aux Hohenzollern qui gouvernent depuis des siècles le Brandebourg et la Prusse et sont, depuis des siècles, protestants. Les Hohenzollern-Sigmaringen, parents fort éloignés de la branche prussienne, sont toujours restés catholiques.

Le chef de cette famille était actuellement le prince Charles Anton, général prussien. C'est le fils du prince Charles et d'une princesse française, Marie-Antoinette, nièce de Murat, ancien roi de Naples. Il a épousé en 1834 la princessse Joséphine, fille du grand-duc Charles-Frédéric de Bade, et de la princesse Stéphanie, cousine d'Hortense de Beauharnais.

Le chef de la famille de Hohenzollern-Sigmaringen a eu de sa femme cinq enfants, savoir :

Le prince héritier Léopold, né en 1835 ;

Le prince Charles, né en 1830, et actuellement prince élu de Roumanie ;

Le prince Anton, né en 1841, officier au service de Prusse, blessé dangereusement à Kœniggraetz, le 3 juillet 1866, et mort de ses blessures au mois d'août ;

Le prince Frédéric, né en 1843 ;

La princesse Marie, née en 1845.

C'est du prince Frédéric, né en 1843, qu'il fut d'abord question à Paris, en 1869, comme candidat au trône d'Espagne. On n'avait alors rien à objecter contre la candidature de ce jeune prince, d'une branche catholique, qui était beau-

coup plus proche parent de l'empereur Napoléon que du roi Guillaume de Prusse, comme cela ressort clairement de ce qui a été dit plus haut. On affirmait même que l'impératrice Eugénie favorisait ouvertement la candidature du prince Frédéric, et que celui-ci devait épouser une parente de l'Impératrice.

Ce dernier point ne plaisait pas, à ce qu'il paraît, aux gens qui gouvernaient l'Espagne. Ils voulaient bien d'un prince de Hohenzollern-Sigmaringen, mais non pas du mariage en question.

Ce ne fut qu'à l'automne suivant que surgit le projet d'appeler au trône d'Espagne le prince héritier de Hohenzollern-Sigmaringen, Léopold. Puisque la France, après avoir repoussé toutes les candidatures antérieures, avait accepté celle du prince Frédéric, pourquoi n'accepterait-elle point celle de son frère aîné le prince Léopold ? Celui-ci avait en outre, aux yeux des partisans de l'union ibérique, l'avantage d'avoir épousé, en 1861, la princesse Antonia, fille du roi Ferdinand de Portugal. L'intrigant maréchal Prim, auquel il n'était vraiment pas permis de se livrer, fut autorisé à entamer des négociations avec le prince Léopold de Hohenzollern-Sigmaringen.

Si le prince Léopold eût connu le maréchal Prim, il est fort probable qu'il eût refusé d'entrer en pourparlers avec lui. Mais cela importe peu.

Il n'est pas douteux que le parti français de la cour connut aussitôt ces négociations; mais, s'il avait agréé la candidature du prince Frédéric, celle de son frère aîné, le prince Léopold, lui fut des plus désagréables.

C'est de cette époque que datent les efforts du parti de la cour pour déterminer la reine Isabelle à abdiquer en faveur de son fils, le prince Alphonse des Asturies.

Ces efforts furent couronnés de succès à la fin de juin 1870: la reine Isabelle abdiqua en faveur de son fils, et l'annonça aux Espagnols dans un long manifeste où elle se réservait tous ses droits.

A peu près vers le même temps, on apprit en France que

le prince Léopold de Hohenzollern avait déclaré qu'il accepterait le trône d'Espagne s'il était élu roi par la majorité des Cortès.

Dans un conseil des ministres, tenu à Madrid, le 5 juillet, il fut décidé que les Cortès se réuniraient le 22 du même mois ; l'élection du prince Léopold, pour lequel on comptait sur une forte majorité, devait avoir lieu le 1er août, et le nouveau roi entrerait ensuite en Espagne le 1er novembre.

Le jour même que se tenait à Madrid ce conseil des ministres, M. Cochery faisait au Corps législatif une interpellation au sujet des affaires d'Espagne. — Cochery, avocat, né en 1820, fut nommé chef du cabinet du ministre de la justice après la révolution de février 1848, mais il abandonna bientôt le service de l'État pour redevenir avocat et se faire ensuite journaliste. En 1869, il se présenta aux élections dans le département du Loiret comme candidat de l'opposition démocratique et fut élu malgré le gouvernement. Il signa l'interpellation des 116, et siégeait au centre gauche.

Lorsque M. Cochery déposa son interpellation, le parti de la cour était déjà résolu à profiter de l'incident pour humilier la Prusse ou pour lui faire la guerre.

Dans le conseil des ministres du 5 juillet, on avait arrêté une réponse à l'interpellation Cochery ; elle pouvait encore paraître pacifique à une partie des ministres, mais elle signifiait la guerre pour les autres.

Le duc de Gramont porta cette réponse à la Chambre, le 6 juillet. Il dit :

« Il est vrai que le maréchal Prim a offert au prince Léopold de Hohenzollern la couronne d'Espagne et que ce dernier l'a acceptée ; mais le peuple espagnol ne s'est point encore prononcé et nous ne connaissons pas encore les détails vrais d'une négociation qui nous a été cachée.

« Nous n'avons cessé de témoigner nos sympathies à la nation espagnole, et d'éviter tout ce qui aurait pu avoir les apparences d'une immixtion quelconque dans les affaires in-

térieures d'une noble et grande nation en plein exercice de sa souveraineté.

« Nous ne sommes pas sortis, à l'égard des divers prétendants au trône, de la plus stricte neutralité, et nous n'avons jamais témoigné pour aucun d'eux ni préférence ni éloignement. Nous persisterons dans cette conduite.

« Mais nous ne croyons pas que le respect des droits d'un peuple voisin nous oblige à souffrir qu'une puissance étrangère, en plaçant un de ses princes sur le trône de Charles-Quint, puisse déranger à notre détriment l'équilibre actuel des forces en Europe, et mettre en péril les intérêts et l'honneur de la France. Cette éventualité, nous en avons le ferme espoir, ne se réalisera pas. Pour l'empêcher, nous comptons à la fois sur la sagesse du peuple allemand et sur l'amitié du peuple espagnol.

« S'il en était autrement, forts de votre appui, messieurs, et de celui de la nation, nous saurions remplir notre devoir sans hésitation et sans faiblesse. »

La droite, le centre droit et même une partie du centre gauche accueillirent cette déclaration par des applaudissements enthousiastes.

La gauche demanda que l'on produisît les documents ; ses orateurs, et surtout Picard, Crémieux et Arago y flairaient la guerre. Ils dirent qu'on voulait y précipiter la France avant qu'elle eût le temps de se reconnaître ; qu'il devenait complétement inutile de continuer la discussion du budget ; que ce budget n'avait de sens que dans l'hypothèse d'une paix certaine, et que la guerre que l'on préparait en ferait une absurdité.

Ollivier chercha l'apaisement : il croyait à la paix ; il pensait que la France n'avait besoin que de se montrer forte et énergique pour obtenir tout ce qu'elle désirait.

Cependant, cette déclaration publique du duc de Gramont à la tribune, pouvait-elle signifier autre chose qu'une guerre contre l'Allemagne ?

Le duc de Gramont déclare que la France ne veut pas se mêler des affaires intérieures de l'Espagne. Mais alors que

lui importe que les Espagnols se donnent pour roi le prince Léopold?

Il dit, en effet, que cela lui importe peu. Mais le gouvernement ne souffrira pas qu'une puissance étrangère place un de ses princes sur le trône de Charles-Quint, et trouble ainsi l'équilibre européen.

La puissance étrangère, c'est la Prusse. C'est donc avec elle que le gouvernement français veut avoir affaire, et non avec l'Espagne. Nous avons déjà expliqué quelle était la situation du prince Léopold vis-à-vis de la « puissance étrangère ». Le gouvernement français devait la connaître aussi bien que nous. S'il avait dit au gouvernement actuel de l'Espagne: nous ne voulons pas voir le prince de Hohenzollern sur le trône d'Espagne, — c'était son affaire, et c'était ensuite l'affaire du gouvernement et du peuple espagnols de céder ou de résister aux désirs du gouvernement français. — Mais que la Prusse imposât un roi à l'Espagne, que la Prusse fût rendue responsable du choix fait par les Espagnols, cela devait nécessairement être une énigme pour l'homme de bon sens. Il n'était pas moins énigmatique de comprendre comment la nomination d'un prince prussien au trône d'Espagne, — en admettant que le prince héritier de Hohenzollern-Sigmaringen soit un prince prussien, — pouvait troubler l'équilibre européen.

Tout bien considéré, la seule chose à conclure de la déclaration faite par le duc de Gramont, le 6 juillet, c'est que — nous ne dirons pas le gouvernement français, — mais le parti de la cour avait trouvé, ou croyait avoir trouvé, le prétexte d'une guerre des frontières du Rhin.

Le langage de la presse officieuse, après le 6 juillet, ne laissa aucun doute à cet égard. Le vieux boute-feu Girardin déclara aussitôt que si la France se montrait énergique, la Prusse se soumettrait; si cela ne suffisait pas, les Français n'auraient qu'à entrer dans les provinces rhénanes pour rejeter les Prussiens derrière le Rhin à coups de crosse dans le dos.

Ainsi parlait toute la bande du parti de la cour. Les journaux libéraux bien rédigés tels que « *les Débats*, *le Temps*, *le Siècle* », ne purent résister longtemps à l'immense vertige de la plus grande partie de la presse parisienne.

Depuis 1814 et 1815, le peuple de Paris et les troupiers français appellent volontiers « le Prussien » cette partie du corps sur laquelle on s'asseoit d'habitude ; cela fournit bientôt aux journaux hebdomadaires le sujet de dessins dont le bon goût était parfois douteux.

Nous sommes entré dans ces détails afin de donner des événements un tableau aussi exact que possible. Ce qui est plus important, c'est de montrer l'idée que le parti de la cour se faisait de la situation de l'Allemagne.

Il croyait très-fermement que la circonstance actuelle était favorable à la France pour avoir affaire à la Prusse seule. Il ne s'agissait, en effet, que d'une question dynastique prussienne. L'Allemagne du Sud, où les Prussiens ne sont pas fort aimés, saisirait avec empressement l'occasion de se séparer de la Prusse. Bien plus, les ennemis qu'avait la Prusse dans la Confédération du Nord elle-même lèveraient la tête. Le Hanovre prendrait les armes ; la Saxe, dont le prince royal avait dit, en 1866, qu'il aimerait mieux être caporal autrichien que général prussien, s'appuierait sur l'Autriche et prendrait parti pour la France.

Toutes ces erreurs d'optique provenaient uniquement de ce que les diplomates français connaissaient peut-être les cours allemandes, mais sans connaître le moins du monde le peuple allemand.

Les débats de l'interpellation Cochery furent différés. Le Corps législatif se montrait fort impatient de savoir où en était la question.

Le gouvernement français s'était immédiatement adressé à tous les gouvernements de l'Europe, pour savoir ce qu'ils pensaient de son droit d'intervenir dans la question de la candidature du prince Léopold.

Les gouvernements européens ne pouvaient naturelle-

ment pas être impolis ; ils répondirent qu'ils désiraient que la paix ne fût pas troublée.

Le gouvernement prussien déclara particulièrement qu'il ne savait rien officiellement de la candidature au trône du prince Léopold, et que cette candidature ne le regardait pas.

Là-dessus, le comte Benedetti, ambassadeur français à Berlin, fut invité à se mettre directement en relation avec le roi de Prusse et à lui demander qu'il ordonnât au prince de ne point accepter la couronne d'Espagne.

Le roi Guillaume se trouvait alors aux eaux d'Ems. Benedetti se rendit à Ems, où il eut, le 9 juillet, une audience du roi. Ce prince répondit aux demandes de Benedetti qu'il ne savait rien, comme roi de Prusse, de la candidature au trône du prince Léopold et qu'il n'en avait été informé qu'en sa qualité de chef de la famille de Hohenzollern ; que le prince étant majeur, le roi n'avait ni à lui permettre *ni* à lui défendre d'accepter la couronne d'Espagne. Dans une seconde audience, le 11 juillet, Benedetti devint plus pressant. Le roi Guillaume ne put lui répondre que ce qu'il lui avait dit le 9. Il ajouta seulement qu'il ne savait même pas où se trouvait en ce moment le prince Léopold, qui devait faire un voyage des Alpes.

Dès que le prince Léopold apprit que sa candidature soulevait des complications qu'il n'avait pas prévues et qu'il ne pouvait pas prévoir, il se décida à renoncer à cette candidature pour ne pas être la cause d'une guerre entre les deux nations civilisées de l'Europe centrale, et ne pas donner de prétexte à une telle guerre. Il pria donc son père d'annoncer son désistement partout où cela était nécessaire, et le prince s'empressa de remplir ce devoir.

Le 12 juillet, don Sallustiano Olozaga, ministre d'Espagne, à Paris, informa officiellement le gouvernement français que le prince Léopold renonçait au trône d'Espagne. On devait penser que cette déclaration terminait l'affaire.

C'est ainsi qu'Ollivier envisageait la question le 12 *à midi*.

Il dit à quelques députés, dans la salle des Pas-Perdus, qu'après le retrait de la candidature du prince Léopold il n'existait plus de différend ; que tout était terminé.

Mais ce 12 juillet fut une journée extraordinaire. C'est ce jour-là que commencèrent les envois de troupes et de matériel à Metz et à la frontière du Nord-Est. C'est ce jour-là que Clément Duvernois, l'adversaire d'Ollivier, demanda au cabinet quelles garanties avait la France que des complications telles que la candidature au trône d'Espagne ne seraient plus amenées par la Prusse. C'est encore ce même jour que le ministère chargea le comte Benedetti de demander au roi de Prusse qu'il défendît pour toujours au prince de Hohenzollern d'accepter de nouveau la candidature au trône d'Espagne. C'est enfin le 12 juillet que l'envoyé prussien, baron de Werther, qui était parti en congé le 5 juillet et venait de rentrer en toute hâte à Paris, eut avec Ollivier et Gramont une entrevue dans laquelle le ministre des affaires étrangères lui insinua que le roi de Prusse devrait écrire à l'empereur Napoléon une lettre d'excuses, dans laquelle il lui déclarerait à peu près qu'en approuvant la candidature du prince Léopold, il n'avait voulu blesser ni l'empereur Napoléon ni la France, et qu'il « ne le ferait plus ». Le baron de Werther transmit cela au comte de Bismarck, qui lui répondit qu'il avait l'oreille dure et ne comprenait pas bien un semblable langage ; que le gouvernement français devait faire faire des communications de cette nature au gouvernement prussien par son ambassadeur à Berlin.

Le 12 juillet, Emile Ollivier se soumit de nouveau à la volonté d'autrui et se décida à défendre une chose qu'il avait condamnée dix fois. Il n'était plus maintenant que le valet de chambre déclaré du parti belliqueux de la cour.

Puis vient l'histoire du 13 juillet, — il nous faut suivre les événements jour par jour. Le 13 juillet se passe à Paris et à Ems.

A Paris, le duc de Gramont annonce au Corps législatif que le gouvernement français a reçu de l'envoyé d'Es-

pagne communication officielle du désistement du prince Léopold ; que les négociations du gouvernement français avec la Prusse n'ont pas encore amené de résultat, et qu'il ne peut pour cette raison en parler à la Chambre.

Mais les choses marchaient trop lentement au gré des mamelucks de l'Empire. L'un d'eux se leva pour adresser une interpellation sur les causes de la lenteur de la politique extérieure, lenteur qui mettait en danger non-seulement la fortune publique, mais l'honneur national de la France.

Ce monsieur, c'était le baron Jérôme David, fils de l'ancien roi Jérôme de Westphalie et petit-fils du célèbre peintre français Louis David. Né en 1823, il fut destiné à la marine par sa « famille », et servit comme mousse de 1835 à 1837. Mais la mer lui déplaisant, il préféra l'armée de terre et entra à l'école de Saint-Cyr, d'où il sortit en 1841, comme sous-lieutenant de zouaves. Il apprit l'arabe et trouva en Algérie beaucoup de protecteurs qui, naturellement, ne lui firent pas défaut sous l'Empire. Pendant la guerre de Crimée, il était officier d'ordonnance du prince Napoléon, son frère, et revint avec lui en France lorsque l'état physique et moral du prince ne lui permit plus de rester à l'armée. En 1857, le baron Jérôme David donna sa démission comme capitaine et se livra à des études pastorales et politiques. En 1859, il fut nommé député dans le département de la Gironde, comme candidat du gouvernement et se fit remarquer à la Chambre par ses opinions césaristes prononcées et sa grosse voix.

Pendant que les mamelucks de l'Empire perdaient ainsi patience à Paris, le comte Benedetti agissait d'après les instructions du ministère Ollivier-Gramont.

Il accosta le roi de Prusse à Ems, le 13 juillet, dans sa promenade du matin et il lui tint un discours. Le roi répondit qu'il était informé du désistement du prince Léopold et qu'il l'approuvait ; que cependant il ne savait cette nouvelle que par les journaux, qu'il sortit de sa poche et montra au comte Benedetti.

A une heure de l'après-midi, le roi de Prusse reçut pendant son déjeuner une lettre du vieux prince Charles Anton de Hohenzollern qui annonçait en termes formels la renonciation de son fils au trône d'Espagne.

A 2 heures, le roi de Prusse envoya un aide de camp porter cette nouvelle au comte Benedetti, avec la déclaration qu'il considérait à présent la chose comme terminée.

Mais le pauvre diplomate avait, sur ces entrefaites, reçu de Paris les ordres les plus pressants. Il dit à l'aide de camp du roi qu'il avait été chargé, par le télégraphe, de demander au roi une nouvelle audience, pour lui présenter les désirs définitifs du gouvernement français, lesquels étaient que le roi approuvât d'abord le désistement du prince de Hohenzollern et, en second lieu, qu'il donnât l'assurance que cette candidature ne se reproduirait pas à l'avenir.

Le roi fit répondre au comte Benedetti par son aide de camp qu'il approuvait la renonciation du prince Léopold de la même manière qu'il avait approuvé son acceptation de la couronne d'Espagne, comme une chose qui ne le regardait pas et encore moins la Prusse et la Confédération du Nord; mais qu'il lui était impossible de donner des assurances pour l'avenir dans une question qui ne le concernait point. Le roi ne pouvait du reste que s'en rapporter à ce qu'il avait dit le matin au comte Benedetti.

Benedetti, qui avait des ordres très-précis, n'en demanda pas moins une entrevue personnelle avec le roi pour régler le dernier point, les sécurités pour l'avenir.

Le roi lui envoya encore une fois son aide de camp, à 5 heures et demie du soir, pour lui dire qu'il n'y avait plus à parler de ce dernier point d'après les déclarations que le roi avait faites précédemment.

Benedetti demanda où se trouvait Bismarck. Celui-ci avait bien reçu l'ordre de se rendre de Varzin à Ems, mais lorsqu'il apprit en route, à Berlin, la renonciation du prince Léopold, il considéra la question comme réglée et revint tranquillement à Varzin. Rappelé de nouveau le 13 juillet, il lui fut impossible d'arriver avant le 15.

Le 14 juillet, le roi de Prusse, qui partait pour Coblentz, salua à la gare le comte Benedetti, lequel avait un pressant besoin de prendre congé de lui.

Les Allemands étaient restés parfaitement calmes devant les exigences de la France. Personne ne pensait en Allemagne que cette candidature au trône d'Espagne pût devedevenir le prétexte d'une guerre.

Qu'y avait-il, en effet, de plus frivole?

Les journaux allemands s'exprimaient alors avec la plus grande modération, ce qui faisait un contraste frappant avec le langage des journaux de Paris : « *Liberté*, *Paris-Journal*, *Gaulois*, *Figaro*, *Patrie*, *Constitutionnel*, *Peuple français* », etc.

Le 14 juillet, la guerre était résolue à Paris. Les préparatifs en étaient commencés depuis la veille, ainsi que nous l'avons déjà vu, mais il est vrai, sans l'assentiment de tous les ministres, parce que le parti de la cour agissait derrière les coulisses. Benedetti avait envoyé plusieurs rapports sur ce qui s'était passé à Ems le 13 juillet ; le gouvernement de la Confédération du Nord en avait lui-même informé par le télégraphe ses agents diplomatiques à l'étranger, et le parti de la cour de Paris fit de ces télégrammes des « notes diplomatiques », ce qui leur donnait en effet une forme blessante.

Pendant le conseil des ministres, l'Empereur qui ne redoutait pas la guerre, mais bien un insuccès dans cette guerre, fut obligé de quitter la salle. Il y rentra bientôt en répétant ce qu'il avait déjà dit souvent : « Mais, messieurs, il me faut des garanties, des garanties ! » — (C'était naturellement la garantie que les Français seraient sûrement victorieux, — garantie bien difficile à lui donner.)

Le maréchal Lebœuf répondit hardiment : « Sire, il ne manque plus un seul bouton de guêtre ! »

Cette assurance d'un homme du métier fit cesser toute hésitation. La guerre pouvait commencer, et elle fut déclarée le 15 juillet.

Le 15 juillet, M. Émile Ollivier demanda un crédit de

500 millions de francs, et, se faisant le fidèle interprète des vues du grand duc de Gramont, il déclara la guerre à la Prusse. Il annonça en outre que les réserves avaient été rappelées dès le 14 juillet.

Le vote du crédit de 500 millions fut déclaré d'urgence. La gauche ne prit pas part au vote; mais le seul député qui osa faire entendre, à la dernière heure, une parole de raison, fut le vieux M. Thiers, auquel la France doit en grande partie les fortifications de Paris. On ne peut assurément pas dire de lui qu'il n'ait pas désiré la guerre entre la France et l'Allemagne, surtout si cette guerre avait pour but de conquérir les « frontières naturelles » du nord-est, mais cependant il vota contre cette guerre, entreprise dans les circonstances présentes. Il dit hautement que cette guerre était une faute, que l'occasion était mal choisie, que la France n'était pas prête, et qu'en outre elle était seule.

Certes, il fallait du courage pour dire en ces termes la vérité à la Chambre, en face des clameurs insensées des mamelucks impériaux. Ce n'était pourtant que la vérité!

Ollivier rendit justice au courage de M. Thiers, mais il prit sur lui devant l'histoire toute la responsabilité de cette guerre, — fardeau qui devait bientôt lui devenir léger. Il soutint que cette guerre était nécessaire et il s'appuya, pour justifier cette assertion, sur l'injure qui avait été faite au comte Benedetti. Il dit que le refus du roi de Prusse de recevoir Benedetti aurait pu à la rigueur être jugé moins sévèrement, bien que le gouvernement prussien, en déclarant que la candidature du prince Léopold de Hohenzollern ne le regardait pas, eût forcé par là le gouvernement français à s'adresser directement au roi de Prusse; mais que l'injure avait été aggravée par une note envoyée le 14 juillet aux cours étrangères, et dans laquelle le gouvernement prussien avait annoncé formellement le refus du roi de Prusse de recevoir l'ambassadeur français.

La gauche demanda à voir la note en question, mais la majorité défendit d'abord tumultueusement et ensuite par son vote de produire cette note. Ce vote était du reste très-

nécessaire dans l'intérêt d'Émile Ollivier, car la note n'existait pas. Il n'existait qu'une simple dépêche télégraphique du gouvernement prussien à ses agents diplomatiques à l'étranger, pour raconter ce qui s'était passé à Ems, le 13 juillet.

La majorité de la Chambre accorda au Gouvernement tout ce qu'il demandait pour la guerre.

On s'attendait du jour au lendemain à voir paraître la déclaration de guerre à la Prusse, mais elle se faisait attendre. L'Angleterre fit une faible tentative pour empêcher la guerre; elle offrit dans ce sens ses bons offices au gouvernement français ainsi qu'au cabinet prussien. La France lui fit immédiatement un refus poli. La Prusse, déjà instruite de ce refus, déclara qu'elle accepterait avec reconnaissance la médiation anglaise, mais à la condition que la France l'accepterait également.

C'est ainsi qu'échoua la « dernière tentative » de conciliation de l'Angleterre.

Le 19 juillet, à 1 heure et demie de l'après-midi, le chargé d'affaires intérimaire français à Berlin remit au gouvernement prussien la déclaration de guerre. Il se nommait Le Sourd, nom caractéristique pour la situation.

La déclaration de guerre est ainsi conçue :

« Le soussigné, chargé d'affaires de France, conformément aux ordres de son gouvernement, a l'honneur de porter la communication suivante à la connaissance de Son Excellence le ministre des affaires étrangères de Sa Majesté le roi de Prusse.

« Le gouvernement de Sa Majesté l'Empereur des Français ne pouvant considérer le projet d'élever un prince prussien au trône d'Espagne que comme une entreprise dirigée contre la sécurité territoriale de la France, s'est vu forcé de demander à Sa Majesté le roi de Prusse l'assurance qu'une semblable combinaison ne se reproduirait plus à l'avenir avec son assentiment.

« Sa Majesté le roi de Prusse ayant refusé cette assurance, et ayant au contraire déclaré à l'envoyé de Sa Majesté

l'Empereur des Français qu'il voulait se réserver, pour cette éventualité comme pour toute autre, de consulter les circonstances, — le gouvernement impérial a dû voir dans cette déclaration du roi une arrière-pensée menaçante pour la France et pour l'équilibre européen. Cette déclaration a reçu un caractère encore plus sérieux par la communication faite aux cabinets étrangers du refus de recevoir l'envoyé de l'Empereur et d'entrer avec lui dans de nouvelles explications.

« En conséquence, le Gouvernement français a cru de son devoir de songer sans délai à la défense de sa dignité blessée, de ses intérêts menacés, —et résolu, dans ce but, à prendre toutes les mesures qui lui sont ordonnées par la situation qui lui est faite, il se considère dès à présent comme en état de guerre avec la Prusse. »

L'Allemagne était forcée à la guerre par la légèreté du gouvernement français. Mais il n'est pas juste de rendre le peuple français responsable de cette guerre. La nation française ne la désirait pas plus que la nation allemande.

L'Allemagne était forcée à la guerre. Le roi de Prusse, président de la Confédération allemande du Nord, avait été offensé par les exigences du comte Benedetti. Il est certain que le prétexte de cette guerre n'aurait pas pu exister si toute l'Europe avait été républicaine, car il n'y aurait pas eu alors d'Espagne cherchant un roi.

Mais cette hypothèse écartée, la chose était bien différente.

Le roi de Prusse devait être blessé. La plupart des journaux de Paris, — *le Gaulois*, *le Figaro*, *Paris-Journal*, *le Constitutionnel*, *la Liberté* et bien d'autres l'affirmaient hautement.

Tant qu'il y aura des gouvernements monarchiques, une insulte faite avec intention au monarque placé à la tête d'une nation sera toujours ressentie par la nation elle-même.

Un républicain a bien le droit de parler ainsi, puisqu'aucun républicain n'hésiterait un instant à prendre pour lui-

même une insulte qui serait faite officiellement par l'étranger au président de sa république.

La chose était si simple qu'il n'était pas en Allemagne un enfant qui ne la comprît, et beaucoup de personnes, des plus modérées, ne comprenaient pas, après le 15 juillet, que le gouvernement de la Confédération du Nord persistât dans sa modération.

On aurait pu encore se demander ce que faisait à l'Allemagne du Sud l'insulte faite au roi de Prusse. Mais les journaux de Paris se chargeaient de la réponse; ils comptaient sur un duel entre la France et la Prusse, ils spéculaient sur les divisions de l'Allemagne, ils croyaient que les Allemands se diviseraient encore une fois en face de l'étranger menaçant un de leurs territoires, et cela 60 ans après la mort de Schiller, 40 ans après la mort de Gœthe, malgré toutes leurs conquêtes dans le domaine de l'art, de la science, du commerce et de l'industrie, — conquêtes faites en commun, et pour lesquelles il avait fallu réunir toutes les forces de l'Allemagne.

A cela il fallait répondre fortement, énergiquement. C'était un outrage qui s'adressait à tous les Allemands. Ils devaient y répondre non pas : nous voulons devenir un peuple uni de frères, — mais nous sommes un seul peuple de frères.

Vous croyez que nous allons nous diviser? Non, mille fois non!

Et ce qui devait arriver arriva. Une seule voix se fit entendre dans toute l'Allemagne; une voix domina tous les partis. L'Allemagne du Sud et celle du Nord se levèrent dans une même pensée. Les provinces allemandes de l'Autriche, bien que séparées politiquement de l'Allemagne, avaient les mêmes idées que les autres pays allemands, et auraient au besoin créé de grandes difficultés à M. de Beust.

L'ordre de mobilisation de l'armée allemande du Nord fut donné dans la nuit du 14 au 15. Les Etats allemands du Sud déclarèrent promptement leur adhésion.

En même temps, le reichstag allemand était convoqué à

Berlin pour le 19 juillet, le jour même où le Corps législatif français était prorogé pour ne pas créer d'obstacles. Lorsque le roi de Prusse ouvrit la séance du reichstag, le 19 juillet, à midi, la déclaration de guerre officielle de la France ne lui avait pas encore été communiquée, mais il savait qu'elle était à Berlin. Son discours du trône fut un modèle de modération, et nous en extrayons les parties qui nous semblent le mieux caractériser l'opinion actuelle de l'Allemagne, parce que dès qu'une guerre aussi insensée est commencée, la raison se trouble. Quand deux grandes nations qui se valent se sont laissé entraîner dans une guerre semblable, la raison disparaît trop facilement des deux côtés et le règne de la folie commence.

« Si, dans les siècles précédents, disait le roi de Prusse, après avoir en quelques mots rappelé la situation, l'Allemagne a supporté en silence ces atteintes portées à son honneur, elle ne les a supportées que parce que, dans son déchirement, elle ne savait pas combien elle était forte. Aujourd'hui que le lien d'une union morale et légale, lien que les guerres de l'indépendance ont commencé à établir, unit ensemble, avec une connexité qui sera d'autant plus étroite qu'elle durera plus longtemps, les membres de la famille allemande ; aujourd'hui que les armements de l'Allemagne ne laissent plus de porte ouverte à l'ennemi, l'Almagne porte en elle-même la volonté et la force de se défendre contre les nouvelles violences de la France.

« Ce n'est pas l'outrecuidance qui me dicte ces paroles. Les gouvernements confédérés, ainsi que moi-même, agissent dans la pleine conscience que la victoire et la défaite sont entre les mains du dieu des batailles.

« Nous avons, d'un regard calme et clair, mesuré la responsabilité qui, devant le jugement de Dieu et des hommes, incombe à celui qui pousse à des guerres dévastatrices deux grands et paisibles peuples habitant au cœur même de l'Europe.

« Le peuple allemand et le peuple français, ces deux peuples qui jouissent, chacun au même degré, des bienfaits

de la civilisation chrétienne et d'une prospérité croissante, sont appelés à une lutte plus salutaire que la lutte sanglante des armes. Mais les hommes qui gouvernent la France ont su, par une fausse politique calculée, exploiter pour leurs intérêts et leurs passions personnelles l'amour-propre légitime, mais irritable, du grand peuple qui est notre voisin.»

A quelle époque, au début d'une lutte entre deux nations, de plus nobles paroles ont-elles été prononcées par le chef d'une de ces nations?

Mais nous serons forcé de revenir plus tard sur ces paroles pour rappeler que la noblesse et la raison disparaissent dès qu'une guerre insensée a éclaté entre deux nations qui, toutes deux, voulaient la paix.

Dans l'adresse du reichstag allemand au roi de Prusse, il était dit :

« Nous avons confiance en Dieu dont la justice punit le crime sanglant. Des rivages de la mer jusqu'au pied des Alpes, le peuple s'est levé à l'appel de ses princes, réunis dans une même pensée. — Aucun sacrifice ne lui est trop pénible.—L'opinion publique du monde civilisé reconnaît la justice de notre cause. — Les nations amies voient dans notre victoire la délivrance de la domination bonapartiste qui pèse sur elles, et l'expiation des injustices qu'elles ont subies. — Le peuple allemand trouvera enfin sur un sol respecté de toutes les nations, une libre et paisible unité. »

Le 20 juillet, le chancelier fédéral comte de Bismarck présenta au reichstag les documents qu'il avait rassemblés à grand'peine sur les causes de la guerre. Parmi eux se trouvait la réponse qu'il avait dû faire le 18 juillet à lord Loftus, ambassadeur anglais à Berlin, au sujet de l'offre d'intervention de l'Angleterre.

Il s'y trouve le passage suivant :

« La France a pris l'initiative de la guerre, et y a persisté après que la première complication eut été matériellement écartée, de l'avis même de l'Angleterre. Si nous prenions maintenant l'initiative des négociations, cette démarche ne serait pas comprise du sentiment national des Allemands,

qui s'est trouvé profondément blessé par les menaces de la France. Notre force réside dans le sentiment national, de justice et d'honneur de la nation, tandis que le gouvernement français a montré qu'il n'avait pas le même besoin de cet appui dans son propre pays. »

Les armées marchèrent sur le Rhin de l'est à l'ouest. Pendant ce temps, il se faisait une campagne diplomatique que nous ne pouvons point passer sous silence.

Il parut, en effet, dans le *Times*, une communication sur les négociations antérieures entre Bismarck et Benedetti, qui roulaient en grande partie sur la Belgique, et dont nous avons déjà donné les principaux points.

Cette communication causa en Angleterre, dans le parlement et le peuple, une vive émotion. Ainsi donc, pendant qu'on avait cru vivre dans une paix profonde, de pareilles négociations avaient lieu; pendant que l'Angleterre croyait la neutralité de la Belgique aussi assurée que possible, cette neutralité était très-menacée ! On demanda des explications.

C'est ce que voulait Bismarck. Le 27 juillet, il télégraphia au comte de Bernstorff, ambassadeur de la Confédétion du Nord à Londres, que les communications du *Times* étaient parfaitement conformes à la vérité ; et, le 29, il envoya une longue dépêche circulaire dans laquelle il racontait tout au long les diverses propositions que lui avait faites la cour de France, en disant que le projet de traité, écrit de la main de Benedetti, et dont nous avons parlé, se trouvait entre ses mains, et que les envoyés d'Angleterre, d'Autriche, de Russie, de Bade, de Bavière, de Belgique, de Hesse, d'Italie, de Saxe, de Turquie et de Wurtemberg, à Berlin, avaient reconnu l'écriture de Benedetti.

Le passage le plus important de la note de Bismarck nous semble être le suivant :

« Je pense que ce n'est que la conviction qu'il n'arriverait pas par nous à agrandir le territoire français qui a décidé l'Empereur (Napoléon) à chercher cet agrandissement en nous faisant la guerre.

# DEUXIÈME PARTIE.

## COMMENCEMENT DES OPÉRATIONS.

## MARCHE EN AVANT DES ALLEMANDS JUSQUE DANS LA VALLÉE DE LA MOSELLE.

### I. — Déploiement des armées.

L'armée française d'opérations, telle qu'elle fut d'abord formée, se composait de 8 corps d'armée et d'une grande réserve de cavalerie.

Les corps d'armée étaient :

1° Le corps de la garde : général Bourbaki, avec 2 divisions d'infanterie sous les généraux Deligny et Picard, et une division de cavalerie, Desvaux, de 6 régiments ;

2° Le 1er corps : maréchal de Mac-Mahon, duc de Magenta, avec 4 divisions d'infanterie, Ducrot, Abel Douay, Raoult, de Lartigue, et une division de cavalerie, Duhesme, de 7 régiments ;

3° Le 2e corps : général Frossard, avec 3 divisions d'infanterie, Vergé, Bataille et de Laveaucoupet, et une division de cavalerie, Lichtlin, de 4 régiments ;

4° Le 3e corps : maréchal Bazaine, avec 4 divisions d'infanterie, Montaudon, Castagny, Mettmann et Decaën, et une division de cavalerie, de Clérembault, de 7 régiments ;

5° Le 4e corps : général de Ladmirault, avec 3 divisions d'infanterie, de Cissey, Rose et de Lorencéz, et une division de cavalerie, Legrand, de 4 régiments ;

6° Le 5e corps : général de Failly, avec 3 divisions d'infanterie, Goze, de l'Abadie d'Aydren et Guiot de Lespart, et une division de cavalerie, Brahaut, de 4 régiments ;

7° Le 6° corps : maréchal Canrobert, avec 4 divisions, Tixier, Bisson, Lafont de Villiers, Levassort-Sorval, et une division de cavalerie, de Salignac-Fénelon, de 6 régiments ;

8° Le 7° corps : général Félix Douay, avec 3 divisions d'infanterie, Conseil Dumesnil, Liébert et Dumont, et une division de cavalerie, Ameil, de 5 régiments.

Le corps de réserve de cavalerie devait renfermer 3 divisions : du Barrail, Bonnemains et de Forton, chacune de 4 régiments.

Ces forces pouvaient être estimées à 260,000 hommes d'infanterie et de cavalerie, si l'on avait pu compléter les régiments en y versant les réserves des dernières classes et les hommes en congé. Mais la plupart des régiments étaient partis sur le pied de paix et n'avaient reçu leur complément qu'à la frontière ; des détachements complets, venant des garnisons éloignées, n'étaient même pas encore arrivés lorsque les hostilités commencèrent, si bien qu'on ne peut pas estimer les forces françaises en ligne au commencement d'août à plus de 200,000 hommes d'infanterie et de cavalerie.

Elles étaient en outre disséminées d'une manière qu'il eût été possible d'éviter.

La frontière sur laquelle les deux partis ennemis pouvaient se rencontrer avait par rapport à la France la forme d'un angle saillant, dont le côté gauche, la ligne de Sierck à Lauterbourg, a 148 kilomètres, et le côté droit, de Lauterbourg à Huningue, 163 kilomètres.

A gauche, le Luxembourg et la Belgique étaient neutralisés, et nous avons vu que la neutralité de la Belgique venait d'être à nouveau formellement reconnue ; à droite était la Suisse, neutre également. La Belgique leva quelques troupes pour remplir ses devoirs de neutralité. La Suisse avait, sans hésiter, appelé aux armes dès le 15 juillet, 5 divisions de milices, environ 37,000 hommes, en partie pour garder ses frontières du Jura et du Rhin, en partie pour protéger le pont de Bâle contre un coup de main. Bâle

était occupée militairement le 15 au soir, et le 18 juillet, avant même que la déclaration de guerre fût arrivée à Berlin, presque toutes les milices appelées étaient à leur poste à la frontière. Seule, la brigade du Tessin, qui avait à passer le Saint-Gothard, n'arriva que huit jours après.

Ce qui justifiait la vigilance des autorités fédérales suisses, c'est que la France s'était informée antérieurement si la Suisse serait en état de défendre sa neutralité dans le cas d'une guerre entre la France et l'Allemagne. Il avait même été question alors d'envoyer un général français voir de plus près les forces fédérales, les mettre un peu en ordre, et en faire peut-être Dieu sait quoi. Ces offres avaient été poliment refusées, et la Suisse avait assuré qu'elle saurait remplir les devoirs que lui imposait sa situation politique en Europe. — Malgré cela, le conseil fédéral avait dû prendre note de cet incident. En outre, les Français avaient choisi en 1870, pour centre de formation d'un corps d'armée, Belfort, tout près de la frontière suisse et notamment dans le voisinage de Bâle.

Voici quelles étaient les positions dans lesquelles les corps français établirent leurs forces disponibles :

Sur le côté gauche de la frontière le 4e corps, Ladmirault, à Thionville ; le 3e corps, Bazaine, d'abord à Metz et, bientôt après, plus en avant, à Bouzonville ; le 2e corps Frossard, à Saint-Avold ; le 5e corps, de Failly, à Bitche ; — plus en arrière la garde, Bourbaki, d'abord à Nancy, puis à Metz, et le 6e corps, Canrobert, au camp de Châlons.

Sur le côté droit de la frontière, le 1er corps, Mac-Mahon, entre Haguenau et Strasbourg ; le 7e corps, Félix Douay, à Belfort.

La portion concentrée de l'armée, forte d'à peu près 90,000 hommes, vers le 1er août, occupait un triangle, formé par Metz, Thionville et Saint-Avold, sur un front d'environ 52 kilomètres, ou deux fortes journées de marche ; à droite de ces forces se trouvait de Failly, à Bitche, à 52 ki-

lomètres de distance ; à gauche était Canrobert à Châlons, à 126 kilomètres, ou 6 jours de marche.

Entre Bitche et Haguenau, où se trouvait l'extrême gauche de Mac-Mahon, il y a environ 44 kilomètres ; la distance entre Strasbourg, extrême droite de Mac-Mahon, et Belfort (Douay), est de 126 kilomètres. Vers le 1er août, de Failly pouvait avoir 25,000 hommes, Mac-Mahon 35,000, Canrobert 30,000 au plus ; le corps de Félix Douay n'était pas encore organisé, Belfort n'était réellement qu'une station de marche peur les troupes qui se rendaient du midi au nord.

La disposition de l'arméefrançaise est en elle-même inexplicable. Pour la comprendre il faut en venir à des idées anciennes et, en partie, très-personnelles.

La France était en face de deux alternatives principales : ou elle aurait affaire à la Prusse seule, ou l'Allemagne du Sud se joindrait à la Prusse et à la Confédération du Nord.

Dans le premier cas, la ligne de Metz à Mayence était la chose principale. On s'avançait par cette ligne, on s'emparait de la forteresse de Mayence par un coup de main, on y passait le Rhin pour prendre ensuite position afin de repousser un retour offensif des Prussiens, et l'on se contentait, du reste, de balayer la rive gauche du Rhin. Le Luxembourg et la Belgique tombaient sans coup férir.

Dans cette occurrence, l'aile droite, représentée par Mac-Mahon et Félix Douay, était complétement inutile ; elle ne pouvait avoir de signification que si les Allemands du Sud voulaient sortir de leur neutralité pour marcher activement contre l'Allemagne du Nord, et s'ils avaient besoin d'un corps français pour les aider à recouvrer leur « indépendance ».

Au contraire, l'aile gauche française avait, dans notre hypothèse, une importance toute particulière. Elle devait se composer de deux éléments : la flotte, portant de nombreuses troupes de débarquement, et un corps d'observation contre la Belgique, pour envahir ce pays aussitôt après les premières victoires du centre français sur les Prussiens ;

— ce dernier élément est représenté par le corps de Canrobert dans la disposition que nous avons donnée.

D'après les calculs, la flotte devait trouver des alliés dans le Danemark, qui avait tout à regagner, et dans le Hanovre, qu'on supposait devoir être une Vendée prussienne. Les troupes françaises de débarquement, ainsi renforcées par des Danois et des Allemands, devaient remporter de grands succès sur les derrières de l'armée prussienne du Rhin et la forcer ainsi d'abandonner ce fleuve.

Dans le deuxième cas, alliance du sud de l'Allemagne avec le nord, le centre et l'aile gauche des Français conservaient leur première signification, mais l'aile droite avait plus d'importance que dans le premier cas. Immédiatement après les victoires que le centre français devait remporter sur la ligne Metz-Mayence, elle devait passer le Rhin aux environs de Strasbourg et battre à son tour les forces de l'Allemagne du Sud.

Cependant, même dans ce cas, la position du 7ᵉ corps à Belfort est encore assez énigmatique ; on ne peut se l'expliquer que par des réminiscences historiques et par la valeur que l'empereur Napoléon, par suite de ses recherches dans la géographie ancienne, attachait à la trouée de Belfort.

Nous n'avons parlé jusqu'à présent que d'idées offensives des Français, et, dans le fait, c'étaient les idées dominantes. Si la France était rejetée sur la défensive, l'aile gauche, la flotte, conservait encore de l'importance. Elle allait menacer avec ses troupes de débarquement les côtes de la mer du Nord et de la Baltique, et elle empêchait ainsi les Allemands de déployer des forces trop écrasantes sur la frontière du Rhin.

L'aile droite devenait alors complétement inutile si l'on n'avait affaire qu'à l'Allemagne du Nord. Si l'on avait à combattre aussi l'Allemagne du Sud, l'aile droite conservait la valeur d'un corps d'observation et, en cas de besoin, elle pourrait arrêter l'aile gauche allemande sur le chemin de fer de Strasbourg à Paris et ensuite sur celui de Mulhouse à Paris.

Le centre restait, dans tous les cas, la chose principale; il devait soit prendre l'offensive et battre les Allemands, soit les arrêter dans leur marche sur Paris.

Dans l'hypothèse actuelle, rien ne justifie encore la place d'un corps d'armée à Belfort. Il n'aurait eu de raison d'être là que si l'Autriche avait pris part à la guerre comme alliée de la France, et si les armées autrichiennes et françaises avaient voulu se donner la main dans l'Allemagne du Sud.

Le déploiement d'une armée doit répondre à peu près à la pensée stratégique du chef de cette armée. Si l'on observe notre exposé succinct, on trouvera que la clarté et la décision de la pensée militaire manquent complétement dans la première disposition de l'armée française, que la confusion y règne.

Tous les éléments, force, temps et espace sont négligés.

Si l'on veut combattre l'Allemagne sur terre, où trouvera-t-on, dans l'organisation actuelle de l'armée française, des troupes de débarquement pour les flottes de la mer du Nord et de la Baltique?

Après avoir déclaré la guerre à Berlin, le 19 juillet, sans avoir même commencé une seule organisation nouvelle, comment le gouvernement français pourra-t-il marcher contre l'Allemagne avec des forces à peu près égales, puisque l'Allemagne, grâce à son organisation militaire, est beaucoup plus à même que la France de mobiliser en très-peu de temps des forces considérables?

Si, malgré tout cela, les Français espèrent vaincre, comment y parviendront-ils en dispersant d'une manière inexplicable le peu de forces dont ils disposent?

Certes, jamais guerre plus frivole ne fut le résultat de calculs plus insensés! L'attitude agressive du gouvernement français vis-à-vis de l'Allemagne, à partir du 6 juillet 1870, n'avait de sens que s'il était vrai, ainsi que l'affirmaient *le Figaro* de M. de Villemessant, et *la Liberté* de M. de Girardin, qu'il suffisait d'un Français pour faire repasser le Rhin à cinq Allemands à coups de crosse dans le dos. Dans ce cas, en effet, la supériorité des Français était assu-

rée, et la France avait assez de troupes de débarquement pour inquiéter les côtes de la mer du Nord et de la Baltique.

L'empereur Napoléon prit lui-même le commandement en chef de la grande armée qui fut baptisée officiellement *Armée du Rhin.*

Le 23 juillet, il adressa aux Français la proclamation suivante :

« Français,

« Il y a dans la vie des peuples des moments solennels où l'honneur national, violemment excité, s'impose comme une force irrésistible, domine tous les intérêts, et prend seul en mains la direction des destinées de la patrie.

« Une de ces heures décisives vient de sonner pour la France.

« La Prusse, à qui nous avons témoigné pendant et depuis la guerre de 1866 les dispositions les plus conciliantes, n'a tenu aucun compte de notre bon vouloir et de notre longanimité.

« Lancée dans une voie d'envahissements, elle a éveillé toutes les défiances, nécessité partout des armements exagérés, et fait de l'Europe un camp où règent l'incertitude et la crainte du lendemain.

« Un dernier incident est venu révéler l'instabilité des rapports nationaux et montrer toute la gravité de la situation.

« En présence des nouvelles prétentions de la Prusse, nos réclamations se sont fait entendre.

« Elles ont été éludées et suivies de procédés dédaigneux. Notre pays en a ressenti une profonde irritation, et aussitôt un cri de guerre a retenti d'un bout de la France à l'autre.

« Il ne nous reste plus qu'à confier nos destinées au sort des armes. Nous ne faisons pas la guerre à l'Allemagne, dont nous respectons l'indépendance.

« Nous faisons des vœux pour que les peuples qui composent la grande nationalité germanique disposent librement de leurs destinées.

« Quant à nous, nous réclamons l'établissement d'un état de choses qui garantisse notre sécurité et assure l'avenir. Nous voulons conquérir une paix durable, basée sur les vrais intérêts des peuples, et faire cesser cet état précaire où toutes les nations emploient leurs ressources à s'armer les unes contre les autres.

« Le glorieux drapeau que nous déployons encore une fois devant ceux qui nous provoquent, est le même qui porta à travers l'Europe les idées civilisatrices de notre grande révolution.

« Il représente les mêmes principes, il inspire le même dévouement.

« Français, je vais me mettre à la tête de cette vaillante armée qu'anime l'amour du devoir et de la patrie.

« Elle sait ce qu'elle vaut, car elle a vu dans les quatre parties du monde la victoire s'attacher à ses pas.

« J'emmène mon fils avec moi, malgré son jeune âge ; il sait quels sont les devoirs que son nom lui impose, et il est fier de prendre sa part dans les dangers de ceux qui combattent pour la patrie.

« Dieu bénisse nos efforts ! Un grand peuple qui défend une cause juste est invincible.

« Napoléon. »

Il n'est certainement pas nécessaire d'analyser cette proclamation. Il est toujours difficile de bien défendre une mauvaise cause, beaucoup plus difficile que ne le croient des avocats subtils. L'Empereur emmena, en effet, à l'armée son jeune fils, né le 16 mars 1856, qu'il avait nommé lieutenant en 1870, et pour lequel il se précipitait dans cette guerre, dont l'issue lui semblait toujours douteuse. Le 28 juillet, il adressa à cette armée la proclamation suivante, de Metz (hôtel de l'Europe), où était son quartier général :

« Soldats,

« Je viens me mettre à votre tête pour défendre l'honneur et le sol de la patrie.

« Vous allez combattre une des meilleures armées de l'Europe; mais d'autres, qui valaient autant qu'elle, n'ont pu résister à votre bravoure. Il en sera de même aujourd'hui.

« La guerre qui commence sera longue et pénible, car elle aura pour théâtre des lieux hérissés d'obstacles et de forteresses; mais rien n'est au-dessus des efforts persévérants des soldats d'Afrique, de Crimée, de Chine, d'Italie et du Mexique. Vous prouverez une fois de plus ce que peut une armée française animée du sentiment du devoir, maintenue par la discipline, enflammée par l'amour de la patrie.

« Quel que soit le chemin que nous prenions hors de nos frontières, nous y trouverons les traces glorieuses de nos pères. Nous nous montrerons dignes d'eux.

« La France entière vous suit de ses vœux ardents, et l'univers a les yeux sur vous. De nos succès dépend le sort de la liberté et de la civilisation.

« Soldats, que chacun fasse son devoir, et le Dieu des armées sera avec nous!

« Au quartier impérial de Metz, le 28 juillet 1870.

« NAPOLÉON. »

Cette fois encore, tout commentaire paraît superflu.

L'empereur Napoléon avait pris pour major général le maréchal Lebœuf, assisté des généraux de division Lebrun et Jarras comme aides-majors généraux. Le général Soleille reçut le commandement en chef de l'artillerie, et le général Coffinières de Nordeck celui du génie.

Parmi les commandants de corps d'armée, les plus connus sont les maréchaux Mac-Mahon et Bazaine.

Mac-Mahon, né en 1808, sortit de l'École militaire de Saint-Cyr dans l'état-major et passa plus tard dans l'infan-

terie. Il servit presque constamment en Afrique, et fut nommé général de brigade en 1848. Rappelé d'Algérie en 1855, il reçut en Crimée le commandement d'une division du corps de Bosquet. La prise et la conservation du bastion Malakoff, lors de l'assaut de Sébastopol, le 8 septembre, rendirent le nom de Mac-Mahon célèbre dans l'Europe entière. La part brillante qu'il prit à la bataille de Magenta lui valut, en 1859, le titre de duc de Magenta. En 1861, Mac-Mahon représenta la France au couronnement du roi Guillaume I$^{er}$ de Prusse, et l'éclat extraordinaire qu'il déploya en cette circonstance fit beaucoup parler de lui. Le maréchal reçut à son retour le commandement du 3$^e$ corps d'armée, et il fut ensuite nommé gouverneur général de l'Algérie en 1864. Il ne réussit point dans ce poste, et il s'éleva contre lui les plaintes les plus vives qui cependant auraient dû être, à ce qu'il paraît, dirigées plutôt contre la situation générale que contre la personne du maréchal. L'empereur Napoléon était, en effet, dominé à cette époque par la pensée de faire de l'Algérie une sorte de royaume arabe, ce qui reculait au second plan la colonisation européenne. Cela eut pour conséquences l'émigration d'un grand nombre de colons et une diminution considérable des transactions. A cela vint s'ajouter, en 1868, la grande famine de l'Algérie avec toutes ses horreurs, et ce n'est qu'à partir de ce moment que le gouvernement français se décida sérieusement à songer à donner à la colonie un meilleur système d'administration. On n'avait pas encore fait un grand pas dans cette nouvelle voie, lorsque le maréchal fut rappelé en Europe, au mois de juillet 1870, et placé à la tête du 1$^{er}$ corps d'armée. Il jouissait toujours du respect et de la confiance de l'armée.

Le maréchal Bazaine, né en 1811, entra au service, en 1831, comme engagé volontaire; servant en Algérie, il devint officier en 1835; il fut envoyé en Espagne en 1837, avec la légion étrangère, pour combattre avec les christinos contre les carlistes, ce qui lui fournit l'occasion d'apprendre l'espagnol. Après son retour, en 1839, il obtint un avan-

cement très-rapide; il était général de brigade, en 1854, au début de la guerre d'Orient, et fut nommé général de division en 1855. Il commanda l'expédition contre Kinburn. Envoyé au Mexique en 1862, il prit, l'année suivante, le commandement en chef de l'expédition française. Ses rapports avec l'empereur Maximilien furent si mauvais qu'on a prétendu souvent que Bazaine avait voulu devenir lui-même empereur du Mexique. Maréchal de France depuis 1864, il ramena, en 1867, les débris de l'armée française et fut assez mal reçu par la nation. Cependant il était aimé de l'armée, d'une part parce que, de tous les maréchaux, il était le seul véritablement troupier et qu'il en avait les allures; d'autre part parce qu'il sut se créer un entourage convenable qu'il traitait assez doucement. Il était aussi aimé à la cour qu'à l'armée. Après avoir résidé quelque temps à Nancy comme chef du 3e corps d'armée, il fut mis à la tête de la garde, en 1869, et reçut, en 1870, le commandement du 3e corps de l'armée active.

Son successeur à la tête de la garde fut le général Bourbaki, né à Paris, en 1816, d'un père d'origine grecque. Il servit presque toujours en Afrique dans la légion étrangère et dans les zouaves, devint général de brigade en 1854 et général de division en 1857. Il combattit avec distinction en Crimée et en Italie et se fit un nom dans l'armée par sa brillante bravoure. En 1869, il commanda la seconde série du camp de Châlons.

Le maréchal Canrobert, né en 1809, sortit de Saint-Cyr en 1828. Il servit presque toujours en Algérie, fut nommé général par le prince-président et se fit remarquer dès lors par son attachement à Napoléon III. Il joua un grand rôle dans le coup d'Etat de 1851, et fut nommé général de division en 1853. On lui sut gré de la modestie avec laquelle il se démit, en 1855, du commandement de l'armée d'Orient. En Italie, il ne prêta pas à temps, au maréchal Niel, l'appui que ce dernier lui demandait à la bataille de Solférino. — Dans ces derniers temps, Canrobert commandait le 1er corps d'armée, ou armée de Paris; en 1870, il fut mis à la tête

du 6e corps, qui, d'après ce qui précède, pouvait être considéré provisoirement comme une armée de réserve.

Le général de Ladmirault, né en 1808, sortit de l'Ecole de Saint-Cyr en 1829 et, comme la plupart des officiers d'alors, passa la plus grande partie de sa carrière militaire en l'Afrique. Il fut nommé général de brigade en 1848. Comme général de division, il prit une part décisive à la bataille de Solférino, dans laquelle il fut blessé. En 1870, il commandait le 2e corps d'armée (Lille), lorsqu'il fut mis à la tête du 4e corps de l'armée active. Il avait dans l'armée française la réputation d'un tacticien, et c'est pour cette raison qu'il reçut le commandement du camp de Châlons, en 1867, lorsqu'on songeait à faire des changements dans la tactique. Ses manœuvres du camp excitèrent un vif intérêt, quoiqu'il ne soit rien resté de leurs résultats qui soit digne de passer à la postérité.

Le général Félix Douay est également un vieil officier d'Afrique. En 1859, il commandait une brigade dans le corps de Niel et fut grièvement blessé à la bataille de Solférino. Avant la guerre de 1870, il était chef d'une division de l'armée de Paris.

Le général de Failly, né en 1807, est sorti de l'Ecole de Saint-Cyr. En 1854, il fut envoyé en Crimée comme général de brigade; en 1859, il commanda avec honneur une division du corps de Niel et se distingua particulièrement à Solférino. En 1867, il reçut le commandement de l'expédition chargée de protéger le Pape contre l'invasion garibaldienne, et il eut le malheur de signer,—probablement sans l'avoir lu, — le rapport sur le combat de Mentana, dans lequel il est dit que « les chassepots ont fait merveille ». On ne lui a jamais pardonné cela, et par suite, de Failly, qui est un officier brave et honnête, a été choisi pour bouc émissaire des revers des Français en 1870. En 1868, il commanda la première série du camp de Châlons; à la fin de 1869, il avait succédé à Bazaine dans le commandement du 3e corps d'armée (Nancy).

Le général Frossard, né en 1807, sortit de l'École poly-

technique en 1827, dans le corps du génie. Il assista au siége d'Anvers, servit ensuite en Algérie et prit part, en 1849, au siége de Rome, après quoi il remplaça Lebœuf comme commandant en second de l'Ecole polytechnique.

En 1855, il dirigea les travaux du génie contre Karabelnaia, puis la construction des lignes de Kamiesch après la prise de Sébastopol. Il avait été nommé général de brigade dès le mois de mai 1854. En 1856, il assista, dans la suite de Morny, au couronnement de l'empereur Alexandre de Russie; plus tard il reçut le commandement du génie à Alger et fut nommé général de division en 1858. Commandant en chef du génie de l'armée d'Italie, en 1859, il dirigea les travaux du siége de Peschiera. Le 15 mars 1867, il devint gouverneur du prince Impérial, en 1869, président du Comité des fortifications, et il commandait, en 1870, le camp de Châlons, où nous avons dit qu'un grand exercice de siége devait avoir lieu. Dans les derniers temps, Frossard était trop près de la cour et trop loin de l'armée pour pouvoir porter un jugement exact sur l'opportunité d'une guerre entre la France et l'Allemagne. Son opinion était que la France serait tôt ou tard attaquée par l'Allemagne, sinon du vivant du roi Guillaume, au moins par son successeur. Les idées du général sur la guerre en rase campagne n'étaient pas toujours justes, et le contact des troupes ne semblait pas lui être très-agréable.

Dans les conditions de la guerre de 1870, la frontière allemande était embrassante contre la France. Les Allemands formèrent trois armées pour attaquer directement leur adversaire.

La première armée, sous les ordres du général d'infanterie de Steinmetz, se composait des

7e corps d'armée : général de Zastrow, avec la 13e division d'infanterie, Glümer, et la 14e, Kamecke;

8e corps d'armée : général Gœben, avec la 15e division d'infanterie, Weltzien, et la 16e, Barnekow;

La 3e division de cavalerie, général-lieutenant, comte de Groeben.

Chaque division d'infanterie avait un régiment de cavalerie divisionnaire; la 3e division de cavalerie comptait 4 régiments. La force de la 1re armée était de 55,000 hommes d'infanterie et de cavalerie.

La deuxième armée, sous le prince Frédéric-Charles de Prusse, était composée de la manière suivante :

Corps de la garde prussienne: prince Auguste de Wurtemberg, avec les divisions d'infanterie Pape et Budritzki, et la division de cavalerie de Goltz (6 régiments);

Le 3e corps allemand du Nord: général-lieutenant d'Alvensleben, avec la 5e division, Stulpnagel, et la 6e, Buddenbrock;

Le 4e corps d'armée: général d'infanterie d'Alvensleben, avec la 7e division, Schwarzhoff, et la 8e, Schœler;

Le 10e corps d'armée: général de Voigts Rhetz, avec la 19e division, Schwarzkoppen, et la 30e, Kraatz-Koschlau;

Le 12e corps d'armée: prince royal de Saxe, avec la 23e division, prince Georges de Saxe, et la 24e, Nerhoff;

La 5e division de cavalerie, Rheinbaden, 9 régiments;

La 6e division de cavalerie, duc de Mecklenbourg-Schwerin, 5 régiments;

La division de cavalerie saxonne, comte de Lippe, 4 régiments;

Toute la deuxième armée comptait 143,000 hommes d'infanterie et de cavalerie.

La troisième armée, sous le prince royal de Prusse, renfermait :

Le 5e corps d'armée: général-lieutenant de Kirchbach, avec la 9e division d'infanterie, Sandrart, et la 10e, Schmidt;

Le 11e corps d'armée: général-lieutenant de Bose, avec la 21e division, Schachtmeyer, et la 22e, Gersdorff;

Le 1er corps bavarois: général de Tann, avec les divisions d'infanterie Stephan et Pappenheim;

Le 2e corps bavarois: général de Hartmann, avec les divisions Walthér et comte Bothmer;

La division wurtembergeoise, général-lieutenant d'Obernitz;

La division badoise, général de Beyer ;

La 4e division de cavalerie allemande du Nord, prince Albert de Prusse, 6 régiments.

La division de cavalerie bavaroise, 6 régiments.

La troisième armée comptait 140,000 hommes.

La Bavière et Bade avaient donné, le 16 juillet, l'ordre de mobilisation de leurs troupes.

Le 20 juillet, la Bavière déclara au chancelier de la Confédération du Nord que, par suite de la déclaration de guerre de la France à la Prusse et de l'entrée des Français sur le territoire allemand, — c'était une patrouille — elle prendrait part à la guerre sur les bases des traités d'alliance qui l'unissaient à la Prusse et à l'Allemagne du Nord. Le roi de Prusse répondit qu'il prenait immédiatement le commandement de l'armée bavaroise, et qu'il plaçait les corps bavarois dans la troisième armée, commandée par le prince royal de Prusse. — Le 22 juillet, Bade se déclara en état de guerre avec la France.

Le 26, le roi de Wurtemberg mit ses troupes à la disposition du roi de Prusse.

Le 27 juillet, le prince royal de Prusse se rendit à Munich et prit le commandement de l'armée bavaroise ; le 28, il était à Stuttgart, le 29 à Karlsruhe, et le 30, à Spire d'où il devait commencer les opérations de son armée.

Les trois armées que les Allemands réunissaient sur la frontière française avaient une force totale de 338,000 hommes. Elles étaient donc fort supérieures à l'armée active française, même en admettant pour cette armée l'effectif le plus fort de ceux que nous avons donnés.

En outre, il restait encore en Allemagne, indépendamment des troupes de remplacement et de garnison, des corps d'armée mobilisés qui pouvaient rejoindre, successivement et selon les circonstances, l'armée active d'opérations ; c'étaient :

Le 1er corps d'armée : général de cavalerie de Manteuffel, avec la 1re division, Bentheim et la 2e, Pritzelwitz ;

Le 2e corps d'armée : général de Fransecky, avec la 3e division, Hartmann, et la 4e, Hann de Weyhern ;

Le 6e corps d'armée : général de cavalerie de Tumpling, avec la 11e division, Gordon, et la 12e, Hoffmann ;

Le 9e corps d'armée : général de Manstein, avec la 18e division, Wrangel, et la 25e (de Hesse-Darmstadt), plus la 25e brigade de cavalerie (de la Hesse-Darmstadt) ;

La 17e division d'infanterie, général-lieutenant Schimmelmann, avec la 17e brigade de cavalerie ; la division de garnison de Mayence, général-lieutenant Kummer ;

La 1re division de cavalerie, général-lieutenant de Hartmann, 6 régiments ;

La 2e division de cavalerie, général-lieutenant comte Stollberg, 6 régiments ;

En outre, 3 divisions mobilisées de landwehr, savoir :

La division de landwehr de la garde, général-major de Loën, 4 régiments à 3 bataillons ;

La 1re division de landwehr, général-major de Treskow, 4 régiments à 3 bataillons ;

La 2e division de landwehr, général-major de Selchow, 4 régiments à 3 bataillons ;

La 3e division de landwehr, général-major Schuler de Senden, 4 régiments à 3 bataillons.

Chacune de ces quatre divisions de landwehr avait, comme une division d'infanterie de ligne, un régiment de cavalerie divisionnaire (régiment de réserve) et une division d'artillerie (de réserve).

Les troupes ci-dessus représentent encore une force mobilisée de au moins 170,000 hommes d'infanterie et de cavalerie.

Mais on reconnaîtra, d'après les explications que nous avons données dans la première partie de ce livre, qu'il restait encore en Allemagne des troupes facilement mobilisables d'une manière régulière.

Le territoire de la Confédération du Nord fut divisé, le 22 juillet, en cinq gouvernements généraux pour l'adminis-

tration militaire et des opérations secondaires pour la défense du territoire, s'il y avait lieu :

Le premier gouvernement général comprenait les districts des 1er, 2e, 9e et 10e corps d'armée ;

Le 2e, les districts des 7e, 8e et 11e corps ;

Le 3e, les districts des 3e et 4e corps ;

Le 4e, les districts des 5e et 6e corps ;

Le 5e, le district du 12e corps (Saxons).

Le premier de ces gouvernements généraux était, ou semblait être, tout d'abord, le plus important dans les circonstances actuelles. C'était le gouvernement des côtes de la mer du Nord et de la Baltique. Si le gouvernement français avait réellement préparé cette guerre de longue main, comme on l'a tant affirmé, il devait avoir cherché à profiter de la supériorité de sa marine pour transporter des troupes de débarquement. Cette hypothèse ne se réalisa pas, mais les gouvernements allemands n'avaient pas le droit de supposer que la France se jetterait dans cette guerre aussi légèrement qu'elle le fit. Ce premier gouvernement général fut donné au général d'infanterie Vogel de Falkenstein, qui avait prouvé en 1866 qu'il savait conduire seul une armée. — Le commandement des troupes mobilisées de ce gouvernement fut donné au grand-duc de Mecklenbourg-Schwérin, auquel on attacha un bon chef d'état-major général, le colonel de Krensky.

Le général Herwarth de Bittenfeld fut nommé gouverneur général du deuxième gouvernement ; c'est lui qui commandait, en 1866, l'armée de l'Elbe, aile droite de l'armée qui entrait en Bohême. Ce gouvernement devait acquérir de l'importance si les Allemands étaient rejetés sur la défensive et forcés de défendre la ligne du Rhin. Si invraisemblable que fût cette éventualité d'après la situation générale et la proportion des forces militaires, il n'en faut pas moins penser à tout quand on commence une guerre, leçon que les Français ont eu grand tort de ne pas suivre.

Le quatrième gouvernement général, général-lieutenant de Loewenfeld, et le cinquième (Saxe), devaient acquérir de

l'importance si l'Autriche ne restait pas tranquille. On ne sait jamais ce que feront les gens. Si insensé qu'il eût été pour l'Autriche de prendre part à cette guerre, les événements de la guerre entraînent souvent des changements importants dans la politique, contre lesquels il faut prendre à temps ses précautions.

Le troisième gouvernement général n'était, dans tous les cas, qu'un poste honorifique, qui fut donné au général de Bonin.

D'après le plan général d'opérations, les trois armées allemandes devaient marcher sur Paris, centre de l'administration et de la puissance de la France. Trois lignes de marche leur étaient d'abord indiquées :

La 1re armée, Steinmetz, de Coblentz sur Sarrelouis, par le duché de Trèves.

La 2e armée, prince Frédéric-Charles de Prusse, de Mayence par Kaiserslautern, à travers la partie occidentale du Palatinat bavarois.

La 3e armée, prince royal de Prusse, de Spire sur Landau, à travers la partie orientale du Palatinat bavarois.

Nous avons déjà dit que le prince royal de Prusse arriva à Spire le 30 juillet. Le prince Frédéric-Charles était à Mayence le 26 juillet ; et le général Steinmetz était déjà à Coblentz avant cette date.

Le roi de Prusse se rendit à Mayence le 2 août, quand le prince Frédéric-Charles avait déjà quitté cette ville.

Avant de quitter Berlin, le 31 juillet, le roi de Prusse adressa aux Prussiens et aux Allemands la proclamation suivante :

« Avant de rejoindre l'armée pour combattre avec elle pour l'honneur de l'Allemagne, et la conservation de nos biens les plus chers, je veux reconnaître l'élan unanime de mon peuple en accordant une amnistie pour les crimes et délits politiques. J'ai chargé le ministère d'Etat de préparer un décret dans ce sens. — Mon peuple sait comme moi que ce n'est pas nous qui avons troublé la paix. Mais, étant provoqués, nous sommes résolus à soutenir la lutte, avec

une entière confiance en Dieu pour le salut de la patrie. »

Le 2 août, il adressa de Mayence, à l'armée, les paroles suivantes :

« Toute l'Allemagne est unanime à prendre les armes contre une puissance voisine qui nous a déclaré la guerre à l'improviste et sans raison. Il s'agit de défendre la patrie menacée, notre honneur et nos foyers. Je prends aujourd'hui le commandement en chef de l'armée et j'accepte avec confiance une lutte que nos pères ont autrefois soutenue avec gloire. Votre roi et la patrie ont foi en vous. Dieu bénira notre juste cause. »

Par un décret de 19 juillet, le roi Guillaume avait rétabli la croix de fer pour la guerre de 1870, avec les mêmes statuts qu'en 1813. Cette mesure était destinée à rappeler aux esprits une grande époque et à représenter la guerre actuelle comme un acte de légitime défense contre un ennemi puissant.

Quelques renseignements sur les principaux chefs de l'armée allemande trouveront ici leur place.

Le général de Steinmetz, né en 1796, sortit en 1813 du corps des cadets, et fit avec honneur les campagnes de 1813 à 1815. En 1814, il mérita la croix de fer. Dans la campagne de 1848, au Schleswig, il commanda les deux bataillons de mousquetaires du 2e régiment d'infanterie et obtint l'ordre *pour le mérite*. La même année, 1848, il reçut le commandement du 32e régiment d'infanterie : en 1851, il fut mis comme colonel à la tête du corps des cadets ; il fut ensuite nommé, en 1854, général-major et commandant de la place de Magdebourg ; en 1857, commandant de la 4e brigade d'infanterie de la garde ; et, la même année commandant de la 1re division d'infanterie. L'année suivante, il fut nommé général-lieutenant ; il resta assez longtemps à la tête du 2e corps d'armée, et il fut appelé, en 1854, au commandement en chef du 5e corps d'armée, avec lequel il accomplit des faits glorieux dans la campagne de 1866, comme général d'infanterie. Steinmetz était extrêmement populaire. Le Landtag lui accorda avec

empressement une riche dotation. Il fut ensuite nommé député au Reichstag en 1867, et fut moins heureux dans ses propositions d'économie nationale. Cependant ni cet échec, ni son âge avancé ne l'empêchèrent de recevoir un commandement dans l'armée active en 1870.

Le prince Frédéric-Charles, né en 1828, général-lieutenant en 1856, fut nommé, en 1860, à 32 ans, général en chef du 3e corps d'armée ; il avait fait la campagne du Schleswig, en 1848, dans l'état-major du général Wrangel, et celle de Bade, en 1849, comme chef d'escadron. En 1864, il commanda le corps combiné prussien dans la guerre contre les Danois, et toute l'armée alliée après le départ de Wrangel. Il commanda ensuite, en 1866, la première armée prussienne, gagna les victoires de Munchengraetz et de Gitschin, et soutint la bataille de Kœniggraetz contre des forces autrichiennes supérieures jusqu'à l'arrivée du prince de Prusse. — Le prince excita vivement l'attention par une brochure sur la manière de combattre les Français, qui fut publiée en Allemagne sans son consentement et traduite aussitôt en français.

Le prince royal de Prusse, né en 1831, fut nommé général-lieutenant en 1860, d'après les traditions de la dynastie ; il fit la campagne du Danemark, en 1864, dans l'état-major de Wrangel, fut ensuite nommé général d'infanterie en 1866, et commanda, en cette qualité, la deuxième armée prussienne. Le prince royal de Prusse est marié, depuis 1858, avec la princesse Victoria, fille aînée de la reine d'Angleterre, et cette union est des plus heureuses. Il n'aime pas la guerre, et il a bien raison. On lui prêtait en France des vues ambitieuses ; du moins, l'auteur lui-même a entendu dire en France, trois semaines avant la déclaration de guerre du 19 juillet, que la paix durerait tant que vivrait le roi Guillaume, mais que la guerre aurait certainement lieu dès que l'ambitieux prince royal succéderait à son père. — Puisse « l'ambitieux prince royal » avoir le bonheur de voir ces grandes questions réglées avant de monter sur le trône et ouvrir ensuite une ère de paix en Europe,

sans orgueil, mais avec l'entière conscience de la force du peuple allemand.

Le général de Zastrow est surtout connu du monde militaire par ses écrits laborieux, mais parfois étranges, sur la fortification. Ces écrits doctrinaires n'ont pas peu contribué à porter, dans les questions les plus simples de fortification, la confusion qui y règne actuellement en Europe, et ils sont, pour ce motif, vraiment remarquables. Ce général, né en 1801, sortit du corps des cadets dans l'infanterie en 1819, et commença, dès 1828, à écrire sur la fortification. En 1848, il fut attaché à l'armée schleswig-holsteinoise, et abandonna alors les idées doctrinaires pour passer au romantique. Après avoir commandé, dans le Schleswig-Holstein, une brigade et même une division, il rentra en Prusse en 1850, et redevint simple chef de bataillon dans le 2e régiment d'infanterie. Huit ans plus tard, il était cependant général-major, et en 1863, il fut nommé général-lieutenant et commandant de la 11e division. Il fit avec elle, d'une manière glorieuse, la campagne de 1866. A la fin de cette année, il fut nommé commandant du 7e corps d'armée, et général d'infanterie en 1868.

Le général de Gœben entra dans l'infanterie prussienne en 1833, et fut nommé officier en 1836. L'année suivante, il donna sa démission pour aller combattre en Espagne du côté des carlistes. Il y devint lieutenant-colonel, et rentra comme lieutenant dans l'armée prussienne en 1840. Il y fut aussitôt attaché à l'état-major général et ne tarda pas à passer dans ce corps. Il fit la campagne de 1849 dans le Palatinat du Rhin et la Westphalie ; il passa ensuite dans l'infanterie, mais revint dès 1850 dans l'état-major général en qualité de chef d'escadron. Colonel en 1860, il fut attaché à l'armée espagnole pendant la guerre du Maroc. En 1864, il commanda, comme général-major, la 26e brigade d'infanterie dans la guerre contre le Danemark ; à la tête de la 13e division depuis 1865, il s'acquit une renommée européenne par la manière brillante dont il dirigea cette division de l'armée du Mein ; en 1870, il fut nommé géné-

ral d'infanterie. Gœben a publié un livre intéressant sur ses campagnes d'Espagne pendant la guerre civile, ainsi que plusieurs brochures sur quelques combats de la campagne de 1866 que sa division livra seule ou dans lesquels elle joua le rôle principal.

Le prince Auguste de Wurtemberg, né en 1813, quitta l'armée wurtembergeoise en 1831 pour entrer dans l'armée prussienne en qualité de capitaine de cavalerie; il devint général-major en 1844, général-lieutenant en 1850, commandant du corps de la garde en 1858, et général de cavalerie en 1859. Il fit la campagne de 1866 à la tête du corps de la garde.

Le général Gustave d'Alvensleben, né en 1803, sorti du corps des cadets en 1821, passa dans l'état-major en 1847 comme chef d'escadron et fit la campagne de Bade en 1849. Devenu général-major en 1858 et général-lieutenant en 1863, il fit la campagne de 1866 au grand quartier général du roi. Il reçut après la guerre le commandement du 4ᵉ corps et fut nommé général d'infanterie en 1868.

Le général de Voigts-Rhetz, né en 1809, entré dans l'armée en 1827, devint officier en 1829 et capitaine d'état-major en 1841; promu major en 1847, il assista en 1848 au combat de Xionz dans le grand-duché de Posen. Il fut promu général-major en 1858, après avoir exercé auparavant le commandement d'un régiment d'infanterie, puis celui d'une brigade. De 1859 à 1860, il fut chef du département général de la guerre au ministère de la guerre, et il reçut en 1860 le commandement de la forteresse de Luxembourg et de la brigade de garnison qui s'y trouvait. Commandant de la 7ᵉ division en 1863, général-lieutenant la même année, il fut commandant en chef de la garnison fédérale de Francfort-sur-le-Mein en 1864, puis au printemps de 1866, plénipotentiaire militaire de la Prusse auprès de la diète. Au début de la guerre il abandonna cette position pour devenir chef d'état-major général de la première armée (prince Frédéric-Charles); il fut nommé, après la guerre, gouverneur général du Hanovre, et chef du 10ᵉ corps

d'armée, nouvellement formé, puis, en 1868, général d'infanterie.

Le général-lieutenant de Kirchbach, né en 1809, sorti du corps des cadets en 1826, devint officier en 1827. Après avoir servi longtemps dans l'infanterie et rempli les fonctions d'aide-de-camp, il fut nommé major en 1850 et passa l'année suivante dans l'état-major général. Général-major en 1863 et général-lieutenant en 1866, il commanda avec distinction la 10ᵉ division d'infanterie dans le corps du général Steinmetz.

Le général de Bose, né en 1809, entra en 1826 au service prussien et fut nommé officier en 1829. Employé successivement dans l'infanterie, le service d'aide de camp, l'état-major général et au ministère de la guerre, il fut nommé général-major en 1864, et commanda en 1866 la 15ᵉ brigade d'infanterie, à la tête de laquelle il prit une part glorieuse à tous les combats qu'eut à livrer l'armée du prince Frédéric-Charles. Il se fit particulièrement remarquer au combat de Presbourg. Après la guerre de 1866, il fut nommé commandant de la 20ᵉ division, et, à la fin de la même année, général-lieutenant.

Le général de Tann, né en 1815, entra de bonne heure au service militaire et, après être devenu capitaine d'état-major dans l'armée bavaroise, il alla comme volontaire au Schleswig-Holstein, en 1848, pour se mettre à la tête d'un corps franc. Il fut chef d'état-major général de Willisen en 1850 et chef d'état-major du prince Charles de Bavière en 1866. Après la guerre, il reprit le commandement d'une division, et lorsque l'armée bavaroise fut divisée en deux commandements généraux en 1869, il reçut celui de Munich.

---

## II. — Théâtre de la guerre.

### Etude spéciale du terrain compris entre la frontière allemande et la vallée de la Moselle.

Le théâtre de la guerre, tel qu'il résultait de la déclaration de guerre de la France du 19 juillet et de l'alliance des États allemands, pouvait s'étendre sur le territoire de la France entière, de la Confédération allemande du Nord, des États du Sud : Bavière, Bade et Wurtemberg, sur toute la surface des mers et, en particulier, sur les mers qui baignent les côtes du nord de la France et de l'Allemagne.

Par suite de la grande infériorité numérique de l'armée française et du manque absolu d'alliances, la guerre de côtes ne pouvait avoir d'importance, et la guerre maritime se borna à la prise de navires de commerce allemands et au blocus des ports que la flotte allemande était trop peu nombreuse pour empêcher. Cette circonstance, et la précipitation avec laquelle la France avait déclaré la guerre furent cause que l'armée allemande fut plus tôt prête que l'armée française à prendre l'offensive.

Le véritable théâtre de la guerre fut donc limité au début entre la frontière nord de la France, le Rhin de Lauterbourg à Strasbourg, le chemin de fer de Strasbourg à Paris et le chemin de fer de Paris à Bruxelles.

Comme l'exposé des événements de guerre de cette deuxième partie ne dépasse pas les hauteurs situées entre la Moselle et la Meuse, nous arrêterons provisoirement à ces mêmes hauteurs notre étude détaillée du terrain ; nous réservant de la reprendre ensuite à mesure que le récit des événements nous conduira plus loin.

Mais avant d'aborder les détails, qu'on nous permette encore une observation générale.

En France, aussi bien qu'en Allemagne, il parut au début des opérations une foule de soi-disant cartes de la guerre que l'on trouvait dans le commerce. Les cartes françaises

étaient mauvaises en comparaison des cartes allemandes. Cela provient évidemment de ce que la nature, le paysage intéressent beaucoup moins les Français que les Allemands, chez lesquels le sentiment de la nature dégénère parfois en une débauche sentimentale. Le Français s'attache beaucoup plus volontiers aux hommes, à la société, et nous avons cru souvent que le lecteur français n'a besoin d'une carte que pour se donner le plaisir de la couvrir de ces petits drapeaux bariolés dont on fait dans les grandes villes une consommation incroyable.

En Allemagne, et non pas seulement dans l'armée, il y a incomparablement plus de gens qu'en France qui savent lire une carte. Cela se comprend du reste ; la première condition pour apprendre à lire une carte, c'est de savoir comparer la nature, et, par conséquent, de l'avoir observée, étudiée, ce à quoi le Français, en général, est fort peu disposé, même à la campagne. Et quand on ne veut pas se donner la peine d'apprendre à lire une carte, on doit beaucoup moins tenir à ce qu'elle soit bien faite.

Les cartes allemandes qui parurent au commencement de la guerre contenaient presque toutes une partie importante de l'Allemagne et seulement les frontières de la France ; les cartes françaises, au contraire, ne renfermaient qu'un tout petit coin de leur propre pays et s'étendaient à l'est dans toute l'Allemagne et même un peu plus loin.

Cette guerre qui était déjà politiquement une guerre défensive, la masse du public allemand, — nous ne voulons pas dire l'état-major général,— la regardait donc comme défensive au point de vue stratégique, tandis qu'en France l'idée dominante était celle d'une guerre offensive contre l'Allemagne.

Le terrain que nous voulons commencer par étudier de près est divisé par les Vosges en deux parties, l'un à l'est et l'autre à l'ouest de ces montagnes.

Les Vosges qui commencent aux environs de Belfort courent du sud au nord, sur une largeur moyenne d'environ 37 kilomètres et se terminent par le mont Tonnerre, à la

Nahe qui les sépare de l'Hundsrück. Leurs sommets et leurs cols atteignent une plus grande élévation au sud qu'au nord vers lequel ces montagnes vont en s'abaissant peu à peu. Dans la région qui nous intéresse le plus en ce moment, entre la frontière de la Bavière rhénane au nord et le chemin de fer de Strasbourg à Paris au sud, il n'existe pas de sommet important; la hauteur des cols ne dépasse pas 1200 pieds au-dessus du niveau de la mer, et 700 à 800 pieds au-dessus des plaines de l'Alsace; la hauteur des crêtes est d'environ 2,000 pieds au-dessus de la mer.

A l'est des Vosges s'étendent les plaines bénies de l'Alsace que de nombreux cours d'eau, coulant des Vosges au Rhin, arrosent et fertilisent, et que des mains laborieuses, favorisées par un sol fécond et un climat tempéré, ont transformées en un jardin. La vigne prospère sur les versants des Vosges. Lorsque l'élévation ne permet plus la culture, les cours d'eau offrent encore leurs forces à l'industrie.

A l'ouest des Vosges, se trouve le pays montueux de la Lorraine qui s'étend jusqu'à la Meuse. Il s'élève, entre les Vosges et la Moselle, de 600 à 700 pieds au-dessus de la mer et est encore fertile, sans pouvoir être comparé à l'Alsace. Sur la rive gauche de la Moselle, notamment entre Frouard et Thionville, ces collines s'élèvent jusqu'à 1100 pieds au-dessus de la mer, pour s'abaisser ensuite vers la Meuse.

Des nombreux cours d'eau qui vont des Vosges au Rhin en traversant la région dont nous nous occupons, les plus importants sont la Lauter dont le cours inférieur sépare le Palatinat bavarois de l'Alsace, et plus au sud la Moder et la Zorn. La Brüsch se réunit à l'Ill à Strasbourg, et cette dernière porte ses eaux dans le Rhin au-dessous de Strasbourg.

Les cours d'eau qui descendent du versant occidental des Vosges sont plus considérables. Le plus important est la Moselle. Elle prend sa source au point le plus élevé des Vosges, le Ballon d'Alsace, et coule à peu près au nord par Remiremont, Epinal, Toul, Frouard, Metz, Thionville,

Trèves et Coblentz, où elle se jette dans le Rhin. Entre Frouard et Thionville, son lit est peu profond et parsemé d'un grand nombre d'îles. On projetait en conséquence dans ces derniers temps de canaliser la Moselle de Frouard à Thionville, et l'exécution de ce travail avait même commencé au printemps de 1870. Ce nouveau canal se serait réuni au canal de la Marne au Rhin, qui relie Strasbourg à Vitry-le-Français et côtoie le chemin de fer de Paris à Strasbourg aux points les plus difficiles de son parcours.

Les principaux affluents de droite de la Moselle lui viennent des Vosges; ce sont: la Meurthe qui a son confluent à Frouard; la Sarre qui se jette dans la Moselle au-dessus de Trèves et dont le cours est suffisamment indiqué par les lieux qu'elle traverse: Sarrebourg, Sarrable, Sarreguemines, Sarrebrück, Sarrelouis et un autre Sarrebourg. Il faut encore signaler la Seille, parce qu'elle rejoint la Moselle dans la ville même de Metz; elle prend sa source dans l'étang de Lindre, l'un de ces nombreux petits lacs qui se trouvent à l'ouest des Vosges, entre Fénestrange et Lunéville. La Nied, formée de la réunion de deux rivières, la Nied française et la Nied allemande, sort également des collines de Lorraine et se jette dans la Sarre.

Les affluents de gauche de la Moselle sont fort peu importants, à cause du grand rapprochement de la Meuse et de la Moselle aux environs du chemin de fer de Paris à Strasbourg; ces deux rivières s'éloignent ensuite vers le nord, et la Moselle reçoit alors un cours d'eau un peu plus considérable, l'Ornes.

Les passages les plus importants qui font communiquer les plaines de l'Alsace avec le pays montueux de Lorraine sont les suivants:

1° Le col de Bitche; c'est à Bitche que se réunissent la route de Wissembourg et celle de Haguenau par Niederbronn, pour descendre ensuite à Sarreguemines. Le fort de Bitche est situé au nord du point de jonction des deux routes, sur un rocher qui s'élève à 160 pieds au-dessus du col. Ce fort est célèbre dans l'histoire de la guerre par une

attaque de surprise que fit exécuter le duc de Brunswick par le général Wartensleben le 16 novembre 1793, afin de mieux établir les communications entre ses quartiers d'hiver de Pirmasenz et ceux de Würmser sur la Moder. Cette surprise échoua par suite d'incidents dont les détails sont assez remarquables. La ville de Bitche n'a pas plus de 3,000 habitants.

2° Le col de la Petite-Pierre (Lützelstein), de Haguenau à Sarre-Union. Le fort de la Petite-Pierre, sans importance du reste, est au sud de la route.

3° Le col de Phalsbourg, de Strasbourg par Saverne à Fénestrange d'un côté et à Sarrebourg de l'autre. La petite ville de Phalsbourg qui n'a pas 4,000 habitants a été fortifiée par Vauban sous la forme d'un hexagone bastionné allongé. Les romans d'Erckmann-Chatrian lui ont donné récemment une célébrité incontestable. Elle a beaucoup perdu de son importance militaire parce qu'elle est à plus de 4 kilomètres du chemin de fer de Strasbourg à Paris, et qu'elle est trop petite pour contenir une garnison suffisante pour pouvoir inquiéter par ses sorties la circulation du chemin de fer qui s'en trouve trop loin.

4° Entre les deux cols de la Petite-Pierre et de Bitche il faut signaler encore celui moins important par lequel passe la route de Haguenau à Sarreguemines, au pied du vieux château de Lichtenberg.

En outre des places fortes, en général peu importantes qui défendent les passages des Vosges, il reste à signaler sur le territoire qui nous occupe, Strasbourg sur le Rhin, Marsal sur la Seille, Toul, Metz et Thionville sur la Moselle.

Nous nous réservons de parler plus longuement de Strasbourg lorsque nous raconterons le siége de cette antique cité, si souvent célébrée dans les chants populaires.

Marsal est une petite place peu considérable, un heptagone bastionné, qui a beaucoup perdu aujourd'hui de son importance parce qu'elle ne se trouve pas sur un chemin de fer.

La vieille ville de Toul est plus célèbre par ses belles églises que par ses fortifications. Cette place, de 8,000 âmes à peine, a été fortifiée par Vauban sous la forme d'un ennéagone bastionné, mais elle n'a pas d'ouvrages détachés et se trouve dominée de tous les côtés dans l'état actuel de l'artillerie. Elle ne reçoit d'importance que de ce qu'elle est tout près du chemin de fer de Strasbourg à Paris.

Thionville, dont la plus grande partie est sur la rive gauche de la Moselle, était autrefois la résidence favorite de Charlemagne. Cette ville d'environ 8,000 habitants a été fortifiée d'après la nouvelle manière de Vauban et de Cormontaingne. Deux grands forts et un certain nombre de lunettes forment une importante tête de pont sur la rive droite de la Moselle.

Metz domine toutes ces places par son importance.

A 3,000 pas au-dessus de la ville, la Moselle se divise en deux bras principaux, l'un allant au nord-ouest et l'autre au nord-est, qui se réunissent de nouveau à 3,000 pas à peu près au-dessous de Metz. Quelques bras intermédiaires font communiquer les deux bras principaux, en formant trois îles remarquables qui sont, d'amont en aval, l'île Saint-Simphorien, l'île de Saulcy et l'île Chambière. Sur cette dernière est située une petite partie de la ville dont la portion principale se trouve sur la rive droite du bras nord-est de la Moselle.

Metz est principalement redevable à Cormontaingne de ses fortifications; c'est cet ingénieur qui construisit les deux forts Moselle et Bellecroix.

Le fort Moselle, double couronne avec deux bastions pleins et deux demi-bastions, est sur la rive gauche du bras nord-ouest de la Moselle, regardant Plappeville, Woippy et Saint-Eloy. Le fort Bellecroix, également une double couronne, est à l'est de la partie principale de la ville, regardant Saint-Julien, Vallières et Borny.

L'ancienne citadelle, dont la construction, commencée en 1556, au sud-ouest de la ville, par le maréchal de la Vieuville, fut achevée en 1564, a été rasée en 1791. A sa

place se trouve aujourd'hui la caserne du génie, et l'ancienne esplanade est devenue une ravissante promenade, la seule que possède la grande ville de Metz. Nous n'aurions eu aucune raison de parler de cette citadelle s'il ne s'y rattachait des souvenirs qui ont justement leur importance dans les circonstances présentes.

Après s'être jetée, au commencement de 1552, dans les bras du roi de France Henri II, qui devait la gouverner, comme prince de l'empire d'Allemagne, Metz, la vieille ville libre impériale, ne tarda pas à s'en repentir. Les Français comprenaient fort peu les priviléges que réclamaient les bourgeois d'une ville libre de l'empire d'Allemagne; et les Messins auraient vu volontiers l'empereur Charles-Quint reprendre leur ville cette année même, ce qu'empêchèrent la belle défense du duc François de Guise et la désorganisation de l'empire d'Allemagne. — Après l'insuccès de l'attaque de Charles-Quint, les Messins sentirent de plus en plus combien ils avaient eu tort de se séparer de l'empire d'Allemagne pour se donner aux Français. Les gentilshommes français les traitaient de « canailles », ce qui révoltait les vieux bourgeois impériaux. La noblesse française ne voyait dans Metz rien autre chose qu'un boulevard contre l'Allemagne, et comme les Messins, qui ne pouvaient se faire ni à cette idée, ni à l'abolition de tous leurs priviléges, cherchaient constamment à se soustraire à la domination française, on commença la construction de la citadelle.

Les Messins ne devinrent bons Français que sous la République, entre 1791 et 1793, lorsque la citadelle fut détruite. Jusqu'à cette époque, l'ancienne Divodurum des Médiomatriciens était beaucoup plus attirée vers l'état de ville libre impériale que vers la position de place française.

Avec ses 60,000 habitants, sa situation favorable, ses ouvrages qui passaient pour des chefs-d'œuvre au temps de leur construction, Metz pouvait à bon droit être regardée comme une place de premier ordre jusqu'à l'adoption des canons rayés, en France surtout, où l'on n'attachait pas autant d'importance qu'en Allemagne à la construction d'ou-

vrages détachés, question qui touche du reste de très-près à l'organisation militaire d'un pays.

Si, même après l'introduction de l'artillerie rayée, on ne songea pas de suite à étendre ou à modifier les ouvrages de Metz, cela tenait à l'idée qu'on avait généralement de la situation de la France en Europe, idée que nous avons déjà mentionnée en parlant du moment où le second Empire était à l'apogée de sa puissance.

Dès que le Gouvernement français comprit, après Sadowa, que l'équilibre militaire de l'Europe était complétement renversé, Metz fut une des premières places, la première peut-être dont on songea à perfectionner les fortifications. Il fallait, pour l'élever à la hauteur de l'époque, l'entourer d'une ceinture de forts détachés, d'abord dans l'intérêt de sa défense, et, en même temps, pour en faire une place offensive, un vaste camp retranché.

L'exécution de ce projet commença au printemps de 1868 en même temps que la construction de quatre forts détachés dont l'emplacement avait été définitivement choisi. Ces forts étaient : Plappeville, également appelé les Carrières, Saint-Quentin, Queuleu et Saint-Julien ; les deux premiers sur la rive gauche de la Moselle, les deux autres sur la rive droite.

Tous ces ouvrages devaient être des ouvrages modèles, et ils le devinrent en effet, autant que le permit la question de dépense.

La forme du contour de l'enceinte continue est, ou celle d'un carré bastionné, ou celle d'un pentagone bastionné, selon les dimensions que l'on donne aux ouvrages. L'escarpe et la contrescarpe de cette enceinte sont revêtues en maçonnerie et défilées avec le plus grand soin. L'escarpe est presque partout surmontée d'un parapet, lequel est séparé par un chemin de ronde du talus extérieur d'un rempart en terre, haut de 24 à 28 pieds. Il n'existe de casemates que sur certains points de l'enceinte continue, par exemple aux flancs des bastions, mais il y a des casemates de décharge tout le long de la gorge de l'ouvrage.

En dedans de l'enceinte continue se trouve un cavalier, d'une forme très-simple, qui suit, en formant des angles aussi obtus que possible, le contour du front, et domine l'enceinte continue de deux mètres environ, et quelquefois plus. C'est un formidable ouvrage en terre qui est plein de casemates du côté opposé à l'ennemi. Ces casemates ne sont pas des ouvrages de défense, puisqu'elles n'ont pas de créneaux du côté de l'ennemi et ne peuvent recevoir ni un canon ni un fantassin tirant sur l'ennemi. Ce sont plutôt des casernes pour la garnison et des magasins pour les vivres et les munitions. Elles renferment les cuisines et les citernes.

L'idée fondamentale est que ce cavalier atteigne l'ennemi de très-loin, au moyen des pièces de gros calibre qui sont placées au sommet, et l'empêche de se creuser des logements; si cela ne suffit pas et que l'ennemi parvienne, malgré le cavalier, à rapprocher ses travaux de la place, c'est alors l'enceinte continue qui se charge de la défense. Quand l'ennemi réussit, malgré cette seconde défense, à faire brèche et à donner l'assaut, le cavalier rentre alors en jeu; réuni à la gorge par des murs construits à la hâte, il constitue un dernier obstacle, qui nécessite de nouveaux efforts de l'ennemi. Il arrive alors, soit que la garnison fasse une sortie heureuse de l'enceinte continue, soit qu'elle gagne le temps d'obtenir une capitulation avantageuse.

Le fort Saint-Julien, pentagone bastionné, est sur la route de Bouzonville, son front regardant le bois de Grimont; sa gorge a environ 2,800 pas de l'aile gauche du fort Bellecroix.

En avant de l'aile droite de Bellecroix, à environ 2,700 pas de la porte Mazelle, se trouve le fort Queuleu, le plus grand des forts détachés, faisant front au village de Grigy, sur la route de Strasbourg. Le fort Queuleu est également un pentagone. A l'ouest de cet ouvrage coule la Seille, qui entre dans l'enceinte continue de Metz près de la porte Mazelle, et arrose les fossés de la partie est de la ville. Des écluses

permettent de faire monter le niveau de la Seille en amont de Metz.

Le fort Plappeville, sur la rive gauche de la Moselle, n'est réellement qu'un carré bastionné situé sur les hauteurs assez importantes qui dominent la ville à l'ouest. Au sud-est de Plappeville est le fort Saint-Quentin, sur la hauteur d'où Charles-Quint observait Metz pendant le siége de 1552. Le fort Saint-Quentin est également un carré bastionné, mais si petit, qu'au nord et à l'ouest, l'enceinte de l'ouvrage et le cavalier se confondent, tandis qu'au sud et à l'est, où la pente escarpée des hauteurs rend l'escalade naturellement difficile, les fortifications se bornent au fossé et à une muraille. On a construit seulement sur la face sud de l'ouvrage une batterie en terre, sorte de cavalier, pour battre la vallée de la Moselle.

On avait d'abord le projet de faire le fort Saint-Quentin beaucoup plus grand, et son front devait être à peu près à la même hauteur que celui de Plappeville ; mais la dépense fit provisoirement abandonner ce projet.

La construction des forts Plappeville et Saint-Quentin était si avancée, au printemps de 1870, qu'on avait la certitude de les terminer dans l'année. Queuleu et Saint-Julien étaient en retard ; par suite de la nature argileuse du terrain sur lequel ils sont en partie situés, et peut-être aussi de la hâte apportée aux constructions, les murs d'escarpe de ces forts commençaient à se mouvoir en avant sur certains points, au printemps de 1870. Malgré cela, on pouvait espérer que ces forts seraient complétement achevés en 1871.

Au mois de mai 1870, on commença la construction d'un nouveau fort, Saint-Privat, qui était déjà en projet.

Toutes les lignes de chemin de fer qui se réunissent à Metz n'ont qu'une seule gare, à la porte Serpenoise. Le fort Saint-Privat était destiné à couvrir l'arrivée de ces chemins de fer, ainsi que la gare. Il fut provisoirement construit en terre, sans aucun espace couvert ; et quand on songe que cette construction fut commencée très-inopiné-

ment, sur l'ordre spécial d'un homme fort rapproché de la cour des Tuileries, on ne peut pas s'empêcher de croire que la guerre des frontières du Rhin était chose décidée à la cour dès le commencement du mois de mai 1870. Le fort Saint-Privat est à plus de 4,000 pas des anciens ouvrages extérieurs de l'enceinte principale de Metz.

On avait encore formé le projet de réunir les grands forts détachés dont nous venons de parler par des forts de moindre dimension : le fort Saint-Eloy, entre Plappeville et Saint-Julien, sur la route de Thionville, et le fort les Bottes, entre Saint-Julien et Queuleu. Ces forts n'étaient pas commencés lorsque la guerre éclata.

Cette ceinture de forts détachés forme une circonférence de près de 22 kilomètres. Tous les forts sont situés sur des hauteurs.

Le miroir des eaux de la Moselle, à Metz, est à environ 560 pieds au-dessus du niveau de la mer. L'horizon du fort Saint-Julien est à 860 pieds au-dessus de la mer, celui de Queuleu à 750, de Saint-Privat à 640, de Saint-Quentin à 1200 et de Plappeville à 1140.

Tout en travaillant à construire des forts détachés, on ne négligeait pas de perfectionner l'ancienne enceinte. Indépendamment des travaux de correction ordonnés dans toutes les places fortes françaises, on établit sur l'aile droite du fort Moselle une batterie casematée. Dans le fait, tant que le fort Saint-Eloy n'existait pas, le fort Moselle était le seul point de jonction entre les forts Plappeville et Saint-Julien, à égale distance de chacun d'eux, et presque sur la même ligne.

La plus grande attention fut consacrée au fort Bellecroix; on y construisit des magasins à poudre à l'épreuve de la bombe; les deux bastions du centre devaient recevoir des cavaliers dont la construction ne fut que commencée. En avant de l'aile gauche du fort Bellecroix on éleva un ouvrage extrêmement haut, afin de mieux commander la vallée de Vallières qu'on ne pouvait le faire du fort lui-même et d'un ouvrage anciennement construit en avant du fort. Pour que

ce nouvel ouvrage ne pût point gêner la défense de Bellecroix s'il venait à être pris, il fut miné, et l'on construisit dans Bellecroix même un cavalier qui le dominait.

Le front Saint-Vincent, sur la rive droite du bras nord-ouest de la rivière et derrière le fort Moselle, fut rapproché de la Moselle. Ce n'était d'abord, il est vrai, qu'une mesure administrative : on voulait gagner ainsi plus d'espace pour la ville et surtout pour l'Ecole impériale d'administration, mais on profita de l'occasion pour perfectionner les ouvrages de fortification de ce front.

En prenant Metz pour centre des chemins de fer que nous avons à étudier dans la région qui nous occupe, on peut dire qu'il en part de ce point central dans toutes les directions.

La ligne de l'Est va en Allemagne par Forbach ; elle a des embranchements sur Trèves, sur Bingen — et de là sur Coblentz et Mayence,— puis par Kaiserslautern et le Palatinat bavarois, sur Mannheim et Heidelberg.

La ligne du nord conduit à Liége par Thionville et Luxembourg ; elle s'embranche à Thionville avec la ligne de Mézières par Sedan.

La ligne du sud, sur la rive gauche de la Moselle, rejoint à Forbach la grande ligne de Strasbourg à Paris, qui correspond à son tour avec Mézières, de Châlons ou d'Epernay par Reims.

La ligne de l'Ouest, dont un tronçon a été livré dès 1867, ne devait être terminée qu'en 1871. Elle était essentiellement ce qu'on peut appeler une ligne stratégique, destinée à relier le camp de Châlons avec la plus grande place offensive de la France, Metz. Le tracé de cette ligne qui quitte à Saint-Hilaire, au sud de Mourmelon, la ligne de Châlons à Reims, passe par Valmy, Sainte-Menehould et Verdun. Il n'y avait de livré, en 1870, que le tronçon de Saint-Hilaire à Verdun.

---

### III. — Ouverture des hostilités. — Comédie de Sarrebruck le 2 août.

A partir du 21 juillet, des escarmouches d'avant-postes commencèrent à la frontière franco-allemande. De petits détachements français entraient en pays allemand, des détachements allemands en pays français, pour faire une reconnaissance ou un coup de main.

L'Europe attendait avec impatience des affaires plus sérieuses, s'étonnant presque qu'il n'y ait pas eu, dès le 19 juillet, jour de la déclaration de guerre, une de ces grandes batailles dont elle devait bientôt avoir assez.

La France elle aussi était impatiente. Et dans le fait, n'en avait-elle pas le droit? On sait avec quelle précipitation la France s'était lancée dans cette guerre. Les Français instruits, en dehors de l'armée, ont si peu de rapports avec elle qu'ils ne savent rien de la guerre. L'Empire avait complétement détruit tout contact entre les classes éclairées de la nation et l'armée.

Les Français sont généralement très-disposés à estimer les connaissances spéciales, ainsi qu'à se soumettre à l'opinion et à la direction des hommes spéciaux. D'après ce qu'on leur avait dit à ce sujet, ils savaient que l'armée française était la première du monde, qu'elle possédait tout ce qu'il lui fallait pour entrer en campagne, — ils n'avaient donc pas le moindre soupçon qu'on eût jeté aveuglément leur armée à la frontière, avant de l'avoir organisée pour la guerre. Pourquoi cette armée ne commençait-elle pas alors les hostilités dès le 15 juillet? Pourquoi ne la conduisait-on pas en chemin de fer à Berlin? Mystère! répondait Victor Hugo. Les journaux officieux engageaient de toutes les manières à la patience. Vers le 23 juillet, ils annoncèrent que les opérations sérieuses ne commenceraient pas avant quinze jours au moins, afin que l'on pût porter des coups plus décisifs. On n'admettrait même pas que les Allemands pussent prendre l'offensive.

Lorsque l'armée française fut à la frontière, ses généraux commencèrent à calculer et à réfléchir. Chose incroyable et cependant vraie, c'est que les soumissions pour les livraisons à faire pour l'armée ne furent ordonnées que pour le 23 juillet, et qu'on ne trouva même pas, ce jour-là, une soumission acceptable pour la fourniture de viande.

Il est hors de doute que 100,000 Français environ auraient pu envahir les provinces allemandes le 23 juillet et marcher sur le Rhin ; ils pouvaient ravager le pays et battre quelques corps de troupes, mais ils auraient été sûrement se briser la tête contre les colonnes compactes et bien organisées des Allemands.

Après avoir négligé d'y songer quand ils étaient à Paris, les chefs de l'armée française commencèrent donc à se dire à la frontière qu'un succès éphémère pourrait bien être payé par un échec d'autant plus grand.

L'état-major prussien, cet état-major du *Figaro* qui avait fréquenté pendant des années les meilleurs cercles de Paris, pour apprendre toute chose, avait toujours eu cette idée qui venait maintenant aux généraux en chef français : il est possible que les Français surprennent l'Allemagne par une attaque subite et obtiennent ensuite des succès partiels, mais ils n'en seront que plus sûrement battus plus tard. C'est pourquoi on observa strictement dans toute l'Allemagne le principe prussien, qu'aucun corps de troupe, aucun détachement ne doit quitter le district de son corps d'armée et même sa garnison pour être envoyé à la frontière, avant d'être complétement mobilisé pour la guerre.

Il est naturel que les habitants des provinces frontières allemandes ne pussent point s'imaginer que les Français s'étaient rendus à la frontière avant de s'être mis d'abord sur le pied de guerre. Pour admettre cette faute, il fallait avoir observé depuis longtemps la situation et en avoir fait l'objet d'une étude spéciale. On n'a jamais le droit de supposer que son ennemi est insensé. Il existait donc dans les pays allemands voisins de la frontière une certaine inquiétude, causée par le retard apparent de la mobilisation de

l'armée allemande et de sa marche contre les Français; mais en général la confiance était grande en Allemagne dans la force de l'armée et dans l'habileté de ses chefs, et il était à prévoir que les premiers succès augmenteraient encore cette confiance.

Nous avons dit plus haut que le plan d'opération consistait à faire passer les trois armées allemandes sur la rive gauche du Rhin pour y prendre aussitôt l'offensive. Ce plan prouvait non-seulement une grande confiance des chefs de l'armée, mais encore leur habileté. Nous ne voulons pas nous étendre plus longuement sur ce plan, très-simple en lui-même; nous observerons seulement qu'un autre commandement en chef aurait fort bien pu, au lieu de concentrer les trois armées sur le seul front Sierk-Lauterbourg, les déployer sur les deux fronts Sierk-Lauterbourg et Ettlingen-Lœrrach. — Or, si l'on eût opéré ainsi, les succès des Allemands auraient-ils été les mêmes?

Toute l'armée allemande d'opérations traversa donc le Rhin sur la ligne Coblentz-Germersheim dans une pensée d'offensive; les lignes d'opérations qui lui étaient tracées sur le territoire allemand de la rive gauche du Rhin se prolongeaient tout naturellement sur le territoire français. La forteresse de Rastadt fut choisie pour point d'appui de l'extrême gauche, et, pour montrer que les Allemands ne voulaient pas prendre l'offensive sur le cours supérieur du Rhin, ils firent sauter le pont du chemin de fer de Kehl, chef-d'œuvre d'architecture moderne. — Cela était-il absolument nécessaire? Nous le croyons difficilement; mais nous sommes peut-être trop sceptique à l'endroit de ces destructions.

Lorsque le général Ducrot, qui commandait la division militaire de Strasbourg, et chez lequel une guerre entre la France et l'Allemagne était devenue une idée fixe, faisait à grand bruit ses reconnaissances sur les bords du Rhin, il s'attachait avec prédilection à jeter un pont sur le fleuve dans le moins de temps possible. En 1868, il y était arrivé en 18 minutes, et il espérait avec le temps pouvoir le faire

encore plus rapidement, ce que nous croyons possible d'après notre propre expérience. Il ne manquait pas de ponts dans le nombreux matériel accumulé à Strasbourg. Mais nous nous demanderons toujours : à quoi servent les ponts quand on n'a pas de troupes à y faire passer? C'est pour la même raison que nous avons peine à croire qu'il fut nécessaire de faire sauter le pont de Kehl, — et qu'on veuille bien nous pardonner si nous sommes toujours affligé de voir détruire inutilement une œuvre d'art.

Le 2 août, l'empereur Napoléon entama les hostilités par une comédie qui devait être le premier acte de cette guerre insensée et qui sera, nous l'espérons, le dernier du césarisme français.

La ville industrielle de Sarrebruck, sur la rive droite de la Sarre, et le grand faubourg Saint-Jean, sur la rive gauche, sont encaissés dans la vallée étroite de cette rivière dont les coteaux sont assez abruptes au nord et au sud. La ville est à peine à un demi-mille allemand de la frontière française. Le chemin de fer de Metz par Saint-Avold et Forbach traverse la Sarre au-dessous de Sarrebruck pour se réunir, sur la rive droite, au chemin de fer de Trèves, et la gare commune est située au nord de la ville. Les hauteurs sont peu importantes ; cependant le Kelsch-Berg, près de Forbach, est encore à 700 pieds au-dessus de la vallée de la Sarre. Les petites vallées secondaires sont aussi étroites et profondes que la vallée de la Sarre à laquelle elles aboutissent.

Sarrebruck avait provisoirement une très-faible garnison, composée d'un bataillon du 40e régiment d'infanterie prussienne (régiment de fusiliers Hohenzollern), et de 3 escadrons du 7e régiment de uhlans (du Rhin). Tout le détachement était sous les ordres du lieutenant-colonel de Pestel, commandant le 7e régiment de uhlans.

Ces 1500 Prussiens avaient devant eux le 2e corps français, général Frossard, dont le gros occupait Saint-Avold, et la division Bataille était détachée sur les hauteurs de Spicheren. Ces hauteurs s'abaissent par une pente assez es-

carpée d'un côté vers la frontière allemande, de l'autre vers le chemin de fer de Forbach. La division Bataille se fortifia sur ces hauteurs.

A gauche et assez rapproché du corps de Frossard, était le corps de Bazaine, à Boulay.

Il est toujours dangereux pour un détachement de 1500 hommes de se trouver tout seul contre deux corps ennemis ayant ensemble 50,000 hommes. Le commandement en chef de l'armée allemande avait en conséquence le dessein de reporter en arrière le détachement de Sarrebruck ; mais le lieutenant-colonel Pestel fit des observations contre cet ordre et demanda qu'on le laissât à son poste, en disant que la conduite des Français prouvait qu'ils n'osaient pas avancer. Dans le fait, la presse française grossissait les petits détachements prussiens sur la Sarre au point d'en faire toute une armée.

Le lieutenant-colonel Pestel obtint donc de rester à Sarrebruck; mais en même temps deux autres bataillons y furent envoyés, et l'on plaça des troupes plus en arrière pour recevoir les détachements de Sarrebruck, dans le cas d'une attaque sérieuse des Français.

Pour satisfaire un peu l'impatience toujours croissante des Français, l'empereur Napoléon ordonna le 1er août au général Frossard de s'emparer le lendemain des hauteurs situées sur la rive gauche de la Sarre en face de Sarrebruck. L'Empereur voulait lui-même assister au combat, et son fils de 14 ans, le prince Louis, devait y gagner ses éperons sous les yeux de son gouverneur. Le maréchal Bazaine avait l'ordre d'envoyer le même jour une division faire une démonstration contre Wehrden.

Le général Frossard déploya, le 2 août, tout son corps sur les hauteurs de Spicheren.

La division Bataille formait la première ligne, avec la brigade Bastoul à droite, la brigade Pouget à gauche ; sur chaque aile de la division s'établit une batterie de 12 de la réserve du corps. Derrière l'aile droite de la division Ba-

taille était la division de Laveaucoupet, derrière l'aile gauche la brigade Letellier, de la division Vergé.

Un détachement d'un escadron et de deux bataillons devait s'avancer sur le flanc gauche vers Gerswiller, pour chercher à se mettre en communication avec Bazaine.

La brigade Bastoul devait s'emparer des hauteurs de Saint-Arnual (Darlen) en face Saint-Jean et se porter ensuite à l'ouest contre le terrain de manœuvres pendant que la brigade Pouget, s'avançant entre la route et le chemin de fer de Forbach, attaquerait de front le terrain de manœuvres.

Les patrouilles prussiennes avaient déjà remarqué le 1er août un grand mouvement dans les camps français. Le 2 au matin, le corps de Frossard sortit de ses campements et prit position sur les hauteurs qui s'étendent entre Stiring et Saint-Arnual, déjà en territoire allemand.

A la nouvelle de l'approche des Français, trois compagnies du bataillon de garnison de Sarrebruck prirent position sur la rive gauche de la Sarre, à l'ouest de la ville, sur la hauteur du terrain de manœuvres; la quatrième compagnie resta dans la ville. Les deux bataillons de renfort s'établirent sur la rive droite de la Sarre.

Les deux batteries de 12 que Frossard avait fait avancer, ainsi que les trois batteries de la division Bataille, dont une de mitrailleuses, ouvrirent un feu très-vif dans la direction de Sarrebruck, sans pourtant faire beaucoup de mal aux Prussiens peu nombreux.

A onze heures seulement, la brigade Pouget ayant son artillerie en avant, marcha contre le front du terrain de manœuvres, et la brigade Bastoul commença son mouvement à Saint-Arnual.

Les trois compagnies prussiennes déployèrent de leur côté leurs tirailleurs, et il s'engagea une vive fusillade, sans grand effet. Les Français tiraient à une distance considérable.

Après une heure environ de cette tirerie, la brigade Bastoul, venant de Saint-Arnual, se montra vers midi sur le

flanc gauche des Prussiens. Ces derniers, qui n'avaient jamais pensé à opposer de la résistance dès que les troupes françaises s'avanceraient sérieusement, se retirèrent tranquillement et en bon ordre à travers Sarrebruck sur la rive droite de la Sarre, pendant que les Français s'établissaient sur les hauteurs de la rive gauche et se contentaient de leur envoyer des obus et des balles de mitrailleuses.

Les Prussiens passèrent la nuit à Puttlingen. Leur perte en tués, blessés et disparus, se montait à 2 officiers et 73 hommes ; celle des Français à au moins autant.

Le général Frossard fit à l'Empereur un long rapport sur le combat de Sarrebruck, si l'on peut appeler cela un combat ; c'est du reste, avec celui de Mac-Mahon sur la bataille de Wœrth, le seul rapport officiel français qui existe sur les combats et les batailles de cette guerre. Il parut un grand nombre de rapports particuliers, notamment dans la presse officieuse française ; tous célébraient à l'envi le prince impérial que son père avait ramené à Metz après la chute du rideau, et les mitrailleuses. Le premier — pauvre enfant! — avait montré un courage admirable et le plus grand sang-froid ; il avait même fait des observations militaires très-remarquables, telles que celle-ci : « comme les balles sifflent ! » Bref, d'après ces rapports, le prince impérial et les mitrailleuses avaient raffermi de nouveau la dynastie napoléonienne sur le « champ de bataille » de Sarrebruck. Les mitrailleuses avaient fait merveille et fauché des pelotons entiers de Prussiens !

Avant huit jours, tous les Français eux-mêmes devaient voir clairement que cette comédie n'était que le résultat de l'esprit de vertige césariste et rien de plus.

---

### IV. — Combat de Wissembourg, le 4 août, et bataille de Wœrth, le 6 août.

Le jour même ou le lendemain de la comédie de Sarre-

bruck, les armées allemandes étaient complétement réunies et pouvaient s'avancer en masses serrées vers la frontière française.

La troisième armée, prince royal de Prusse, devait être engagée la première. Le 3 août, le prince royal ordonna de son quartier général de Spire la marche de son armée vers la Lauter, qu'elle devait traverser le 4 août.

Cette armée, qui devait occuper un front de 26 kilomètres en arrivant sur la Lauter, fut formée sur quatre colonnes principales.

L'aile droite se composait du 2e corps bavarois, Hartmann, ayant pour avant-garde la division Bothmer. Cette dernière devait marcher droit sur Wissembourg, et chercher à s'emparer de cette ville, en envoyant un détachement à Bobenthal pour couvrir son flanc droit. Le reste du corps de Hartmann devait suivre la division Bothmer par Bergzabern jusqu'à Ober-Otterbach.

La deuxième colonne, 5e corps allemand, devait marcher à gauche de la première, par Nieder-Otterbach sur Kapsweyer et Gross-Steinfeld. Son avant-garde devait passer la Lauter au-dessous de Wissembourg et envoyer ses avant-postes sur la rive droite de la rivière, sur les hauteurs qui dominent Wissembourg.

La troisième colonne, 11e corps allemand, marchant à gauche de la deuxième, devait traverser le Bienwald et passer la Lauter au moulin du Bienwald; elle devait également envoyer son avant-garde sur la rive droite de la Lauter.

La quatrième colonne enfin, corps du général Werder, formé de la division badoise Beyer et de la division wurtembergeoise Obernitz, avait l'ordre de suivre d'abord la rive gauche du Rhin jusqu'à Lauterbourg, d'occuper ce point, et de placer ses avant-postes sur la rive droite de la Lauter.

Ces quatre colonnes étaient suivies en seconde ligne par:

La 4e division de cavalerie, prince Albert de Prusse, marchant par Billingheim et Babelroth jusqu'à l'Otterbach,

l'artillerie s'était portée en avant et avait commencé un feu très-vif contre les batteries de la division Douay.

Trois bataillons de la 17e et de la 18e brigade furent dirigés au sud de la Lauter sur Wissembourg, pour appuyer l'attaque que la division bavaroise Bothmer exécutait du nord contre cette ville.

Le 11e corps allemand avait traversé la Lauter au moulin de Bienwald, vers dix heures du matin, et s'était ensuite dirigé sur Schleithal. Lorsque le général Bose, qui commandait ce corps d'armée, entendit le canon de Wissembourg, il dirigea ses troupes de Schleithal sur le Geissberg. Il était environ onze heures. L'artillerie du corps d'armée prit la tête et fut suivie de près par la 41e brigade d'infanterie (Koblinski, 80e et 87e régiments).

A midi, la ville de Wissembourg fut attaquée, à la fois, au nord par la division Bothmer, et au sud par les trois bataillons prussiens dont nous avons parlé, et elle fut prise après que l'artillerie en eut ouvert les portes fortement barricadées.

Lorsque leur artillerie eut canonné pendant un certain temps la position ennemie, la 18e et la 41e brigade d'infanterie attaquèrent le Geissberg à midi passé.

Le général Douay, qui faisait d'abord front au nord, se voyant menacé d'être tourné par l'arrivée de la 41e brigade, fut forcé de changer de front et de replier son aile droite.

La 18e brigade prussienne, le 7e régiment (grenadiers du roi) en avant, escalada, du Gutleuthof, les hauteurs du Geissberg, sous le feu violent des Français. A une heure, il s'empara du château du Geissberg, situé près du sommet. Comme la 41e brigade attaquait en même temps l'ennemi sur son flanc droit, la position des Français n'était plus tenable. Ils se mirent donc en retraite, après avoir tenté, sans succès, à une heure et demie, un dernier retour offensif. L'artillerie et l'infanterie prussiennes établies sur le Geissberg repoussèrent cette attaque ; mais ce retour offensif servit au moins à couvrir la retraite. qui ne s'exé-

cuta pas, du reste, dans le plus grand ordre, parce que le général Douay avait été tué pendant le combat.

Le 4ᵉ et le 14ᵉ régiment de dragons prussiens furent envoyés à la poursuite ; ils firent des prisonniers, mais ne purent pas longtemps poursuivre leurs succès, parce que les Français trouvèrent bientôt, au sud-ouest, l'abri du Bannwald.

Les Allemands avaient engagé au moins 20 bataillons, c'est-à-dire, 20,000 hommes ; la division Douay en avait à peine 8,000. En outre, elle avait été réellement surprise par les Allemands, et ce n'est que cette circonstance que Wissembourg était occupé et fut attaqué avant que les colonnes prussiennes eussent traversé la Lauter qui donna le temps à Douay de se former. Comme, malgré la grande supériorité numérique des Allemands et la circonstance que nous venons de mentionner, le combat dura cependant trois heures, et que les Français ne perdirent qu'un seul canon, qui fut surpris par les chasseurs prussiens, on ne pouvait rien conclure de ce premier combat qui fut défavorable aux Français pour la suite de la guerre. Mais il était clair cependant que les Allemands pourraient engager presque chaque fois des forces très-supérieures.

La batterie de mitrailleuses de la division Douay ne tira que très-peu de temps, parce qu'un obus prussien fit sauter son caisson de munitions. Un grand nombre des servants furent blessés par cette explosion, et la batterie dut se retirer.

Les Français purent emporter la plus grande partie de leurs blessés ; ils perdirent environ 1000 prisonniers, dont 30 officiers. La plupart de ces prisonniers appartenaient à la garnison de Wissembourg.

La perte des Allemands, tués et blessés, fut estimée à 800 hommes environ, dont 76 officiers. Le régiment de grenadiers du roi avait, à lui seul, 10 officiers tués et 12 blessés, en tout 22, plus du tiers.

La perte des Français, en tués et blessés, ne fut probablement pas aussi grande que celle des Allemands, parce

que ceux-ci avaient été forcés d'attaquer des positions difficiles.

Les troupes allemandes qui avaient pris part au combat campèrent au sud de la Lauter.

Le 2e corps bavarois s'avança jusqu'à Oberhofen et Steinfelz; la 4e division de cavalerie atteignit, dans l'après-midi, Wissembourg et Alstenstadt.

Le général de Werder traversa la Lauter à Lauterbourg, avec son corps badois-wurtembourgeois, sans trouver de résistance, et détacha une brigade au sud jusqu'à Seltz, tout en se reliant au corps du général Bose par des avant-postes et des patrouilles.

Le 4 août, le maréchal Mac-Mahon avait le gros de son corps concentré aux environs de Haguenau; lui-même se trouvait encore à Strasbourg lorsque le télégraphe lui apporta, dans l'après-midi, la nouvelle de l'attaque de Wissembourg par les Allemands, puis celle de la défaite du général Abel Douay. Il lui parut alors plus urgent que jamais de mieux établir la liaison entre son corps et celui de Failly, par suite avec le gros de l'armée française, qui occupait la ligne de la Sarre, et, par conséquent, de couvrir les passages nord des Vosges, surtout ceux de Niederbronn et de Lichtenberg. Il ne voulait cependant pas abandonner sans combattre l'Alsace et le versant oriental des Vosges. Pour se renforcer, il demanda au général Félix Douay, qui était assez inutile à Belfort, de lui envoyer les troupes organisées qu'il aurait sous la main. Après avoir reçu, par le télégraphe, la réponse que ces troupes allaient lui être envoyées en chemin de fer le plus vite possible, Mac-Mahon se hâta de se rendre à Haguenau le 4 au soir, et lorsqu'il se fut orienté, il résolut de prendre position devant Wœrth, sur la rive droite de la Sauer. Cette rivière coule du nord au sud aux environs de Wœrth, et prend ensuite, au-dessous de Gunstett, la direction de l'ouest à l'est pour aller se jeter dans le Rhin.

Les débris de la division battue à Wissembourg, placés maintenant sous les ordres du général Pellé, et les troupes

appelées de Belfort devaient également se réunir dans la position choisie par Mac-Mahon.

Le général de Failly fut informé de ce qui était arrivé, et invité à soutenir le premier corps par Niederbronn.

Le maréchal de Mac-Mahon occupa, le 5 août, la position suivante :

En première ligne :

A l'aile gauche, la 1re division, Ducrot, ayant sa droite à Frœschwiller, sa gauche faisant front à Neuwiller et appuyée au Grand-Bois, au nord de Reichshofen ;

Au centre, la 3e division, Raoult, avec son aile gauche sur la hauteur en avant de Frœschwiller, en face Gœrsdorf, sa droite à Elsasshausen ;

A l'aile droite, la 4e division, de Lartigue, avec sa gauche dans le Niederwald, en avant d'Eberbach, et à Albrechtshäuser-Hof, sa droite sur l'Eberbach à Morsbronn.

En seconde ligne étaient disposées :

L'ancienne division Abel Douay, actuellement Pellé, entre Elsasshausen et Reichshofen ;

La division Conseil Dumesnil, 1re du 7e corps (Félix Douay), qui était arrivée dans la position en chemin de fer à 6 heures du matin, entre Eberbach et Forstheim, derrière l'aile droite de la première ligne.

La cavalerie : brigade Septeuil, division Bonnemains (de la réserve de cavalerie), et brigade Michel (8e et 9e cuirassiers), était aussi en deuxième ligne et en réserve. La brigade Michel avec laquelle se trouvait le général Duhesme, commandant la division, avait sa position derrière la division Conseil Dumesnil, entre Forstheim et Griesbach.

Le prince royal de Prusse dirigea, le 5 août, son armée de la Lauter vers la Sauer ; le 2e corps bavarois à travers le Hochwald, entre Lembach et Lambertsloch ; le 5e corps allemand sur Preuschdorf ; le 11e corps sur Soulz-sous-Forêts ; le corps de Werder sur Aschbach ; — le quartier général se rendait à Soulz ; le 1er corps bavarois et la 4e division de cavalerie restaient en arrière comme réserve.

Le prince royal de Prusse n'avait pas l'intention de livrer

bataille le 6 août. Mais des nouvelles lui étant parvenues, toute la journée du 5, pour lui annoncer la concentration de Mac-Mahon sur la rive droite de la Sauer, il songea à rapprocher davantage son armée de la rive gauche de ce ruisseau.

Le 2<sup>e</sup> corps bavarois dut en conséquence marcher jusqu'à Langensoulzbach, le 5<sup>e</sup> corps atteindre la ligne de Gœrsdorf à Gunstett; le 11<sup>e</sup> corps s'avançait jusqu'à Hœlschloch et Surbourg, le corps de Werder jusqu'à Hohweiler et Reimersweiler.

Derrière cette première ligne, le 1<sup>er</sup> corps bavarois, de Tann, devait marcher sur Preuschdorf, la 4<sup>e</sup> division de cavalerie restait provisoirement à Schœnenbourg où elle était déjà le 3 août. Le prince royal de Prusse voulait également passer la journée du 6 août dans son quartier général de Soulz.

Dès le 5 août, au soir, le général Kirchbach avait placé les avant-postes du 5<sup>e</sup> corps sur les hauteurs de la rive gauche de la Sauer, tout près du ruisseau, vers Wœrth et Gunstett.

Le 6 août, au matin, les avant-postes du 5<sup>e</sup> corps allemand et ceux des divisions Raoult et de Lartigue commencèrent à se tirer des coups de fusil.

Le commandant des avant-postes du 5<sup>e</sup> corps allemand, Walter de Montbarry, se porta en avant et crut reconnaître que l'ennemi ne cherchait, par cette fusillade, qu'à couvrir sa retraite. Pour s'en assurer, il fit passer la Sauer à un bataillon du régiment de fusiliers westphaliens, n° 37, qui marcha ensuite sur le Niederwald. Ce bataillon rencontra partout une vive résistance et se battit vigoureusement.

Cette fusillade du Niederwald, près d'Elsasshausen, éveilla d'autant mieux un écho à l'aile gauche allemande que l'artillerie du 5<sup>e</sup> corps allemand et, par suite, l'artillerie française avaient pris part à ce combat.

Le général de Schachtmeyer, commandant la 21<sup>e</sup> division d'infanterie, qui, d'après les ordres de la veille, marchait, le 6 au matin, sur Hœlschloch, entendit le canon de

Wœrth en arrivant près de Hœlschloch. Le canon se tut cependant bientôt ; la 21$^{e}$ division campa à Hœlschloch et détacha des patrouilles qui revinrent avec la nouvelle que Gunstett était occupé par un faible détachement du 5$^{e}$ corps, et que l'on apercevait un camp français de l'autre côté de la Sauer.

A ce monent le canon gronda de nouveau dans la direction de Wœrth. Schachtmeyer, obéissant au vieux et excellent principe qu'un général qui se trouve dans le voisinage de l'ennemi doit marcher au canon, dirigea son avant-garde sur Oberdorf et Gunstett, renforça la garnison de cette dernière localité, et envoya sa division d'artillerie sur Gunstett, où elle prit position sur la hauteur au nord-ouest de ce village, sur la rive gauche de la Sauer. Le gros de la division Schachtmeyer se forma ensuite derrière ce rideau.

A 8 heures, le général de Kirchbach avait ordonné aux troupes avancées de son corps d'armée de cesser le feu parce qu'on n'avait pas le dessein de livrer combat ce jour-là; mais bientôt après le canon de la 21$^{e}$ division qu'il entendait au sud le décida à reprendre aussi la lutte, si bien qu'à 9 heures la canonnade était générale sur toute la ligne de la Sauer, depuis Langensoulzbach jusqu'à Gunstett.

A ce moment la 22$^{e}$ division arrivait à Surbourg, et son commandant, le général Gersdorff, fut aussitôt informé de la marche de la 21$^{e}$ division sur Gunstett. Bientôt après arrivait le commandant du 11$^{e}$ corps, général Bose, qui donna l'ordre à la 22$^{e}$ division de se porter en avant. La division, avec la 43$^{e}$ brigade d'infanterie, Kontzki, et son artillerie en avant, marcha sur Gunstett, pour s'y déployer à gauche de la 21$^{e}$ division. La 22$^{e}$ division n'arriva, comme nous le verrons, à Gunstett, qu'à midi, et la réserve d'artillerie du 11$^{e}$ corps que vers une heure.

Lorsque le général de Werder apprit, à Reimersweiler, le départ de la 22$^{e}$ division, il fit marcher, par Surbourg sur Gunstett, la brigade de cavalerie comte Scheler et la brigade d'infanterie Starkloff, de la division wurtember-

geoise Obernitz; l'infanterie de la brigade Starkloff laissa ses sacs en arrière. Ces troupes arrivèrent naturellement sur le champ de bataille encore plus tard que la 22e division.

Le prince royal de Prusse, informé dans le courant de la matinée de ce qui se passait sur la Sauer, revint de sa première idée de ne pas livrer combat le 6, et résolut de porter toutes ses troupes en ligne.

En conséquence, le général de Werder reçut l'ordre, à midi un quart, de faire marcher sur Gunstett le reste de la division Obernitz, brigade d'infanterie Hugel, ainsi que la division badoise Beyer. Un régiment seulement devait rester au sud de Soulz pour garder le quartier général.

Ces troupes du corps de Werder marchèrent dans l'ordre suivant : la brigade Hugel, artillerie du corps, division Beyer, de Reimersweiler et de Hohweiler sur Gunstett, à travers le Niederwald de Gunstett.

Le 2e corps bavarois et le 11e corps reçurent en même temps l'ordre de continuer le combat, et le général de Tann fut invité à hâter la marche du 1er corps bavarois sur Preuschdorf.

Nous savons maintenant comment le quartier général de la troisième armée avait accepté le combat, comment les corps étaient soit engagés, soit en marche pour le champ de bataille. D'après la situation et les ordres donnés, les troupes étaient disposées de la manière suivante : à l'aile droite, le 2e corps bavarois occupait une longue ligne, dans un pays boisé, ayant devant lui fort peu d'ennemis; au centre, de Gœrsdorf à Spachbach, était le 5e corps, devant l'aile gauche de Mac-Mahon. A l'aile gauche des Allemands de Spachbach à Gunstett, une masse de deux corps d'armée, Bose et Werder, devait se concentrer successivement sur un front très-peu étendu. Le 1er corps bavarois pouvait enfin servir de réserve générale au centre dès qu'il serait arrivé à Preuschdorf.

Nous allons suivre d'abord l'action du 5e corps prussien,

puis celle du 11e corps, jusque vers 2 heures de l'après-midi.

Après 8 heures du matin, le général Kirchbach avait recommencé le feu, et s'était aussitôt décidé à faire attaquer Wœrth.

Dans ce but, Kirchbach plaça à l'est de Wœrth la réserve d'artillerie de son corps d'armée, avec l'artillerie de l'avant-garde, et il ouvrit un feu violent contre l'aile gauche de la division française Raoult. Il forma ensuite derrière cette artillerie, sur la route de Preuschdorf, en première ligne la 10e division, Schmidt, en deuxième ligne la 9e division, Sandrart.

Mac-Mahon fit alors avancer, de Frœschwiller, l'aile droite de la 1re division, pour prolonger la position de la 3e division, et la protéger contre un mouvement tournant que l'on soupçonnait les Allemands de vouloir exécuter.

A 10 heures, Kirchbach avait en action contre Wœrth 14 batteries, 84 pièces de canon. Elles tirèrent jusqu'à 11 heures. On ne pouvait douter que leur effet sur les positions françaises n'eût été considérable ; et à ce moment arriva la nouvelle que le 11e corps avait déjà remporté des avantages. Kirchbach ordonne alors à son avant-garde d'attaquer Wœrth et, après l'avoir pris, de s'établir sur les hauteurs de la rive droite du Sauerbach.

La 20e brigade d'infanterie, Walther de Montbary, se lance à l'attaque, s'empare de Wœrth vers midi et demi, après un combat acharné dans lequel tombe le général français Raoult; et prend position à l'ouest de la ville sur la rive droite de la Sauer, où elle est bientôt soutenue par la 19e brigade, Henning.

De la deuxième ligne, la 18e brigade d'infanterie, Voigts-Rhetz, avait été avancée sur Spassbach et Elsasshausen.

La 1re et la 3e division française se replièrent sur la ligne Frœschwiller-Elsasshausen.

Pendant que le général Kirchbach exécutait les derniers mouvements dont nous venons de parler, il reçut communication des ordres généraux qu'avait donnés le prince

royal. Il ordonna alors un mouvement général de son corps d'armée contre Frœschwiller ; et, avant de le commencer, il en informa le général Bose, en lui demandant de s'avancer en même temps contre le flanc droit de l'ennemi, ce que Bose lui promit.

La division Schachtmeyer, du 11ᵉ corps, non contente d'avoir engagé son artillerie, voulut gagner du terrain de l'autre côté de la Sauer, et envoya dans ce but un bataillon du 87ᵉ, dans le bois d'Elsasshausen. En même temps, Schachtmeyer fit avancer deux bataillons sur Gunstett, et trois autres dans le ravin entre Gunstett et Oberdorf.

La division Lartigue, du corps Mac-Mahon, avait concentré ses 3 batteries, y compris celle de mitrailleuses, sur les hauteurs d'Albrechtshaüser-Hof (Lansberg), contre les batteries de la division Schachtmeyer ; deux autres batteries furent encore avancées à l'est d'Elsasshausen pour tirer sur la colonne prussienne qui s'avançait dans le ravin d'Oberdorf. L'aile gauche de l'artillerie du 5ᵉ corps allemand dirigea alors son feu contre ces dernières batteries, des hauteurs situées entre Dieffenbach et Spachbach.

A 10 heures et demie du matin, le général Lartigue fit avancer une brigade de sa division de Morsbronn contre Gunstett. Les Prussiens repoussèrent son attaque. Mais pendant ce temps la division Conseil Dumesnil s'était déployée derrière la brigade pour renouveler cette attaque.

A 11 heures, le général Bose, chef du 11ᵉ corps d'armée, rejoignit la division Schachtmeyer et lui annonça que la division Gersdorff, du même corps, allait arriver.

A 11 heures et demie, Gunstett fut attaqué par la division Conseil Dumesnil et une partie de la division Lartigue. Les Français pénétrèrent jusque dans le village, mais ils furent repoussés par la division Schachtmeyer à laquelle s'était réuni sur ces entrefaites le 11ᵉ bataillon de chasseurs.

A midi, la division Gersdorff arriva à Gunstett et s'avança au sud du village dans la direction d'Eberbach ; un quart d'heure après arrivait l'artillerie de réserve du corps d'ar-

mée. A ce moment, le général de Bose, d'après la promesse qu'il avait faite au général Kirchbach, fit passer la Sauer à deux brigades, sous les ordres du général Thile, qui marchèrent sur Elsasshausen, sous la protection d'une partie de l'artillerie du corps qui resta en position au nord de Gunstett.

Pendant que le général Bose faisait passer la Sauer à son corps d'armée à une heure de l'après-midi, les brigades wurtembergeoises Scheler et Starkloff se portaient sur son aile gauche et le couvraient ainsi contre une attaque de flanc. Mais à ce moment, Bose reçut un ordre du prince royal qui lui prescrivait de converser à droite et de diriger ses troupes sur Wœrth.

A une heure et demie, la 21e division, Schachtmeyer, suivie sur sa droite par les Wurtembergeois, et sur sa gauche par la 22e division, Gersdorff, marcha du sud au nord à travers le bois d'Elsasshausen et la vallée de l'Eberbach, et attaqua Elsasshausen, qui fut incendié et pris à deux heures.

Les attaques du 11e corps allemand avaient déjà refoulé vers le sud une partie des divisions Lartigue et Conseil Dumesnil. Mac-Mahon fit alors de Frœschwiller des efforts désespérés pour rétablir sa liaison avec son aile droite. La brigade de lanciers Nansouty, et surtout la brigade de cuirassiers Michel, attaquèrent avec impétuosité les Prussiens et les Wurtembergeois, qui débouchaient par Elsasshausen. Les deux régiments de cuirassiers furent presque anéantis par l'infanterie prussienne et par l'artillerie de la rive gauche de la Sauer. Il ne resta pas plus de 150 hommes de ces deux magnifiques régiments.

Alors les Allemands, le 11e corps au sud, une partie du 5e corps à l'est, marchèrent sans perdre de temps contre Frœschwiller, qu'ils prirent vers trois heures et demie. La lutte autour d'Elsasshausen et entre cette localité et Frœschwiller avait coûté de douloureux sacrifices. C'est là que fut blessé deux fois le général allemand de Bose, qui dut céder son commandement au général Gersdorff; c'est là aussi que

fut tué le général français Colson, chef d'état-major de Mac-Mahon, et ancien chef de cabinet du maréchal Niel.

Mac-Mahon était forcé de se mettre en retraite et l'issue de la bataille ne lui donnait pas le choix de la direction à suivre ; il lui fallait se retirer par Reichshofen sur Niederbronn, où il fut reçu par la division Guiot de Lespart, que de Failly avait envoyée de Bitche.

Les Allemands, fatigués par des combats acharnés, étaient incapables d'une poursuite énergique, ce qui permit à Mac-Mahon de ramener par Saverne les 15,000 hommes de son centre et de son aile gauche, qu'il parvint à réunir.

La cavalerie allemande qui poursuivit les Français se composait de la brigade wurtembourgeoise Scheler, du 14e régiment de hussards et du 14e régiment de dragons prussiens.

Les premiers enlevèrent des canons et des voitures au sud de Reichshofen et firent beaucoup de prisonniers.

Après la bataille, le 5e corps bivouaqua à Frœschwiller, la division Schachtmeyer, du 11e corps, entre Elsasshausen et Wœrth, la division Gersdoff, du même corps, sur l'Eberbach, au sud d'Elsasshausen ; les Wurtembergeois campèrent à Elsasshausen et à Eberbach, la division badoise à Gunstett, la cavalerie wurtembergeoise à Reichshofen ; la brigade de cavalerie badoise la Roche fut détachée vers la forêt de Haguenau.

Les forces de Mac-Mahon, dans cette bataille, ne furent pas estimées à plus de 35,000 hommes. Les troupes allemandes qui combattirent réellement étaient d'environ 75,000 hommes d'infanterie et de cavalerie.

Les pertes étaient considérables des deux côtés.

Les troupes battues de Mac-Mahon se réunirent en partie à lui au pied du versant oriental des Vosges, d'autres plus tard seulement, d'autres enfin se réfugièrent dans Strasbourg. — Les Allemands avaient fait 4,000 prisonniers non blessés, et s'étaient emparés, en outre, de 36 bouches à feu, dont 6 mitrailleuses, et de 2 aigles.

---

### V. — Combat de Sarrebruck, le 6 août.

Le jour même où l'aile gauche des Allemands gagnait la bataille de Wœrth et mettait en désordre les troupes de Mac-Mahon, leur aile droite remportait une autre victoire contre le 2e corps français, celui du général Frossard.

La première armée allemande marchait vers la Sarre. Le 6 août, ses avant-gardes devaient atteindre cette rivière sans que l'on crût avoir à livrer combat ce jour-là.

Le 7e corps d'armée, Zastrow, avait l'aile droite, le 8e, Gœben, l'aile gauche.

La 13e division, Glumer, du 7e corps, se dirigeait sur Puttlingen, et ses troupes avancées devaient arriver jusqu'à la Sarre, à Vœlklingen et Rockershausen, au-dessous de Sarrebruck. La 14e division, Kamecke, du même corps, devait aller jusqu'à Guchenbach, en envoyant ses troupes avancées jusqu'à Sarrebruck et à Louisenthal, à l'ouest de Sarrebruck. Ce n'est que le 7 août que le gros du 7e corps d'armée devait arriver sur la Sarre.

La 16e division du 8e corps d'armée arriva le 6, au matin, à Fischbach, à 9 kilomètres au sud de Sarrebruck, et la 15e division plus en arrière, à Holz.

L'extrême aile droite de la deuxième armée, prince Frédéric-Charles, composée du 3e corps d'armée, Alvensleben, et de la 5e division de cavalerie, Rheinbaden, déboucha du Palatinat occidental, s'avançant également dans la direction de Sarrebruck.

Les troupes avancées du 3e corps d'armée devaient atteindre, le 6, cette ville, où la division de cavalerie Rheinbaden était déjà en partie arrivée le 5. La 5e division d'infanterie, Stulpnagel, devait camper à 8 kilomètres au nord de Sarrebruck, la 6e division à Neunkirchen, à 19 kilomètres de Sarrebruck.

Le 6 août, de très-bonne heure, le général Kamecke fut informé, par la division Rheinbaden, que les Français

avaient abandonné les hauteurs du terrain de manœuvres de Sarrebruck pour se retirer sur les hauteurs de Spicheren (Speichern), et que cette nouvelle position ne semblait elle-même destinée qu'à couvrir une retraite plus prolongée, au moyen du chemin de fer.

Le général Zastrow, qui était en marche de Lebach sur Dilsbourg, reçut la même nouvelle directement un peu plus tard, et une seconde fois à dix heures du matin, par l'intermédiaire de Kamecke.

Le général Kamecke résolut alors d'attaquer l'arrière-garde de l'ennemi ; il ordonna à sa division de marcher sur Sarrebruck, et il se rendit lui-même à l'avant-garde, qu'il rejoignit vers onze heures du matin. A cette heure-là, il fit avancer, par Sarrebruck, la division de cavalerie Rheinbaden, qu'il fit suivre par l'infanterie de l'avant-garde de la 14e division.

En effet, le général Frossard était sur le point d'évacuer la position de Spicheren-Forbach. Un grand trouble s'était emparé du commandement en chef de l'armée française depuis la première nouvelle du combat de Wissembourg. D'un côté, l'on voulait que de Failly restât en communication avec Mac-Mahon, et, pour cela, ce maréchal devait être rapproché du corps de Failly, avec lequel Frossard chercherait également à se relier par Sarreguemines. D'un autre côté, on se promettait un grand succès d'une attaque contre la place prussienne de Sarrelouis. On ne doit pas trop accuser les commandants de corps d'armée, ainsi tiraillés d'un côté et de l'autre. Le malheur, c'était que la France avait entrepris cette guerre sans réflexion et avec des forces insuffisantes. Le général de Failly devait donc soutenir Mac-Mahon à droite, rester en communication avec Frossard à gauche, et, avant tout, conserver en même temps sa position de Bitche. Le général Frossard devait conserver ses communications avec de Failly, couvrir tout l'espace compris entre Bitche et Saint-Avold, et avoir cependant des troupes disponibles pour appuyer une grande expédition contre Sarrelouis.

Comment suffire à tout cela avec 30,000 hommes?

Le 6 août, Frossard était sur le point d'envoyer un fort détachement à Sarreguemines; la division Vergé devait rester provisoirement sur les hauteurs de Spicheren, et le reste du corps se retirerait sur Saint-Avold, pour être employé ensuite contre Sarrelouis, en connexion avec Bazaine, Ladmirault et la garde.

A onze heures passées, le gros de la division Kamecke arriva sur la rive droite de la Sarre, près de Sarrebruck, et reçut l'ordre de suivre aussitôt, de l'autre côté de la rivière, l'avant-garde, qui occupait déjà le terrain de manœuvres, et se trouvait engagée dans un combat d'artillerie contre les hauteurs de Spicheren.

Kamecke fit avancer sa division des deux côtés de la route de Sarrebruck à Forbach contre cette dernière localité et les hauteurs de Spicheren.

Dès que Frossard fut informé de ce mouvement, il arrêta les troupes qui étaient déjà en marche sur Saint-Avold et leur fit faire front vers les Allemands; il en informa en même temps Bazaine qui se trouvait le plus rapproché de sa gauche. Le corps de Frossard occupa très-rapidement les hauteurs de Spicheren et celles de Stiring, situées à l'ouest des premières. La division Kamecke rencontra en conséquence une résistance énergique.

Aux premières nouvelles qu'il reçut de Kamecke, le général Zastrow donna les ordres suivants à une heure: toute la division Glumer devait s'avancer jusqu'à Wehrden et Vœlklingen sur la Sarre, envoyer son avant-garde sur Forbach et Ludweiler et avoir des nouvelles des desseins de l'ennemi; le gros de la division Kamecke, lequel était engagé déjà depuis longtemps ainsi que nous l'avons vu, devait aller jusqu'à Rokershausen sur la Sarre; l'artillerie de réserve du corps devait marcher sur Puttlingen.

D'après cet ordre de Zastrow, Glumer fit partir sa division, dont l'avant-garde était à Vœlklingen à 2 heures et demie de l'après-midi; le gros de la division partit à 3 heures de Puttlingen pour Vœlklingen, — près de cinq

kilomètres, — sans rien savoir de ce qui se passait à Sarrebruck, à cause des collines boisées qui l'en séparaient et de la direction du vent qui empêchait d'entendre le canon. Les troupes qui se trouvaient plus à l'est entendirent le canon et y marchèrent.

Parmi ces troupes était d'abord la 16e division, du 8e corps d'armée. Le commandant de cette division, général Barnekow, fit aussitôt marcher son avant-garde sur Sarrebruck et, à 3 heures du soir, il arriva au sud de la ville avec le 40e régiment d'infanterie et 3 escadrons du 9e hussards.

La 9e brigade d'infanterie, Dœring, qui avait la tête de l'avant-garde du 3e corps d'armée, était arrivée dans la matinée à l'est de Sarrebruck. Dans une reconnaissance qu'il fit au sud de la Sarre, le général Dœring s'aperçut vers 11 heures que des troupes prussiennes (la 14e division) étaient engagées dans un combat contre les hauteurs de Spicheren. Il envoya aussitôt sur la rive gauche de la Sarre au secours de la 14e division les 2 bataillons et l'escadron qu'il avait sous la main, et il ordonna au reste de sa brigade qui était à Duttweiler, à 5 kilomètres au nord de la Sarre, de se porter en avant, pendant qu'il informait de ses dispositions le général Stulpnagel, commandant la 5e division. Ce dernier en instruisit à son tour le général d'Alvensleben, chef du 3e corps d'armée.

Alvensleben reçut ce rapport à 2 heures de l'après-midi, et il fit partir aussitôt toutes les troupes de son corps d'armée qui pouvaient arriver sur le champ de bataille.

Le 12e régiment d'infanterie, de la 10e brigade, suivit la igne du chemin de fer, de Neunkirchen où il se trouvait jusqu'à Saint-Jean, près de Sarrebruck. Le 52e régiment d'infanterie, de la même brigade, reçut l'ordre de marcher de Saint-Ingbert sur Sarrebruck.

Le 20e régiment d'infanterie, de la 11e brigade (6e division, Buddenbrock), devait prendre le chemin de fer à Saint-Wendel pour arriver plus rapidement sur le champ de bataille.

La réserve d'artillerie du corps, qui était à Ottweiler, reçut également l'ordre de marcher sur Sarrebruck.

La division Kamecke resta seule jusqu'à près de 3 heures du soir, soutenue par la division de cavalerie Rheinbaden.

Kamecke dirigea la 28e brigade d'infanterie, Woyna, sur Stiring et la partie occidentale des hauteurs de Spicheren où se trouvait l'aile gauche de Frossard. Il envoya vers la gauche la 27e brigade d'infanterie, François, pour escalader les hauteurs escarpées à l'est du chemin de Sarrebruck à Spicheren. Il disposa son artillerie sur la hauteur de Folst et le Galgenberg, en face de Spicheren. — Dans le ravin situé au nord du Galgenberg et de la Tréfilerie, se plaça la cavalerie de la 14e division, 15e hussards, auquel vint se joindre le 11e hussards, de la division Rheinbaden.

Une partie de la division de cavalerie Rheinbaden se déploya dans le ravin entre le Winterberg et les hauteurs de Spicheren.

Kamecke gagna du terrain sur sa droite avec la 28e brigade, et s'empara successivement, quoiqu'avec de grandes pertes, du bois situé entre la Tréfilerie et Stiring ; à l'aile gauche, les choses allaient moins bien et l'attaque contre le bois de Spicheren ne réussissait pas. C'est là que tomba le brave général François, chef de la 27e brigade d'infanterie.

A 3 heures du soir, paraissaient sur le champ de bataille les premières troupes du 8e corps d'armée, notamment le 40e régiment, et, sur le Winterberg, les premières troupes du 3e corps d'armée, brigade Dœring.

Bientôt après arriva le général Gœben qui prit le commandement en chef. Il envoya le 40e régiment soutenir la 27e brigade d'infanterie en se joignant à son aile gauche. A gauche du 40e, opérèrent ensuite les troupes du 3e corps d'armée, qui arrivèrent sur le champ de bataille, et dont la première fut la brigade Dœring.

Lorsque ces troupes arrivèrent, à 3 heures à peu près, le général Kamecke n'avait plus de réserve d'infanterie ; sa seule réserve était son régiment de hussards et l'artillerie

du Galgenberg, laquelle fut renforcée de deux batteries de la 16e division, Barnekow.

Lorsque Kamecke fut complétement engagé, il en informa le général Zastrow, en lui représentant sa situation aussi favorable que possible; il lui disait que la 14e division était engagée dans un violent combat d'infanterie, mais qu'elle gagnait du terrain et que les batteries françaises se retiraient des hauteurs de Spicheren.

Zastrow reçut ce rapport à 3 heures de l'après-midi, et jugea convenable de se rendre de sa personne à Sarrebruck. Avant d'y arriver, il entendit le canon, et il envoya un officier au général Glumer pour l'informer de la situation.

A 4 heures et demie du soir, Zastrow arriva sur le Galgenberg, au sud de Sarrebruck; Gœben, moins ancien général que lui, lui donna le commandement. — A 5 heures, arrivait Alvensleben qui avait déjà indiqué à ses troupes disponibles la direction de Darlen au bois de Spicheren et, à travers ce bois, contre l'aile droite de Frossard. Le bois de Spicheren fut enfin pris. Les Français, renforcés sur leur aile gauche par une division du corps Bazaine, reprirent encore l'offensive sur ce point, mais sans réussir à se faire jour.

Mais d'un autre côté les Allemands ne pouvaient parvenir à déboucher du bois de Spicheren dont ils étaient maîtres. Il leur fallait absolument amener de l'artillerie sur le plateau pour pouvoir y gagner du terrain et, en effet, deux batteries de la 5e division réussirent à gravir les pentes escarpées des hauteurs de Spicheren. Ces batteries, réunies à l'infanterie tinrent les Français en échec. Leur aile droite fut mise dans l'impossibilité d'avancer.

Sur ces entrefaites, le général Zastrow ordonna un mouvement offensif contre l'aile gauche française qui était postée sur le Kreuzberg.

Comme les troupes du 3e corps d'armée qui venaient d'arriver formaient déjà une bonne réserve d'infanterie, 6 bataillons et 2 batteries de la 5e division d'infanterie étaient prêts à 6 heures pour cette offensive. Mais avant

qu'ils eussent attaqué, l'aile gauche française fit elle-même un mouvement offensif à 6 heures et demie. Ce mouvement tourna à l'avantage des Allemands en ce qu'il amena leur adversaire sous le feu de leur artillerie. Lorsque cette artillerie eut tiré pendant quelque temps, l'infanterie prussienne attaqua et, après un combat très-court, elle rejeta l'aile gauche française sur Spicheren et Alsting.

Ce mouvement décida l'affaire principale à 7 heures du soir. Les Français transportèrent toute leur artillerie sur les hauteurs de Kerbach, au sud du champ de bataille pour couvrir la retraite. Quelques régiments isolés reprirent bien encore l'offensive, ce qui ne pouvait avoir d'autre résultat que d'arrêter la poursuite des Prussiens. Ce n'est qu'à 8 heures et demie que le combat cessa complétement, et le corps de Frossard ne se retira pas en très-bon ordre.

La tête de colonne de la 13ᵉ division en était un peu cause. L'avant-garde de cette division était arrivée, comme nous l'avons vu, à Vœlklingen vers 2 heures et demie, sans se douter du combat qui se livrait sur les hauteurs de Spicheren; ce n'est qu'à 5 heures que l'officier envoyé par Zastrow arriva à Vœlklingen. L'avant-garde composée de 2 bataillons, partit aussitôt, par Ludweiler et Rosseln, pour Forbach où elle arriva à la nuit tombante. Ces deux bataillons étaient très-fatigués et ne songeaient pas à faire une attaque de nuit. Mais ils furent aperçus par les Français qui les prirent certainement pour un corps d'armée entier, car ils évacuèrent en toute hâte Forbach qu'ils occupaient jusqu'alors. Par suite de la marche des Prussiens sur la route de Forbach à Saint-Avold, la retraite du corps de Frossard s'opéra vers le sud, d'abord sur Puttelange, de sorte qu'on ne sut pas pendant quelques jours, au quartier général de Metz, ce qu'il était devenu.

La 16ᵉ division arriva également le soir à Sarrebruck, en même temps que le général Steinmetz, chef de la première armée, qui la mit aussitôt à la disposition de Zastrow. Elle ne fut cependant pas employée.

Les Prussiens avaient engagé 27 bataillons, c'est-à-dire

environ 27,000 hommes. Le corps de Frossard avait à peu près la même force, et si on lui ajoute une division de Bazaine (1) qui, à la vérité, fit peu de chose, la supériorité numérique était cette fois pour les Français. Cela donne une importance particulière à la victoire longtemps contestée des Prussiens, d'autant plus qu'ils étaient les agresseurs et que les Français occupaient une position naturellement très-forte, qu'ils avaient encore fortifiée par des tranchées-abris.

Les pertes des Prussiens étaient grandes. La 5e division seulement perdit environ 2,000 tués et blessés, dont 239 tués. La perte de la 14e division ne fut certainement pas moins considérable ; le 40e régiment perdit aussi beaucoup de monde, enfin la perte totale fut d'au moins 4,000 hommes. Au nombre des morts se trouvait le général de François et, parmi les blessés, le colonel de Reuter, commandant le 12e régiment d'infanterie.

Les Français doivent avoir eu autant d'hommes tués et blessés que les Allemands, et ils perdirent en outre, 2,000 prisonniers.

Les Allemands s'emparèrent d'une colonne de pontons, de beaucoup de voitures de vivres, d'un magasin dans Forbach et des tentes de la division Vergé qui occupait au début les hauteurs de Spicheren.

Le 6 août était un grand jour de victoire pour les armes allemandes : deux corps d'armée français étaient battus et hors d'état de combattre pour quelque temps, des fractions d'autres corps, notamment du 3e et du 7e, étaient aussi atteintes par ces combats. Les masses des trois armées alle-

(1) La division Metmann, du 3e corps (Bazaine), avait été réellement détachée vers Forbach, pour y être mise à la disposition du général Frossard, le 6 août. Cette division, n'ayant point reçu d'ordres de Frossard, crut à une canonnade d'avant-postes et resta dans les environs de Morsbach, sans paraître sur le champ de bataille où elle ne fut point appelée. Elle ne brûla donc pas une cartouche et ne peut être comptée parmi les troupes engagées.

(*Note du traducteur.*)

mandes pouvaient maintenant se réunir sans obstacles à l'ouest des Vosges et tomber avec toutes leurs forces sur les corps français encore disponibles.

Avant de continuer le récit des opérations militaires, il nous faut jeter un coup d'œil sur Paris, pour examiner les modifications que les événements de la guerre avaient apportées dans la politique, et qui réagirent à leur tour sur la marche de la guerre.

---

### VI. — Retraite du ministère Ollivier. — Le ministère Palikao.

Le jour même des grandes affaires de Forbach et de Wœrth, une dépêche affichée à la Bourse de Paris, annonçait une grande victoire des Français, en disant à peu près que l'armée du prince royal était presque détruite. C'était une manœuvre de bourse. Cependant la nouvelle se répandit dans Paris avec la rapidité de l'éclair et les Parisiens crurent volontiers ce qu'ils désiraient. La ville se pavoisa de drapeaux tricolores et l'on prépara des illuminations pour le soir.

Mais le bruit courut bientôt que la nouvelle affichée à la Bourse était fausse, et l'on ajouta bien vite que certains ministres n'étaient pas étrangers à cette manœuvre sur laquelle ils basaient une spéculation. Cela produisit une irritation générale ; il y eut des troubles à la Bourse, et une foule considérable se rendit, vers 3 heures du soir, au palais du ministre président pour lui demander quelles nouvelles officielles il avait reçues.

Ollivier ne revint qu'à 3 heures et demie de Saint-Cloud où il s'était rendu auprès de la régente, à la nouvelle du combat de Wissembourg, la seule mauvaise qu'il eût encore reçue. Il eut de la peine à traverser la foule pour arriver à son hôtel, et il parla de son balcon à la multitude : souvent interrompu, il affirma que le ministère communiquait immé-

diatement aux journaux toutes les nouvelles officielles qu'i recevait; que la dépêche affichée à la Bourse était une manœuvre indigne dont les auteurs seraient recherchés, et qu'on prendrait les mesures pour empêcher un pareil fait de se reproduire. Il ne pouvait fermer la Bourse comme on le lui demandait, sans consulter auparavant le conseil des ministres.

La vérité, ajoutait-il, c'était qu'une seule division de 6,000 à 7,000 hommes avait été battue après s'être défendue héroïquement contre deux corps d'armée prussiens. Mais le maréchal Mac-Mahon se disposait à faire payer cher à l'ennemi le succès momentané qu'il n'avait dû qu'à la supériorité du nombre. S'il arrivait d'autres nouvelles, — bonnes ou mauvaises, — elles seraient immédiatement communiquées aux Parisiens. — « Ayez confiance en nous, — concluait Ollivier, — comme nous avons confiance en vous. Pendant que nos frères se battent à la frontière, ayons assez d'empire sur nous pour les soutenir par notre patience. Réunissons-nous dans un cri unanime de : Vive la patrie ! Vive la France ! »

Les Parisiens sont bons enfants. Après ce discours, la foule se dispersa lentement, mais sans être complétement revenue de son abattement et de son irritation.

Le 7 août, arrivèrent les tristes nouvelles de Vœrth et de Forbach. L'Empereur télégraphiait de Metz que si l'armée pouvait se maintenir sous cette place, Paris et la France devaient se résoudre à de grands efforts de patriotisme.

L'Impératrice accourut de Saint-Cloud. Le Gouvernement, qui avait déjà résolu, le 6 août, de convoquer les Chambres pour le 11, avança cette date au 9 août. Il l'annonça aux Parisiens dans une proclamation où il faisait appel aux forces et au patriotisme de tous.

Deux faits dignes de remarque : c'est que les journaux furent exaspérés de voir les Allemands envahir la France, tandis qu'ils avaient déclaré que l'invasion de l'Allemagne par les Français était chose toute naturelle, et parfaitement dans l'ordre ; le second, c'est que tout le monde prévit aussi-

tôt un siége de Paris dans un avenir prochain, ce qui ne devait pas être cependant la conséquence inévitable de trois batailles perdues.

Le 7 août, le général Dejean, ministre de la guerre par intérim, fit paraître un décret en trois articles :

1. — Tous les citoyens de 30 à 40 ans, en état de porter les armes, qui n'appartiennent pas à la garde nationale sédentaire, y seront incorporés;

2. — La garde nationale de Paris sera employée à défendre la capitale et à mettre ses ouvrages en état de défense.

3. — Il sera présenté un projet de loi ayant pour objet de faire entrer dans la garde nationale mobile tous les hommes âgés de moins de 30 ans qui n'en font pas partie.

Ce décret était motivé par un long rapport dont nous voulons donner brièvement le contenu, en insistant sur les points les plus importants.

Les circonstances présentes, dit le ministre de la guerre, nous obligent à deux choses : à songer à la défense de Paris, — et à créer de nouvelles troupes de campagne qui puissent se joindre à celles dont dispose encore l'Empereur.

Les forts extérieurs de Paris ont depuis longtemps leur armement de sûreté et l'on a commencé à le compléter, ainsi qu'à armer l'enceinte continue.

40,000 hommes de garde nationale travailleront aux travaux de fortifications , ils contribueront à occuper les murailles et, avec la garnison actuelle, ils suffiront pour une défense active et énergique.

La nouvelle armée de campagne sera composée : 1° de troupes de marine ; 2° des régiments encore disponibles en Algérie et en France ; 3° des bataillons de marche (4$^{es}$ bataillons) des 100 régiments d'infanterie que l'on portera à 900 hommes en y incorporant des gardes mobiles ; 4° d'une portion de la gendarmerie, organisée en troupe d'élite ; tous ces éléments donneront 150,000 hommes, — sans la cavalerie, l'artillerie et le génie ; 5° ajoutons à cela 60,000 jeunes soldats de la classe 1869 qui arriveront dans les

dépôts, du 8 au 12 août, et qui peuvent devenir de vrais soldats au bout d'un mois; 6e on peut enfin compter pour l'armée active sur les gardes mobiles et les francs-tireurs qui donneront 400,000 hommes.

Nous n'aurons donc pas moins de 610,000 hommes pour renforcer l'armée active.

Il ne faut pas négliger non plus la garde nationale sédentaire et, tout compté, la France avait plus de 2 millions de défenseurs, pour lesquels il existait, d'après le général Dejean, non-seulement les 2 millions de fusils indispensables, mais encore 1 million d'armes en réserve.

En examinant de près ce rapport, on est frappé malgré soi de l'étrange mélange d'abattement, d'indifférence et de présomption qui s'était emparé du peuple français depuis le 6 août.

En effet, le ministre de la guerre suppose d'abord que l'ennemi puisse être en peu de temps devant Paris, puis il veut lui opposer 2 millions de combattants, dont 90 p. 100 au moins doivent être organisés auparavant, et cela quand, d'après sa première hypothèse, l'ennemi aura déjà inondé les provinces de l'est et du nord, celles qui donnent à la France le plus de soldats; comment expliquer ces contradictions?

Les troupes de marine qui devaient renforcer l'armée de terre avaient été destinées d'abord à la grande expédition des côtes de la mer du Nord et de la Baltique, mais la plus grande partie était restée dans les ports de mer. On renonça donc complétement à les embarquer et on les dirigea dans l'intérieur du pays, notamment au camp de Châlons où nous les retrouverons plus tard.

L'organisation des 4es bataillons des régiments d'infanterie fut ordonnée par un décret du 20 juillet. Chaque régiment avait, comme nous l'avons dit plus haut, 24 compagnies. Il devait maintenant être augmenté de 2 compagnies, ce qui le portait à 26, pendant que l'effectif de toutes les compagnies se grossissait par l'arrivée des congédiés, des réservistes et de la première portion du contingent, de sorte

que, après le départ des trois bataillons de guerre à 6 compagnies chacun, il restait encore 8 compagnies dont 4 formaient le 4e bataillon mobilisé et les 4 autres le bataillon de dépôt. Tous les hommes de la réserve et de la deuxième portion devaient être rendus, le 23 juillet, dans les dépôts départementaux. Mais la chose se fit beaucoup plus lentement et fut même en partie négligée; il fallait ensuite procéder à la répartition de ces hommes dans les régiments dont une grande partie étaient déjà à la frontière et leur envoyer ces détachements. Ensuite, des bataillons de 900 hommes, à 4 compagnies seulement, ce qui fait 225 hommes par compagnie, sont une chose fort insolite en France et l'on eut de la difficulté à leur donner des cadres.

Si l'on prenait une bonne partie de la gendarmerie départementale pour en faire des troupes actives, le service de la sûreté publique en souffrirait beaucoup d'après les idées de l'Empire, et cela précisément à une époque de troubles où la gendarmerie devait sembler le plus nécessaire. Peut-être le recrutement en souffrirait-il beaucoup aussi, puisque les gendarmes sont en grande partie chargés de ce service. On en pouvait dire à peu près autant des autres formations militaires qui eurent lieu plus tard, — douaniers, gardes forestiers, etc.

En outre, comment était-il possible de faire en un mois des soldats accomplis avec les jeunes conscrits de 1869, dans une armée où le soldat restait en général quatre ans sous les drapeaux, et où la deuxième portion du contingent devait être exercée pendant cinq mois ?

Où prendre de bons officiers pour faire sortir de terre toutes ces formations nouvelles ?

Où trouver ces 400,000 gardes mobiles, surtout quand les départements de l'est et du nord sont envahis par l'ennemi ? On voyait encore à la fin d'août et au commencement de septembre des bataillons de garde mobile qui pouvaient bien compter 1200 hommes d'effectif, mais qui n'avaient pas un officier digne de ce nom et tout au plus 200 fusils en bon état. Tout l'habillement des hommes consistait en une blouse

de laine ou de coton, avec une croix rouge sur le bras, et une casquette militaire, accoutrement bien insuffisant pour une campagne d'automne et d'hiver. L'équipement n'existait pas. A peine exercés, les hommes restaient presque toute la journée dans une oisiveté pernicieuse.

Nous n'avons plus rien à dire de la garde nationale sédentaire.

Il est vrai qu'il existait en France, au milieu de 1870, environ 4 millions d'armes à feu, soit dans les mains des troupes et de la garde nationale, soit dans les arsenaux. Mais dans ce chiffre on comptait tout : pistolets et fusils de dragons, carabines pour la cavalerie, l'artillerie, les marins; une grande quantité d'anciens fusils non rayés, les anciens fusils Minié, et jusqu'aux curiosités du musée d'artillerie.

Il y avait à peu près 1 million et demi de fusils se chargeant par la culasse des deux systèmes adoptés, Chassepot et fusil à tabatière. Pour la guerre active on ne voulait employer que des chassepots dont on avait environ 1,200,000. Mais pour que les gardes nationales pussent rendre des services dans la défense des places, il fallait au moins les pourvoir d'armes se chargeant par la culasse, soit de chassepots, soit de fusils à tabatière. Ajoutons encore que dans les premières commandes de chassepots faites à l'étranger, beaucoup d'armes s'étaient trouvées impropres au service, que l'invasion des Allemands renferma dans les arsenaux de l'est des centaines de mille de chassepots, et qu'enfin, par suite de l'usure naturelle des armes en campagne, il faut toujours en avoir une forte réserve. Toutes ces considérations enlèvent aux calculs du général Dejean une grande partie de leur valeur.

Le Sénat et le Corps législatif ouvrirent le 9 août. Le garde des sceaux, Ollivier, était au Corps législatif, le ministre présidant le Conseil d'Etat, de Parieu, au Sénat. La foule se pressait dès midi devant le Palais-Bourbon et sur la place de la Concorde. Le pont de la Concorde était occupé militairement et fermé à tout le monde, même aux députés qui étaient forcés de faire un long détour pour se

rendre au Palais-Bourbon. Il se passa des scènes qui parurent nécessiter l'emploi de la force armée que commandait le maréchal Baraguey-d'Hilliers, chef de l'armée de Paris depuis le départ de Canrobert.

La cavalerie chargea plusieurs fois la foule qui se dispersa chaque fois pour revenir de nouveau, en criant qu'il y avait à Paris beaucoup de troupes pour combattre le peuple au lieu d'aller contre l'ennemi à la frontière.

A l'ouverture de la séance, Ollivier prit la parole, mais il souleva des interruptions dès le commencement de son discours.

« Messieurs, dit-il, l'Empereur vons avait promis que l'Impératrice vous convoquerait si les circonstances devenaient difficiles. Nous n'avons pas voulu attendre pour vous réunir que la situation du pays fût compromise. »

Là-dessus grandes exclamations à gauche, et le cri : « Elle est déjà très-compromise ! » donna le signal des interruptions qui ne cessèrent plus.

Pour y résister et pouvoir parler quelques minutes de plus, Ollivier s'avisa de parler du peu d'importance des échecs éprouvés et du courage héroïque des soldats français qui n'avaient cédé qu'à des forces quatre ou cinq fois supérieures.

Pour venir en aide à ces efforts héroïques de l'armée, Ollivier voulut présenter à la Chambre un projet de loi dans le sens du rapport de Dejean, et il affirma encore une fois ce qu'il avait déjà dit au début de cette guerre, c'est que la France avait tout ce qu'il fallait pour la terminer glorieusement.

Un grand nombre des interruptions s'étaient adressées directement au ministère Ollivier.

Arago avait crié de sa voix de tonnerre : « Disparaissez vous, ministres, et l'armée sera victorieuse ! » — Puis une autre fois : « Nous voulons bien faire tous les sacrifices, mais sans vous ! »

Jules Favre avait dit : « C'est une honte que ce ministère ose se présenter devant l'Assemblée ! »

Lorsque Ollivier parla de l'héroïsme de l'armée, Guyot-Montpayroux s'écria : « Ce sont des lions commandés par des ânes ! »

Toutes ces attaques et d'autres semblables étaient tout à fait personnelles et décidèrent Ollivier à poser la question d'un vote de confiance pour le ministère. On proposa à ce sujet plusieurs ordres du jour : l'un demandait que l'on s'occupât tout d'abord de la question si importante de l'organisation militaire, et non pas des personnes dont le tour viendrait plus tard. Un tel ordre du jour devait déjà déplaire à Ollivier. On fit cependant diverses tentatives pour traiter d'abord la question matérielle ; mais on en revenait toujours à la question de personnes, à propos de la négligence apportée dans les armements. Cette question prenait donc tellement le dessus qu'il fallait avant tout la résoudre.

Après plusieurs ordres du jour, Clément Duvernois en proposa un très-malicieux qui fut soumis au vote. Il disait : « La Chambre, décidée à soutenir un cabinet capable de pourvoir à la défense du pays, passe à l'ordre du jour. »

Duvernois savait fort bien qu'il se trouvait actuellement en position de rendre avec usure à son adversaire Emile Ollivier le coup qu'il en avait reçu le 16 juin, et il saisissait l'occasion avec joie. — Etait-ce par patriotisme ?

Avant le vote, Ollivier, qui sentait profondément la blessure, et savait mieux que personne ce que signifiait cet ordre du jour, déclara que c'était pour lui la plus sanglante des injures et que le cabinet ne l'acceptait pas.

La Chambre le vota néanmoins à une grande majorité.

Après ce vote, Ollivier demanda que la séance fût suspendue pendant un quart d'heure.

Elle fut reprise à 6 heures 5 minutes du soir. Ollivier déclara qu'à la suite du vote sur l'ordre du jour Clément Duvernois, le ministère avait envoyé sa démission à l'Impératrice, qui l'avait acceptée et avait chargé le comte de Palikao de former un nouveau ministère.

Le 10 août, le comte Palikao se présenta devant la

Chambre avec un ministère de la défense nationale. Ce ministère se composait de la manière suivante :

*Présidence du conseil et guerre :* comte de Palikao ;
*Intérieur :* Chevreau, préfet de la Seine depuis la retraite d'Haussmann ;
*Finances :* Magne ;
*Justice et culte :* Grandperret, le procureur général qu'avaient rendu célèbre les poursuites exercées par lui dans le procès inventé par la police ;
*Agriculture et commerce :* Clément Duvernois ;
*Marine :* amiral Rigault de Genouilly ;
*Travaux publics :* baron Jérôme David ;
*Affaires étrangères :* prince de Latour d'Auvergne ;
*Instruction publique :* Brame ;
*Président du Conseil d'État :* Busson-Billault.

Le fameux ministère des beaux-arts et des sciences, créé par Ollivier pour Maurice Richard, n'était pas occupé.

Le lecteur doit faire de singulières réflexions en voyant dans ce nouveau ministère les députés criards, Duvernois et David, dont nous avons déjà parlé. Avec eux, le personnage le plus important, c'était le comte de Palikao dont nous allons dire quelques mots.

Cousin de Montauban, comte de Palikao, est né en 1796. Il fit partie de l'expédition de Bourmont comme officier de cavalerie et resta en Algérie de longues années. Il était général de brigade en 1851, général de division en 1855, et commandant la division de Constantine. Rappelé en France, il reçut le commandement de la 21e division militaire à Limoges. En 1860, il fut mis à la tête de l'expédition de Chine d'où il revint en France en juillet 1861. Il avait battu les Chinois le 21 septembre à Palikao, pris et laissé piller le palais d'été de l'Empereur de Chine, et envoyé ensuite à la Cour des Tuileries des cadeaux intéressants et précieux. L'empereur Napoléon, qui avait déjà donné au général de Montauban la grand'croix de la Légion d'honneur à la fin de 1860, le nomma sénateur le 4 mars 1861, comte de Pa-

likao le 22 janvier 1862, et il demanda en même temps pour lui au Corps législatif une grosse dotation. Cela fit beaucoup de bruit en France. On dit que ce n'étaient pas tant les services militaires du comte Palikao, que ceux rendus à la famille impériale, que cette dotation devait récompenser, et la dotation étant menacée d'être refusée, le projet de loi dut être retiré, chose inouïe à cette époque devant un désir de l'Empereur. En 1865, le comte Palikao fut nommé commandant en chef du 4e corps d'armée (Lyon), et il occupa cette situation jusqu'à ce que l'Impératrice Eugénie lui donnât la présidence du conseil.

Lorsque la guerre avec l'Allemagne était menaçante, on reçut la nouvelle du massacre des missionnaires français par les Chinois, et les soldats français disaient : Nous allons en Prusse ou en Chine.

Du moment que les Prussiens et les Chinois étaient à peu près la même chose, la nomination du comte Palikao au ministère dans ces circonstances critiques avait quelque raison. Puisqu'il avait vaincu les Chinois, il pouvait fort bien battre les Prussiens.

On ne doit pas s'étonner que la majorité de la Chambre accueillit favorablement le ministère Palikao, car c'est de cette façon qu'elle accueillait presque toujours tout ce qui lui venait d'en haut, des Tuileries.

Il était plus difficile, pour un observateur impartial, mais éloigné de Paris, de comprendre comment le ministère Palikao, avec son étrange composition, pouvait être bien accueilli par la masse de la population parisienne.

Pour donner le mot de l'énigme, il nous suffira de dire que ce cabinet s'était appelé « Ministère de la défense nationale », et que le Gouvernement fit annoncer par des feuilles à lui dévouées les mesures révolutionnaires qu'il voulait prendre, mais qu'il n'avait pas, du reste, la moindre envie d'exécuter.

La défiance de la gauche contre ce cabinet ne s'éveilla même que huit jours après sa naissance. Nous en reparlerons plus tard. Au début, le nouveau ministère semblait

parfaitement décidé à organiser sur la plus grande échelle la résistance de la France contre l'invasion étrangère. Toutes ses propositions étaient acceptées : remercîments à l'armée qui avait bien mérité de la patrie ; appel sous les drapeaux de tous les hommes de 25 à 35 ans, célibataires ou veufs, qui n'appartenaient pas à la garde mobile ; élévation à 25 millions du crédit de 4 millions déjà voté le 14 juillet pour secours aux familles des soldats de l'armée et de la garde mobile ; engagements volontaires pour la durée de la guerre sans condition d'âge ; appel de tout le contingent, fixé à 140,000 recrues, sans tirage au sort et sans formalités.

On déclara ensuite le cours forcé des billets de banque français, ce qui n'empêcha pas le commerçant auquel on donnait un billet de 100 francs pour payer une dépense de 5 francs, de vous dire qu'il n'avait pas de monnaie dans sa caisse, et le changeur vous prenait 10 pour cent pour vous changer un billet.

La Banque de France fut autorisée à émettre 2,400 millions de billets au lieu de 1800 millions.

L'emprunt de guerre de 500 millions fut porté à un milliard.

Les gens qui n'ont rien à sacrifier sont toujours prêts à faire faire aux autres tous les sacrifices possibles.

Malgré les douceurs de la lune de miel de la Chambre et du ministère Palikao, lune qui ne dura, du reste, qu'une semaine, il ne manqua pas de scènes assez désagréables.

Dès le 11 août, M. de Kératry demande à la Chambre que le maréchal Lebœuf (il voulait dire l'empereur Napoléon) qui était cause de tout le mal, fût traduit devant une commission d'enquête du Corps législatif. La majorité repoussa cette proposition. Le comte Palikao annonça, le 12 août, que l'Empereur avait accepté la démission de major général du maréchal Lebœuf, et le 13, que le maréchal Bazaine avait le commandement en chef de l'armée. A la question de M. Barthélemy Saint-Hilaire, si Bazaine devenait ainsi généralissime de l'armée, Palikao répondit oui !

M. Cochery demandant si la garde était également placée sous les ordres de Bazaine, le ministre président répondit : à l'armée, la garde ne signifie pas plus qu'un autre corps. Elle se trouve, comme les autres corps, sous les ordres du maréchal Bazaine.

Quittons de nouveau Paris pour retourner sur le théâtre de la guerre.

---

### VII. — Marche des armées allemandes vers la Moselle.

Lorsque l'armée française se retira sur toute la ligne après les combats de Wœrth et de Sarrebruck-Forbach, on pouvait s'attendre à ce qu'elle chercherait à réunir toutes ses forces, en ralliant toutes ses fractions détachées ou refoulées, pour se concentrer sous le canon de Metz et des forts de cette place, et livrer là une bataille décisive. C'est, du reste, ce qu'elle parut vouloir faire au premier moment, en prenant position les jours suivants derrière la Nied. Mais ce qui s'opposait surtout à ce qu'elle acceptât une grande bataille derrière la Seille, c'était sa faiblesse numérique.

Les Allemands, grâce à la supériorité de leurs forces, pouvaient facilement déborder l'armée française, empêcher les corps d'armée séparés de rejoindre les corps français réunis sous Metz, faire passer ensuite la Moselle à quelques corps d'armée soit au-dessus, soit au-dessous de Metz, et investir les Français dans cette place, après les avoir battus sur la Seille.

Dès que Bazaine eut pris à Metz le commandement en chef, il conçut le plan de confier la défense de Metz à une garnison convenable que viendraient renforcer les gardes mobiles des environs et la garde nationale sédentaire, et d'emmener ensuite toute son armée active par Verdun, pour gagner la Champagne et s'y réunir aux corps déjà battus et coupés par les Allemands, ainsi qu'aux renforts

qui lui viendraient de l'intérieur de la France. Cette retraite de l'armée de Metz devait s'effectuer le plus lentement possible pour laisser aux autres troupes le temps de se former ou de se reformer au camp de Châlons. — Les journaux de Paris, au milieu des sottises qu'ils débitaient, se faisaient cependant l'écho des idées de l'état-major général français. Ils disaient entre autres choses : que les Allemands s'étaient jusqu'à présent avancés à travers bois, de sorte qu'on ne pouvait ni les voir, ni les atteindre facilement ; qu'après avoir ensuite fait beaucoup de mal aux Français, ils sortaient sournoisement de leurs bois pour tomber sur leurs adversaires. Mais que cette manière d'opérer leur serait impossible dans les plaines déboisées de la Champagne, dans les contrées désolées qui avoisinent Châlons. Que c'était là seulement que le chassepot et la mitrailleuse pourraient produire tout leur effet. Que c'était pour cette raison que les Français voulaient réunir toutes leurs forces pour livrer une grande bataille dans les plaines de la Champagne.

Les réminiscences historiques n'étaient pas étrangères à ce dessein. C'était à Sainte-Menehould et Valmy, sur la route de Verdun à Châlons, que l'invasion allemande de 1792 avait trouvé sa triste fin. Pourquoi n'en serait-il pas ainsi en 1870 ? Les Français ne réfléchissaient pas qu'en 1792 le peuple venait de se soulever avec énergie contre un Gouvernement détesté, et qu'il était enflammé du feu révolutionnaire le plus ardent, tandis qu'en 1870 on ne voyait pas trace de l'esprit révolutionnaire, même chez les « révolutionnaires » les plus accrédités ; qu'en outre il y avait un abîme entre l'armée allemande d'invasion de 1792 et l'armée nationale allemande de 1870. Les gouvernements allemands de 1792 avaient provoqué la France ; c'étaient au contraire le gouvernement français et les journalistes à sa solde qui avaient provoqué le peuple allemand de la manière la plus frivole en 1870, en troublant la paix qui lui était chère, et le forçant à la guerre qu'il ne voulait pas.

Dans le fait, les choses se passèrent de telle façon que « l'armée française du Rhin » forma deux grandes fractions : l'armée de Metz, sous les ordres directs de Bazaine, et l'armée de Paris, sous le maréchal de Mac-Mahon.

Ce maréchal fut obligé de faire marcher le 1er corps de Saverne vers l'ouest pour échapper à la poursuite de l'ennemi et pouvoir reformer son corps d'armée. Il gagna donc tout d'abord le chemin de fer de Strasbourg à Paris. Il fut rejoint naturellement par le corps de Failly, lequel, empêché par la marche rapide des Allemands de se concentrer sous Metz, fut forcé de marcher au sud sur le versant occidental des Vosges et de gagner le chemin de fer de Strasbourg à Paris. Mac-Mahon put, en outre, attirer à lui les fractions du 7e corps (Félix Douay) qui se trouvaient encore aux environs de Belfort, et se grossir des nouvelles organisations qui se formaient soit au camp de Châlons soit à Paris. Nous reviendrons un peu plus tard sur la composition de l'armée de Mac-Mahon.

Si nous supposons l'armée de Paris (Mac-Mahon) à Châlons, le jeu stratégique des deux armées de Paris et de Metz se réduit aux deux cas suivants : ou Bazaine peut s'éloigner de Metz ou il ne le peut pas. Dans le premier cas, il rejoint Mac-Mahon par Verdun ou Stenay dans le triangle Châlons, Sainte-Menehould, Réthel. Dans le second, Mac-Mahon, qui a gagné le temps de former à peu près son armée de Paris, doit aller dégager Bazaine. Les Français étant numériquement plus faibles que les Allemands, ils ne peuvent avoir l'espoir de gagner une bataille que s'ils parviennent à réunir leurs deux armées. — Bazaine peut-il ou non s'éloigner de Metz ? C'est ce qui va décider des opérations prochaines.

Il y avait cependant encore un troisième plan qu'il n'est pas permis de condamner d'avance. C'était de laisser Bazaine livré à ses propres forces sous Metz, pendant que Mac-Mahon se rendrait aux environs de Paris, sans s'y laisser investir, et opérerait alors dans le but de se renforcer de tous les côtés ; les vieilles troupes qu'il ramènerait de Châlons serviraient de noyau à une grande armée de déblocus,

et donneraient aux nouvelles formations, sur la Loire, la Garonne et le Rhône, le temps de s'organiser. Nous avons des raisons de croire que c'était là le plan primitif de Mac-Mahon, et qu'il y revint même pendant les opérations qui suivirent. Nous en reparlerons plus tard.

Lorsque le maréchal Bazaine fut nommé généralissime de l'armée, il choisit pour major général le général Jarras. Le maréchal Lebœuf resta provisoirement sans emploi. Le général Lebrun se rendit au camp de Châlons où nous le retrouverons dans l'armée de Mac-Mahon.

L'armée de Bazaine, à Metz, se composait ainsi qu'il suit :

Le 4e corps, Ladmirault ;

Le 3e corps, à la tête duquel Bazaine avait été remplacé par le général Decaën qui commandait la 4e division du 3e corps ;

Le 2e corps, Frossard, qui, d'abord coupé de sa ligne de retraite sur Metz, avait néanmoins réussi à gagner la Moselle. Le général Lichtlin qui commandait la division de cavalerie de ce corps, étant malade et mécontent, demanda la permission de quitter l'armée. Son commandement fut donné au général Marmier qui ne rejoignit pas. Nous retrouverons encore le général Lichtlin dans l'armée de Mac-Mahon.

La garde, Bourbaki, et enfin

Une partie du 6e corps, Canrobert. Aussitôt après le combat de Wissembourg, ce maréchal avait reçu l'ordre de diriger son corps d'armée sur Metz, la cavalerie par étapes, l'infanterie par les voies ferrées. Les deux brigades de cavalerie qui se trouvaient au camp de Châlons — la brigade de cuirassiers étant restée à Paris pour maintenir l'ordre — allèrent jusqu'à Sainte-Menehould et revinrent au camp le 8 août, rappelées par le télégraphe à la nouvelle des combats de Wœrth et de Forbach. Les divisions d'infanterie Tixier, Lafont de Villiers et Levassor-Sorval se rendirent à Metz. La division Levassor-Sorval était restée jusqu'alors à Paris pour le maintien de l'ordre. De la 1re division, Bisson, il n'arriva devant Metz que les généraux et le 9e de

ligne ; les trains qui portaient les trois autres régiments de la division trouvèrent Frouard occupé par les Allemands, reçurent quelques boulets et retournèrent au camp de Châlons.

Lorsque les armées allemandes foulèrent le sol français, le roi de Prusse publia, le 8 août de son quartier général de Hombourg, un ordre du jour dans lequel il recommanmandait aux soldats la plus grande discipline en pays ennemi, car ils ne faisaient pas la guerre aux paisibles habitants des campagnes.

Le roi étant lui-même entré en France adressa, le 11 août, de Saint-Avold, la proclamation suivante au peuple français :

« Nous Guillaume, roi de Prusse, aux habitants des portions de territoire français occupées par les armées allemandes, faisons savoir ce qui suit : Lorsque l'empereur Napoléon attaqua sur terre et sur mer la nation allemande, qui voulait et veut encore vivre en paix avec le peuple français, j'ai pris le commandement en chef des armées allemandes pour repousser cette attaque. Les événements militaires m'ont conduit à franchir les frontières de la France. Je fais la guerre aux soldats français et non pas aux habitants dont les personnes et les biens seront en sûreté tant qu'ils ne m'enlèveront pas, par des agressions contre les troupes allemandes, le droit de les protéger. Les généraux qui commandent chaque corps feront connaître au public les mesures qu'ils sont autorisés à prendre contre les communes et les particuliers qui se mettraient en contravention contre les lois de la guerre. Ils règleront également tout ce qui concerne les réquisitions nécessaires aux besoins des troupes, et, pour faciliter les transactions entre les troupes et les habitants, ils fixeront la différence des cours entre les monnaies allemandes et françaises. »

La première armée allemande, Steinmetz, s'avançant au nord du chemin de fer de Forbach à Metz, marcha sur la Moselle au-dessous de cette ville. Elle fut renforcée le 12

août par le premier corps d'armée, Manteuffel. Aussitôt que les troupes de remplacement et de garnison furent formées, ce corps, ainsi que plusieurs autres qui étaient restés dans l'Allemagne du Nord, fut appelé sur le théâtre de la guerre dès qu'on reconnut que la flotte française ne pouvait inspirer aucune crainte pour les côtes allemandes.

Le prince Frédéric-Charles marcha, au sud du chemin de fer de Forbach, sur Metz et la Moselle au-dessus de la ville.

Le prince royal de Prusse détacha de son armée la division badoise ; elle fut dirigée sur Strasbourg avec le général Werder qui avait commandé jusqu'ici les divisions badoise et wurtembergeoise. Werder était chargé de commander les troupes de siége de Strasbourg composées de la division badoise et des divisions de landwehr prussienne qui devaient s'y joindre. La cavalerie badoise parut dès le 8 août devant Strasbourg et s'occupa aussitôt de couper les communications de la place. Le 9, parut également l'infanterie badoise, et le général Beyer qui commandait la division badoise somma le général Uhrich, commandant la place, de se rendre. Cette demande ayant été naturellement repoussée, les opérations du siége que nous raconterons dans la troisième partie de ce livre commencèrent immédiatement.

La plus grande partie de l'armée du prince royal sortit de l'Alsace en traversant les Vosges pour se rallier à l'aile gauche du prince Frédéric-Charles ; le gros suivant la route de Haguenau à Sarre-Union, et des détachements sur les routes latérales.

Le 10 août, les divisions de cavalerie des trois armées se donnaient déjà la main sur la ligne des Etangs, Foligny, Faulquemont, Gross-Tenquin et Sarre-Union, en éclairant la marche des corps qui les suivaient et surveillant ceux de l'ennemi.

En traversant les Vosges, l'armée du prince royal eut affaire aux petites places qui en gardaient les passages.

Bitche refusa de se rendre et fut observée par quelques centaines d'hommes.

Lichtenberg fut investi le 9 août par 2 bataillons et demi de la brigade wurtembergeoise Hugel et une division d'artillerie de campagne. La place refusa de se rendre, fut bombardée et capitula le 10, après que l'incendie s'y fut déclaré. La garnison se composait de 280 hommes.

La Petite-Pierre fut évacuée par sa garnison avant l'arrivée des Allemands.

Phalsbourg, bien occupée, ne voulut pas se rendre et il fallut laisser devant cette place un petit corps d'observation.

La première idée des Allemands avait pu être de réunir l'armée du prince royal aux deux autres sous les murs de Metz. Mais, dès que le prince royal eut passé les Vosges, le quartier général allemand apprit que les corps de Mac-Mahon et de Failly n'avaient pu se réunir aux troupes devant Metz et se retiraient vers le sud. Dans ce cas, il était clair que les deux armées de Steinmetz et de Frédéric-Charles, lesquelles avaient déjà reçu des renforts et en attendaient d'autres sous peu de jours, notamment le 2e et le 9e corps allemands, seraient très-suffisantes pour investir Bazaine dans Metz ou le battre s'il cherchait à en sortir. En effet, ces deux armées allaient avoir, les jours suivants, au moins 220,000 hommes d'infanterie et de cavalerie, tandis que Bazaine ne pouvait pas réunir plus de 120,000 combattants d'infanterie et de cavalerie, en dehors de la garnison insuffisante de Metz.

En conséquence, l'armée du prince royal fut dirigée sur Nancy, par la ligne ferrée de Strasbourg à Paris, pour suivre Mac-Mahon et de Failly, les observer, les empêcher de se réunir à d'autres troupes ou de marcher sur Metz.

Le 12 août, des détachements de cavalerie prussienne occupèrent Nancy sans résistance; le 13, ils coupaient le chemin de fer à Frouard, et le 15, ils étaient déjà sur la Meuse à Commercy.

Le prince royal avait, le 15, son quartier général à Lunéville et, le 16, à Nancy.

Le 15, la division bavaroise Bothmer fit capituler la place

de Marsal. Lorsque Bothmer parut devant cette ville, qui était défendue par 600 hommes et 60 pièces de canon, il la somma de se rendre. La sommation fut repoussée, et l'on tira même des murailles sur le parlementaire qui se retirait. — Cette circonstance s'est présentée plusieurs fois dans cette guerre ; dans certains cas on peut en trouver la cause dans l'ignorance des usages de la guerre où étaient les mobiles composant les garnisons ; mais d'autres fois aussi dans le manque de discipline des troupes de ligne et la rage contre les Prussiens.

Une première attaque de l'avant-garde d'infanterie bavaroise contre les faibles ouvrages extérieurs ne réussit pas. Mais bientôt après, arriva l'artillerie, qui prit position et bombarda la ville. Au bout d'une heure à peine de bombardement, la poudrière de la place sauta ; l'infanterie allemande s'avança de nouveau et s'empara de quelques ouvrages extérieurs.

Le commandant offrit de capituler, mais comme on avait tiré sur le parlementaire, Bothmer exigea que la garnison se rendît à merci, ce qui eut lieu.

Il s'éleva dans Paris un orage de colère quand on sut qu'un faible détachement de cavalerie avait pu occuper une grande ville comme Nancy, et que les autorités françaises avaient elles-mêmes engagé la population au calme et à la soumission, et avaient ensuite accueilli amicalement l'état-major prussien. De semblables faits devaient du reste arriver presque journellement pendant la marche sur Paris du prince royal, et il faut avouer qu'ils faisaient mal augurer de la grande guerre nationale qu'annonçaient les journaux exaltés de Paris.

C'est à partir de ce moment que les Français virent partout des espions prussiens. A Paris principalement, on en découvrait à chaque instant ; les gens les plus innocents se voyaient maltraités et quelques pauvres diables furent même fusillés. Celui qui était un peu au courant de la situation se demandait involontairement si les Français auraient eu sous les armes un homme de plus dans le cas où il n'y

aurait pas eu en France d'espions prussiens. Au reste, en quoi consistait cet espionnage? Les livres publiés en France suffisaient parfaitement pour faire connaître la constitution de l'armée française. De leur côté, les Français pouvaient fort bien connaître la constitution de l'armée allemande à l'aide des nombreux écrits parus en Allemagne sur ce sujet. — Les officiers français avaient été admis dans les camps d'exercices et les places fortes de la Prusse, aussi facilement que les officiers prussiens dans les camps et les places de France. Pourquoi donc les premiers ne connaissaient-ils pas aussi bien l'Allemagne que les derniers connaissaient la France? La raison en est fort simple: Les Allemands s'étaient donné la peine d'apprendre le français et d'étudier ce qui existait en France. Les Français au contraire n'étudiaient que ce qui leur plaisait, et malgré le grand nombre d'Alsaciens que renferme l'armée française, il n'y a que fort peu d'officiers qui parlent ou comprennent l'allemand. On éprouvait en France de l'étonnement et de la défiance de voir que les Allemands connaissaient si bien la géographie et la statistique de l'Empire. Et pourtant il n'y avait rien là d'étonnant et il n'était pas besoin d'espions pour cela. Les cartes de l'état-major français sont dans le commerce, aussi bien que les cartes d'Allemagne de Reymann et les travaux topographiques de l'état-major prussien. Il en est de même des nombreuses publications sur la statistique et les travaux publics où l'on peut puiser des renseignements sur l'agriculture, les eaux, les chemins et les détails nécessaires à la connaissance d'un pays. Celui qui étudie sérieusement ces questions qui ne sont pas et ne sauraient être tenues secrètes, les connaîtra à peu près, et s'il voyage ensuite dans le pays, en observant avec intelligence, il complétera les connaissances qu'il en possède déjà. Mais celui qui ne s'inquiète pas de ces choses-là marchera nécessairement en aveugle dans son propre pays.

Or les Français ne s'occupaient pas beaucoup de toutes ces questions, en Allemagne et même en France.

Le césarisme avait certainement besoin de la bureau-

cratie civile et militaire. Mais il l'avait corrompue. Cette bureaucratie avait vieilli en même temps que César. La recherche de la faveur, pour arriver par elle aux jouissances de la vie, avait expulsé les travailleurs consciencieux. Ceux qui savaient le mieux se faire valoir dans le moderne Bas-Empire l'emportaient sur les travailleurs honnêtes. Naturellement le nombre des derniers allait en diminuant et celui des premiers en augmentant, — sans pour cela que cette contagion gagnât l'honorable nation française. Seulement la nation s'occupait de moins en moins des affaires publiques. A propos des questions militaires, on lui disait : que vous importe ? Nous avons notre armée qui dominera l'Europe. Travaillez donc en paix sous sa protection et ne songez qu'à nous donner assez d'argent pour l'entretenir.

La triste situation de l'Allemagne jusqu'en 1866, les victoires des Français en Crimée et en Italie jusqu'en 1859, confirmaient, aux yeux du peuple, cette fausse théorie. Le paysan, le petit bourgeois, devenaient de plus en plus indifférents aux affaires du pays et ne s'occupaient plus que de leurs intérêts particuliers, si bien que la plus haute centralisation produisit en réalité la décentralisation la plus grande, jusqu'à ce que 1870 vint réveiller les Français de leur douce quiétude. Naturellement ce réveil ne pouvait pas être subit.

Quant aux Prussiens, ils ne s'étaient pas laissé endormir par leurs succès de 1866 contre les Autrichiens et les Allemands du Sud ; ils avaient perfectionné ce qui avait besoin de l'être.

Si l'on a suivi l'histoire de cette époque, on se rappelle que ce qui fut surtout critiqué dans la guerre de 1866, c'est le mauvais emploi de la cavalerie et de l'artillerie. En 1870, ces deux armes ne méritent que des éloges.

En outre de la cavalerie divisionnaire, on forma des divisions plus ou moins fortes de cavalerie qui opérèrent, dans de certaines limites, d'une manière indépendante. Au lieu de se traîner à la suite des corps d'armées et des armées pour déployer ensuite, en un jour de bataille, une

activité plus ou moins efficace, elles précèdent maintenant les armées, occupent les villes, couvrent des fronts étendus, portent à de grandes distances de la véritable ligne d'opérations la terreur des armes allemandes, et font croire, par l'audace et la promptitude de leurs mouvements, à une occupation générale du territoire envahi. Il en résulta bientôt qu'une vingtaine de ces hardis cavaliers n'avaient qu'à se montrer pour prendre possession des plus grandes villes.

Il paraît qu'au début c'étaient des uhlans qui faisaient ces pointes hardies.

Il en résulta que les Français donnèrent le nom de uhlans à toute cavalerie allemande qui faisait un coup de main audacieux ; ils voyaient donc des uhlans partout. Certains journaux de Paris racontèrent des histoires extraordinaires des uhlans allemands. D'après eux, ce n'étaient pas des troupes régulières, mais bien des forbans de terre ferme, levés pour la durée de la guerre, qui ne touchaient pas de solde et ne vivaient que de butin ; après la guerre on devait les licencier le plus vite possible, pour les empêcher de continuer leurs brigandages dans leur propre pays.

On cessa de lire les journaux sensés qui cherchèrent à rétablir les faits dans leur vérité ; mais tout le monde crut fermement aux uhlans du *Gaulois* et du *Figaro*.

En 1870, on vit toujours l'artillerie au premier rang. Au lieu de se traîner avec les bagages, elles marchait derrière les troupes d'infanterie les plus avancées, se formait en grandes batteries pendant la bataille, comme cela ressort des affaires de Wœrth et de Forbach, et elle préparait, par son feu à bonne distance, le combat de l'infanterie qui n'avait pas envie de se mesurer seule contre les chassepots.

C'est déjà une victoire que de reconnaître les fautes que l'on a commises, peut-être malgré soi.

Nous abandonnons provisoirement le prince royal pour étudier les combats que livrèrent devant Metz, au maréchal Bazaine, la 1<sup>re</sup> et la 2<sup>e</sup> armée allemandes du 14 au 18 août.

---

## VIII. — Batailles de Borny (14 août) et de Vionville (Mars-la-Tour), 16 août.

Le maréchal Bazaine s'était décidé, le 13 août, à s'éloigner de Metz avec son armée, en y laissant une garnison suffisante.

Ce mouvement devait commencer le 14, dans l'après-midi. L'empereur Napoléon quitta Metz à midi et se rendit d'abord à Longeville. Il adressa aux habitants de Metz une proclamation dans laquelle il leur disait qu'il se séparait d'eux pour aller combattre l'invasion, et qu'il confiait à leur patriotisme la défense de leurs murailles.

La cavalerie allemande s'était déjà emparée des passages de la Moselle en avant de Metz jusqu'à Frouard, notamment du point important de Pont-à-Mousson. Un bataillon français, envoyé de Metz, arriva trop tard pour défendre Pont-à-Mousson et revint sans combattre.

L'armée du prince Frédéric-Charles marchait sur la Moselle pour traverser la rivière entre Metz et Frouard et couper à Bazaine la route de l'ouest.

L'armée de Steinmetz, actuellement forte de trois corps, se tenait en observation à l'est de Metz. Devant elle campaient le 3e corps français, Decaën ; le 4e, Ladmirault, et des fractions du 2e, Frossard, sous la protection des forts Saint-Julien et Queleu.

Dans l'après-midi du 14, les avant-postes prussiens annoncèrent qu'il y avait beaucoup de mouvement dans les camps français et que l'ennemi paraissait vouloir s'éloigner de Metz. Nous savons qu'il en était ainsi. Mais si Bazaine réussissait à quitter Metz, il pouvait alors gagner une avance de deux jours de marche sur l'armée du prince Frédéric-Charles qui, d'après les calculs, ne pouvait pas attaquer avant le 16 sur la rive gauche de la Moselle.

Cela détermina le général Steinmetz à ordonner vers 4 heures du soir une grande reconnaissance contre la posi-

tion française à l'est de Metz. Il commanda pour cette opération la 1re division d'infanterie, Bentheim, du corps de Manteuffel, et la 13e division d'infanterie, Glumer, du corps de Zastrow.

La 1re division s'avança sur la grande route de Sarrebruck ; — c'était la 26e brigade d'infanterie, de Goltz, de la 13e division, qui était la plus rapprochée de l'ennemi ; la 25e brigade se trouvait beaucoup plus en arrière, à Pange; la 14e division campait à gauche de Pange, à Domangeville; la réserve d'artillerie du 7e corps à Bazoncourt ; la 1re division de cavalerie, Hartmann, qui était arrivée d'Allemagne avec le corps Manteuffel et avait été donnée à la première armée, était à Frontigny, à l'ouest de Domangeville.

La 26e brigade attaqua vigoureusement l'arrière-garde de Decaën à Colombey ; par suite, Decaën arrêta ses troupes déjà en marche et leur fit faire front à l'ennemi. Bazaine, informé de cette attaque, arrêta également la marche des autres corps et se rendit lui-même sur le champ de bataille.

De leur côté, les deux généraux allemands qui avaient des troupes engagées firent avancer le reste de leur corps d'armée.

Pendant que la 26e brigade combattait à Colombey, la 2e brigade d'infanterie, de Falkenstein, de la division Bentheim, marchait sur Montoy et ne tarda pas à être engagée.

Ces deux brigades ne pouvaient pas à elles seules gagner du terrain sur l'ennemi, et elles étaient même dans une situation critique devant des forces supérieures, situation que l'arrivée des premiers renforts ne modifia point essentiellement.

Montoy ayant été pris par la 2e brigade, puis Noisseville par la 1re brigade, de Gayl, l'artillerie allemande qui arrivait s'établit sur les pentes au nord de Montoy où 14 batteries furent réunies et dirigèrent sur les Français un feu concentrique.

Ce n'est qu'à 7 heures que des fractions de la 2e division, Pritzelwitz, et de la 14e, Kamecke, purent prendre part

au combat. A l'aile gauche, la 18e division d'infanterie, Wrangel, fut aussi engagée. Le 9e corps d'armée, auquel appartenait cette division, venait d'arriver sur le théâtre de la guerre et avait été donné à l'armée du prince Frédéric-Charles avec laquelle il marchait sur la Moselle. Mais lorsque le bruit du canon parvint dans le camp de la division Wrangel, qui n'était pas trop loin du champ de bataille, elle marcha d'elle-même au secours des troupes qui combattaient sous Metz.

Ces renforts importants décidèrent enfin la bataille en faveur des Allemands. A la nuit tombante, le général Ladmirault essaya encore une attaque contre le flanc droit de l'ennemi en s'avançant, avec une partie du 4e corps, sur Servigny et Noisseville ; mais il fut vigoureusement reçu par les réserves de Manteuffel.

Après l'insuccès de cette dernière tentative, les Français se retirèrent derrière les forts. Les pertes des deux côtés étaient considérables. Les Français affirmèrent que l'aile gauche des Allemands, en s'avançant inconsidérément dans sa poursuite, était arrivée sous le feu du fort Queleu qui lui avait fait beaucoup de mal, mais les rapports allemands n'en disent rien (1). Le général Decaën était gravement blessé ; et le maréchal Lebœuf le remplaça à la tête du 3e corps.

Les troupes allemandes restèrent sur le champ de bataille jusqu'à 10 heures du soir ; le 7e corps y passa même toute la nuit l'arme au bras et ne se retira plus en arrière que le 15 août au matin.

L'attaque des Allemands, le 14 août, avait atteint son but

(1) Le colonel du génie Merlin, qui commandait le fort Queleu, s'étant aperçu que des batteries prussiennes s'étaient portées sur les hauteurs de Mercy-le-Haut et maltraitaient les réserves de notre aile droite, dirigea contre ces batteries le feu de ses canons de gros calibre et les força de se retirer. Le colonel Merlin, qui nous a raconté ce fait, nous disait que c'était là toute la part que le fort Queleu avait prise à la bataille de Borny.

(*Note du traducteur.*)

beaucoup plus qu'ils ne l'espéraient. Les 3e et 4e corps français ne purent pas se mettre en marche le 15, ils perdirent cette journée à compléter leurs munitions, ainsi qu'à d'autres opérations administratives.

Le 15, Bazaine fit marcher le 6e corps, la garde et le 2e corps sur la route sud qui va de Metz à Verdun par Gravelotte et Mars-la-Tour. La route du Nord se sépare de celle-ci à Gravelotte et passe par Doncourt, Conflans et Etain. Le 4e corps et le 3e devaient prendre cette route, tandis que la garde, le 6e corps et le 2e resteraient le 16 aux environs de Mars-la-Tour et de Vionville jusqu'à ce que le 4e et le 3e corps fussent arrivés à leur hauteur, c'est-à-dire vers Doncourt. L'empereur Napoléon quitta Longeville, le 16 au matin, pour se rendre à Verdun.

Le gros de l'armée du prince Frédéric-Charles était, le 15 août, sur la route de Han-sur-Nied à Pont-à-Mousson, et une portion avait déjà passé la Moselle.

Le corps le plus avancé était la 5e division de cavalerie, Rheinbaden, à Thiaucourt ;

Derrière était l'avant-garde du 10e corps d'armée, entre Thiaucourt et Pont-à-Mousson ;

Le 3e corps, Alvensleben II, à Cheminot et Vigny :

Le 9e corps, Manstein, à Buchy, et plus au sud, le 12e corps, prince royal de Saxe, à Solgne ;

Le 2e corps, Fransecky, à peine arrivé sur le théâtre de la guerre, à Han-sur-Nied.

La 6e division de cavalerie, duc Guillaume de Mecklenbourg, du 3e corps d'armée, était détachée vers Metz sur la rive droite de la Moselle, et formait un groupe accessoire au nord du gros de l'armée.

Un groupe accessoire du sud se composait du corps de la garde prussienne et du 4e corps d'armée.

Le gros de la garde était à Dieulouard sur la Moselle et avait son avant-garde au sud-ouest sur la rive gauche de la Moselle, aux Quatre-Vents : la brigade de dragons de la garde, comte de Brandebourg II, était à Rogéville.

La 4e corps d'armée, Alvensleben Ier, avait sa tête à Mar-

bache, au-dessus de Dieulouard, le gros était encore sur la rive droite de la Moselle, jusque vers la Seille.

Ce groupe du sud, auquel devait se joindre le corps d'armée saxon, avait déjà probablement pour mission d'appuyer la marche sur Paris, du prince royal, en premier lieu contre le camp de Châlons et les troupes qui s'y réunissaient. Il ne commença du reste à jouer ce rôle qu'après la bataille de Gravelotte (18 août).

Le quartier général allemand ne savait pas encore au juste, le 15 au soir, ce que faisait Bazaine. Le quartier général du prince Frédéric-Charles était à Pont-à-Mousson : celui du roi au château de Herny, d'où il alla visiter, le 15, le champ de bataille du 14.

Le 15 au matin, le prince Frédéric-Charles ordonna que la division de cavalerie Rheinbaden, renforcée de la brigade de dragons de la garde, s'avancerait de Thiaucourt au nord jusqu'à la route sud de Metz à Verdun. Pour soutenir cette cavalerie, la tête du 10e corps d'armée devait s'avancer sur Thiaucourt, pendant qu'un détachement de ce corps descendrait la rive gauche de la Moselle.

Il ordonna en outre que le 3e corps d'armée passerait la Moselle et marcherait, par Gorze, sur Mars-la-Tour ; que le 12e corps irait de Solgne à Nomény pour se rapprocher de Pont-à-Mousson.

Ces dispositions avaient pour but une grande reconnaissance destinée à faire savoir positivement si Bazaine marchait ou non sur Verdun ; et, s'il le faisait, les troupes nécessaires devaient en même temps être prêtes à s'opposer à cette marche.

Le prince ayant reçu, dans l'après-midi du 15, des rapports qui rendaient assez vraisemblable la marche en retraite de Bazaine, il donna de nouveaux ordres afin de pouvoir l'attaquer vigoureusement de flanc le 16 ou le 17 août.

D'après ces ordres, le 3e corps d'armée et la 6e division de cavalerie, après avoir traversé la Moselle, devaient marcher par Novéant et Gorze, sur Vionville et Mars-la-Tour.

A gauche de ces troupes, le 10e corps d'armée et la 5e di-

vision de cavalerie s'avançaient vers Saint-Hilaire, sur la route sud de Verdun.

Le 9e corps d'armée était dirigé sur Sillegny ; il devait ensuite, le 17, suivre le 3e corps d'armée sur Gorze. — Cet ordre fut presque aussitôt modifié à la suite d'instructions et d'ordres arrivés du quartier général du roi. Ces ordres disaient notamment que le 7e et le 8e corps de la première armée prendraient position, le 16, au sud de Metz, entre la Moselle et la Seille, sur la ligne Ary-Pommerieux. Il devenait alors inutile que la deuxième armée laissât un corps au sud de Metz sur la rive droite de la Moselle, et le 9e corps reçut en conséquence l'ordre de continuer sa marche le 16, de suivre le 3e corps le plus loin qu'il pourrait, et d'achever ensuite de passer la Moselle le 17 pour prendre, comme le 3e corps, la direction de Mars-la-Tour.

Le 12e corps d'armée fut dirigé sur Pont-à-Mousson, avec son avant-garde sur Regniéville-en-Haye. Il servait ainsi de réserve au 10e corps, comme le 9e corps au 3e.

Le corps de la garde prussienne prit également la direction de la route de Metz à Verdun. Il devait marcher de Dieulouard à l'ouest sur Bernécourt, et son avant-garde allait au nord-ouest jusqu'à Rambucourt.

Le 2e corps, le plus éloigné de l'ennemi, devait aller le 16 à Buchy, et traverser la Moselle le 17 à Pont-à Mousson.

Pendant que le gros de la deuxième armée était dirigé, le 16 et le 17 août, vers la route de Metz à Verdun, c'est-à dire contre le flanc gauche du maréchal Bazaine, dans sa marche supposée sur Verdun, le 4e corps d'armée recevait une destination particulière. Il devait se concentrer, le 16, sur la rive gauche de la Moselle, entre le Saizerais et Marbache, et envoyer son avant-garde à Jaillon sur la route de Toul.

Il était évident qu'on ne s'attendait pas le 15 au quartier général du prince Frédéric-Charles à livrer bataille le 16. En effet, les corps les plus avancés, le 15 à midi, avaient encore à faire 30 kilomètres pour arriver sur la route de Metz à Verdun. On pouvait dans tous les cas arrêter Ba-

zaine avec la cavalerie allemande qui atteindrait certainement dès le 16 les colonnes françaises, puis on livrerait, le 17, la bataille qui devait rejeter Bazaine sur Metz. Cependant l'ardeur des corps d'armée allemands devait amener, dès le 16, un résultat qui servit de base au succès décisif du 18 août. — Il n'est pas moins vrai que, sans la lenteur effrayante du commandement de l'armée française qui, loin de comprendre la véritable situation, se mentait à lui-même, la journée du 16 août n'aurait certainement pas été aussi favorable aux Allemands.

Nous allons suivre en premier lieu les deux corps allemands les plus avancés, 3ᵉ et 10ᵉ corps, ainsi que les divisions de cavalerie qui leur étaient attachées.

Le 3ᵉ corps allemand passa la Moselle le 15 au soir sur trois points : les ponts permanents de Novéant et de Pont-à-Mousson et un pont de campagne, jeté par les Prussiens entre les deux premiers, à Champey.

La 5ᵉ division d'infanterie, Stulpnagel, et la 6ᵉ division de cavalerie, Guillaume de Mecklenbourg, passèrent à Novéant ;

La 6ᵉ division d'infanterie, Buddenbrock, à Champey ;

L'artillerie du corps d'armée à Pont-à-Mousson.

Le 16 août, à 3 heures du matin, l'avant-garde du corps était à Onville, la 6ᵉ division derrière à Pagny et Arnaville ; la division de cavalerie était encore plus loin, ainsi que la 5ᵉ division ; d'après l'ordre qu'elle avait reçu, la division de cavalerie du 3ᵉ corps devait être, le 16 à 5 heures et demie, sur la rive gauche de la Moselle et marcher ensuite par Gorze sur Vionville ; la 5ᵉ division d'infanterie devait la suivre dans cette direction.

Le 16, à 5 heures du matin, la division Buddenbrock se mit en marche sur Vionville. D'après les rapports de ses patrouilles, les avant-postes français étaient à Vionville et Tronville, et l'on voyait derrière de vastes camps de tentes. A huit heures du matin, on annonça que les Français paraissaient marcher de Vionville au nord et à l'ouest.

A cette nouvelle, Alvensleben ordonna à la division Buddenbrock de marcher sur Mars-la-Tour et Jarny, pour couper la retraite à l'ennemi s'il cherchait réellement à se retirer.

A droite de la division Buddenbrock, la 6e division de cavalerie arriva vers 9 heures du matin sur les hauteurs au sud de Flavigny ; elle refoula les avant-postes de cavalerie française et envoya des détachements jusqu'à la route sud de Metz à Verdun. Ces détachements reconnurent que Vionville et Rezonville étaient fortement occupés, et que des masses ennemies étaient déployées en arrière de ces villages.

Alvensleben ordonna alors à la division Buddenbrock, qui était arrivée à Tronville, de faire un à-droite et d'attaquer les hauteurs de Flavigny et de Vionville. Buddenbrock déploya son artillerie sur la hauteur de Tronville, et lorsqu'elle eût tiré pendant quelque temps, il fit avancer son infanterie. Il était alors un peu plus de 10 heures. Après un combat très-acharné, les Prussiens s'emparèrent des hauteurs, et ils occupèrent ensuite sans grande résistance les villages de Vionville et de Flavigny. La réserve d'artillerie du corps d'armée, qui arriva sur ces entrefaites, prit position contre Rezonville au sud-est de Flavigny.

La division Stulpnagel, à droite de Buddenbrock et de la 6e division de cavalerie, commença vers 10 heures à sortir du ravin de Gorze en escaladant les hauteurs d'Anconville. Elle avait rallié le détachement du 10e corps d'armée, qui avait été détaché, le 15, sur Novéant, par la rive gauche de la Moselle, sous les ordres du colonel Lyncker. Ce détachement se composait de deux bataillons et d'une batterie.

Stupnagel rencontra au bois de Vionville des bataillons français qui y avaient été détachés de Rezonville. Après un combat très-long, il les délogea du bois de Vionville et du bois de Saint-Arnould, situé au nord du premier. A midi, le 3e corps d'armée occupait une position s'étendant de l'angle nord du bois de Saint-Arnould jusqu'à Vionville : Stulpnagel à droite, Buddenbrock à gauche, et la division de ca-

valerie entre les deux. Les Français exécutèrent à plusieurs reprises des attaques de cette position, mais ils furent vigoureusement repoussés. La cavalerie allemande, qui s'était avancée de l'autre côté de la route entre Rezonville et Vionville, prit aussi part à ce combat, mais elle fut reçue par de l'infanterie française encore intacte qui lui fit éprouver de grandes pertes.

La 5e division de cavalerie, Rheinbaden, avait passé la nuit du 15 au 16 août à Xonville, au sud de Mars-la-Tour; elle en partit de très-bonne heure pour Mars-la-Tour où elle rencontra les têtes de colonne ennemies. Rheinbaden informa donc, à 9 heures et demie, le général d'Alvensleben qu'il allait appuyer par Mars-la-Tour son attaque contre Vionville, et qu'il faisait connaître en même temps aux colonnes du 10e corps d'armée qui se trouvaient en marche quelle était la véritable situation de l'ennemi.

La division Rheinbaden avait été renforcée, pour la journée du 16, de deux batteries à cheval de la réserve du 18e corps.

La masse du 10e corps avait été dirigée de Thiaucourt sur Saint-Hilaire, sur la route de Metz à Verdun, à environ 13 kilomètres à l'ouest de Mars-la-Tour. Son mouvement était donc très-étendu par rapport à la véritable position de Bazaine.

Un détachement de flanc, la 37e brigade d'infanterie, Lehmann, encore forte de 4 bataillons après avoir détaché les 2 bataillons de Lyncker, et renforcée de 2 escadrons et d'une batterie, faisait encore un plus grand détour et marchait sur Chambley, au sud de Mars-la-Tour, pour y soutenir Rheinbaden. Ce détachement était parti de Thiaucourt à 4 heures et demie du matin.

A 5 heures du matin, le reste de la 19e division d'infanterie, Schwarzkoppen, c'est-à-dire la 38e brigade, Wedell, et 2 batteries, partirent de Thiaucourt pour Saint-Hilaire, et la brigade de dragons de la garde se joignit à ce détachement.

La 20e division d'infanterie, Kraatz-Koschlau et la réserve d'artillerie du 10e corps partirent, le 16, à 4 heures et demie du matin, de Pont-à-Mousson pour Thiaucourt.

Lorsque la brigade Lehmann entendit le canon, elle marcha de Chambley sur Tronville où elle arriva à 11 heures et demie, et se mit à la disposition du commandant du 3e corps, Alvensleben.

Schwarzkoppen ne reçut qu'à midi l'ordre de se rendre sur le champ de bataille, lorsqu'il était déjà près de Saint-Hilaire. La brigade de dragons de la garde n'avait pas attendu cet ordre pour marcher au canon. Schwarzkoppen arriva, vers 3 heures du soir, entre Sponville et le Bois-la-Dame.

Kraatz-Koschlau marcha le plus vite qu'il put de Thiaucourt au nord par Xammes et Chambley et ses têtes de colonne paraissaient à 4 heures du soir aux environs de Tronville. Une heure auparavant, l'artillerie de réserve du 10e corps, qui précédait la division, était arrivée au même lieu.

Il résulte de ce qui vient d'être dit que le 3e corps d'armée ne reçut pas avant 3 heures et demie d'autre secours d'infanterie du 10e corps que la brigade Lehmann. Ce n'est que plus tard que des fractions des 8e et 9e corps d'armée prirent part au combat.

La 16e division, Barnekow, du 8e corps, arrivait à midi de Fontigny à Arry, sur la rive droite de la Moselle, où elle devait passer la nuit du 16 au 17. En entendant le canon, Barnekow se mit en marche à 1 heure du soir pour Novéant; il y passa la Moselle, et sa tête de colonne arrivait à 3 heures et demie à Gorze, à 4 kilomètres au moins du champ de bataille. Le 11e régiment d'infanterie, du 9e corps d'armée, se joignit à lui et fut attaché à la 32e brigade, Rex.

Le prince Frédéric-Charles reçut vers midi à Pont-à-Mousson la première nouvelle de l'engagement du 3e corps d'armée. Avant de se rendre sur le champ de bataille, où il arriva à 3 heures du soir, il ordonna au général de Manstein,

commandant le 9ᵉ corps, de couvrir le flanc droit du 3ᵉ corps et de le soutenir autant qu'il pourrait.

Manstein envoya alors à Gorze le prince Louis de Hesse avec la 49ᵉ brigade d'infanterie, de la division hessoise, 3 batteries et 1 régiment de cavalerie. Ces troupes passèrent la Moselle à Novéant à 4 heures du soir et arrivèrent à Gorze à 5 heures et demie.

Maintenant que nous savons quelles sont les troupes qui prirent part à la lutte et à quelle heure elles s'engagèrent, revenons au champ de bataille.

Nous l'avons abandonné peu d'instants après midi, lorsque le 3ᵉ corps d'armée était vivement pressé, dans sa position du bois de Saint-Arnould à Vionville, par les attaques réitérées des Français.

Après qu'une nouvelle attaque contre Vionville eut été repoussée à 1 heure et demie de l'après-midi, Buddenbrock reçut l'ordre de se maintenir avec son aile droite dans Vionville et Flavigny, et d'engager le plus de troupes possible de son aile gauche dans les bois situés au nord de Vionville. Buddenbrock y envoya d'abord le 24ᵉ régiment d'infanterie, qui fut successivement soutenu sur son aile gauche par les 4 bataillons de la brigade Lehmann.

Buddenbrock n'avait plus alors en réserve que 2 bataillons du 20ᵉ régiment, de la 11ᵉ brigade d'infanterie.

Ce combat de bois fut des plus meurtriers, et pendant qu'il durait encore, il se produisit un nouveau danger.

Jusqu'à ce moment, les corps de Canrobert et de Frossard avaient été seuls engagés, et la garde était restée en réserve aux environs de Saint-Marcel. Les corps de Ladmirault et de Le Bœuf étaient encore sur la route d'Etain.

Mais, à ce moment, Ladmirault fit avancer son corps d'armée de Jarny et de Doncourt sur Bruville.

Les Allemands lui opposèrent, dès qu'elles parurent, la réserve d'artillerie du 10ᵉ corps et une grande partie des troupes de ce corps d'armée. La première prit position au nord de Tronville et de la route de Vionville à Mars-la-Tour. La division Kraatz-Koschlau jeta, dès son arrivée,

5 bataillons dans la partie ouest des bois situés au nord de Vionville et conserva 3 bataillons en réserve derrière ces bois. Elle détacha en même temps 3 bataillons pour aller appuyer la division Stulpnagel, aile droite d'Alvensleben.

Les Français avaient établi dans le bois entre Saint-Marcel et Vionville, près de l'ancienne voie romaine, une masse d'artillerie qui battait avec grand effet la partie ouest du bois au nord de Vionville et les batteries prussiennes placées près de ce village. L'infanterie prussienne, sortie des bois, se porta contre cette artillerie, la força en partie d'abandonner ses positions et lui prit un canon.

A peu près au même moment, Alvensleben fit attaquer une autre batterie française, établie sur la hauteur au nord-ouest de Rezonville, par la 12e brigade de cavalerie, Bredow (7e cuirassiers, 16e uhlans et 13e dragons). Les cavaliers allemands pénétrèrent dans la batterie, sabrèrent les servants, et attaquèrent ensuite l'infanterie placée en arrière, mais le feu des chassepots les força de reculer. La brigade Bredow fit dans cette occasion des pertes énormes.

Lorsque la brigade Wedell, du 10e corps, arriva sur le champ de bataille, on lui accorda une heure de repos dont elle avait grand besoin après la longue marche qu'elle venait de faire, puis elle fut envoyée à 4 heures à l'est de Mars-la-Tour contre Bruville et les positions qu'y occupait le corps Ladmirault. Décimée, dans cette marche, par les obus français qui incendièrent aussi Mars-la-Tour, cette brigade ne put résister à l'attaque de l'infanterie française et fut obligée de se retirer.

Quand la brigade Wedell se porta en avant, la réserve d'artillerie du 10e corps prit position sur les hauteurs à l'est de Mars-la-Tour, sous la protection du 1er régiment de dragons de la garde, afin de soutenir le mouvement de Wedell; le 2e régiment de dragons de la garde se forma au nord de Mars-la-Tour. Le général de Rheinbaden avait, à l'ouest de Mars-la-Tour de sa division, la brigade Barby (4e cuirassiers, 13e uhlans et 19e dragons), le 13e dragons,

de la brigade Bredow, et le 10ᵉ hussards, de la brigade Redern.

Lorsque Wedell dut se replier avec de grandes pertes, sa retraite fut protégée par le feu de l'artillerie de réserve du 10ᵉ corps, et par des charges répétées des dragons de la division Rheinbaden qui firent preuve de la plus grande bravoure mais subirent de grandes pertes. Les dragons de la garde eurent affaire à l'infanterie de Ladmirault, Rheinbaden à cinq régiments de cavalerie française de la garde qui devaient couvrir l'extrême droite de la position de Bazaine. On se battit avec rage, mais les balles et les obus firent plus de mal que le sabre à la cavalerie des deux partis.

Lorsque Voigts-Rhetz s'aperçut du mouvement de retraite de la brigade Wedell, il ordonna au général Kraatz-Koschlau de rallier sur la hauteur de Tronville tout ce qu'il pourrait de ses bataillons engagés dans le combat de bois, pour permettre à Wedell de se reformer sous leur protection.

Pendant que ces choses se passaient à l'aile gauche des Allemands, la division Stulpnagel à l'aile droite avait repoussé des attaques répétées et presque aussi rudes que celles qu'avait soutenues la division Buddenbrock.

Dès que la division Barnekow, du 8ᵉ corps d'armée, arriva, elle envoya d'abord 3 batteries et 3 escadrons du 9ᵉ hussards soutenir directement Stulpnagel. Le prince Frédéric-Charles dirigea la brigade Rex par Côte-Mousa, à travers le bois de Saint-Arnould, sur Rezonville d'où les Français s'étaient portés contre le flanc droit de Stulpnagel par le bois de Saint-Arnould et le bois des Oignons.

La brigade Rex, forte comme nous savons de 3 régiments, pénétra jusqu'à la lisière nord des bois de Saint-Arnould et des Oignons, mais elle ne put en déboucher pour marcher sur Rezonville. Bazaine porta sur ce point l'infanterie de la garde qu'il avait tenue jusqu'alors en réserve. Néanmoins le mouvement de la brigade Rex fut des plus utiles parce qu'il empêcha les Français de porter de plus grandes forces contre l'aile gauche des Allemands.

La 49e brigade, hessoise, qui avait envoyé deux batteries soutenir directement Stulpnagel, prit part au combat plus loin sur la droite que la brigade Rex, en s'avançant à travers le bois des Chevaux et celui des Oignons d'où elle délogea les Français.

Sur ce point comme à l'aile gauche des Allemands, ce n'est que la nuit qui mit fin à la lutte. Ladmirault et Canrobert prirent encore une fois l'offensive contre cette aile gauche vers 6 heures et demie; cette attaque repoussée, des troupes de Kraatz-Koschlau et de Buddenbrock s'avancèrent de nouveau de Mars-la-Tour et de Vionville contre les bois situés au nord. Les Français recommencèrent une dernière fois un feu très-violent à 7 heures et demie, mais ce n'était que pour couvrir la retraite de leur aile droite vers la route nord de Metz à Verdun.

Lorsque le feu cessa, le prince Frédéric-Charles fit marcher, vers 8 heures, la 6e division de cavalerie de Flavigny sur Rezonville; et, dans ce mouvement, la brigade Rauch, 3e et 16e hussards, fit encore des prisonniers.

A 9 heures du soir tout était fini. Les deux partis bivouaquèrent sur le champ de bataille. Les Prussiens avaient gagné peu de terrain, mais enfin ils en avaient gagné: Bazaine ne pouvait plus songer à prendre la route sud de Verdun qui se trouvait tout entière au pouvoir des Allemands.

La bataille avait été sanglante des deux côtés. Les Prussiens évaluèrent leurs pertes à environ 17,000 tués et blessés, dont 650 officiers, c'est-à-dire 1 officier sur 26 hommes. Comme les Français avouèrent eux-mêmes 15,000 blessés, qu'ils perdirent 3,000 prisonniers non blessés, et que la proportion des tués aux blessés est en moyenne de 1 à 3, on peut estimer leurs pertes totales à 23,000 hommes (1). Les

(1) Des officiers de l'état-major général de l'armée de Metz affirment que nos pertes furent, le 16 août, de 16,000 hommes et de 800 officiers; — 1 officier pour 20 hommes.

(*Note du traducteur.*)

trophées du vainqueur étaient du reste insignifiants, ce qui prouve l'acharnement de la lutte des deux côtés.

On peut dire que le nombre des combattants était à peu près le même; les Français avaient engagé 12 divisions dont plusieurs étaient déjà affaiblies par les combats des jours précédents; les Allemands avaient à peu près l'équivalent de 3 corps d'armée, mais qui avaient aussi déjà souffert, de sorte qu'on peut estimer que chacun des partis avait engagé 80,000 hommes.

---

### IX. — Bataille devant Metz, le 18 août, aussi nommée bataille de Gravelotte ou de Saint-Privat-la-Montagne.

Le maréchal Bazaine n'abandonnait cependant pas, le 16 au soir, le dessein de marcher vers l'ouest pour se réunir à Mac-Mahon.

Examinons dans quelle situation il se trouvait.

Bazaine devait désirer se réunir à Mac-Mahon autant que possible sans combattre. Il ne pouvait plus le faire en prenant la route sud de Verdun, puisqu'elle était au pouvoir des Allemands. Cela lui était aussi presque impossible par la route du nord, parce qu'elle est trop près de la route du sud et que la cavalerie prussienne serait certainement, le 17 août, entre Etain et Doncourt.

Il restait alors deux autres routes: celle de Stenay ou de Sedan par Briey et Montmédy, et celle de Longwy par Thionville, pour gagner ensuite Stenay ou Sedan. Ces deux routes font un grand détour pour arriver à la Meuse et sont beaucoup plus longues que celle de Verdun. Cela eût été de peu d'importance si l'on avait été certain de ne pas avoir à livrer bataille aux Allemands; mais il n'en était pas ainsi.

Pour pouvoir s'éloigner de Metz avec une force respectable, il fallait que Bazaine ne laissât dans la place qu'une faible garnison avec les gardes mobiles et la garde natio-

nale sédentaire qui s'y trouvaient déjà; alors il suffirait d'un corps prussien pour observer la ville; le gros des armées de Steinmetz et du prince Frédéric-Charles pouvait être instruit du départ de Bazaine, se mettre immédiatement à sa poursuite et même arriver avant lui sur la Meuse.

Cela était d'autant plus probable que Bazaine se dirigerait plus vers le nord. La route de Longwy par Thionville était celle qui l'éloignait le plus des Allemands au début, mais il fallait ensuite revenir de Longwy vers le sud et aller par suite au-devant des Allemands.

C'est pour ces motifs que Bazaine choisit pour ligne de retraite la route de Briey-Longuion. Il ne restait plus qu'à décider quand il commencerait cette retraite.

Naturellement le plus tôt serait le mieux; mais il n'y avait pas à y songer pour le 17 août. Il fallait en effet évacuer les blessés, compléter les munitions dont on avait fait, le 16, une consommation effroyable, ainsi que les vivres. Le plus tôt que l'on pût commencer la retraite, c'était dans la nuit du 17 au 18, car, sans ce délai de départ, tous les hommes étaient beaucoup trop fatigués par la sanglante journée du 16 pour pouvoir faire une marche forcée.

Si les Prussiens ne bougeaient pas le 17 et le 18, Bazaine, partant dans la nuit du 17 au 18, pouvait arriver le 18 à Longuion par une marche forcée, ce qui lui donnait une avance importante. Mac-Mahon, de son côté, informé du mouvement de Bazaine, pouvait quitter le camp de Châlons et venir sur Vouziers au-devant de l'armée de Metz. Les opérations pour la réunion des deux armées dépendraient ensuite des circonstances.

Il est vrai que l'espérance que les Allemands resteraient immobiles le 17 et le 18 était si faible qu'on ne pouvait point s'y abandonner légèrement. Bazaine le sentait fort bien et il prit en conséquence, le 17 août, une position qui lui parut avantageuse pour le cas où il serait attaqué avant d'avoir pu se mettre en marche.

Cette position, regardant à peu près l'ouest, s'étendait du nord au sud entre deux cours d'eau : la Mance et le ruis-

seau de Châtel-Saint-Germain. Elle appuyait sa droite à Roncourt et Saint-Privat-la-Montagne, et passait ensuite par Amanvilliers, Montigny-la-Grange, les fermes de Leipzig et de Moscou, les auberges de Saint-Hubert et du Point-du-Jour, pour se terminer à Rozereuilles, Jussy et la Moselle. La Mance se jette dans la Moselle en avant de la position, à Ars-sur-Moselle ; le ruisseau de Saint-Germain en arrière de la position à Moulins-les-Metz.

A l'aile droite de la position étaient le 6e corps, Canrobert, et le 4e, Ladmirault ; à l'aile gauche, le 3e corps, Lebœuf, et le 2e Frossard ; la garde était en réserve.

Les points les plus importants en avant de la position étaient Sainte-Marie-aux-Chênes, Verneville, Gravelotte et le bois de Vaux.

Les avantages qu'offrait cette position étaient les suivants :

1° Elle n'était pas trop rapprochée des positions actuelles des Allemands, de sorte que ceux-ci, s'ils ne voulaient pas absolument combattre, n'y étaient pas invités directement le 17 et peut-être même le 18 août ;

2° Elle n'était pas trop étendue pour les forces relativement peu considérables dont disposait Bazaine. Son front n'avait pas plus de 6,000 pas, de sorte que Bazaine avait 6 hommes sur chaque pas du front, en évaluant à 96,000 hommes ses forces disponibles ;

3° Le front de la position était naturellement fort. Les hauteurs à l'est de la Mance s'élèvent en terrasse jusqu'au plateau de Saint-Privat, Amanvilliers et Saint-Hubert, et se prêtent admirablement à la construction des tranchées-abris, dont le maréchal Niel avait recommandé l'emploi dans une instruction du 9 avril 1868 et qu'on avait ensuite essayées au camp de Châlons. Beaucoup de ces tranchées-abris furent creusées dans la position le 17 août ;

4° L'aile droite de la position occupait la route de retraite sur Briey et Longuion ;

5° L'aile gauche de la position était particulièrement forte. Elle avait devant son front des bois, qui ne sont ja-

mais favorables à une marche rapide de l'agresseur, et derrière elle les forts de Saint-Quentin et de Plappeville. En admettant que les Prussiens n'attaquassent que l'aile gauche des Français, elle pouvait se retirer derrière ces forts après une résistance convenable, et il n'était pas ensuite invraisemblable que la retraite de l'armée française pût s'effectuer.

Observons de suite que les Français croyaient en ce moment aux Allemands beaucoup moins de troupes qu'ils n'en avaient réellement. Ainsi, tandis que Bazaine croyait, à tort comme nous savons, avoir eu affaire, le 16 août, à des forces très-supérieures en nombre, il ne savait pas, le 17, cette effrayante vérité, c'est que les Allemands pourraient lui opposer le lendemain plus de troupes fraîches qu'ils n'en avaient engagé le 16, tandis que lui-même n'avait plus de troupes fraîches, si l'on n'en excepte peut-être le corps de Lebœuf.

Cependant, quoi qu'on puisse objecter aux dispositions que prit Bazaine le 17 août, il faut néanmoins reconnaître que c'étaient les meilleures qu'il pût prendre dans les circonstances où il se trouvait, surtout quand on songe qu'à la guerre il faut toujours risquer quelque chose, et faire la part soit du hasard, soit de la destinée.

Transportons-nous dans le camp allemand.

Le soir de la bataille de Vionville, 16 août, les troupes allemandes qui avaient pris part au combat campèrent dans l'ordre suivant, de la droite à la gauche :

Les troupes de la 25e division (hessoise) dans les bois des Oignons et des Chevaux. Les troupes de la 25e division, qui n'avaient pas pris part au combat du 16, se rendirent le 17 de très-bonne heure dans ce même bivouac ;

La 16e division, Barnekow, à Cote-Mousa ;

La 5e division, Stulpnagel, à l'ouest du bois de Vionville ;

La 6e division de cavalerie, duc de Mecklenbourg, au sud de Flavigny ;

La réserve d'artillerie du 3e corps d'armée, au sud de la 6e division de cavalerie ;

La 6e division d'infanterie, Buddenbrock, entre Vionville et Tronville ;

Le 10e corps d'armée et la 5e division de cavalerie, à l'ouest de Tronville.

Le prince Frédéric-Charles mit son quartier général à Gorze où il se rendit à 9 heures du soir.

Il avait auparavant envoyé au roi Guillaume qui se trouvait à Pont-à-Mousson un rapport sur les événements de la journée du 16.

Il était difficile au quartier général du prince Frédéric-Charles d'apprécier exactement les résultats de la bataille du 16. Il était clair cependant que Bazaine chercherait de nouveau à se retirer vers l'ouest, ou qu'il accepterait une bataille devant Metz pour empêcher, s'il pouvait, d'en compléter l'investissement. Il était certain aussi que les troupes allemandes, qui avaient combattu le 16, avaient subi de grandes pertes, étaient épuisées de fatigue, et qu'il importait de les relever en appelant sur le champ de bataille le plus de troupes fraîches possible. En conséquence, un ordre du 16, à 11 heures du soir, appela d'abord les corps qui pouvaient arriver le 17 sur le champ de bataille.

Du 9e corps, Manstein, dont nous avons déjà vu en action la 25e division (hessoise), la 18e division était, le 16 au soir, à Onville et Arnaville, et la réserve d'artillerie du corps d'armée était plus au nord dans le bas de la vallée de Gorze. Le quartier général de Manstein était à Novéant. Ce général reçut l'ordre de s'établir, le 17 au point du jour, sur le plateau situé à 4 kilomètres au nord-ouest de Gorze. Dans le fait, les têtes de colonne de son corps d'armée se formaient, le 17 à 6 heures du matin, au nord d'Anconville, à l'ouest du bois de Vionville.

Le corps de la garde prussienne avait, le 16 au soir, son quartier général et le gros de ses forces à Bernécourt, son avant-garde à Rambucourt. Il reçut l'ordre de marcher par Saint-Benoît-en-Wœwre sur Mars-la-Tour, pour s'y former

à gauche du 12ᵉ corps (saxon). — Le prince Auguste de Wurtemberg, chef du corps de la garde, aux premières nouvelles qu'il reçut de la bataille de Vionville, avait déjà pris sur lui de réunir ses divisions à Richecourt et Flirey, dans la direction du nord. Il ne reçut qu'à 3 heures du matin, le 17, l'ordre du prince Frédéric-Charles, mit son corps en marche à 5 heures et, vers 3 heures du soir, il établissait son bivouac entre Mars-la-Tour et Hannonville-au-Passage.

Le gros du 12ᵉ corps était, le 16 au soir, à Pont-à-Mousson, son avant-garde sur la route de Thiaucourt à Regniéville-en-Haye. Il reçut l'ordre de marcher par Thiaucourt sur Mars-la-Tour, à l'est du corps de la garde. Le roi de Prusse avait informé lui-même le prince royal de Saxe des événements de Vionville et lui avait ordonné directement de se mettre en marche. Lorsque le prince royal de Saxe reçut l'ordre que le prince Frédéric-Charles lui envoyait de Gorze, il fit prendre les armes à son corps d'armée, se mit en marche à 2 heures du matin et arriva vers 2 heures de l'après-midi entre Mars-la-Tour et Puxieux.

Il était impossible de compter sur le 4ᵉ corps d'armée dont l'avant-garde était à Jaillon et le gros entre le Saizerais et Marbache. Le prince Frédéric-Charles ne changea donc rien aux ordres qu'il lui avait envoyés le 16 août à midi et qui lui prescrivaient de marcher par Boucq sur Soncy, et, le cas échéant, de tenter une surprise contre la place de Toul.

On ne pouvait pas compter non plus, au moins pour le 17 août, sur le 2ᵉ corps d'armée qui se trouvait le 16 au soir à Buchy et encore plus loin à l'est de la Moselle. Il ne lui fut donc pas envoyé de nouveaux ordres le 16 ; et les anciens lui prescrivaient de marcher, le 17, sur Pont-à Mousson.

Le roi Guillaume de son côté, lorsqu'il avait donné ses ordres au prince royal de Saxe, avait prescrit en même temps que la première armée enverrait sur la rive gauche de la Moselle le 8ᵉ corps, le 7ᵉ et la 1ʳᵉ division de cavalerie,

pour appuyer l'attaque de la deuxième armée. Elle ne conservait donc sur la rive droite de la Moselle que le 1er corps d'armée et la 3e division de cavalerie.

Le prince Frédéric-Charles fut informé à Gorze de ces dispositions, dans la nuit du 16 au 17.

Le 7e et le 8e corps jetèrent pendant la nuit plusieurs ponts sur la Moselle ; ils se mirent en marche le 17 de très-bonne heure et, entre une et deux heures de l'après-midi, ils étaient : le 8e corps, au sud de Rezonville, la 1re division de cavalerie derrière lui ; le 7e, au sud de Gravelotte jusque vers Ars-sur-Moselle.

Ces deux corps d'armée se donnaient la main au bois des Oignons.

Le prince Frédéric-Charles partit de Gorze le 17, à 4 heures du matin, pour se rendre sur le champ de bataille, où le roi de Prusse arriva lui-même à 6 heures du matin.

Les troupes allemandes qui se trouvaient sur le champ de bataille prirent les armes le 17 de très-bonne heure. Les corps français qui étaient encore en position devant la route de Vionville à Rezonville se retirèrent vers l'est, sous la protection des lignes avancées de tirailleurs, et on les vit à midi s'établir dans leurs nouvelles positions.

Comme les troupes fraîches allemandes, ainsi que nous l'avons dit, ne pouvaient arriver complétement avant 3 heures du soir, après avoir fait de longues marches qui nécessitaient quelque repos, on ne pouvait pas songer à attaquer le 17 la position française.

A une heure du matin les Allemands organisèrent donc leur ligne d'avant-postes depuis le bois des Oignons jusqu'à Ville-sur-Yron, en passant par la hauteur au sud de Rezonville et le bois au nord-ouest de Vionville. (Voir le plan.)

Les troupes qui étaient le matin sur le champ de bataille avaient fait la soupe, dès que la retraite des Français à l'est avait été certaine.

De forts détachements de cavalerie furent envoyés au nord dans l'après-midi pour observer les routes d'Etain et de

Briey, et les mouvements que pourraient y faire les Français.

Vers 2 heures du soir, le roi, qui se trouvait au sud de Flavigny, fit ordonner par le général de Moltke la disposition suivante pour le 18 août :

« Demain 18, la deuxième armée s'avancera en échelons entre l'Yron et le ruisseau de Gorze, — ou entre Ville-sur-Yron et Rezonville. Le 8e corps d'armée se joindra à ce mouvement à l'aile droite de la 2e armée.—Le 7e corps sera d'abord chargé de protéger les mouvements de la 2e armée contre les entreprises ennemies qui pourraient venir de Metz. Les ordres postérieurs de S. M. le Roi dépendront des dispositions de l'ennemi. Les premiers rapports seront envoyés à Sa Majesté sur la hauteur au sud de Flavigny. »

Comme on avait résolu de ne livrer bataille que le 18 août, il était possible que le 2e corps d'armée, qui devait arriver le 17 à Pont-à-Mousson, vînt prendre part au combat, au dernier moment c'est vrai, mais peut-être au moment décisif. On lui envoya donc l'ordre à une heure de partir le 18 à 4 heures du matin de Pont-à-Mousson pour marcher sur Arnaville, Bayonville et Onville, jusqu'à Buxières où il devait faire la soupe et se former en masse. La marche ainsi ordonnée au 2e corps est de 30 kilomètres au moins et pouvait se faire en 9 à 10 heures, y compris le départ et l'arrivée.

La disposition générale que nous avons donnée plus haut consistait à placer la deuxième armée et le 8e corps sur un front à peu près parallèle à la route de Metz à Doncourt.

Ce mouvement achevé, si l'ennemi veut se retirer sur Doncourt ou sur Briey, l'armée allemande continue de marcher vers le nord et se tient prête à attaquer. — Si, au contraire, l'armée française reste dans la position Amanvilliers-Rozerieulles, où nous la savons, l'armée allemande devra continuer la grande conversion à droite qu'elle a commencée, autour du 7e corps d'armée comme pivot fixe, pour attaquer ensuite les positions françaises.

Le roi de Prusse revint après deux heures à son quartier général de Pont-à-Mousson ; et vers 3 heures, le prince Frédéric-Charles mit le sien à Buxières, au sud de Tronville.

Le 18 août, de très-bonne heure, le prince Frédéric-Charles donna verbalement ses instructions aux commandants de corps de la deuxième armée : à 5 heures, au sud de Mars-la-Tour, aux chefs des corps de l'aile gauche, 12e, garde, et 10e corps ; à 5 heures et demie, à l'ouest de Vionville, aux chefs des corps de l'aile droite, 9e et 3e.

D'après ces instructions, le rôle de la deuxième armée était de marcher en avant pour empêcher l'armée française de se retirer sur Verdun et la battre où on la trouverait.

La marche de l'armée devait se faire sur deux lignes, la première composée, de la gauche à la droite, du 12e corps, de la garde et du 9e corps ; la seconde, formée de corps qui avaient combattu le 16 août, c'est-à-dire des 10e et 3e corps.

A l'extrême gauche, le 12e corps (Saxons) devait marcher sur Jarny, à sa droite le corps de la garde sur Doncourt, à droite encore, le 9e corps se dirigeait à l'est de Saint-Marcel, en passant entre Rezonville et Vionville. D'après la disposition générale, le 8e corps, de la première armée, devait se relier à la droite du 9e.

En deuxième ligne, le 10e corps, avec la division de cavalerie Rheinbaden, devait suivre le 12e corps ; le 3e corps avec la 6e division de cavalerie, duc de Mecklenbourg, était dirigé dans l'intervalle qui séparait la garde prussienne du 10e corps.

Le 2e corps, qui ne pouvait arriver que plus tard, devait former une troisième ligne.

Les corps d'armée ne devaient point marcher en colonne, mais chaque division devait s'avancer en masses faciles à déployer, afin d'être toujours prête à combattre.

Le 12e corps, qui occupait l'aile marchante et avait par suite le plus de chemin à faire, devait, d'après l'ordre, se mettre en marche en 5 heures ; et les autres corps partaient

à des intervalles de temps convenables de la gauche à la droite.

Cependant, en raison de la situation de son bivouac, le corps de la garde était à peu près aussi loin de Doncourt que le 12ᵉ corps de Jarny ; le 9ᵉ corps au contraire n'avait pas à faire plus de la moitié du chemin pour atteindre la route de Doncourt aux environs de Caulre.

Le prince Frédéric-Charles voulait se tenir à la tête du 3ᵉ corps d'armée qui avait l'aile droite de la deuxième ligne.

Nous avons déjà dit que le roi de Prusse arriva sur le champ de bataille à 6 heures du matin et se plaça provisoirement sur la hauteur au sud de Flavigny.

A 8 heures et demie, le 9ᵉ corps était arrivé à Caulre où il fit une halte ; la garde prussienne et le 12ᵉ corps n'étaient pas encore à Doncourt et à Jarny.

Les rapports parvenus jusqu'à ce moment au prince Frédéric-Charles rendaient extrêmement vraisemblable que les Français ne se retiraient point sur Etain ou sur Briey, et qu'ils avaient pris position sur le plateau d'Amanvilliers, mais ils n'en donnaient pas la certitude.

Ils disaient notamment que Gravelotte n'était point occupé par les Français, mais qu'il se trouvait un camp derrière et à l'est de ce village ; que les camps de Bruville et de Saint-Marcel étaient évacués et que l'on observait de grands mouvements dans les camps situés sur le plateau près des fermes de Leipzig et de Moscou.

Le prince Frédéric-Charles envoya en conséquence au corps de la garde et au 12ᵉ corps l'ordre de s'arrêter à Doncourt et à Jarny en attendant que les intentions des Français fussent connues avec certitude. Il semble que le prince ait été induit en erreur par l'abandon des camps de Bruville et de Saint-Marcel. Les troupes qui les avaient occupés jusque dans la matinée du 17 ne pouvaient-elles pas s'être mises en retraite vers le nord ?

Le 3ᵉ corps d'armée n'avait pas encore quitté Vionville. Le 10ᵉ corps, qui s'était mis en marche, devait faire halte à Bruville.

A 10 heures, il était de plus en plus probable que les Français restaient sur le plateau, mais on en était pas encore certain. A cette heure-là, le prince ordonna au 9e corps de marcher sur la Folie par Verneville, et à 10 heures un quart au corps de la garde de suivre le 9e sur Verneville.

Le prince supposait, en donnant ces ordres, que si les Français étaient dans leur position défensive, leur extrême droite se trouvait à peu près à la Folie, tandis qu'elle était, comme nous savons, beaucoup plus au nord.

Si le 9e corps rencontrait l'ennemi à la Folie, il devait commencer par lui livrer un combat d'artillerie ; le corps de la garde devait envoyer de Verneville des reconnaissances sur Amanvilliers et Saint-Privat-la-Montagne et faire aussitôt que possible un rapport sur ce qu'elles découvriraient.

Le 12e corps restait toujours à Jarny, se tenant prêt à marcher vers le nord.

Avant 10 heures et demie du matin, l'état-major du Roi avait reçu des rapports plus exacts et beaucoup plus circonstanciés. D'après eux, il semblait que les Français avaient le gros de leurs forces entre Montigny-la-Grange et le Point-du-Jour ; et 4 bataillons français étaient détachés en avant dans le bois des Genivaux.

D'après cela le roi de Prusse jugea opportun de diriger sur Batilly le corps de la garde et le 12e corps ; ils pouvaient ensuite de ce point marcher sur Sainte-Marie-aux-Chênes si Bazaine prenait la route de Briey, ou sur Amanvilliers pour l'attaquer en flanc, s'il restait dans ses positions. En même temps, le 9e corps s'avancerait contre le bois des Genivaux, le 8e et le 7e corps contre Gravelotte et à travers le bois de Vaux.

Le prince Frédéric-Charles avait reçu, avant 11 heures, des rapports semblables lorsque lui parvinrent les instructions du Roi. Sa première erreur sur la position de l'aile droite française était, paraît-il, complétement rectifiée à ce moment, mais d'un autre côté il ne voulait pas donner des

contre-ordres absolus pour ne pas causer du désordre dans la marche des corps d'armée qui se trouvaient déjà en mouvement.

C'est à ce double point de vue qu'il faut envisager les dispositions que prit le prince après 11 heures et demie, quand il eut reçu les instructions du Roi.

A 11 heures et demie, il envoya les ordres suivants au général Manstein (5e corps) et au prince Auguste de Wurtemberg (corps de la garde).

Manstein devait continuer à marcher par Verneville sur la Folie, mais en évitant de s'engager sérieusement avant que le corps de la garde n'attaquât d'Amanvilliers.

Le prince de Wurtemberg devait marcher par Verneville sur Amanvilliers, pour tourner et attaquer l'aile droite de Bazaine (qu'on y supposait).

Un quart d'heure plus tard, il envoya au prince royal de Saxe (12e corps) l'ordre de marcher de Jarny sur Sainte-Marie-aux-Chênes, de se couvrir sur son flanc gauche sur les routes d'Etain et de Briey, et d'envoyer, s'il pouvait, de la cavalerie à Woippy, dans la vallée de la Moselle, pour couper le chemin de fer et le télégraphe de Metz à Thionville.

Un quart d'heure plus tard encore, à midi, le général Voigts-Rhetz (10e corps) fut invité à marcher sur Saint-Ail pour appuyer les Saxons ; en même temps, ordre était donné au général Fransecky (2e corps), dont les têtes de colonne commençaient à se rapprocher du champ de bataille, de marcher de Buxières sur Rezonville pour y servir de réserve à l'aile droite.

Chaque commandant de corps d'armée était en même temps informé de ce qu'avaient à faire les autres corps.

Le 8e corps reçut du Roi, à midi, l'ordre de marcher de Rezonville sur Moscou par Gravelotte. Le 7e corps devait conserver le bois de Vaux et, restant dans son rôle de pivot fixe, ne prendre part au combat qu'avec son artillerie, ordre qui lui fut répété deux heures plus tard.

Le prince Frédéric-Charles voulait se porter lui-même aux environs de Verneville avec le 3e corps d'armée auquel il n'avait pas donné de destination précise.

Nous avons vu maintenant que les Allemands s'étaient décidés, vers midi, à attaquer les positions françaises sur le plateau d'Amanvilliers, et quelles dispositions ils avaient prises pour cette attaque.

Nous allons suivre à présent l'action de chaque corps d'armée jusqu'à 5 heures du soir, en commençant par ceux de la deuxième armée.

Le 9e corps d'armée, Manstein, avait fait la soupe à Caulre et était prêt à marcher lorsqu'il recut l'ordre du prince Frédéric-Charles de 10 heures du matin. Il rompit à 10 heures et demie dans l'ordre suivant: 18e division, Wrangel, réserve d'artillerie du corps, 25e division (hessoise), prince Louis de Hesse, se dirigeant, entre le bois de Doscuillons et le bois de Bagneux, directement sur Verneville qui fut occupé par l'avant-garde de Wrangel.

Au nord de la route de Verneville à Amanvilliers se trouve le bois de la Cusse, au sud de la route du bois des Genivaux; le vide entre ces deux bois est d'environ 2,000 pas. De Verneville, on aperçoit distinctement par cet espace vide Amanvilliers et Montigny-la-Grange; la Folie, située plus au sud, et contre laquelle se dirigeait le 9e corps, est au contraire cachée par le bois des Genivaux.

Les Allemands découvrirent sur les hauteurs d'Amanvilliers des camps français et quelques bataillons ennemis qui marchaient d'Amanvilliers sur Verneville, mais qui arrivèrent trop tard pour l'occuper.

Manstein établit à midi à Champenois la division d'artillerie de la 18e division, à gauche de laquelle il plaça un peu plus tard l'artillerie de réserve du corps d'armée en lui faisant beaucoup avancer l'aile gauche.

Lorsque l'artillerie de la 18e division se porta en avant, deux bataillons de la division Wrangel furent envoyés en même temps dans le bois de la Cusse pour en occuper la lisière est, en face d'Amanvilliers.

Les Français opposèrent à l'artillerie de Manstein des batteries de canons et de mitrailleuses à Amanvilliers et Montigny-la-Grange, puis d'autres plus au nord à Saint-Privat-la-Montagne. Leur feu et celui des chassepots de l'infanterie firent beaucoup de mal à l'aile gauche de l'artillerie de Manstein qui était trop avancée.

A 5 heures, cette dernière avait gagné des avantages importants, mais elle avait subi des pertes considérables, 15 pièces étaient complétement hors de service.

Outre les deux bataillons de la division Wrangel qui s'y trouvaient déjà, on envoya dans le bois de la Cusse la 49e brigade d'infanterie, de la division hessoise, tandis que la 50e brigade et la cavalerie hessoise formaient, entre le bois de la Cusse et celui de Doscuillons, la réserve de l'aile gauche de Manstein. Les bataillons qui occupaient le bois de la Cusse souffrirent énormément du feu de l'artillerie française.

A l'aile droite de Manstein, Wrangel, qui occupait Chantrenne avec le gros de sa division, ainsi que l'angle nord-est du bois des Genivaux, repoussa plusieurs attaques que les Français dirigeaient contre lui de la Folie.

Telle était à peu près la situation du 9e corps à 5 heures du soir.

Le corps de la garde prussienne avait, en quittant son bivouac, la 1re division d'infanterie, Pape, la 2e division, Budritzky, la réserve d'artillerie et la seule brigade de cuirassiers de la garde, comte de Brandebourg Ier. Des deux autres brigades de la division de cavalerie de la garde, celle de dragons, comte de Brandebourg II, qui avait été détachée à la division Rheinbaden, n'arriva que plus tard, et la brigade de uhlans, Rochow, qui avait été détachée sur la Meuse, à Saint-Mihiel, ne prit aucune part à la bataille.

La division Budritzky, à l'aile droite, marcha de Doncourt sur Verneville, la division Pape et la réserve d'artillerie, à l'aile gauche, se dirigèrent sur Habonville par Jouaville.

A une heure de l'après-midi, le prince Frédéric-Charles

se rendit de sa personne de Vionville à Verneville, et comme il voyait déjà très-clairement que l'aile droite française s'étendait beaucoup plus au nord qu'on ne l'avait supposé primitivement, il fit prendre à la divison Budritzky la direction d'Habonville, avant même qu'elle ne fût arrivée à Verneville.

Peu d'instants après midi, l'avant-garde de la division Pape occupa Saint-Ail, au nord d'Habonville. Le gros de la division l'y suivit bientôt. L'artillerie de la division prit position entre Saint-Ail et Habonville et, dès que la réserve d'artillerie du corps arriva, le prince de Hohenlohe, chef de la brigade d'artillerie de la garde, la réunit à celle de Pape, et il rapprocha cette masse de 54 bouches à feu à bonne portée de canon de la position française de Saint-Privat-la-Montagne. Vers 2 heures, la division Budritzky arriva de son côté à Habonville. En même temps, la masse d'artillerie du prince de Hohenlohe s'augmenta des deux batteries à cheval de la division de cavalerie, puis, après 2 heures et demie, des trois batteries de la division Budritzky. Il y avait donc au feu 14 batteries ou 84 bouches à feu.

Vers 2 heures, le prince Frédéric-Charles se rendit de Verneville sur les hauteurs à l'ouest d'Habonville. Il donna l'ordre au prince Auguste de Wurtemberg de se borner provisoirement à un combat d'artillerie et d'attendre, pour engager son infanterie, que le 12e corps eût terminé son mouvement de conversion et fût à même d'appuyer sérieusement le combat de la garde.

A 4 heures du soir, le prince de Hohenlohe fit avancer son artillerie en échelons, pour lui faire prendre une position plus rapprochée de l'ennemi d'où elle continua son feu pendant une heure.

A 5 heures, le prince Auguste de Wurtemberg, voyant qu'il était déjà tard, se décida à faire attaquer par son infanterie Saint-Privat-la-Montagne, quoique le mouvement tournant des Saxons ne fût pas encore terminé.

Les têtes de colonne du 12e corps (saxon) arrivaient à 2 heures du soir aux environs de Batilly.

Le prince royal de Saxe prit alors ses dispositions pour attaquer avec son aile droite, 24e division d'infanterie, Sainte-Marie-aux-Chênes qui était le poste avancé de l'aile droite française, pendant que son aile gauche, 23e division d'infanterie, s'avancerait à gauche de Sainte-Marie sur Coinville et Roncourt, pour envelopper l'extrême droite des Français. Il informa de ses dispositions le prince Frédéric-Charles.

A 2 heures et demie, la 24e division d'infanterie, la 47e brigade, Leonhardi, en tête, se déployait entre Coinville et Sainte-Marie pour attaquer cette dernière localité. Elle fut soutenue dans cette attaque par l'avant-garde de la division de la garde Pape qui s'était avancée en même temps de Saint-Ail. A trois heures et demie du soir, Sainte-Marie-aux-Chênes était dans les mains des Allemands, de sorte que la plus grande partie de la 24e division d'infanterie était devenue disponible pour le mouvement tournant sur Roncourt.

La marche de la 23e division d'infanterie par Coinville fut tellement retardée que ce n'est qu'à 5 heures du soir que tout le 12e corps se trouva déployé sur la ligne de Sainte-Marie-aux-Chênes à Jœuf, faisant face à Roncourt.

A 4 heures du soir, 2 escadrons saxons avaient été détachés de Coinville pour descendre la vallée de l'Ornes jusqu'à la Moselle, afin de couper le télégraphe et le chemin de fer de Thionville. Ils trouvèrent les chemins des bois barricadés, et eurent à surmonter de grandes difficultés avant de remplir la mission qui leur avait été confiée.

Pas un seul corps de la seconde ligne de la deuxième armée ne prit part au combat avant 5 heures du soir.

Le 10e corps d'armée arriva, vers 2 heures du soir, à Batilly, et il s'arrêta au nord de ce village en attendant de nouveaux ordres.

Le 3e corps d'armée partit de Vionville après que le prince Frédéric-Charles se fut éloigné de ce village ; il arriva vers 3 heures à Verneville où il s'arrêta, et plus tard

il reçut l'ordre de faire avancer sa réserve d'artillerie entre Verneville et le bois des Genivaux pour appuyer le 9e corps.

Le 2e corps d'armée qui avait fait la soupe à Buxières n'arriva que vers 5 heures et demie à l'est de Rezonville.

Le 8e corps, de la première armée, fit avancer la 15e division d'infanterie, Weltzien, à l'est de Rezonville sur Gravelotte, lorsque le combat du 9e corps s'engagea ; il fut reçu par un feu très-violent d'artillerie et de mitrailleuses, venant du 3e corps français et de la garde (1), qui occupaient les positions de Moscou et du Point-du-Jour ; il réussit néanmoins à s'emparer de la partie sud du bois des Genivaux et fit des efforts répétés pour s'avancer de ce bois sur Moscou. Il n'y avait pas encore réussi à 5 heures du soir, et il dut se contenter d'occuper la lisière est de ce bois.

Lorsque le commandant du 7e corps, Zastrow, s'aperçut du mouvement en avant du 8e corps et du feu terrible que les Français avaient ouvert contre lui, il fit avancer, vers 1 heure, les 4 batteries de la 14e division d'infanterie sur les hauteurs qui séparent Gravelotte du bois des Oignons, et il les fit tirer avec succès contre le Point-du-Jour. Cela dégagea un peu le 8e corps. Une demi-heure plus tard, Zastrow envoya dans la même position 3 batteries de la 13e division et, à 2 heures, 2 autres batteries de la réserve. Lorsque ces 9 batteries, 54 bouches à feu, eurent tiré pen-

(1) Il n'y avait là, au point indiqué sur le plan par la lettre E, qu'une brigade de voltigeurs de la garde, sans artillerie, envoyée pour servir de réserve au 3e corps (Lebœuf) dont le front, très-étendu, allait de la Folie au Point-du-Jour. Cette brigade n'eut pas occasion de donner.

Le reste de la garde, grenadiers, zouaves, chasseurs, 2e brigade de voltigeurs, cavalerie et artillerie, était en réserve sur les hauteurs de Plappeville et fut dirigée, vers 2 heures et demie, sur Amanvilliers, à travers les bois de Lorry qui sont en partie défrichés et que traverse une très-belle route. Les défrichements et la route ne sont pas indiqués sur la carte du Dépôt de la guerre.

(*Note du traducteur*, communiquée par M. le commandant M....., aide de camp du maréchal Lebœuf.)

dant une demi-heure, le feu des Français se ralentit visiblement au Point-du-Jour.

L'artillerie du 7ᵉ corps s'avança alors en échelons dans la direction du nord-est. Quoique Zastrow eût reçu l'ordre de n'engager que son artillerie, il jugea que la position avancée de ses batteries était trop exposée pour la laisser sans protection de l'infanterie. Il fit donc avancer dans des positions couvertes la 25ᵉ brigade d'infanterie, Osten-Sacken, à l'aile droite de l'artillerie, et la 27ᵉ brigade, Conrady, à l'aile gauche.

Après 3 heures, le 7ᵉ corps n'entendait plus rien du combat de l'aile gauche et du centre des Allemands, ce qui pouvait être dû à un changement de direction du vent, ou à un temps d'arrêt réel du combat du 9ᵉ corps.

Zastrow était, dans tous les cas, en droit de supposer que l'aile droite française avait été refoulée complétement et que la gauche seule tenait au Point-du-Jour. Dans ce cas, un mouvement offensif de la première armée, particulièrement du 1ᵉʳ corps, puisque le 8ᵉ cherchait en vain à déboucher du bois des Genivaux, pouvait produire beaucoup d'effet et rendre la retraite des Français très-difficile.

En conséquence, Zastrow ordonna, vers 4 heures, que la 25ᵉ et la 28ᵉ brigade d'infanterie marcheraient sur le Point-du-Jour, que 3 batteries les suivraient, et que la 27ᵉ brigade d'infanterie irait se mettre en réserve à Gravelotte.

La 26ᵉ brigade d'infanterie avait la mission spéciale de rester à l'extrême droite de l'armée allemande entre Vaux et Jussy, et elle combattait sur ce point.

Lorsque les 25ᵉ et 28ᵉ brigades d'infanterie débouchèrent du bois de Vaux, elles furent accueillies par un feu si violent des embuscades françaises du Point-du-Jour, qu'elles durent rétrograder et chercher un abri dans le bois et dans un pli de terrain situé à 800 pas au sud du Point-du-Jour.

Les trois batteries, qui devaient appuyer l'attaque de ces brigades, s'avancèrent, suivies du 4ᵉ régiment de uhlans (de la 1ʳᵉ division de cavalerie), entre les bois de Vaux et des Genivaux, et s'établirent à environ 1500 pas au sud de

Saint-Hubert. Ces troupes furent également maltraitées par le feu de l'infanterie française et des mitrailleuses. Les uhlans se retirèrent alors derrière l'infanterie dans une position abritée à la lisière est du bois de Vaux.

Les batteries restèrent en place, mais elle subirent de grandes pertes. Pour les protéger, Zastrow fit avancer deux bataillons frais de la 27ᵉ brigade d'infanterie. Mais ni le 8ᵉ corps ni le 7ᵉ ne pouvaient songer, à 5 heures, à faire un mouvement offensif. Le combat cessa donc complétement sur ce point.

En résumant brièvement la situation à 5 heures du soir, nous trouvons qu'à l'aile droite des Allemands (8ᵉ et 7ᵉ corps) et au centre (9ᵉ corps), il n'y a plus qu'un combat de pied ferme d'artillerie et d'infanterie, dans lequel les Allemands ont la protection des bois, les Français celle de leurs tranchées-abris, en même temps que l'avantage d'une position plus élevée.

A l'aile gauche allemande, le corps de la garde prussienne et le 12ᵉ corps (saxon) se préparent à exécuter une attaque décisive contre la droite française à Saint-Privat-la-Montagne et Roncourt.

La réserve, 2ᵉ, 3ᵉ et 10ᵉ corps, n'a pas encore été engagée.

Il nous faut maintenant suivre l'action simultanée du 9ᵉ corps, de la garde prussienne et du 12ᵉ corps.

Les pertes du 9ᵉ corps, principalement dans le bois de la Cusse, étaient si considérables à 5 heures que le prince Frédéric-Charles, lorsque le prince Auguste de Wurtemberg se disposait à attaquer Saint-Privat, retint la 3ᵉ brigade d'infanterie de la garde, Knappe de Knappstaedt, ainsi que le bataillon de chasseurs et une batterie de la garde, afin de les employer surtout à soutenir le 9ᵉ corps.

Les bois de cette contrée ne sont généralement pas épais; ils consistent en bouquets isolés, séparés par des petites clairières, et chaque bouquet se compose d'un petit nombre d'arbres de haute futaie avec un sous-bois peu épais,

ce qui explique les pertes considérables des Allemands dans le bois de la Cusse.

Le corps de la garde devient maintenant le centre des manœuvres décisives.

A 5 heures passées, le prince Auguste de Wurtemberg fit marcher la 4e brigade d'infanterie de la garde d'Habonville sur Saint-Privat ; un quart d'heure après, le gros de la division Pape s'avança, sur la gauche de la 4e brigade, de Sainte-Marie-aux-Chênes contre Saint-Privat.

Saint-Privat fut défendu avec acharnement par les Français ; malgré toute la bravoure dont firent preuve les bataillons de la garde prussienne, ils furent forcés de plier. Il fallut faire avancer l'artillerie de réserve du 10e corps d'armée et, en même temps, le prince de Wurtemberg résolut de différer l'attaque jusqu'à ce que les Saxons fussent à portée de l'appuyer.

La 23e division d'infanterie (saxonne) arriva vers 6 heures et demie à Roncourt et se porta de là sur Saint-Privat, ayant en tête de colonne la 45e brigade, Craushaar.

Lorsque le prince Auguste entendit son canon, il fit marcher de nouveau l'infanterie de la garde prussienne de l'ouest et du sud contre Saint-Privat, après avoir fait tirer l'artillerie de la garde et du 10e corps pendant une demi-heure seulement. A 6 heures trois quarts, les Saxons et les gardes prussiens, ces derniers soutenus sur leur gauche par des troupes avancées de la division Kraatz-Koschlau, du 10e corps, entraient de tous les côtés dans Saint-Privat, que les Français durent évacuer à 7 heures, en se retirant lentement sur les bois de Jaumont et de Saulny.

Pendant que le prince Auguste de Wurtemberg attaquait pour la première fois Saint-Privat, le général Manstein, s'avançant à droite de lui, avec une brigade hessoise, une partie de la division Wrangel et de la 3e division d'infanterie de la garde, aussitôt soutenue par la réserve d'artillerie du 3e corps, attaquait Amanvilliers et Montigny-la-Grange. Il ne parvint pas à s'emparer de ces positions, et il dut se borner à occuper la lisière orientale du bois de la Cusse,

pendant que, sur sa droite, la brigade Blumenthal, de la division Wrangel, occupait Chantrenne et l'angle nord-est du bois des Genivaux.

L'artillerie française d'Amanvilliers et de Montigny-la-Grange continuait de causer dans le bois de la Cusse de grandes pertes aux Allemands. Vers 7 heures du soir, le prince Frédéric-Charles ordonna en conséquence au général d'Alvensleben de mettre une brigade de son corps, le 3e, à la disposition du général Manstein, et de l'appuyer ensuite avec le reste de son corps d'armée, en raison des circonstances.

Alvensleben voulait porter en avant toute la division Buddenbrock, mais des masses françaises imposantes s'étant montrées vers 7 heures et demie devant le bois des Genivaux, Alvensleben crut devoir retenir ses troupes pour être prêt à repousser une attaque des Français.

A l'aile droite des Allemands, chez la première armée, nous avons vu que la lutte s'était presque arrêtée à 4 heures et demie.

A 6 heures, le roi de Prusse donna l'ordre au 2e corps, Fransecky, arrivé à Rezonville, de marcher sur Gravelotte pour soutenir la première armée, 8e et 7e corps.

A 6 heures et demie, la tête du 2e corps était à Gravelotte et marchait sur Saint-Hubert par la grande route. Bientôt après, Zastrow reçut l'ordre de diriger le 7e corps, à droite du 2e, sur le Point-du-Jour, pendant que le 8e corps devait déboucher du bois des Genivaux à gauche de Fransecky.

Zastrow fit avancer la 28e et la 25e brigade d'infanterie, ainsi que 2 bataillons de la 27e brigade, dont 4 bataillons restaient en réserve à Gravelotte.

L'attaque réunie des 8e, 2e et 7e corps ne réussit point à déloger les Français de leur position du Point-du-Jour. Pendant que leur aile droite se retirait de Saint-Privat, pendant que leur centre tenait ferme à Montigny-la-Grange, Bazaine dirigea par Leipzig toutes ses troupes disponibles

sur son aile gauche, pour y couvrir sa principale route de retraite (1).

Ce n'est que le 19 août, vers 6 heures du matin, lorsque le 2e corps prussien marcha de nouveau contre elles, que les arrière-gardes françaises abandonnèrent la position du Point-du-Jour.

La bataille était finie à 8 heures du soir. Les corps d'armée allemands campèrent dans les positions qu'ils avaient prises et reçurent l'ordre de se bien garder par des avant-postes pour être prêts à repousser une tentative désespérée des Français.

Le 12e corps fut invité de nouveau à envoyer un détachement, le plus fort possible, à Woippy, sur le chemin de fer de Thionville.

Le roi de Prusse mit son quartier général à Rezonville, ce qui fait quelquefois donner ce nom à la bataille du 18 août.

La perte des Allemands fut évaluée à environ 550 officiers et 14,000 hommes ; celle des Français ne saurait avoir été plus considérable à cause des positions avantageuses qu'ils occupaient.

Les pertes étaient donc moindres que le 16 août. Ce qui l'explique en partie, c'est que l'artillerie joua relativement un plus grand rôle le 18 que le 16, et qu'il y eut au contraire plus de combats acharnés d'infanterie et de cavalerie le 16 que le 18. On remarquera en outre que les Français n'ont généralement pas combattu, le 18 août, avec la même ténacité que le 16. Un certain désespoir s'était peut-être

(1) Bazaine, qui, d'ailleurs, ne quitta pas Plappeville de toute la journée du 18 et ne parut pas un instant sur le champ de bataille, ne dirigea aucun corps de troupes de la droite à la gauche à la fin de la bataille. Les 6e et 4e corps se retirèrent dans la soirée par les routes du ravin de Châtel-Saint-Germain, du bois de Lorry et de Saulny. Le 3e corps (Lebœuf) et le 2e (Frossard) restèrent seuls sur le plateau et commencèrent leur mouvement de retraite, le 19, à 2 heures du matin.

*(Note du traducteur.)*

instinctivement emparé de leur esprit. En outre les Allemands avaient, le 18, des forces très-supérieures. — Nous avons vu que, le 16 août, les forces des deux partis étaient à peu près les mêmes. Le 18, les Français avaient sur le champ de bataille 100,000 hommes à peu près d'infanterie et de cavalerie, les Allemands, 200,000 hommes au moins dans les huit corps d'armée qui étaient sur la rive gauche de la Moselle, en comptant les divisions de cavalerie; les Français n'avaient pas plus de 450 bouches à feu, y compris les mitrailleuses, les Allemands en comptaient 720. Si les Allemands n'engagèrent pas réellement toutes leurs troupes, leur supériorité numérique évidente n'en devait pas moins produire sur les Français une impression décourageante.

---

### X. — Résultats des trois premières batailles devant Metz du 14 au 18 août.

Le 20 août, le comte de Palikao disait à la Chambre : « Messieurs les députés, les Prussiens ont fait courir des bruits qui tendraient à faire croire qu'ils ont remporté, le 18, sur nos troupes un avantage très-important. Je vais rétablir les faits. Je ne puis pas entrer dans les détails; vous comprenez ma réserve. (Oui ! oui ! très-bien ! très-bien ! ) J'ai montré à plusieurs membres de la Chambre des dépêches d'où il résulte qu'au lieu d'avoir remporté un avantage, trois des corps d'armée réunis contre le maréchal Bazaine, — d'après des nouvelles dignes de foi, — ont été précipités dans les carrières de Jaumont. (Très-bien ! très-bien ! ) »

Messieurs les députés ne savaient naturellement pas ce que c'était que les carrières de Jaumont. Les journalistes qui n'avaient pas de cartes assez détaillées se creusèrent la tête pendant 8 jours à ce sujet. Mais les députés ne s'en inquiétèrent pas; il leur suffisait de savoir que trois corps

d'armée prussiens avaient été jetés dans les carrières « bien connues » de Jaumont.

Ces carrières de pierres, qui fournissent aux Messins d'excellents matériaux de construction, se trouvent à l'est de Roncourt. Nous savons que le 18 il n'y a que l'aile gauche des Saxons qui arriva jusque-là, qu'elle n'y rencontra point de résistance, et qu'elle s'avança ensuite, de concert avec la garde prussienne, sur Saint-Privat-la-Montagne où les Français résistèrent vigoureusement, mais sans pouvoir faire un retour offensif.

De qui donc le comte Palikao avait-il appris cette nouvelle? Ce n'était assurément pas de Bazaine dont il avait cependant reçu des nouvelles directes. Bazaine avait pu, en effet, le 18 à 8 heures 20 minutes du soir, télégraphier à l'empereur Napoléon qui était au camp de Châlons. Dans cette dépêche, écrite à 7 heures du soir, en avant du fort Plappeville, Bazaine disait seulement que l'attaque avait été très-vive, qu'à ce moment, 7 heures, le feu se ralentissait, que le 60e (1) régiment avait beaucoup souffert à Saint-Hubert, et que les troupes françaises avaient conservé leurs positions. Ce dernier fait était du reste complétement exact pour l'aile gauche, et à peu près vrai aussi pour l'aile droite à l'heure où Bazaine écrivait.

Le comte Palikao reçut ce télégramme de Châlons dans la nuit du 18 au 19 août.

Le 19, Bazaine ne pouvait plus télégraphier. Il confia à un garde forestier, qui se faisait fort de traverser les lignes prussiennes, un rapport plus détaillé que cet homme devait porter à Verdun d'où il serait ensuite envoyé par le télégraphe à l'Empereur à Châlons et au comte de Palikao à Paris.

Ce rapport disait :

Ban Saint-Martin, le 19.

« L'armée a combattu hier toute la journée entre Saint-

(1) C'est le 80e et non pas le 60e qui défendait Saint-Hubert. (*Note du traducteur.*)

Privat et Rozereuilles. Le 6e et le 4e corps ont seuls fait un changement de front en refusant leur aile droite, pour s'opposer à un mouvement qui s'étendait sur la droite (1) et que des masses ennemies (2) voulaient exécuter à la faveur de l'obscurité. Ce matin, j'ai fait retirer le 2e et le 3e corps de leurs positions (3); l'armée est de nouveau formée sur la rive gauche de la Moselle, derrière les forts Saint-Quentin et Plappeville. Les troupes sont fatiguées par des combats incessants qui ne leur ont pas permis de satisfaire leurs besoins matériels ni de prendre deux ou trois jours de repos. Le roi de Prusse était aujourd'hui à Rezonville avec Moltke et tout indique que l'armée prussienne veut investir Metz. Je songe toujours à me retirer au nord sur Montmédy, pour gagner ensuite la route Sainte-Menehould-Châlons, si elle n'est pas trop fortement occupée. Il se trouve à Metz 700 prisonniers qui nous gênent. Je vais proposer un échange au général de Moltke. »

Bazaine disait la vérité le 19 août. Il avait fait retirer dans la matinée les corps qui avaient conservé leurs positions le 18, et il occupait une nouvelle position concentrée sous la protection des forts Plappeville et Saint-Quentin, position qui s'étendait du Sansonnet à droite à Longeville-les-Metz à gauche, sur un front de 5,000 pas seulement. Il avait des postes avancés devant l'aile droite à Woippy et à la Maison-Rouge; devant l'aile gauche à Sey, Chazelles, Moulins-les-Metz; son centre était couvert par les forts Plappeville et Saint-Quentin.

Bazaine s'était donc laissé investir. Pourquoi? Ce n'était certainement pas parce qu'il croyait avoir été vainqueur le 18 août. Il avait été forcé de replier son aile droite, ce qui faisait sans aucun doute perdre un avantage à sa position.

Qu'il pût livrer avec chance de succès, le 19 ou même le 20, une nouvelle bataille dans la position Amanvilliers-

(1) Vue du côté des Français.

(2) Les Saxons.

(3) Leipzig, Moscou, Saint-Hubert, Rozereuilles.

Rozereuilles, Bazaine ne le croyait pas. Son besoin le plus impérieux, c'était de donner du repos à ses hommes.

Il parlait encore de son espoir de pouvoir se retirer sur Montmédy, peut-être le 22, peut-être le 23, après avoir fait reposer ses troupes. Mais il n'en parlait point avec assurance. Cette espérance lui était certainement permise, puisque les Prussiens pouvaient commettre des fautes en opérant l'investissement, par exemple s'étendre trop loin ou s'affaiblir par des détachements. Pourquoi donc était-il impossible de se faire jour sur Montmédy, bien qu'il ne fallût pas songer à le faire sans combattre? Mais cette espérance était bien faible, même chez Bazaine qui ne pouvait pas connaître très-exactement la situation. En général, un malheur soutenu n'est pas fait pour élever le moral d'une armée et, ce que Bazaine n'avait pas pu faire avec 120,000 combattants, comment l'obtiendrait-il avec 80,000, 90,000 au plus?

La dépêche de Bazaine n'apportait donc certainement pas de bonnes nouvelles pour la France.

Le brave garde forestier tint parole, mais il ne put arriver à Verdun que le 22 août dans la matinée. Le commandant de cette place télégraphia aussitôt la dépêche à l'Empereur et au comte de Palikao. Ce dernier la reçut à 10 heures du matin, et dans l'après-midi du 22 il fit au Corps législatif l'allocution suivante :

« Messieurs les députés, vous avez pu lire ce matin dans le *Journal officiel* une note que le Gouvernement y avait fait insérer (1). Cette note était ce matin l'expression de la vérité et nous l'avons publiée pour tenir notre promesse de vous dire toujours toute la vérité, quelle que soit l'excitation qu'elle puisse causer dans le public. (Très-bien!) Depuis que cette note a été publiée, j'ai reçu des nouvelles du maréchal Bazaine. (Mouvement.) Ces nouvelles sont bonnes.

(1) Cette note disait que le Gouvernement n'avait pas reçu d'autres nouvelles et qu'il en fallait conclure que le « plan » de Bazaine n'était pas encore en voie d'exécution.

je ne puis vous les communiquer. Vous en comprenez la raison. » (Oui ! Oui ! Très-bien ! Très-bien !)

Le comte de Kératry demande de quelle date sont ces nouvelles.

Palikao répond : du 19.

Kératry demande encore si ces nouvelles sont de Bazaine lui-même.

« Oui, répond Palikao, et il ajoute : Messieurs, ces nouvelles montrent chez le maréchal Bazaine une confiance que je partage parce que je connais sa valeur et son énergie. Je puis ajouter, sans cependant entrer dans des détails qui toucheraient aux événements de guerre, que les travaux de défense de Paris sont poussés avec la plus grande activité, et que nous serons bientôt prêts à recevoir quiconque aurait envie de se présenter devant nous. » (Vives marques d'approbation.)

On peut se demander quel mal il en serait résulté si Palikao avait lu textuellement la dépêche de Bazaine. En tout cas, personne n'en aurait retiré autant de confiance que Palikao ; peu de gens auraient pris pour une assurance formelle une espérance indécise, et auraient par suite trouvé bonne la nouvelle envoyée le 19 août. Cependant elle n'était pas absolument mauvaise.

Au quartier général allemand, on comprenait la situation telle qu'elle était réellement, c'est-à-dire que Bazaine et son armée étaient dès à présent investis dans Metz et qu'il était possible de les y maintenir jusqu'à ce qu'ils se rendissent. Mais on alla encore plus loin : on crut pouvoir contenir Bazaine avec moins de forces qu'on n'en avait réuni dans la bataille du 18 août. Par suite de cette idée et de l'arrivée prochaine d'autres renforts venant d'Allemagne, on forma, le 19, une nouvelle armée allemande, la quatrième, dont la deuxième armée fournit les éléments.

La quatrième armée, composée des 4$^{e}$ et 12$^{e}$ corps et de la garde prussienne, fut placée sous les ordres du prince royal de Saxe et reçut pour mission d'opérer contre Mac-

Mahon et sur Paris, conjointement avec l'armée du prince royal de Prusse.

Nous nous occuperons surtout dans la troisième partie, des opérations de ces deux princes royaux.

Il restait devant Metz et contre Bazaine la première armée Steinmetz, avec les 1er, 7e et 8e corps, et la deuxième armée, avec les 2e, 3e, 9e et 10e corps, c'est-à-dire 7 corps d'armée ce qui donnait, avec les divisions de cavalerie, et malgré les pertes éprouvées dans les dernières batailles, environ 180,000 ou au moins 170,000 hommes d'infanterie et de cavalerie, avec 630 bouches à feu.

# TROISIÈME PARTIE.

**CATASTROPHE DE SEDAN. — MARCHE DES ALLEMANDS SUR PARIS. — ÉVÉNEMENTS DANS ET DEVANT PARIS JUSQU'A LA FIN DE SEPTEMBRE. — CHUTE DE TOUL ET DE STRASBOURG.**

## I. — Le pays depuis la Meuse jusqu'à Paris.

Le territoire où vont nous conduire les prochains événements de cette guerre peut être renfermé dans les limites suivantes : à l'est, la ligne de partage des eaux entre la Moselle et la Meuse ; au nord, la frontière belge ; à l'ouest, l'Oise et au sud, le cours moyen de la Seine.

Quand on marche de l'est vers le cours moyen de la Meuse, on s'aperçoit, ainsi que nous l'avons déjà signalé, que les collines de la Lorraine vont en s'élevant vers l'ouest. Elles se terminent par une crête en forme de chaîne sur la rive droite de la Meuse, et des élévations analogues leur correspondent sur la rive gauche de cette rivière.

Ces dernières hauteurs reçoivent le nom d'Argonne depuis Bar-le-Duc jusqu'au Chêne-Populeux, et d'Ardennes depuis le Chêne-Populeux jusqu'à l'Oise, en tirant vers le nord-ouest. On comprend quelquefois sous les mêmes dénominations les chaînes de hauteurs correspondantes sur la rive droite de la Meuse. On appelle tout spécialement forêt de l'Argonne les hauteurs qui s'élèvent à quelque distance de la Meuse, entre l'Aisne et son affluent de droite l'Aire ; tandis que les hauteurs situées entre l'Aire et la Meuse et qui se continuent, par Bar-le-Duc, jusqu'au point où elles se détachent du plateau de Langres et des Faucilles portent le nom de montagnes de la Meuse.

Toutes ces hauteurs calcaires et crayeuses offrent la forme de plateaux boisés et séparés par de nombreux ravins. Quoiqu'elles ne s'élèvent pas à plus de 1000 à 1200 pieds au-dessus de la mer, elles n'en ont pas moins un aspect assez imposant, surtout quand on les regarde des plaines uniformes de la Champagne qui sont seulement à 400 ou 500 pieds au-dessus de la mer.

L'élève du bétail, l'agriculture et l'industrie ont fait dans ces contrées des progrès importants depuis le commencement du siècle. Les bois sont éclaircis et l'on trouve aujourd'hui des routes carrossables là où il n'existait il y a 60 ans que des sentiers à peine praticables aux chevaux. C'est ce qui a lieu notamment pour les défilés de Grandpré, de la Croix-aux-Bois et du Chêne-Populeux que Dumouriez appelait encore en 1792 les « Thermopyles françaises ».

La Meuse prend sa source à Dommartin, à l'angle est du plateau de Langres où les Faucilles se détachent de ce plateau. Avant de sortir de France à Givet, elle coule du sud au nord dans une vallée presque toujours étroite et sinueuse, entre des coteaux très-rapides et couverts de bois.

L'Aisne, ainsi que l'Aire son affluent, sortent toutes les deux de l'Argonne; l'Aisne, canalisée dans une grande partie de son cours et réunie à la Meuse par le canal des Ardennes, se jette à Compiègne dans l'Oise, qui porte ses eaux à la Seine.

La Seine et ses affluents de droite, l'Aube et la Marne, sortent toutes du plateau de Langres, dont elles suivent d'abord le versant nord-ouest, au fond de vallées profondes. A Troyes, Brienne et Vitry-le-Français, elles entrent dans les plaines crayeuses de la Champagne, où elles se creusent des lits profonds. L'aspect de ces contrées, dont Châlons-sur-Marne peut être regardé comme le centre, est des plus tristes; on y voit peu de villages et une végétation rabougrie.

L'Aube, qui se jette dans la Seine à Saint-Just, ne quitte plus ces plaines désolées, mais la Seine et la Marne en sortent bientôt pour entrer dans un pays accidenté, bien cul-

tivé, d'un aspect varié et charmant; ce pays de collines se continue jusqu'à Paris, et c'est aux environs de la capitale de la France qu'il forme, avec le secours de l'art, les paysages les plus séduisants. Comme limite orientale de ce pays de collines on peut tracer une ligne qui partirait de Nogent-sur-Seine, en passant par Sézanne, Vertus, Mareuil, à l'est d'Epernay, Sillery, au sud-est de Reims, Béry-au-Bac, Laon, et qui se terminerait à la Fère-sur-l'Oise. Dans ce pays accidenté, la Seine, la Marne et leurs affluents ont encore des lits très-profonds.

Les places fortes ne manquent pas sur le territoire que nous étudions. Nous laissons de côté le gigantesque Paris, qui mérite un examen particulier, pour ne parler d'abord que des places moins importantes.

Nous trouvons d'abord sur la Meuse : Verdun, Sedan, Mézières et Givet.

Verdun, ville de 13,000 habitants, est rangée parmi les places fortes de première classe; elles est située sur les deux rives de la Meuse, qui s'y divise du reste en cinq bras dont Verdun est coupée et entourée à peu près de la même manière que Metz par les bras de la Moselle. La citadelle, pentagone bastionné, se trouve complétement sur la rive gauche de la Meuse, sur une hauteur réunie à l'enceinte de la ville par un retranchement. Verdun n'a point de forts détachés, et comme les coteaux élevés de la Meuse en sont assez rapprochés, cette ville ne répond pas du tout aux conditions d'une place de première classe dans l'état actuel de l'artillerie.

Sedan, 16,000 habitants, célèbre par ses fabriques de drap et de machines, est une place de deuxième classe. La ville proprement dite occupe, avec ses fortifications, la rive droite de la Meuse, et quelques ouvrages avancés couronnent de ce côté les hauteurs les plus rapprochées. Sur la rive gauche se trouve le faubourg de Torcy, habité par des ouvriers, et entouré d'un retranchement assez étendu. C'est à Sedan que naquit Turenne.

Mézières, avec environ 6,000 âmes, est une place de deuxième classe et possède une citadelle.

Givet, avec 6,500 âmes, est rangée dans la première classe des places fortes. Cette ville, fortifiée par Vauban, est sur les deux rives de la Meuse. La citadelle de Charlemont, sur la rive gauche, fut construite par Charles-Quint sur une hauteur isolée de 720 pieds.

Rocroy, 3,000 habitants, place de deuxième classe, est à environ 8 kilomètres de la Meuse, sur un plateau entouré de tous côtés par des marais et par la forêt des Ardennes. Cette ville a un nom dans l'histoire par la victoire que les Français y remportèrent sur les Espagnols le 19 mai 1643.

Sur la Chiers, affluent de droite de la Meuse, se trouvent Montmédy, Carignan et Longwy.

Carignan, avec d'anciennes fortifications et à peine 2,000 habitants, appartient à la quatrième classe.

Montmédy, 2,200 habitants, place forte de 2e classe, se divise en basse ville, dans la vallée de la Chiers, et en ville haute, sur une hauteur qui domine la rivière; toutes deux sont sur la rive droite, et entourées de murs d'enceinte renforcés par des bastions.

Longwy, place de deuxième classe, avec 3,400 habitants, est un hexagone régulier, situé sur la rive droite de la Chiers, à 37 kilomètres de Thionville.

Sur l'Aisne, nous trouvons Soissons, sur l'Oise, la Fère, et, entre les deux, Laon.

Soissons, l'ancien Noviodunum de la Gaule, avec 11,000 habitants, a joué à plusieurs reprises un rôle assez important dans l'histoire de la guerre comme point de passage de l'Aisne. C'est une place forte sans importance, rangée dans la troisième classe, et pouvant recevoir 1,700 hommes de garnison.

La Fère, avec 5,000 habitants, place forte de deuxième classe, acquiert quelque importance par son école d'artillerie et son arsenal.

Si la Fère peut encore être regardée comme place forte très-peu importante du reste il n'en est plus de même de

Laon, 10,300 habitants, bien qu'elle conserve encore des vestiges d'un ancien mur d'enceinte et qu'elle possède une antique citadelle qui fut un peu restaurée sous Louis-Philippe. Elle est cependant rangée dans la troisième classe. Cette ville a, du reste, l'avantage d'être située dans une excellente position défensive, sur une hauteur isolée.

Mentionnons encore, sur la Marne, Vitry et Châlons.

D'après une ancienne tradition, Vitry-le-Français est toujours conservé comme place forte. Lorsque Charles-Quint brûla en 1544 la vieille ville de Vitry-en-Perthois, au confluent de l'Ornain et de la Vière, là où se trouve actuellement Vitry-le-Brûlé, François Ier fonda Vitry-le-Français. Cette ville de 8,000 habitants est située dans une position très-favorable, au point de jonction de la Marne avec le canal de la Marne au Rhin; elle a conservé ses anciennes fortifications que l'on a renforcées depuis avec quelques ouvrages en terre. Elle ne pourrait du reste opposer de résistance à l'artillerie actuelle.

La ville de Châlons-sur-Marne, avec près de 20,000 habitants, fabriquant de grandes quantités de vin de Champagne bien qu'elle n'en récolte pas, n'est point une place forte. Lorsque le système des places françaises fut soumis, en 1867, à une révision, très-superficielle du reste, on songea que la France devrait avoir en Champagne une place forte destinée à arrêter une invasion allemande. Châlons et Reims furent proposées; mais le Gouvernement hésita entre les deux jusqu'en 1870, sans qu'il fût question d'exécuter ce projet. Châlons mérite cependant d'être citée comme position militaire à cause du camp auquel elle donne son nom.

Ce camp, situé à 11 kilomètres au nord de la ville de Châlons, entre les villages de Mourmelon, Grand Saint-Hilaire, Suippes et la Cheppe, occupe une superficie de 12,000 hectares, ce qui fait environ 33,000 *juchartes* suisses, ou 46,000 *morgen* prussiens, ou plus de deux milles géographiques carrés.

Il fut acheté par le gouvernement français en 1867 au

17

prix de 80 francs l'hectare, ce qui peut donner une idée de ce que vaut la « Champagne pouilleuse ».

Quelques personnes se sont amusées à calculer que le terrain du camp de Châlons est 300 fois aussi grand que le Champ de Mars de Paris, et que si on le coupait en bandes de 3 mètres de largeur, on obtiendrait un ruban qui ferait le tour de la terre.

Le camp de Châlons fut inauguré en 1857 par la garde impériale, sous les ordres de Regnaud de Saint-Jean-d'Angély. Le 14 septembre de la même année, on livra le chemin de fer qui réunit le camp à la ville de Châlons. Il avait été construit en moins de deux mois.

A partir de cette époque, le camp a reçu, chaque année, une ou deux séries de troupes françaises qui y étaient exercées. Chaque série se composait d'un corps d'armée d'environ 3 divisions d'infanterie, 1 division de cavalerie, et l'artillerie correspondante. La masse des troupes campait toujours sous la tente, et les chevaux étaient en plein air; mais une grande quantité d'établissements plus ou moins permanents se créèrent bientôt près du camp de Châlons.

On installa pour les troupes des dépôts et des magasins, des boulangeries et des ambulances; ce qui retenait au camp pendant l'hiver des employés d'administration. Un quartier baraqué fut construit sur un point dominant pour l'Empereur et l'état-major général; puis un camp de baraques pour recevoir, en été, une division d'infanterie et, en hiver, une brigade chargée de la garde du camp.

Le village de Mourmelon, composé jusqu'en 1857 d'une douzaine de misérables cabanes, devint bientôt une espèce de ville. Des gens entreprenants y fondèrent des boutiques et des cabarets de toute sorte pour les nombreux besoins du soldat, en été comme en hiver. Ils construisirent aussi des maisons qu'ils louaient aux officiers forcés de passer l'hiver dans ces régions inhospitalières. Un théâtre impérial fut élevé à Mourmelon pour distraire le soldat aux frais de l'Empereur. Madame Dreher fit transporter à Mourmelon la grande brasserie dans laquelle elle vendait

de la bière de Vienne à l'exposition universelle de 1867. En un mot, l'homme qui savait chercher trouvait à Mourmelon tout ce qu'il lui fallait, aussi bien qu'à Paris.

Dans les pays tels que la Suisse et l'Allemagne, où l'élément civil et l'élément militaire sont très-près l'un de l'autre, on comprend difficilement la valeur que pouvait avoir le camp de Châlons pour l'armée française. Les Suisses, les Allemands manœuvrent partout où ils veulent. Les dommages que les soldats ont causés sont ensuite estimés d'une manière très-modérée ; les propriétaires du sol se gardent d'avoir des prétentions exagérées, et les soldats évitent de faire des dégâts inutiles. Il n'en a pas été ainsi en France jusqu'à présent, et c'est pourquoi les terrains d'une certaine étendue y ont beaucoup plus d'importance pour les exercices militaires. Dans ces derniers temps, l'utilité du camp de Châlons s'était augmentée de ce qu'il n'existe pas dans la plupart des garnisons un champ de tir assez étendu pour la longue portée du fusil Chassepot. On avait donc réuni dans les Champs catalauniques tout ce qu'il fallait à l'armée française pour ses grandes manœuvres d'exercice.

Le camp, pris en grand, est une vaste plaine, mais il n'y manque pas de petites élévations et de dépressions de terrain qui permettent aux troupes de se cacher ; de hauteurs qui offrent à l'artillerie des positions avantageuses. Pour rompre la monotone aridité de ces steppes crayeuses, on a planté çà et là de petits bois rectangulaires de pins qui sont pourvus de numéros, ce qui permet de s'orienter et en même temps d'apporter de la variété dans les manœuvres.

Le camp de Châlons n'est pas fortifié, et nous ne sachions pas qu'on ait jamais eu l'intention de le faire, bien que le bruit en ait couru plusieurs fois en Allemagne. Le seul ouvrage de fortification qui existât dans le camp, c'était le petit fort d'exercice construit en 1870 près de la ferme Saint-Hilaire et dont nous avons déjà parlé.

On sait que c'est sur le terrain actuel du camp de Châ-

lons que l'on voit le théâtre de la bataille décisive que les Gallo-Romains d'Aëtius gagnèrent en 451 sur les Huns d'Attila. Attila aurait eu son aile droite aux environs du village de Suippes, son aile gauche au village de la Cheppe, où se trouvait sous les Romains un petit temple de Minerve, dont les chrétiens firent ensuite une chapelle de Saint-Maurice, qui n'a été détruite qu'en 1820. Près de là, passe l'ancienne voie romaine de Reims à Bar-le-Duc, qui est aujourd'hui une belle route. Au sud de cette voie et à l'ouest de la Cheppe, on voit encore les vestiges d'une enceinte que l'on nomme le camp d'Attila et dans laquelle le roi des Huns se serait retiré après sa défaite. — Aëtius avait sa droite à Cuperly et sa gauche à Saint-Remy. La colline sur laquelle aurait commencé la bataille serait le Piémont, à l'est de la route de Châlons à Suippes, à environ 90 pieds au-dessus de la plaine.

Cette notice n'est point sans intérêt, parce qu'après les premiers revers de 1870, des natures poétiques affirmaient que l'invasion des barbares de l'Orient succomberait en 1870, de la même manière qu'en 451, devant la civilisation de l'Occident.

Les chemins de fer que nous avons à mentionner sur le territoire que nous venons d'étudier sont, outre celui de Paris à Strasbourg:

1° La ligne de Paris à Reims, par Creil, la Fère et Laon;

2° La ligne de Paris à Reims par Crépy, Soissons et Fismes;

3° Celle de Reims à Epernay;

4° Celle de Reims à Châlons-sur-Marne, par Mourmelon et Saint-Hilaire-au-Temple;

5° De Saint-Hilaire-au-Temple à Verdun, par Sainte-Menehould;

6° De Reims à Mézières par Réthel, avec des prolongements au nord-ouest sur Valenciennes par Avesnes, au nord vers la Belgique par Givet, et au sud-est sur Thionville par Sedan et Montmédy;

7° De Soissons en Belgique par Laon et Vervins, et enfin, 8° la ligne de Blesmes à Chaumont par Saint-Dizier et Joinville, laquelle réunit le chemin de Paris à Strasbourg avec celui de Paris à Bâle.

---

II. — Rassemblement de l'armée de Paris au camp de Châlons sous les ordres du maréchal de Mac-Mahon. — Marche de Mac-Mahon vers le nord pour dégager Bazaine.

Nous avons vu qu'il n'y avait d'abord au camp de Châlons que le 6° corps, Canrobert, qui s'y trouvait réuni le 1er août à l'exception de la division d'infanterie Levassor-Sorval et de la brigade de cavalerie de Béville, restées provisoirement à Paris.

Bientôt après on rassembla au camp de Châlons un certain nombre de bataillons de garde mobile, dont les 18 bataillons du département de la Seine. Ces gardes mobiles devaient être instruits au camp, mais leur instruction rencontrait des difficultés parce qu'on manquait d'instructeurs et de fusils.

Nous avons dit aussi que Canrobert avait marché au secours de Bazaine avec 3 divisions d'infanterie; et il ne resta du 6° corps au camp de Châlons que la plus grande partie de la division Bisson, qui avait fait demi-tour à Frouard, et les brigades de cavalerie Tilliard et Savaresse, de la division Fénelon. La brigade Béville restait encore à Paris.

En arrivant au pouvoir, le ministère Palikao forma un nouveau corps d'armée. Ce corps reçut le numéro 12, et nous ferons remarquer de suite que ceux qu'on forma après lui prirent les numéros 13, 14, etc. La première armée active n'avait, comme nous savons, que 7 corps d'armée, sans compter la garde. Si l'on donne à la garde le numéro 8, il manquera encore les 9°, 10° et 11° corps. Ces corps d'armée n'ont jamais existé. On ne peut s'expliquer ce fait

qu'en se disant que le ministère Palikao voulut jeter de la poudre aux yeux des Allemands, peut-être à ceux des Français eux-mêmes. Il y réussit en effet au premier moment; mais dès qu'on en vint aux faits on reconnut la faiblesse du stratagème.

Le commandement du 12e corps fut d'abord donné au général Trochu, et lorsque celui-ci fut nommé gouverneur de Paris le 17 août, au général Lebrun, qui avait quitté l'armée de Metz quand le maréchal Lebœuf donna sa démission de major général.

Ce 12e corps fut composé des trois divisions d'infanterie Grandchamp, de Vassoigne et Lacretelle, et de la division de cavalerie Lichtlin. Ce général avait d'abord commandé la division de cavalerie du corps Frossard. Sa division se composa des brigades de Vendeuvre (1) et de Béville, dont la dernière, appartenant au 6e corps, a été déjà citée plusieurs fois.

La division Grandchamp se composait de deux brigades de régiments de marche, formés avec les quatrièmes bataillons. La division de Vassoigne renfermait, en deux brigades, les quatre régiments d'infanterie de marine, primitivement destinés à l'expédition de la Baltique.

Après la bataille de Wœrth, Mac-Mahon, ramenant son corps d'armée, avec des fractions du 7e corps et de la grande réserve de cavalerie qui s'étaient réunies à lui, se retira d'abord par Saverne sur Nancy, puis sur Bar-le-Duc. Il reçut en chemin l'ordre de prendre le commandement en chef de l'armée de Paris qui se réunissait au camp de Châlons, et devait se composer des 1er, 5e, 7e et 12e corps, ainsi que des troupes que le 6e corps avait laissées au camp, et qui devaient servir à compléter les autres corps d'armée.

Mac-Mahon se retira provisoirement sur Saint-Dizier et Joinville, vers le chemin de fer de Blesmes à Chaumont,

(1) Le colonel de Vendeuvre ne fut nommé général et ne prit le commandement de cette brigade que le 25 août.

*(Note du traducteur.)*

pour rallier ce qui restait encore à Belfort du 7e corps (Douay), et couvrir le mouvement de ces troupes.

Le 16 août, le 1er corps, commandé maintenant par le général Ducrot, et le 7e, étaient au camp et près de la ville de Châlons.

Le 5e corps, de Failly, qui avait suivi Mac-Mahon sur le chemin de fer de Nancy, marcha ensuite au sud vers Chaumont par Mirecourt, la Marche et Montigny. Il reçut, chemin faisant, différents ordres du quartier général de Metz, d'abord celui de marcher sur Toul, puis sur Paris par la route qu'il voudrait ; et enfin, en arrivant près de Chaumont, il fut appelé par Mac-Mahon au camp de Châlons. Il était, le 18 août, à Vitry-le-Français avec la plus grande partie de son corps, et sur le point d'arriver au camp.

Le 15 août, la brigade Tilliard, de la cavalerie du 6e corps avait été envoyée à Sainte-Menehould, où elle devait se mettre sous les ordres du général Marguerite, qui commandait la première brigade de la division du Barrail (chasseurs d'Afrique), de la réserve de cavalerie. La brigade Marguerite prit part à la bataille de Vionville. Lorsque la brigade Tilliard arriva près de Metz, elle trouva la ville déjà investie par les Allemands et rejoignit l'armée de Mac-Mahon.

La brigade Savaresse, qui restait seule au camp de Châlons avec le général de division de Fénelon, fut renforcée, le 17 août, par le 4e régiment de chasseurs d'Afrique, qui arrivait d'Algérie. Le général de Fénelon avait ainsi sous la main trois régiments de cavalerie avec lesquels il suivit plus tard le 12e corps.

Le général Ducrot, successeur de Mac-Mahon, n'avait pu réunir au camp de Châlons que 22,000 hommes environ du 1er corps ; et le plus grand nombre avaient perdu leurs sacs, leur équipement et leurs bagages. Il en était de même de la division Conseil-Dumesnil.

Toute l'armée que Mac-Mahon réunissait au camp de Châlons pouvait se monter à 120,000 hommes, infanterie et cavalerie. — Nous avons dit dans un autre ouvrage pour-

quoi nous tenons à cette manière de calculer les effectifs. Les chiffres que nous donnons ainsi sont toujours inférieurs à ceux que l'on obtient en comptant tout : les artilleurs au lieu des bouches à feu, le génie, le train, l'administration, parfois même les gardes nationales sédentaires. Notre manière de compter est certainement sujette à l'erreur ; mais ces erreurs seront moins importantes et moins nombreuses que si nous calculions d'après l'état des rationnaires.

La nombreuse cavalerie de Mac-Mahon, 12,000 chevaux, était bonne et en grande partie intacte ; mais en général l'armée de Mac-Mahon n'avait pas la même valeur que celle qui avait été mise la première en campagne, ou même que celle que Bazaine avait actuellement à Metz.

Le 1er corps avait été rudement atteint, moralement et matériellement, à Wœrth et dans les marches forcées qui suivirent cette bataille. On en peut dire autant de la division Conseil-Dumesnil. Il fut donc aussitôt décidé que les gardes mobiles qui se trouvaient au camp de Châlons donneraient à ces troupes leurs effets d'équipement, notamment leurs sacs, et seraient renvoyés à Paris. En effet ces gardes mobiles quittèrent le camp le 19 août et furent réunis provisoirement au camp de Saint-Maur, près de Paris.

Le 5e corps avait complétement perdu confiance en son chef, le général de Failly, qui devait céder le commandement de son corps d'armée au général de Wimpffen que l'on appelait d'Afrique. Bien que ce dernier fût à Paris dès le 25 août, il ne rejoignit cependant l'armée que très-tard et, comme nous le verrons, à l'heure d'un désastre.

Le 12e corps était formé d'éléments un peu hétérogènes et ne pouvait pas avoir le même ensemble qu'un autre corps d'armée, quelle que pût être la valeur des individus qui le composaient.

Le 17 août, l'empereur Napoléon, venant de Verdun, arriva au camp de Châlons. Il avait grande envie de se rendre à Paris ; mais l'impératrice Eugénie et le comte de Palikao l'en dissuadèrent de la manière la plus pressante et qui

allait presque jusqu'à l'impolitesse. A Paris, personne ne parlait plus de l'empereur Napoléon ni de l'empire ; personne ne s'inquiétait plus de l'homme ni de la chose. Ses partisans eux-mêmes ne prononçaient ces deux noms qu'en rougissant. Malgré cela, et bien que Palikao eût déclaré hautement à la tribune que Bazaine était seul commandant en chef de l'armée française, Napoléon III était toujours empereur, et il commandait encore. Si les gardes mobiles ne se gênaient pas pour parler de lui et lui rendaient par leur conduite le séjour du camp assez désagréable, les maréchaux de France s'inclinaient encore devant l'Empereur.

La grosse question du moment était celle-ci : qu'allait faire l'armée de Mac-Mahon ?

Le duc de Magenta était intérieurement fort tourmenté. Sans se défier de Bazaine, il avait cependant des doutes sur la véritable situation de l'armée de Metz, et il pensait qu'il serait plus habile d'employer à couvrir Paris l'armée qu'il avait sous ses ordres, et de la grossir en même temps par des renforts venus de l'intérieur et pour lesquels il avait de bons cadres, que de risquer une tentative sur Metz qui ne pouvait avoir de succès que si Bazaine réussissait à se délivrer de l'étreinte de fer des Prussiens.

Le pourrait-il ? Mac-Mahon le croyait un instant, mais ensuite la chose lui semblait très-problématique.

Le comte de Palikao envoyait de Paris des télégrammes pressants pour décider Mac-Mahon à marcher sur Metz au secours de Bazaine. Il lui disait qu'un mouvement de retraite sur Paris serait le signal inévitable d'une révolution contre l'Empire. Il cherchait en même temps, au moyen de nouvelles indécises, en voilant la véritable situation, à faire espérer à Mac-Mahon que Bazaine allait se faire jour sur Briey.

L'empereur Napoléon appuya les arguments de Palikao dès qu'il sut qu'il ne pouvait pas se hasarder à revenir à Paris, et Mac-Mahon se décida, mais à contre-cœur.

Le 21 août, Mac-Mahon fit marcher sur Reims le 1er (1) et le 12e corps. Le 7e et le 5e corps devaient suivre à un jour de distance.

La division de cavalerie de Fénelon avait été envoyée, le 20 août, sur Bar-le-Duc, pour avoir des nouvelles de l'ennemi. Elle rejoignit l'armée le 23 à Bétheniville, à l'est de Reims.

Le 20 août, l'Empereur passa au camp de Châlons une dernière revue où il fut accueilli très-froidement. Le 21, il se rendit à Reims et mit son quartier général à Courcelles, au nord-ouest de la ville, dans les environs de laquelle il resta jusqu'au 25 et il se rendit ce jour-là à Réthel.

Mac-Mahon mit son armée en marche sur Réthel le 24 août, et le 26, il la dirigea vers l'est sur l'Argonne, qu'il traversa entre Tourteron et le Chêne-Populeux.

C'est là que Mac-Mahon apprit, le 27 août, d'une manière certaine que les armées allemandes avaient quitté le chemin de fer de Strasbourg à Paris pour marcher au nord et le suivre, — mouvement dont nous parlerons dans le chapitre suivant. Mac-Mahon, revenant alors à sa première idée, voulut se retirer sur Paris en descendant la vallée de l'Aisne, par Réthel et Soissons.

Des ordres dans ce sens étaient déjà donnés ; mais Mac-Mahon avait en même temps informé de ce dessein le comte de Palikao. Il en reçut bientôt l'ordre formel de marcher au secours de Bazaine, ordre arrêté en conseil des ministres. On lui assurait de nouveau que sa retraite sur Paris aurait pour résultat certain une révolution dans la capitale. L'Empereur, qui vint au Chêne-Populeux le 28 au matin, appuya l'avis des ministres, ce qui donna lieu à une scène assez vive. Mac-Mahon céda et fit marcher son armée, le 28, dans la direction de Mouzon, sur la Meuse.

Avant d'abandonner pour un instant l'armée de Mac-

(1) Le 1er corps fut transporté en chemin de fer de Châlons à Montmédy, afin d'avoir plus de temps pour se reformer.

hon, nous ferons quelques réflexions sur les mouvements
i venait d'exécuter cette armée.

lprès que Mac-Mahon s'était décidé à marcher au secours Bazaine, il devait chercher avant tout que le prince royal Prusse n'en fût point informé. Pour cela, il pouvait for- r un rideau autour du camp de Châlons avec une partie sa cavalerie; il devait ensuite faire marcher le plus rapi- ment possible la masse de ses troupes pour avoir la pro- ilité de ne combattre, de concert avec Bazaine, que la mière et la deuxième armée allemandes, sans avoir ire en même temps à la troisième et à la quatrième ar- è. Dans ces circonstances, il fallait exiger des troupes des rches forcées. Mais cela n'eut pas lieu et l'on ne fit que marches très-ordinaires.

D'après la direction de la marche, de Réthel au Chêne- uleux, on pouvait croire que Mac-Mahon voulait mar- r sur Montmédy par Stenay. Du camp de Châlons à ntmédy par Réthel et Stenay il y a 100 kilomètres. En ant 20 kilomètres par jour, ce n'était pas une trop lon- marche dans les circonstances actuelles. Les têtes de nne de Mac-Mahon pouvaient dans ce cas arriver à ntmédy le 25 août et les dernières troupes le 26. Il pou- l ensuite opérer sa jonction avec Bazaine avant le 29, le 30 au plus tard, en avant de Metz, et livrer bataille prince Frédéric-Charles qui n'aurait plus des forces les à opposer aux deux armées françaises. Mais, au lieu ne semblable opération, nous voyons les têtes de co- ne de Mac-Mahon n'arriver qu'à Mouzon le 28 août.

Il résulte de ce que nous avons dit à la fin de la deuxième tie que les dispositions prises par les Allemands le 19 it favorisaient singulièrement une semblable opération Mac-Mahon. Nous retrouverons encore plus tard cette eur du sort dans d'autres circonstances. Ici plus que ais le temps valait de l'or. La lenteur de la marche de c-Mahon ne peut s'expliquer que par les doutes qu'il it intérieurement sur la situation générale, doutes qu'il it rapportés d'Afrique en France, qui n'étaient du reste

que trop justifiés et dans lesquels il avait été confirmé p les premiers événements de cette guerre.

D'après la situation générale, telle que l'avaient faite l Français en se précipitant follement dans cette guerre, est difficile d'admettre qu'une victoire de Mac-Mah devant Metz aurait pu avoir une grande influence sur résultat final ; mais elle pouvait dans tous les cas causer temps d'arrêt dans les opérations des Allemands et rele le courage de la population française.

En 1866, les Prussiens avaient subi au moins de échecs, sans importance, il est vrai, ceux de Langens et de Trautenau ; en 1870, ils n'en avaient pas encore un seul : autant de combats, autant de victoires.

Lorsque Mac-Mahon abandonna le camp de Châlons, en fit incendier les établissements militaires. Les journa de Paris affirmèrent que cet incendie devait être un sig pour Bazaine et lui annoncer que Mac-Mahon marcha son aide. Mais comme la distance de Metz au camp Châlons est d'environ 130 kilomètres, ce signal n'aurait être aperçu de Metz, qui est en outre séparé du camp des hauteurs.

Cet incendie eût été plutôt un signal maladroit pour partisans de la troisième armée allemande, qui du re ne l'aperçurent point.

---

III. — Marche de la troisième et de la quatrième armée allemande le camp de Châlons. — Changement de direction des opérations à nouvelle du départ de Mac-Mahon.

Pendant que l'armée du prince royal de Prusse s'ava çait sur le chemin de fer de Strasbourg à Paris, no savons que les Allemands avaient formé devant Metz u nouvelle armée, la quatrième, ou armée de la Meuse, av la destination de marcher à droite du prince royal Prusse, et en même temps que lui, contre Mac-Mahon

camp de Châlons. Cette armée fut également chargée chercher à prendre en passant la place de Verdun, sans laisser néanmoins arrêter par elle si une surprise ne réussissait pas.

L'armée de la Meuse, commandée par le prince royal Saxe, se composait du corps de la garde prussienne, 4e corps, du 12e (Saxons), de la 5e division de cavalerie, Rhinbaden, et de la 6e division de cavalerie, duc Guillaume de Mecklenbourg.

Le prince Georges de Saxe prit le commandement du corps à la place du prince royal, et donna sa division, 23e, au général-major de Montbé.

Le 4e corps d'armée se trouvait déjà sur le chemin de de Strasbourg à Paris, en communication avec l'armée prince royal de Prusse; il forma donc naturellement la aile de l'armée de la Meuse.

Les autres troupes de cette armée, la cavalerie en avant, quittèrent, le 22 août, les environs de Metz; le 12e corps à droite, la garde prussienne entre le 12e et le 4e corps.

Le 12e corps se dirigeait sur Jeandelize, Haudiomont, ...e et Jubécourt.

La tentative contre Verdun eut lieu le 23 août; la 23e division d'infanterie marcha contre la place par la route ...ain, la 24e division par la route de Fresne. Pendant l'avant-garde de la 23e division occupait le faubourg ...au nord-est de la ville, l'infanterie s'établit sur les hauteurs et bombarda la place qui fut aussitôt sommée de se rendre. Cette sommation fut repoussée, et les Saxons convainquirent que rien ne pressait le commandant de ...ler. Ils continuèrent alors leur marche. La 47e brigade resta, le 24 août, pour observer la place, et elle passa, ..., sur la rive gauche de la Meuse, lorsque le quartier général du 12e corps se transporta à Jubécourt.

La 6e division de cavalerie et, à sa droite, la 5e, battaient pays pendant ce temps vers Châlons-sur-Marne et dans l'Argonne.

Les premières troupes de la 4e division de cavalerie, l'armée du prince royal de Prusse, paraissaient dev Vitry dès le 24 au soir. Le 25, une plus grande partie cette division étant arrivée, Vitry fut sommé de se rend capitula à 11 heures du matin, et fut occupé par un es dron du 5e régiment de dragons — du 11e corps, arm du prince royal de Prusse.

Il n'y avait dans la place que 300 gardes mobiles n équipés. Les Allemands y trouvèrent 5,000 fusils, 3,0 armes blanches et 17 canons.

La plus grande partie de la garnison, uniquement co posée de gardes mobiles, s'était retirée à l'approche d Allemands pour rentrer dans ses foyers. Une fraction de 6e division de cavalerie rencontra, le 25 août, à Epern 30 kilomètres à l'est de Châlons, un détachement d'envir 1000 de ces gardes mobiles. Après qu'on leur eut env quelques obus, le 15e régiment de uhlans attaqua c gardes mobiles, les dispersa et les fit en grande pa prisonniers. Un grand nombre furent sabrés ou tué coups de lance. Les Allemands ont dit que ces gardes m biles avaient voulu se rendre, mais que, ne sachant pas quels signes conventionnels manifester ce dessein, s'étaient arrêtés et avaient formé le carré du mieux qu pouvaient. C'est là ce qui aurait été cause de la cha inutile des cavaliers prussiens.

La colère habituelle de l'envahisseur contre les corps troupes irrégulières, contre un soulèvement nation n'a-t-elle pas joué un certain rôle dans le drame d'Epern

Et dans le fait, si un tel soulèvement national était p paré de longue main par un peuple énergique et résol une résistance à outrance, — ce qui n'était pas le cas la France, — il rendrait impossible une guerre d'invasio

Napoléon Ier n'avait pas moins de colère contre la lan wehr et la landsturm prussiennes, et les corps francs 1813, que contre les guérillas espagnoles.

Le 28 août, quelques jours après l'événement d'Epern

le roi de Prusse lança la proclamation suivante de son quartier général de Clermont en Argonne.

« Le général en chef porte à la connaissance des habitants de l'arrondissement, que tout prisonnier qui veut être traité en prisonnier de guerre devra justifier de sa qualité de soldat français par un ordre émanant des autorités légales, prouvant qu'il a été appelé sous les drapeaux, et qu'il est inscrit sur les contrôles d'un corps organisé militairement par le gouvernement français. Il faudra, en outre, que la position qu'il occupe dans l'armée puisse se reconnaître à des marques d'uniforme inséparables de son vêtement et visibles à l'œil nu à une portée de fusil. — Les individus qui prendraient les armes en négligeant une de ces conditions ne seront pas traités en prisonniers de guerre. Ils seront traduits devant un conseil de guerre et, s'ils n'ont pas commis d'actes qui entraînent une peine plus forte, ils seront condamnés à dix ans de travaux forcés et détenus en Allemagne jusqu'à l'expiration de leur peine. »

Cet ordre écrit, dont parle la proclamation du roi, le gouvernement français ne pouvait pas le donner aux gardes mobiles sans les exposer au danger de le perdre bientôt. Il eût mieux valu, pour tout le monde, donner à ces jeunes gens, au lieu du misérable accoutrement dont nous avons parlé plus haut, l'uniforme adopté en principe pour la garde mobile. Mais ce point important fut justement l'objet d'une négligence impardonnable et de lenteurs incroyables dont nous avons eu de nombreuses preuves jusqu'à la fin d'octobre.

L'armée du prince royal de Prusse s'avançait sur le chemin de fer de Strasbourg à Paris. Les têtes de colonne de son infanterie arrivèrent, le 25 août, aux environs de Vitry-le-Français. Le prince royal de Prusse, laissant Toul de côté, l'avait fait observer par un détachement du 4e corps d'armée qui fut promptement relevé. Nous relaterons plus tard l'attaque de cette place.

La cavalerie prussienne, précédant le prince royal,

occupa Châlons sans résistance, le 24 août, à la grande terreur des Parisiens, qui auraient voulu que cette ville ouverte se défendît. Le lendemain il y eut à la gare d'Epernay une petite échauffourée entre une patrouille de cavaliers prussiens et quelques soldats français du génie et des turcos qui se trouvaient là par hasard et dont les journaux de Paris louèrent fort la conduite. Les habitants d'Epernay n'avaient pas plus pris les armes que ceux de Châlons.

Le roi de Prusse voulait assister de sa personne aux opérations des deux princes royaux d'abord contre Châlons, puis, comme on le supposait encore, contre Paris. Il transféra donc, le 23 août, son quartier général à Commercy, sur le chemin de fer de Strasbourg, et le 24, à Bar-le-Duc.

Il s'y trouvait encore le 25 lorsqu'arriva dans la soirée la nouvelle que Mac-Mahon avait évacué le camp de Châlons et marchait vers le nord.

Mac-Mahon avait donc le bonheur inestimable d'avoir une avance de quatre jours. Mais nous savons déjà qu'il ne sut point en profiter.

On prit immédiatement au quartier général du roi de Prusse la résolution de suivre le maréchal pour chercher à l'empêcher de s'approcher de Metz, et si l'on n'y parvenait pas, de rester au moins sur ses talons.

A cet effet, les deux armées du prince royal de Saxe et du prince royal de Prusse, qui marchaient sur Paris en faisant front à l'ouest, devaient faire front au nord. Ces deux armées étaient déployées, le 25 août, sur un front dont la droite, le corps saxon, était à Clermont-en-Argonne et la gauche, 11e corps, à Vitry-le-François.

L'opération demandait une immense conversion à droite, dans laquelle le 12e corps serait le pivot, et qui porterait les deux armées du front Clermont-en-Argonne, — Vitry-le-François à peu près sur le front Clermont-Suippes.

C'eût été une faute incontestable de laisser l'aile droite immobile jusqu'à ce que l'aile gauche eût terminé sa conversion. Cette aile droite était en effet la plus rapprochée

des Français, et bien qu'elle ne pût point songer à livrer une action décisive, il n'était pas moins opportun qu'elle harcelât l'ennemi qui marchait vers le nord, afin de ralentir son mouvement, pendant que le centre et l'aile gauche se rendraient par la ligne la plus directe dans les positions qu'ils devaient occuper sur le nouveau front.

De nouveaux ordres furent donnés dans ce sens aux deux princes royaux dans la nuit du 25 au 26 août.

Le 26 août, le roi de Prusse transporta son quartier général à Clermont-en-Argonne, pour être le plus près possible des événements qui allaient se passer.

Paris, qui s'attendait à voir l'ennemi à ses portes le 1er septembre, gagna au moins quinze jours à ce changement des opérations.

---

### IV. — Combats de Buzancy, 27 août, de Nouart, 29 août, et de Beaumont, 30 août.

Le 12e corps (Saxons) marcha, le 26 août, de ses positions de Clermont et de Jubécourt dans la direction du nord sur Varennes et de là, le 27, sur Dun, pour gagner la ligne de la Meuse, descendre cette rivière et en disputer le passage aux Français qui chercheraient probablement à la traverser.

Pendant cette marche la 24e brigade de cavalerie faisait une reconnaissance au nord-ouest sur Vouziers et Buzancy. Elle y rencontra le 12e régiment de chasseurs français, du 5e corps (de Failly), contre lequel elle fit avancer sa batterie à cheval, et qu'elle fit ensuite attaquer par le 3e régiment de cavalerie.

Les Français furent battus. On apprit par les prisonniers qu'une grande partie de l'armée de Mac-Mahon se trouvait encore aux environs de Vouziers. C'étaient le 5e et le 7e corps français; nous savons déjà que le 1er corps se

trouvait depuis longtemps sur la rive droite de la Meuse et que le 12e corps arrivait ce jour-là au Chêne-Populeux.

D'après les renseignements fournis par les prisonniers du combat de Buzancy, le 12e corps allemand reçut l'ordre de rester, le 28, à Dun, pendant que les autres corps de l'armée de la Meuse et toute la troisième armée étaient dirigés sur Buzancy et Vouziers.

Le 29 août, le 12e corps français arrivait à Mouzon. Le 5e et le 7e le suivaient de Buzancy sur Beaumont, par Nouart.

Le roi de Prusse mit ce jour-là son quartier général à Grandpré ; celui de Napoléon était à Stonne, village sans importance sur la route du Chêne-Populeux à Mouzon par Beaumont.

Le quartier général du prince royal de Prusse était à Senuc, sur l'Aisne, à 6 kilomètres au sud-ouest de Grandpré.

Les Saxons marchèrent, le 29 août, de Dun sur Nouart. Ils trouvèrent dans cette dernière localité le corps de Failly, et il s'engagea entre les troupes les plus avancées un combat que soutint, du côté des Allemands, la 46e brigade d'infanterie. Les Français se retirèrent, sous la protection de leur arrière-garde, sur Beaumont, par le Bois-des-Dames.

La veille, 28 août, la 4e division de cavalerie, de l'armée du prince royal de Prusse avait rencontré à Vouziers les Français en marche qui n'avaient point accepté le combat.

D'après les événements des jours précédents et les nouvelles qu'il recevait, il ne semblait pas impossible au quartier général allemand que Mac-Mahon cherchât un refuge sur le territoire neutre de la Belgique, dès qu'il verrait qu'il ne pourrait pas arriver à Metz. Afin de l'en empêcher, on résolut de le poursuivre vigoureusement et de le forcer à livrer bataille dans l'angle formé par la Meuse et le canal des Ardennes.

Les dispositions nécessaires furent prises en conséquence le 29 au soir, pour le 30 août.

Voici quelles étaient les dispositions des armées allemandes le 29 au soir, de la droite à la gauche.

1° Armée de la Meuse :

12ᵉ corps, à l'est de Nouart, à la Neuville ;

4ᵉ corps, au nord de Landres, à 11 kilomètres à l'ouest de Dun ;

Corps de la garde, en seconde ligne, derrière les deux premiers, à Dun.

2° Troisième armée, prince royal de Prusse ;

1ᵉʳ corps bavarois, de Tann, avec la 2ᵉ division à Sommerance, derrière l'aile gauche du 4ᵉ corps, et la 1ʳᵉ division plus à l'ouest, à Saint-Juvin, sur la route de Varennes à Grandpré ;

2ᵉ corps bavarois, Hartmann, derrière le premier, à Fléville ;

5ᵉ corps, Kirchbach, à Briquenay et Authes ;

Division wurtembergeoise Obernitz, à Voult-au-Bois, à l'ouest de Briquenay ;

11ᵉ corps, Gersdorff, à Vouziers ;

Le 6ᵉ corps allemand, Tumpling, qui était récemment arrivé d'Allemagne et avait été donné à la troisième armée, était à une journée de marche au sud de Vouziers, sur les routes de Sainte-Menehould et de Suippes ;

Quatre divisions de cavalerie : la 2ᵉ, qui arrivait d'Allemagne avec le 6ᵉ corps ; la 4ᵉ, la 5ᵉ et la 6ᵉ, étaient ensemble à l'extrême gauche, autour de Vouziers, et vers l'Aisne entre Semuy et Rhétel.

Les corps reçurent, pour le 30 août, les directions suivantes :

Le 12ᵉ corps marche sur Villemontry, par la Neuville et Létanne ;

Le 4ᵉ, de Landres sur Beaumont, par le bois de Dieulet ; le corps de la garde prussienne suit ces deux corps, comme réserve, en descendant la Meuse ;

Le 1er corps bavarois, suivi par le 2e, marche sur Beaumont;

Le 5e corps, à gauche du 1er corps bavarois, sur Pierremont et Oches;

La 2e division de cavalerie, sur Buzancy, pour appuyer le centre;

La division wurtembergeoise sur le Chêne-Populeux;

Le 11e corps allemand, également sur le Chêne-Populeux, par Vouziers et Quatre-Champs;

La 4e division de cavalerie suit le 11e corps jusqu'à Quatre-Champs, et marche de là au nord-est sur Châtillon et Oches;

La 6e division de cavalerie marche sur Semuy, envoie des troupes avancées au nord jusqu'à Bouvellemont et observe de là la direction de Mézières;

La 5e division de cavalerie s'avance sur Tourteron et surveille la route du Chêne-Populeux;

Le 6e corps marche sur Vouziers et se cantonne autour de cette ville, en faisant face au sud et au sud-ouest, contre Reims et le camp de Châlons.

Le roi de Prusse transporte son quartier général à Varennes, célèbre par l'arrestation de Louis XVI.

Les deux princes royaux de Prusse et de Saxe se rendirent dans la matinée sur le champ de bataille présumé.

D'après ce que nous savons de la marche des Français et des desseins actuels de Mac-Mahon, la direction indiquée à l'aile gauche allemande doit nous paraître trop à l'ouest; mais les Allemands ne pouvaient pas savoir, le 29 août, ce que nous savons aujourd'hui. Dans le fait, Mac-Mahon ne voulait-il pas encore, le 27 août, se retirer sur Paris? Ne pouvait-il pas, s'il connaissait sa véritable situation, revenir à cette idée et chercher à l'exécuter d'une manière ou de l'autre? C'est un malheur à la guerre d'avoir à dire plus tard : je n'avais pas songé à cela.

La position d'observation du 6e corps d'armée contre Reims et Châlons avait également sa raison d'être.

Immédiatement après avoir formé le 12e corps (Trochu

puis Lebrun), on s'était occupé à Paris d'un 13ᵉ corps, qui devait se composer de 3 divisions d'infanterie et d'une division de cavalerie, sous le général Vinoy. On avait déjà réuni, le 23 août, les deux divisions d'infanterie d'Exéa et Polhès, composées de quatrièmes bataillons, et la division de cavalerie du général Réyau.

Le 23 août, l'empereur Napoléon télégraphiait de Courcelles près de Reims, au comte Palikao :

« Il est essentiel de diriger des forces importantes sur Reims, qui est le nœud principal des chemins de fer, afin d'empêcher que les partis ennemis ne coupent nos communications. »

Palikao envoya aussitôt à Reims, par Laon, des fractions du corps Vinoy, notamment la division d'Exéa. Elle arriva du reste beaucoup trop tard pour prendre part aux opérations ; mais les Allemands avaient raison de supposer que l'armée de Mac-Mahon pouvait recevoir des renforts de Paris.

Du côté des Français, il y avait à Mouzon, le 30 août, le 12ᵉ corps, Lebrun, avec sa division de cavalerie, Lichtlin, et la division de cavalerie Fénelon, sur la rive droite de la Meuse ; la division Lichtlin fut placée sous les ordres du général de Fénelon. Le maréchal de Mac-Mahon se trouvait également à Mouzon où l'empereur Napoléon porta, le 30, son quartier général.

A 11 heures du matin, le 7ᵉ corps français marchait sur Remilly et Villiers-devant-le-Pont, au-dessous de Mouzon, et il n'avait plus qu'une faible arrière-garde entre Oches et la Berlière.

Le 5ᵉ corps, de Failly, faisait, à la même heure, la soupe à Beaumont, en négligeant de se garder.

La tête de colonne du 1ᵉʳ corps bavarois, 4ᵉ brigade, de la 2ᵉ division, venant de Sommauthe, arriva vers 11 heures du matin dans la plaine qui sépare les bois de Dieulet et de Beaumont. Elle aperçut de là le camp de Failly. De Tann fit aussitôt avancer quelques batteries pour tirer sur ce camp. Les obus vinrent troubler le repos des Français qui se

trouvaient cette fois surpris par l'artillerie. De Failly ordonna la retraite comme il put.

De Tann lança la 4ᵉ brigade à sa poursuite, ainsi que la 3ᵉ brigade qui se dirigea à gauche de la 4ᵉ dès qu'elle parut sur le champ de bataille. A droite de la 4ᵉ brigade bavaroise se montrèrent en même temps les troupes du 4ᵉ corps allemand qui s'avançait à l'est de Beaumont.

De Failly se retira, tout en combattant, sur Yoncq, où les Bavarois lui enlevèrent deux canons.

Lorsque la 1ʳᵉ division arriva, de Tann la dirigea sur la Besace pour attaquer les Français sur leur flanc droit. Ce mouvement se fit un peu trop tard ; mais celui du 4 corps qui menaçait de couper de Failly de la Meuse fut plus décisif. De Tann appuya ce mouvement avec 4 bataillons et 2 batteries de sa 2ᵉ division. La 1ʳᵉ division ne rencontra au nord de la Besace qu'un détachement français qui se retira rapidement et qu'elle poursuivit jusqu'aux Huttes de Raucourt.

En se voyant pressé sur son flanc gauche par le 4ᵉ corps allemand, de Failly, au lieu de se retirer directement sur Mouzon où il pouvait trouver le secours le plus proche, marcha, par Pouron et Brouhan, sur Villers-devant-Mouzon.

De Failly ne reçut aucun secours du 7ᵉ corps qui poursuivit, sans s'arrêter, sa retraite vers la Meuse.

Lorsque le combat entre de Failly et le 4ᵉ corps allemand se rapprocha de Mouzon, le général Lebrun voulait aller le soutenir, en faisant passer tout son corps d'armée de la rive droite sur la rive gauche de la Meuse. La division de cavalerie Lichtlin et la division Grandchamp étaient déjà sur la rive gauche, lorsque le maréchal de Mac-Mahon fit arrêter le mouvement,

La division Lichtlin attaqua les Prussiens, mais elle rencontra de l'infanterie en bon ordre, dont le feu, joint à celui de l'artillerie, lui fit subir de grandes pertes, et elle fut forcée de se retirer.

Cependant cette attaque et l'artillerie française, en position sur la rive droite de la Meuse, dégagèrent un peu de

Failly, qui put gagner Villers-devant-Mouzon sans être serré de trop près, et passer sur la rive droite.

Le feu du canon ne cessa près de Mouzon qu'à 8 heures du soir.

A gauche des Bavarois, l'avant-garde et une partie de l'artillerie du 5e corps allemand, venant de Buzancy, ouvrirent le feu vers midi contre Oches ; mais le détachement français qui occupait ce village n'accepta point le combat. Dès qu'il entendit le canon sur son flanc gauche et presque sur ses derrières, il se mit aussitôt en retraite sur Stonne. L'avant-garde prussienne s'avança jusqu'à Stonne.

---

V. — Bataille de Sedan, 1er septembre.

Le maréchal de Mac-Mahon ordonna, pour le 31 août, la concentration de tous ses corps d'armée sur la rive droite de la Meuse autour de Sedan.

L'empereur Napoléon, déjà tourmenté par de sinistres pressentiments, et ne voulant pas exposer son jeune fils aux dangers de batailles sérieuses, l'avait déjà mis en sûreté en Belgique. Il quitta ensuite Mouzon le 30 au soir, pour se rendre dans la nuit à Carignan et de là à Sedan où il arriva le 31 à 10 heures du matin.

A la suite des nouvelles qui lui parvinrent dans la journée du 30, le roi de Prusse, qui était à Varennes, donna dans la soirée, pour le 31 août, l'ordre suivant :

L'armée de la Meuse, prince royal de Saxe, devra empêcher l'aile gauche française de se retirer vers l'est entre la Meuse et la frontière belge ;

La troisième armée, prince royal de Prusse, devra continuer sa marche vers le nord, attaquer les Français où ils se trouveront sur la rive gauche de la Meuse, et opérer du reste contre leur front et leur flanc droit, de manière à les refouler entre la Meuse et la frontière belge.

Le prince royal de Saxe fit passer à Prouilly sur la rive droite de la Meuse le corps de la garde prussienne et, plus tard, la division de cavalerie saxonne : le 12e corps passa la rivière à Mouzon ; et le 4e, qui était fort en avant, descendit la rive gauche de la Meuse.

Voici quelles étaient leurs positions le 31 août au soir :

Le corps de la garde à Carignan, sur la rive droite de la Chiers, avec ses troupes avancées à Pouru-aux-Bois et Pouru-Saint-Rémy.

Le 12e corps à Douzy (24e division d'infanterie) et à Mairy, avec ses troupes avancées depuis Pouru-Saint-Rémy jusqu'au confluent du ruisseau de la Rulle en avant de Douzy ;

Le 4e corps sur la rive gauche de la Meuse devant le faubourg de Torcy.

La cavalerie de la garde prussienne et la cavalerie saxonne inquiétèrent ce jour là le chemin de fer de Carignan à Sedan. Les Prussiens passèrent sur la rive droite de la Chiers à Sailly et Carignan ; la division de cavalerie saxonne, après avoir traversé la Meuse à Prouilly dans la matinée du 31, aperçut du bois de Vaux des trains français qui se disposaient à quitter la gare de Carignan. Elle les fit canonner par sa batterie et descendit ensuite la rive gauche de la Chiers vers Douzy. En arrivant aux environs de Brévilly, elle vit un convoi de voitures françaises sur la route de la rive droite de la Chiers. Le régiment de cavalerie de la garde saxonne traversa alors la Chiers, mais il ne put s'emparer du convoi parce qu'il fut reçu à coups de fusil par l'infanterie française et par les habitants de Pouru-Saint-Rémy.

En revanche, le 1er régiment de uhlans saxons, n° 17, après avoir canonné Douzy avec sa batterie à cheval, pénétra dans le village, s'empara de 40 voitures, de trains du chemin de fer, et fit beaucoup de prisonniers. Il poursuivit l'escorte française jusqu'à Francheval et revint ensuite à Douzy.

Dans l'armée du prince royal de Prusse, le 1er corps bavarois devait marcher sur Rémilly, sur la Meuse, et le 2e corps bavarois le suivait jusqu'à Raucourt.

Le 1er corps bavarois marchait dans l'ordre suivant : 1re brigade avec deux batteries, 2e brigade, réserve d'artillerie du corps d'armée, 3e et 4e brigades.

L'avant-garde du 1er corps bavarois arriva devant Rémilly, sur la rive gauche de la Meuse, à 9 heures et demie, et elle aperçut de là sur la rive droite des colonnes françaises du 12e corps et de cavalerie qui se dirigeaient sur Sedan par Mairy, Douzy et Bazeilles. Les deux batteries de l'avant-garde commencèrent aussitôt le feu contre les Français et furent bientôt soutenues par les batteries de réserve du corps. L'artillerie française leur répondit, mais sans effet. L'artillerie bavaroise fit preuve en cette circonstance d'une grande supériorité, comme portée et justesse de tir.

Le chemin de fer passe, à Bazeilles, de la rive droite sur la rive gauche de la Meuse, et il ne revient sur la rive droite qu'en amont de Donchery. Le 4e et le 9e bataillons de chasseurs bavarois s'étaient emparés du pont du chemin de fer de Bazeilles, mais ils ne purent s'avancer sur la rive droite de la Meuse où ils furent reçus par un feu terrible de chassepots et de mitrailleuses. Il paraîtrait que les habitants de Bazeilles leur tirèrent aussi des coups de fusil des fenêtres de leurs maisons.

De Tann fit revenir ces bataillons sur la rive gauche de la Meuse; il ne voulait pas attaquer sérieusement Bazeilles avant que le prince royal de Saxe ne prît l'offensive sur la rive droite. Pour cette attaque, il fit jeter un pont de bateaux sur la Meuse à Rémilly.

Les Français essayèrent de faire sauter le pont du chemin de fer de Bazeilles, mais les chasseurs bavarois les en empêchèrent.

Lorque de Tann apprit que le prince royal de Saxe ne pouvait pas prendre sérieusement l'offensive le 31 août, il fit rester la plus grande partie de la 1re division dans les

positions où elle se trouvait ; le pont de Bazeilles fut barricadé et le gros du corps de Tann bivouaqua le soir entre Rémilly et Angecourt. — Le 2e corps bavarois campa à Raucourt.

Le 5e corps allemand était, le 31 au soir, à Chéhery; le 11e entre Frénois et Villers-sur-Bar, en face Donchery ; la division wurtembergeoise à Boutancourt, au sud-ouest de Dom-le-Mesnil.

Le 6e corps allemand devait marcher sur Attigny et Semuy, vers l'Aisne et le canal des Ardennes, d'où il pouvait être facilement dirigé au nord-ouest si Mac-Mahon revenait encore à l'idée de rétrograder sur Paris. Il serait appuyé dans ce cas par les divisions de cavalerie qui opéraient dans cette direction.

Le prince royal de Prusse ordonna à la troisième armée les dispositions suivantes pour le 1er septembre :

Le 1er corps bavarois passe la Meuse à Rémilly et attaque Bazeilles ;

Le 2e corps bavarois se place au-dessous de Bazeilles, à Wadelincourt et Frénois, — soit pour appuyer le 1er corps bavarois, soit pour le relier avec le 11e corps allemand, et observer en même temps le faubourg de Torcy, en avant de Sedan ;

Le 11e corps passe la Meuse à Donchery, marche au nord sur Vringne-aux-Bois et se dirige ensuite à l'est sur Saint-Menges ;

Le 5e corps allemand et la 4e division de cavalerie suivent le mouvement du 11e corps ;

La division wurtembergeoise reste à Donchery, soit pour servir de réserve générale, soit pour repousser un mouvement des Français venant de Mézières.

Dans la journée du 31 août, le 11e corps jeta deux ponts sur la Meuse à Donchery ; il commença aussitôt le passage de la rivière, et il était en force sur la rive droite le 1er septembre au point du jour.

L'annonce de la retraite précipitée des Français dans la journée du 31 août fit craindre au quartier général du roi

que Mac-Mahon ne voulût éviter par une marche de nuit une bataille décisive.

Cette crainte n'était du reste pas fondée. Mac-Mahon ne croyait pas, le 31 au soir, avoir devant lui des forces allemandes aussi considérables. Les troupes françaises campèrent autour de Sedan : le 7e corps à l'extrême droite vers Saint-Menges et Floing ; le 12e corps devant Bazeilles ; le 1er corps vers Daigny et Francheval ; le 5e corps sur les hauteurs au nord de Sedan. On n'avait pas même cru nécessaire de leur donner des ordres pour le 1er septembre.

Cependant le quartier général allemand avait parfaitement raison de croire que si Mac-Mahon connaissait sa véritable situation, il chercherait par tous les moyens possibles à s'échapper d'un côté ou de l'autre. Le moyen pouvait être mal choisi ; mais il fallait dans tous les cas être prêt à s'opposer à ce dessein.

Le roi de Prusse ordonna en conséquence que trois divisions de l'aile gauche (armée du prince royal de Prusse) passeraient la Meuse dans la nuit du 31 août au 1er septembre, pour être prêtes au point du jour à marcher au nord et à prendre l'offensive contre la ligne de Sedan à Mézières. — Le prince royal de Saxe reçut communication de cet ordre, qui était déjà plus d'à moitié exécuté, car nous avons vu que le 11e corps avait passé en partie la Meuse dans la nuit du 31 août au 1er septembre. Il ne s'agissait donc plus que de faire passer une troisième division. — C'est la division wurtembergeoise qui fut désignée. Elle reçut l'ordre de traverser la Meuse entre Dom-le-Mesnil et Nouvion, de prendre position au nord de Nouvion, à Viviers-au-Court, et d'y attendre de nouveaux ordres pour marcher soit à l'est, soit à l'ouest.

Au point du jour les Wurtembergeois jetèrent un pont à l'endroit indiqué et commencèrent à passer la Meuse à 6 heures du matin. A 9 heures, la tête de leur division arrivait à Viviers-au-Court.

Dès que le prince royal de Saxe reçut les ordres du roi de Prusse, il fit prendre les armes aux troupes de l'armée

de la Meuse. Le 1^er^ septembre à 5 heures du matin, la garde prussienne et le corps saxon devaient occuper la ligne Pouru-aux-Bois, Pouru-Saint-Remy, Douzy, et se tenir prêts à marcher contre le front français Givonne-la Moncelle. La 7e division, du 4e corps allemand, devait rester en réserve à Mairy, tandis que la 8e division et la réserve d'artillerie du même corps marcheraient sur Bazeilles pour appuyer le 1er corps bavarois.

Il résulte des positions occupées par les Français et des dispositions prises par le quartier général allemand, que les premiers occupaient un front d'environ 10 kilomètres, et qu'ils pouvaient être attaqués sur ce front, dans la matinée du 1er septembre, par sept corps et demi allemands, — 170,000 à 180,000 hommes, — auxquels ils pouvaient opposer tout au plus 120,000 hommes.

Il était à peu près impossible que toute l'armée de Mac-Mahon se fît jour à travers les Allemands; il lui fallait toujours laisser en arrière des forces importantes, pour résister sur certains points à la pression des Allemands, pendant que le gros de l'armée forcerait sur un autre point les lignes allemandes, à peu près comme fit Blucher à Champeaubert-Etoges en 1814. Mais de quelque côté que Mac-Mahon dirigeât ensuite sa retraite, l'armée allemande était si près de lui qu'elle pouvait rester constamment sur ses talons, l'inquiéter sans relâche avec sa cavalerie et son artillerie, qui ne permettent plus une retraite à la Xénophon, et lui causer ainsi des pertes énormes; si bien que le résultat manqué le 1er septembre, les Allemands l'auraient certainement obtenu trois ou quatre jours plus tard.

Et de quel côté Mac-Mahon pouvait-il s'échapper? Etait-ce encore vers Metz? Mais avec les forces qu'il pouvait à présent y conduire, et suivi de près par une formidable armée allemande, au lieu de pouvoir attaquer librement l'armée de blocus, il ne réussirait, dans le cas le plus favorable, qu'à jeter dans les lignes de Metz 40,000 à 50,000 hommes, ce qui serait plus défavorable qu'avantageux à Bazaine.

Pouvait-il encore se retirer sur une autre place forte pour y reprendre haleine et s'en aller ensuite plus loin?

Nous savons qu'il ne manque pas de places fortes dans cette région, mais ces petites forteresses ne sauraient offrir un lieu de refuge à une grande armée. La place la plus rapprochée qui pût remplir cet objet, c'était Lille. Mais Lille est à 170 kilomètres de Sedan.

Il restait une issue relativement facile. La frontière belge n'est qu'à 8 kilomètres des derrières de la position de Sedan, par la route de Bouillon. Il est hors de doute que s'ils avaient pris ce parti de bonne heure le 1er septembre, les Français pouvaient gagner la Belgique, et même sans livrer de combats sérieux. Mais ils auraient dû alors se laisser désarmer et interner par les Belges : ce qui révoltait l'orgueil français. Des détachements isolés pouvaient bien prendre cette route, mais non toute une armée française.

Le bras du destin était suspendu sur l'armée de Mac-Mahon.

C'est le 1er corps bavarois qui entama la lutte. Le général de Tann avait reçu l'ordre de ne pas exécuter d'attaque décisive avant d'être assuré du soutien de l'armée de la Meuse, et particulièrement du 12e corps (Saxons) ; mais il était autorisé, si cela lui semblait possible, à s'emparer de Bazeilles dans la nuit, pour avoir ensuite la liberté de se porter plus avant dès que le moment serait venu.

Le grand village de Bazeilles, tout entier bâti en pierres, renferme l'ancien château où Turenne passa sa jeunesse, et un autre plus moderne.

Dès 4 heures du matin, par un épais brouillard, de Tann mit ses troupes en mouvement pour attaquer Bazeilles que défendait la division d'infanterie de marine de Vassoigne, du corps de Lebrun.

En tête des Bavarois marchait la 1re brigade, Dietl, puis la 2e, Orff, et enfin la 2e division.

Le combat de Bazeilles commença peu d'instants après 4 heures ; les Bavarois pénétrèrent dans le village, mais ils

en furent chassés par les Français ; puis à leur tour ils reçurent des renforts et forcèrent les Français de plier. Le combat se poursuivit, indécis, dans les rues, les jardins et les parcs entourés de murs. Quelques maisons furent longtemps disputées, et les Allemands disent que les habitants prirent part à la lutte, ce qui est bien possible. Les Français contestent ce fait, et ils accusent en revanche les Bavarois d'avoir commis des cruautés sur les femmes, les enfants et les vieillards. Sans accorder trop d'importance à ces plaintes réciproques, on peut cependant en inférer que le fer et le feu ne furent pas ménagés dans cette lutte acharnée.

L'artillerie des deux partis ne pouvait appuyer directement le combat de Bazeilles, parce que les combattants s'y mêlaient de telle sorte qu'il était impossible de les distinguer, et l'artillerie ne pouvait tirer que sur les pièces et les réserves de l'ennemi.

L'artillerie bavaroise était sur les hauteurs au nord-est de Bazeilles; l'artillerie française, y compris les mitrailleuses du corps Lebrun, à l'ouest de la Moncelle.

Ce n'est qu'à 10 heures du matin que Bazeilles fut définitivement aux mains des Bavarois. Pendant ce combat, le maréchal Mac-Mahon fut dangereusement blessé par un éclat d'obus ; à 7 heures et demie, il donna le commandement en chef au général Ducrot et se retira du champ de bataille.

Ducrot forma aussitôt le projet de prendre position sur le plateau d'Illy, en arrière de Sedan, ce qui indique qu'il voulait avoir, dans tous les cas, la retraite libre vers la Belgique. Il avait déjà donné des ordres pour ce mouvement, que quelques troupes avaient même commencé, lorsque le commandement lui fut enlevé.

Nous avons parlé plus haut du général de Wimpffen qui avait été rappelé d'Afrique pour remplacer de Failly à la tête du 5<sup></sup>e corps. Il était arrivé à Sedan le 31 août et, dès qu'il sut la blessure de Mac-Mahon, il fit valoir ses droits au commandement en chef, comme étant le plus ancien géné-

ral de division après de Failly qui ne comptait plus, et le général Ducrot lui remit le commandement vers 9 heures du matin.

Le général de Wimpffen, né en 1811, sorti de l'Ecole de Saint-Cyr, servit la plus grande partie du temps en Afrique. Général de brigade dans la guerre de Crimée en 1855, il commandait en Italie une brigade de la garde et fut nommé général de division la même année. Quelque temps après la guerre, il fut renvoyé en Afrique. Il y commandait en 1870 la province d'Oran et dirigea les opérations contre les tribus des frontières du Maroc. Ces opérations ont été appréciées de diverses manières, mais en tous cas elles étaient d'une tout autre nature que celles d'une guerre avec l'Allemagne.

Wimpffen, qui a la réputation d'unir une brillante bravoure au plus grand sang-froid, s'orienta, des hauteurs de Balan, sur la situation de la bataille, et elle ne lui parut pas désespérée ; il suspendit donc aussitôt les mouvements commencés par ordre de Ducrot et fit reprendre aux troupes leurs anciennes positions.

Les choses allaient déjà fort mal pour les Français, et ce double changement de général en chef dans l'espace de quelques heures n'était pas fait pour les améliorer. Ce fait rappelle immédiatement à l'esprit le changement opéré dans l'état-major général autrichien le matin de la bataille de Kœniggraetz.

Dans l'armée de la Meuse, le prince royal de Saxe dirigea le 12ᵉ corps de Douzy sur la Moncelle par Lamécourt ; et le corps de la garde prussienne sur Villers-Cernay.

La 48ᵉ brigade (saxonne),— avant-garde de la 24ᵉ division,— fut engagée à la Moncelle à 6 heures et demie ; la batterie d'avant-garde, suivie bientôt de toute l'artillerie de la 24ᵉ division, s'établit à l'est de la Moncelle, au nord des batteries bavaroises. Lorsque la Moncelle fut prise, deux batteries de la réserve d'artillerie du corps vinrent encore se joindre aux premières.

L'artillerie saxonne eut beaucoup à souffrir des pièces françaises, ainsi que du feu d'infanterie qu'elle recevait du ravin de la Moncelle.

La 47e brigade d'infanterie s'avança, à droite de la 48e dans la direction de Daigny où elle prit 3 mitrailleuses.

Vers 9 heures et demie, arriva la 46e brigade d'infanterie, de la 23e division, et elle établit la communication entre la Moncelle et les Bavarois ; la 45e brigade fut également envoyée à la Moncelle et les batteries qui s'y établirent successivement finirent par former une seule ligne avec celles du 1er corps bavarois.

Les têtes de colonne du corps de la garde prussienne, arrivèrent à 8 heures à Villers-Cernay ; vers 9 heures, quelques batteries de la garde ouvrirent le feu des hauteurs situées entre Villers-Cernay et Givonne. La garde reçut l'ordre genéral de remonter le ruisseau de Givonne jusqu'à Fleigneux, dès qu'on serait maître du terrain entre Daigny et Givonne. Le 12e corps saxon devait à son tour suivre ce mouvement en faisant un à-droite.

La 1re division de la garde marcha contre Givonne ; la réserve d'artillerie du corps prit position au nord des batteries de la garde qui étaient déjà engagées, afin de soutenir le mouvement de la 1re division.

Revenons maintenant à l'aile gauche de l'armée allemande.

Le 11e corps avait passé la Meuse à 6 heures du matin, et ses têtes de colonne arrivaient à 7 heures à Vringue-aux-Bois. Plus à gauche, à Nouvion, la division, wurtembergeoise commençait à 6 heures à passer la rivière.

A droite du 11e corps était le 2e corps bavarois, Hartmann, devant Torcy, avec la 4e division, comte Bothmer, à Frénois, la réserve d'artillerie et la 9e division, Walther, à Wadelincourt.

A 6 heures, le 5e corps allemand marchait par Chevenges sur Donchery, la 4e division de cavalerie le suivait.

Le 6e corps avait, comme nous savons, une mission spéciale, ainsi que la plupart des divisions de cavalerie.

Le prince royal de Prusse quitta, vers 4 heures et demie du matin, son quartier général de Chémery, et il arriva à 6 heures sur le champ de bataille à l'ouest de Frénois. Le roi de Prusse se rendit également de bonne heure à Frénois de son quartier général de Vendresse.

Les détachements de cavalerie envoyés à la découverte apportèrent la nouvelle que la route de Mézières était complétement libre de Français. On pouvait donc sans hésiter diriger le 11ᵉ corps contre l'armée de Mac-Mahon postée autour de Sedan, d'autant plus que le 5ᵉ corps allait suivre le 11ᵉ sur la rive droite de la Meuse, et que la division wurtembergeoise était maintenant prête à observer la route de Mézières.

Le prince royal de Prusse ordonna donc, à 7 heures, au 11ᵉ corps de marcher sur Saint-Menges. Le général Gersdorff, commandant actuellement le 11ᵉ corps, reçut cet ordre à 7 heures et demie à Briancourt, au sud-est de Vrigne-aux-Bois, et il en ordonna de suite l'exécution. L'avant-garde du 11ᵉ corps parut vers 9 heures à l'ouest de Saint-Menges, attaqua ce village et s'en empara après un combat acharné.

Le détachement français (du 7ᵉ corps) qui occupait Saint-Menges se retira sur la position qu'occupait son corps d'armée entre Illy et Floing.

Le commandant du 11ᵉ corps fit aussitôt placer au sud de Saint-Menges l'artillerie qu'il avait sous la main, et l'infanterie se déploya derrière elle.

Le 5ᵉ corps qui marchait derrière le 11ᵉ, sa réserve d'artillerie en tête, se déploya sur sa gauche à Fleigneux. A 11 heures du matin, la plus grande partie de l'artillerie du 5ᵉ et du 11ᵉ corps entretenait, à Fleigneux et à Saint-Menges, un feu violent contre l'extrême droite des Français.

Lorsqu'il fut constaté que la route de Mézières était libre, la division wurtembergeoise reçut, à 10 heures et demie, l'ordre de revenir de Viviers-au-Court à Donchery et d'y rester en réserve. La 2ᵉ division de cavalerie y fut égale-

lement envoyée. Le gros de la division wurtembergeoise prit position à Donchery et la brigade Hugel se porta sur la rive gauche de la Meuse à Dom-le-Mesnil, en regardant Mézières.

La 4e division de cavalerie, qui avait suivi le 5e corps allemand sur la rive droite de la Meuse, s'arrêta à Troisfontaines, au sud du 11e corps et à l'ouest de la presqu'île d'Iges, et ses batteries à cheval s'établirent à la lisière est du bois pour tirer — à 4,000 pas — sur les positions françaises de Floing.

Lorsque le prince royal de Prusse arriva à Frénois, nous savons que la lutte était déjà très-vive à l'aile droite de la troisième armée, 1er corps bavarois. Il ordonna en conséquence, vers 7 heures du matin, à la division Walther, du 2e corps bavarois, de revenir sur Rémilly pour appuyer de là le 1er corps bavarois à Bazeilles ; la division Bothmer fut alors envoyée de Frénois à Wadelincourt. Deux batteries de cette dernière division et l'artillerie de réserve du corps passèrent dans la presqu'île d'Iges pour concentrer de là leur feu contre Floing, de concert avec les batteries de la 4e division de cavalerie et une grande partie de celles du 11e corps.

Nous avons suivi, jusqu'à 10 heures du matin, la marche de la bataille à l'aile droite des Allemands,— armée de la Meuse et 1er corps bavarois,—et nous avons, en outre, indiqué les directions dans lesquelles cette aile droite devait continuer la lutte. Nous avons ensuite examiné l'action de l'aile gauche allemande, armée du prince royal de Prusse, jusque vers 11 heures du matin.

Il résulte de cet examen qu'à cette heure-là l'armée de Mac-Mahon — ou de Wimpffen — était tellement entourée qu'il ne lui restait plus que deux issues très-difficiles. Elle pouvait encore se faire jour au nord ou au sud, mais ce n'était plus possible à l'est ni à l'ouest, à moins d'un miracle.

Pour percer au nord, elle avait encore la gorge, d'environ 4,000 pas de largeur, entre Fleigneux et Givonne,

pour gagner la Belgique par les bois de Daigny et de Terme. La grande route de Bouillon qui mène dans la même direction était déjà fermée aux Français.

Au sud, on pouvait sortir par le faubourg fortifié de Torcy dans la direction de Vouziers et de Reims.

Cette issue était la plus dangereuse à prendre, au début surtout. Ce qu'il serait arrivé ensuite de cette tentative, nul ne peut le dire ; mais à la guerre il faut toujours de l'audace. Il fallait, dans tous les cas, beaucoup de résolution pour chercher, en ce moment, à se faire jour dans cette direction. Le succès de l'opération exigeait ensuite une grande simplicité et une clarté parfaite des dispositions, une obéissance absolue et une abnégation complète de chaque commandant de corps d'armée. D'après les renseignements que nous avons recueillis, et surtout à cause de la présence de l'Empereur à Sedan, il nous semble fort douteux que le général de Wimpffen aurait eu toute l'autorité nécessaire pour faire exécuter le plan que nous venons d'indiquer. Il est du reste constaté que personne dans l'armée française ne songea à cette issue. Ainsi qu'il arrive toujours après un grand malheur, des brochures sans nombre ont été écrites sur la question de savoir à qui revenait la faute de la catastrophe de Sedan. Nous n'avons trouvé dans aucune l'idée d'une retraite au midi. Quant à ce qui regarde spécialement le général de Wimpffen, il semble qu'il ait conservé longtemps l'espoir de repousser les Allemands, et qu'il se soit dit qu'il serait temps ensuite de songer à la direction que suivrait l'armée.

Tout le monde s'accorde à dire qu'il ne fut donné aucun ordre général jusque vers 4 heures du soir : chaque commandant de corps d'armée, voire même chaque chef de division ou de brigade, agissait à peu près suivant sa propre inspiration, pour se maintenir dans la position qu'il occupait ou repousser l'adversaire particulier qu'il avait devant lui. Le chef de l'armée observait, tantôt d'un côté, tantôt de l'autre ces efforts isolés, au lieu de chercher à les diriger vers un but commun et d'après une pensée générale.

Lorsque le général de Wimpffen dut abandonner sa première espérance, il eut l'idée de s'échapper dans la direction de Carignan. Mais nous allons voir qu'il était alors beaucoup trop tard pour songer à faire passer à travers les Allemands toute l'armée française.

Revenons maintenant à l'aile droite allemande, armée de la Meuse et 1er corps bavarois.

Lorsque le 1er corps bavarois se fut rendu maître de Bazeilles, vers 10 heures du matin, il ne put cependant pas s'avancer au delà de ce village. Ses troupes avaient été entremêlées par ce combat local, et il fallait d'abord les rallier, les reformer et, en outre, s'établir dans le village.

Vers 11 heures du matin arriva par le pont du chemin de fer de Bazeilles la division Walther, du 2e corps bavarois, que le prince royal de Prusse envoyait au secours du 1er corps. De Tann fit marcher la division Walther sur Balan où il la fit appuyer plus tard par une partie de la 8e division, du 4e corps, dont un bataillon avait déjà pris part au combat de Bazeilles. Il réunit en même temps sur la hauteur située au nord-est de Bazeilles la 1re et la 4e brigade, ainsi que la réserve d'artillerie du 1er corps bavarois, pour être prêt à repousser un retour offensif de Lebrun, si ce dernier réussissait à se porter à l'est par Balan.

Après un combat très-violent, les Bavarois, soutenus par le 4e corps prussien, s'emparèrent de Balan et s'y maintinrent malgré le feu de l'artillerie de Sedan.

Vers 4 heures environ, les Français reçurent sur ce point l'ordre de se retirer sur Sedan. Cet ordre ne venait pas du général Wimpffen, mais du quartier général de l'empereur Napoléon. En même temps, le général Wimpffen proposait à l'Empereur de le sauver en cherchant à se faire jour sur Carignan. Avant même d'avoir reçu le refus de l'Empereur, il fit part de son projet au général Lebrun. Celui-ci répondit : « Vous allez faire tuer 3,000 hommes de plus sans arriver à rien. Cependant, si vous voulez faire cette tentative, je vais avec vous ». En effet, Wimpffen et

Lebrun sortirent de Sedan à la tête des troupes qu'ils avaient pu réunir. La division bavaroise Walther fut chassée d'une partie de Balan, mais elle fut aussitôt secourue par la 1re brigade bavaroise. En même temps, l'artillerie de réserve du 1er corps bavarois ouvrit un feu meurtrier. Lorsque Wimpffen vit que l'ennemi était prêt à le recevoir et compta avec surprise la poignée d'hommes qui l'avaient suivi, il reconnut que son dessein était inexécutable et il arrêta le mouvement. Des détachements bavarois et prussiens le suivirent dans sa retraite jusqu'aux portes de Sedan.

A droite des Bavarois et de la 8e division, du 4e corps, la 23e division d'infanterie, du 12e corps, s'était peu à peu réunie en arrière de la Moncelle. Elle reçut vers midi l'ordre de remonter la vallée jusqu'à Daigny, et de gravir ensuite les hauteurs situées à l'ouest vers la Garenne.

La 23e division eut à soutenir, dans la vallée, de nombreux combats contre des détachements français, du 1er et 7e corps, et son avant-garde gravissait vers 3 heures les hauteurs à l'ouest de Daigny. Ducrot opposait toujours une résistance acharnée; cependant, les Saxons en triomphèrent, ils prirent 2 mitrailleuses et firent plus de 1,000 prisonniers. A 4 henres, Ducrot se mit en retraite sur Sedan.

Les Saxons ne prirent point part au combat qui se livra plus tard à Balan entre Wimpffen et Lebrun d'un côté, les Bavarois et la 8e division allemande de l'autre ; ils détachèrent seulement un régiment dans cette direction, mais il arriva trop tard pour combattre.

La 2e division de la garde prussienne marcha, vers 11 heures du matin, sur Daigny et Hoybes. Bientôt après, le 12e corps ayant pris Daigny, la garde put marcher au nord sur Givonne et de là sur Illy. Elle engagea toute son artillerie. Dès 3 heures de l'après-midi, elle donnait la main, à Illy, au 5e corps, c'est-à-dire à l'extrême gauche de l'armée allemande. — On peut dire qu'à cette heure le sac était fermé; l'expression est un peu triviale, mais elle peint

bien la vérité, comme on peut s'en convaincre en regardant la carte.

A ce moment, le sort de l'armée française était décidé. Quelques détachements isolés, notamment de cavalerie, pouvaient encore se faire jour, mais l'armée ne le pouvait plus. Les meilleures troupes ne voulurent point séparer leur sort de celui des autres; elles firent d'elles-mêmes d'honorables efforts pour faire payer cher à l'ennemi sa victoire, pour couvrir la retraite de leurs camarades, mais non pas pour obtenir un avantage qu'elles n'appréciaient point, du moment qu'elles ne pouvaient pas le faire partager à toute l'armée.

A l'aile gauche des Allemands, après un long combat d'artillerie, l'infanterie du 11e corps s'avança de Saint-Menges, à 11 heures passées, pour attaquer Floing; son aile gauche se reliait à la 19e brigade d'infanterie du 5e corps. Le combat fut très-acharné sur ce point, surtout contre le 7e corps français. L'infanterie française et la cavalerie rivalisèrent de courage, mais sans unité, par brigade ou par régiment. A 11 heures et demie, 4 régiments de cavalerie française firent la dernière tentative sérieuse de résistance sur ce point-là. Ils furent reçus avec calme par l'infanterie allemande et forcés de chercher un abri dans les bois au nord de Sedan. A 2 heures, les Français de l'aile droite étaient en pleine retraite sur Sedan.

Le 5e corps allemand marcha sur Illy, à la gauche du 11e corps, et il compléta vers 3 heures l'investissement des Français en donnant la main à l'armée de la Meuse. Les Français eurent également sur ce point du champ de bataille de brillants faits d'armes, mais ils manquèrent, comme partout ailleurs, d'une pensée dirigeante, d'une autorité suprême.

La 4e division de cavalerie allemande, suivant le mouvement des 11e et 5e corps, s'était portée, vers 3 heures du soir, de Troisfontaines sur les hauteurs au nord d'Illy, d'où elle fut ensuite dirigée par le prince royal de Prusse sur la route de Sedan à Bouillon, afin d'inquiéter la re-

traite des Français vers la Belgique s'ils voulaient encore l'essayer.

Un détachement wurtembergeois avait été envoyé sur la rive gauche de la Meuse, contre une sortie de la garnison de Mézières qui fut repoussée sans difficultés.

A 5 heures, les têtes de colonne de tous les corps allemands se rapprochaient de Sedan. La place fut bombardée par l'artillerie de campagne, et le feu se déclara bientôt dans la ville et les localités avoisinantes.

Un désordre indescriptible régnait dans les rues étroites de Sedan où se pressait toute l'armée de Mac-Mahon. Napoléon III se résolut à une capitulation. Ne se regardant pas comme général en chef de l'armée, Napoléon ne voulait livrer que sa personne. Le général de Wimpffen, qui avait exercé le commandement en chef toute la journée, devait aussi conclure la capitulation.

La chose était dure pour le général de Wimpffen, cela se comprend. Il offrit sa démission à l'Empereur, qui la refusa, et il avait raison, parce que dans la matinée du 1er septembre, Wimpffen avait fait valoir ses droits d'ancienneté pour avoir le commandement en chef, alors que les circonstances lui permettaient fort bien de le laisser sans déshonneur au général Ducrot, qui l'avait reçu de Mac-Mahon.

Wimpffen s'inclina devant le refus de l'Empereur. Au reste, Napoléon n'avait pas attendu le consentement du général en chef pour faire flotter le drapeau blanc aux portes de Sedan.

Lorsque le roi de Prusse aperçut des hauteurs de Frénois que le feu était dans la ville, il ordonna de cesser le bombardement, et il envoya en parlementaire le lieutenant-colonel d'état-major Bronsart de Schellendorff (1). Bron-

(1) Le colonel Bronsart de Schellendorff a publié, en 1870, une brochure intéressante dens laquelle il réfute un écrit : « *Taktische Rückblicke auf* 1866 », qui avait obtenu en France, en 1868, beaucoup plus de succès qu'il n'en méritait.

(*Note du traducteur.*)

sart rencontra en route un officier bavarois qui lui dit qu'un parlementaire français était à la portc de Sedan avec un drapeau blanc. Il continua son chemin, fut introduit dans Sedan et conduit aussitôt près de l'Empereur. Lorsqu'il lui fit part de sa mission : demander la reddition de la place et de l'armée, Napoléon observa que c'était avec le général de Wimpffen, commandant en chef de l'armée, que Bronsart devait traiter.

L'Empereur voulait donner à Bronsart une lettre pour le roi de Prusse ; mais, après réflexion, il préféra envoyer cette lettre par un de ses aides de camp, le général Reille. Le général et Bronsart trouvèrent le roi à 7 heures du soir.

La lettre de Napoléon commençait ainsi : « N'ayant pas pu mourir à la tête de mes troupes, je remets mon épée dans les mains de Votre Majesté. »

Du reste, Napoléon ne rendait que sa personne, parce qu'il n'avait pas exercé le commandement en chef. Il résulte cependant de diverses circonstances que nous avons eu l'occasion de mentionner que cette assertion de l'Empereur est des plus contestables.

Le roi de Prusse ne rentra qu'à 11 heures du soir à son quartier général de Vendresse. Il avait auparavant chargé le général de Moltke de la capitulation, en donnant l'ordre à Bismarck de lui prêter son concours.

. Les conditions de cette capitulation furent discutées à Donchery, du côté des Français par Wimpffen lui-même. Ce dernier espérait au début obtenir des conditions plus favorables que celles qui lui furent concédées. Vers minuit, de Moltke déclara que l'armée française mettrait bas les armes, que les Allemands n'accepteraient pas d'autres conditions, et que si la capitulation n'était pas signée le 2 septembre à 9 heures du matin, le bombardement de Sedan recommencerait. Wimpffen demanda de réfléchir jusqu'à une heure du matin. Les négociations reprirent ensuite et marchèrent si rapidement que la capitulation était arrêtée vers 6 heures du matin et n'avait plus besoin que de la ratification du roi de Prusse. De Moltke alla la

chercher à 8 heures sur le champ de bataille où le roi était revenu de Vendresse.

D'après la capitulation, l'armée française était prisonnière de guerre. Les officiers qui donneraient leur parole d'honneur de ne plus servir contre l'Allemagne pendant la durée de la guerre conservaient leur liberté, leurs armes et leurs bagages. Une commission française devait livrer à une commission allemande les armes et le matériel de guerre ; la ville de Sedan devait être rendue au roi de Prusse dans l'état où elle se trouvait. Le désarmement des troupes aurait lieu le 2 et le 3 septembre.

Les troupes françaises devaient se rendre dans la presqu'île d'Iges, sous la garde du 1er corps bavarois et du 11e corps allemand, réunis sous le commandement du général de Tann. Les prisonniers de guerre français seraient ensuite dirigés 1° sur Rémilly, par Sténay, Etain et Gorze ; 2° sur Pont-à-Mousson, par Clermont-en-Argonne et Saint-Mihiel.

Le nombre des prisonniers de guerre, livrés par la capitulation de Sedan, se montait à 83,000 hommes, y compris 4,000 officiers. Il faut y ajouter 25,000 prisonniers faits pendant la bataille, 14,000 tués ou blessés, 3,000 hommes échappés en Belgique ; ce qui donne pour l'armée de Mac-Mahon une force totale de 125,000 hommes,—naturellement d'après l'effectif des rationnaires et en y comprenant la garnison de Sedan, — ou de 130,000 hommes en faisant entrer en ligne de compte les pertes éprouvées à Buzancy, Nouart et Beaumont.

Plus de 400 pièces de campagne, dont 70 mitrailleuses, 150 pièces de place, 10,000 chevaux, un nombreux matériel de guerre de toute nature tombaient aux mains des Allemands.

Les pertes des Allemands à Sedan furent évaluées à 13,000 hommes tués ou blessés.

Bien que Sedan soit une place forte, on peut regarder, avec tout le monde, la capitulation de l'armée de Mac-Mahon ou de Wimpffen comme une capitulation en rase

campagne. Car Sedan, sans ouvrages détachés, est beaucoup trop petit pour recevoir une telle masse de défenseurs. Comme capitulation en rase campagne, celle de Sedan est un fait unique dans l'histoire, sous le rapport de la grandeur de l'armée prisonnière. Il suffit, pour s'en convaincre, de la comparer un instant à Prenzlau, Ratzau, Baylen ou Villagos.

Mais cet événement acquiert, à notre avis, une tout autre importance, par la prise de l'empereur Napoléon. On a beaucoup plaisanté sur l'assertion de Napoléon qu'il n'avait pas pu trouver la mort. Nous croyons, quant à nous, qu'il l'a cherchée. On a dit : il n'est point allé assez près de l'ennemi. Nous répondrons d'abord que son entourage l'aurait probablement empêché d'aller trop près de l'ennemi, et, en second lieu, qu'il n'est pas du tout certain que l'Empereur eût trouvé la mort en se jetant au milieu de l'ennemi, et qu'il pouvait fort bien être fait prisonnier sur le champ de bataille. Il restait toujours à l'Empereur un moyen assuré de se donner la mort, le suicide. Mais nous avons été aussi surpris qu'affligé de voir des gens très-pieux, qui condamnent cet acte violent de la manière la plus sévère, le demander du fils le plus fidèle et du plus ferme appui de l'Eglise.

Enfin, nous sommes convaincu que la mort de l'Empereur aurait eu les mêmes conséquences politiques que sa captivité, tandis que s'il avait pu s'échapper libre et sauf du champ de bataille de Sedan, plus d'un événement aurait pris une autre tournure.

Le général Reille vint trouver Bismarck à Donchery, le 2 septembre, à 6 heures du matin, pour lui dire que Napoléon désirait lui parler et se rendait à Donchery. Bismarck alla au-devant de l'Empereur, qu'il rencontra à Frénois.

L'Empereur exprima le désir d'avoir un entretien avec le roi de Prusse. Lorsque le chancelier lui dit que le roi était fort loin de là, à Vendresse, Napoléon demanda si le roi avait déjà fixé le séjour provisoire de son prisonnier, et quelle était à cet égard l'idée de Bismarck. Ce dernier lui

offrit la maison qu'il occupait lui-même à Donchery et qu'il évacuerait aussitôt. Le cortége se mit en marche sur Donchery. Avant d'arriver au pont de la Meuse, Napoléon remarqua sur la route une simple maison d'artisan. Il fit arrêter et pria Bismarck de descendre. Ces deux personnages eurent alors un entretien d'une heure dans une chambre pauvrement meublée.

L'Empereur se plaignit d'abord des dures conditions de la capitulation imposée à l'armée de Mac-Mahon. Bismarck ne pouvait rien répondre à ce sujet qui avait été traité entre Moltke et Wimpffen, et, fidèle à la promesse qu'il en avait faite d'avance à Moltke, il écarta cette question chaque fois que Napoléon la remit sur le tapis. En revanche, il demanda à l'Empereur ce qu'il pensait de négociations de paix. Napoléon répondit qu'étant actuellement prisonnier, il ne pouvait négocier la paix ; qu'il n'y avait que le Gouvernement régulier siégeant à Paris, et à la tête duquel était l'Impératrice Eugénie, qui pût décider cette question.

Il serait intéressant de savoir si Bismarck et Napoléon lui-même croyaient beaucoup, après la catastrophe du 1er septembre, à la durée du Gouvernement de l'Impératrice. Pour Bismarck, cela nous paraît fort douteux, car il dit dans son rapport au roi, qu'après ces paroles de l'Empereur il s'est convaincu « que la situation présente n'offre aucune importance pratique en dehors de son importance militaire ».

Après un long entretien dans l'intérieur, l'Empereur sortit et s'assit devant la porte de la maison avec Bismarck, C'est alors que Napoléon aurait dit que lui-même ne voulait pas la guerre et qu'il y avait été forcé par la pression de l'opinion publique en France.

Nous avons nous-même exprimé, dès le début, l'opinion que l'empereur Napoléon ne désirait pas très-vivement cette guerre ; mais, pour rendre hommage à la vérité, il faut dire que cette opinion publique qui, disait-il, l'avait forcé à la guerre, avait été créée par son entourage, par la servilité de la presse et des réunions que cet entou-

rage avait dans sa main, par des poursuites incessantes contre toute expression incommode de l'opinion libérale, par les candidatures officielles et autres institutions de même nature, et l'Empereur n'était certainement pas tout à fait innocent de ces éléments, de ces fondements de l'opinion publique césariste-bonapartiste. Cette opinion publique-là, qui gouvernait en effet l'Empereur, n'était pas du tout l'opinion publique de la France.

Pendant l'entretien de l'Empereur et de Bismarck, on vint informer ce dernier qu'il y avait, au sud du village de Frénois, le petit château de Bellevue, comfortablement installé, et qui n'était pas encombré de blessés. Bismarck en fit part à l'Empereur, il ajouta qu'il le proposerait au roi de Prusse pour lieu de rendez-vous, si l'Empereur y consentait, et il l'invita à s'y rendre dès à présent pour prendre le repos dont il devait avoir besoin.

Napoléon et Bismarck se rendirent à Bellevue, où se trouvaient déjà le général de Wimpffen et son chef d'état-major, le général prussien Podbielski et le lieutenant-colonel de Verdy, qui attendaient la ratification de la capitulation. Les Français essayèrent une dernière fois de revenir sur certaines clauses de la capitulation et d'y faire apporter des changements. Mais sur ces entrefaites, de Moltke, qui avait trouvé le roi sur le champ de bataille, envoya dire à Bismarck par un aide de camp que le roi Guillaume ne voulait voir l'Empereur que lorsque la capitulation militaire serait définitivement arrêtée.

Bismarck monta à cheval pour aller lui-même informer le roi de la situation ; il rencontra en route de Moltke, qui portait le texte de la capitulation approuvée par le roi ; ils revinrent ensemble à Bellevue, et la capitulation fut signée sans autre incident.

A midi, Bismarck et Moltke remirent au roi la capitulation signée, et celui-ci, accompagné du prince royal, se rendit à une heure à Bellevue, où il eut avec Napoléon un entretien d'un quart d'heure.

L'Empereur prisonnier reçut pour résidence le château

de Wilhelmshœhe, qu'avait autrefois habité son oncle le roi Jérôme, et où le prince-électeur de Hesse distribua plus tard ses coups de pied historiques (1).

Napoléon quitta le château de Bellevue dans la matinée du 3 septembre, et il n'arriva que le lendemain matin à Bouillon, après avoir été plus d'une fois arrêté par des convois, des troupes, des canons français pris par l'ennemi. Il se dirigea ensuite par Verviers et Cologne sur Wilhelmshœhe, où il arriva le 5 au soir et trouva tout préparé pour le recevoir.

Pendant quelques jours, les journaux officieux prussiens, convaincus en apparence que les armées allemandes trouveraient à Paris un gouvernement régulier, celui de l'Impératrice Eugénie, parlèrent de la probabilité d'une paix prochaine que rendaient indispensable les revers importants des Français. Mais les événements devaient bientôt les faire changer de langage.

Nous allons nous occuper de la situation de Paris et de ce qui se passait dans la capitale de la France.

(1) Le prince électeur de Hesse, qui fut détrôné en 1866, avait l'habitude de donner des coups de pied au derrière à toutes les personnes qui lui apportaient des nouvelles désagréables. Les ministres eux-mêmes n'étaient pas exempts de cette marque de faveur, et quelques-uns de ces coups de pied sont acquis à l'histoire.—Un beau jour, l'électeur donna un coup de pied semblable à un de ses valets de chambre. Cet homme, qui était très-fort, n'accepta pas comme les ministres cette faveur princière. Il saisit le vieil électeur, le coucha sur un fauteuil, le déshabilla et administra sur le derrière électoral une verte correction. Le valet de chambre, craignant ensuite d'être poursuivi pour ce crime de lèse-majesté postérieure, s'enfuit dans la Saxe-Cobourg-Gotha, et il acheta plus tard l'hôtel de l'Arbre-Vert à Cobourg.

(*Note du traducteur.*)

VI. — Paris à la fin d'août et au commencement de septembre. — La République est proclamée.

Depuis la communication qu'il avait faite au Corps législatif, le 22 août, le comte de Palikao parut à la Chambre le moins possible. Il donnait pour excuse de son absence ses travaux importants d'organisation qui lui prenaient tout son temps. Dans le fait, il devait lui être pénible de toujours répéter que tout allait à merveille, que le « plan » s'exécutait, que le ministre de la guerre avait les meilleures nouvelles, mais qu'il ne pouvait pas les communiquer, parce que le succès dépendait du secret et que tout serait perdu si les Prussiens, sans cesse aux écoutes, apprenaient quelque chose de ce « plan ». Ces façons générales de parler n'auraient pas tardé à devenir suspectes à la Chambre, si elle les avait comparées aux faits affirmés par les télégrammes prussiens qui, du reste, arrivaient rarement jusqu'à Paris. Palikao n'avait pas lui-même dans le cours des choses la confiance qu'il inspirait si facilement à la Chambre. Sa pensée dominante, c'était de tenir l'Empereur et l'armée de Mac-Mahon éloignés de Paris, et nous avons donné des preuves de ce qu'il fit pour cela.

La besogne que négligeait le ministre de la guerre, les journaux officieux et semi-officieux s'en chargèrent. D'après ces feuilles, la destruction des armées allemandes était assurée. Le « plan » était en voie d'exécution. Mais on n'était pas toujours d'accord sur ce fameux plan. Quelques journaux affirmaient encore que Bazaine avait été vainqueur le 18 août, le jour qu'il avait précipité trois corps d'armée prussiens dans les carrières de Jaumont. Ils disaient que Bazaine était maître de toutes les routes, qu'il avait déjà quitté Metz pour se réunir à Mac-Mahon dans les Champs catalauniques, où les chassepots et les mitrailleuses, remplaçant les javelots et les catapultes des Romains, auraient encore raison des barbares à cheveux rouges de l'Orient.

D'autres journaux, qui finissaient par douter du départ de Bazaine, soutenaient qu'il voulait rester à Metz ; que c'était là le « plan ». Les Allemands, s'avançant avec imprévoyance, seraient pris alors entre deux feux, etc., etc. Ces niaiseries stratégiques étaient encore discutées tout au long, deux jours après la bataille de Sedan. Il n'y avait pas un seul mot de sensé dans ces articles, mais quelques expressions militaires, qui s'y trouvaient jetées à tort et à travers en imposaient à la masse du public. On avait vu pareille chose en Allemagne quelques années auparavant (1859, Giulay ; 1866, Benedek).

Après le « plan », c'était surtout la situation des Allemands qui occupait certains journaux de Paris. A les en croire, on ne devait pas donner un sou des armées allemandes, et il était impossible de comprendre comment elles ne se retiraient pas au plus vite du territoire français. D'après le « Volontaire », les Allemands auraient déjà perdu, le 16 août, 144,000 hommes tués ou blessés ; le reste était bien près de mourir de faim ; les dernières réserves, la landwehr et la landsturm, arrivaient d'Allemagne ; des vieillards de 60 ans, armés de fusils à pierre, portant du côté droit une énorme blague à tabac, du côté gauche une gourde de *schnaps* plus grosse encore, une longue pipe de porcelaine à la bouche, courbés sous le poids d'un havresac, surmonté d'un moulin à café et renfermant une provision de thé de sureau, passaient de la rive droite sur la rive gauche du Rhin, toussant, crachant, et maudissant ceux qui les arrachaient des bras de leurs enfants et petits-enfants, pour les envoyer à une mort certaine. — Des difficultés sérieuses s'étaient élevées entre le prince royal de Prusse et le prince Frédéric-Charles, qui refusaient de se prêter un mutuel appui. Les dépêches allemandes, qu'on ne pouvait point ignorer complétement, étaient traitées de « mensonges prussiens ». Enfin on donnait comme un fait certain que le roi de Prusse était devenu fou. La source de cette nouvelle est assez intéressante. La « *Liberté* » publie un jour un article dont le sens était qu'il fallait que le roi

de Prusse fût positivement fou pour oser marcher sur Paris en se jetant au milieu des armées françaises. Le lendemain, un second journal publia un article intitulé : Le roi de Prusse est fou, et qui n'était que l'amplification de l'article de la *Liberté*. Le troisième jour, un troisième journal annonça, d'après des renseignements dignes de foi, que le roi de Prusse, effrayé de la situation de ses armées, était devenu fou. La chose était naturellement tenue secrète, mais il fallait garder le roi de près.

C'étaient des nouvelles semblables que donnaient en pâture aux spirituels Parisiens et à tous les Français, des hommes que l'Empire avait élevés dans le journalisme pour instruire le peuple.

On nous demandera sans doute : mais pourquoi les spirituels Parisiens et tous les Français croyaient-ils à tout cela? — Pourquoi donc n'y auraient-ils pas cru ? Qu'on se figure des gens qui ne peuvent ni entendre, ni lire autre chose! Devront-ils croire que tout ce qu'on leur dit n'est que mensonge? Le pourront-ils, lorsqu'ils désirent ardemment que ces mensonges journaliers soient la vérité ? Qu'on en fasse jamais l'épreuve sur la rive droite du Rhin dans des circonstances analogues, et nous verrons si le résultat n'est pas le même. Peut-être seulement que les gens de la rive droite du Rhin seraient plus tôt découragés et par suite plus tôt prêts à douter d'eux-mêmes.

Le peu de journaux indépendants et véridiques qu'il y avait dans Paris perdirent naturellement courage. Ils continuèrent de citer les faits qu'ils croyaient vrais, mais sans se donner la peine de les commenter dans des articles de fond.

Lorsque l'armée du prince royal de Prusse marchait sur Paris, et avant que la marche de Mac-Mahon vers le nord changeât la direction des opérations de la troisième armée allemande, le général Trochu fut nommé, le 17 août, gouverneur de Paris et général en chef des forces qui se réunissaient pour défendre la capitale de la France.

Trochu, né en 1815, sorti de Saint-Cyr et de l'école d'état-major, était lieutenant en 1840, capitaine en 1843. En Afrique depuis 1841, il attira bientôt, par son intelligence et sa bravoure, l'attention du maréchal Bugeaud, qui le prit pour aide de camp en 1845 et le conserva jusqu'à sa mort, 1849. Si le maréchal appréciait hautement le mérite de son aide de camp, ce dernier conserve encore un profond respect pour la mémoire du maréchal, qu'il regarde comme son professeur de l'art de la guerre. En 1853, Trochu était colonel, et Saint-Arnaud le choisit pour aide de camp au début de la guerre d'Orient. Nommé général à la fin de 1854, Trochu resta dans l'état-major de Canrobert tant que celui-ci conserva le commandement en chef, et il fut mis ensuite à la tête d'une brigade d'infanterie qu'il conduisit avec une brillante bravoure. Il fut blessé grièvement par un éclat d'obus le 8 septembre 1855. Au commencement de la guerre de 1859, il commandait encore une brigade, mais il fut nommé général de division dès le 4 mai, à l'âge de 44 ans, et sa division, accourue au secours du maréchal Niel, prit une part brillante à la bataille de Solférino. Après la campagne d'Italie, le général fut mis à l'écart. Ses relations avec le maréchal Bugeaud, qu'il rappelait avec un juste orgueil, lui avaient donné à la cour la réputation fort peu aimée d'un orléaniste. En outre, Trochu, homme d'une simplicité toute militaire et d'une honorabilité parfaite, s'était préservé de l'amour effréné de l'argent et des jouissances qui s'était introduit, sous l'influence du second Empire, dans toutes les classes de la société et jusque dans l'armée. Il craignait que cela ne devînt nuisible à l'armée; il ne pouvait pas estimer certaines personnes qui jouissaient en apparence de la plus haute considération, et il se tenait personnellement éloigné des cercles de la cour.

En 1867, lorsqu'il fut question de réformer l'armée, il publia son livre : « L'armée française en 1867 ». Plein d'amour pour l'armée française, plein de respect pour les qualités qui lui sont propres, Trochu faisait ressortir vive-

ment les défauts de son organisation. La vérité, cette fois comme toujours, fut mal accueillie, et les officiers qui rendaient le plus justice à la perspicacité et à la véracité de Trochu, trouvèrent pour la plupart que son livre n'était pas opportun, que ce n'était point le moment de dévoiler à tout le monde les défauts de l'armée française. Les ennemis secrets du général s'éloignèrent de plus en plus de lui, et le gouvernement le laissa de côté en toute circonstance. Lorsque la guerre de 1870 éclata, le général Trochu n'était que membre du comité d'état-major, position assez effacée. Trochu fut envahi de pressentiments fort tristes lorsqu'il vit la guerre si follement déclarée, et les troupes, à peine formées, se rendre à la hâte à la frontière et traverser Paris aux cris : A Berlin ! à Berlin ! Il ne cacha pas ses impressions au maréchal Lebœuf. Il en résulta que Trochu resta d'abord sans emploi. Ce n'est qu'à la formation du 12ᵉ corps que ce général, reconnu pour l'un des plus distingués de l'armée française, fut pourvu d'un commandement, et peu de jours après, le ministère Palikao lui confia les fonctions de gouverneur de Paris, poste qui devait nécessairement avoir la plus grande importance dans le cours de cette guerre.

Cette nomination de Trochu pouvait être regardée comme une rupture avec les pures traditions impérialistes des dix dernières années, et comme une preuve que le ministère de la défense nationale voulait mettre à leur place tous les bons Français, sans s'inquiéter de leurs opinions personnelles, sans rechercher s'ils étaient ou non partisans quand même de l'Empire.

Palikao attachait ce caractère à la nomination de Trochu, ainsi que le prouvèrent les termes dans lesquels il en fit part au Corps législatif.

Pour annoncer aux Parisiens son entrée en fonctions, Trochu fit afficher dans les rues, le 18 août, une proclamation qui reçut un accueil presque unanime. Elle se terminait ainsi : « Et pour accomplir mon œuvre, après laquelle, je l'affirme, je rentrerai dans l'obscurité d'où je

sors, j'adopte l'une des vieilles devises de la province de Bretagne, où je suis né :

Avec l'aide de Dieu pour la patrie ! »

La proclamation ne disait pas un mot ni de l'Empereur ni de l'Empire. Quelques-uns des mamelucks de la Chambre relevèrent ce fait, mais les Parisiens n'y firent point attention. Il n'y avait presque plus personne à Paris qui parlât de l'Empereur et du prince Impérial, de la cour ou de l'Impératrice. L'Empire avait été enterré le 7 août. Les gens qui avaient brillé de son éclat ne s'en éloignaient pas moins que les autres ; ils ne pouvaient pas lui pardonner d'avoir été malheureux et de les entraîner probablement dans son malheur. Celui qui conservait encore dans un coin de son cœur quelque attachement pour ces grandeurs tombées se gardait bien d'en parler.

On mettait à côté du général Trochu un comité de défense dont la composition fut l'objet d'un conflit qui n'était pas encore réglé complétement lors de la capitulation de Sedan. — La Chambre voulait introduire dans ce comité un certain nombre de ses membres qu'elle choisirait elle-même. Le Gouvernement, au contraire, persistait à demander que si des membres de la Chambre devaient entrer dans le comité, ils fussent du moins choisis par lui.

On n'avait presque rien fait pour mettre Paris en état de défense avant la nomination de Trochu. Il se mit aussitôt à l'œuvre avec le plus grand zèle. Les travaux qu'il entreprit avaient pour objet :

1° Les fortifications ;
2° L'armement d'artillerie ;
3° Les combattants ;
4° L'approvisionnement ;
5° Les mesures de sûreté intérieure.

Paris est, depuis 1841, une place forte gigantesque, telle qu'il n'en a jamais existé sur la terre depuis les temps de Babylone et de Ninive, mais elle avait besoin de travaux

considérables pour se présenter à l'ennemi comme une place forte. L'Europe moderne, les Parisiens eux-mêmes, ne songeaient pas beaucoup depuis quelque vingt ans que Paris fût une place forte et pût jamais être appelé à en jouer le rôle.

Il fallait préparer les remparts de l'enceinte continue et des forts détachés à recevoir de l'artillerie et des hommes; refaire les banquettes, pratiquer des embrasures et des créneaux. Il fallait creuser des fossés devant les nombreuses portes, établir des ponts-levis, refaire les masses couvrantes. L'entrée des huit chemins de fer qui pénètrent dans l'enceinte devait également être protégée. Des ponts furent établis à la sortie des canaux de Saint-Denis et de l'Ourcq et recouverts de parapets; les fossés de l'enceinte continue furent inondés; on protégea par de nouveaux ouvrages l'entrée et la sortie de la Seine; une flottille de canonnières se forma sur le fleuve; on commença aussitôt à construire sur l'enceinte continue, qui en manquait complétement, des magasins à poudre à l'abri des projectiles. Le système des forts détachés devait enfin être complété par de nouveaux ouvrages. Il fallait du temps pour exécuter tous ces travaux, néanmoins ils étaient tous en train au commencement de septembre, et nous verrons qu'on eut le temps de compléter les plus importants.

Quant à l'armement d'artillerie, les forts avaient déjà depuis 1867 — affaire du Luxembourg — un armement de sûreté insuffisant (contre une attaque de vive force, une surprise). On le compléta, tout en commençant à donner à l'enceinte continue son armement de sûreté.

Il y avait dans Paris, en fait de troupes régulières, le 13ᵉ corps (Vinoy) dont il a déjà été question. Il s'y joignit les dépôts de la garde et de divers régiments de ligne. En faisant venir à Paris des régiments de marche, des dépôts de la ligne, que l'on compléterait par des réservistes, par d'anciens soldats rappelés au service et enfin par des recrues, on pensait pouvoir former un autre corps d'armée

régulier, de sorte qu'on aurait eu environ 60,000 hommes de troupes régulières.

On fit venir en outre à Paris 12,000 marins, parmi lesquels il y avait un peu d'infanterie de marine, et l'on en forma une division de marins, sous les ordres du vice-amiral de la Roncière le Noury. Il avait pour généraux de brigade les contre-amiraux de Saisset et Pothuau. Cette division de marins était destinée à défendre les principaux forts détachés du nord et de l'est de Paris. Un capitaine de vaisseau devait avoir le commandement spécial de chacun des forts confiés à la marine. Les matelots servaient les grosses pièces de canon qui armaient les forts et dont ils avaient l'habitude.

9,000 douaniers formèrent une division pour garder les murailles; 6,000 gardes forestiers une brigade de tirailleurs de deux régiments.

A ces troupes, que l'on peut regarder comme plus ou moins régulières et habituées à une discipline sévère, s'ajoutaient la garde municipale de Paris, infanterie et cavalerie, ainsi que diverses formations de gendarmerie départementale.

Le total de toutes ces forces devait s'élever à 90,000 hommes.

On devait y joindre 100,000 gardes mobiles de province, et enfin la garde nationale sédentaire de Paris qui allait être portée à 266 bataillons, formant ensemble au moins 200,000 hommes. On pouvait en mobiliser une partie, choisie parmi les hommes jeunes, vigoureux et non mariés qu'on emploierait, en cas de besoin, hors des murs. Enfin l'on avait encore des formations volontaires de diverses sortes, sous le nom de francs-tireurs, éclaireurs, etc.

Cela donne un effectif total de 400,000 hommes. L'armement, l'habillement et l'équipement de corps complétement improvisés ne marchaient que fort lentement, et, tant que durèrent le ministère Palikao et l'Empire, on peut dire que le mauvais vouloir du Gouvernement fut un peu cause de ces lenteurs. Ce gouvernement se résignait à

regret à donner des armes à toute la population mâle de Paris.

Nous ne pouvons passer sous silence à cette occasion l'affaire des pompiers français.

Lorsque le ministère Palikao fut appelé au pouvoir, sous l'impression des événements si imprévus et si foudroyants du commencement d'août, et que cette impression eut été rendue plus vive par les dépêches lamentables que l'Empereur envoyait de Metz, le nouveau ministre de l'intérieur, monsieur Chevreau, donna l'ordre à tous les préfets d'envoyer de suite à Paris tous les pompiers disponibles de France, âgés de moins de 40 ans. Le ministère Palikao voyait alors la capitale menacée du jour au lendemain; appeler aux armes toute la population lui semblait dangereux; et on voulait d'abord appeler à la défense de Paris les pompiers de province, qui étaient en partie disciplinés et fort étrangers, en général, à la capitale.

Le 15 août, ils affluèrent donc à Paris de tous côtés. On vit alors des uniformes fantastiques, et notamment des casques de forme antique. Il ne vint pas seulement des hommes au-dessous de 40 ans, mais jusqu'à des pompiers antédiluviens avec de magnifiques barbes blanches et des jambes maigres dont l'étroitesse de leurs culottes faisait encore ressortir l'exiguïté. On n'avait pris aucune mesure pour recevoir tout ce monde. La plupart des pompiers n'avaient aucune idée de ce qu'on voulait d'eux et croyaient qu'il y avait dans Paris un immense incendie qu'ils devaient éteindre. La présence de ces braves gens ne pouvait que créer des embarras, car, le 17 août, il en était déjà arrivé 60,000. Ce jour même, le ministre de l'intérieur ordonna aux préfets de suspendre les envois de pompiers et il s'occupa de renvoyer les autres chez eux.

Le comité de défense voulait approvisionner Paris pour six mois afin de le rendre indépendant tout ce temps-là. C'était une entreprise considérable pour une aussi grande ville. Il est vrai qu'elle était rendue moins difficile par les richesses de numéraire accumulées dans Paris, par les

communications de la capitale avec la France entière, par les immenses espaces vides qui permettaient de conserver dans Paris une grande quantité de provisions. Pendant la dernière quinzaine d'août, il arriva de Nantes, du Havre et de Rouen de nombreux trains, chargés de blé, de riz, de fourrages et de viandes salées. Un parc à bestiaux fut établi dans le bois de Boulogne. On installa de nouveaux moulins, de sorte que Paris put bientôt moudre deux fois et demi autant de farine qu'en temps ordinaire. Mais il n'y a pas moins de grandes difficultés à réunir les rations nécessaires à une ville comme Paris, de 1,800,000 âmes, même en simples rations de marine. Songeons maintenant que les habitants de Paris sont gâtés, et que, sans être gros mangeurs comme dans d'autres pays, ils sont habitués, dans toutes les classes de la société, à se donner quelquefois de bons morceaux. Il était complétement impossible de conserver de la viande fraîche pendant six mois, à cause de la quantité de fourrages nécessaire pour nourrir les animaux, d'autant plus que l'année 1870 avait été une très-mauvaise année de foins à cause de la sécheresse. — Le sel, une des choses les plus nécessaires à l'homme, est celle qui manque habituellement la première dans les villes investies, parce que l'on se fait rarement une idée exacte de la quantité de cette denrée que l'on consomme journellement. Où trouver pour six mois des œufs, du beurre et de la volaille ? Où prendre pendant si longtemps des légumes frais que l'on a d'ordinaire à Paris en abondance et d'excellente qualité ? Nous ne parlons pas du poisson frais. La Seine en fournit bien quelques-uns d'assez mauvais, mais tous les produits de la mer allaient manquer dès le premier jour de l'investissement.

Il était donc à peu près possible d'approvisionner Paris pour six mois de rations de marine, mais on ne pouvait pas songer aux denrées auxquelles toutes les classes parisiennes sont habituées ; et il était même fort difficile de réunir cet approvisionnement de marine pour six mois, malgré tout le zèle qu'on y apporta.

Le 25 août, le général Trochu fit faire une grande razzia dans les quartiers de Paris qu'habitent les femmes de la société galante et leurs amis. Cette razzia donna des prises nombreuses, notamment d'étrangers, ce qui est digne de remarque, parce qu'il existe en Allemagne un certain parti qui parle sans cesse, avec une vertueuse indignation, de l'immoralité des Français. Ces dames et leurs intimes furent expulsés de Paris. La mesure fut approuvée de tout le monde, surtout parce que la société, ainsi renvoyée d'une manière sommaire, était prête à tout, même à des intrigues, pour entraver la défense de Paris.

Une autre mesure, qui suivit de près la première, ne fut pas aussi généralement approuvée. Le 28 août, des affiches placardées au coin des rues, prévenaient les nationaux des États avec lesquels la France était en guerre, d'avoir à quitter dans trois jours Paris et ses environs. Ils devaient se retirer soit dans leur pays, soit dans les départements à l'ouest de la Loire. Ceux qui voudraient échapper à cette mesure devaient obtenir un permis de séjour du gouverneur de Paris. Le général Trochu observait que cet exil paraissait nécessaire, et qu'il était dans l'intérêt même des expulsés.

On n'avait pas vu depuis l'antiquité une semblable xénolasie. On comptait à Paris 80,000 Allemands. Cette mesure eut des suites cruelles ; elle frappait beaucoup de gens qui habitaient Paris depuis 15 et 20 ans, qui s'y étaient créé une famille, dont les femmes étaient Françaises et dont les enfants étaient nés en France. On les chassait dans un délai de trois jours de leur foyer pour les renvoyer dans une patrie qui leur était devenue étrangère. On découvrit à cette occasion un chef de bataillon de la garde nationale, Allemand de naissance, qui ne s'était jamais fait naturaliser français. Il y eut bien des douleurs !

Quand on connaît le caractère humain et généreux des Français en général et des Parisiens en particulier, on se demande involontairement pour quelles raisons ils jugèrent nécessaire une semblable mesure.

Il est certain qu'il y avait en France des Allemands qui y trouvaient une existence que leur propre pays leur refusait, et qui manifestaient dans des lieux publics leur joie des victoires allemandes d'une manière qui allait jusqu'à la brutalité et qui devait blesser profondément les Français. Dans les classes moins éclairées, des ouvriers allemands avaient proféré des menaces de conspirations, de voies de fait contre les Français dès que les armées allemandes paraîtraient devant Paris. Mais c'étaient là des faits tout à fait isolés. Il y eut également çà et là quelques rixes qui venaient appuyer l'opinion du général Trochu que c'était dans leur intérêt qu'on expulsait les Allemands. — Des gens que n'atteignait pas la mesure prise par le général Trochu, par exemple des Autrichiens et des Suisses allemands, quittèrent Paris. L'un de ces derniers auquel on demandait pourquoi, répondit : A quoi me sert d'être Suisse ? Que je vienne à parler allemand avec un de mes compatriotes, un gamin criera : un Prussien ! un Prussien ! je serai entouré, arrêté, et peut-être assommé avant d'arriver chez le commissaire de police. Toutes les réclamations de notre chargé d'affaires me rendront-elles ensuite à la vie ?

Que l'on envisage la chose comme on voudra, c'est de cette expulsion des Allemands que date réellement le réveil de la haine nationale.

Or, cette haine nationale, excitée par les deux partis et non pas seulement par les Français, est le grand malheur européen de cette guerre, malheur devant lequel s'effacent complétement toutes les souffrances, toutes les pertes matérielles, quelque grandes, quelque regrettables qu'elles soient. C'est la crainte de ce malheur, qu'ils prévoyaient avant même que la guerre n'éclatât, qui engageait depuis plusieurs années quelques hommes clairvoyants des deux nations à travailler de toutes leurs forces à empêcher cette guerre.

L'expulsion des Allemands n'eut pas lieu seulement de Paris et des places fortes ; ils furent aussi chassés des villes ouvertes. L'un des hommes qui poussa le plus à cette

mesure fut M. Gambetta que nous allons voir bientôt jouer un rôle considérable.

Les premières nouvelles de la catastrophe de Sedan arrivèrent à Paris le samedi 3 septembre. La foule se rassembla dès midi sur les boulevards.

La séance du Corps législatif fut ouverte à 3 heures du soir. Palikao annonça des événements importants. Il commença par dire qu'une sortie de Bazaine avait été repoussée. Il reconnut que cette nouvelle n'était pas bonne. Puis il parla d'une bataille livrée entre Mézières et Sedan, où les Français avaient eu tantôt le dessus tantôt le dessous; Mac-Mahon était blessé. Tout cela était dit d'une manière confuse qui permettait encore de conserver quelque espérance, et le ministre rappelait expressément que ces nouvelles n'avaient rien d'officiel. Il reconnut cependant encore une fois qu'elles avaient une grande importance et qu'elles obligeaient le Gouvernement à faire appel à toutes les forces de la nation.

La déclaration de Palikao provoqua immédiatement une discussion très-vive. Jules Favre fut le premier à y mettre un peu d'ordre, et il s'éleva, dans cette occasion, fort au-dessus de ses déclamations habituelles.

« Quelle est la vérité ? s'écria-t-il. La vérité, c'est que l'armée française s'est conduite héroïquement toutes les fois qu'elle s'est trouvée devant l'ennemi. Vous connaissez les merveilles de bravoure accomplies par le maréchal Bazaine pour chercher à rompre le cercle des forces quatre fois supérieures qui l'entourent. —Sans compter l'ennemi, malgré tous les obstacles, il a compris que la France avait besoin de son épée, et il a cherché à se faire jour. — Un général non moins brave s'avançait d'un autre côté pour le soutenir dans ce moment critique. Il a succombé. Ce n'est pas la bravoure qui lui a manqué, c'est la liberté du commandement. Personne n'ignore qu'on lui avait demandé des troupes pour garder l'Empereur. Il les a refusées, et le conseil des ministres les a prises dans celles qui étaient destinées à défendre Paris. On sait cela, et un tel

état de choses ne saurait durer plus longtemps. Il faut savoir quelle est notre situation vis-à-vis du Gouvernement. L'Empereur est-il en communication avec ses ministres ? Leur donne-t-il des ordres ? »

A cette interpellation, Palikao répondit clairement : Non !

« Eh bien ! alors, continua Jules Favre, le Gouvernement a, par le fait, cessé d'exister ; et, à moins d'un aveuglement impardonnable, à moins d'une obstination qui n'est plus patriotique, vous reconnaîtrez que c'est à vous à demander au pays les moyens qui peuvent amener son salut. Je n'insisterai pas davantage. La réponse que vient de faire le ministre éclaircit le point principal : le Gouvernement a cessé d'exister. »

Là-dessus, violentes interruptions des mamelucks. Le président Schneider prend la parole : « En toute occasion, dit-il, je devrais protester contre de semblables paroles. Dans les circonstances actuelles, je dois protester surtout contre tout ce qui pourrait causer un affaiblissement du pays. »

Jules Favre : — « Un affaiblissement ! Ce que je cherche, c'est la force morale ; et elle réside dans le pays souverain, affranchi, qui ne doit compter que sur lui-même, sur ses représentants, et non plus sur ceux qui l'ont précipité dans l'abîme. (Grand tapage des mamelucks.) Maintenant, dans cette crise suprême, je n'ai plus que deux mots à ajouter : la France et Paris, tous deux également menacés, tous deux réunis dans la résistance par une étroite solidarité, sont résolus à ne pas déposer les armes avant que l'ennemi ne soit chassé. Le pays sait que c'est en lui, en lui seul, qu'est le salut. (Approbation à gauche.) Pour éviter le désordre, il est nécessaire que tous les partis s'effacent devant un nom militaire qui se chargera de la défense de la nation. Ce nom est connu et cher au pays. Il doit prendre la place de tous les autres ; il faut que devant lui tous les fantômes de Gouvernement s'évanouissent. Tel est le moyen de salut, je le dis en face du pays. Puisse le pays entendre ma voix ! » (Très-bien ! à gauche, et bruit correspondant à droite.)

La recommandation très-claire d'une sorte de dictature de Trochu émut fort désagréablement le comte de Palikao. Il rappela qu'il existait un Gouvernement constitutionnel et que l'on devait se grouper autour de lui.

Dans le reste de la séance, la Chambre s'occupa de l'urgence d'appeler sous les armes tous les hommes de 25 à 35 ans, tandis qu'on n'avait appelé jusqu'à présent que les anciens soldats des classes les plus âgées ; et ensuite de l'élection des officiers de la garde nationale de Paris qui avait toujours été différée.

La Chambre fixa enfin la séance suivante au 4 septembre, à 3 heures de l'après-midi.

Il devait en être autrement. La séance du 3 septembre avait été levée à 4 heures 1/4. Ce n'est qu'une heure plus tard qu'arrivèrent, par la Belgique et la Suisse, des télégrammes annonçant toute l'étendue du désastre de Sedan.

Des groupes se formèrent sur les boulevards et les parcoururent en chantant la *Marseillaise*. L'un de ces groupes se rendit au Louvre où était le quartier général du gouverneur de Paris. Sur ce point, comme sur d'autres, on demanda la déchéance de l'Empereur et de sa dynastie.

Palikao ne pouvait pas croire à l'étendue de ce malheur. Le soir même, il demanda par le télégraphe au consul français à Bâle s'il fallait croire aux nouvelles allemandes de la catastrophe de Sedan. Il reçut pour réponse : « D'après l'accord de tous les renseignements, il n'y a pas à douter de l'événement. »

Cependant, quelques membres du Corps législatif avaient couru chez le président Schneider pour lui faire part de ce qu'ils avaient appris et le presser de réunir la Chambre le plus vite possible.

Schneider convoqua tous les députés à domicile pour le 3 septembre, à minuit.

La séance fut ouverte le 4, à une heure du matin. Le comte de Palikao était présent. Malgré la dépêche de Bâle, il avait été se coucher sans convoquer le ministère, et ce

n'est que le message de Schneider qui le réveilla et le fit lever.

Il prend le premier la parole et avoue cette fois toute la vérité.

« Notre armée, dit-il, après des efforts héroïques, a été refoulée dans Sedan par des forces supérieures. Toute résistance étant devenue impossible, l'armée a capitulé. L'Empereur a été fait prisonnier.

Palikao demanda ensuite le renvoi de la séance au lendemain, — il voulait dire dans la journée du 4.

Le président Schneider propose le renvoi. Jules Favre ne s'y oppose point, mais il dépose, au nom de la gauche, la proposition suivante :

« Art. 1er. — La Chambre déclare Louis-Napoléon Bonaparte et sa dynastie déchus du pouvoir que leur avait confié la Constitution.

« Art. 2. — Le Corps législatif nommera une commission gouvernementale, composée de...... Cette commission sera investie de tous les pouvoirs nécessaires, et elle aura pour mission spéciale de résister à outrance à l'invasion et de chasser l'ennemi du territoire.

« Art. 3. — Le général Trochu est confirmé dans ses fonctions de gouverneur général de la ville de Paris. »

L'ancien ministre Pinard hasarda cette observation : « Nous n'avons pas le droit de prononcer la déchéance. »

La Chambre fut ajournée au 4 septembre, à midi ; la séance n'avait pas duré plus de 20 minutes.

Le matin du 4 septembre, on vit affichée dans les rues une proclamation du ministère Palikao :

« Français,

« Un grand malheur frappe la patrie. Après trois jours de luttes héroïques, soutenues par l'armée de Mac-Mahon contre 300,000 ennemis, 40,000 hommes ont été faits prisonniers,

« Le général Wimpffen, qui avait pris le commandement de l'armée en remplacement du maréchal Mac-Mahon, grièvement blessé, a signé une capitulation. Ce cruel revers n'ébranle pas notre courage. Paris est aujourd'hui en état de défense ; les forces du pays s'organisent. Avant peu de jours, une nouvelle armée sera sous les murs de Paris ; une autre armée se forme sur les rives de la Loire.

« Votre patriotisme, votre union, votre énergie sauveront la France.

« L'Empereur a été fait prisonnier.

« Le Gouvernement, d'accord avec les pouvoirs publics, prend toutes les mesures que comporte la gravité des événements. »

Le même jour, à 1 heure de l'après-midi, le président Schneider ouvrit la séance du Corps législatif. Le comte de Palikao avait entouré de troupes le palais Bourbon et fait occuper le pont de la Concorde.

Le comte de Kératry protesta contre cette mesure à l'ouverture de la séance. Dans le cours de la discussion où l'on demanda que la garde de la Chambre fût confiée à la garde nationale, Palikao parla avec assez de hauteur et pas toujours en termes très-mesurés. — Il déposa ensuite, en réponse à celle faite par Jules Favre dans la séance de nuit, une proposition du Gouvernement pour laquelle il demanda l'urgence :

« Art. 1er. — Un conseil de Gouvernement et de défense nationale est institué. Ce conseil est composé de cinq membres. Chaque membre de ce conseil est nommé à la majorité absolue par le Corps législatif.

« Art. 2. — Les ministres sont nommés sous le contreseing des membres de ce conseil.

« Art. 3. — Le général comte de Palikao est nommé lieutenant général de ce conseil.

« Donné en Conseil des ministres, le 4 septembre 1870.

« Pour l'Empereur, et en vertu des pouvoirs qu'il nous a dévolus,

« *Signé :* Eugénie. »

Jules Favre demanda également l'urgence pour sa proposition.

M. Thiers fit une proposition de conciliation. Il penchait vers l'opinion de Jules Favre, mais il pensait qu'on devait faire un sacrifice à l'union. Sa proposition, signée par 47 députés, était ainsi rédigée :

« Vu les circonstances, la Chambre nomme une commission de gouvernement et de défense nationale.

« Une Constituante sera convoquée dès que les circonstances le permettront. »

La Chambre, consultée, prononça l'urgence des trois propositions de Favre, de Palikao et de Thiers ; elles devaient être examinées par une même commission de neuf membres, nommés par les bureaux.

La Chambre se retire dans ses bureaux et la séance est suspendue à 1 heure 40 minutes ; elle devait être reprise à 2 heures et demie.

La situation allait être bien changée.

Dans la matinée, un certain nombre de bataillons de garde nationale s'étaient rassemblés dans leurs arrondissements, et ils se portèrent vers midi sur les boulevards où ils furent accueillis par les cris de : la déchéance ! la déchéance ! Vive la garde nationale ! Vive la nation ! et quelques cris isolés de Vive la République ! Les gardes nationaux se réunirent à la grille qui sépare le Palais-Bourbon du quai d'Orsay. Une porte de cette grille était entr'ouverte ; un questeur de la Chambre la fit fermer. Les gardes nationaux et le peuple demandèrent qu'elle fût rouverte.— Un député de la gauche, M. Steenackers, sort du Palais-Bourbon, et promet de faire ouvrir la porte si l'on veut entrer sans armes. Un certain nombre de gardes nationaux remettent la baïonnette et s'annoncent comme députation. Sur l'ordre de Steenackers, la porte s'ouvre. Les gardes nationaux entrent dans la cour, puis dans le palais ; la foule s'y précipite à leur suite et bientôt cette multitude bigarrée envahit non-seulement les tribunes, mais la salle même des séances.

Lorsque les députés, revenant des bureaux, voulurent reprendre la séance, la plupart reculèrent effrayés. A 3 heures la salle des séances est remplie de gens qui lui sont étrangers et qui s'y conduisent comme chez eux. Personne ne peut prendre la parole, et le président Schneider lève la séance à 3 heures. Un grand nombre de députés de la majorité et du centre se retirent dans une salle de l'hôtel de la présidence pour y délibérer.

Pendant que ces députés tiennent conseil sur la nature d'un nouveau gouvernement, les membres de l'extrême gauche, les irréconciliables, sont acclamés à l'Hôtel de Ville membres du gouvernement par une foule de gardes nationaux et de peuple, et ils proclament la République.

A cette nouvelle, les membres de la Chambre qui sont encore réunis à l'hôtel de la présidence députent trois d'entre eux à l'Hôtel de Ville pour négocier avec le Gouvernement provisoire.

Ces députés trouvent le Gouvernement provisoire composé de tous les représentants de Paris à l'exception de monsieur Thiers. Monsieur Jules Favre, l'un des membres de ce nouveau gouvernement, se rend ensuite au Palais-Bourbon, et il annonce aux députés qu'il y trouve réunis que le Gouvernement les remercie de l'offre de leur concours, mais qu'il est forcé d'y renoncer parce que ce concours ne pourrait donner en ce moment aucun résultat. La dissolution du Corps législatif est décrétée.

Le Sénat se réunit le 4 septembre comme le Corps législatif. Le président Rouher ouvrit la séance à midi et demi. De chaleureuses protestations d'attachement à l'Empire et à la dynastie se succèdent à l'envi. Lorsque la nouvelle des événements du Corps législatif parvint au Sénat, les sénateurs protestèrent même contre cette anarchie ; mais lorsqu'on en vint à discuter si, dans les circonstances présentes, le Sénat ne devait pas se déclarer en permanence, afin de pouvoir agir en cas de besoin, ces messieurs devinrent plus tièdes, et ils se séparèrent, après avoir décidé qu'ils se réuniraient, le 5, à l'heure habituelle, sans souci des évé-

nements du dehors, pour s'opposer aux propositions que pourrait faire le Corps législatif.

Cette séance n'eut pas lieu. Le Gouvernement provisoire déclara le Sénat non-seulement dissous, mais aboli. Les sénateurs se dispersèrent, comme les députés de la droite et du centre, dans toutes les directions de la rose des vents; aucun d'eux n'osa résister à la révolution. Le Gouvernement fit mettre les scellés aux salles des séances des deux Chambres.

Pendant que la séance du Corps législatif se terminait le 4 septembre au milieu du tumulte, et que la République était proclamée à l'Hôtel de Ville, une troupe de peuple, des gardes nationaux et des gardes mobiles en tête, entrait vers 3 heures, par la place de la Concorde, dans le jardin des Tuileries et s'avançait jusqu'au jardin réservé, qui était occupé par des troupes de la garde impériale (dépôts), sous les ordres du général Mellinet. Le peuple envoya comme parlementaire un garde mobile porteur d'un drapeau blanc. Le général Mellinet fit alors remarquer que le drapeau tricolore ne flottait plus sur le palais, signe qu'il ne s'y trouvait plus personne de la famille impériale, et il se déclara prêt à faire retirer ses troupes, à condition que les Tuileries seraient occupées aussitôt par la garde nationale. Les troupes mirent la crosse en l'air et les grilles furent ouvertes. La garde nationale prit possession du palais; le peuple n'y pénétra pas de ce côté, mais seulement de la place du Carrousel et ne commit pas de désordres. On se contenta d'enlever les nombreux N dorés, emblèmes du gouvernement déchu.

L'impératrice Eugénie, accompagnée d'un employé subalterne du palais, avait quitté les Tuileries à une heure de l'après-midi et, le jour même, elle entrait en Belgique par Maubeuge pour aller aussitôt en Angleterre où son fils se rendait également. Toute la haute et basse valetaille de cour s'était dispersée, abandonnant la souveraine devant qui, la veille encore, elle se courbait jusqu'à terre. On ne trouva aux Tuileries que le personnel des cuisines qu'y re-

tenait peut-être une bonne nourriture assurée, et un fidèle employé subalterne, le secrétaire du maréchal des logis du palais, général Lepic. Cet employé fut le seul qui regretta tout haut l'Impératrice et qui plaignit son abandon dans les dernières heures de son séjour aux Tuileries.

Le dernier membre de la famille impériale qui abandonna Paris fut la princesse Clotilde, femme du prince Napoléon. Après avoir entendu la messe, elle sortit à 3 heures du soir du Palais-Royal et se rendit à Prangins où se trouvaient déjà ses enfants. Son mari, aussitôt après les premiers revers de l'armée française, avait prétexté une mission diplomatique pour fuir l'air des champs de bataille qui lui est toujours désagréable, et aller respirer plus à l'aise en Italie, près de son royal beau-père.

Le Gouvernement provisoire de la République et de la défense nationale se composa de messieurs Emmanuel Arago, Crémieux, Jules Favre, Ferry, Gambetta, Garnier-Pagès, Glais-Bizoin, Pelletan, Picard, Rochefort, Jules Simon et du général Trochu, qui fut confirmé dans ses fonctions de gouverneur de Paris et reçut en même temps la présidence du Gouvernement.

Le Gouvernement composa son ministère de la manière suivante : Affaires étrangères : Jules Favre; Intérieur : Gambetta ; Guerre : général Le Flô ; Marine : amiral Fourichon ; Justice : Crémieux ; Finances : Picard ; Instruction publique et cultes : Jules Simon ; Agriculture et commerce : Magnin.

On nomma maire de Paris, titre qu'on faisait revivre, Étienne Arago ; préfet de police, le comte de Kératry ; directeur général des postes et des télégraphes, M. Steenackers.

La plupart de ces personnages sont assez connus. Le maire de Paris, républicain de vieille date, frère de l'illustre astronome François Arago, est né en 1802, son neveu Emmanuel en 1812.

Le vice-amiral Fourichon, né en 1809, sorti de l'École navale en 1826, était capitaine de vaisseau en 1848. Il

était, en cette qualité, gouverneur de Cayenne lors du coup d'État, et les prisonniers politiques envoyés dans cette colonie, par décret du président prince Louis Bonaparte, affirment qu'il faisait exécuter de la manière la plus rigoureuse les décrets de déportation du Prince, — assez singulière recommandation pour un ministre de la République née de la ruine du bonapartisme et de l'Empire (1). Fourichon fut nommé vice-amiral en 1859 et, au début de la guerre de 1870, il reçut le commandement de l'escadre de la mer du Nord. Le décret qui le nommait ministre de la marine de la République le trouva devant Wilhelmshafen (Jahdebusen), à bord du vaisseau cuirassé *le Magnanime.*

Le Flô, né en 1804, était général de brigade en 1848, et fut élu la même année à l'Assemblée législative. Il s'y assit à droite et fut un des fauteurs de la politique bonapartiste jusqu'à ce que le prince président se brouillât avec la droite. Alors Le Flô prit parti contre lui. Pour cette raison il fut emprisonné, le 2 décembre 1851, comme questeur de la Chambre, puis exilé de France où il ne revint qu'en 1859. Il resta éloigné des affaires jusqu'en 1870.

Léon Gambetta, né à Cahors, en 1838, est issu d'une famille génoise. On raconte de lui dans sa jeunesse plusieurs traits d'énergie, que l'on pourrait tout aussi bien attribuer à l'irritabilité nerveuse du caractère méridional. En 1859, il était avocat à Paris. A la fin de 1868 et au commencement de 1869, il se rendit surtout célèbre par ses défenses dans l'affaire Baudin et le procès de « *l'Emancipation* » de Toulouse. La dernière année il fut élu au Corps législatif à Paris et à Marseille, et il opta pour Marseille. Malgré sa mauvaise santé, il était, à la Chambre, le chef reconnu de l'extrême gauche, des irréconciliables.

Le comte de Kératry, d'une ancienne famille de Bre-

(1) C'est aussi sur l'ordre formel de Fourichon que les républicains transportés en Algérie, après le coup d'État, furent mis à la « broche » pendant la traversée. La broche est une longue barre de fer à laquelle sont attachées les chaînes de 10 à 20 galériens à bord des navires.

W. R.

tagné, naquit en 1832; il s'engagea dans la cavalerie en 1854, fit les campagnes de Crimée et d'Italie, et fut nommé sous-lieutenant à la fin de 1859. En 1861, il partit pour le Mexique avec le 3e chasseurs d'Afrique; en 1864, il servit pendant quelque temps dans la contre-guérilla du colonel Dupin, devint ensuite officier d'ordonnance du maréchal Bazaine et donna sa démission en 1865. Il s'occupa alors de travaux littéraires, et publia dans la *Revue contemporaine* des articles qui fournirent des armes à l'opposition pour attaquer le Gouvernement et Bazaine au sujet de l'expédition du Mexique, et qui engagèrent leur auteur dans une guerre de plume et de parole avec M. Rouher. En 1869, Kératry fut élu au Corps législatif. Ce fut lui qui proposa, après la prorogation de juillet, que la Chambre se réunît d'elle-même le 26 octobre, si elle n'était pas convoquée d'ici là. Nous avons déjà dit quel fut le sort de cette proposition.

Rochefort sortit de la prison de Sainte-Pélagie pour être membre du nouveau Gouvernement. Avec lui furent élargis un certain nombre de républicains qui avaient été incarcérés lors de la levée de boucliers républicaine du 14 août. Cette tentative avait échoué parce qu'une erreur avait empêché toutes les sections conjurées de se mettre en mouvement à la fois. Comme Paris était déjà en état de siége, les chefs de ce mouvement avaient été traduits devant le conseil de guerre et condamnés à mort. Mais les républicains du 4 septembre ne pouvaient vraiment pas faire exécuter la condamnation à mort prononcée contre les républicains du 14 août.

M. Steenackers, né à Lisbonne, en 1830, de parents belges, ne fut naturalisé français qu'en 1866. Il s'était d'abord destiné à la sculpture, mais il l'abandonna bientôt pour se consacrer à la politique et à des recherches historiques. Il fut nommé au Corps législatif en 1869, après avoir été déjà membre du conseil général de la Haute-Marne.

M. Isaac-Adolphe Crémieux, né à Nîmes en 1796, est avocat depuis 1817. Il a plaidé avec succès des procès poli-

tiques de toute sorte, pour des hommes de liberté et des suppôts de la tyrannie. Lors de la question d'Orient en 1840, il prit en main avec beaucoup de zèle la cause de ses coreligionnaires persécutés, et il obtint l'acquittement des Juifs de Damas. En 1848, il se prononça pour la république, bien qu'il n'eût jamais été hostile au gouvernement des Orléans, et qu'il eût même proposé à la dernière heure la régence de la duchesse d'Orléans, et il entra dans le Gouvernement comme ministre de la justice; il quitta bientôt cette position parce qu'il ne voulut pas consentir, au mois de mai, à poursuivre Louis Blanc. Il fut réélu à la Constituante, où il ne se montra pas très-partisan du Gouvernement de Cavaignac, et il favorisa l'élection du prince Louis-Napoléon à la présidence. Après que celui-ci eut été élu, il lui fit de l'opposition à la Législative, ce qui lui valut l'honneur d'être arrêté au coup d'État. Remis en liberté, il se retira tout à fait de la scène politique pour se consacrer exclusivement au barreau. Il ne se montra point hostile au gouvernement impérial, et n'avait aucune antipathie contre les membres de la famille Bonaparte. En 1869, il ne fut élu député dans la 3e circonscription de Paris qu'aux élections complémentaires.

On ne peut pas dire que le Gouvernement provisoire eût une grande homogénéité; mais on peut affirmer avec certitude que tous ses membres n'y entraient qu'avec la ferme conviction qu'après la catastrophe de Sedan il n'y avait de possible en France que la République, qu'il fallait donner à la France un gouvernement quelconque, et qu'en se chargeant de composer ce gouvernement, ils acceptaient une lourde tâche. En effet, il fallait bien du mauvais vouloir pour admettre que les membres du Gouvernement provisoire se promettaient de leurs dignités beaucoup d'agrément.

Tous savaient que leur gouvernement n'était pas régulier, qu'il n'était qu'un expédient auquel il avait fallu se soumettre. Tous étaient d'avis que le suffrage universel devait être appelé à régulariser la position de ce gouverne-

ment, ou à nommer un autre gouvernement régulier. Mais ils n'étaient pas d'accord sur le moment où il faudrait consulter le peuple français, et les circonstances où l'on se trouvait expliquent assez ce désaccord, sans qu'on puisse supposer que les membres du Gouvernement qui n'étaient pas d'avis qu'on fît un appel immédiat au suffrage universel aient craint que le vote ne leur enlevât leur place.

La question qu'on se posa tout d'abord, celle qui intéressait le plus le monde civilisé, était la suivante : quelle influence aura sur la marche de la guerre la révolution accomplie en France?

Peut-elle conduire à une paix prochaine?

La plupart des hommes qui composaient le Gouvernement provisoire s'étaient énergiquement prononcés contre la guerre avant qu'elle éclatât. On pouvait donc supposer qu'ils chercheraient la paix. Mais il était incontestable qu'ils ne pouvaient pas conclure la paix ; puisqu'un gouvernement régulier en a seul le droit. En admettant même que le Gouvernement provisoire eût toute la France pour lui, il n'en était pas pour cela un gouvernement régulier. Le gouvernement d'un grand pays ne peut être ni nommé, ni confirmé par acclamation. Il lui faut toujours, pour qu'il puisse se considérer comme régulier, une sanction formelle qu'il ne pouvait obtenir, dans le cas qui nous occupe, que du suffrage universel.

Le Gouvernement provisoire, issu de l'Hôtel de Ville, ne pouvait donc pas vouloir conclure la paix avec les Allemands, et l'on ne pouvait pas admettre que les Allemands accepteraient de ce gouvernement ce que celui-ci même ne pouvait pas vouloir.

Mais le Gouvernement provisoire pouvait faire un pas vers la paix. Il pouvait toujours conclure un armistice qui n'engageait pas formellement la France à faire la paix. Les Allemands pouvaient parfaitement signer cet armistice avec le Gouvernement provisoire, et son objet essentiel était de consulter le suffrage universel, pour régulariser la situation du Gouvernement provisoire ou en créer un nouveau.

Il est clair, dans tous les cas, que les Allemands n'avaient d'intérêt à cet armistice, qu'en supposant qu'il dût conduire à la paix, à une paix qui répondît à leurs exigences.

Le Gouvernement provisoire devait non-seulement accepter pour lui-même les exigences des Allemands, il fallait encore qu'il fût à peu près convaincu que la France l'approuverait.

Or, quand le Gouvernement provisoire prit en mains le pouvoir, les choses étaient déjà fort loin d'être les mêmes qu'au moment où Napoléon III envoyait sa déclaration de guerre à Berlin. Il existait déjà entre les deux nations un abîme béant, et nous voyons difficilement comment on pouvait le franchir.

Nous avons vu combien le langage des gouvernements et de la presse allemande était noble et mesuré au début de la guerre. L'Allemagne relevait le gant qu'on lui jetait ; elle voulait défendre son territoire et son indépendance ; elle accusait la frivolité du Gouvernement français, mais non la nation française.

Mais ce langage devait bientôt changer.

Le 13 août, le roi de Prusse abolit la conscription sur le territoire occupé par les troupes allemandes. Cette mesure était parfaitement dans l'ordre : car on ne peut évidemment pas demander à quelqu'un, en état de guerre, qu'il donne des armes à son adversaire ou qu'il lui laisse celles qu'il peut lui enlever. En outre, il allait de soi que la mesure n'était que provisoire, et qu'elle cesserait de plein droit dès que, pour une cause ou une autre, les Allemands cesseraient d'occuper ce territoire.

Le 14 août, l'on créa les deux gouvernements généraux d'Alsace et de Lorraine. Le général comte de Bismarck-Bohlen fut nommé gouverneur général de l'Alsace et mit provisoirement son quartier général à Haguenau, en attendant la prise de Strasbourg : on mit près de lui. comme commissaire civil, le président de gouvernement (1) Kuhle-

(1) Fonctions équivalentes à celles d'un préfet français.

wetter. Le gouvernement général de la Lorraine fut donné au général de Bonin, avec Nancy pour résidence ; le commissaire civil fut le président de gouvernement, comte de Villiers.

Cette disposition ne causait encore aucun préjudice. Les gouvernements allemands ne pouvaient pas laisser sans administration les territoires qu'ils occupaient, et ils ne pouvaient pas non plus laisser cette administration entre les mains de l'ennemi.

Il en était autrement d'un décret du 30 août, qui formait un nouveau département de la Moselle, composé d'une autre manière que le département français du même nom, et le réunissait au gouvernement général de l'Alsace.

Ce nouveau département de la Moselle comprenait : les arrondissements de Metz, Thionville et Sarreguemines du département français de la Moselle, et les arrondissements de Château-Salins et de Sarrebourg du département de la Meurthe.

Cela signifiait d'une manière évidente que l'Allemagne avait le projet d'enlever à la France et de s'annexer définitivement l'Alsace, ainsi que ce nouveau département de la Moselle, la soi-disant Lorraine allemande.

Le langage de la presse allemande, depuis les premières victoires des soldats allemands, était digne d'attention.

La plupart de ces journaux demandaient que « les anciens pays impériaux d'Alsace et de Lorraine, qui avaient été enlevés à l'Allemagne d'une manière indigne, lui fussent réunis de nouveau. »

Les gens qui, les premiers, lancèrent ce cri du fond de leur fauteuil, étaient de vieux savants dont les idées et les leçons étaient, depuis longtemps, regardées comme surannées. Mais, hélas ! ils commencèrent à obtenir un succès dont on ne les aurait jamais crus capables.

Nous répondrons en quelques mots à leur argumentation :

1° L'Alsace et la Lorraine n'ont pas été enlevées à la nation allemande, mais bien au saint empire romain-allemand,

qui se souciait fort peu, comme on sait, des nationalités qu'il pressait sur son sein, et qui aurait voulu embrasser le monde entier : Allemands, Français, Italiens, Croates, Polonais et d'autres encore. L'Alsace et la Lorraine ont été enlevées à ce saint empire romain à une époque où il n'existait pas encore de nation allemande, où il n'y avait que des dynasties de nom allemand, lesquelles s'emparaient, quand elles pouvaient, des territoires rapportant quelque chose, sans s'inquiéter de leur nationalité ; qui conspiraient journellement avec des princes étrangers « contre l'Empereur et l'Empire », dans le but de s'enrichir et de servir leurs intérêts dynastiques ;

2° L'Alsace et la Lorraine sont passées à la France pièce par pièce, en vertu de traités parfaitement réguliers et reconnus dans le droit politique européen ; elles ne peuvent donc être enlevées à la France et données à une autre puissance que par des traités semblables, aussi longtemps que le droit politique européen actuel conservera quelque valeur ;

3° L'Alsace et la Lorraine n'ont pu avoir un sentiment national qu'à l'époque de la grande Révolution française, et ce sentiment national fut tout français. L'Alsace et la Lorraine s'attachèrent corps et âme à la grande nation française. Le langage fait beaucoup, mais assurément il ne fait pas tout. Il est des sympathies, il est des intérêts qui rapprochent et unissent les hommes quelle que soit la langue qu'ils parlent.

Nous croyons que les trois vérités que nous venons d'énoncer sont incontestables pour tout esprit impartial.

Ces arguments historiques pour la revendication de l'Alsace et de la Lorraine, ces pays « si vraiment allemands », n'ont pas plus de valeur et tendent aussi bien à détruire toute existence historique, que les arguments de certains Polonais qui voudraient reconstituer la Pologne féodale du moyen âge dans ses anciennes limites.

Nous constatons avec satisfaction que les hommes d'Etat allemands n'ont point fait valoir cet argument « historique »

de la revendication. Ils en ont trouvé un autre, celui du « bien public », contre lequel, à notre point de vue, nous n'avons rien à objecter.

Le comte de Bismarck a dit, — qu'il nous soit permis d'anticiper un peu dans l'intérêt de la brièveté et de la suite des idées, — le comte de Bismarck a dit : Nous demandons la cession de l'Alsace et de la Lorraine allemande dans l'intérêt de l'Allemagne, afin de pouvoir faire la guerre à la France dans les conditions les plus favorables, si elle recommence la guerre, ce que nous prévoyons.

Il ne s'agit plus alors que d'une question soi-disant stratégique. Mais, en se plaçant à ce point de vue de « haute stratégie », on peut à peu près tout prouver, aussi bien la nécessité pour la France de la frontière « naturelle » du Rhin, que celle pour l'Allemagne de la nouvelle frontière lorraine-allemande-alsacienne. Ce point est très-discutable, mais nous en laissons la discussion aux jeunes officiers des deux nations qui se destinent à l'état-major et veulent se montrer dignes d'y être admis.

Dans notre conviction, la meilleure des frontières, même au point de vue stratégique, c'est celle qui renferme un peuple qui se regarde comme lié par des liens de solidarité.

Or, comme les Alsaciens et les Lorrains se considèrent comme tout à fait français depuis la grande Révolution, et que ce sentiment n'a fait que croître avec le temps, nous ne pouvons pas admettre que ce soit un avantage pour l'Allemagne de s'annexer l'Alsace et la Lorraine allemande.

Le comte de Bismarck l'a reconnu lui-même ; il a parlé du lourd fardeau dont l'Allemagne se chargeait par cette annexion, mais dont elle était forcée de se charger. Pourquoi donc ?

Certains savants allemands se sont fort allégé ce fardeau. Si, disent-ils, les Alsaciens et les Lorrains ne veulent pas être allemands, il faut les traiter en ilotes jusqu'à ce qu'ils aient compris ; si les Français ne veulent pas reconnaître qu'ils doivent se séparer des Alsaciens et des Lorrains, qui sont allemands, il faut que les Allemands leur fassent sai-

gner les ongles. On comprend que les soldats s'animent, dans le combat, jusqu'à la cruauté ; mais on est indigné de voir des gens qui se prétendent les apôtres de la liberté, chercher, de leur cabinet, à donner à la guerre, si affreuse par elle-même, un caractère encore plus cruel.

Nous avons envisagé l'un des bords de l'abîme, voyons maintenant l'autre côté.

Dès le 6 septembre, Jules Favre adressa aux agents diplomatiques de la France à l'étranger une circulaire où il annonçait la proclamation de la République et exposait la situation du Gouvernement. Il disait dans cette circulaire que le Gouvernement et le pays voulaient la paix, et qu'il était possible de la faire après le renvoi de l'homme qui avait engagé cette guerre dans un intérêt dynastique, puisque le roi de Prusse avait déclaré lui-même antérieurement qu'il faisait la guerre à Napoléon et non pas à la France.

« Le roi de Prusse veut-il, demandait Jules Favre, continuer une lutte impie, qui lui sera au moins aussi fatale qu'à nous ? Veut-il donner au monde du XIXe siècle ce cruel spectacle de deux nations qui s'entredétruisent et qui, oublieuses de l'humanité, de la raison, de la science, accumulent les ruines et les cadavres ? Libre à lui ; qu'il assume cette responsabilité devant le monde et devant l'histoire ! Si c'est un défi, nous l'acceptons. — Nous ne céderons ni un pouce de notre territoire, ni une pierre de nos forteresses. — Une paix honteuse serait une guerre d'extermination à courte échéance. Nous ne traiterons que pour une paix durable. Ici, notre intérêt est celui de l'Europe entière, et nous avons lieu d'espérer que, dégagée de toute préoccupation dynastique, la question se posera ainsi dans les chancelleries. — Mais, fussions-nous seuls, nous ne faiblirons pas. »

Le Gouvernement avait d'abord décidé que les élections pour la Constituante auraient lieu le 16 octobre d'après la loi électorale de 1849. Il revint sur cette décision et fixa les élections au 2 octobre. Pour justifier cette mesure, Jules Favre envoya, le 17 septembre, une nouvelle circulaire. Il

y traitait encore la question de la paix dans le même sens que dans la circulaire précédente. Il repoussait avec raison l'assertion des Allemands que c'était le peuple français qui avait voulu la guerre.

En effet, on trouva dans les appartements abandonnés des palais impériaux, de M. Rouher et d'autres dignitaires de l'Empire, une correspondance que le Gouvernement provisoire fit publier et qui ne laissait aucun doute sur ce point. On y voit avec toute la clarté désirable que le peuple français a été aussi surpris que le peuple allemand par cette malheureuse guerre ; on y voit en même temps de quels gens mal famés, surtout dans les nations secondaires, se servait le parti de la cour et de la guerre pour se « renseigner » et mettre en scène la guerre. Il faut un front d'airain pour trouver dans cette correspondance la preuve que le peuple français voulait la guerre de 1870 ; mais certains journaux allemands avaient ce front-là.

Jules Favre, tout en défendant le peuple français contre ces affirmations, avouait cependant qu'il avait sa part de responsabilité dans cette guerre parce qu'il avait supporté l'Empire trop longtemps ; qu'il devait en conséquence faire des sacrifices pour avoir la paix, en dédommageant le vainqueur, mais non pas en cédant du territoire parce que cette cession serait honteuse pour la France, et que la ruine était préférable à la honte.

Ainsi, pendant que les Allemands exigeaient formellement une cession de territoire, en s'appuyant sur des motifs historiques et sur des raisons de convenances, les Français s'y refusaient d'une manière non moins formelle. C'est là qu'était l'abîme.

Il convient d'étudier de plus près cette question de cession de territoire, la véritable pierre d'achoppement.

Il est d'abord établi que le droit politique actuel reconnaît complétement le droit de conquête. Nous n'examinerons pas si cela est bien ou mal ; il nous suffit de constater le fait. D'après cela, il n'y aurait aucune honte pour une

puissance vaincue à la guerre à céder au vainqueur le territoire conquis par lui.

Il est évident que Napoléon III, s'il avait été vainqueur, aurait exigé de l'Allemagne la cession de la rive gauche du Rhin; cela ne fait pas l'objet d'un doute. L'Allemagne ou les gouvernements allemands n'auraient probablement pas repoussé cette cession comme honteuse; ils se seraient plutôt demandé s'ils pouvaient encore ou non espérer le succès de leurs armes, et ils auraient pris une décision en conséquence.

Après la guerre de Crimée, la Russie dut céder du territoire par la paix de Paris, et la France était l'une des puissances victorieuses qui lui imposaient cette condition.

En 1860, la France s'est fait céder par l'Italie Nice et la Savoie, en récompense du concours qu'elle lui avait prêté. Cette cession fut soumise, il est vrai, à la sanction d'un plébiscite de la population des pays aliénés; mais le traité avait été conclu depuis longtemps entre le roi Victor-Emmanuel et l'Empereur Napoléon, et le plébiscite fut préparé le mieux possible.

Pourquoi donc les Français trouvaient-ils honteux de céder du territoire au vainqueur?

La chose est pourtant très-simple.

Tandis qu'en Allemagne le principe de légitimité domine constamment dans les rapports entre le gouvernement et le peuple, en France l'idée que le peuple a le droit de choisir lui-même son gouvernement est entrée par tous les pores depuis la Révolution française, et aucun gouvernement n'a pu la déraciner. Les Français disent donc: On nous demande de céder l'Alsace et la Lorraine; mais ce ne sont pas des terres inhabitées, il y vit une population qui a des sentiments français, qui veut rester française. Comment pourrions-nous livrer cette population? Ce serait abandonner nos amis, ce qui est une lâcheté et une honte.

Dans leurs idées de conquête, les Français ont en outre une opinion qui leur est propre et qui diffère essentiellement de celle des Allemands. C'est qu'ils ne comprennent

point qu'on puisse être assez stupide pour ne pas vouloir être Français. Nous ne trouvons pas d'autre expression pour exprimer la chose. Cela peut paraître aujourd'hui ridicule à bien des gens, mais ce n'a pas toujours été si ridicule. Lors de la grande révolution, des millions d'Allemands devinrent volontiers Français. Et qui voudra nier que sans la grande révolution et les guerres qui en sont issues, l'Allemagne ne serait pas encore aujourd'hui un grand tout décousu ? En tout cas, nous avouerons que la naïve opinion des Français nous plaît mieux que celle de certains « savants » et « hommes d'Etat » allemands, qui s'identifient volontiers, — à tort croyons-nous, — le peuple allemand, et veulent, avec une sentimentalité brutale, faire leurs ilotes des Alsaciens et des Lorrains récalcitrants.

M. Jules Favre, dans sa dépêche-circulaire du 6 septembre, avait fait une sorte d'appel aux puissances européennes. Bientôt après, M. Thiers, le célèbre historien du *Consulat et de l'Empire*, se mit en route pour visiter les grandes cours de l'Europe, Londres, Pétersbourg, Vienne et Florence, dans le but de leur exposer la situation de la France et, s'il pouvait, de faire appel à leur intervention. Le patriotisme du vieil homme d'Etat, — il avait alors 73 ans, — lui fit affronter les fatigues physiques et les contrariétés morales très-vraisemblables de ce long voyage. Cet appel aux puissances étrangères fit, en Allemagne, une mauvaise impression, et il en partit, comme au commandement, un orage d'adresses, signées des municipalités et d'autres corporations, pour adjurer le roi de Prusse de ne pas permettre l'intervention des puissances européennes dans la querelle entre l'Allemagne et la France. Ces puissances européennes n'avaient rien tenté de sérieux pour empêcher la guerre d'éclater, pour s'opposer à l'agression de Napoléon III ou, comme on disait partout, de la France ; où prenaient-elles maintenant le droit d'intervenir?

Nous avons des raisons de croire que le chancelier de la Confédération du Nord n'était pas absolument satisfait de

ce langage, qui ne tendait à rien moins qu'à isoler l'Allemagne en Europe.

La fierté avec laquelle parlaient les Français déplut également en Allemagne ; on aurait voulu les voir s'incliner plus humblement devant l'éclat des victoires allemandes. Il est pourtant si facile d'être indulgent, dans la fortune, pour ceux que le malheur poursuit, d'être, dans la victoire, compatissant pour le vaincu. On ne trouvait rien de cette douceur dans les organes principaux de la presse quotidienne allemande. A chaque victoire des soldats allemands, certains journalistes insultaient plus grossièrement le peuple français. Ce qui frappe du reste quand on regarde dans le blanc des yeux l'un de ces hommes « si vraiment allemands », c'est de reconnaître souvent les signes frappants d'une origine orientale.

On voit, d'après tout cela, qu'il y avait au mois de septembre bien peu d'espoir d'une paix prochaine. Que les Allemands seraient restés grands s'ils avaient alors prêté la main au rétablissement de la paix au prix même de prétendus sacrifices !

Quoi qu'il en soit, on doit se demander quelle influence la proclamation de la République va avoir sur la suite de la guerre.

Nous avons observé à plusieurs reprises que jusqu'à la bataille de Sedan, il n'avait pas été question d'un soulèvement révolutionnaire du peuple français. Malgré l'investissement de Bazaine dans Metz, malgré les défaites subies et celles à prévoir, le ministère Palikao s'en était tenu, dans ses armements, aux formations existantes ; il avait annoncé des efforts extraordinaires, mais il n'avait pas pris de mesures suffisantes pour les mettre à exécution.

La France entière va-t-elle être à présent animée de l'esprit révolutionnaire ? Se lèvera-t-elle comme un seul homme si la paix ne lui semble pas possible ? Trouvera-t-elle des hommes pour organiser ses forces matérielles, pour réparer ce qu'on a si longtemps négligé ? Les Allemands lui en donneront-ils le temps ?

Nous posons ces questions, en laissant aux événements qui vont suivre le soin d'y répondre.

Mais ce qui était certain, si la guerre continuait, c'est que l'imperfection même des formations françaises, et les luttes désespérées qui en seraient la conséquence nécessaire, auraient pour résultat d'empoisonner la guerre et d'envenimer cette haine nationale, qui n'a jamais profité qu'au gouvernement des individus et non aux nations elles-mêmes.

---

### VII. — Marche des Allemands sur Paris. — Investissement de Paris. — Conférences de Ferrières.

Immédiatement après la capitulation de Sedan, l'armée de la Meuse (quatrième armée, prince royal de Saxe) et la troisième armée, prince royal de Prusse, se dirigèrent sur Paris.

L'armée de la Meuse, à l'aile droite, marchait sur trois routes : par Creil et Ecouen, — par Compiègne et Senlis, — par Soissons et Dammartin. Ses troupes avancées arrivaient le 16 septembre aux environs de Pontoise.

La troisième armée marcha d'abord au sud vers la Marne qu'elle traversa à Epernay et Château-Thierry ; elle s'avança ensuite sur Paris entre la Marne et la Seine. Ses premières troupes étaient dès le 15 septembre à Nogent-sur-Marne et Créteil. Le quartier général du prince royal de Prusse, qui était resté le 2 et le 3 septembre à Donchery, se transporta le 4 à Attigny, le 5 à Marmereville, le 6 à Reims, le 9 à Boursault près d'Epernay, le 12 à Montmirail et le 15 à Coulommiers.

Le quartier général du roi de Prusse était, le 4 septembre, à Varennes, d'où il se rendit le 5 à Reims par Sainte-Menehould ; le 14 à Château-Thierry et le 15 à Meaux.

Les Prussiens ne trouvèrent pas de résistance avant d'arriver sous les murs de Paris. Sur les demandes réitérées de

Mac-Mahon et de l'empereur Napoléon lui-même, le 13e corps (Vinoy) avait été envoyé de Paris, à la fin d'août, sur Soissons et Laon, dans la direction de Mézières et de Sedan, pour soutenir Mac-Mahon. Mais Vinoy apprit à Laon la catastrophe de Sedan. Il ne resta dans les environs de cette ville que le temps nécessaire pour rallier les petites garnisons inutiles des environs, ainsi qu'un certain nombre de dispersés de l'armée de Mac-Mahon, et il mit ses troupes en chemin de fer, pour les ramener à Paris, où elles arrivèrent le 6 et le 7 septembre.

Soissons, qui refusa de se rendre, fut investie par les Allemands et ensuite attaquée régulièrement.

Le 8 septembre, la 6e division de cavalerie, duc de Mecklenbourg, arriva dans les environs de Laon, qui était occupé par une demi-compagie d'infanterie de ligne et 2,000 gardes mobiles. Un peloton du 15e régiment de uhlans fut envoyé en reconnaissance vers la ville, et le chef de ce peloton se donna le plaisir de sommer le général Théremin d'Hame, commandant la ville et la citadelle, de se rendre. Ce dernier demanda jusqu'à 4 heures du soir pour réfléchir. A cette nouvelle, le duc de Mecklenbourg envoya devant Laon le colonel d'Alvensleben avec la 15e brigade de cavalerie, la batterie à cheval et un projet de capitulation. En même temps, le commandant du 4e corps d'armée détachait vers Saint-Quentin une batterie à cheval de la réserve, et le 4e bataillon de chasseurs à Eppes, à l'est de Laon. Le 9 septembre au matin, la 14e brigade de cavalerie et la batterie à cheval du 4e corps se portèrent aussi à Eppes.

Lorsque le colonel d'Alvensleben arriva devant la ville avec son projet de capitulation, le général Théremin fit de nouvelles difficultés et demanda à réfléchir jusqu'au lendemain matin, à 9 heures. Lorsque le duc de Mecklenbourg arriva plus tard à Eppes, une convention était déjà signée, en vertu de laquelle la citadelle devait être livrée aux Prussiens avec les troupes et le matériel de guerre qui s'y trouvaient.

Le duc de Mecklenbourg fit occuper les faubourgs par

une compagnie de chasseurs, la place du marché par deux autres compagnies, et la quatrième entra dans la citadelle, où lui-même se rendit avec son état-major. Après que la remise de la place et le désarmement se furent opérés dans la cour de la citadelle, l'infanterie de ligne française fut emmenée prisonnière de guerre dans la ville, et la garde mobile fut mise en liberté, sous l'engagement de ne plus servir contre l'Allemagne.

Au moment où les derniers hommes de garde mobile sortaient de la citadelle, une explosion effroyable se produisit : presque tous les hommes, Allemands et Français, qui s'y trouvaient encore, furent tués ou blessés. Dans la 1<sup>re</sup> compagnie du 4<sup>e</sup> bataillon de chasseurs prussiens, il y eut 50 hommes tués et 45 blessés ; 300 gardes mobiles français furent plus ou moins atteints. Le duc de Mecklenbourg lui-même reçut une contusion au haut de la cuisse droite. Le général Théremin fut blessé à la tête et il en mourut quelque temps après.

Les Allemands exprimèrent d'abord le soupçon que l'explosion du magasin à poudre de la citadelle avait eu lieu par ordre du général Théremin. Une enquête minutieuse prouva cependant que ce soupçon n'était pas fondé et que le feu avait été probablement mis aux poudres par un garde d'artillerie.

D'après le plan général de l'investissement de Paris, l'armée du prince royal de Saxe devait occuper la rive droite de la Seine et de la basse Marne, sur une ligne passant à peu près par Argenteuil, Montmagny, le Blanc-Ménil, la forêt de Bondy et Gournay-sur-Marne. L'armée du prince royal de Prusse s'étendait ensuite de Gournay à Bougival, par Bonneuil (sur la Marne), Choisy-le-Roy (sur la Seine), Thiais, Chevilly, Sceaux, Meudon et Sèvres. L'armée du prince royal de Prusse et celle du prince royal de Saxe se donnaient la main sur la presqu'île d'Argenteuil.

Il résulte de divers indices qu'immédiatement après la bataille de Sedan, les Allemands ne s'attendaient pas à une

résistance considérable de Paris. Ils s'appuyaient, en cela, sur le manque de solidité du gouvernement provisoire, dont ils venaient d'apprendre l'installation, sur des discordes intérieures et peut-être même sur la chute immédiate de quelques forts.

L'armée du prince royal de Saxe put occuper sans résistance les positions qui lui avaient été indiquées, et elle n'y fut pas très-inquiétée jusqu'à la fin de septembre. Le prince royal de Saxe établit d'abord son quartier général au Grand-Tremblay.

L'armée du prince royal de Prusse ne put pas arriver dans ses positions sans combattre, et elle y fut ensuite inquiétée par des sorties de la garnison de Paris.

Le 17 septembre, les uhlans prussiens se montraient déjà sur les hauteurs de Clamart.

Le 5e corps allemand avait jeté, ce jour-là, un pont de bateaux sur la Seine, entre Villeneuve-Saint-Georges et Ablon. Pour protéger la construction de ce pont, le général Kirchbach avait placé, sur les hauteurs de Limeil et de Boissy-Saint-Léger, la 17e brigade d'infanterie (Bothmer), renforcée de deux escadrons et de deux batteries. A 2 heures de l'après-midi, ces troupes furent attaquées au bois de Brévannes par un détachement français venant de Créteil, mais elles le repoussèrent en éprouvant des pertes minimes.

La 2e division de cavalerie, puis le 5e corps, passèrent la Seine sur le pont de Villeneuve-Ablon.

Le 18 septembre, le 5e corps, en marche sur Versailles, avait son aile droite, 9e division, à Bièvre, et son aile gauche, 10e division à Palaiseau. La 9e division eut à soutenir une escarmouche contre des détachements français s'avançant du Plessis-Piquet. Une patrouille de hussards de la 2e division de cavalerie arriva ce jour-là jusqu'à Versailles.

Le 19 septembre, la 10e division marcha de bonne heure de Palaiseau sur Versailles par Jouy-en-Josas. La 9e division partit de Bièvre dans la même direction.

Le 1er corps bavarois suivait le 5e corps allemand.

A peine en marche, la 9e division fut attaquée du Plessis-Piquet et de Bicêtre, et dut faire front à l'ennemi.

Le 18 septembre, le général Ducrot, à la tête de quatre divisions, diversement composées, de l'armée de Paris, avait pris position sur les hauteurs au sud de la capitale, depuis Meudon jusqu'à Villejuif. — Nous avons déjà parlé plusieurs fois de ce général. C'est lui qui commandait en chef à Sedan après la blessure de Mac-Mahon, et qui reprit ensuite le commandement du 1er corps, après avoir cédé celui de l'armée à Wimpffen. Il fut compris dans la capitulation de Sedan, mais il s'échappa de Pont-à-Mousson. Les Allemands affirmèrent que le général Ducrot avait déjà donné à cette époque (12 septembre) sa parole d'honneur de ne plus servir contre l'Allemagne pendant cette guerre. Les Français, de leur côté, affirment le contraire. Bref, le général Ducrot se rendit tout droit à Paris, où il se mit à la disposition du général Trochu qui le connaissait depuis longtemps et avait en lui une grande confiance.

Ducrot voulait faire, le 19 septembre, une grande reconnaissance au sud de Paris. Ses détachements avancés rencontrèrent sur le plateau de Villacoublay les troupes qui couvraient le flanc de la 9e division allemande. Cette division repoussa l'ennemi et voulait ensuite continuer sa route lorsque débouchèrent de plus grandes masses françaises qui l'obligèrent à faire front de nouveau.

Le premier appui que reçut la 9e division lui fut donné par la 1re brigade d'infanterie bavaroise (Dietl) qui tomba sur le flanc gauche des Français.

Lorsque la 10e division arriva à Jouy-en-Josas, le général de Kirchbach la dirigea aussitôt au nord-est sur Villacoublay, pour soutenir la 9e division.

Le 2e corps bavarois marchait le 19, de Longjumeau sur Chatenay. La 3e division, qui se trouvait en tête et atteignit Chatenay à 10 heures du matin, envoya une brigade sur le Petit-Bicêtre, pour soutenir directement le 5e corps allemand, et dirigea son autre brigade sur Sceaux.

De la 4ᵉ division bavaroise, la 7ᵉ brigade se rendit à Bourg-la-Reine, au nord-est de Sceaux, pendant que la 8ᵉ brigade restait en réserve à la Croix-de-Berny, à l'est de Chatenay.

A 11 heures et demie, le 5ᵉ corps allemand avait repoussé l'aile droite des Français à Villacoublay et Petit-Bicêtre. La retraite des troupes de ligne françaises se changea, sur ce point, en une fuite désordonnée qui nécessita les mesures les plus sévères. Conformément aux ordres qu'il avait reçus, le général de Kirchbach dirigea ensuite le 5ᵉ corps d'armée sur Versailles, pour y occuper les positions d'investissement qu'on lui avait indiquées, et il laissa les Bavarois sur le champ de bataille.

En ce moment, le général Ducrot préparait un mouvement offensif avec son aile gauche, qui s'appuyait à une redoute nouvellement construite au Moulin-de-la-Tour, sur un contre-fort des hauteurs du Plessis-Piquet, et armée de 8 canons.

Le général de Hartmann ordonna à la 7ᵉ brigade et à celle qui occupait Sceaux, de se borner à défendre Bourg-la-Reine et Sceaux, et il envoya la 8ᵉ brigade à Chatenay. Il n'y eut là qu'un combat d'artillerie. Vers 3 heures, le général Ducrot fit enclouer les pièces de la redoute du Moulin-de-la-Tour et se retira derrière les forts détachés. Des troupes de la 3ᵉ division bavaroise le suivirent par Sceaux et le Plessis-Piquet et occupèrent la redoute abandonnée.

Le 6ᵉ corps allemand avait suivi le 5ᵉ corps sur la rive gauche de la Seine par le pont de Villeneuve-Saint-Georges et par un autre pont qu'il avait jeté lui-même, et il marcha le 19 septembre, par Villeneuve-le-Roi et Orly, contre la ligne Choisy-le-Roi-Chevilly. Il essuya le feu d'une nouvelle redoute avancée à Villejuif et se contenta de placer ses avant-postes sur la ligne Choisy-le-Roi-Chevilly. Ils y furent attaqués à plusieurs reprises par des détachements français qui ne réussirent pas à les pénétrer.

Le prince royal de Prusse avait, le 18 septembre, son quartier général à Corbeil; dans la matinée du 19, il as-

sista, des hauteurs de Sceaux, au combat des Bavarois, et il mit le même jour son quartier général à Palaiseau.

Dans la nuit du 22 au 23 septembre, les Allemands s'aperçurent que les Français avaient évacué les ouvrages encore inachevés de Villejuif et ils les occupèrent. Le 23 au matin, les Français dirigèrent, des forts de Bicêtre et d'Ivry, une violente canonnade contre ces ouvrages, et les Allemands ne pouvant y demeurer se retirèrent. La division du général de Maud'huy sortit alors, pour les poursuivre, des forts détachés dont nous venons de parler, mais elle fut arrêtée sur la ligne des avant-postes allemands et se retira.

Le même jour, le contre-amiral Saisset faisait d'Aubervilliers une grande reconnaissance contre le Bourget et Drancy ; et une autre reconnaissance se dirigeait de Saint-Denis vers Pierrefitte.

Le 24 septembre, plusieurs canonnières français canonnèrent, de Suresnes, les avant-postes allemands à Saint-Cloud et à Sèvres.

Le 30 septembre, les Français firent encore une grande sortie au sud avec le 13$^{e}$ corps (Vinoy). Une attaque principale au centre était préparée et appuyée par deux fausses attaques aux ailes.

La fausse attaque de l'aile droite se dirigea du fort d'Issy contre les positions du 5$^{e}$ corps allemand ; celle de l'aile gauche, du fort de Charenton contre le 11$^{e}$ corps.

L'attaque principale, partant de Montrouge et de Bicêtre, rencontra le 6$^{e}$ corps allemand et principalement la 12$^{e}$ division, Hoffmann. Le combat roula autour de Villejuif, Chevilly, Thiais et Choisy-le-Roi. A 11 heures du matin, les Français étaient rejetés sur les forts détachés avec de grandes pertes. C'est dans cette affaire que fut tué, entre autres, le général Guilhem qui commandait, avant la guerre, la brigade d'occupation dans les Etats de l'Eglise.

Le 20 septembre, le prince royal de Prusse mit son quartier général à Versailles ; celui du roi de Prusse était, le 19, partie à Lagny, partie au château de Rothschild, à Ferrières.

Nous suspendrons pour un moment le récit des événements militaires de Paris, pour étudier un peu la capitale de la France, surtout comme place forte.

Si, du Louvre comme centre, on décrit une circonférence avec un rayon de 7,000 pas, on a, très-imparfaitement, le contour actuel de Paris. La Seine le traverse en y formant un arc dont l'ouverture regarde le midi, et divisant la ville en deux parties dont la plus considérable est sur la rive droite.

Le contour actuel de Paris est déterminé par l'enceinte continue de ses fortifications et les nouveaux boulevards extérieurs qui accompagnent cette enceinte. Jusqu'en 1861, les limites de la ville de Paris étaient les anciens boulevards extérieurs accompagnant l'ancien mur d'octroi. Ils séparaient de la ville proprement dite des communes fort peuplées qui se trouvaient comprises dans l'enceinte fortifiée de 1841. Enfin jusqu'à la révolution française, c'étaient les boulevards intérieurs qui formaient les limites de Paris.

La ville, bornée par les anciens boulevards extérieurs, se divisait en 12 arrondissements, auxquels la chute du mur d'octroi vint en ajouter 8 nouveaux.

Des 14 arrondissements de la rive droite, 4 sont entre la Seine et les boulevards intérieurs, savoir : Ier, le Louvre, IIe, la Bourse, IIIe, le Temple, IVe, l'Hôtel de Ville ; — 5 entre les boulevards intérieurs et l'ancien mur d'octroi, savoir : VIIIe, l'Elysée, IXe, l'Opéra, Xe, le Clos-Saint-Laurent, XIe, Popincourt, XIIe, Reuilly ; — 5 entre l'ancien mur d'octroi et l'enceinte continue, savoir : XVIe, Passy, XVIIe, Batignolles, XVIIIe, buttes Montmartre, XIXe, buttes Chaumont, XXe, Ménilmontant.

Des 6 arrondissements de la rive gauche, 3 sont entre la Seine et l'ancien mur d'octroi, savoir : Ve, le Panthéon, VIe, le Luxembourg, VIIe, le Palais-Bourbon ; — 3 entre l'ancien mur d'octroi et l'enceinte continue ; ce sont : le XIIIe, les Gobelins, XIVe, l'Observatoire et XVe Vaugirard.

Paris avait en 1861, dans l'enceinte des boulevards intérieurs 552,686 habitants; en 1856, en dedans du mur d'octroi 1,174,346 et, en 1861, dans l'enceinte fortifiée 1,696,141 habitants. Le dernier recensement de 1866 donne une population de 1,825,274 habitants. Cette population s'était encore augmentée en 1870, mais il y avait eu, avant l'investissement, une diminution causée par la xénolasie et par l'émigration volontaire. Cette émigration fut néanmoins largement compensée. La garnison régulière, composée, avant la guerre, de la garde et de l'armée de Paris, ne fut pas augmentée; mais il arriva de la province des gardes mobiles, des marins, des douaniers, des gardes forestiers. En outre, le général Trochu, à l'approche de l'investissement, ordonna d'évacuer et en partie de démolir les nombreuses habitations qui existaient dans la zone de combat de l'enceinte continue et des forts détachés, et la plupart de leurs habitants se retirèrent dans la ville avec leur mobilier, à la fin d'août et au commencement de septembre.

D'après ce qui précède on doit estimer au moins à deux millions d'hommes la population de Paris au moment de l'investissement.

D'après des renseignements dignes de foi, la consommation journalière de Paris avant le siége était représentée par les chiffres suivants : 19,725 quintaux de pain, et, en outre, 4,990 sacs de farine pour la cuisine et la pâtisserie; 490 bœufs, 130 vaches, 430 veaux, 2,963 moutons, 2,150 quintaux de viande salée ou fumée, 1150 quintaux de gibier et de volaille, 1490 quintaux de poisson (dont deux tiers de poisson de mer frais), 2,950 quintaux de pommes de terre, 5,000 quintaux d'autres légumes, 1120 quintaux de beurre, 280 quintaux de fromage. Nous n'avons pas de données exactes sur la consommation en épices, lait, œufs, boissons de toute sorte, mais nous savons qu'elle était considérable.

Au-dessus de Paris, la Seine coule dans la direction du sud au nord. Elle reçoit la Marne à Charenton, peu de

temps avant d'entrer dans la ville. Tout le cours inférieur de la Marne est très-sinueux, et avant de se jeter dans la Seine, elle forme la presqu'île de Saint-Maur, dont la gorge étroite regarde au nord-ouest le fort de Vincennes.

La Seine, en quittant Paris, se dirige au sud-ouest, pour s'infléchir ensuite brusquement au nord-est jusqu'à Saint-Denis, où elle revient de nouveau au sud-ouest pour reprendre encore une fois à Bougival la direction du nord-est. Ces détours du fleuve forment, au-dessous de Paris, trois presqu'îles. Sur la première, celle de Boulogne, se trouvent une partie de la ville (Auteuil et Passy) et le bois de Boulogne; on peut donner à la seconde presqu'île le nom de Nanterre ou du Mont-Valérien, — et à la troisième celui d'Argenteuil.

La hauteur du miroir des eaux de la Seine au-dessus de la mer est habituellement évaluée, en nombres ronds, à 30 mètres; elle est plus exactement de $27^{m},4$ à l'entrée dans Paris et de $25^{m},9$ à la sortie, pour une hauteur moyenne des eaux. La largeur du fleuve est d'environ 600 pieds à sa sortie de la ville.

L'enceinte continue de Paris se compose d'un simple mur bastionné, avec une escarpe en maçonnerie, sans tenailles ni ravelines. Il n'y a pas dans les bastions de casemates permanentes. On compte dans l'enceinte 94 bastions, qui ne sont désignés que par leurs numéros. Le bastion n° 1 est sur la rive droite, à l'entrée de la Seine, et les numéros partent de là, sur la rive droite, jusqu'à la Seine où se trouve le bastion n° 67; le bastion n° 68 est en face sur la rive gauche, où les numéros se continuent en remontant le fleuve jusqu'au bastion n° 94, qui est en face du bastion n° 1.

Le chemin de fer de Lyon sort de l'enceinte entre les bastions 2 et 3, celui de l'Est (Mulhouse et Strasbourg) entre les bastions 27 et 28, celui du Nord entre les bastions 34 et 35, le chemin de fer de Rouen entre les bastions 44 et 45, celui de l'Ouest, à Versailles (rive gauche), entre les

bastions 75 et 76, celui d'Orléans entre les bastions 92 et 93.

Ces indications permettront de reconnaître facilement chaque bastion.

La forme des bastions n'est pas complétement la même, mais ils sont généralement plats ; les faces sont très-longues et forment entre elles des angles très-obtus, les flancs sont relativement courts. En raison de l'étendue considérable de l'enceinte de Paris, il est clair qu'un grand nombre des fronts bastionnés doivent être presque en ligne droite ; ce qui est toujours favorable pour la défense, surtout avec la grande portée des pièces rayées de l'artillerie moderne. Cependant cet avantage n'est pas aussi grand pour l'enceinte de Paris que si l'on avait donné aux bastions des angles saillants très-aigus. Lorsqu'on fortifia la ville, on destinait l'enceinte continue à repousser une surprise, une attaque de vive force, plutôt qu'à résister à un siége en règle. La véritable défense contre un siége régulier était confiée aux forts détachés, qui forment une ceinture autour de la place.

Paris se trouve dans un bassin, environné de hauteurs calcaires, dont les crêtes sont plus ou moins rapprochées de la ville, et dont les pentes sont tantôt escarpées, tantôt presque insensibles. Ces hauteurs ne pouvaient pas servir partout à l'établissement des forts détachés, surtout à une époque où l'on n'avait aucune idée de la portée actuelle de l'artillerie ; mais elles sont toutes en rapports directs avec les forts détachés, de sorte qu'elles méritent un examen particulier.

Les hauteurs de Pierrefitte, au nord de Saint-Denis, s'élèvent de 265 (1) pieds au-dessus de la Seine ; celles de la forêt de Bondy, au sud-est des premières, ont une élévation moyenne de 280 pieds. Entre les hauteurs de Pier-

(1) Il s'agit toujours ici, sauf avis contraire, de pieds suisses (10 pieds = 3 mètres), et la hauteur est comptée au-dessus du miroir des eaux de la Seine.

refitte et celles de Bondy, se trouve un terrain moins élevé d'environ 80 pieds dans lequel coulent plusieurs ruisseaux, notamment le Sausset et la Molette, qui portent leurs eaux à la Seine par Saint-Denis.

A l'ouest des hauteurs de la forêt de Bondy, dont elles sont séparées, par une étroite dépression de terrain, qui affecte parfois la forme d'un ravin et que suit le chemin de fer de Mulhouse pour se rendre à la Marne, se trouvent les groupes de hauteurs de Montreuil et de Romainville, qui ont à peu près la même élévation que les collines de Bondy. Elles s'abaissent très-rapidement au nord vers le canal de l'Ourcq et à l'est vers le chemin de fer de Mulhouse, et arrivent au contraire, par le plateau de Vincennes et des pentes très-douces, vers la Marne et la Seine du côté du sud. A l'ouest, elles se continuent jusqu'à Belleville et aux Buttes-Chaumont, dans l'intérieur de l'enceinte continue.

A l'ouest des hauteurs de Belleville se trouvent, également dans l'enceinte de la ville, les Buttes-Montmartre, dont le point culminant est à 330 pieds au-dessus de la Seine.

Au sud et au sud-ouest de Paris, on remarque principalement la charmante chaîne de collines qui s'étend de Bourg-la-Reine à Bougival et sépare de Versailles Saint-Cloud et Sèvres. Cette chaîne offre, dans sa partie orientale, à Clamart et Châtillon, des hauteurs de 440 pieds. Elle détache également des rameaux vers Vaugirard jusque dans l'enceinte continue. C'est sur la colline de Vaugirard que Napoléon III place le théâtre du combat que livra Labiénus aux réserves gauloises, après avoir battu le Camulogenus entre Sèvres et Meudon ; ces réserves, qui étaient d'abord chargées d'observer le camp des Romains sur la rive droite de la Seine, étaient accourues au bruit du combat de Meudon.

La chaîne de hauteurs de Bourg-la-Reine à Bougival envoie dans la presqu'île de Nanterre un rameau qui se termine près de Suresnes par le Mont-Valérien, mamelon élevé de 300 pieds au-dessus de la Seine.

Les hauteurs au sud de Paris vont en s'abaissant peu à peu à l'est de Bourg-la-Reine et sur la rive droite de la Bièvre. A l'ouest de Villejuif, on trouve un point isolé haut de 310 pieds; la chaîne s'élève encore à 240 pieds au sud de Vitry-sur-Seine, et elle descend ensuite brusquement jusqu'à la Seine, qui, à l'est de Vitry, n'est qu'à 104 pieds au-dessus de la mer.

Les forts détachés de Paris ont la forme de quadrilatères ou de pentagones bastionnés; ils sont richement pourvus de casemates, bien défilés et parfaitement installés.

On a donné le nom de redoutes à des ouvrages fermés, plus petits que les forts, et qui sont destinés à battre des parties de terrain que l'on ne peut apercevoir des forts. Ces redoutes sont de formes diverses, tantôt en tenaille, tantôt n'ayant qu'un angle saillant, tantôt pourvues de deux petits bastions.

On divise tout le système des forts détachés en quatre groupes, regardant les quatre points cardinaux.

Le groupe de l'est couronne avec le plus grand nombre de ses ouvrages le bord extérieur des hauteurs de Bagnolet-Montreuil. On obtient à peu près leur contour en prenant pour centre la porte de Montreuil, entre les bastions 11 et 12 de l'enceinte continue, et décrivant ensuite une demi-conférence avec un rayon de 6,500 pas.

Les ouvrages qui forment ce groupe sont:

1° Le fort de Romainville, quadrilatère, avec un ouvrage à cornes irrégulier, avancé du côté du nord, et des ouvrages accessoires qui le relient au canal de l'Ourcq et, le long de ce canal, avec l'enceinte de la ville, vers le bastion 27. Le fort de Romainville est à 1700 pas du bastion 19 de l'enceinte continue;

2° La redoute de Noisy;

3° Le fort de Noisy, quadrilatère, avec un ouvrage à cornes avancé au nord-est;

4° La redoute de Montreuil;

5° La redoute de la Boissière, tenaillée;

6° Le fort de Rosny, quadrilatère, avec un ouvrage à cornes avancé à l'est, à 6,000 pas du bastion n° 16 de l'enceinte;

7° La redoute de Fontenay, ayant la forme d'un petit ouvrage à cornes, fermé à la gorge;

8° Le fort de Nogent, quadrilatère, avec un ouvrage à cornes avancé à l'est;

9° La redoute de la Faisanderie;

10° La redoute de Gravelle; — ces deux derniers ouvrages sont réunis par une ligne retranchée et ferment la gorge de la presqu'île de Saint-Maur.

Tous ces ouvrages, depuis le fort de Romainville jusqu'à la redoute de la Faisanderie, furent reliés entre eux, au mois de septembre, par des lignes retranchées, suivant la crête des hauteurs, ce qui constituait là une espèce d'enceinte continue extérieure.

11° Le fort de Charenton, pentagone situé dans l'angle formé par la Seine et la Marne; il est à 4,000 pas du bastion n° 5 de l'enceinte et sert de tête de pont aux ponts jetés sur la Seine et la Marne, près de leur confluent.

La plupart des ouvrages du groupe de l'est sont très-loin de l'enceinte continue. On peut considérer comme une espèce de réduit du groupe :

12° Le fort de Vincennes, qui n'est qu'à 2,200 pas du bastion n° 8 de l'enceinte. Ce fort, situé au sud de la ville de Vincennes, comprend l'ancien château et le nouveau fort, situé plus à l'est. Le vieux château, dont il est difficile de préciser l'origine, fut construit en 1183, sous sa forme actuelle, mais il a été ensuite perfectionné jusqu'à nos jours, et pourvu notamment, depuis 1832, d'établissements militaires. Le donjon, avec des murs de 10 pieds d'épaisseur et une élévation de 183 pieds, offre, de sa plate-forme, une vue très-étendue. Le nouveau fort, quadrilatère, allongé de l'ouest à l'est, renferme de grands dépôts de toute nature pour l'artillerie.

A l'intérieur du groupe de l'est se trouve le bois de Vincennes, entouré d'une muraille; c'est dans ce parc qu'existe

un vaste champ de tir pour l'infanterie et l'artillerie, ainsi que le terrain de manœuvres pour les troupes du camp de Saint-Maur.

Le groupe des forts du sud s'étend devant l'enceinte continue de la rive gauche, depuis le bastion 94 jusqu'au bastion 68. Il renferme les 5 forts d'Ivry, de Bicêtre, de Montrouge, de Vanves et d'Issy. Les forts de Montrouge et de Vanves sont des quadrilatères bastionnés, les trois autres des pentagones bastionnés. Dans ce groupe, c'est le fort de Bicêtre qui est le plus rapproché de l'enceinte continue, à 1500 pas seulement du bastion 87 ; le fort d'Ivry en est le plus éloigné, à 3,000 pas du bastion 91.

On voit, d'après la description que nous avons faite du terrain, qu'il existe des hauteurs assez importantes à 1500 ou 2,000 pas en avant du groupe des forts du sud. Lorsque le général Trochu s'occupa de l'armement de Paris, il résolut d'occuper, au moyen de grands ouvrages de campagne, les hauteurs situées devant le front du sud. Une redoute de campagne fut construite sur la hauteur du Moulin-de-la-Tour, en avant de Châtillon, et nous avons vu les Bavarois s'en emparer le 19 septembre; — une deuxième sur la rive droite de la Bièvre, entre ce ruisseau et le village de Villejuif; — une troisième au Moulin-Saquet, à l'est de Villejuif; on fortifia en outre les villages de Villejuif et de Vitry-sur-Seine.

Derrière cette ligne avancée, les cinq forts du groupe du sud furent reliés entre eux par des lignes de retranchements en terre, ce qui constitua également de ce côté une enceinte continue extérieure.

Les assiégés travaillèrent constamment à ces ouvrages de fortification, même après l'investissement.

Le groupe de l'ouest consiste en un ouvrage unique et, par suite, d'autant plus important, la forteresse du Mont-Valérien, sur la rive gauche de la Seine, dans la presqu'île de Nanterre. La forteresse du Mont-Valérien est un grand pentagone bastionné, de 1200 pieds de côté, pourvu de puissants cavaliers et d'espaces casematés suffisants pour

tous les besoins militaires. Malgré la valeur du Mont-Valérien, son isolement laisse le front de l'ouest un peu trop découvert. En effet, ce fort est à 5,000 pas de l'enceinte continue, à près de 15,000 pas des ouvrages de Saint-Denis et à 9,000 pas du fort d'Issy. Les ingénieurs qui ont fortifié Paris comptaient surtout, pour couvrir le front de l'ouest, sur le bras de la Seine, de Billancourt à Saint-Denis. — Lorsque le général Trochu arma Paris, il crut cependant opportun de donner plus de force aux ouvrages extérieurs de l'ouest. On construisit en conséquence une tête de pont pour le pont de Neuilly; un ouvrage fut élevé sur la colline de Saint-Ouen, sur la rive droite de la Seine, et un autre projeté sur la hauteur de Montretout, près de Saint-Cloud. Ce dernier ne fut jamais exécuté. En revanche, on éleva sur la rive gauche de la Seine, à Villeneuve-la-Garenne, en face Saint-Denis, une redoute qui communiquait avec les ouvrages de Saint-Denis.

Le groupe du nord se compose du fort d'Aubervilliers et des fortifications de Saint-Denis.

Le fort d'Aubervilliers est un pentagone bastionné, situé sur la route de Lille, à 2,300 pas du bastion 28 de l'enceinte continue.

Saint-Denis, ville de 27,000 habitants, est pourvue d'une enceinte, que l'on peut rendre plus forte au moyen d'inondations partielles, et de trois forts. Ces forts sont le fort de la Briche, quadrilatère bastionné, ouvert à la gorge et situé tout près de la Seine, sur la rive droite; la Double-Couronne du nord, avec 3 bastions complets et deux demi-bastions, faisant front à Pierrefitte et ouverte du côté de la ville; et, enfin, le fort de l'Est, quadrilatère bastionné fermé, au sud-est de la ville. Il faut joindre à ces ouvrages la redoute de Villeneuve-la-Garenne dont nous venons de parler.

Les principales communications de Paris avec l'extérieur étaient les huit chemins de fer dont nous avons donné le point de sortie de l'enceinte continue.

Pour investir Paris, les Allemands devaient chercher

tout d'abord à couper les chemins de fer; ils y parvinrent rapidement, de sorte que Paris se trouva réduit à des moyens extraordinaires de communication qui ne pouvaient pas suffire à tous les besoins.

Le chemin de fer de ceinture, qui court à l'intérieur de l'enceinte continue, était d'une grande valeur pour la défense.

— Pour terminer ce chapitre, il nous faut parler de l'entrevue de Ferrières qui était destinée à constater l'existence de l'abîme qui séparait déjà la France de l'Allemagne.

Grâce à l'intervention anglaise, une entrevue devait être ménagée entre Jules Favre, ministre des affaires étrangères du Gouvernement français, et le comte de Bismarck, chancelier de la Confédération du Nord. On perdit plus d'une semaine à discuter des questions de forme qui ne devaient peut-être point être envisagées comme telles. Enfin, lorsque les Allemands étaient déjà aux portes de Paris, Jules Favre, assuré du consentement de Bismarck, se décida, le 18 septembre, à l'aller trouver. Il se rendit ce jour-là à Villeneuve-Saint-Georges, où se trouvait le quartier général du 6$^{e}$ corps (général de Tumpling). Il y apprit que le quartier général du roi de Prusse était à Meaux. Il envoya donc de Villeneuve une dépêche à Bismarck pour lui demander où il pourrait le rencontrer. Le 19, à 6 heures du matin, un officier, chargé d'accompagner Jules Favre, vint le prévenir que Bismarck l'attendait à Meaux. En arrivant, vers 3 heures, aux environs de Meaux, Jules Favre apprit d'un aide de camp que le quartier général du roi avait été transporté à Ferrières.

La première entrevue de Favre et de Bismarck eut lieu au château de la Haute-Maison près de Montry, et l'entretien se borna à une discussion théorique des bases de négociations de la paix. Nous savons quel abîme existait sur ce point entre l'Allemagne et la France. Cet abîme s'était encore élargi pendant le temps écoulé depuis la bataille de Sedan jusqu'à l'entrevue de Ferrières, par suite de deux

circulaires du chancelier allemand aux agents diplomatiques à l'étranger. Dans la première, datée de Reims le 13 septembre, Bismarck, contrairement aux déclarations antérieures, ne parle plus de la guerre contre le Gouvernement français, mais bien de la guerre contre la nation française: d'après lui, si l'on faisait la paix en ce moment, le peuple français reprendrait les armes dès qu'il le pourrait, et, pour repousser cette nouvelle attaque, l'Allemagne avait besoin de garanties qu'elle ne pouvait obtenir qu'en reculant ses frontières de l'ouest. C'était demander officiellement à la France une cession de territoire comme condition de la paix. Dans la seconde circulaire, datée de Meaux le 16 septembre, Bismarck exprime la crainte que la paix ne soit indéfiniment ajournée, si les puissances neutres de l'Europe encouragent l'espoir de la France dans leur intervention diplomatique ou matérielle, ce que pouvait amener le voyage de M. Thiers ; il demande en outre, d'une manière formelle, Strasbourg et Metz pour l'Allemagne.

Le comte de Bismarck a dit lui-même qu'il ne réussit point, dans l'entretien de la Haute-Maison, à convaincre M. Jules Favre que l'honneur de la France n'était pas d'une nature différente de l'honneur des autres pays. Favre accordait tous les dédommagements en argent que l'Allemagne pourrait réclamer, mais il refusait toute cession de territoire. Les deux négociateurs parlèrent ensuite d'un armistice, et ils s'accordèrent à en reconnaître l'utilité pour permettre de nommer une Constituante qui pourrait régulariser la situation du Gouvernement. On convint de parler plus particulièrement de cet armistice dans une nouvelle entrevue qui aurait lieu le soir même à Ferrières.

M. Favre se rendit à Ferrières à 9 heures et demie du soir. On discuta cette fois l'armistice, sa durée et ses conditions. Sur ce dernier point, Bismarck voulait, en tout cas, consulter un conseil militaire. Les deux hommes d'Etat se séparèrent à minuit, en se donnant rendez-vous pour le lendemain.

Le 20 septembre, Favre revint à Ferrières à 11 heures

du matin ; Bismarck était encore chez le roi et il n'en sortit qu'à 11 heures trois quarts.

Un armistice est toujours plus ou moins désavantageux pour une armée victorieuse, tandis que, dans les circonstances actuelles, il offrait nécessairement aux Français de grands avantages pour leurs nouvelles formations : aussi, avant d'y consentir, le comte de Bismarck demanda, comme équivalent militaire, l'évacuation des places fortes de Toul, de Phalsbourg (1) et de Strasbourg. Les garnisons de Toul et de Phalsbourg seraient libres, mais celle de Strasbourg, déjà serrée de très-près, serait prisonnière de guerre.

La remise de ces places fortes donnait aux Allemands l'avantage d'avoir une ligne de chemin de fer assurée. Du reste, Toul et Strasbourg étaient déjà si près de leur chute que ce n'était plus qu'une question de quelques jours. Quant à Phalsbourg, les Allemands pouvaient s'en passer pour le but qu'ils se proposaient. Favre ne voulut point entendre parler de ces conditions, et il se mit hors de lui-même quand Bismarck demanda que la garnison de Strasbourg fût prisonnière de guerre. Bismarck, qui avait parlé en homme d'affaires, n'était pas préparé à cette explosion de sentiments, et il s'efforça de calmer Jules Favre, en lui promettant de soumettre de nouveau cette question au roi de Prusse. Il le fit en effet, mais le roi persista dans ses exigences.

Les hostilités devaient continuer autour de Metz dans un rayon à déterminer. Ce point ne fut l'objet d'aucune difficulté.

Puis, vint le troisième point, — Paris. Favre avait exprimé déjà, le 19, l'hypothèse que la Constituante siégerait à Paris. On souleva, à ce propos, la question si Paris pourrait ou non être approvisionné pendant la durée de l'armis-

(1) Le rapport de Bismarck parle de Bitche, celui de Jules Favre de Phalsbourg ; peut-être Bismarck demanda-t-il ces deux places ; en tout cas, Phalsbourg, en raison de sa position, était la plus importante.

tice, que l'on supposait être de deux ou trois semaines. Dans le cas où les Allemands permettraient que Paris communiquât librement avec l'extérieur pour s'approvisionner, Bismarck demandait encore un équivalent militaire, par exemple l'occupation du Mont-Valérien. Jules Favre s'emporta de nouveau et dit, avec raison, qu'autant valait demander la reddition de Paris. En revanche, Bismarck observa, avec non moins de raison, que si l'on approvisionnait Paris pour trois semaines, il faudrait trois semaines de plus aux Allemands pour le réduire par la faim, dans le cas où la Constituante n'arriverait pas à conclure la paix. Il proposa du reste immédiatement une autre combinaison : il n'avait rien à objecter à ce que la Constituante se réunît à Tours, d'après une autre proposition de Jules Favre ; et, dans ce cas, on conservait le *statu quo* pendant l'armistice ; Paris ne serait point approvisionné et l'on ne livrerait pas de fort aux Allemands.

M. Favre quitta le comte de Bismarck avec la conviction que l'Allemagne voulait humilier la France, la faire passer sous les fourches caudines, l'anéantir. Le comte de Bismarck, de son côté, resta à Ferrières, fermement convaincu qu'il avait fait au Gouvernement provisoire de la France toutes les avances possibles. Nous ne doutons pas un instant que le comte de Bismarck ne sentît aussi profondément que Jules Favre le malheur infini que causerait la continuation de cette guerre en faisant naître une haine nationale sans causes premières, haine que des masses égarées oublieront beaucoup plus difficilement que les gens éclairés, haine enfin que certains journalistes ou savants, soit par ignorance, soit par intérêt, ont envenimée avec d'autant plus d'impudeur qu'ils ont su rester plus éloignés de ses effets.

Mais — les Allemands étaient vainqueurs, et Bismarck se trouvait déjà entraîné dans un tourbillon qu'il était impuissant à diriger. On avait fait appel à des passions qu'il est ensuite difficile d'apaiser.

Sur le rapport de Jules Favre, le Gouvernement provisoire de Paris décida que les circonstances ne permettaient

pas de songer à un armistice et qu'il n'y avait qu'à continuer la lutte.

Lorsque les Allemands approchaient de Paris, le Gouvernement provisoire avait envoyé une délégation à Tours, pour diriger les départements et chercher à se mettre en communication avec la capitale investie. Elle se composait de directeurs et d'employés subalternes de tous les ministères. Les membres du Gouvernement que l'on mit à la tête de cette délégation étaient d'abord MM. Crémieux et Glais-Bizoin, auxquels se joignit bientôt l'amiral Fourichon.

A la nouvelle de l'entrevue de Ferrières et de son résultat, la délégation de Tours adressa, le 24 septembre, aux Français la proclamation suivante :

« Avant l'investissement de Paris, M. Jules Favre a voulu voir le comte de Bismarck pour savoir quelles sont les intentions de l'ennemi. Voici quelle est la déclaration de l'ennemi :

« La Prusse veut poursuivre la guerre et réduire la France au rang d'une puissance de second ordre.

« En s'appuyant sur le droit de conquête, la Prusse demande l'Alsace et la Lorraine avec Metz.

« Pour consentir à un armistice, la Prusse ose demander la remise de Strasbourg, de Toul et du Mont-Valérien.

« Paris indigné s'ensevelira plutôt sous ses ruines. A des exigences aussi arrogantes, on ne peut répondre que par la lutte à outrance.

« La France accepte cette lutte et compte, pour cela, sur tous ses enfants. »

Le comte de Bismarck répondit à cette proclamation dans une dépêche-circulaire diplomatique datée de Ferrières, le 1er octobre. Il s'attachait exclusivement à réfuter l'assertion de la proclamation que la Prusse voulait réduire la France à être une puissance de second ordre. Le territoire, disait-il, que l'Allemagne demande à la France avec Metz et Strasbourg, égale à peu près en superficie les provinces de Nice et de Savoie, que la France ne possède que depuis 1860,

sans qu'elle fût pour cela, avant cette annexion, une puissance de second ordre. L'Alsace et la Lorraine allemande ne renferment pas un million d'habitants de plus que Nice et la Savoie. La France avait, en 1860, 38 millions d'habitants, sans compter l'Algérie, et 42 millions avec l'Algérie, « qui fournit actuellement une partie importante des forces françaises » (les pauvres turcos !). Comment la perte de moins d'un million d'âmes pourrait-elle réduire la France au rang de puissance de deuxième ordre ?

Les négociations étaient provisoirement rompues. Thiers continuait son voyage diplomatique. — Lorsque Bismarck envoya sa réponse du 1er octobre, les places fortes de Toul et de Strasbourg étaient déjà tombées au pouvoir des Allemands.

---

### VIII. — Prise de Toul.

A la fin d'août arrivèrent d'Allemagne en France la 17e division d'infanterie allemande, Schimmelmann, ainsi que la 17e brigade de cavalerie, Rauch, et la 2e division active de landwehr (brandebourgeoise), général Selchow. Ces troupes furent réunies en un corps d'armée, 13e corps allemand, sous les ordres du grand-duc de Mecklenbourg-Schwerin.

Le 13e corps fut employé jusqu'au 10 septembre à l'investissement de Metz, et il reçut ce jour-là l'ordre de couvrir les derrières de l'armée qui marchait sur Paris, en occupant Reims et Châlons, et d'attaquer la place de Toul.

Le grand-duc de Mecklenbourg dirigea sur Reims sa division de landwehr, avec le 17e régiment de dragons et deux batteries légères. Il marcha ensuite sur Toul avec le reste de l'artillerie du corps d'armée, la 17e division d'infanterie, le 18e dragons et le 11e uhlans. Il arriva devant la place le 12 septembre au soir.

On ne pouvait entreprendre un siége en règle, avant l'arrivée des pièces de siége qui devaient venir de Cologne et de Magdebourg. Le grand-duc se borna donc, en les attendant, à resserrer le cercle de l'investissement et à inquiéter la place avec son artillerie de campagne.

La ville était commandée par le chef d'escadrons Huck; elle avait environ 2,500 hommes de garnison, en grande partie des gardes mobiles, et 192 bouches à feu, dont 48 rayées.

Par un décret, daté de Meaux le 16 septembre, le roi de Prusse institua un nouveau gouvernement général à Reims; il devait comprendre tous les pays occupés jusqu'alors par les troupes allemandes, en dehors des gouvernements généraux de l'Alsace et de la Lorraine. Le grand-duc de Mecklenbourg en fut nommé gouverneur général. Il se rendit en conséquence à Reims et donna au général de Schimmelmann le commandement des troupes devant Toul.

Schimmelmann établit sur le mont Saint-Michel, situé au nord de la place et la dominant complétement, trois batteries de 6 rayé qui bombardèrent la ville; l'artillerie de la place leur répondit vivement mais sans effet. Dans l'après-midi du 18 septembre, Toul fut bombardé pendant deux heures par sept batteries de campagne. Le 19, Schimmelmann reçut l'ordre d'envoyer à Châlons la 33e brigade d'infanterie (Kottwitz) et le 11e régiment de uhlans.

Il ne conservait plus devant Toul que les deux régiments d'infanterie mecklenbourgeois nos 89 et 90, le bataillon de chasseurs mecklenbourgeois no 14, le 18e dragons, 4 batteries de campagne et 2 compagnies de pionniers.

Le 20 septembre arrivèrent les pièces de siége attendues, 10 de 24 rayé et 16 de 12 rayé.

Le 21 les Allemands choisirent l'emplacement des batries de siége qui devaient entourer Toul d'un vaste demicercle au nord de la ville, partant de Mansuy à l'est, suivant les pentes du mont Saint-Michel et du mont de Barine, et se terminant à l'ouest à la route d'Ecrouves. Le 21 et le 22, on construisit les dépôts de batterie; le 22 au soir, les

pièces de siége furent amenées en arrière des batteries projetées, et, à la nuit tombante, on construisit ces batteries sans être inquiété par les assiégés.

Le 23 au matin, les batteries étaient achevées et armées, et le bombardement commença aussitôt, appuyé par les batteries de campagne.

Le grand-duc de Mecklenbourg était venu de Reims pour assister à ce spectacle.

A 9 heures du matin, le feu était déjà dans Toul, et une heure plus tard il s'y déclarait trois foyers d'incendie. Les assiégés répondaient sans relâche, mais avec mesure. A 11 heures, ils incendièrent les faubourgs de Mansuy à l'est et de Saint-Evres à l'ouest, qui étaient occupés par les Mecklenbourgeois. Dans la ville même, ils ne furent bientôt plus maîtres du feu qui les gagnait, et, à 4 heures, le commandant fit arborer le drapeau blanc sur l'une des tours de la cathédrale.

Le grand-duc de Mecklenbourg, qui avait observé le bombardement du mont de Barine, envoya aussitôt à la porte de France son chef d'état-major, le colonel de Krensky. Ce dernier rencontra en route un parlementaire et conclut ensuite sans difficultés la capitulation avec le commandant de la forteresse. On prit pour modèle la capitulation de Sedan. Les officiers, mis en liberté sur parole, et les défenseurs qui habitaient Toul avant le siége n'étaient pas prisonniers de guerre. On introduisit un article d'après lequel le grand-duc de Mecklenbourg aurait le droit de traiter toute la garnison suivant son bon plaisir s'il arrivait, après l'entrée des troupes allemandes, un accident comme celui de Laon le 9 septembre. Cet article semblait d'autant plus opportun que le vainqueur de Laon était également un duc de Mecklenbourg.

La remise du matériel et le départ de la garnison prisonnière de guerre eurent lieu le 23 au soir. Les portes et les édifices publics furent occupés en même temps par les troupes allemandes.

Le 24 septembre, le grand-duc entra dans la ville conquise, à la tête de tout le corps de siége.

---

### IX. — Siége et prise de Strasbourg.

L'antique cité de Strasbourg continua d'être ville impériale allemande après que l'Alsace eut été cédée à la France par le traité de Westphalie. Les Français l'occupèrent en 1681. Il existait depuis longtemps, dans la ville, un parti français considérable, ce qui s'explique par la situation de Strasbourg sur la rive gauche du Rhin et par les circonstances déplorables où se trouvait alors l'empire d'Allemagne. Le parti français, représenté surtout dans le conseil, travaillait depuis des années à faire renvoyer les troupes mercenaires et à laisser dans l'abandon les choses militaires de la ville, de sorte qu'en 1681 les Français trouvèrent Strasbourg sans défense.

On a beaucoup parlé dans ces derniers temps de la trahison française qui enleva Strasbourg à l'empire d'Allemagne. Il serait beaucoup plus juste, au point de vue historique, de parler de la trahison par laquelle le soi-disant empire d'Allemagne livra Strasbourg à la France. Par la paix de Ryswick, 1697, l'Empereur et l'Empire cédèrent formellement Strasbourg à la France. Elle conserva, du reste, jusqu'à la Révolution française ses priviléges et sa constitution spéciale de ville impériale. En perdant alors ces priviléges, elle s'unit, comme toute l'Alsace, de la manière la plus intime à la grande France, et, bien que le petit bourgeois et l'ouvrier y parlent encore allemand aujourd'hui, on peut dire qu'en raison des sentiments de ses habitants, Strasbourg est une des villes les plus françaises qu'il y ait. Et dans le fait, que pouvaient lui offrir ces petites dynasties allemandes, conservées jusqu'à nous comme un bijou précieux, avec tout ce qui s'ensuit, en comparaison de l'appartenance à une grande nation qui, si elle n'a pas toujours eu

la liberté politique, a du moins su conquérir et conserver le bienfait inestimable de l'égalité ?

Strasbourg avait, au dernier recensement (1868), environ 85,000 habitants. L'extrémité orientale de ses ouvrages n'est pas à beaucoup plus d'un kilomètre du grand Rhin. Le petit Rhin, qui se sépare du fleuve au-dessus de Strasbourg, pour le rejoindre ensuite à 4 kilomètres plus bas, forme avec lui l'île des Epis et passe très-près de la citadelle.

L'Ill, dont le cours, au-dessus de Strasbourg, est presque parallèle à celui du Rhin, et n'en est pas éloigné de plus de 7 kilomètres, se partage dans la ville en deux bras ; — celui de l'ouest s'appelle canal des faux remparts, — et se jette dans le Rhin au-dessous de Strasbourg, à Wanzenau. L'Ill reçoit au-dessus de la ville la Brusch, en partie canalisée.

L'Ill se réunit, au sud de Strasbourg, avec le canal du Rhône au Rhin ; au nord de la ville, avec le canal de la Marne au Rhin, qui se prolonge jusqu'à l'extrémité inférieure de l'île des Epis.

Toutes ces eaux forment, au nord et au sud de la partie orientale de la ville, une foule d'îles dont les plus remarquables sont l'île de Wacken, la Robertsau et l'île de Sporen.

La ville s'étend de l'ouest à l'est, dans le sens de sa plus grande longueur, qui est d'environ 3,600 pas. La largeur de la ville, à l'ouest, est de 2,300 pas, du saillant du bastion n° 7 à celui du bastion n° 12 ; elle n'est que de 800 pas à l'est, à l'esplanade, qui sépare la ville de la citadelle.

La gare principale est dans l'intérieur de la ville, près des ouvrages de l'ouest. Le chemin de fer sort de la ville par des passages voûtés auxquels on travaillait encore au mois de juillet 1870, et il se divise près de la lunette 44 : une voie se dirige au nord, pour se bifurquer ensuite à Wendenheim en deux lignes, l'une qui mène à Paris par Saverne, l'autre à Haguenau ; une seconde voie va d'abord au sud, puis se dirige à l'est en contournant la ville ; elle a

une station à la porte d'Austerlitz et traverse ensuite le Rhin sur un magnifique pont, monument d'architecture moderne, pour rejoindre, par Kehl, le chemin de fer badois. Le pont a, entre piliers, 817 pieds (suisses) de longueur; il porte deux voies et deux sentiers de piétons. La partie du milieu est fixe, les deux extrémités sont des ponts tournants qui permettent d'interrompre des deux côtés la circulation. Il existe des postes fortifiés aux extrémités badoise et française. La construction du pont, commencée en 1858, fut terminée le 6 avril 1861. Nous avons déjà parlé de sa destruction partielle, le 22 juillet 1870. Au sud du pont du chemin de fer se trouve l'ancien pont de bateaux.

De la ligne deStrasbourg à Kehl se détachent près de la ville, la ligne de Bâle par Mulhouse et, de cette dernière, les chemins de fer qui conduisent aux Vosges, à Wasselonne, Mutzig et Barr.

Comme établissements militaires ne dépendant pas directement des fortifications, Strasbourg renferme des casernes pour environ 10,000 hommes, une école d'artillerie, un hôpital militaire de 1800 lits, avec une clinique militaire, une école de médecine militaire, un grand arsenal et de nombreux ateliers militaires pour l'artillerie et le régiment de pontonniers en garnison à Strasbourg. La fonderie de canons qui s'y trouvait est transférée à Bourges depuis plusieurs années.

Le monument le plus célèbre de Strasbourg est la cathédrale, commencée en 1015 et terminée en 1439. La seule tour qui ait été construite s'élève à 502 pieds au-dessus du pavé de la rue; c'est le monument le plus élevé de l'Europe et elle n'a que 7 pieds de moins que la grande pyramide d'Egypte. De la plate-forme, qui n'est qu'à 239 pieds au-dessus du pavé, on a déjà une vue charmante des plaines de l'Alsace et de Bade. La tour est donc un excellent observatoire militaire. — La bibliothèque de Strasbourg est célèbre par le grand nombre de ses manuscrits précieux.

Les fortifications de Strasbourg ont été construites, dans leur forme actuelle, par le Strasbourgeois Daniel Speckle,

qui écrivit le premier bon livre allemand sur la fortification permanente, — *Architectura von Festungen*, — publié l'année de sa mort, en 1589.

Lorsque Strasbourg passa à la France, Vauban construisit (1682-84) la citadelle, pentagone régulier bastionné, d'un espace restreint, renforcé au nord et à l'est par deux ouvrages à cornes. C'est également à Vauban que sont dus la plupart des ouvrages extérieurs, ouvrages à cornes et lunettes.

L'enceinte principale a, — sans la citadelle, — 17 bastions et, avec elle, 22. Le côté du sud en a 7, numérotés de l'est à l'ouest, de 1 à 7 (fort Blanc) ; le côté de l'ouest 5, numérotés du sud au nord, de 7 à 12 (fort de Pierres) ; le côté du nord a les bastions de 12 à 17. Des cinq bastions de la citadelle, les numéros 18 et 22 regardent la ville.

Parmi les ouvrages extérieurs, les plus importants sont les ouvrages à cornes 40-42 devant le front 8-9, et 47-49 devant le front 10-11 ; les lunettes 52 et 53 devant le front 11-12; l'ouvrage à cornes de Finckmatt devant les fronts 12-14.

On n'avait presque rien fait d'important pour Strasbourg dans ces dernières années. Comme dans toutes les places fortes, on commença, en 1867, à y construire des traverses creuses sur les chemins couverts ; on fit des corrections sur les points où le mur maçonné de l'escarpe n'était pas assez couvert, en élevant et prolongeant les masses couvrantes ; les magasins à poudre furent mieux protégés contre les effets terribles des pièces rayées. On construisit au milieu des ouvrages à cornes 40-42 et 47-49, ainsi que dans la lunette 53, des traverses qui partageaient chacun de ces ouvrages en deux moitiés, l'une à gauche et l'autre à droite, en défilant mieux chaque moitié, et dans lesquelles la portion non employée de la garnison trouvait des casernes et des abris. De nouveaux magasins à poudre furent construits sous les bastions 7, 9 et 11 du côté de l'ouest.

Le bastion n° 12, fermé à la gorge du côté de la ville, est un ouvrage extrêmement faible à cause de son peu d'éten-

due et de son angle au saillant très-aigu. Et c'est pourtant là, à l'angle nord-ouest, que le point d'attaque est indiqué d'avance. En effet, en avant de tout le côté sud de la place, on peut inonder le terrain et le rendre impraticable au moyen de grandes écluses situées entre les bastions 6 et 7, qui font déborder l'Ill et la Brusch. En avant de la partie orientale du côté nord, depuis Finckmatt jusqu'au petit Rhin, le terrain est sillonné de cours d'eau, de canaux, de fossés de toute largeur.

Il était possible de faire une correction en grand du bastion nº 12, mais on ne s'en occupa pas ; on se contenta de construire sur les deux faces deux traverses creuses, pour servir d'abris et de magasins à poudre, et d'établir au saillant de l'ouvrage une batterie casematée pour une pièce de gros calibre.

En raison de la construction resserrée de la ville et de son peu de largeur, la reconstruction de l'enceinte continue ne pouvait donner de grands résultats. Il eût été beaucoup plus important d'entourer la place d'ouvrages détachés à une assez grande distance de l'enceinte continue. Mais il n'existait encore aucun de ces ouvrages en 1870.

Cependant beaucoup de projets avaient été présentés à ce sujet depuis quelques années.

A près de 6,000 pas, au nord-ouest de Strasbourg, s'élève, à 140 pieds au-dessus de la plaine, la chaîne de collines du Hausberg, au pied de laquelle se trouvent les communes de Oberhausbergen, Mittelhausbergen, Niederhausbergen et Mundolsheim. On pouvait couronner cette chaîne d'ouvrages détachés que l'on aurait reliés aux fortifications de la place, d'un côté à Schiltigheim par les hauteurs ondulées de Suffelweyersheim et de Bischeim, de l'autre à Kœnigshofen par les ondulations d'Oberhausbergen. L'éloignement de la place était peut-être un peu grand ; mais si l'on avait rendu indépendants les principaux forts détachés, en les armant en outre d'une quantité suffisante de pièces rayées de gros calibre, l'ennemi n'aurait jamais osé pénétrer dans ce cercle enchanté, avant de

s'être emparé de deux ou trois ouvrages détachés, et il n'eût pas pu de longtemps bombarder la ville de la rive gauche du Rhin.

Cependant, le grand éloignement du Hausberg, et surtout la dépense, empêchèrent d'adopter ce projet, et l'on résolut de se contenter de construire devant l'angle nord-ouest une ligne avancée dont l'aile droite s'appuierait à l'Ill, à Schiltigheim, et la gauche à la Brusch, à Kœnigshofen. Elle serait à 1800 pas environ des ouvrages extérieurs de l'enceinte continue et aurait pour ouvrage central un ouvrage à cornes, fermé à la gorge par un mur, et situé en avant de la voie ferrée qui relie le chemin de fer de Paris aux ateliers du chemin de l'Est, entre le chemin de fer de Paris et la route de Mittelhausbergen. On devait commencer en 1871 la construction de cet ouvrage central.

On faisait également des projets pour mieux couvrir le côté de l'Est. On devait notamment construire deux ouvrages indépendants tout près du grand Rhin, dans l'angle nord et l'angle sud de l'île des Epis, pour prolonger d'environ 1800 pas la ligne de feux de la citadelle, et si ces forts avaient existé en 1870, ils auraient certainement rendu de grands services contre le bombardement de la rive droite du Rhin. Mais ce projet fut également mis de côté, parce que le Gouvernement craignait que son exécution ne donnât lieu sans utilité à des clameurs dans le genre de la chanson de Nicolas Becker.

C'est pour cela que l'attaque de 1870 trouva Strasbourg désarmée ; car, dans les conditions de l'armement actuel, Strasbourg ne méritait même pas, dans cette guerre, la désignation de place forte de première classe.

Si la France avait eu un système militaire qui rendît disponibles de fortes garnisons pour les places fortes ; si cette guerre n'avait pas été entreprise par le Gouvernement de l'empereur Napoléon en dehors de tout calcul politique et militaire, on aurait toujours pu remédier en quelque sorte à l'insuffisance des défenses de Strasbourg, puisqu'il

eût suffi de quelques semaines pour construire des forts détachés aux points les plus importants, notamment devant l'angle nord-ouest de l'enceinte continue.

La garnison normale de Strasbourg était comptée à 15,000 hommes. En 1870, les Allemands l'ont évaluée à 18,000 hommes, mais il faut y faire entrer non-seulement les gardes nationales, mobiles et sédentaires, mais encore les nombreux employés des établissements militaires, du génie, de l'artillerie, de l'école de médecine militaire, et les ouvriers d'Etat. Il y avait à peine 3,000 hommes de véritables troupes dans Strasbourg.

Au début de la guerre, le commandement de la place fut confié au général Uhrich, qui se trouvait depuis deux ans dans le cadre de réserve. — Uhrich, né à Phalsbourg en 1802, sortit de Saint-Cyr en 1820 comme sous-lieutenant d'infanterie. Il fit la campagne d'Espagne en 1823, resta plusieurs années en Afrique à partir de 1834 et devint général de brigade en 1852. En 1855, il conduisit en Crimée une brigade de la garde et revint à Paris la même année comme général de division. Au début de la guerre d'Italie, il commandait une division de l'armée de Paris qui devint la 2<sup>e</sup> division du 5<sup>e</sup> corps de l'armée active.

Nous avons vu que le 8 août, deux jours après la bataille de Wœrth, la cavalerie badoise arrivait devant Strasbourg (II<sup>e</sup> partie, page 236).

Le corps de siége fut successivement composé de :

La division badoise, dont le général Laroche prit bientôt le commandement à la place du général Beyer, qui tomba malade avant le bombardement ;

La division de landwehr de la garde prussienne (Loën)

La 1<sup>re</sup> division de réserve (landwehr) prussienne (Treskow) ;

37 compagnies d'artillerie de place, dont 2 bavaroises, 2 wurtembergeoises, 4 badoises et 29 allemandes du nord ;

Un bataillon combiné de pionniers prussiens et une compagnie de pionniers bavarois.

Le général de Werder reçut le commandement en chef du corps du siége. — Werder, né en 1808, entra en 1825 dans le régiment des gardes du corps de la cavalerie de la garde prussienne et, en 1826, il fut nommé officier dans le 1er régiment à pied de la garde. En 1842 et 1843, il fit, avec l'armée russe, quelques campagnes dans la Caucase, et, après son retour, il passa comme capitaine dans l'état-major général, d'où il rentra dans l'infanterie dès 1848. Général-major en 1863, il fut nommé général lieutenant en 1866, commanda, la même année, la 3e division d'infanterie, dans l'armée du prince Frédéric-Charles, et obtint l'ordre *pour le mérite* par sa conduite à Gitschin et à Kœniggraetz.

Le commandement de l'artillerie de siége fut donné au général lieutenant de Decker, et celui du génie au général-major de Mertens, qui avait dirigé, en 1864, les travaux du siége de Duppel.

En arrivant devant Strasbourg, le général de Werder mit son quartier général à Mundolsheim, sur la Suffel.

Du 11 au 17 août, la division badoise fut seule devant la place ; et, par conséquent, l'investissement était fort imparfait. Le 15, Werder fit occuper Schiltigheim et le 18, Kœnigshofen.

A partir de ce jour les réserves prussiennes commencèrent à arriver, et, à partir du 21, les pièces de siége.

Le 23 août, Werder résolut de commencer le 24 à bombarder la ville avec les 40 pièces de siége prussiennes disponibles et l'artillerie de campagne badoise, pendant que 32 pièces de siége badoises, amenées de Rastadt et mises en batterie près de Kehl sur la rive droite du Rhin, bombarderaient la citadelle.

Depuis que la première bombe est tombée dans une ville assiégée, on a beaucoup discuté l'admissibilité et l'opportunité d'un bombardement. En France même, cette discussion a eu lieu récemment entre un officier du génie très-remarquable et un ancien officier d'artillerie d'une valeur

reconnue. Le premier, le chef de bataillon Prévost (1), commandant le génie des forts de l'est de Paris, s'est montré adversaire déclaré du bombardement, pour lequel se prononce au contraire énergiquement le général d'artillerie de Blois (2), du cadre de réserve. Il n'est pas sans intérêt de résumer en quelques mots les raisons que fait valoir ce général en faveur du bombardement.

1° Pendant le bombardement, l'assiégeant, abrité derrière ses parapets, dans les parallèles et les tranchées, éprouvera des pertes minimes;

2° Si le bombardement n'aboutit pas, et que l'assiégeant doive procéder à une attaque en règle, il la commencera avec des forces presque intactes contre une garnison qui aura déjà beaucoup souffert, et que le bombardement aura déjà mise probablement en conflit avec la population de la ville ; la résistance qu'il lui restera à vaincre ne sera donc pas aussi grande que si l'assiégeant avait commencé de suite une attaque en règle de la place ;

3° Si, par philanthropie ou pour d'autres raisons, l'assiégeant veut ménager les habitants de la ville, ceux-ci ne lui sauront pas gré de sa douceur et soutiendront plutôt la garnison, ce qui donnera plus de force à la défense, au grand détriment de l'agresseur ;

4° Par suite de la durée toujours longue d'un siége en règle, le corps de siége et un corps d'observation seront immobilisés pendant longtemps, et hors d'état de faire d'autres opérations en rase campagne ;

5° Quand l'agresseur s'est enfin rendu maître d'une place forte après un long siége en règle, il n'y trouve plus que des magasins vides qu'il est obligé de remplir aussitôt, que des murs écroulés qu'il lui faut relever.

(1) *Etudes historiques sur la fortification, l'attaque et la défense des places*, 1869.

(2) *De la fortification en présence de l'artillerie nouvelle.* Paris, 1865.

— *Examen critique des études historiques sur la fortification, l'attaque et la défense des places*, par F. Prévost. Paris, 1869.

Le bombardement a eu de tout temps beaucoup plus de partisans dans l'artillerie que dans le génie. Cela ne veut pas dire que les officiers du génie soient plus humains que ceux d'artillerie. Cela vient plutôt de ce que chaque arme combat assez naturellement *pro domo suâ*. L'ingénieur ne veut pas entendre parler de bombardement, parce qu'il désire faire valoir son choix judicieux du point d'attaque, ses sapes, ses tranchées, son indication du point exact où doivent être installées les batteries ; il veut en outre mettre à l'épreuve les ouvrages de défense construits par un de ses camarades francs-maçons du parti ennemi. L'artilleur, au contraire, méprise par état toutes ces feintes, et il a beaucoup plus de confiance dans la grosseur du calibre de ses canons et dans le tonnerre de son artillerie qu'il écoute avec une certaine complaisance.

Un bombardement est assurément une cruelle chose, mais on ne doit pas pour cela le condamner en principe. En effet, la guerre est toujours une cruelle chose, et il est de règle que les innocents en souffrent beaucoup plus que les coupables. Que l'on compare le prisonnier de Wilhelmshœhe et son entourage avec la noble nation française qu'ils ont précipitée dans cette malheureuse guerre !

Cela nous conduit naturellement à cette conclusion, qu'il faut étudier, dans chaque cas particulier, le but et l'opportunité d'un bombardement. Si nous nous livrons à cette étude en ce qui concerne Strasbourg, nous trouvons que le bombardement de cette ville était inopportun pour les motifs suivants :

1° Si la population de Strasbourg brûlait du désir de se jeter dans les bras de l'Allemagne, il suffisait de quelques coups de canon allemands pour lui faire exercer, sur le commandant de la place, une pression irrésistible. Dans ce cas, le bombardement n'était ni cruel, ni inopportun. Mais cette hypothèse était fausse ; les habitants de Strasbourg avaient, au contraire, des sentiments plus français que les habitants du centre de la France, et l'on pouvait prévoir

que le bombardement n'aurait pour résultat que de les irriter d'avantage contre les Allemands.

2° Au moment où le bombardement de Strasbourg fut résolu, les Allemands avaient déjà fait connaître assez clairement qu'après leurs victoires, ils voulaient conserver, en signant la paix, l'Alsace « pays de frères allemands, terre essentiellement allemande », et surtout Strasbourg, « cette ville si vraiment allemande ». Or, malgré le proverbe : « qui aime bien châtie bien », nous n'avons jamais entendu dire qu'un bombardement fût le véritable moyen de témoigner ou de réveiller l'amour fraternel.

3° Bien qu'on eût vivement critiqué la manière d'opérer de l'artillerie prussienne, même en 1866, il n'en était pas moins reconnu généralement, depuis l'attaque des ouvrages de Duppel, en 1864, que l'artillerie de siége prussienne obtenait des résultats extraordinaires et inconnus jusqu'alors, par la justesse de son tir et l'effet de ses projectiles. Sa puissance de destruction était à l'abri d'un doute. On pouvait donc, dans ces circonstances-là, s'abstenir de bombarder la ville dont la garnison était fort insuffisante en force numérique et en qualité, on le devait surtout parce que, nous le répétons, c'était un singulier moyen de prouver aux Strasbourgeois son amour fraternel.

Le général de Werder se décida au bombardement parce qu'il savait que la ville ne renfermait pas beaucoup d'espaces à l'épreuve de la bombe et qu'il supposait que les habitants forceraient aussitôt le commandant à rendre la place. Ce calcul était faux ; mais il eût été vrai si la population de Strasbourg se fût composée de ces Juifs, qui se donnent aujourd'hui pour les vrais Allemands et demandent à grands cris la destruction de la France ; les uns sont des fournisseurs qui gagnent, à la prolongation de cette guerre funeste, un argent mal acquis, sans s'exposer au moindre danger ; les autres sont des professeurs qui déshonorent la science et qui, pour obtenir de meilleures places, sont prêts à commettre toutes les bassesses, même à calomnier le peuple allemand devant l'histoire du monde.

Werder commença par informer le général Uhrich de son dessein de bombarder la ville, et il le somma de rendre la place, ce qui fut refusé. Werder entra alors dans plus de détails : il pria le général Uhrich d'enlever l'observatoire militaire établi sur la cathédrale, pour ne pas forcer les Allemands à tirer sur ce monument d'architecture gothique ; il lui demanda encore de faire évacuer l'hôpital militaire, situé près de la citadelle, parce qu'il se trouvait dans la ligne de tir des batteries allemandes, qui ne pouvaient pas le voir assez distinctement. Uhrich repoussa également ces deux demandes.

Le sort de la brave ville de Strasbourg doit toucher le cœur de l'honnête homme, à quelque nationalité qu'il appartienne, quelles que soient ses opinions politiques. Mais il faut être juste : en France, on a représenté partout le bombardement de Strasbourg comme un acte de barbarie allemande ; et, quand le général Uhrich annonça que si les Allemands entraient dans la place, il se retirerait dans la citadelle d'où il bombarderait la ville, les journaux français traitèrent cela d'héroïsme. Nous sommes forcé d'avouer qu'il nous est impossible de concilier ces deux manières de dire, et nous le déclarons d'autant plus librement que nous venons de nous prononcer contre l'opportunité du bombardement de Strasbourg.

Le bombardement commença dans la matinée du 24 août. Il fit des ravages épouvantables : la magnifique cathédrale fut honteusement endommagée ; la précieuse bibliothèque fut anéantie ; beaucoup de maisons particulières furent détruites ; des vieillards, des femmes, des enfants furent tués ou estropiés. La population sans défense se réfugia dans les caves, les hommes valides cherchèrent avec courage à arrêter l'incendie, pour sauver ce qu'ils pourraient de la ville de leurs pères.

L'évêque de Strasbourg essaya d'intervenir. A sa prière, Werder suspendit le bombardement le 26 août, de 4 heures du matin à midi. Mais les efforts de l'évêque furent inutiles, parce qu'il ne put obtenir du général Uhrich aucune

concession. Le bombardement recommença donc le 26, à midi, et continua sans interruption jusqu'au lendemain soir.

Ce fut en vain : commandant, garnison, habitants, restèrent inébranlables. Personne ne pressa le général Uhrich de capituler.

Pendant que les batteries allemandes de la rive gauche du Rhin dirigeaient leur feu contre la ville, les batteries badoises de la rive droite bombardaient avec succès la citadelle, dont elles réduisaient en cendres les habitations et les magasins.

Les batteries françaises de la citadelle leur répondirent vivement et incendièrent Kehl. Les Allemands, à leur tour, reprochèrent aux Français d'avoir dirigé leur feu contre cette ville ouverte, ce qui n'était pas nécessaire puisque les batteries badoises n'étaient pas devant Kehl, mais à côté. Ce dernier fait est vrai, mais on conviendra que Kehl eût été pour les Badois un abri trop commode s'il eût été complétement assuré contre le feu des Français.

Nous devons encore mentionner que, dans ses négociations avec l'évêque, le général de Werder avait offert de laisser sortir de Strasbourg les femmes, les enfants et les vieillards. Le général Uhrich refusa de profiter de cette offre à cause de la difficulté de faire un choix dans une population de 85,000 âmes.

Lorsque le général de Werder reconnut que le bombardement ne lui promettait pas un prompt succès, il se décida, le 27 août, à se servir des moyens abondants dont il disposait pour commencer un siége en règle.

On commença immédiatement à établir les dépôts du génie, à faire les gabions, fascines, etc.

L'artillerie du général de Werder était nombreuse et excellente. Il avait en tout 241 pièces de siége dont 44 badoises, qui se décomposaient ainsi :

58 canons de 24 rayé (parmi lesquels 16 badois — et 12 courts, particulièrement destinés au tir indirect);

80 canons de 12 rayé (dont 16 badois);

20 canons de 6 rayé ;
2 mortiers rayés de 21 centimètres ;
8 mortiers lisses de 60, badois ;
19 mortiers lisses de 50 ;
24 mortiers lisses de 25, dont 4 badois ;
30 mortiers de 7.

Dans la nuit du 29 au 30 août, la première parallèle fut ouverte à la sape ordinaire à 700 ou 800 pas de l'angle nord-ouest de la place ; elle appuyait sa gauche à Schiltigheim, sa droite au chemin de fer de Paris. On construisit en même temps à 200 ou 300 pas derrière la première parallèle, 10 batteries qui furent armées de 44 pièces rayées et se trouvèrent prêtes à tirer le 30 au matin. Lorsqu'elles ouvrirent le feu contre les ouvrages de l'angle nord-ouest, elles furent soutenues par les batteries allemandes qui avaient été construites pour le bombardement et n'étaient pas encore désarmées.

L'artillerie de la défense fut surprise par le feu de l'artillerie de l'assiégeant le 30 août au matin ; l'armement de sûreté était insuffisant pour répondre aux pièces allemandes et l'armement contre un siége en règle était encore incomplet. Les Allemands supposèrent alors que les Français avaient compté sur un autre point d'attaque que celui choisi par eux. Cela n'est pas possible, puisque le seul point où Strasbourg pouvait être attaqué était celui choisi par les Allemands. Nous devons admettre plutôt que les Français ne s'attendaient pas à voir l'attaque régulière commencer le 30 août. En moins de deux heures, leur feu du front attaqué fut réduit au silence et ne put recommencer que dans l'après-midi.

Le feu continuel des obusiers et des mortiers de l'assiégeant rendaient très-difficile à l'assiégé de réparer ses batteries endommagées ou d'en construire de nouvelles, même pour mortiers. Cependant il faisait tous ses efforts pour être toujours en état de répondre au feu des Allemands.

Dans la nuit du 31 août au 1er septembre, les assiégeants creusèrent les approches de la première à la deuxième

parallèle, et ils ouvrirent celle-ci à la sape ordinaire dans la nuit du 1er au 2 septembre, à 400 pas des ouvrages de la place.

Le 2 septembre, à 4 heures du matin, les assiégés firent leur première sortie de quelque importance. Une colonne s'avança au nord par les îles Wacken et Jars contre le flanc gauche des travaux de siége des Allemands; une autre colonne sortit au sud contre la gare de la porte d'Austerlitz. Toutes deux furent repoussées après un combat très-court; mais les Badois, qui se laissèrent entraîner trop loin dans la poursuite, subirent des pertes importantes. De grandes sorties de la garnison de Strasbourg étaient généralement très-difficiles, à cause du manque complet d'ouvrages détachés, et surtout à cause du peu de troupes de ligne qu'avait le général Uhrich.

A mesure que les Allemands poussaient leurs travaux d'approche, l'artillerie allemande augmentait le nombre de ses batteries et les rapprochait de la place.

Le 9 septembre, elle avait en action 178 bouches à feu, y compris les pièces badoises de la rive droite du Rhin et 48 mortiers.

Les assiégeants creusèrent les approches de la deuxième à la troisième parallèle dans les nuits du 9 au 10 et du 10 au 11 septembre, et ils ouvrirent ensuite la plus grande partie de la troisième parallèle dans la nuit du 11 au 12, au pied du glacis des lunettes 53 et 52.

Ces travaux de tranchée coûtaient des sacrifices : le 5 septembre, les Allemands avaient déjà perdu 57 hommes tués, 327 blessés et 30 disparus. Il se trouvait dans le nombre 2 officiers du génie tués et 2 blessés.

Dès le 11 septembre, l'artillerie arma contre la lunette 53 une batterie de brèche n° 25, de 4 pièces de 24 court. Cette batterie de brèche était sur la route de Wissembourg, derrière la première parallèle et à environ 1100 pas de son objectif qu'elle ne pouvait atteindre que par un tir indirect, par-dessus un fossé assez large. Elle remplit sa mission avec un succès remarquable.

Dès que la catastrophe de Sedan fut connue dans le camp allemand, le général de Werder en informa le général Uhrich. Cette nouvelle fut reçue très-froidement et resta sans effet. Cependant il se formait dans toute la Suisse des sociétés de secours pour les habitants de Strasbourg, ville que des liens fraternels avaient liée intimement à la Confédération dans les siècles précédents. Bâle fut naturellement le centre de ces sociétés de secours, et il en partit une délégation pour se rendre au quartier général allemand et essayer de faire le plus de bien possible. Elle reçut la permission d'entrer à Strasbourg, où les Suisses obtinrent ce qui avait été refusé aux Allemands, et furent assez heureux pour emmener de la ville assiégée 800 personnes incapables de porter les armes.

Pendant que les Allemands s'approchaient rapidement de l'angle nord-ouest de l'enceinte de Strasbourg, ils ne négligeaient pas de s'avancer vers la citadelle.

Les Badois passèrent de la rive droite du Rhin dans l'île des Epis où entrèrent également des bataillons prussiens, venant de la Robertsau.

Le 15 septembre, les assiégés, qui étaient inquiétés sans cesse par l'artillerie de campagne allemande au sud de la ville, tentèrent une sortie dans l'île des Epis. Elle fut repoussée par les Badois. Dans ce combat fut tué le colonel Fiévée, commandant le régiment de pontonniers français, homme d'une stature extraordinaire.

Le 12 septembre, les Allemands armèrent la batterie de brèche n° 42 de 6 pièces de 24 court, contre le flanc droit du bastion n° 11. Cette batterie était à 1000 pas de son objectif, tout près du chemin qui conduit du cimetière de Sainte-Hélène à Schiltigheim. On construisit ensuite à 900 pas de son objectif la batterie n° 58, de 4 pièces de 24 court, pour faire brèche dans la face gauche du bastion n° 12.

Comme les pièces de la plupart des batteries allemandes devaient tirer par-dessus des troupes situées en avant d'elles, et par conséquent avec une grande inclinaison, l'artillerie allemande remplaça les épaulements ordinaires des batteries

par des épaulements très-plats en forme de jatte. Par suite de cette disposition et de leur emplacement caché derrière et dans les parallèles et les approches, les batteries allemandes offraient aux assiégés un but très-peu apparent. C'est devant Strasbourg qu'on employa pour la première fois, et comme nous le verrons bientôt, avec un grand succès, le tir indirect pour faire brèche dans des murs en maçonnerie qu'on n'aperçoit pas des batteries. Le canon employé principalement pour ce tir indirect était le 24 rayé court (calibre de 15 centimètres).

Le 17 septembre, les pionniers prussiens couronnaient à la sape le glacis des lunettes 53 et 52. On avait heureusement découvert et déchargé un système de mines devant le premier de ces ouvrages. Il ne fut pas nécessaire d'établir des batteries de brèche et des contre-batteries sur le couronnement du glacis, parce que le feu indirect avait fait l'office de ces batteries dans la lunette 53. Lorsque la brèche fut praticable, les pionniers prussiens descendirent par des cheminements couverts jusqu'à l'eau des fossés des lunettes 53 et 52; au moyen de deux mines ils jetèrent dans le fossé la contrescarpe maçonnée de la lunette 53 en face de la brèche, et ils commencèrent ensuite à construire une chaussée de 20 pieds de largeur pour traverser le fossé plein d'eau, large de 60 pieds, et arriver à la brèche de la lunette 53.

Mais avant que cette digue fût achevée, le 20 septembre, on sut par une reconnaissance que les Français avaient évacué la lunette 53. La brèche fut aussitôt occupée; l'intérieur de l'ouvrage le fut également dans la soirée du 20, et les pionniers commencèrent à s'y construire des logements, ce qui ne pouvait se faire sans éprouver des pertes par le feu des ouvrages situés en arrière. — La lunette 53 était dans un état de complète destruction; la traverse-caserne sur la capitale de l'ouvrage n'avait pas même pu résister au feu de l'artillerie allemande.

Comme la lunette 53, la lunette 52 était détruite et évacuée; le 21 septembre, un pont de tonneaux fut jeté sur

le fossé plein d'eau et large de 180 pieds de cet ouvrage, qui fut occupé pendant la nuit.

L'artillerie allemande avait, le 24 septembre, 299 pièces en batterie, dont 83 mortiers. La dernière batterie reçut le n° 60; elle fut placée dans la redoute 53 et armée de trois pièces rayées. Les Allemands construisirent en tout 68 batteries pendant le siége; si la dernière batterie n'a cependant que le n° 60, cela vient de ce que quelques batteries que l'on porta plus en avant pendant les opérations conservèrent leur premier numéro avec une lettre distinctive, *a*, *b*, etc.

Le 27 septembre, les ouvrages du front d'attaque n'étaient plus tenables. Il y avait dans le bastion n° 11 une brèche de 80 pieds complétement praticable; l'intérieur n'était qu'un monceau de ruines, la communication avec la ville était presque impossible. Dans le bastion n° 12, la brèche était faite et il ne restait plus qu'à renverser le massif de terre qui était encore debout, ce qu'on ne voulait faire qu'avant de donner l'assaut. La batterie casematée au saillant du bastion n° 12 et le mur de séparation n'étaient plus que des ruines méconnaissables. Il en était de même de la lunette 44 devant le front 9-10, des casernes et de la partie de la ville situées dans le voisinage du front d'attaque. La voûte de la Porte-de-Pierre, dans la courtine 11-12, était près de s'écrouler, et les assiégés l'avaient remplie de sacs à terre pour prévenir sa chute; les ouvrages à cornes de Finckmatt (58-60 et 47-49), les plus rapprochés du front d'attaque, n'étaient pas aussi endommagés que ce front, mais ils avaient beaucoup souffert.

Le 27 septembre à 5 heures du soir, le général Uhrich fit arborer le drapeau blanc sur la cathédrale ainsi que sur les bastions 11 et 12.

L'artillerie allemande cessa aussitôt le feu. Elle avait tiré, depuis le commencement de l'attaque, sur la ville et les ouvrages de place, 193,722 coups de canon; ce qui fait 6,249 par jour, 269 par heure, 4 ou 5 coups par minute.

Les canons rayés de 24 avaient tiré 28,000 obus et

5,000 shrapnels ; les canons rayés de 12, 45,000 obus et 11,000 shrapnels ; les canons rayés de 6, 8,000 obus et 4,000 shrapnels ; les canons rayés de 24 court (15 centimètres), 3,000 obus ; les mortiers rayés de 21 centimètres, 600 bombes ; les mortiers lisses, 58,000 bombes — dont 15,000 pour les mortiers de 50, 20,000 pour ceux de 25 et 23,000 pour ceux de 7.

La capitulation fut conclue sans incident ; on prit pour modèle celle de Sedan pour ce qui concernait les officiers. Les troupes de ligne et les gardes mobiles étaient prisonniers de guerre, les gardes nationaux et les francs-tireurs étaient désarmés et mis en liberté sur parole de ne pas servir pendant la durée de la guerre. La citadelle, la porte d'Austerlitz, la porte Fischer et la porte Nationale devaient être livrées aux Allemands le 28 septembre, à 8 heures du matin ; à 11 heures, la garnison se rendrait sur le Galgass, entre la redoute 37 et la lunette 44, et la remise du matériel de guerre commencerait à midi.

Le défilé des troupes n'eut pas lieu sans désordre : beaucoup de soldats brisèrent leurs armes et une partie ne put être éloignée de la ville qu'à 3 heures du soir.

Les Allemands trouvèrent dans la place 1,070 bouches à feu.

Le général lieutenant de Ollech fut nommé gouverneur, et le général-major de Mertens commandant de la place. Le général de Werder, mis à la tête du 14e corps d'armée nouvellement formé, devait opérer des deux côtés des Vosges jusque dans la vallée de la Saône, pour disperser les troupes qui s'y rassemblaient et couper les chemins de fer de Mulhouse et de Pontarlier à Paris.

Pendant le siége de Strasbourg, plusieurs détachements du corps de siége avaient été déjà envoyés dans les Vosges pour faire la chasse aux bandes de francs-tireurs qui s'y montraient en grand nombre et les détruire, ce qui n'était pas facile.

Les habitants de Strasbourg, sans se révolter ouvertement, prouvèrent par toute leur conduite qu'ils étaient fort

mal disposés à répondre à l' « amour fraternel » des Allemands.

Il est vrai que cet amour fraternel se manifestait d'une manière peu engageante. Une curiosité brutale, plutôt que le désir de venir en aide au malheur, attira dans Strasbourg une foule de gens. Beaucoup d'entre eux semblaient vouloir se repaître des images de destruction que l'on rencontrait partout. Des photographes prirent les vues de ces ruines et leurs œuvres vinrent orner les journaux illustrés et les albums. Des chroniqueurs militaires y ajoutèrent un texte stupide pour les journaux qui prétendent représenter la civilisation allemande. On eut l'heureuse idée de traiter la citadelle comme un morceau de choix, en faisant payer un thaler d'entrée pour la visiter. Cet argent, destiné aux réparations de la cathédrale, s'éleva en peu de temps à 50,000 thalers.

Un intéressant industriel de Leipzig eut l'ingénieuse idée de ramasser les éclats d'obus qui avaient ravagé la ville, pour en frapper des « médailles patriotiques » qu'il vendit 10 gros la pièce. Il joignit à l'annonce de ce charmant article un certificat du maire Küss, attestant qu'il avait acheté, le 9 novembre, 50 quintaux d'éclats d'obus.

Les Strasbourgeois auxquels leur situation et leurs occupations le permettaient, se tinrent renfermés chez eux pendant que la ville se remplissait d'étrangers ; ceux dont la langue maternelle était l'allemand évitèrent de le parler avec les envahisseurs. Un grand nombre, espérant des temps meilleurs, cherchèrent un asile en Suisse, et beaucoup de jeunes gens se rendirent de Strasbourg, comme de de toute l'Alsace, dans le midi de la France, pour entrer dans la garde mobile ou dans les corps de francs-tireurs qui s'y formaient.

---

### X. — Situation de la guerre à la fin du mois de septembre.

A la fin de septembre l'action des forces allemandes se concentre autour de trois points : Strasbourg, Metz et Paris.

Strasbourg est tombée. La plus grande partie des troupes employées à en faire le siége sont devenues disponibles pour d'autres opérations. Comme les Allemands ont déclaré qu'ils voulaient conserver l'Alsace après la paix, le premier devoir de ces troupes doit être de s'emparer de la haute Alsace, et notamment des places qui sont encore aux mains des Francais : Schélestadt, Neuf-Brisach et Belfort. Mais il est à présumer que de nouveaux corps français se forment dans le sud et l'ouest de l'Alsace, et il faut chercher à les détruire en germe, ce qui est possible avec des forces restreintes, en envoyant des détachements dans la vallée de la Saône.

Metz est investie depuis le 18 août par deux armées allemandes, la première et la deuxième ; mais elle n'est pas assiégée régulièrement, et l'on ne fait contre elle aucune tentative de bombardement. Les Allemands espèrent qu'ils s'en rendront maîtres par la faim. Ce résultat semble inévitable, parce que, quelque bien approvisionnée que pût être cette place, une partie de ces approvisionnements a été livrée à l'armée active dès le commencement du mois d'août, et maintenant l'armée de Bazaine en consomme au moins autant que la garnison et la population de Metz réunies. Depuis que la catastrophe de Sedan et la proclamation de la République sont connues à Metz, la défense active de Bazaine a presque cessé, ainsi que nous le verrons dans la quatrième partie de ce livre. Mais les Allemands ne peuvent pas compter sur la durée de cet état de choses, et ils doivent s'attendre tous les jours à ce que Bazaine fasse une tentative désespérée. Cette circonstance immobilise devant Metz des forces considérables, qui ne peuvent entreprendre

des opérations secondaires de quelque durée, afin d'être toujours prêtes au moment critique. Il est vrai que des entreprises de cette nature ne sont pas nécessaires pour les troupes allemandes qui assiégent Metz, parce qu'il ne se trouve à proximité de cette place aucun point assez important pour que le gouvernement de la République française puisse songer à en faire le centre de formations nouvelles considérables.

Paris est investi depuis le 19 septembre, mais il n'y a plus à songer à sa chute prochaine. Après que la première surprise de la catastrophe de Sedan est passée, après qu'un nouvel ordre de choses s'est établi et que les masses l'ont accepté, — nous ne voulons pas dire plus, — après que la conférence de Ferrières, loin de faire naître l'espérance d'une paix prochaine, a montré quel abîme s'est creusé entre l'Allemagne et la France, il faut que les Allemands s'attendent à une résistance sérieuse s'ils veulent faire de Paris un siége plus ou moins régulier, et qu'ils créent les moyens de vaincre cette résistance, ce qui fera perdre du temps. Si, au contraire, ils chargent la faim de faire l'œuvre des combats, il faut encore des mois pour qu'elle réduise la ville.

Les Français, n'ayant plus à compter sur la paix, doivent chercher à créer de nouvelles armées, des armées populaires, puisque les armées impériales n'existent plus ou que ce qui en reste est investi ou dispersé. Le but de ces nouvelles armées devra être, avant tout, de débloquer Paris, cette ville qui, par le nombre de ses habitants — sans parler du reste — l'emporte de beaucoup sur plus d'une principauté et même d'un grand-duché de l'Allemagne.

Où et comment former ces nouvelles armées?

La portion de la France occupée par les Allemands, et facile à commander de quelques points centraux, ne comprend pas plus du septième de son territoire. Mais, dans le nord, le pays encore libre d'ennemis ne forme qu'une bande étroite, à cause du voisinage de la frontière belge et de la mer. Il n'est donc pas sûr, et les points de rassemblement

qui s'y trouvent ont, autour d'eux, un territoire trop restreint pour permettre la formation de nouvelles armées.

C'est donc nécessairement dans le midi de la France que doivent avoir lieu ces nouvelles formations.

La France méridionale est divisée en deux parties très distinctes : l'une à l'est des Cévennes, le bassin du Rhône, et l'autre à l'ouest des Cévennes, comprenant le bassin de la Loire, les montagnes du Limousin et le bassin de la Gironde.

La région de l'est n'a jamais été liée aussi intimement que la région de l'ouest avec le point central de la France.

Des siècles se passent sans apporter de grands changements dans les choses essentielles, et, dans les moments critiques, les caractères essentiels surgissent toujours avec une force qui surprend celui qui n'a pas étudié l'histoire avec réflexion.

Ainsi, dans la vallée du Rhône, quelque française qu'elle soit, il nous semble toujours être dans le monde des colonies grecques et ensuite dans la province romaine. Une grande ville s'y est formée, Lyon, la seconde ville de France après Paris, quoique bien loin derrière la capitale. Il s'y trouve une autre grande ville, Marseille, la troisième ville de France. Lyon et Marseille ont, à elles deux, le tiers à peine des habitants de Paris, mais elles laissent loin derrière elles les autres villes de France. Jamais l'histoire de la vallée du Rhône n'a été liée aussi intimement à l'histoire du centre de la France que celle de la région de l'ouest.

C'est là, sur les deux rives de la Loire, que s'étend le pays des Carnutes, que les Druides appelaient le nombril de la Gaule celtique ; c'est de là, d'Orléans, que vint la délivrance de la France de l'invasion anglaise, par les mains de Jeanne d'Arc. C'est derrière la Loire que se retirèrent les débris de l'armée française après les revers de 1815, et le surnom de brigands de la Loire, que leur donnèrent les partisans des Bourbons, fut un titre d'honneur aux yeux du peuple français. C'est plus au sud, dans les montagnes d'Auvergne, que se leva Vercingétorix, le héros qui fit,

pour délivrer son pays de la domination romaine, cette puissante et malheureuse tentative.

La région du sud-ouest ne renferme pas d'aussi grandes villes que le bassin du Rhône, mais il s'y trouve cependant des villes telles que Nantes, Bordeaux, Toulouse, importantes par le nombre de leurs habitants, leur commerce et leur industrie, et qui forment des centres capables de faciliter l'habillement, l'équipement et l'armement d'armées considérables.

Dans la guerre actuelle, la région de la Loire acquiert une importance particulière à cause de son voisinage de Paris.

Si l'on se demande quel caractère vont prendre les nouvelles formations françaises, on trouve que ce caractère doit être complétement révolutionnaire. Même les nouvelles formations de la ligne, qui se forment autour d'un noyau fourni par les anciens dépôts ou des dépôts créés à la hâte, se composeront de quelques anciens soldats, mais, en bien plus grand nombre, de conscrits de la classe de 1870. A cela se joindront les gardes mobiles et d'autres corps de troupes formés de diverses manières, car on va faire appel à tous les moyens. Le matériel, l'équipement, les chevaux, etc., seront fournis par réquisition. Comme on manque d'officiers éprouvés, on en improvisera ; et, comme l'opinion s'accrédite de plus en plus que c'est aux anciens généraux, qui étaient soldats depuis leur jeunesse, qu'il faut attribuer les défaites précédentes, il est très-possible que les gens qui gouvernent la France commettent la faute de nommer officiers et même généraux des gens complétement étrangers aux choses de la guerre.

Comme il faut compter avant tout sur la masse, sur le grand nombre des soldats, l'armement ne pourra pas être uniforme ; on prendra des armes partout où l'on pourra.

Le temps presse : dégager Paris est la première chose à faire. Que l'on voie la situation de Paris sous des couleurs aussi roses qu'on voudra, il n'en est pas moins certain que

plus le moment du déblocus sera proche, plus Paris sera certain de tenir jusqu'à ce moment-là.

L'activité militaire du Gouvernement prend donc le caractère d'efforts désespérés ; la passion pénètre les masses, qu'il faut soulever par tous les moyens. Plus le théâtre de la guerre s'étend, plus les communications des Allemands s'allongent et plus il y a de raisons pour soulever les passions populaires. L'envahisseur marchera souvent en petits détachements, avec lesquels pourront se mesurer avec avantage de petits détachements français, des corps de partisans, surtout s'ils sont soutenus activement et en secret par la population, qui opposera en même temps aux Allemands une résistance passive. Chaque succès d'un de ces corps de partisans français sera suivi de représailles des Allemands, et celles-ci, à leur tour, crieront vengeance. On peut donc affirmer que plus les Français, excités au plus haut point, verront le succès s'éloigner, plus la guerre deviendra cruelle et acharnée.

La superstition commence également à jouer son rôle. Des possédés annoncent de grands malheurs que doit suivre finalement un grand succès. Les masses écoutent et croient ; les journalistes, qui n'y croient point, reproduisent cependant ces prophéties et se gardent bien de laisser paraître leur incrédulité. Des gens fort intelligents feuillettent Nostradamus. Ils n'y ont trouvé, à notre connaissance, que les vers suivants qui puissent s'appliquer aux circonstances où nous sommes :

Par le décide de deux choses bâtards (1)
Nepveu de sang (2) occupera le règne :
Dedans Lectoyre (3) seront des coups de dards,
Nepveu par peur pliera l'enseigne.

Tout en investissant Paris, les Allemands devront entreprendre de ce point central des expéditions dans toutes les

(1) La monarchie de juillet et la République de 1848.
(2) Napoléon III.
(3) Les commentateurs modernes ont voulu voir là la Lorraine ;

directions, soit pour reconnaître ce qui se passera non loin d'eux, soit pour empêcher ou étouffer en germe de nouvelles formations, toutes les fois que cela sera possible sans un trop grand déploiement de forces. Ils devront diriger surtout leur attention vers la ligne dela Loire et chercher à *s'établir* sur ce fleuve, afin de combattre plus efficacement toute tentative de déblocus qui s'organisera dans la région sud-ouest de la France.

Telle était la situation militaire des partis belligérants à la fin de septembre ; telle était la perspective désolante pour les deux partis après l'évanouissement des espérances de paix qu'avait pu faire concevoir la catastrophe de Sedan, désolante pour les Français puisqu'il ne leur restait qu'un bien faible espoir de vaincre en rase campagne, désolante aussi pour les Allemands qui ne voyaient plus la paix prochaine, mais au lieu de cela l'explosion d'une violente haine nationale et de nouvelles guerres dans l'avenir, guerres qu'ils ne commenceraient peut-être pas dans des conditions aussi favorables qu'en 1870, malgré l'Alsace et la Lorraine, — ou à cause d'elles.

Plus d'un Allemand tournait déjà, du théâtre de la guerre, les yeux vers la patrie, et se demandait si tant d'efforts profiteraient à l'Allemagne et au peuple allemand, et si les fruits de cette guerre ne seraient pas, comme en 1813 et en 1815, bien loin de ce qu'on espérait.

homme impartial n'y aurait vu que la ville de Gascogne Lectoure. Mais quand on se mêle de commenter, il ne faut pas se laisser arrêter pour si peu, et l'on peut dire qu'en désignant Lectoure, — ville très-rapprochée de la frontière d'Espagne, — Nostradamus, ou son démon, a voulu seulement dire que cette malheureuse guerre, qui force le neveu de sang à plier l'enseigne, aura pour cause les affaires d'Espagne.

# QUATRIÈME PARTIE.

HUTE DE METZ. — ÉVÉNEMENTS DANS ET DEVANT PARIS JUSQU'AU MILIEU DE NOVEMBRE. — L'ARMÉE DE LA LOIRE ET SES PREMIÈRES RENCONTRES AVEC LES ALLEMANDS. — THÉÂTRE DE LA GUERRE DANS L'EST DEPUIS LA PRISE DE STRASBOURG.

## I. — Bataille de Noisseville, 31 août et 1er septembre.

Lorsque les troupes destinées à former l'armée du prince yal de Saxe quittèrent les environs de Metz, les forces qui staient devant Bazaine reçurent aussitôt de nouveaux nforts : c'était la forte division du général Kummer qui se mposait d'une brigade d'infanterie de ligne et de la divin de landwehr Schuler de Senden, et qui venait d'arriver Allemagne.

Le prince Frédéric-Charles, général en chef de l'armée investissement, n'avait pas le dessein de se rendre maître Metz par un siége en règle. Il était impossible d'un tre côté de bombarder la place tant que les Français ocperaient les forts détachés ; mais les Allemands pouvaient tendre avec assez de certitude les effets de la faim.

Ils se contentèrent donc d'investir la place et de l'obser ; ils construisirent des redoutes afin de couvrir avec des rces relativement restreintes chaque point de l'immense ne d'investissement, et de pouvoir disposer en arrière de tes réserves pour suivre immédiatement Bazaine dans lque direction qu'il réussit à se faire jour.

Aux ponts qui existaient déjà au-dessus de Metz, ils en gnirent un autre au-dessous de la ville à Hauconcourt,

où il n'y avait qu'un gué, afin de compléter les communications entre les troupes d'investissement sur les deux rive de la Moselle.

Pendant que les armées de Mac-Mahon et du prince royal de Prusse opéraient l'une contre l'autre dans l'Argonne et sur la Meuse, il était vraisemblable que ce serait dans la direction de l'ouest ou du nord-ouest que Bazaine chercherait à se faire jour. Si Bazaine essayait de percer dans une autre direction quand Mac-Mahon marchait vers lui, cette tentative ne pouvait être prise que pour une démonstration, ayant pour but d'attirer les forces allemandes sur la rive droite de la Moselle et de rendre ainsi plus facile à Mac-Mahon de battre complétement les troupes qui resteraient sur la rive gauche.

En conséquence, la situation des Allemands sur la rive gauche était, à la fin d'août, beaucoup plus forte que sur la rive droite.

Le 8ᵉ corps d'armée, soutenu par la 3ᵉ division de cav lerie, occupait les deux rives de la Moselle au-dessus Metz; ses postes d'observation s'étendaient sur la rive droi jusqu'à la Seille, et sur la rive gauche jusqu'au bois Plénois. Les postes avancés du 10ᵉ corps se joignaient ce point à l'aile gauche du 7ᵉ corps et allaient ensuite jusqu la Moselle au-dessous de Metz.

Derrière ce rideau se tenaient concentrés trois corps d mée, également prêts à faire front contre Bazaine ou co Mac-Mahon s'il arrivait; c'étaient: le 3ᵉ corps sur la r de Doncourt et Conflans; le 2ᵉ sur la route de Briey; l entre cette route et celle de Thionville.

Sur la rive droite de la Moselle, le 7ᵉ corps occupait deux côtés de la route de Strasbourg et donnait la main détachements de l'aile droite du 8ᵉ corps; puis le 1ᵉʳ c sur les routes de Sarrebruck et de Sarrelouis, et enfi division Kummer, sur la route de Bouzonville et sur la selle au-dessous de Metz, se reliant avec le 10ᵉ corps p pont de Hauconcourt.

Il pouvait y avoir sur la rive droite 70,000 hommes

sur la rive gauche, 120,000 hommes d'infanterie et de cavalerie.

Le prince Frédéric-Charles avait sous ses ordres son armée, la deuxième, et en outre l'armée du général Steinmetz, la première. Son quartier général était à Malancourt, sur la rive gauche de la Moselle, sur le terrain des cantonnements du 9ᵉ corps d'armée.

Un investissement tel que le voulait le prince Frédéric-Charles occasionne toujours des fatigues; il faut que les hommes soient constamment prêts à marcher et à combattre; ils n'ont pas les distractions que procurent les marches, rarement même l'excitation du combat si l'ennemi reste tranquille; ils sont en outre nécessairement soumis à de nombreuses privations dans une contrée promptement épuisée par une aussi grande agglomération de troupes, et toutes ces circonstances réunies ne sont pas très-propres à maintenir les troupes fraîches.

Provisoirement néanmoins, les Allemands eurent assez à faire; il leur fallut construire des retranchements pour protéger leurs positions. Comme ils n'emportent pas de tentes en campagne et que l'automne était venu, ils bâtirent des huttes pour se garantir de la pluie et de la fraîcheur des nuits.

Un grand travail fut ensuite entrepris et son exécution contribua plus ou moins directement à occuper les troupes.

Dès le début de la guerre, l'état-major général prussien avait admis l'hypothèse que Metz pourrait résister longtemps et retenir sous ses murailles des troupes considérables, pendant que d'autres armées opéreraient dans la direction de Paris. Metz interrompait alors les communications par voies ferrées de ces dernières troupes avec la frontière prussienne. On songea pour ce motif à établir ces communications au moyen d'un chemin de fer de campagne, et l'on chercha dès la première quinzaine d'août quel serait le tracé de ce chemin. On adopta la ligne de Rémilly, sur le chemin de fer de Sarrebruck, à Pont-à-Mousson, sur le chemin de Metz à Frouard; sa longueur était en ligne droite

d'environ 30 kilomètres et, avec les détours, de 37 kilo mètres. Le 14 août, jour du combat de Borny, les employé de deux divisions de chemin de fer de campagne commen cèrent la reconnaissance du terrain et les nivellements, e les travaux furent entrepris le 17 août sur plusieurs point à la fois.

Les Allemands y employèrent deux divisions de chemins de fer de campagne (450 hommes), quatre compagnies de pionniers de places (800 hommes), 3,000 mineurs des houillères de Sarrebruck que les événements de la guerre laissaient sans ouvrage, un parc de 250 voitures auxquelles se joignirent bientôt les 84 voitures des deux trains de pontons du 7e et du 8e corps d'armée. Un escadron de cavalerie fut attaché au corps de travailleurs et chargé du service des patrouilles et des réquisitions.

A mesure que les ouvriers arrivaient sur les divers chantiers, ils y construisaient des baraques et des dépôts; le parc de voitures conduisait sur la voie les ustensiles et le matériel. Le poids du matériel nécessaire à l'établissement de la voie s'éleva à 175,000 quintaux.

Il fut construit quatre ouvrages d'art : deux ponts, sur la Seille et la Moselle, et deux viaducs entre Remilly et Bechy.

Bien qu'on ne reculât pas devant des pentes de 1/40 et des courbes de 250 pas de rayon, il n'en fallut pas moins, par suite du relief du terrain, des tranchées et des rembl parfois considérables. Le 23 septembre, le chemin de f était terminé et une locomotive le parcourut dans toute longueur. L'exploitation commença le 26. Les trava avaient été suspendus pendant cinq jours à cause de plui violentes.

Bazaine resta tranquille depuis le 19 août jusqu'au de nier jour du mois. Ses troupes avaient d'abord grand beso de repos, et elles campèrent, sous la protection des for détachés, séparées de la garnison de la place. Les comm nications de Bazaine avec l'extérieur n'étaient pas compl tement coupées, puisque des hommes entreprenants et co naissant bien le pays réussirent à traverser les lignes pr

siennes, soit pour entrer dans la place, soit pour en sortir; mais ces communiçations étaient fort incertaines. Quoi qu'il en soit, d'après ce qu'il savait, Bazaine pouvait admettre que si Mac-Mahon réussissait à faire son mouvement il serait aux environs de Metz à la fin d'août.

Il résolut, en conséquence, de faire, le 31, une grande sortie sur la rive droite de la Moselle. Elle ne pouvait avoir d'autre but que d'attirer les troupes allemandes de la rive gauche sur la rive droite afin de faciliter la victoire de Mac-Mahon sur la rive gauche. L'attaque sur la rive droite fut confiée aux corps de Canrobert et de Lebœuf, qui se déployèrent derrière le fort Saint-Julien et à l'est du fort Bellecroix.

La garde et le 4e corps, Ladmirault, restèrent sur la rive gauche afin de donner la main à Mac-Mahon si ce maréchal attaquait.

Le 2e corps, Frossard, servait de réserve aux troupes de la rive droite.

L'attaque des Français porta d'abord sur la division Kummer et le 1er corps (Manteuffel).

Ces troupes étaient disposées, le 30 août, de la manière suivante :

La brigade de ligne de la division Kummer de Malroy à Charly, avec un détachement au château de Rupigny; la division de landwehr en réserve derrière la ligne; le quartier général du général Kummer était à Olgy, sur la route de Thionville;

Du 1er corps, la 1re brigade d'infanterie occupait le front Failly-Servigny-Noisseville; la 2e brigade était en réserve à l'est de Frémy, où se trouvait aussi le quartier général du général Bentheim, chef de la 1re division d'infanterie;

La 4e brigade d'infanterie, sur le front Colombey-Aubigny, Ars-Laquenexy, Mercy-le-Haut; la 3e brigade derrière, à Courcelles-sur-Nied, avec le quartier général du général Pritzelwitz, commandant la 2e division;

L'espace compris entre la première et la deuxième division, de Noisseville à Colombey, par Montoy, était couvert

par les deux régiments de cavalerie divisionnaire du 1er corps, 1er et 10e dragons;

La réserve d'artillerie du 1er corps était à Sainte-Barbe.

Le 31 août, à 7 heures et demie du matin, les postes d'observation prussiens aperçurent, des hauteurs de Sainte-Barbe, le déploiement des Français. Cependant, ces derniers n'attaquèrent, dans la matinée, qu'avec des avant-gardes : d'une part, la division Kummer; de l'autre, la division Pritzelwitz.

A 9 heures du matin, les Français parurent devant Colombey et forcèrent le détachement prussien qui l'occupait à évacuer ce village; en revanche, les Prussiens se maintinrent dans Aubigny et Mercy-le-Haut. Sur ce point, les Français abandonnèrent leur attaque à midi et le combat cessa pendant plusieurs heures.

A 10 heures et demie du matin, la cavalerie française, avec une batterie, s'avança contre la division Kummer; cette attaque fut promptement repoussée par l'artillerie prussienne, et, à partir de ce moment, le canon du fort Saint-Julien dirigea seul son feu contre le front de la division Kummer.

Comme des forces françaises considérables s'étaient massées, dès le matin, sur la route qui va du fort Bellecroix à la ferme de Bellecroix, où bifurquent les routes de Sarrebruck et de Sarrelouis, le général Manteuffel supposait que l'attaque principale viendrait de cette direction.

Il ordonna donc de porter des forces importantes sur les routes de Sarrebruck et de Sarrelouis.

La 3e brigade d'infanterie, Memerty, de la division Pritzelwitz, dut marcher de Courcelles-sur-Nied à Puche, sur la route de Sarrebruck, avec deux batteries de la même division; la 3e division de cavalerie envoya la 6e brigade, de Pouilly à Retonfay, entre les routes de Sarrelouis et de Sarrebruck; le général Kummer reçut l'ordre de détacher à Sainte-Barbe un régiment de cavalerie et une batterie.

En même temps, Manteuffel informait le prince Frédéric-Charles et le général Steinmetz de ce qui se passait, et des mesures qu'il avait prises.

Le général Steinmetz ordonna, en conséquence, que toute la 3e division de cavalerie se portât sur Retonfay, et il envoya la 28e brigade, du 7e corps, de Pouilly à Courcelles-sur-Nied, où elle arriva vers 3 heures et demie, lorsque le combat était suspendu.

La marche des événements confirmant le général Manteuffel dans sa première idée, il avait fait manger la soupe aux troupes de la 1re division d'infanterie qui avaient cessé de combattre ; il pensait que les attaques du matin contre le front de Kummer et de Pritzelwitz étaient de fausses attaques que suivrait probablement une grande attaque sur le centre.

Lorsqu'il vit que les Français continuaient à concentrer des troupes à la ferme de Bellecroix, Manteuffel fit avancer la 3e brigade d'infanterie de Puche à Retonfay et la division Schuler de Senden sur Sainte-Barbe, pour servir de réserve à la division Bentheim.

A 3 heures de l'après-midi, les Français attaquèrent, de Saint-Julien et de Bellecroix, les troupes établies par Manteuffel sur la ligne Failly-Servigny-Montoy.

Le canon du fort Saint-Julien et quelques batteries de campagne, placées au sud de ce fort, ouvrirent le feu contre la 1re division prussienne, établie de Servigny à Failly. Les Prussiens leur répondirent d'abord avec les quatre batteries de cette division, qui furent bientôt renforcées par une batterie à cheval et deux batteries à pied de la réserve du 1er corps. Ces deux dernières s'établirent à l'ouest de Servigny, sur le flanc de la position de l'artillerie française ; la batterie à cheval se plaça plus au nord, à Poix. Les sept batteries prussiennes tirèrent jusqu'à 5 heures du soir sans quitter ces positions ; elles s'avancèrent ensuite et forcèrent les batteries de campagne françaises à se retirer.

Un peu après 3 heures, Lebœuf marcha de la ferme de Bellecroix sur Montoy, pendant que son aile droite mena-

çait à la fois Colombey et Aubigny. Sur le flanc gauche de Lebœuf, des fractions du corps Canrobert remontaient la vallée du ruisseau de Vallières jusqu'à Nouilly et Noisseville.

Lorsque l'aile droite de Lebœuf attaqua Aubigny, la 28e brigade d'infanterie qui, depuis 3 heures et demie, faisait la soupe à Courcelles-sur-Nied, reçut l'ordre de venir au secours de la 4e brigade. Elle prit la route de Laquenexy, mais elle arriva trop tard pour s'engager, parce que les Français suspendirent bientôt le combat à Aubigny pour porter toutes leurs forces sur Noisseville et Servigny.

La colonne principale de Lebœuf rencontra à Montoy la 3e brigade prussienne, Memerty, avec laquelle elle engagea une vive fusillade.

Pendant ce combat, les Français sortirent vers 5 heures de la vallée de Vallières et attaquèrent Noisseville, qui n'était défendu que par un bataillon prussien de la 1re brigade. Ce bataillon évacua Noisseville après une longue résistance et se retira sur Servigny.

Les tirailleurs français occupèrent alors les collines vignobles au nord de Noisseville et dirigèrent de là un feu bien nourri contre les batteries prussiennes qui s'étaient avancées, vers 5 heures, de Servigny dans la direction de Saint-Julien jusqu'aux hauteurs situées au nord de Nouilly. Le feu des chassepots força l'artillerie prussienne de revenir à Servigny, où elle reprit position pour couvrir la retraite du bataillon chassé de Noisseville.

Sous la protection de la garnison de Noisseville et de la nuit tombante, des batteries françaises s'avancèrent ensuite jusqu'à May et Nouilly et couvrirent de shrapnels l'artillerie prussienne qui occupait Servigny. Cette artillerie conserva néanmoins ses positions et dirigea même une partie de son feu sur Noisseville.

A la même heure, 8 heures du soir environ, le combat de feux que soutenait de front la brigade Memerty se ralentit. Cela permit à Memerty de s'occuper de ses ailes, et il

en profita pour attaquer Noisseville, d'où il réussit à déloger les Français.

Le combat cessa vers 9 heures du soir ; les Français semblaient s'être retirés sur tous les points. Pour être prêt à tout événement, Manteuffel conserva sous les armes toutes les troupes de sa première ligne ; il renvoya dans leurs bivouacs la 2e brigade d'infanterie et l'artillerie de réserve du 1er corps, mais il rapprocha du front la division de landwehr Schuler de Senden qui n'avait pas encore combattu, en la portant de Sainte-Barbe à Failly et Poix.

A 10 heures du soir les Français attaquèrent de nouveau par surprise. Leur aile droite s'avança par Montoy jusqu'à Flanville et Puche, se porta ensuite à gauche et attaqua presque en même temps Retonfay et Noisseville. La brigade Memerty fut forcée d'abandonner à la hâte ses positions et de se retirer au nord sur Château-Gras.

L'aile gauche française s'était jetée en même temps sur Servigny, Poix et Failly. La lutte s'engagea autour de ces villages avec des succès divers, et Servigny notamment fut pris et perdu à plusieurs reprises ; la brigade de la Prusse Occidentale dut aller soutenir à Failly la division de landwehr. Lorsque le combat cessa entre onze heures et minuit, Servigny, Poix et Failly restaient au pouvoir des Prussiens, tandis que Noisseville, Flanville, Montoy et Retonfay étaient occupés par les Français.

Le prince Frédéric-Charles avait reçu de bonne heure, le 31 août, à son quartier général de Malancourt, les rapports des postes d'observation qui l'informaient de mouvements extraordinaires dans les camps français ; et ces rapports lui apprirent bientôt à n'en pas douter que les Français préparaient une attaque sur la rive droite de la Moselle.

Pour cette éventualité, le général Voigts-Rhetz, chef du 10e corps d'armée, avait reçu d'avance l'ordre de faire passer sur la rive droite, par le pont de Hauconcourt, ses troupes disponibles qui n'occupaient pas la ligne d'inves-

tissement. Voigts-Rhetz s'était aussitôt conformé de lui-même à cette instruction.

Le prince donna ensuite des ordres plus précis, entre 8 heures et demie et 9 heures et demie du matin. Le général de Manstein, commandant le 9e corps, devait masser à Pierrevillers la 25e division (hessoise), et la 18e (Wrangel) à Roncourt, où se tiendrait également l'artillerie de réserve du corps. Le 2e corps, Fransecky, devait se concentrer entre Briey et Auboué ; le 3e corps, Alvensleben, marcherait de Doncourt et de Conflans sur Saint-Privat-la-Montagne.

Le prince Frédéric-Charles se trouvait à 11 heures du matin sur le Horimont, au nord de Fèves, à 570 pieds au-dessus de la vallée de la Moselle. Comme on apercevait de cette hauteur des envois continuels de troupes françaises sur la rive droite de la Moselle, le prince envoya directement, à 11 heures 35 minutes, à la 25e division l'ordre de passer sur la rive droite par le pont de Hauconcourt, et d'aller à Antilly se mettre à la disposition des généraux Kummer et Manteuffel.

La division hessoise arrivait à Antilly vers 2 heures et demie du soir et se déploya au sud du village. Lorsque la division Schuler de Senden marcha sur Sainte-Barbe pour soutenir la 1re division prussienne, le général Kummer demanda, vers 5 heures du soir, à la division hessoise de marcher sur Charly et Rupigny.

Le prince Louis de Hesse fit alors occuper par la 50e brigade, l'angle du bois de Failly à l'est de Charly, pendant que la 49e brigade se plaçait en réserve entre Charly et Antilly. Nous avons déjà vu qu'aucune attaque n'eut lieu sur ce point. La 50e brigade conserva sa position pendant la nuit du 1er septembre; la 49e brigade bivouaqua au sud d'Antilly.

Le général Voigts-Rhetz reçut dans l'après-midi l'ordre de rappeler sur la rive gauche les troupes qu'il avait envoyées sur la rive droite de la Moselle. La division hessoise devait au contraire rester sur la rive droite, et le prince

Frédéric-Charles ordonna le 31 août, à une heure et demie de l'après-midi, de former sur la rive gauche des réserves prêtes à passer sur la rive droite si le combat, assoupi vers midi, venait à se réveiller.

Ces réserves furent formées de la 18e division et de l'artillerie de réserve du 9e corps qui devaient faire la soupe à Roncourt, et du 3e corps qui devait manger à Saint-Privat-la-Montagne.

Par contre, le 2e corps reçut à une heure et demie l'ordre de suspendre son mouvement de concentration, précédemment ordonné, et de reporter ses postes avancés à Longuion et Aumetz, sur les routes de Montmédy et de Longwy.

On pouvait mieux juger de l'Horimont que de la rive droite elle-même la marche des combats qui se livraient sur cette rive. L'état-major du prince Frédéric-Charles observa que les Français étaient loin d'engager dans les combats de l'après-midi toutes les forces qu'ils avaient concentrées à Saint-Julien et Bellecroix. Il fallait en conclure que Bazaine voulait remettre au 1er septembre son attaque principale

Afin d'avoir sur la rive droite dans la matinée du 1er septembre les forces nécessaires pour repousser cette attaque, le prince Frédéric-Charles envoya à Roncourt, à 7 heures 35 minutes du soir, l'ordre au général Manstein de marcher sur Sainte-Barbe par Marange et Hauconcourt avec la 18e division et son artillerie de réserve.

Manstein reçut cet ordre à 9 heures et demie du soir. Il se mit aussitôt en marche et lui-même prit la tête avec le 6e dragons. Il avait à faire une marche de nuit de 3 milles allemands (22 kilomètres), en partie dans de très-mauvais chemins, et l'on peut citer comme un fait remarquable qu'il arriva le 1er septembre à Sainte-Barbe à 4 heures du matin, moins de 7 heures après avoir reçu l'ordre de se mettre en mouvement. L'infanterie et l'artillerie étaient fort en arrière et se reposèrent à Hauconcourt.

Le général d'Alvensleben II, qui était le soir à Saint-Privat et Saint-Ail avec le gros de son corps d'armée, avait détaché la 5e division à Marange.

Il faisait un brouillard épais dans la matinée du 1[er] septembre et l'on n'apercevait d'une hauteur que le sommet des hauteurs voisines.

On entendit de bonne heure au quartier général du prince Frédéric-Charles le bruit sourd du canon dans la direction du nord-ouest ; c'était celui de la bataille de Sedan, éloignée de Malancourt d'environ 104 kilomètres. Peu de temps après, la bataille commençait sur la rive droite de la Moselle.

Le prince ne reçut que le matin les rapports de Manteuffel sur l'attaque de nuit des Français ; et ensuite la nouvelle de la reprise du combat.

Avant de quitter Malancourt, le prince envoya l'ordre au général Voigts-Retz de repasser sur la rive droite de la Moselle avec ses troupes disponibles pour appuyer Kummer et Manteuffel. Pour couvrir la rive gauche, le général Alvensleben, commandant le 3[e] corps, devait envoyer la 5[e] division de Marange sur Mézières et l'artillerie de réserve de Saint-Ail sur le même point. Ces troupes se mirent en marche à 9 heures.

A huit heures passées le prince était revenu sur l'Horimont. A 9 heures un quart il envoya par le télégraphe au général Zastrow, commandant le 7[e] corps, l'ordre de ne laisser qu'une brigade sur la ligne d'investissement, et d'employer le reste de son corps à soutenir l'aile gauche de Manteuffel. Gœben devait de son côté rapprocher de la rive gauche de la Moselle les réserves du 8[e] corps, afin de pouvoir les employer, le cas échéant, à garder toute la ligne de Zastrow, en rendant ainsi disponible tout le 7[e] corps pour la bataille.

Kummer devait se tenir prêt à soutenir l'aile droite de Manteuffel dès que les troupes disponibles du 10[e] corps seraient arrivées derrière ses lignes.

A 4 heures du matin, Manteuffel donna l'ordre d'attaquer. Il s'agissait d'abord de reprendre les villages que les Français avaient occupés pendant la nuit, particulièrement Noisseville.

La brigade Memerty marcha la première contre ce village, mais elle ne put faire aucun progrès et dut au contraire se contenter d'empêcher l'ennemi de déboucher hors du village.

Lorsque le général Manstein arriva à Sainte-Barbe, il convint avec Manteuffel de faire marcher aussitôt sur Sainte-Barbe la 49e brigade d'infanterie et la 25e brigade de cavalerie (hessoise), ainsi que l'artillerie de réserve du 9e corps; la 50e brigade qui occupait le bois de Failly devait aller également à Sainte-Barbe dès qu'elle serait relevée par l'arrivée de la 18e division (Wrangel) derrière la ligne de Kummer.

A 8 heures du matin, la 49e brigade d'infanterie arriva à Sainte-Barbe avec 5 batteries d'artillerie à pied; elle y fut bientôt rejointe par la 25e brigade de cavalerie avec sa batterie à cheval et, à 9 heures et demie, par l'artillerie de réserve du 9e corps.

A 6 heures du matin, la 18e division arrivait à l'aile gauche de la position de Kummer. La 36e brigade, Below, qui était tête de colonne, fut aussitôt envoyée au bois de Failly pour y relever la 50e brigade qui se rallia et marcha sur Sainte-Barbe. Elle n'y arriva qu'à 11 heures du matin. La 35e brigade d'infanterie, Blumenthal, fut placée en réserve au nord de Charly.

Disons immédiatement que, dans la matinée, le 6e dragons arrivé avec Manstein et, plus tard, la 25e brigade de cavalerie furent envoyés à Retonfay, pour y rallier le 1er dragons et soutenir la brigade Memerty.

Dès que Manteuffel fut informé que la 49e brigade d'infanterie était en marche sur Sainte-Barbe, il fit attaquer Noisseville par la 2e brigade d'infanterie, Falkenstein, de la division Bentheim. Le 43e régiment, qui avait la tête, pénétra dans le village vers 8 heures, mais il en fut aussitôt chassé et perdit beaucoup de monde par le feu des mitrailleuses françaises. Manteuffel fit appuyer cette attaque par le 3e régiment, puis par la brigade de Posen de la division de landwehr Schuler de Senden. Trois fois les Prus-

siens pénétrèrent dans Noisseville et trois fois ils en furent chassés.

Manteuffel reconnut alors que l'attaque n'était pas suffisamment préparée par l'artillerie.

Il mit donc en action, sur la ligne de Poix à Château-Gras, 9 batteries, dont 5 hessoises, à l'aile gauche, devant Sainte-Barbe et à Gras.

Pendant que ces batteries canonnaient Noisseville, la 28e brigade d'infanterie opérait contre Flanville. A 6 heures du matin, cette brigade s'était portée de Laquenexy sur Puche où elle plaça deux batteries qui tirèrent sur Flanville. A 9 heures, les Français commencèrent à évacuer ce village: le 53e régiment se lança alors contre eux et les repoussa complétement. La 28e brigade marcha ensuite sur Coincy, y battit également les Français et prit position à cheval sur la route de Sarrebruck. Elle reçut l'ordre, à 9 heures et demie, de se porter sur la droite pour appuyer Memerty; mais, au moment où elle voulut exécuter cet ordre, elle fut attaquée de nouveau de Montoy et forcée de faire front à cette nouvelle attaque.

Un peu après 10 heures, Noisseville était en feu sur plusieurs points. Les Français commencèrent alors à l'évacuer, et l'infanterie prussienne, qui attaqua le village à 10 heures et demie, trouva peu de résistance.

A cette heure, les Français avaient commencé à déployer plus de forces contre l'aile droite des Allemands.

Peu de temps après que la 36e brigade, Below, avait relevé les Hessois au bois de Failly, les Français s'avancèrent sur Failly, Vany et Chieulles. Le général Wrangel leur opposa son artillerie au bois de Failly; il porta un régiment de la brigade Below contre le flanc droit de l'ennemi et fit faire à la 35e brigade, Blumenthal, qui était en réserve, un mouvement sur Rupigny. Après des combats de village acharnés à Failly et Rupigny, les Allemands restèrent maîtres de ces localités vers 10 heures; les Français se retirèrent d'abord sur Vany-Chieulles; mais, se voyant ensuite menacés par la brigade Blumenthal et en même temps par

la brigade de ligne Blankensee, que le général Kummer avait fait avancer de Charly, ils continuèrent leur retraite sur Grimont.

C'est à ce moment seulement que les réserves, placées sous le fort Saint-Julien, attaquèrent dans la direction de Poix et de Servigny, et cette attaque n'était évidemment destinée qu'à recevoir l'aile gauche qui se repliait. Elle fut du reste peu énergique, se vit repoussée à Poix par l'artillerie allemande et ne livra de combat d'infanterie qu'à Servigny.

Entre 11 heures et midi, le fort Saint-Julien ouvrit un feu très-vif contre les Prussiens qui suivaient, de ce côté, les lignes françaises en retraite; ce feu se tut à 1 heure, parce que les Prussiens ne s'avancèrent pas à portée du canon du fort.

Une attaque dirigée contre Mercy-le-Haut, par un détachement de l'aile droite française, resta sans liaison avec les combats contre le centre et l'aile droite des Allemands. Mercy-le-Haut fut pris par les Français dans la matinée, les Prussiens le reprirent à 11 heures et les Français s'en emparèrent de nouveau à midi. Ils l'évacuèrent ensuite par ordre après la retraite du centre et de l'aile droite de Bazaine.

Comme le combat avait été suspendu à midi, le 31 août, pour recommencer ensuite dans la soirée, les généraux allemands se demandèrent s'il n'en serait pas de même le 1er septembre.

Le matin du 1er septembre, le général Steinmetz avait envoyé la 3e division de cavalerie à Pouilly et vers la rive droite de la Moselle, parce que la nature du terrain et la situation du combat, sur les routes de Sarrebruck et de Sarrelouis, s'opposaient à une action efficace de cette cavalerie.

Par contre, le prince Frédéric-Charles ordonna, vers 1 heure du soir, au général Zastrow de marcher, avec tout son corps d'armée, sur Mercy-le-Haut pour appuyer Manteuffel. Le général Gœben devait faire occuper les positions

de Zastrow, sur la rive droite, par trois brigades du 8e corps en ne laissant qu'une brigade sur la rive gauche, entre Châtel-Saint-Germain et Jussy. Le général Alvensleben devait faire occuper, par la 6e division d'infanterie, les positions évacuées par Gœben, de Châtel-Saint-Germain à Saulny. Dans l'après-midi, Fransecky devait envoyer à Amanvillers une division du 2e corps pour servir de réserve.

A 2 heures et demie, l'état-major du prince Frédéric-Charles, placé à l'aile gauche, reconnut que les Français cessaient le combat, puisqu'ils commençaient déjà à faire passer des troupes de la rive droite de la Moselle sur la rive gauche. En conséquence, le général Voigts-Rhetz reçut, à 2 heures trois quarts, l'ordre de conserver jusqu'à 5 heures, sur la rive droite, les troupes de son corps d'armée qui s'y trouvaient, et de revenir alors sur la rive gauche si le combat ne recommençait pas. En même temps, le général Alvensleben reçut l'ordre de faire retirer, à 4 heures et demie, de Mézières sur Marange et Saint-Ail, la 5e division d'infanterie et la réserve d'artillerie de son corps d'armée.

Dès que le combat avait cessé dans l'après-midi, Manteuffel avait fait entrer en ligne une brigade hessoisse pour relever la brigade Memerty qui n'avait pas fait la soupe depuis deux jours. La 28e brigade, Woyna, du 7e corps, fut également relevée, dans l'après-midi du 1er septembre, par la tête de colonne du corps du grand-duc de Mecklenbourg-Schwerin, 5 bataillons de la division de landwehr Selchow, qui venaient d'arriver d'Allemagne. Ces bataillons étaient à midi à Château-Gras, et la 28e brigade fut renvoyée à Pouilly.

Les Français ne tentèrent pas d'autre attaque le 1er septembre et restèrent aussi tranquilles le 2. Ce jour-là, la division hessoise revint à Pierrevillers, sur la rive gauche, et la division du 2e corps, qui s'était avancée jusqu'à Amanvillers, retourna à Auboué.

La perte des Prussiens (1er corps division Kummer, division Wrangel et brigade Woyna) s'élevait à 123 officiers

et 2,870 hommes tués, blessés et disparus. Celle des Français n'a pas été déclarée.

---

### II. — Combat de Woippy, 2 et 7 octobre.

Un long repos, à peu près complet, régna devant Metz à partir du 1er septembre. Le résultat de la journée de Sedan fut aussitôt connu des armées assiégeante et assiégée.

Bazaine ne pouvait plus espérer sérieusement d'être débloqué. Toute tentative de se faire jour devait forcément échouer quelle que fût la direction dans laquelle on l'essayât. Bazaine comptait sur une paix prochaine et, dans les premiers jours de septembre, il croyait que cette paix pourrait être conclue par la régence de l'Impératrice. Il ne renonça pas encore à cette espérance lorsqu'il apprit que la République était proclamée. Il lui importait fort peu que le Gouvernement provisoire conclût la paix ou, ce qui était fort possible, que ce Gouvernement fût bientôt renversé et remplacé, à la paix, par un pouvoir ancien ou nouveau. Il aurait à jouer, dans tous les cas, un rôle brillant s'il réussissait à conserver Metz et son armée jusqu'à la conclusion de la paix. Son armée restait actuellement la seule armée sérieuse de la France. Avec elle il pourrait, suivant les circonstances, « rétablir l'ordre au profit de la régence », ou, si la France ne voulait plus entendre parler de l'Empire, se mettre lui-même à la tête des affaires, avec l'appui d'une presse facile à gagner, qui ne manquerait pas alors d'élever jusqu'aux nues son génie militaire et ses sentiments tout français.

L'armée de Metz pèserait d'un poids d'autant plus fort à la conclusion de la paix qu'elle serait plus nombreuse et aurait moins souffert. Telle est la cause de l'inaction du maréchal auquel l'ancien « chef du Gouvernement », avant son dernier pas vers l'abîme, avait confié lui-même le sort de la principale armée française et, croyait-il, le sort de la

France. Cette inaction de Bazaine dans les premières semaines de septembre s'explique à merveille, sans qu'il soit besoin de recourir à des raisons plus ou moins ingénieuses, ou d'attendre les déclarations de gens qui n'auront plus tard aucun intérêt à dire sur ce point toute la vérité. Bazaine, sans s'expliquer d'une manière précise sur sa position vis-à-vis de la République et du Gouvernement provisoire, évitait de nouer des rapports quelconques avec ce Gouvernement pour ne pas établir de précédent, et il empêcha que ses soldats s'occupassent de cette question.

En calculant les moyens d'existence renfermés dans Metz et sur le territoire occupé par l'armée française, on trouvait que ces ressources suffisaient largement pour environ quatre semaines; et, en ajoutant la viande de cheval, le rationnement, et le produit de quelques sorties heureuses, on pouvait doubler le temps pendant lequel on tiendrait contre la faim.

Huit semaines ! Mais c'était un siècle dans les calculs de Bazaine ! — La théorie des guerres de courte durée avec de grandes batailles, théorie qui ne découlait, il est vrai, que des dernières guerres de l'Autriche, était acceptée en Europe, notamment dans les cercles militaires.

Si l'on soutenait que cette théorie n'était vraie qu'autant qu'un peuple entier ne combattrait pas des deux côtés ou seulement d'un seul, on devait s'estimer très-heureux quand on se tirait de là avec la qualification d'imbécile !

La guerre de 1866 n'avait réellement duré que quatre semaines; il y avait à peu près aussi longtemps, le 1er septembre, que durait la guerre de 1870, — 8 semaines de plus ! n'était-ce pas l'éternité ? Et par le fait, si l'idée de l'Alsace et de la Lorraine n'avait pas dominé le quartier général allemand, n'est-il pas très-probable que Bazaine aurait eu raison, et que des préliminaires de paix auraient été conclus à la fin de septembre ?

Les Allemands supposaient depuis la catastrophe de Sedan que Bazaine pourrait chercher à se faire jour sur Strasbourg. Il est cependant difficile de comprendre ce que

Bazaine eût voulu chercher à Strasbourg et comment il eût pu faire les 163 kilomètres qui séparent Metz de Strasbourg avec le gros de ses forces, poursuivi par les Allemands. En admettant même qu'il réussît à gagner Strasbourg et à débloquer cette place, que pourrait-il faire ensuite? Rester en place et manœuvrer, il le pouvait bien moins qu'à Metz, puisque Strasbourg n'a pas de forts détachés.

Quoi qu'il en soit, les Allemands gardaient maintenant avec une attention particulière la ligne de Metz à Strasbourg ; et le 9 septembre, le prince Frédéric-Charles transporta son quartier général à Corny sur la rive droite de la Moselle au-dessus de Metz. En même temps le général de Steinmetz pria le roi de Prusse de lui enlever le commandement de la première armée pour raisons de santé. On dit que Steinmetz était devenu mécontent d'être général en chef d'une armée qui n'en était plus une et qu'il ne s'entendait pas bien, au-dessus de lui avec le prince et, au-dessous, avec le général Manteuffel. Le roi accorda la demande du vieux général et le nomma le 12 septembre gouverneur général à Posen des districts des 5e et 6e corps d'armée. Steinmetz prit congé de ses troupes le 15 septembre par un ordre du jour daté de Jouy-aux-Arches. Sa place resta provisoirement vacante, mais la première armée fut conservée comme corps séparé, en prévision des événements futurs.

Les Allemands profitèrent du repos que leur laissait Bazaine pour resserrer leur ligne d'investissement et la fortifier par des retranchements.

Par suite, les communications de Bazaine avec l'extérieur devinrent très-limitées ; quelques-uns de ses messagers réussirent bien à sortir de Metz et à traverser les lignes prussiennes, mais ils ne purent pas rentrer dans la place ; il est possible du reste qu'ils ne fissent pas de très-grands efforts pour atteindre ce but. A partir du milieu de septembre, l'armée française de Metz se servit de ballons pour envoyer des lettres. Nous verrons plus tard les Parisiens employer ce moyen sur la plus grande échelle ; mais les

ballons de Metz n'étaient pas montés. Au lieu de nacelle ils ne portaient qu'une corbeille où se trouvaient les paquets de lettres. On espérait que le plus grand nombre de ces ballons tomberaient au delà des lignes prussiennes, et celui qui trouverait un ballon était prié de porter les lettres au bureau de poste le plus rapproché. Malheureusement on ne pouvait pas par ce procédé faire arriver des lettres à Metz.

A partir du 22 septembre, Bazaine recommença à faire des sorties qu'il dirigea d'abord contre les positions des 1er et 7e corps, sur la rive droite de la Moselle. Ces sorties, exécutées avec peu de monde, n'avaient pour but que de faire du fourrage, et de détruire les approvisionnements des Allemands quand on ne pouvait pas les emporter. Bazaine avait fait remettre en état la partie des chemins de fer dont il était maître, et il s'en servit pour transporter plus rapidement des troupes pour une surprise. Les trains remportaient ensuite à Metz les provisions dont on pouvait s'emparer.

Le 22 et le 23 septembre, les Français firent de semblables sorties sur Peltre, le 27 sur Mercy-le-Haut. Ils attaquèrent aussi ce jour-là sur la rive gauche de la Moselle les troupes du 10e corps au village de la Maze qui fut brûlé.

Strasbourg succomba le 28 septembre, et le prince Frédéric-Charles en informa de suite Bazaine. On supposa dès lors au quartier général allemand que si Bazaine voulait encore tenter quelque entreprise, ce serait de se faire jour vers Thionville. En effet il n'était plus permis à Bazaine d'espérer être débloqué dans un avenir prochain. S'il lui était impossible de battre les Prussiens devant Metz, toutes les grandes entreprises militaires seraient pour lui peine perdue. Il trouverait à Thionville encore moins de ressources qu'à Metz et, s'il se dirigeait sur cette place, ce ne pourrait être que dans l'intention de gagner ensuite à Frisange le pays neutre du Luxembourg qui n'est pas à plus de 7 milles géographiques de Metz.

Le 1er octobre, le prince Frédéric-Charles porta la division Kummer de la rive droite de la Moselle sur la rive

gauche, et le 10e corps, de la rive gauche sur la rive droite.

La division Kummer s'établit sur la ligne Fèves, Semécourt, Amelange.

Deux bataillons de landwehr furent détachés en avant à Bellevue, Saint-Rémy et les fermes des Tapes ; ils occupaient devant eux Sainte-Agathe et Ladonchamps au moyen de faibles grand'gardes, et deux autres bataillons de landwehr leur servaient de soutien vers Semécourt et Amelange.

Les avant-postes du 3e corps d'armée se reliaient à Villers-les-Plénois à la droite des avant-postes de la division Kummer.

Dans la nuit du 1er au 2 octobre il se trouvait en outre aux avant-postes de la division Kummer deux compagnies du 10e bataillon de chasseurs, du 10e corps, qui n'étaient pas encore passées sur la rive droite de la Moselle.

Au milieu de la nuit du 1er au 2 octobre, des détachements de la garde française attaquèrent la position de la division Kummer. La grand'garde de Ladonchamps fut rejetée sur Saint-Rémy ; celle de Sainte-Agathe, qui se trouvait alors en l'air, se retira sans être attaquée.

Les Français attaquèrent ensuite Saint-Rémy, qui était occupé par une compagnie du 3e régiment de landwehr de Posen (n° 58) ; deux autres compagnies du même régiment furent envoyées à son secours.

Ces trois compagnies opposèrent de la résistance, et les Français, ne s'orientant pas bien dans la nuit, suspendirent leur attaque.

Les Prussiens envoyèrent alors 4 compagnies à Saint-Rémy, et un bataillon (Freistadt) du 1er régiment de landwehr de la basse Silésie, à Bellevue.

A 5 heures du matin l'infanterie française recommença son attaque, directement soutenue par une batterie de mitrailleuses, et ensuite par d'autres batteries qui s'établirent à Saint-Eloy.

La position des Prussiens, qui se renforça peu à peu, n'était d'abord soutenue que par une batterie au nord de

Semécourt à laquelle vinrent se joindre, à 9 heures du matin, deux autres batteries, l'une à l'aile droite au sud de Semécourt, l'autre à l'aile gauche aux Tapes; mais cette dernière fut bientôt forcée de se retirer devant le feu des batteries françaises de Saint-Eloy.

Sur ces entrefaites le combat d'infanterie se continuait avec des succès divers, mais en somme favorable aux Prussiens. Le bataillon de landwehr qui occupait Bellevue reprit Sainte-Agathe aux Français. En même temps le feu bien dirigé d'une compagnie du 10e bataillon de chasseurs faisait de Bellevue beaucoup de mal aux Français.

Ceux-ci reprirent cependant Sainte-Agathe et Ladonchamps qu'ils conservèrent. Là se bornèrent leurs succès le 2 octobre. L'infanterie cessa le combat. L'artillerie de Saint-Eloy continua seule son feu jusqu'à la nuit et incendia Saint-Rémy et Franclochamps.

Les pertes étaient peu importantes de part et d'autre; les Prussiens estimèrent les leurs à 115 hommes, dont 6 officiers.

Le 3 octobre, les Prussiens incendièrent le village de Sainte-Ruffine pour détruire les magasins français qui s'y trouvaient, —et les Français, de leur côté, tirèrent du fort Saint-Quentin sur les dépôts prussiens d'Ars-sur-Moselle, à près de 8,000 pas.

Le 7 octobre, les Français opérèrent une nouvelle attaque contre les positions de la division Kummer à Bellevue. Saint-Rémy et les Tapes.

L'attaque commença vers 1 heure et demie de l'après-midi et, à 3 heures, la landwehr prussienne était forcée d'abandonner ces positions après une vigoureuse résistance.

Pendant ce temps, le général Kummer avait déployé ses réserves et son artillerie.

Voigts-Rhetz disposa sur la rive droite de la Moselle. à Argancy, Olgy et Malroy, des batteries de la division Kraatz-Koschlau et de la réserve d'artillerie du 10e corps, et il dirigea sur la rive gauche de la Moselle, à la ferme

d'Amelange, la 38e brigade d'infanterie (Wedell) de son corps d'armée.

A droite de Kummer, Alvensleben concentra la 9e brigade d'infanterie (Conta) du 3e corps ainsi que deux batteries, à Norroy-le-Veneur.

Dès que Kummer se vit soutenu, il prit des dispositions pour reprendre les positions perdues.

Il déploya en première ligne la division de landwehr Schuler de Senden et deux bataillons de sa brigade de ligne (Blankensee) ; il les fit appuyer en deuxième ligne, à droite par deux bataillons de la brigade Wedell du 10e corps, à gauche par le reste des brigades Wedell et Blankensee.

Pendant que Kummer s'avançait avec ces troupes contre le front Bellevue, Saint-Rémy, les Tapes, Franclochamps, la brigade Conta attaquait à 4 heures et demie les bois de Bellevue et de Woippy.

A la suite de cette manœuvre combinée, la ligne Bellevue, Franclochamps se trouvait à 6 heures du soir aux mains des Allemands qui repoussèrent ensuite victorieusement plusieurs attaques des Français. Par contre, les Allemands échouèrent dans une tentative qu'ils firent après 7 heures pour s'emparer du château de Ladonchamps que les Français avaient fortifié depuis le 2 octobre.

En même temps qu'ils s'avançaient sur la rive gauche, les Français avaient également déployé des troupes sur la rive droite de la Moselle.

Ils dirigèrent contre Charly de l'artillerie à laquelle répondirent victorieusement des batteries du 10e corps. Des détachements français qui se montrèrent à Villers-l'Orme obligèrent le général Manteuffel à faire prendre les armes au 1er corps. Il n'y eut sur ce point qu'un combat de tirailleurs et d'artillerie qui se tut à 6 heures et demie, après que 10 batteries eurent été avancées sur la ligne du 1er corps, de Failly à Montoy, lesquelles furent bientôt soutenues par 4 batteries du 7e corps.

Les pertes étaient assez importantes. Celles des Allemands, le 7 octobre, s'élevaient à 1730 hommes, dont 65 officiers.

---

### III. — Capitulation de Bazaine.

Le combat du 7 octobre fut le dernier que livra l'armée investie sous Metz. La situation de cette armée et de la place était devenue du reste très-précaire. La question la plus difficile était celle des approvisionnements ; les sorties, pour s'en procurer, avaient donné de fort minces résultats, même celle du 7 octobre où les Français tenaient prêtes de nombreuses voitures pour ramener leur butin.

On calculait qu'on aurait du pain jusqu'au 20 octobre environ, en faisant appel à toutes les ressources, en réduisant à 300 grammes la ration du soldat, en rationnant également les habitants de la ville, en consommant les deux jours de biscuit que le soldat avait en réserve dans son sac, en ne faisant enfin qu'une sorte de pain où le son entrerait dans la proportion permise.

Le fourrage sec pour les chevaux manquait depuis longtemps, et ces malheureux animaux cherchaient leur nourriture sur les maigres pacages du terrain occupé par les Français autour de Metz, à peine un mille carré. Ils mouraient de faim, et il était de l'intérêt de l'armée d'en diminuer le nombre.

On tua donc les chevaux, et la viande de cheval était si abondante pour l'armée et les habitants de la ville, qu'elle ne fut pas rationnée.

Il arriva plusieurs fois, depuis la fin de septembre, que des chevaux passèrent chez les Prussiens.

La privation de sel et de légumes frais était l'une des plus cruelles.

Le 8 octobre, il y avait environ 19,000 malades dans les hôpitaux de Metz, ainsi que dans les maisons particulières,

car les hôpitaux ne suffisaient pas. On manquait déjà pour eux d'effets de campement, de literie, de remèdes et de médecins. La petite vérole, qui sévissait dans toute la France depuis l'automne de 1869, avait pénétré dans Metz. Il s'y joignit, par suite de la mauvaise nourriture, le typhus, la diarrhée, la dyssenterie ; et ces maladies menaçaient de s'étendre et de s'aggraver bientôt, parce que les moyens préventifs et ceux de guérison devenaient de plus en plus difficiles.

La mortalité des chevaux augmentait dans une proportion considérable ; ceux qui ne mouraient pas de faim ou n'étaient pas livrés à la boucherie perdaient leurs forces. Cela neutralisait une grande partie de l'artillerie et de la cavalerie de l'armée de Metz. Les soldats eux-mêmes, qui pouvaient faire le service, s'affaissaient sous la mauvaise nourriture et le désespoir. On peut donc admettre que l'armée susceptible de faire une tentative à l'extérieur de Metz c'est-à-dire de chercher à se faire jour, ne s'élevait pas, le 8 octobre, à plus de 70,000 hommes.

Maintenant on pourra toujours reprocher au maréchal Bazaine de n'avoir pas fait, avant le 8 octobre, une tentative énergique et désespérée. Ce reproche est mérité pour les premières semaines qui ont suivi le 18 août. Les défenseurs du maréchal ont prétendu que la sortie du 31 août et du 1er septembre avait pour but de se faire jour sur Thionville, et ils l'ont fait bien plus ignorant qu'il ne l'était de ce qui se passait hors de Metz. En tout cas, si tel avait été réellement le but de l'attaque du 31 août, cela donnerait une bien pauvre idée des capacités militaires du maréchal Bazaine et de son entourage. Nous avons raconté les péripéties de cette journée : chacun peut juger la question lui-même.

Quoi qu'il en soit, le maréchal Bazaine était hors d'état de chercher sérieusement à se faire jour après le 8 octobre ; il lui manquait les forces nécessaires, ainsi qu'un point d'appui qu'il pût atteindre facilement en dehors de Metz. L'armée de Bazaine pouvait encore faire des sorties dans le

dessein de se faire tuer et de vendre chèrement sa vie, mais rien de plus. Si l'on ne voulait pas recourir à ce moyen suprême, il ne restait plus qu'à songer à obtenir la capitulation la moins défavorable.

Le 8 octobre, les commandants de corps d'armée réunirent, par ordre de Bazaine, leurs généraux de division; ils leur exposèrent la situation et leur montrèrent la nécessité d'une capitulation. La plupart se révoltèrent contre cette idée; mais ils furent forcés de reconnaître qu'il n'y avait plus autre chose à faire. Ils conçurent seulement l'espérance que l'armée de Bazaine obtiendrait, en capitulant, la liberté de se rendre avec armes et bagages dans le midi de la France, en s'engageant à ne pas servir contre l'Allemagne pendant le reste de la campagne, et que le sort de l'armée pourrait être séparé de celui de la place, ce qui serait favorable à Metz et à sa garnison. Dans le cas où ces conditions ne seraient point acceptées par le chef de l'armée prussienne, on pourrait toujours, dans l'opinion des généraux de division et de la masse des officiers sous leurs ordres, faire une tentative désespérée de percer.

Dans les situations semblables à celle où se trouvait l'armée de Bazaine, on ne peut pas exiger que chacun obéisse aux lois de la logique. Mais l'observateur calme et impartial doit se demander ce qu'on espérait en cherchant à séparer le sort de l'armée de Bazaine de celui de Metz et de sa garnison. Si l'on entamait aussitôt des négociations avec le quartier général allemand et que ces négociations vinssent à aboutir, cela prendrait assurément plusieurs jours, et il faudrait ensuite plusieurs jours encore pour faire sortir de Metz l'armée de Bazaine. Dans le cas le plus favorable, on arriverait donc ainsi jusqu'au 16 octobre environ. Or, si les approvisionnements ne permettaient à toute l'armée de tenir que jusqu'au 20 octobre, le départ de l'armée de Bazaine ferait gagner tout au plus 8 à 10 jours à la garnison restée seule, puisqu'elle conserverait les malades et que la population de Metz resterait la même. Cela valait-il la peine d'en parler ?

Lorsque les généraux de division furent ainsi préparés par les commandants de corps d'armée, Bazaine réunit, le 10 octobre, un grand conseil de guerre. Il se composait des commandants de corps : général Desvaux (garde), général Frossard (2e corps), maréchal Lebœuf (3e corps), général Ladmirault (4e corps), maréchal Canrobert (6e corps); et, en outre, du général d'artillerie Soleille, du général du génie Coffinières de Nordeck, commandant la place de Metz, et de l'intendant général Lebrun.

Le général Desvaux, commandant la division de cavalerie de la garde au début de la guerre, commandait actuellement le corps de la garde à la place de Bourbaki, lequel, d'accord avec Bazaine, était sorti secrètement de la place pour aller nouer des négociations politiques qui pouvaient ouvrir à l'armée de Metz de nouvelles espérances.

Les généraux de division ne furent pas plus appelés à ce conseil de guerre qu'aux autres, ce qui était certainement une faute dans les circonstances critiques où se trouvaient l'armée et la place. Il se montrait déjà çà et là, chez les officiers, un mécontentement de la conduite de Bazaine qui menaçait de s'étendre. Depuis que la situation politique était changée, beaucoup d'officiers n'avaient plus confiance dans Bazaine, ni dans les maréchaux et les commandants de corps d'armée qui, tous, tenaient de très-près à l'Empire : ils leur reprochaient de ne songer qu'à leur intérêt personnel et s'expliquaient de cette façon leur inaction depuis le 19 août. Si Bazaine avait réuni autour de lui les généraux de division pour prendre leur avis et leur faire part du sien, c'eût été le meilleur moyen d'empêcher le mauvais esprit de se répandre ; cela aurait pu donner à Bazaine le courage et le droit de faire un dernier effort désespéré auquel les généraux de division, devenus solidaires, auraient employé toutes leurs forces ; ou bien convaincre ces généraux qu'un tel effort était inutile et impossible.

Après que la situation militaire eut été exposée au conseil de guerre, telle que nous la connaissons, trois questions lui furent soumises :

1° L'armée de Metz doit-elle tenir jusqu'à l'épuisement de toutes ses provisions? — Il y fut répondu oui! parce qu'en restant à Metz l'armée de Bazaine y maintenait celle du prince Frédéric-Charles, ce qui donnait plus de temps pour les nouvelles formations militaires à l'intérieur de la France.

2° Faut-il encore faire des sorties pour se procurer des provisions? — Cette question fut résolue négativement, à cause de l'incertitude du succès de ces entreprises, lequel était toujours hors de proportion avec les pertes qu'elles entraînaient.

3° Faut-il entrer en pourparlers avec l'ennemi pour obtenir une convention militaire acceptable? La réponse fut affirmative. Quelqu'un demanda à ce propos que les négociations fussent entamées dans 48 heures, au lieu d'attendre le dernier moment, parce que si les conditions de cette convention militaire n'étaient pas acceptables, on pourrait encore chercher à se faire jour les armes à la main.

Plusieurs choses nous frappent dans cette discussion : c'est surtout que le mot capitulation n'y est pas employé, mais qu'on le remplace par celui de convention militaire, ce qui prouve que l'armée de Metz prétendait à un rôle particulier. On reconnaîtra ensuite que, dans la situation annoncée des approvisionnements, on avait déjà trop attendu pour nouer des négociations si l'on songeait encore sérieusement à se faire jour les armes à la main. Pouvait-il y avoir quelqu'un dans le camp français qui se figurât qu'on pût obtenir en quelques heures des Allemands, enivrés de leurs succès, les conditions tout à fait extraordinaires qu'on demandait, conditions qui n'ont jamais été accordées à une armée dans la situation de celle de Bazaine?

Avec le consentement du prince Frédéric-Charles, Bazaine envoya son premier aide de camp, le général Napoléon Boyer, à Versailles, pour s'informer de la véritable situation de la France, et des concessions que le grand quartier

général des armées allemandes était disposé à faire, dans l'intérêt de l'armée de Metz et de la paix générale.

Il résulte déjà de ce dernier point seul que la mission du général Boyer n'était pas uniquement militaire et avait un côté politique. Cela est bon à noter, parce que les défenseurs de Bazaine ont soutenu le contraire à plusieurs reprises.

Lorsque Boyer fut parti pour son voyage, le général Coffinières annonça, le 13 octobre, à la ville de Metz, que l'on ne ferait plus qu'une sorte de pain — avec le son, — que chaque habitant adulte recevrait de ce pain 400 grammes par jour ; les enfants de 4 à 12 ans, 200 grammes ; les enfants au-dessous de 4 ans, 100 grammes. Le prix du pain était de 45 centimes le kilogramme.

Cette annonce, jointe aux nouvelles fort obscures de la mission de Boyer, causa parmi les habitants de Metz une grande consternation. Les bourgeois ne se plaignaient point des privations qui devaient leur être imposées, mais bien de l'ignorance où on les laissait des événements, des puissances occultes auxquelles on les avait soumis peu à peu et par lesquelles ils appréhendaient d'être livrés aux Prussiens.

Le conseil municipal de la ville exprima ces pensées dans une lettre au général Coffinières. Ce dernier répondit sans rien dire. Il conseillait aux Messins « de s'abstenir de faire de la politique, parce que la politique avait une influence dissolvante ». Néanmoins, il leur conseillait de se réunir au cri de : Vive la France ! — qui était sûrement un cri politique. Si les Messins criaient : Vive la France ! ils acceptaient la politique de la défense nationale contre les Allemands. Ils suivaient donc une autre politique que s'ils avaient crié : Vive Napoléon III ! ou encore : Vive le roi de Prusse ! — Il y a malheureusement une foule de gens qui, sous le mot de « politique », ne comprennent que ce qui leur est désagréable.

Boyer, arrivé à Versailles, eut une entrevue avec Bismarck et Moltke. Il commença naturellement par deman-

der que l'armée de Bazaine — il ne devait pas être question de Metz et de sa garnison — obtînt la liberté de se retirer, avec armes et bagages, dans le midi de la France, sous la condition de ne plus servir contre l'Allemagne pendant cette guerre.

On lui répondit par cette question : qui garantirait un semblable traité ? Le maréchal Bazaine n'était en définitive qu'un général d'armée. A quel Gouvernement obéissait-il ? Depuis la captivité de l'empereur Napoléon, l'Allemagne ne reconnaissait qu'un seul Gouvernement de la France, c'était la régence de l'impératrice Eugénie. Il était impossible aux gouvernements allemands confédérés de traiter avec le « Gouvernement de la défense nationale » tant que celui-ci n'aurait pas convoqué une Assemblée constituante. Mais ils pouvaient traiter avec l'impératrice Eugénie et, si cette princesse acceptait leurs conditions, ils permettraient à l'armée de Metz de se retirer librement, à la condition que cette armée proclamerait la régence, deviendrait l' « armée de l'ordre » et, avec Bazaine à sa tête jouant le rôle de Monck, mettrait fin au pouvoir des rouges.

Les faits montreront bientôt que Boyer était aussi peu éloigné de cette idée que le maréchal Bazaine. On peut même affirmer, avec certitude, sans avoir assisté aux négociations secrètes de Versailles, que Boyer acceptait cette idée beaucoup plus sérieusement que les chefs de la politique allemande.

Pouvait-on penser, en effet, que Bismarck eût une confiance absolue dans l'autorité de Bazaine sur ses troupes, dès que celles-ci ne seraient plus investies dans Metz, ou qu'il acceptât, pour des garanties suffisantes, les déclarations de l'impératrice Eugénie ? Assurément, non. Il devait se dire au contraire que l'armée de Bazaine, dès qu'elle serait libre, refuserait l'obéissance à ce maréchal s'il voulait tenir sa promesse, et se mettrait tout entière à la disposition du Gouvernement provisoire.

Le général Boyer revint de son voyage à Versailles dans la nuit du 17 au 18 octobre, et il rendit compte du résultat

de sa mission devant un conseil de guerre composé comme celui dont nous avons parlé plus haut. Ce conseil décida, à la majorité de sept voix contre deux, que le général Boyer retournerait à Versailles et se rendrait ensuite à Chislehurst auprès de l'impératrice Eugénie, afin d'obtenir par son intervention des conditions favorables pour l'armée de Metz.

On décida ensuite à l'unanimité que Bazaine ne signerait pas de traité qui ne concernât pas exclusivement l'armée, parce que cette dernière devait être placée en dehors de toute question politique.

On voit facilement que ces deux décisions sont en contradiction flagrante. De deux choses l'une : ou la seconde résolution n'était pas prise sérieusement et n'était destinée qu'à apaiser les masses s'il fallait leur faire connaître les décisions du conseil de guerre, ou bien il régnait des désordres graves dans les têtes des membres du conseil de guerre.

Ce qui prouve que ces messieurs de la majorité du conseil de guerre n'avaient pas la conscience absolument nette, c'est la manière obscure et entortillée dont les commandants de corps firent connaître aux généraux de division les décisions du conseil.

Boyer revint à Versailles et se rendit de là à Chislehurst. L'impératrice Eugénie, après beaucoup d'hésitations, déclara qu'elle ne voulait s'engager à rien. Elle se défiait de Bazaine et ne voulait pas se confier aveuglément à lui; en outre, elle croyait toujours à l'avenir de son fils et refusait de le compromettre en déclarant consentir à une paix qui semblait honteuse à la masse des Français.

Le 23 octobre, le roi Guillaume reçut du général Boyer la nouvelle que ses négociations avaient été sans résultat. D'après tout ce que savait le quartier général allemand, les subsistances de l'armée française de Metz devaient tirer à leur fin. En conséquence, le prince Frédéric-Charles fut avisé d'informer le maréchal Bazaine que le quartier géné-

ral du roi avait dû renoncer à l'espoir d'arriver à un résultat au moyen de négociations « politiques ».

Il est intéressant de trouver là cette expression de négociations politiques, dans le mémoire justificatif de Bazaine, quand ce mémoire s'est efforcé d'établir ailleurs que la mission de Boyer n'avait pas de caractère politique.

Pendant le voyage de Boyer en Angleterre, on prit à Metz des dispositions comme si l'on était certain que l'armée de Bazaine sortirait avec ses armes et son matériel de guerre. On annonça également aux officiers supérieurs que cette armée serait chargée de proclamer et de soutenir la régence. La plupart reçurent cette communication sous toutes réserves, jusqu'à ce qu'ils fussent libres de faire ce qu'ils voudraient.

Le 24 octobre, le prince Frédéric-Charles s'acquitta de sa mission. Le 25, Bazaine réunit un nouveau conseil de guerre.

Il se trouvait alors à Metz, à l'armée de Bazaine, le vieux général Changarnier. Ce personnage, né en 1793, entré dans l'armée en 1815, avait parcouru sous Louis-Philippe une brillante carrière militaire.

Lorsqu'éclata la révolution de 1848, Changarnier commandait la division militaire d'Alger. Le général Cavaignac, plus jeune que lui de grade, ayant été nommé gouverneur général de l'Algérie, Changarnier revint en France, où il offrit ses services à la République, quoiqu'il fût l'un des adversaires les plus déclarés des institutions républicaines. Lamartine voulut l'envoyer comme ambassadeur à Berlin ; mais le général refusa ce poste et resta à Paris. Lorsque Cavaignac fut élu à la Constituante, Changarnier fut envoyé en Algérie pour le remplacer, mais, nommé lui-même député, il rentra bientôt en France et Cavaignac, devenu chef du Gouvernement, lui donna le commandement de la garde nationale. Lorsque le prince Louis-Napoléon devint président de la République, il ajouta au commandement de Changarnier celui de l'armée de Paris, qu'il lui retira ensuite au commencement de 1851.

Personne n'avait réellement confiance dans le général Changarnier, qui s'était toujours posé en *miles gloriosus* et en Monk de l'avenir ; ceux-là mêmes au profit desquels il pouvait jouer le rôle de Monk se défiaient de lui. Lorsque le commandement de l'armée de Paris lui fut enlevé, il continua de faire le matamore sans faire preuve cependant de coup d'œil politique ou militaire. Au coup d'Etat il fut d'abord enfermé à Mazas et ensuite exilé. Il se rendit alors à Malines, où il fixa sa résidence et revint en France en 1859. Lorsque la plupart des princes d'Orléans offrirent leurs services au Gouvernement français en 1870, Changarnier en fit autant. Les services des princes ne furent point acceptés, mais Changarnier fut, au contraire, accueilli à Metz par le quartier général de Napoléon III, qu'il accompagna en qualité de *spiritus familiaris*, sans qu'on puisse reconnaître de résultats excellents de ses bons conseils.

Dans le conseil de guerre du 25 octobre, il fut décidé que le général Changarnier se rendrait au quartier général du prince Frédéric-Charles pour obtenir de celui-ci le libre départ de l'armée de Bazaine pour l'Algérie, ou bien un armistice avec droit de se réapprovisionner, pendant lequel l'ancien Corps législatif (composé en majorité des mameluks de l'Empire) serait convoqué pour choisir un nouveau gouvernement, que l'armée de Bazaine, devenue « armée de l'ordre », ferait reconnaître par toute la France.

Les commandants de corps d'armée informèrent les généraux de division de la mission de Changarnier. La chose leur sembla risible, ainsi que cela devait être. Le général Bisson déclara sans façon au maréchal Canrobert que Bazaine et les commandants de corps ne songeaient qu'à se constituer, eux et l'armée, prisonniers de guerre ; qu'ils savaient fort bien qu'ils ne pouvaient plus oser se montrer en France, et qu'ils voulaient, en traitant avec l'ennemi, mettre au moins leurs « économies » en sûreté.

Changarnier se rendit auprès du prince Frédéric-Charles,

Celui-ci avait ses instructions; il savait, en outre, que l'armée de Metz, 15 jours après le 10 octobre, n'était plus en état de pouvoir poser ses conditions. En effet, dans la situation actuelle de cette armée, il était insensé de parler, comme on le faisait, de tenter une grande percée. Ce que l'armée de Bazaine n'avait pas pu ou pas osé faire deux mois plus tôt, alors qu'elle était encore magnifique, on ne pouvait songer à l'entreprendre avec les restes de cette armée, affaiblis par la faim et les souffrances.

Le prince exigea simplement la reddition de l'armée et de la place, et Changarnier revint à Metz avec cette réponse.

Dans la soirée du 25 octobre, une entrevue eut également lieu au château de Frescaty, situé au sud du fort Saint-Privat, entre le général Stiehle, chef d'état-major général du prince Frédéric-Charles, et le général de division de Cissey, du corps Ladmirault. Dans leur entretien, il fut encore question de séparer le sort de l'armée de Bazaine de celui de la forteresse. Bazaine avait envoyé cette fois un commandant de division, afin qu'on ne pût pas dire qu'il voulait cacher quelque chose à l'armée. Ainsi que nous l'avons déjà fait observer, la séparation du sort de l'armée d'opérations de celui de la place n'avait aucune signification pratique. Les Allemands répondirent à cette demande que ce n'était que la présence de l'armée de Bazaine sous les murs de Metz qui avait permis de mettre en état de défense les nouveaux forts de la place, qui étaient loin d'être terminés avant l'investissement.

Le 26 au soir, les négociations définitives eurent lieu au château de Frescaty entre les généraux Stiehle et Jarras. Une seule difficulté s'éleva au sujet de savoir si les officiers pourraient être libres sur parole. Comme il était arrivé que des officiers français, après avoir donné leur parole d'honneur de ne pas servir contre l'Allemagne pendant la durée de la guerre, avaient repris des commandements dans l'armée française, le prince Frédéric-Charles ne voulait pas admettre cette clause dans la capitulation.

Il fallut demander par le télégraphe la décision du roi de Prusse, qui fut favorable à la demande française.

Le 27 au soir, les généraux en chef ratifièrent les négociations et la capitulation fut signée.

Elle reposait sur les principes de la capitulation de Sedan, et une annexe particulière contenait des stipulations concernant les habitants de Metz et le départ des troupes.

Lorsque Bazaine et Coffinières annoncèrent, le 27, à l'armée et à la ville que la capitulation était signée, cela causa une grande excitation et des scènes de désordre, bien que la chose pût être envisagée depuis longtemps comme inévitable. Bazaine, ainsi que les commandants de corps et Coffinières, furent accusés de trahison et même menacés de voies de fait. Sur le désir exprès de Bazaine, la garde seule devait défiler en armes, et les autres corps déposer leurs armes dans la ville de Metz. Les aigles furent remises à l'arsenal le 28 au soir ; on avait dit qu'elles y seraient brûlées, mais, dans le fait, elles furent livrées aux Prussiens au nombre de 53.

Dans la matinée du 29 octobre, les Allemands occupèrent les forts détachés et les portes de la place, après avoir fait rechercher par un détachement de pionniers les mines qui pouvaient exister. A midi, les troupes françaises commencèrent à défiler.

Le 6e corps et la division de cavalerie Forton marchèrent vers Ladonchamps, par la route de Thionville, sur la rive gauche de la Moselle ;

Le 4e corps gagna les lignes prussiennes par la route d'Amanvillers, entre les forts Plappeville et Saint-Quentin ;

La garde, la réserve générale d'artillerie, le train des équipages du grand quartier général, suivirent la route de Nancy jusqu'au Tournebride, près de Frescaty ;

Le 2e corps avec la division Laveaucoupet et la brigade Lapasset, sur la route de Nomény par Magny-sur-Seille, jusqu'à la ferme Saint-Thiébault ;

Le 3e corps sur la route de Sarrebruck jusqu'à la ferme de Bellecroix ;

La garde mobile et toutes les autres troupes qui formaient la garnison de la place, sur la route de Strasbourg jusqu'à Grigy.

Arrivées à leurs bivouacs, les troupes françaises, dont les officiers retournèrent dans la place, furent mises sous les ordres de leurs sous-officiers et d'officiers allemands; les prisonniers français trouvèrent des provisions que l'état-major allemand avait fait transporter. Les jours suivants, le général de Zastrow dont le corps, le 7ᵉ, devait rester aux environs de Metz, fit partir les prisonniers de guerre par les lignes de Sarrebruck et de Sarrelouis. Le général Kummer fut nommé commandant de Metz. La portion de sa division qui ne fut pas employée à escorter les prisonniers fut attachée au 7ᵉ corps d'armée.

Les Allemands estiment à 173,000 le nombre des prisonniers de Metz. C'est un chiffre exagéré, même si l'on admet que les 20,000 malades que renfermaient les hôpitaux, les gardes nationaux mobiles et sédentaires, les employés et toutes les personnes qui touchaient de très loin à l'armée, soient compris dans le nombre.

Cette évaluation paraît avoir été prise uniquement dans une lettre que le général Coffinières adressa, le 15 octobre, au conseil municipal de Metz, pour excuser la capitulation prochaine. Dans cette lettre, il donnait le nombre des gens à nourrir à Metz et sous la ville, estimé naturellement le plus haut possible, à 230,000. Si l'on en retranche la population civile, évaluée habituellement à 57,000 âmes, il reste exactement 173,000 militaires. Mais Coffinières pouvait fort bien se permettre une exagération, d'abord parce qu'il en avait besoin, et en second lieu parce qu'il comptait probablement ce qui aurait pu se trouver à Metz le 14 octobre. — Il convient de remarquer que, par suite de la retraite en ville de la population des campagnes des environs, la population civile de Metz s'était fort élevée au-dessus de 60,000 hommes, — et, en outre, que Bazaine évalue à 65,000 hommes la partie de son armée capable de porter les armes au moment de la capitulation, ce qui est

entièrement d'accord avec d'autres renseignements dignes de foi qui nous sont parvenus.

Les Allemands estimèrent, plutôt trop bas que trop haut, à 80 millions de francs la valeur de matériel de guerre que la chute de Metz faisait passer entre leurs mains.

Pour célébrer le nouveau succès des armes allemandes, le roi Guillaume nomma feld-maréchaux le prince royal de Prusse et le prince Frédéric-Charles. Ce titre n'avait jamais été porté par un prince de la maison royale de Prusse et, depuis longtemps, le seul Prussien revêtu de cette haute dignité militaire était le maréchal Wrangel. Le vieux soldat ne pouvait que se trouver fort honoré d'avoir des collègues princiers, et il leur exprima ce sentiment dans la forme qui lui est particulière. Le général de Moltke reçut le titre de comte.

La chute de Metz causa en France autant de colère que s'il n'était jamais arrivé qu'une place forte, même défendue par une armée, eût succombé. Et pourtant il n'y avait pas plus de 15 ans que Sébastopol était tombée, sans que l'armée russe ait jamais été investie comme celle de Bazaine et réduite aux ressources de la place.

La délégation du Gouvernement qui était à Tours, et à laquelle s'était réuni M. Gambetta, publia sans détours que Bazaine était un traître, et M. Gambetta ordonna aux préfets et autres fonctionnaires de faire rechercher Bazaine et ses officiers, et de les faire incarcérer.

---

### IV. — Le Gouvernement de la défense nationale jusqu'au milieu de novembre.

La capitulation de Bazaine est l'événement militaire le plus important pendant la période écoulée depuis le commencement d'octobre jusqu'au milieu de novembre. Les faits militaires furent nombreux pendant ce temps, mais ils n'eurent rien de décisif, et les opérations prirent au

contraire de plus en plus un caractère marqué d'indécision. Afin d'interrompre le moins possible, plus tard, le récit des événements militaires, nous allons d'abord raconter à grands traits les faits politiques accomplis depuis le 1er octobre jusqu'au milieu de novembre.

Le Gouvernement de la défense nationale avait commencé par fixer au 16 octobre les élections pour une Assemblée constituante ; quelques jours plus tard, pendant les négociations qui précédèrent l'entrevue de Ferrières, il avança les élections au 2 octobre, pour imposer silence à ceux qui l'accusaient de vouloir retarder ou empêcher les élections, afin de se maintenir au pouvoir. L'entrevue de Ferrières n'ayant pas amené de résultat, le Gouvernement ajourna indéfiniment les élections, par décret du 23 septembre, jusqu'à ce qu'elles pussent se faire librement dans toute l'étendue de la République.

On ne sait pas trop ce qui décida la délégation de Tours à revenir, le 29 septembre, sur ce décret, et à fixer de nouveau les élections au 16 octobre. Dès que le Gouvernement de Paris apprit cela, le 1er octobre, il résolut d'annuler le décret de la délégation et d'envoyer en même temps à Tours un de ses membres, investi de la confiance du Gouvernement, et capable de le représenter sans avoir besoin de demander de nouvelles instructions. M. Gambetta s'offrit pour cela, et il fut d'autant plus agréable à ses collègues, que ceux-ci pensèrent qu'il animerait par son feu les efforts de la province pour continuer la guerre.

Gambetta quitta Paris, en ballon, le 6 octobre.

Les ballons ont été déjà plusieurs fois employés à des usages militaires, mais jamais sur une aussi grande échelle que dans cette guerre. On s'en est d'abord servi pour reconnaître l'ennemi, ainsi que le firent les Français pendant les guerres de la Révolution, notamment à Maubeuge, en 1793, et à Fleurus, en 1794. Ils avaient créé un corps spécial d'aérostiers que Moreau emmena le premier en campagne en 1796. Les ballons dont ils se servaient étaient des ballons captifs, retenus par des cordes auxquelles on

attelait des chevaux. Cet appareil empêchait le ballon de s'élever plus haut qu'on ne voulait et le maintenait au-dessus du terrain convenable. On s'est également servi à Paris, en 1870, des ballons captifs pour observer l'ennemi. Des ballons libres ont été parfois employés pour faire des reconnaissances, et c'est dans un de ces ballons que monta M. Godard, à Castiglione, la veille de la bataille de Solférino. On sait, du reste, qu'il ne vit rien du tout.

Les Autrichiens se servirent des ballons, en 1849, devant Venise, pour autre chose que des reconnaissances. Ils y placèrent, en effet, des bombes explosibles qu'ils laissaient tomber dans la ville lorsqu'un vent favorable les portait au-dessus d'elle. On comprend que cette manœuvre eut peu de succès, ce qui ne veut pas dire qu'elle soit complétement inapplicable.

Les ballons ont servi principalement, en 1870, à faire communiquer les villes assiégées avec l'extérieur, ce qui se fit à Paris sur la plus grande échelle. On établit, à la gare du chemin de fer d'Orléans, sous la direction de M. Godard, un atelier de construction de ballons, dans lequel plusieurs centaines d'ouvriers et d'ouvrières travaillaient sans interruption. Un modèle fut adopté d'après lequel chaque ballon fut construit. Ces ballons avaient environ 50 pieds de diamètre, ce qui leur permettait d'enlever dans leur nacelle un poids net de 1000 kilogrammes, c'est-à-dire deux ou trois hommes, plus le lest nécessaire pour un long voyage et une quantité considérable de lettres et de journaux. Chaque ballon était pourvu, à la partie supérieure, d'une soupape que l'aéronaute pouvait ouvrir de la nacelle au moyen d'un cordon, pour opérer sa descente. Les secteurs étaient peints aux couleurs de la République, bleu, blanc et rouge, et chaque ballon avait son nom comme un navire. Les aérostiers recevaient une instruction théorique et pratique, cette dernière dans les ballons captifs. On les choisissait de préférence parmi les nombreux matelots qu'on avait fait venir à Paris.

Tout voyage aérien expose à de nombreux dangers qui

se produisent surtout dans la descente. La vitesse du mouvement est très-grande ; elle dépend de la force du vent, mais dépasse en moyenne celle d'un train express ; il est en outre impossible de diminuer cette vitesse instantanément, ce qui empêche l'aéronaute de pouvoir choisir une place libre pour y opérer sa descente. Il est donc très-rare qu'un aéronaute puisse atterrir sans contusions. Pendant la guerre de 1870, tous ces dangers s'augmentaient encore pour les aérostiers parisiens auxquels les Prussiens envoyèrent des coups de fusil et de canon. M. Krupp construisit même, à Essen, un canon spécial contre les ballons; cet engin, de petit calibre, était supporté sur un seul pied analogue à celui d'un télescope, ce qui permettait de le tourner facilement dans tous les sens et sous tous les angles possibles. Il est vrai que ces efforts et ces inventions eurent fort peu de résultats, à cause de la vitesse des ballons et de la hauteur à laquelle ils se trouvaient déjà quand ils traversaient la ligne des forts détachés.

Mais, pour que le ballon atteignît son but, il fallait qu'il tombât loin des Allemands et que l'aéronaute pût confier ses dépêches à un bureau de poste ou prendre lui-même le chemin de fer. Plus l'invasion s'étendit en France, plus ces conditions devinrent difficiles. Plusieurs ballons qui, pour plus de sûreté, avaient choisi au loin le terme de leur voyage, allèrent tomber en Allemagne. Afin de les soustraire aux balles prussiennes, le général Trochu ordonna que les ballons partiraient de Paris la nuit, habituellement entre minuit et deux heures du matin ; il en résulta souvent que les aéronautes restèrent pendant plusieurs heures incertains de leur direction et de la vitesse de leur mouvement. Ils étaient bien pourvus des appareils nécessaires pour produire de la lumière électrique, mais ces appareils ne fonctionnaient pas toujours pour diverses raisons, et en outre ils ne remplaçaient pas, pour s'orienter, la lumière du jour.

Les Prussiens ajoutèrent un article au Code du droit de la guerre en traitant comme prisonniers de guerre les aéro-

nautes qui tombèrent entre leurs mains et qu'ils envoyèrent en Allemagne.

Mais si, malgré les dangers et les obstacles de toute espèce, il sortait de Paris presque journellement des ballons qui portaient à la province des nouvelles de la capitale, le même moyen ne pouvait être employé pour porter à Paris des nouvelles de la province. Il aurait fallu pour cela pouvoir diriger les ballons.

En France et à Paris surtout il ne manqua pas d'aéronautes intelligents et chercheurs. A côté de MM. Godard et Nadar, qui ont en Europe une célébrité professionnelle, nous citerons le mathématicien Wilfrid de Fonvielle qui a fait un grand nombre de voyages en ballon, pour faire des observations de physique, et qui a quitté Paris, pendant le blocus, dans un ballon qu'il avait construit lui-même. Ces hommes et beaucoup d'autres, auxquels s'est joint récemment le célèbre ingénieur maritime Dupuy de Lôme, ont étudié la question des ballons dirigeables. Il a même été affirmé plusieurs fois que cette question était résolue, et cela tout dernièrement par un sieur Vallée, qui veut avoir inventé un ballon dirigeable, susceptible de porter 60,000 kilogrammes. Il est certain qu'on ne peut affirmer aujourd'hui qu'il y ait rien d'impossible ; mais jusqu'à ce qu'on ait trouvé dans cette question quelque chose d'entièrement nouveau, à laquelle personne n'ait encore songé, il reste avéré que la difficulté principale consiste à donner au ballon la force suffisante pour supporter un appareil dirigeant qui puisse être en rapport avec la résistance à vaincre. Tant que cette difficulté ne sera pas vaincue, on ne pourra pas diriger les ballons et, ce qui est aussi important, les arrêter facilement. Il nous faut donc attendre.

De hardis aéronautes ont cherché à parvenir de province à Paris avec des ballons ordinaires sans appareil dirigeant, en se servant habilement des courants qui existent dans les différentes couches de l'atmosphère, mais toutes leurs tentatives ont échoué.

Il fallait donc nécessairement trouver un autre moyen

pour correspondre avec Paris. Ces moyens furent : 1° des fils télégraphiques souterrains, 2° des messagers, 3° des pigeons voyageurs, 4° les expéditions par eau.

Il existait en effet des fils télégraphiques souterrains dans les environs de Paris, mais comme ces fils revenaient bientôt à la surface, ils furent promptement découverts, après l'investissement, par la cavalerie allemande qui les coupa.

Beaucoup de messagers furent envoyés à Paris avec des dépêches cachées. Au commencement, un grand nombre d'entre eux réussirent à franchir les lignes allemandes, mais cela devint beaucoup plus rare à mesure que les Allemands resserrèrent leurs lignes, connurent mieux le pays et se retranchèrent. Beaucoup de ces hommes déterminés furent faits prisonniers ou tués, pas toujours par les Allemands.

C'est surtout en Orient qu'on emploie, depuis des siècles, les pigeons à porter des lettres. Le pigeon turc (*colomba turcica*) fut longtemps le pigeon messager le plus estimé, mais le pigeon fuyard ordinaire (*colomba livia*) et notre pigeon franc qui lui doit son origine peuvent remplir les mêmes fonctions. Ils parcourent environ 50 kilomètres, 6 à 7 milles allemands, à l'heure et vont ainsi de Zurich à Paris en 10 à 11 heures. Avant l'existence du télégraphe électrique, c'étaient surtout les gros banquiers qui se servaient de pigeons pour porter les dépêches de bourse. Il ne faut pas trop charger le pigeon, ou d'une manière incommode, pour qu'il fasse bien son service. Les dépêches de banquier étaient très-courtes et écrites sur le plus petit morceau de papier de soie. Pour les préserver de l'humidité et d'autres influences, on enfermait les dépêches dans un morceau de tuyau de plume, fermé aux deux extrémités, que l'on fixait avec beaucoup de soin à une plume de la queue du pigeon voyageur. C'est le procédé qu'employèrent les Français en 1870.

Il s'agissait maintenant de faire porter à un seul pigeon un très-grand nombre de dépêches. M. Steenackers, qui dirigeait à Tours le service de la poste et des télégraphes, trouva,

grâce aux progrès de l'industrie moderne, un moyen très-simple de résoudre la question sans trop charger le pigeon voyageur. Il fit écrire sur une seule feuille de papier un grand nombre de dépêches que l'on réduisit par la photographie, de manière à faire tenir environ 70,000 mots sur un tout petit morceau de papier de soie qu'un seul pigeon pouvait transporter. C'était à peu près autant de mots qu'il s'en trouve dans 18 feuilles d'impression du livre que le lecteur a dans ce moment sous les yeux. Le principal destinataire à Paris ne pouvait naturellement lire ce livre de dépêches qu'à l'aide d'une très-forte loupe ; il fallait ensuite transcrire chaque dépêche pour l'envoyer à son destinataire.

Malgré tous les soins possibles, cette poste aérienne ne rendit pas autant de services qu'on pourrait le croire. Comme on n'avait pas prévu d'avance toutes les difficultés de la situation, il fallut que les pigeons fussent transportés de Paris en ballon, et ensuite en chemin de fer jusqu'aux points d'où ils devaient rapporter des dépêches à Paris. Lorsque le vent est fort, les pigeons ne volent pas et cherchent des abris, où ils peuvent être pris et tués. Les Prussiens dressèrent devant Paris des faucons pour faire la chasse aux pigeons, ce qui en empêcha certainement un grand nombre d'arriver à Paris, au moins porteurs de leurs dépêches. Il se peut que les Prussiens aient relâché des pigeons après leur avoir enlevé leurs dépêches ; mais il est établi que dans certains cas c'était le tuyau de plume, où se trouvait renfermée la dépêche, qui était mal attaché et gênait le pigeon qui s'en débarrassait lui-même avec son bec. D'autres pigeons, retenus par le mauvais temps ou des causes inconnues, arrivèrent plusieurs semaines en retard.

Des dépêches renfermées dans des bouteilles cachetées furent confiées à la Seine et aux cours d'eau qui s'y jettent au-dessus de Paris. Ce moyen est également très-incertain et, pour l'employer avec quelque succès sur de longues distances, il est nécessaire d'avoir des guetteurs de confiance sur des points déterminés, assez rapprochés les uns des autres.

Tels sont les différents moyens de communication dont on ait connu l'emploi ; on dit qu'on s'en est servi d'autres, par exemple de bateaux sous-marins, mais le secret n'en est pas parvenu jusqu'à nous.

Nous avons dit que Gambetta sortit de Paris en ballon le 6 octobre ; il descendit aux environs de Rouen, prit le chemin de fer et arriva à Tours le 9 au matin. Il lança, le même jour, une proclamation aux Français dans laquelle il dépeignait la situation de Paris, l'état des ouvrages de défense, la masse des combattants et la richesse en ressources de toute espèce. Paris pourrait tenir pendant de longs mois et la province gagnerait ainsi le temps de s'organiser militairement pour aller à son secours.

Il fallait en outre, ajoutait Gambetta, activer la guerre de partisans, pour couper les communications de l'ennemi et rendre ses approvisionnements difficiles. Le problème était compliqué mais non pas insoluble ; on n'avait manqué jusqu'à présent que de résolution et de suite dans l'exécution.

Lorsque la délégation s'était installée à Tours au milieu de septembre, l'amiral Fourichon, ministre de la marine, avait pris également le ministère de la guerre, qu'il passa ensuite à Crémieux dans les premiers jours d'octobre. On peut se figurer si les Prussiens trouvèrent drôle de voir ministre de la guerre ce vieil avocat dont la physionomie, rien moins qu'agréable, offre aux yeux le type oriental dans sa forme la moins belle. Il n'y resta pas longtemps. Gambetta, auquel le ministère de l'intérieur avait été attribué dès le début, prit aussi le ministère de la guerre, ce qui mettait à sa disposition toutes les forces de terre de la France, même celles de la garde nationale sédentaire, qui dépend du ministre de l'intérieur.

Nous suivrons bientôt Gambetta dans son travail de reconstruction de l'armée française, mais nous avons auparavant à traiter d'autres questions.

Thiers revint à la fin d'octobre de sa tournée de visites aux grandes cours de l'Europe, et il se rendit à Tours. Les

quatre grandes puissances qu'il avait visitées, l'Autriche, l'Angleterre, la Russie et l'Italie, avaient exprimé le désir de voir cesser l'effusion du sang par la conclusion d'un armistice, qui donnerait à la France la possibilité d'élire une Constituante, laquelle établirait un gouvernement reconnu, avec lequel les Allemands n'hésiteraient pas à traiter. Mais en présence des protestations qui s'élevèrent en masse dans toute l'Allemagne contre l'intervention d'autres Etats dans la querelle entre l'Allemagne et la France, les grandes puissances se tinrent naturellement sur la réserve. Les gouvernements de Russie et d'Angleterre firent obtenir à Thiers un laissez-passer du quartier général allemand, pour se rendre à Paris, y prendre les instructions du Gouvernement et négocier ensuite à Versailles avec le chancelier de la Confédération.

Thiers, parti de Tours le 28, se rendit à Versailles par Orléans et Arpajon. Il y arriva le 30 octobre et y resta peu d'instants, sans voir Bismarck. Le jour même, il traversa la Seine à Billancourt, entra dans Paris et eut une entrevue avec le Gouvernement. Après avoir reçu des instructions au sujet de la conclusion d'un armistice, il revint à Versailles le 1er novembre, et le même jour, à midi, il entra en pourparlers avec Bismarck.

L'objet de ces négociations était beaucoup plus limité, plus précis que celui que s'était donné Jules Favre dans la conférence de Ferrières. Il ne s'agissait en effet à présent que de la conclusion d'un armistice; néanmoins la marche de ces négociations ressemble comme deux gouttes d'eau à la conférence de Ferrières.

Bismarck commença par observer, historiquement, sans y attacher une importance particulière, qu'il se trouvait maintenant réunis à Wilhelmshœhe les débris d'un gouvernement français, le seul qui fût reconnu jusqu'à présent par les grandes puissances, et qui songeait à se reconstituer de nouveau. Le fait était vrai. L'impératrice Eugénie faisait en effet, à ce moment même, une courte visite à son époux prisonnier. Les bonapartistes se remuaient beaucoup.

Il résulta de leurs menées deux nouveaux journaux, — « *la Situation* » (nom de l'ancienne feuille guelfe française) et « *le Drapeau* ». Ce dernier journal était publié à Bruxelles par Granier de Cassagnac et fut envoyé gratis, pendant quelques jours, aux officiers français prisonniers de guerre en Allemagne.

Ces manœuvres devaient sembler infâmes à tout Français que l'esprit de parti n'aveuglait pas ; la plupart croyaient, à tort selon nous, que ces manœuvres avaient lieu de concert avec le chancelier de la Confédération. L'incitation à convoquer les conseils généraux des départements pour constituer un gouvernement partit également de Wilhemshœhe. C'était en effet dans ces conseils qu'étaient habituellement pris sous l'Empire les candidats officiels pour le Corps législatif.

Sur l'affirmation de Thiers, Bismarck admit facilement qu'il ne pouvait plus être question pour la France de l'homme de Wilhelmshœhe et de ses adhérents. La question de l'armistice fut ensuite traitée : Bismarck ne s'opposa point à ce que cet armistice eût une durée de 25 à 28 jours, que Thiers croyait nécessaire pour faire des élections régulières.

Quant aux élections de la Constituante, Bismarck ne fit de réserves que pour l'Alsace et la Lorraine allemande ; mais il consentait à ce que ces provinces fussent représentées à la Constituante par des notables ; il ne devait pas être question, dans le traité d'armistice, du sort futur de ces provinces et de leur séparation de la France, qui ne pouvaient être fixés que par la paix. Relativement aux positions des armées en présence, on admettait le *statu quo* au jour de la signature de l'armistice, et il devait être tracé une ligne de démarcation qui séparerait les deux positions. Bismarck observa à ce sujet que cette clause était très-désavantageuse pour les Allemands, puisqu'elle retiendrait l'armée qui investissait Metz, et que la capitulation de Bazaine avait rendue libre, loin du théâtre de ses opérations futures. Les deux négociateurs croyaient ce-

pendant, le 2 novembre, pouvoir résoudre toutes ces difficultés, lorsqu'il fut question ensuite de l'approvisionnement des places fortes et notamment de Paris. Bismarck fit ressortir les difficultés matérielles de cette opération, et dans le fait il ne suffisait pas, pour les écarter, que Thiers dît que c'était l'affaire des Français de faire venir ces approvisionnements. En effet, les trains de vivres ne pouvaient être amenés à Paris sans être soumis au contrôle des Allemands; les chemins de fer étant détruits aux environs de Paris, cela rendrait les transports lents et difficiles, et occasionnerait de très-grandes incommodités à l'armée d'investissement; enfin, quelles mesures prendrait-on pour que l'approvisionnement de Paris ne fût pas très-préjudiciable à celui des armées allemandes qui se trouvaient en France?

Bismarck se réserva de traiter encore une fois, avec les autorités militaires allemandes, la question de l'approvisionnement de Paris, qui serait réglée définitivement le 3 novembre.

Pendant que Thiers était à Paris, il y avait eu dans cette ville une manifestation socialiste contre le Gouvernement de la défense nationale. A la nouvelle de la capitulation de Metz et des négociations pour l'armistice, des bandes armées se portèrent, le 31 octobre, de Belleville à l'Hôtel de Ville, dont elles s'emparèrent et où elles tinrent prisonniers les membres du Gouvernement qui s'y trouvaient rassemblés. Les chefs de ce mouvement, Flourens, Pyat, Joly, Blanqui, voulaient établir une soi-disant « commune » et, cela va de soi, en prendre le gouvernement. Ils délibérèrent sur cette question au milieu du plus grand désordre, et quelques membres du Gouvernement de la défense nationale furent plus ou moins maltraités.

Le ministre des finances, M. E. Picard, avait réussi à s'échapper; il prit aussitôt des mesures pour délivrer ses collègues prisonniers de l'émeute. A 8 heures du soir, le 106e bataillon de la garde mobile (de la Bretagne) réussit d'abord à délivrer le général Trochu. MM. Jules Ferry et Pelletan purent s'échapper avec lui. Les membres du Gou-

vernement qui étaient libres se réunirent alors au Luxembourg pour décider les mesures à prendre, et, dans la nuit, le général Trochu se mit à la tête des mobiles et des gardes nationaux réunis en grand nombre, il fit évacuer la place de l'Hôtel de Ville à 3 heures du matin et rendit à la liberté les autres membres du Gouvernement. Les insurgés s'enfuirent de tous les côtés.

Le 3 novembre, le Gouvernement fit voter les habitants de Paris, les troupes et les gardes nationaux, sur la question suivante : le Gouvernement a-t-il encore la confiance de la population? Il obtint une immense majorité de *oui* et put se considérer comme très-consolidé. Neuf chefs de bataillon de la garde nationale, qui se trouvaient compromis dans l'émeute, furent destitués. Parmi eux se trouvait M. Gustave Flourens, commandant le bataillon des tirailleurs volontaires de Belleville. Cet homme, fortement excentrique, qui n'est vraiment connu en Europe que comme un séditieux, bien qu'il ait le droit de prétendre au titre de savant, avait fait son éducation militaire pendant l'insurrection de Crète où il joua un rôle important. Dans les réunions qui précédèrent les élections de 1869, Flourens se fit remarquer par sa haine furieuse contre l'Empire ; au commencement de 1870, après s'être enfui de France, il fut accusé de complicité dans l'attentat Beaury.

On reprocha au général Tamisier, commandant en chef la garde nationale de Paris, de s'être montré au moins faible. Les insurgés avaient inscrit son nom, sans son aveu, sur la liste d'un Gouvernement provisoire qu'ils voulaient établir. Il donna sa démission et fut remplacé par le général Clément Thomas, vieux républicain, qui avait déjà commandé la garde nationale après la révolution de février 1848.

Rochefort, qui avait fait aux émeutiers, le 31 octobre, des promesses que le Gouvernement de la défense nationale ne songeait aucunement à ratifier, sortit du Gouvernement, et se fit artilleur de la garde nationale pour se consacrer à la défense de Paris.

On comprend sans peine que Thiers n'avait pas jugé à propos d'instruire Bismarck des événements du 31 octobre. Le chancelier les apprit par une autre voie, dans la matinée du 3 novembre, et il demanda, le jour même, à Thiers ce qu'il en savait. Thiers éluda la question en se disant convaincu que, si des désordres avaient lieu, ils seraient certainement promptement réprimés.

Lorsque la question de l'approvisionnement de Paris, pendant l'armistice, fut remise sur le tapis, Bismarck répéta aussitôt que cette question touchait surtout à des intérêts militaires, et qu'elle devait être traitée et décidée à un point de vue militaire. L'approvisionnement de Paris causerait aux Allemands, et à eux seuls, un désavantage, et ils ne pouvaient pas y consentir sans obtenir eux-mêmes des équivalents militaires qui rétabliraient l'équilibre. Bismarck demandait donc qu'on livrât aux Allemands un ou deux forts de Paris.

Les négociations de Versailles en arrivaient ainsi au point où avaient échoué celles de Ferrières. Thiers s'efforça de prouver au chancelier de la Confédération dû nord de l'Allemagne que, si la France obtenait par l'armistice quelque avantage militaire, l'Allemagne y trouvait, d'un autre côté, des avantages politiques : c'étaient l'apaisement des passions des deux peuples que l'armistice amènerait à faire des réflexions d'où pourrait résulter la paix, et, en outre, la reconnaissance de l'Europe qui serait acquise à la Prusse pour sa condescendance et le désir de la paix qu'elle affirmerait ainsi.

Tout fut inutile. Thiers donne à entendre, dans son rapport, que Bismarck dépendait complétement des pouvoirs militaires que son habileté politique était impuissante à dominer.

Thiers, voyant échouer ses efforts, exprima le désir de se rendre encore une fois dans les lignes françaises pour avoir une nouvelle conférence avec le Gouvernement. Bismarck y consentit sans difficulté ; il pria même Thiers de dire au Gouvernement de la défense nationale que si

celui-ci voulait faire faire les élections sans armistice, les Allemands n'y apporteraient aucun obstacle dans les départements qu'ils occupaient, et que toutes facilités seraient données aux fractions du Gouvernement de Paris et de Tours pour correspondre librement au sujet des élections.

Le 5 novembre, Thiers eut, aux avant-postes français, un long entretien avec Jules Favre sur la situation actuelle. Le 6, il reçut à Versailles l'ordre officiel du Gouvernement de Paris de cesser toute négociation. On refusait de faire, sans armistice, les élections à une Constituante.

Ainsi s'évanouissait une nouvelle espérance. La guerre prend de plus en plus le caractère d'une immense fatalité, qui écrase aveuglément sous son pied monstrueux la vieille Europe. Les combinaisons politiques et stratégiques perdent de leur valeur; on commence à se demander si ces institutions militaires tant vantées qui exploitent certains côtés d'un principe, sans bien s'en rendre compte, ont toute la valeur qu'on leur a accordée. Le Monde devient soucieux et se demande si l'heure a sonné qui doit décider si l'Europe sera républicaine ou cosaque. Les ardentes sympathies qui se portaient d'abord d'un seul côté se refroidissent ou se portent même de l'autre côté. Ce qu'on admirait tant tout à l'heure, on ne l'admire plus au même degré ; ce système merveilleux semble moins parfait qu'on ne croyait, en présence des phénomènes nouveaux que fait naître la grandeur de la situation générale (1). On rend de plus en plus justice aux hommes qui avaient reconnu depuis longtemps que cette guerre, quel qu'en fût le dénoûment, serait un grand malheur européen. L'Alle-

(1) C'est sans doute à dessein que l'auteur s'exprime ici d'une manière assez peu claire. Il est certain qu'il avait devant les yeux, en écrivant ces phrases, le système militaire prussien, puisque, à ce moment-là, la Prusse avait déjà jugé nécessaire, à la suite d'une guerre relativement courte, de former 72 bataillons de garnison pour le service intérieur du pays, — formation que le système militaire prussien n'avait pas prévue et qu'il fallut en conséquence improviser.

(*Note du traducteur.*)

magne demande au vainqueur de terminer complétement par la force des armes la lutte avec la France, — et néanmoins elle s'inquiète si le *vœ victoribus !* qui a été prononcé au début de la guerre, ne peut pas s'accomplir. La guerre continue toujours d'être un moyen de la politique, — mais la politique est-elle des deux côtés au commencement de novembre la même qu'au milieu de juillet? Qu'on fasse la paix dans un mois, dans deux mois, dans trois même, c'est possible et diverses circonstances peuvent l'amener; mais personne ne croit plus que cette paix sera durable, qu'elle apaisera la querelle et assurera le repos pour plus de dix ans. Les gens cherchent à s'étourdir sur leur incrédulité en criant bien fort. Ceux qui prétendent diriger les autres sont entraînés. L'incertitude de l'avenir prochain est générale.

Cette incertitude laisse en tout cas place à l'espérance que les choses finiront mieux que ne peut le prévoir la raison humaine.

---

### V. — Reconstruction de l'armée française.

Nous avons vu qu'à la suite des premiers revers de l'armée impériale, la pensée se fit jour qu'on pouvait renforcer considérablement cette armée. Le ministère Palikao s'occupa, en effet, de créer et d'augmenter les bataillons et les régiments de marche dont nous avons déjà vu quelques-uns dans l'armée de Mac-Mahon. Le ministère attachait pour cela une importance particulière à enrôler les anciens soldats, habitués au service. Au moyen de ces hommes et des conscrits, on chercha à reconstituer les dépôts des différents corps que la mise sur le pied de guerre de l'ancienne armée avait presque épuisés. En outre, les gardes mobiles des départements du nord et de l'est furent à peu près complétement réunis, et l'on commença à s'occuper de réunir ceux des départements de l'ouest et du midi, qui

n'étaient pas même organisés sur le papier. Tous les gardes mobiles étaient restés jusqu'à la chute de l'Empire dans un état pitoyable, exercés et armés d'une manière insuffisante, à moins qu'ils ne fussent envoyés dans une place forte et préparés pour la défense par les soins d'un commandant de place prévoyant.

La réorganisation de la garde nationale sédentaire resta fort en retard sous le ministère Palikao, malgré les promesses et les décrets, ce qui était dû en partie à ce que ce ministère ne croyait pas qu'un armement général fût dans l'intérêt de l'Empire.

Après la chute de l'Empire le Gouvernement de la défense nationale continua d'abord les travaux du ministère Palikao, puis il se donna plus de peine pour l'organisation de la garde mobile qu'il poussa plus activement, et il voulut en même temps réorganiser la garde nationale sédentaire pour la sûreté des grandes villes et pour concourir à la défense des places fortes.

On s'aperçut alors du manque d'armes de bonne qualité, manque que l'on avait nié jusqu'alors, mais qui n'en existait pas moins. Le Gouvernement de la défense nationale prit des mesures pour faire fabriquer en France des armes se chargeant par la culasse, en faisant appel à l'industrie privée ; et il en fit acheter à l'étranger, notamment en Angleterre et en Amérique, qui appartenaient naturellement à divers systèmes. On s'occupa de la même manière de réarmer l'artillerie. Sans parler du grand nombre de pièces de campagne que l'armée française avait perdues, l'artillerie allemande en avait beaucoup imposé aux Français par sa portée et sa précision, et l'opinion devenait de plus en plus générale qu'il fallait armer aussi l'artillerie française de canons se chargeant par la culasse.

Malgré tous les efforts du Gouvernement de la défense nationale, nous ne pouvons y reconnaître jusqu'à la chute de Metz le moindre caractère révolutionnaire. On ne le voit faire emploi jusque-là que de moyens ordinaires et de procédés habituels. Cela ne change qu'à la prise de Metz,

et le Gouvernement prend alors réellement des mesures révolutionnaires.

Le 2 novembre, la délégation de Tours rendit un décret qui mobilisait tous les hommes de 20 à 40 ans. Les mobilisés devaient être organisés, avant le 15 novembre, par les préfets des départements et mis ensuite à la disposition du ministre de la guerre. Toutes les exemptions, comme soutiens de famille ou pour une autre cause, étaient supprimées. L'incapacité physique et certains emplois pouvaient seuls dispenser du service militaire. La République devait pourvoir aux besoins des familles nécessiteuses des mobilisés, et adopter les enfants de ceux qui mouraient au service. Le même décret autorisait le ministre de la guerre à employer tous les ateliers et toutes les fabriques à construire des armes et du matériel de guerre.

Cette ordonnance, que l'on a souvent représentée comme une levée en masse, bien qu'elle ne fît qu'étendre considérablement la conscription, fut vivement attaquée. On dit qu'il ne manquait pas d'hommes, mais à quoi pouvaient servir les hommes si l'on manquait de tout ce qu'il fallait pour en faire des soldats, surtout à l'approche de l'hiver? A quoi bon une telle levée en masse quand la garde mobile n'était encore ni armée ni exercée, et manquait d'armes et d'officiers? Quand, par suite, un grand nombre de ces gardes mobiles passaient leur temps à ne rien faire? Quand on n'avait pas eu jusqu'à présent les moyens d'incorporer les levées fournies par des décrets antérieurs?

Le Gouvernement de Tours ne ferma pas l'oreille aux critiques de la presse, et un second décret compléta bientôt celui du 2 novembre.

D'après ce nouveau décret, les hommes déjà appelés devaient former une première levée; ceux que fournirait le décret du 2 novembre seraient la deuxième levée.

Cette deuxième levée devait être divisée en trois bans, dont le premier comprenait les hommes de 21 à 30 ans, le second, ceux de 31 à 35, et le troisième, ceux de 36 à 40.

Ces trois bans devaient être appelés l'un après l'autre et, provisoirement, le premier l'était seul.

Examinons maintenant ce que le décret du 2 novembre permettait à la France de mettre en campagne.

La France a 38 millions d'habitants, sans parler de ses possessions hors d'Europe. Sur 20,000 habitants on compte 832 hommes âgés de 20 à 25 ans; 802, de 25 à 30; et 1475, de 30 à 40 ans.

Il y avait donc en France avant la guerre :

| | | | |
|---|---|---|---|
| 1,580,800 | hommes | de 20 à 25 | ans; |
| 1,523,800 | » | de 25 à 30 | » |
| 2,802,500 | » | de 30 à 40 | » |

De la première catégorie (20 à 25 ans) il faut déjà défalquer, au 1er novembre, au moins 200,000 hommes tués, blessés ou prisonniers.

D'après ce que nous avons déjà dit, il restait peut-être de cette classe 50,000 hommes dans l'armée active; la même classe fournissait encore à l'armée active les contingents de 1869 et de 1870, appelés ou sur le point de l'être; le premier était de 60,000 hommes, le dernier, où l'on n'admettait pas d'exemptions, de 160,000 hommes au plus.

Il faut compter en outre dans cette classe toute la masse de la garde mobile.

A l'époque dont nous parlons, les bataillons et les batteries de garde mobile, constitués d'après la loi de 1868, étaient réunis, mais sans être tous armés ni équipés. La force des bataillons sur le pied de guerre était très-variable. Par suite du manque de bons officiers, les gros bataillons ne valaient pas mieux que les petits, et ils avaient, pour la même raison, encore moins de consistance. Ces bataillons furent réunis en régiments de trois bataillons. On forma partout un bataillon de dépôt de la garde mobile pour trois ou quatre bataillons actifs. Le décret du 2 novembre fit naître l'idée de rendre les bataillons de dépôt mobilisables et de former, pour les remplacer, de nouveaux ba-

taillons de dépôt avec les hommes restant disponibles de la classe de 20 à 25 ans ; on s'occupa même de mettre cette idée à exécution.

On peut admettre en nombres ronds que 400,000 hommes de la classe de ceux âgés de 20 à 25 ans faisaient partie de la garde mobile au commencement de novembre. Nous ne parlerons pas des pertes qu'avait pu déjà subir ce contingent de gardes mobiles par les capitulations des places fortes ; et nous n'examinerons pas davantage si tous ces jeunes gens étaient réellement propres au service de guerre.

En additionnant ces diverses catégories, nous trouvons que 870,000 hommes (dont environ 600,000 encore présents) de la classe de 20 à 25 ans étaient déjà mobilisés.

Comme le total de cette classe n'est que de 1,550,800 hommes, et que l'on admet habituellement, à tort ou à raison, qu'il n'y a environ que la moitié des hommes qui soient réellement propres au service ; comme, en outre, on ne peut pas admettre que le Gouvernement de Tours pût disposer de plus des trois quarts de la population, à cause du nombre de provinces occupées par les Allemands, on trouve qu'il n'y avait réellement plus rien à mobiliser de la classe de 20 à 25 ans.

Dans la seconde classe, les gens de 25 à 30 ans, ceux qui nous intéressent le plus, sont les anciens soldats. A cette catégorie appartiennent les hommes de la réserve rappelés au début de la guerre. Elle pouvait comprendre en tout, jusqu'à l'âge de 30 ans, 260,000 hommes, dont 150,000 étaient déjà tués, blessés ou prisonniers. Il en restait donc au plus 110,000, soit incorporés déjà, soit à verser dans les dépôts de l'armée active, pour encadrer les gardes mobiles et les gardes nationales mobilisées, pour reformer les armes spéciales, cavalerie, artillerie et génie.

Déduction faite de la catégorie des anciens soldats, il nous reste encore 1,264,000 hommes de la seconde classe (25 à 30 ans). En n'en prenant que la moitié de propres au service, cela fait 632,000 hommes, et les trois quarts de

ce chiffre pour les départements non envahis donnent 474,000 hommes. Ces 474,000 hommes sont le véritable noyau de ce qui restait encore à mobiliser du premier ban de la seconde levée, d'après le décret du 2 novembre.

Ces hommes devaient être d'abord mobilisés par les préfets. Ils étaient formés en bataillons, et trois de ces bataillons composaient habituellement une légion de marche. Ce travail se fit assez lentement et il était loin d'être terminé le 19 novembre. Il n'était pas même commencé régulièrement à la fin de décembre dans certains départements, et dans d'autres, on manquait d'armes pouvant faire un bon service, parce qu'il avait fallu commencer par armer la garde mobile. C'était surtout dans les départements du Midi, le long des côtes de la Méditerranée et des Pyrénées, que la mobilisation était en retard. Elle dépendait, du reste partout, en grande partie, de la capacité et de l'énergie des préfets.

Des deux classes de 30 à 40 ans il y avait au moins 50,000 hommes qui avaient été tués, blessés ou faits prisonniers dans l'armée active, où ils se trouvaient à divers titres. Le reste de ces deux classes forme encore le total respectable de 2,750,000 hommes. On compte dans ce nombre environ 300,000 vieux soldats exercés. Ce chiffre est peut-être pourtant un peu trop élevé si l'on songe qu'il y a toujours beaucoup d'anciens soldats qui occupent des fonctions civiles, depuis maire jusqu'à garde-champêtre, et que tout le territoire n'était pas libre. Si nous conservons néanmoins ce chiffre, il reste 2,450,000 hommes dont la moitié, supposée propre au service, fait 1,225,000 hommes. En retranchant de ce nombre le tiers pour les pays occupés par l'ennemi, il reste comme mobilisables, dans le deuxième et le troisième ban de la deuxième levée, 918,000 hommes, dont 500,000 pour le second ban et 418,000 pour le troisième. Ces hommes, s'ils avaient été également mobilisés, auraient formé des légions de marche de gardes nationaux mobilisés.

Le total des hommes disponibles en France se montait

donc à 2,302,000, sans prendre ceux que des défauts de constitution rendaient impropres au service ; ce chiffre est encore de 1,384,000 hommes si l'on ne prend dans la classe de 30 à 40 ans que les anciens soldats, 300,000.

Nous avons déjà dit à plusieurs reprises que la mobilisation ne pouvait se faire que peu à peu, parce qu'elle reposait sur diverses conditions impossibles à réaliser instantanément ; ajoutons, en passant, qu'il y eut de nombreuses exemptions, autorisées ou non.

Dans les grandes villes, le contrôle des hommes obligés au service est relativement facile ; mais il en est tout autrement dans les campagnes, notamment dans les contrées écartées, dans les pays de montagnes : les nouvelles y arrivent difficilement, le plus grand nombre des paysans ne sait pas lire, les autorités agissent à contre-cœur sans montrer beaucoup d'énergie, et si elles ont bonne volonté il leur manque parfois l'aide de la force publique, surtout depuis que les derniers gouvernements français ont été forcés, à plusieurs reprises, d'appeler au service actif des détachements de gendarmerie. Lorsque les levées ne se faisaient pas avec une grande bonne volonté, les contingents que l'on obtenait ainsi par force étaient loin d'être bons. Beaucoup de jeunes gens appartenant aux classes riches passaient à l'étranger ; leur conduite a été justement flétrie, parce que tous ces émigrés volontaires ne pouvaient s'excuser en disant qu'ils étaient bonapartistes et que des scrupules de conscience ne leur permettaient pas de servir la République. Cependant le nombre de ces réfractaires fut en somme très-restreint, d'abord parce que le nombre des riches est de plus en plus petit dans tous les Etats de l'Europe moderne, et ensuite parce que le Français est de tous les Européens celui qui s'éloigne le moins volontiers de son pays. Beaucoup plus grand fut le nombre des jeunes gens des classes aisées qui s'exemptèrent par protection du service actif, en occupant des emplois civils incompatibles avec la mobilisation, ou une place dans les états-majors aussi nombreux qu'inutiles de la garde nationale, des four-

nisseurs de l'armée, etc., etc. Il ne résulta cependant pas encore de là une grande diminution des effectifs que nous avons calculés, tout au plus quelques dizaines de mille hommes. Si l'on a fait tant de bruit de ces nouveaux réfractaires, cela vient de ce que chaque cas particulier est souvent très-criant et blesse très-vivement le sentiment de la justice. Il faut dire aussi que lorsqu'un peuple, placé dans les conditions où se trouvent les Français, se lève en armes, il ne s'agit pas seulement d'avoir des soldats, mais il faut encore beaucoup d'hommes pour les besoins de l'administration, la fabrication d'armes et d'effets de toute nature, et que tous ces ouvriers ne sont pas dans la catégorie des gens impropres au service. On doit encore considérer que les forces réellement disponibles se divisent beaucoup, qu'il se forme nécessairement des corps considérables pour des besoins locaux tels que la défense de Paris, de Lyon, de Lille et les grandes villes maritimes, ce qui enlève beaucoup de monde aux armées d'opération. Il ne faut donc pas s'étonner si ces armées paraissent relativement faibles et ne s'augmentent que peu à peu.

Après ces préliminaires indispensables, nous allons examiner les différentes formations : armée active, garde mobile, garde nationale mobilisée (légions de marche), corps de volontaires ; nous verrons ensuite comment les diverses armes furent représentées dans ces différentes formations, leur réunion en corps d'armée et dans les camps d'instruction.

Occupons-nous tout d'abord des soldats déjà instruits.

Nous avons dit qu'il en existait :

| | | |
|---|---|---|
| Dans la classe de 20 à 25 ans, | 50,000 | hommes, |
| Dans celle de 25 à 30 ans, | 110,000 | » |
| Dans celle de 30 à 40 ans, | 300,000 | » |
| Total : | 460,000 | hommes, |

auxquels il faut ajouter 20,000 hommes ayant plus de 40 ans et servant à divers titres.

Cette catégorie nous donne donc 480,000 hommes.

Quelque valeur que nous accordions à ce contingent, il faut observer que la plus grande partie des hommes de cette classe, ceux âgés de plus de 30 ans, avaient quitté l'armée depuis la guerre d'Italie ou même celle de Crimée, qu'ils ne connaissaient pas le nouvel armement, et qu'ils s'arrachaient à grand'peine aux douceurs de la vie civile. La valeur militaire de la plupart d'entre eux était donc douteuse.

Dans ces 480,000 hommes, nous en comptons au moins
80,000 pour la composition des états-majors, des diverses branches de l'administration, de la gendarmerie indispensable ;
40,000 pour encadrer la garde mobile ;
50,000 pour encadrer les gardes nationales mobilisées ;
80,000 indispensables pour les gardes nationales sédentaires, dont on comptait mobiliser plus tard la plus grande partie.

Il restait donc à employer dans les corps de troupes de l'armée active 220,000 soldats exercés. Ajoutons à ce chiffre les 220,000 conscrits des deux classes de 1869 et 1870.

Ces 440,000 hommes forment l'armée active, tandis que tout le reste : gardes mobiles, gardes nationales mobilisées, et volontaires, composent l'armée auxiliaire. Une partie de l'armée active est localisée, par exemple, pour la défense de Paris, et en outre dans les dépôts ; si nous évaluons à 120,000 hommes cette portion localisée, il reste 320,000 hommes de l'armée active pour la formation des armées d'opération.

Viennent ensuite 350,000 hommes de gardes mobiles, en y comprenant les anciens soldats qui en forment les cadres. Mais, dans ce nombre, 100,000 au moins sont localisés, à Paris ou ailleurs.

Il peut donc être mis en campagne, comme armées d'opérations, 570,000 hommes avant la fin de 1870, mais nous observons encore que les conscrits de 1869 et de 1870

n'ont pas, comme instruction militaire, de supériorité sur les gardes mobiles. En outre, cette masse de troupes ne pouvait être réunie sur un seul point.

Le premier ban de la deuxième levée, 530,000 hommes, y compris les anciens soldats employés à cette formation, doit être regardé comme en état d'organisation pendant toute la fin de l'année 1870. Il est vrai que quelques légions de marche de gardes nationaux mobilisés ont déjà pris part à la lutte; mais ce sont là des faits isolés et accidentels. Les gardes nationaux mobilisés du premier ban, qui sont à peu près organisés, sont généralement réunis dans des camps retranchés. Ils étaient provisoirement destinés à défendre ces positions qui n'étaient pas encore directement menacées, et dans lesquelles ils pouvaient compléter leur organisation et leur armement, ce qui semblait indispensable. Ces gardes nationales mobilisées ne peuvent pas encore entrer, en 1870, dans le calcul des armées d'opérations.

On doit comprendre dans les formations précédentes, parce qu'ils appartenaient en grande partie aux classes d'âge appelées, les corps de troupes plus ou moins irréguliers qui se formèrent sous le titre de francs-tireurs, éclaireurs et volontaires. Il se forma des corps de cette espèce presque au début de la guerre, et ils rendirent parfois de bons services en inquiétant les communications des Allemands; mais, en revanche, on ne pouvait pas se dissimuler qu'un grand nombre d'individus s'enrôlaient dans ces corps francs pour se soustraire au service régulier et ne servir que de nom; que la discipline laissait beaucoup à désirer dans ces petits corps qui se donnaient parfois un uniforme grotesque et un titre ridicule, et que leur indépendance exagérée gênait souvent les troupes régulières au lieu de leur venir en aide. Il fut donc bientôt nécessaire de faire intervenir le Gouvernement pour régulariser la situation de ces corps isolés et assigner sa place à chacun d'eux. Cette intervention n'obtint pas complétement le résultat désiré.

Le Gouvernement de la défense nationale accepta également le service d'étrangers. Le plus important de ceux qui offrirent leur épée à la République, fut Garibaldi. Ceux qui le connaissaient en furent très-étonnés, parce qu'ils savaient avec quelle violence il avait exprimé sa haine, non-seulement contre l'empereur Napoléon, mais encore contre les Français, surtout depuis que Nice, sa patrie, avait été réunie à la France. Garibaldi arriva à Tours peu de jours après Gambetta et il reçut le commandement de toutes les troupes irrégulières qui opéraient dans les Vosges, ainsi que d'une brigade de gardes mobiles. Sous ses ordres vinrent se placer aussi plusieurs corps d'étrangers, Italiens, Polonais, Espagnols, chacun d'une force assez restreinte et peu en rapport généralement avec le titre pompeux dont il s'affublait. Nous suivrons plus tard les opérations de Garibaldi dans l'est; mais nous pouvons dire déjà qu'il fut d'avance l'objet d'attaques très-vives. Le clergé fut l'adversaire principal de l'ennemi déclaré de la papauté, et l'entourage de Garibaldi, au lieu de diriger toute son attention sur la lutte contre les Allemands, s'occupa souvent de questions qui ne regardaient réellement que les Français, ce qui fournissait des armes au clergé et portait ombrage aux populations catholiques. Garibaldi eut en outre des conflits de préséance avec les autorités militaires françaises régulières.

L'infanterie est, en cas de nécessité, facile à improviser, mais il n'en est pas ainsi des armes spéciales.

Comme cela a lieu généralement pour les peuples qui représentent au plus haut degré la civilisation d'une époque, les Français ne sont pas un peuple de cavaliers. Pour cette raison, les corps de volontaires à cheval que l'on improvisa, ne donnèrent pas de grands résultats. Pour avoir de la cavalerie, le Gouvernement de la défense nationale n'avait pas d'autres moyens que de reconstruire les anciens régiments dont il ne restait plus que les dépôts et quelques débris échappés de Sedan. Les anciens soldats qui avaient servi dans la cavalerie rendirent en cette occasion d'excellents services. Mais on manquait de chevaux dressés que les ré-

quisitions ne pouvaient fournir immédiatement, et en outre de harnachements qu'il était difficile de se procurer en France, par suite du trouble apporté dans l'industrie par l'appel irréfléchi sous les drapeaux de tous les ouvriers. On fut donc obligé de faire venir des harnachements de l'étranger, particulièrement d'Angleterre. Une grande partie de ces harnachements étaient d'une confection défectueuse, et il fallut les retoucher en France avant de les mettre en service. C'est donc tout au plus si l'on avait reformé à la fin de 1870, 60 régiments anciens, chacun d'eux à l'effectif de deux petits escadrons, ou 200 cavaliers. Il en résulta naturellement que l'on ne pouvait pas attacher à chaque nouveau corps d'armée le nombre de cavaliers qui était normal sous l'Empire. Le Gouvernement eut alors recours à un autre expédient et fit venir des cavaliers d'Algérie. Il renforça considérablement les régiments de spahis qui sont, en cavalerie, aux chasseurs d'Afrique ce que, dans l'infanterie, les turcos sont aux zouaves. Il enrôla en outre des hordes bedouines (goums) pour faire, sur le sol français, le service de la cavalerie. Il eût mieux valu, peut-être, dans l'intérêt de la civilisation européenne, que cette mesure n'eût pas été prise, et, d'après le peu de services que l'Empire a obtenu des turcos, nous pensons que les goums auraient pu rester chez eux sans inconvénient, si l'on avait eu en France plus d'activité. Mais, qui peut compter avec le désespoir, surtout quand la guerre européenne prend de plus en plus le caractère de la guerre des sauvages?

L'artillerie est, en genéral, plus facile à obtenir que la cavalerie; il lui faut des conducteurs, gens qui n'ont pas besoin d'être très-bons cavaliers mais seulement de savoir conduire et soigner les chevaux, puis des canonniers que l'on forme facilement avec des ouvriers, si l'on sait bien les choisir et si l'on n'attache pas trop d'importance à leur éducation scientifique. On a reconnu de tout temps, surtout dans les armées insurrectionnelles, qu'une bonne artillerie est relativement facile à créer, plus facile qu'une bonne

infanterie ; la difficulté principale, c'est de se procurer le matériel. Pour s'étonner de ce fait, il faut n'avoir jamais réfléchi aux conditions de formation des armées.

Dans la nouvelle formation de l'artillerie française, le Gouvernement de la défense nationale dut commencer par recourir aux dépôts et aux débris de l'ancienne artillerie impériale ; les anciens soldats, ayant déjà servi dans l'artillerie, furent d'un grand secours. Mais comme l'opinion s'était justement accréditée en France, que les Allemands avaient dû en grande partie leurs victoires à leur nombreuse artillerie et à l'emploi judicieux qu'ils en faisaient, comme la nouvelle armée ne pouvait pas se composer uniquement de troupes de l'ancienne armée active, on fit appel aux forces vives de la nation, à ces forces vives que réveillait la décentralisation commandée par les circonstances.

On ordonna en conséquence, le 5 novembre, la création de batteries départementales.

Chaque département devait fournir une batterie de six pièces par 100,000 habitants. Ce qui fait pour les 30 millions de Français dont disposait encore le Gouvernement, 300 batteries ou 1800 bouches à feu, suffisantes à peu près pour 600,000 hommes.

Le canon anglais de 7, système Reffye, fut le modèle adopté, bien que d'autres modèles ne fussent point absolument exclus ; pour se procurer les pièces, on fit travailler les fonderies de l'Etat, on s'adressa à l'industrie privée, on acheta aussi à l'étranger. On agit de la même façon pour les affûts, les caissons et les prolonges. On obtint les chevaux par réquisition ; on prit les harnais où on les trouva, sans s'attacher au modèle réglementaire, et en se contentant de faire disparaître les défauts les plus frappants.

Ces efforts, un peu désespérés, étaient justifiés et indispensables, parce qu'une infanterie inexpérimentée, qui n'est pas habituée au feu terrible des nouveaux fusils, a besoin nécessairement qu'une artillerie nombreuse prépare le combat et l'appuie.

Sur ce point-là les faits ne suivirent pas immédiatement

les ordres ; cependant on fit beaucoup, beaucoup plus même que ne pouvait s'y attendre l'homme qui connaissait les difficultés de la situation, tout en ayant la plus grande confiance dans le patriotisme, l'abnégation et la vitalité du peuple français.

Les soldats du génie sont également faciles à improviser dans une guerre nationale. On les obtient en mettant simplement chaque travailleur habile à la place qui lui convient. On institua dans tous les départements, sous la présidence des préfets et des généraux, des comités de défense qui étaient chargés de rechercher et d'employer tous les moyens qui pourraient empêcher les Allemands de s'avancer dans telle ou telle direction. Ces comités devaient organiser tous les travaux de destruction et de fortification, et conserver en même temps ou rétablir les routes que devaient suivre les troupes françaises.

Le partage du pays en divisions et subdivisions territoriales fut maintenu. Les généraux commandant ces divisions et subdivisions restèrent chargés de tout ce qui regardait l'organisation et le commandement des corps de troupes occupant leur territoire.

En outre, toute la France excepté Paris fut divisée dès le milieu d'octobre en quatre gouvernements généraux qui correspondaient réellement aux commandements d'armée de l'Empire. Ces quatre gouvernements généraux furent institués pour les régions : 1° du Nord, quartier général à Lille ; 2° de l'Ouest, quartier général au Mans ; 3° du Centre, quartier général à Bourges ; 4° de l'Est, quartier général à Besançon. Le Nord fut donné à Bourbaki. Ce général était sorti de Metz en traversant les lignes prussiennes pour aller négocier, dit-on, avec l'impératrice Eugénie, mais à peine libre, il avait jugé que ces négociations n'étaient pas faisables ou convenables, et il s'était mis à la disposition de la délégation de Tours. Il ne pouvait pas obtenir dans le Nord une grande popularité et il reçut bientôt une autre destination qui lui convenait davantage.

L'Ouest devait être commandé par le général Fiérek, de

l'artillerie ; le Centre par le général de Polhès, qui commandait la brigade engagée à Mentana ; l'Est enfin par le général Cambriels, qui avait été grièvement blessé à Sedan avant la capitulation et dut même être trépané plus tard. Lorsqu'il fut un peu rétabli, Cambriels s'était rendu à Tours, ne se doutant pas, dans sa situation, que les Allemands l'accuseraient d'avoir violé la capitulation. Dans son commandement de l'Est, il eut bientôt des conflits de compétence avec Garibaldi et par suite, ennuyé et malade, il donna sa démission. Il fut d'abord remplacé par le général Michel, mais ce dernier ne put pas non plus se maintenir longtemps dans le commandement de Besançon, il reçut un autre emploi et le commandement de l'Est resta vacant.

Les gouverneurs généraux de région devaient réunir toutes les forces que renfermait leur territoire et les organiser, sans qu'il fût dit qu'ils dussent en former immédiatement des armées actives. Au contraire, le Gouvernement se réservait de composer ces armées actives selon les besoins et de choisir leurs commandants.

Les corps d'armée qui se formèrent hors de Paris pour les opérations en rase campagne prirent les numéros 15, 16, etc. Nous avons vu le 12e corps disparaître à Sedan ; le 13e n'arriva pas assez tôt pour prendre part à cette bataille et revint à Paris après la catastrophe. Sur ces entrefaites, on avait commencé à Paris la formation d'un 14e corps. Cette organisation se modifia bientôt à Paris où il ne fut plus question de 13e ni de 14e corps, mais elle explique pourquoi le premier corps formé en province prit le n° 15.

Les corps d'armée de province furent formés d'après les mêmes règles que sous l'Empire. C'est-à-dire qu'un corps d'armée se composa ordinairement de trois divisions d'infanterie et d'une division de cavalerie, auxquelles on ajoutait une artillerie aussi nombreuse que le permettaient les circonstances, ce qui était doublement nécessaire parce que les corps se composaient surtout de jeunes troupes. — Les divisions d'infanterie se composèrent des régiments de marche créés à la fin de juillet qui existaient encore, de

nouveaux régiments d'infanterie fournis par les dépôts et qui se numérotèrent à partir de 101, de bataillons de marche de chasseurs, de zouaves et de turcos ; et enfin de régiments de gardes mobiles. En règle générale, on réunissait dans la même brigade d'infanterie un régiment de l'armée active et un régiment de garde mobile.

Quelque forte que fût la situation des rationnaires d'un de ces nouveaux corps d'armée, l'effectif des combattants ne dépassait pas 30,000 hommes d'infanterie et de cavalerie, dont environ 2,000 cavaliers. Le nombre des bouches à feu du corps se montait parfois à 100, y compris les mitrailleuses, mais ce chiffre n'était généralement pas atteint. Quelquefois la force d'un corps d'armée dépassa plus tard la moyenne que nous avons donnée, par suite de circonstances locales, mais cette augmentation fortuite ne changea pas essentiellement les choses.

Le 25 novembre, Gambetta ordonna la formation de onze camps d'instruction et de défense dont quelques-uns existaient déjà. Voici quels étaient les emplacements désignés : 1° Helfaut (Saint-Omer) ; 2° Cherbourg ; 3° La Rochelle ; 4° Bordeaux (Saint-Médard) ; 5° Toulouse ; 6° Montpellier ; 7° Pas-des-Lanciers, près de Marseille ; 8° Sathonay, près de Lyon ; 9° Clermont-Ferrand (Gergovia) ; 10° Nevers ; 11° Conlie, près le Mans.

On devait réunir dans ces camps les gardes nationaux mobilisés, — d'abord ceux du 1er ban de la 2e levée, — d'après nos calculs 530,000 hommes, puis les gardes mobiles et les troupes de l'armée active qui n'étaient pas encore prêtes pour la campagne, ainsi que le contingent nécessaire d'armes spéciales. Ces camps n'avaient eu d'abord pour but que la défense de points importants et l'instruction, mais on devait en même temps y organiser des divisions et des corps d'armée prêts à entrer en campagne.

Chaque camp était calculé en moyenne pour 60,000 hommes ; mais les quatre camps qui appuyaient à la mer, ceux de Saint-Omer, Cherbourg, La Rochelle et Pas-des-Lanciers, devaient recevoir chacun 250,000 hommes.

Si l'on avait pu réunir de suite ces troupes dans les différents camps, on aurait disposé d'une force de 1,420,000 hommes. On a beaucoup ri de ce chiffre. Mais l'idée du Ministre de la guerre, en créant ces camps, n'était réellement pas d'y réunir aussitôt toutes les troupes, mais d'établir ces camps de manière qu'ils pussent recevoir ces troupes en cas de besoin.

Or l'idée était bonne. Il était relativement aisé d'approvisionner de l'étranger les camps qui s'appuyaient à la mer, même dans les circonstances les plus difficiles. Des corps d'armée ou même des armées, serrés de trop près, pouvaient être forcés de se retirer dans l'un ou l'autre de ces camps. — Quant aux autres camps qui ne s'appuyaient pas à la mer, ils pouvaient fort bien être appelés à recevoir subitement 60,000 hommes, lorsqu'on mobiliserait le deuxième et le troisième ban de la deuxième levée. C'est de ce point de vue qu'il faut envisager la création de ces camps.

Le camp de Toulouse, ou camp de l'armée du sud-ouest, fut ouvert dès le 12 novembre. Le commandement en fut confié au général Demay, autant que nous sachions ancien officier d'artillerie. On lui attacha en qualité de commissaires, avec rang de généraux de division, MM. Lissagaray et Perrin, uniquement connus jusqu'alors comme orateurs de clubs et complétement ignorants des choses militaires. Le camp de Toulouse était destiné à activer un peu l'organisation militaire du midi qui laissait beaucoup à désirer.

Peu de jours après le départ de Gambetta, le comte de Kératry quitta également Paris en ballon, après avoir donné sa démission de préfet de police, et il fut chargé d'organiser le camp de Conlie où devaient être réunis les gardes mobiles et les gardes nationaux mobilisés de Bretagne. Les populations bretonnes sont restées jusqu'à présent un peu isolées ; elles sont encore très-religieuses, et il était assez comique de voir des hommes qui ne sont rien moins que cléricaux se donner des airs de saints du calendrier pour faire lever ces populations. M. Crémieux, lui-

même, prenait la mine très-chrétienne. Kératry, sans s'engager formellement dans cette voie, déploya le plus grand zèle et, grâce à son intelligente activité, 47 bataillons et 9 batteries, 40,000 hommes environ, étaient déjà réunis à la fin de novembre. Il eut, malgré cela, des difficultés avec Gambetta et donna sa démission. Il fut remplacé par le général de Marivault.

On s'aperçut bien vite, dans ces nouvelles formations, du manque d'officiers exercés. Pour remédier à cet inconvénient et pouvoir conférer les grades les plus élevés, sans être arrêté par d'anciennes prescriptions, le Gouvernement suspendit par un décret du mois d'octobre les lois sur l'avancement pendant la durée de la guerre. Des avancements extraordinaires pouvaient être accordés pour des services rendus ou des capacités prouvées, et des grades militaires pouvaient être donnés à des personnes qui n'appartenaient point à l'armée; ces grades étaient conférés d'abord à titre provisoire et pour la durée de la guerre; ils ne pouvaient devenir définitifs qu'à la suite de services militaires reconnus.

La mesure était nécessaire, mais on ne saurait reconnaître que le Gouvernement ait toujours fait un usage convenable de la liberté que lui donnait ce décret.

De nombreux officiers de marine, que la marche de la guerre ne permettait pas d'employer dans l'élément qui leur est propre, furent d'excellents auxiliaires dans les nouvelles armées de terre où ils occupèrent les plus hauts emplois.

Les renseignements que nous venons de donner suffisent pour faire comprendre les organisations qui se firent, en dehors de Paris, jusqu'au commencement de 1871, et nous pourrons suivre pendant quelque temps, sans nous interrompre, les opérations militaires.

Les Français n'obtinrent pas, dans leurs nouvelles organisations, les résultats que pouvaient exiger d'eux les gens qui n'aiment pas à étudier les chiffres et les circonstances véritables. Mais celui qui se livre à cette étude, aurait-il eu

la plus haute opinion du patriotisme et de la vitalité des Français, conviendra que les républicains français ont dépassé de beaucoup son attente dans leurs organisations nouvelles.

Malgré ces grands résultats, certains savants et journalistes allemands auront peut-être encore l'audace de parler des Français comme d'un peuple dégénéré ; mais nous avons du moins la conviction que les soldats allemands n'en parleront pas de la même manière.

---

### VI. — Les événements militaires à Paris et aux environs depuis le 1er octobre jusqu'au milieu de novembre.

La première moitié d'octobre se passa fort tranquillement devant Paris. Les deux partis s'observaient et se préparaient.

Nous avons déjà indiqué que les Allemands espéraient au début s'emparer, dans un court délai, de la capitale de la France. Ils comptaient pour cela sur des dissensions intestines et sur le peu de stabilité du nouveau gouvernement. N'était-il pas probable, en effet, que des partis se lèveraient contre ce gouvernement, et qu'en présence des terreurs et des privations du siége auquel ce gouvernement voulait exposer la population de Paris, ils le renverseraient et livreraient la ville aux Allemands? Par le fait, le Gouvernement de la défense nationale fut souvent attaqué; des manifestations contre lui eurent lieu plus d'une fois pour des causes diverses ; mais le patriotisme des Parisiens se montra dans ces circonstances sous son plus beau jour, et des milliers d'hommes, qui étaient loin d'aimer ce gouvernement, l'appuyèrent et lui vinrent en aide pour ne pas donner à l'étranger, à cette heure suprême, le spectacle de dissensions intestines.

Lorsque Jules Favre revint à Paris après l'entrevue de Ferrières et qu'il annonça qu'il ne restait plus à la France

qu'à combattre ; lorsque la population tout entière se joignit à cet appel au lieu de s'élever contre lui, les Allemands durent se convaincre qu'ils n'avaient pas à compter sur des discordes intérieures pour faire prochainement dans Paris une entrée triomphale.

En effet, dès le commencement d'octobre, ils résolurent d'employer d'autres moyens. Le 6 octobre, le roi de Prusse transféra son quartier général de Ferrières à Versailles, pour être plus près des lignes allemandes.

Paris pouvait être réduit par un simple blocus, par un bombardement, par un siége en règle.

Pour combien de temps Paris était-il approvisionné? Personne ne le savait au juste ; mais, dans tous les cas, l'approvisionnement complet, notamment en viande fraîche et tout ce qui s'ensuit, lait, beurre, œufs, etc., ne pouvait être de longue durée ; on pensait qu'il n'irait que jusqu'au 15 novembre et l'événement a prouvé qu'on avait raison. A partir de ce moment, les Parisiens assiégés devaient supporter de grandes privations auxquelles ils n'étaient pas du tout habitués. Moyennant ces privations, ils pouvaient, il est vrai, tenir encore longtemps, mais personne en Europe ne voulait croire qu'ils pussent résister aussi longtemps qu'ils l'ont fait. Des correspondances de Paris peignirent pendant longtemps la situation sous des couleurs toutes roses, bien qu'on s'aperçût dès le mois d'octobre de grandes misères. Il ne manquait certainement pas de provisions de toute sorte, mais les prix étaient déjà fort elevés, et un petit nombre de gens pouvaient se donner au delà du strict nécessaire. Les hommes armés recevaient régulièrement des rations et ne pouvaient pas se plaindre. Mais on sait quelle place importante occupe à Paris, dans tous les métiers, le travail des femmes. Les affaires s'étant presque entièrement arrêtées, le travail des femmes cessa en grande partie, et les privations furent grandes pour elles et leurs enfants, longtemps avant que la ville manquât d'aucune des choses nécessaires à la vie, longtemps avant qu'on mangeât le premier cheval ou qu'il fût nécessaire

de tuer les ânes, les chiens, les chats, les rats et les animaux du Jardin des plantes. Les autorités parisiennes firent des prodiges pour assurer l'existence des classes nécessiteuses, mais, dans une aussi grande ville que Paris, la meilleure volonté est insuffisante à pourvoir à toutes les exigences.

Dès que Paris fut investi, la première idée militaire de la France devait être de le débloquer. Plus longtemps Paris tiendrait, plus les départements auraient de temps pour former des armées de déblocus. Mais il ne fallait pas non plus que ces armées arrivassent trop tard ; le plus grand danger pour elles était d'arriver, ne fût-ce qu'une heure trop tard, mais elles couraient encore le danger moins grand d'arriver au dernier moment. En effet, il était à désirer que l'armée de Paris pût unir son action avec celle de l'armée de déblocus ; or, si la faim avait déjà produit ses effets énervants sur l'armée de Paris, on pouvait difficilement compter sur une action énergique de sa part. C'était donc, sans aucun doute, une mauvaise politique que celle d'un grand nombre de correspondances parisiennes qui représentaient couleur de rose la situation de la capitale, et cherchaient à faire croire qu'elle pouvait tenir pendant une année. Dans un grand nombre de départements, on ne croyait que trop volontiers qu'on n'avait pas à se presser dans les armements destinés à débloquer Paris, et il n'était vraiment pas nécessaire de les fortifier dans cette croyance. Quelles illusions la France entière ne s'était-elle pas faites sur le temps que pouvait tenir Metz si on voulait la prendre par la famine? Quel étonnement avait causé la chute de Metz ! parce que ces illusions avaient été trop soigneusement entretenues.

Paris se trouvait, il est vrai, dans une situation beaucoup plus favorable que Metz ; il n'avait pas la charge d'une armée hors de proportion avec sa population, et il avait eu beaucoup plus de temps pour s'approvisionner. Malgré cela, il était toujours plus habile de chercher à débloquer

Paris le plus tôt possible, au lieu de renvoyer tranquillement au loin cette opération.

Au commencement d'octobre, le comte de Bismarck adressa à ses agents diplomatiques près des grandes puissances, une circulaire dans laquelle il faisait ressortir les conséquences terribles qui pourraient en résulter pour Paris si cette ville attendait pour se rendre qu'elle y fût obligée par la faim. Dans ce cas, disait-il, il était hors de doute que la faim ferait de nombreuses victimes après la capitulation, parce que les chefs de l'armée allemande devraient commencer par songer à leurs propres troupes, parce que les communications de toute nature seraient fort difficiles et qu'il faudrait d'immenses convois de vivres: considérations qui rendraient impossible un ravitaillement rapide de la capitale de la France.

Les Allemands ne pouvaient fixer le moment précis où Paris succomberait faute de vivres. Ils devaient, à cet égard, admettre des erreurs de mois, ce qui les forçait de songer à d'autres moyens de réduire la ville, pour augmenter tout au moins l'effet du blocus.

La prolongation de la résistance de Paris prolongeait celle de la France et donnait, en outre, aux départements le temps de faire de nouvelles organisations. Il était donc à désirer pour les Allemands que Paris succombât le plus tôt possible. En outre, l'hiver était aux portes, et il allait demander son tribut de victimes. L'état-major allemand espérait bien protéger d'autant mieux ses troupes contre l'hiver à l'aide de vêtements chauds et des abris qui existaient sous Paris, que ces troupes étaient, pour la plupart, originaires de pays froids, et que l'hiver serait probablement plus doux devant Paris que dans leur pays même.

Cette espérance fut déçue néanmoins, parce que l'hiver de 1870 à 1871 fut, en France, d'une rigueur inaccoutumée et plus précoce que d'habitude. En outre, les troupes qui occupaient les avant-postes ne pouvaient être protégées que très-imparfaitement contre la température, quelques mesures de précaution que l'on prît. L'étendue du service

journalier et, par suite, la somme d'efforts et de fatigues qu'il exigerait des troupes allemandes dépendaient uniquement de l'activité des défenseurs de Paris.

Les moyens de réduire plus promptement Paris, c'était de joindre au blocus un bombardement ou une attaque en règle.

Il est incontestable que toute l'Europe montrait de la répugnance à croire au bombardement de Paris. Paris était une place forte et devait s'attendre, en conséquence, à ce que l'ennemi employât contre elle tous les moyens violents en usage pour réduire une forteresse. Mais Paris n'est pas seulement une place forte. L'orgueil des Allemands se refusait à reconnaître que Paris eût, aux yeux de l'Europe, plus d'importance qu'une autre capitale, que Berlin par exemple ; mais ils le reconnaissaient quand même, malgré les railleries dont ils accablaient Victor Hugo lorsqu'il appelle Paris la « ville sainte ». Si nous écartons ces considérations, en nous efforçant de nous convaincre que le quartier général allemand était inaccessible à toute « sentimentalité », aux égards envers « l'opinion publique européenne », et n'admettait que des raisons militaires, nous dirons encore qu'un bombardement de Paris offrait toujours de grandes difficultés, à cause de l'immense étendue de son enceinte et de sa ceinture de forts détachés. Si ce bombardement avait été impuissant contre Strasbourg, renfermée dans les limites étroites de ses murailles, que pouvait-on en attendre contre Paris ?

Dans tous les cas, le bombardement de Paris ne pouvait se faire avec des pièces de campagne. Il fallait faire venir un nombreux parc de pièces de siége du plus gros calibre, beaucoup plus nombreux que le parc de siége de Strasbourg. Ces lourdes pièces de siége, largement approvisionnées de munitions, il fallait les amener du centre de l'Allemagne jusqu'à Paris, en grande partie par des routes qui n'étaient rien moins que sûres, où elles ne pourraient voyager que le jour avec de grandes mesures de prudence. Le transport du parc de siége, en partie sur des chemins

de fer peu sûrs, en partie sur des routes de terre qui n'avaient pas été construites pour des poids aussi lourds, demandait beaucoup de temps.

En outre, les Allemands devaient commencer par s'emparer de quelques forts détachés, ou par éteindre complètement leurs feux, avant de pouvoir s'avancer assez près de la ville pour lui faire beaucoup de mal par un bombardement et décider la population à demander à se rendre.

Dans cet état de choses on comprend avec peine pourquoi l'état-major allemand ne songea pas d'avance à faire une attaque en règle et ne prit pas, dès le début, ses dispositions pour cela.

Il fallait d'abord diriger cette attaque en règle contre quelques-uns des forts détachés. Ce n'était qu'après s'en être emparé qu'on attaquerait l'enceinte continue.

Il est hors de doute que l'attaque régulière contre deux ou quatre forts détachés pouvait être commencée avec beaucoup moins de matériel qu'un bombardement de Paris.

Pour que ce bombardement fût efficace, il fallait l'exécuter sur tous les points à la fois ; on ne devait pas trop compter sur l'effet obtenu contre un point déterminé, il fallait préparer, avant de commencer le feu, une quantité immense de munitions, afin de ne pas se discréditer, afin de n'être pas forcé de cesser le feu au bout de deux jours faute de munitions, ce qui ne manquerait pas d'encourager l'assiégé.

Il n'en était pas ainsi si l'on procédait à un siége en règle. Pour attaquer trois forts détachés on avait assez du matériel de siége qui avait été employé contre Strasbourg. Cette opération pouvait donc certainement commencer dès le milieu d'octobre. La prise de quelques forts détachés était, dans tous les cas, un avantage, même si l'on s'était convaincu plus tard qu'une attaque régulière de l'enceinte continue était ou inutile ou inopportune.

La prise de quelques-uns des forts facilitait toujours le bombardement effectif dans le cas où l'on voudrait y avoir recours. Ne le voulait-on pas, la prise de quelques forts

permettait encore de s'emparer des forts voisins, ce qui rendrait l'investissement de la ville plus étroit, la dominerait plus complétement de l'extérieur et augmenterait l'abattement moral de la population.

L'observateur attentif et impartial reconnaîtra, en premier lieu, que les Allemands étaient loin d'être aussi bien préparés pour la guerre de siége que pour la guerre de campagne, — nous reviendrons plus tard sur ce sujet que nous ajournons à dessein, — et en second lieu que leurs calculs rencontrèrent des facteurs inattendus par suite de la transformation de la guerre napoléonienne en guerre française.

Trochu s'occupa sérieusement, dès le commencement d'octobre, de l'organisation militaire des forces réunies dans Paris, et de former des troupes qui fussent capables de combattre hors des murs, afin d'élargir le cercle du terrain occupé par la défense et d'être prêt à une sortie en masse si une armée de déblocus approchait.

Le 10 octobre, Paris fut informé de mouvements importants dans l'armée de blocus, et de la marche vers le sud de troupes de cette armée. D'après les renseignements que l'on avait, on pouvait conclure que ces troupes allemandes se portaient au sud pour renforcer l'armée d'observation que les assiégeants devaient avoir formée pour s'opposer au déblocus, et si cela était vrai, on était autorisé à en inférer que la formation des armées de secours avait déjà fait des progrès importants. Quels étaient ces progrès, on le verrait si les Allemands avaient détaché de leur armée d'investissement assez de troupes pour que le blocus ne fût plus très-fort.

Afin de s'éclairer sur ce point, le général Trochu ordonna pour le 13 octobre une grande sortie que devait commander en chef le général Vinoy.

Vinoy plaça les troupes de sortie proprement dites sous les ordres du général Blanchard.

Après avoir placé la réserve générale derrière les forts d'Issy, de Vanves et de Montrouge, Vinoy fit ouvrir par

ces forts, le 13 au matin, un feu très-violent contre les hauteurs de Clamart. Lorsque ce feu eut duré pendant quelque temps, les troupes d'attaque se portèrent en avant: à l'aile droite, un bataillon de marche contre Clamart; au centre, une brigade, sous les ordres du général Susbielle, marchait de Vanves sur Châtillon; à l'aile gauche, de Montrouge sur Bagneux, deux bataillons de garde mobile sous le lieutenant-colonel de Grancey.

Les Français trouvèrent d'abord peu de résistance, ils pénétrèrent dans Bagneux et Châtillon et s'emparèrent de la carrière de pierres de Calvents, située entre Châtillon et Clamart.

Mais le général de Hartmann, commandant le deuxième corps bavarois, déploya bientôt un plus grand nombre de ses troupes, il plaça ses batteries et força les Français à la retraite.

Comme on avait dit à Paris que les Bavarois étaient partis et que les troupes de sortie rencontraient les Bavarois, Trochu pouvait, comme nous le verrons, être induit facilement en erreur par le résultat de cette sortie.

La perte du deuxième corps bavarois en tués, blessés et prisonniers, s'éleva ce jour-là à 388 hommes, dont 10 officiers. Les Français se contentèrent de dire que leurs pertes étaient peu importantes.

Le jour de cette sortie, les Français brûlèrent du Mont-Valérien le château de Saint-Cloud. Les jours suivants, les troupes avancées du 6e corps allemand, entre Chevilly et Choisy-le-Roi, furent inquiétées à plusieurs reprises de Villejuif.

Le 21 octobre fut entreprise une autre sortie plus considérable, cette fois sur la presqu'île de Nanterre. Elle devait se diriger contre la Malmaison, la Jonchère et Bougival.

En première ligne agissaient trois colonnes: celle du général Berthaut à l'aile droite, entre la Seine et la route de Cherbourg; au centre, celle du lieutenant-colonel Cholleton à l'est de Rueil; celle du général Noël à l'aile gauche,

au sud du Mont-Valerien. Ces trois colonnes renfermaient 6,400 hommes et 48 bouches à feu.

Elles étaient soutenues par deux réserves, fortes ensemble de 4,600 hommes et 46 pièces de canon, celle de l'aile droite, à Nanterre, sous le général Paturel, et celle de l'aile gauche, à Fouilleuse, sous le général Martenot.

Les pièces du Mont-Valérien et les canonnières de la station de Suresnes devaient ouvrir le feu à midi, l'artillerie de la première ligne attaquerait ensuite et quand elle aurait tiré pendant quelque temps, l'artillerie devait se porter en avant; il lui était cependant formellement défendu de dépasser la hauteur de la Jonchère.

L'ordre prescrivait un vaste système de signaux, tel qu'on n'en emploie que dans les manœuvres d'exercice. S'il ne s'agissait pas uniquement d'habituer au feu de jeunes troupes, il est fort difficile de saisir quel pouvait être le but de cette sortie. Les troupes qui en étaient chargées appartenaient au 14e corps, nouvellement formé, du général Ducrot, lequel avait la haute direction de cette manœuvre.

Le feu du Mont-Valérien et des canonnières de la Seine éveilla à temps l'attention des Prussiens. Les Français, en s'avançant sur le terrain qui descend de Saint-Cucufa vers la Malmaison, y rencontrèrent la résistance organisée de la 10e division du 5e corps d'armée. Cette division fut bientôt soutenue par quelques bataillons de la division de landwehr de la garde. — Cette dernière, après avoir pris part au siége de Strasbourg, avait été envoyée à Saint-Germain et Port-Marly. — En outre, l'artillerie du 4e corps d'armée prit part au combat de la presqu'île d'Argenteuil, et la 9e division, du 5e corps allemand, se plaça en réserve de la 10e division.

Comme la disposition de l'attaque défendait aux troupes françaises de se porter très en avant, le combat se borna à une fusillade assez inutile, mais cependant meurtrière, sur la ligne de la Jonchère à la Porte-du-Longboyau. Le com-

bat finit réellement vers 5 heures du soir; le canon du Mont-Valérien tira jusqu'à 6 heures et demie.

Le 28 octobre, le général de Bellemare attaqua, de la Courneuve et d'Aubervilliers, le village du Bourget, situé sur le ruisseau de la Molette, et s'en empara par surprise. Les Prussiens, qui occupaient faiblement ce village, durent l'évacuer; les Français s'y établirent et le barricadèrent. Cet échec avait en lui-même assez peu d'importance, mais les Prussiens furent exaspérés de s'être laissé surprendre. Ils firent donc, dès le 29, avec de petits détachements, diverses tentatives pour reprendre le Bourget, sur lequel ils dirigèrent un feu violent d'artillerie.

Ils réunirent ensuite, le 30, toute la deuxième division d'infanterie de la garde, à laquelle se joignirent encore des détachements d'autres troupes, dans le but de reprendre le village.

Trois colonnes prussiennes étaient, dès le matin, en première ligne, prêtes à attaquer le Bourget.

A l'aile droite, deux bataillons du régiment de grenadiers François-Joseph, sous le major de Derenthal, à Dugny; derrière, à Bonneuil, le 2e régiment de uhlans de la garde; et, à Arnouville, l'artillerie de la 2e division de la garde, qui n'était pas employée ailleurs;

Au centre, à Pont-Iblon, sur le ruisseau de Morée, le colonel comte Kanitz avec 4 bataillons des régiments reine Augusta et reine Elisabeth, une compagnie de pionniers de la garde et 3 batteries à cheval de la garde;

A l'aile gauche, au Blanc-Mesnil, sous les ordres du colonel de Zeuner, deux bataillons du régiment de grenadiers empereur Alexandre, 3 compagnies du bataillon de chasseurs de la garde et 2 batteries de la 2e division de la garde.

Les troupes de la 2e division de la garde, qui n'ont pas leur place marquée ici, occupaient la ligne d'avant-postes Stains, Dugny, Pont-Iblon, le Blanc-Mesnil.

Quelques bataillons de la 1re division de la garde servaient de réserve à la 2e division.

A 8 heures du matin, les trois batteries à cheval de Pont-Iblon donnèrent le signal du combat, en tirant directement sur le Bourget (3,000 pas). En même temps le colonel Zeuner passa la Morée avec ses deux bataillons et marcha sur Drancy pour s'avancer de là contre le côté sud du Bourget; il avait à sa droite ses deux batteries, sous la protection des trois compagnies du bataillon de chasseurs de la garde. Dès que ces pièces eurent passé la Morée, elles ouvrirent le feu contre le Bourget. Drancy, faiblement occupé par les Français, fut évacué par eux sans résistance, de sorte que Zeuner n'y trouva rien qui l'empêchât de se porter de suite sur le Bourget.

Les colonnes Derenthal et Kanitz se dirigèrent, à 8 heures et demie, sur le Bourget, pendant que les trois batteries d'artillerie à cheval de la garde tiraient sans interruption sur le village.

A 9 heures passées, les trois colonnes Zeuner, Kanitz et Derenthal entrèrent presque en même temps dans le Bourget. Le combat fut des plus acharnés à l'intérieur du village et dura jusque vers 1 heure de l'après-midi. Les pertes furent grandes des deux côtés. Les Prussiens perdirent 500 hommes, parmi lesquels les deux colonels des régiments Elisabeth et Augusta, Zaluskowski et comte Waldersee. Les Français perdirènt beaucoup de prisonniers, ce qui doit toujours arriver dans la défense acharnée d'une localité, lorsque le défenseur ne peut pas être dégagé par des réserves.

On ne saurait attacher une grande importance à la prise ou à la perte d'un point comme le Bourget, car on devait s'y battre encore à plusieurs reprises pendant le cours du siége. Si la perte du Bourget causa dans Paris une très-mauvaise impression, cela vient réellement de ce que les autorités et les journaux de la capitale avaient fait de la prise de ce point un avantage considérable. A cela venait se joindre l'excitation produite par la nouvelle des négociations de Thiers avec Bismarck. Dans de pareilles circonstances, la perte du Bourget contribua à provoquer la ma-

nifestation du 31 octobre dont nous avons parlé ailleurs.

Au commencement de novembre, il régnait autour de Paris une certaine tranquillité. Il n'y eut aucune sortie de quelque importance. Le Gouvernement de la défense nationale était uniquement occupé à établir sa situation vis-à-vis de la population de Paris, ainsi qu'à organiser les forces militaires qui se trouvaient dans la place.

Dès le commencement d'octobre, le général Trochu s'était vu vivement attaqué à cause de son « inaction ». Il répondit à ces attaques par une lettre adressée, le 15 octobre, aux maires des 20 arrondissements de Paris, dans laquelle il disait qu'on ne pouvait pas impunément entreprendre de grandes sorties avec des troupes encore mal organisées, dépourvues d'un armement convenable et d'une artillerie suffisante; et qu'il travaillait à former des troupes disciplinées, soumises d'une manière absolue aux lois militaires, et assez bien armées pour faire de grandes sorties. Le principe que suivait Trochu dans son organisation, c'était de demander aux bataillons de garde nationale sédentaire des volontaires pour le service hors des murs et d'avoir ainsi des « gardes nationaux mobilisés » pour renforcer l'armée active et la garde mobile. On comptait trouver dans chaque bataillon de garde nationale sédentaire une compagnie de mobilisés, et quatre de ces compagnies devaient composer un bataillon de marche auquel on donnerait naturellement les meilleures armes, de préférence celles se chargeant par la culasse, qui se trouvaient réparties indistinctement dans tous les bataillons sédentaires.

Cette nouvelle organisation des forces de Paris fut terminée dans les premiers jours de novembre.

Les forces de Paris étaient réparties dans trois armées.

La première armée, sous le général Thomas, se composait de la garde nationale (sédentaire) du département de la Seine, 266 bataillons, une faible légion de cavalerie et une légion d'artillerie. La première armée était chargée du service intérieur de Paris, ainsi que d'occuper l'enceinte continue, sur laquelle elle était répartie.

L'enceinte était divisée en neuf fractions ou secteurs, correspondant aux arrondissements extérieurs de Paris. Chacun de ces secteurs comprenait en moyenne dix bastions. Il y avait six secteurs sur la rive droite de la Seine et trois sur la rive gauche. Nous donnons ici ces secteurs par ordre de numéros, avec leurs noms et celui de leurs commandants, en observant seulement que le premier secteur commence au bastion n° 1, le 6ᵉ secteur finit au bastion 68, le 7ᵉ commence au bastion 69 et le 9ᵉ secteur finit au bastion 94.

Les secteurs sont :

1ᵉʳ Bercy, général de Barolhet ;
2ᵉ Belleville, général Callier ;
3ᵉ La Villette, vice-amiral Bosse ;
4ᵉ Montmartre, contre-amiral Cosnier ;
5ᵉ Les Ternes, contre-amiral du Quilio ;
6ᵉ Passy, contre-amiral Fleuriot de Langle ;
7ᵉ Vaugirard, contre-amiral de Montaignac ;
8ᵉ Montparnasse, contre-amiral Méquet ;
9ᵉ Les Gobelins, contre-amiral de Challier.

Le commandement de l'artillerie fut donné, sur la rive droite de la Seine, au général Pellissier ; et, sur la rive gauche, au général de Bentzmann.

La deuxième armée de Paris, destinée aux grandes opérations en rase campagne, fut donnée au général Ducrot, qui reçut pour chef d'état-major le général Appert.

Cette armée, composée des anciens régiments qui existaient encore, de régiments de marche et de garde mobile, comprenait trois corps d'armée et une division de cavalerie. Les désignations de 13ᵉ et de 14ᵉ corps, encore affectées au mois d'octobre aux corps de Vinoy et de Ducrot, cessèrent alors d'exister. La deuxième armée de Paris eut ses 1ᵉʳ, 2ᵉ et 3ᵉ corps.

Le 1ᵉʳ corps de la 2ᵉ armée de Paris, général Blanchard, était formé des trois divisions de Malroy, de Maudhuy et Faron. Le 2ᵉ corps, général Renault, des divisions Susbielle,

Berthaut et de Maussion. Le 3e corps, général d'Exéa, des deux divisions Bellemare et Mattet.

La division de cavalerie de Champeron n'avait que trois régiments.

La troisième armée de Paris, dont le général Trochu se réserva d'abord le commandement, fut donnée ensuite au général Vinoy, qui prit pour chef d'état-major le lieutenant-colonel Péchin. Cette armée devait défendre les forts détachés et faire, en outre, des sorties locales. Elle se composait de régiments de marche, de gardes mobiles, de marins, de troupes de marine, de douaniers, de gardes forestiers et, enfin, de gardes nationaux mobilisés, le tout réparti dans 7 divisions locales, savoir : 1re division, général Soumain ; 2e vice-amiral de la Roncière le Nourry ; 3e général de Liniers ; 4e général de Beaufort ; 5e général Corréard ; 6e général d'Hugues ; 7e contre-amiral Pothuau. Il y avait, en outre, une faible division de cavalerie sous le général de Bernis.

La 2e division de la troisième armée, sous les ordres de l'amiral de la Roncière, fut bientôt constituée en corps indépendant pour la défense de Saint-Denis.

On pouvait avoir au commencement de novembre :

| | | |
|---|---|---|
| Dans la première armée de Paris. . . . | 150,000 | hommes, |
| Dans la deuxième. . . . . . . . . . . | 90,000 | » |
| Dans la troisième. . . . . . . . . . . | 100,000 | » ; |

les gardes nationaux mobilisés sont compris dans cet effectif.

---

## VII. — Entreprises de la cavalerie allemande aux environs de Paris.

Immédiatement après l'investissement de Paris, les quatre divisions de cavalerie qui se trouvaient dans la 3e et la 4e armée allemande reçurent des missions particulières. Elles devaient éclairer le terrain entre la Seine et la Loire, et faire des réquisitions pour remplir et maintenir constam-

ment pleins les grands magasins de Corbeil, destinés aux besoins de l'armée d'investissement.

Des détachements d'infanterie de 1 à 2 bataillons du 1er corps bavarois furent attachés à chaque division de cavalerie, afin de la rendre plus indépendante.

La 5e division de cavalerie, Rheinbaden, avait son quartier général à Saint-Nom. Elle envoya de là, le 30 septembre, une grande partie de la 12e brigade de cavalerie, Bredow, avec 6 compagnies d'infanterie, aux Alluets et à Maulle. Un combat eut lieu autour de ces localités et d'Herbeville. Des partisans français résistèrent aux Allemands, dont l'artillerie incendia les villages. Le 1er octobre, Bredow détruisit le chemin de fer de Rouen à Giverny, tout près de la rive gauche de la Seine, et il occupa Mantes.

En s'avançant dans la direction d'Evreux, Bredow apprit, le 4 octobre, que les détachements français auxquels il avait eu affaire se concentraient à Pacy. Le 5, il attaqua Pacy et Aigleville, en délogea les Français et envoya jusqu'à Evreux un détachement qui ne rencontra pas de résistance. De grandes provisions de fourrage et de bétail furent réunies sur l'Eure et envoyées dans les magasins allemands devant Paris.

Pendant ces entreprises de la division Rheinbaden, la 6e division de cavalerie s'avançait sur sa gauche, en suivant le chemin de fer de Versailles à Chartres par Rambouillet. Le 2 octobre, elle livra à Rambouillet un premier combat à des gardes mobiles. Le 4 octobre, le colonel d'Alvensleben fut envoyé en reconnaissance sur Chartres avec la 15e brigade de cavalerie, une batterie et deux compagnies bavaroises. Il rencontra, au bois de Saint-Hilarion, l'avant-garde d'un détachement français de garde nationale mobile et sédentaire qui s'était réuni à Epernon. Il refoula cette avant-garde et entra le soir même dans la ville d'Epernon. Le 5 octobre, Alvensleben s'occupa de faire des réquisitions, et le 6, il ramena la plus grande partie de sa brigade à Rambouillet avec un riche butin. Il laissait en avant quelques détachements.

L'un d'eux, composé d'un escadron du 16ᵉ régiment de hussards, occupait Ablis, riche localité près du chemin de fer de Paris à Tours par Vendôme. Cet escadron fut surpris par des francs-tireurs dans la nuit du 7 au 8 octobre, et tous les hommes furent tués, à l'exception d'un très-petit nombre qui réussirent à s'échapper. Les habitants d'Ablis ayant été accusés d'avoir favorisé la surprise et servi de guides aux Français, le village fut régulièrement brûlé par les Allemands, le 9 octobre.

C'était le premier acte qui annonçât clairement la « guerre de terreur ». Les deux partis s'étaient déjà réciproquement accusés de ne pas respecter les lois de la guerre, et les plaintes des Français à ce sujet avaient commencé même sous le ministère Palikao. Nous avouerons que nous n'attachons pas beaucoup d'importance à des plaintes de cette nature, parce que la guerre est par elle-même une chose cruelle, que la férocité qui s'empare, pendant le combat, de l'homme le plus humain, est un phénomène naturel dont les effets sont inévitables ; et, enfin, parce que ces plaintes sont depuis longtemps devenues une affaire de mode. Pendant la guerre de 1870, la convention de Genève a donné lieu à de nombreuses récriminations de cette espèce ; mais, quiconque envisage avec impartialité les choses telles qu'elles sont, reconnaîtra qu'un grand nombre des clauses de la convention de Genève ne sont vraiment exécutables que si l'on supprime la guerre. Comment éviter, par exemple, à une époque où les obus sont lancés à une lieue, qu'un parti n'atteigne des ambulances neutralisées qui s'occupent, du côté du parti adverse, à relever les blessés ? Ce problème est resté jusqu'ici insoluble, malgré la peine que nous nous sommes donnée, — nous et bien d'autres, — pour le résoudre, et malgré les sentiments d'humanité auxquels nous savions pouvoir faire appel en toute confiance.

Plus d'une plainte des Français tomba bientôt d'elle-même. Ainsi, les Français avaient affirmé que les Allemands violaient la convention de Pétersbourg en tirant des balles

explosibles avec les armes à feu de petit calibre ; — on sait, en effet, que les projectiles explosibles ne sont admis que pour les bouches à feu, — circonstance qui fait clairement ressortir quelle confusion règne actuellement dans la question d'humaniser la guerre. Or, les médecins français eux-mêmes ont déclaré ce qu'il en était de l'emploi des balles explosibles par les Allemands. Les Français avaient pris pour des fragments de balles explosibles des parcelles détachées du manteau de plomb dont sont entourés les projectiles des canons qui se chargent par la culasse.

Quant aux cruautés que les troupes allemandes auraient commises dans Bazeilles le jour de la bataille de Sedan, on peut les passer sous silence, car elles ont eu lieu pendant la chaleur du combat, et l'on ne peut vraiment pas demander au soldat qui se bat, qu'il consulte le Code de la civilité puérile et honnête à chaque moment de la lutte. On peut dire la même chose de l'événement d'Epense.

Mais, quant à l'incendie d'Ablis, c'est tout autre chose. — Cette destruction, ordonnée de sang-froid et dans le plus grand calme, doit être envisagée d'une autre manière.

Des faits semblables vont se reproduire souvent. Et nous les verrons rapporter, en plein dix-neuvième siècle, avec la même naïveté, — la même suffisance, — que le « grand » César avait la bonté d'annoncer au *Senatus populusque romanus* qu'il avait fait couper la main droite à quelques milliers de Gaulois, qui avaient osé se soulever contre l'illustre *Senatus populusque romanus* et contre lui-même l'*Imperator*.

Nous nous sommes donné la peine de rechercher s'il était un seul cas où cette guerre de terreur eût eu des succès. Nous n'en avons pas trouvé. Le célèbre Manhès lui-même n'en a rien obtenu sur son théâtre de guerre restreint et contre de misérables bandes de brigands. Napoléon Ier s'est beaucoup nui en Espagne par cette manière de faire la guerre. Nous sommes profondément convaincu que les premiers soldats allemands qui furent chargés de détruire de sang-froid des villages inoffensifs le firent à

contre-cœur ; ne devaient-ils pas, en effet, songer à leurs propres cabanes ?

Bien plus ; nous sommes persuadé que les officiers supérieurs allemands qui donnèrent des ordres semblables le firent aussi à contre-cœur, et qu'ils croyaient fermement que c'était nécessaire.

Et cependant, c'est une erreur. Car, en premier lieu, de semblables actes rendent la meilleure armée féroce et indisciplinée ; les hommes s'habituent à tout, et ce que les soldats allemands faisaient ainsi en France par ordre, pourquoi ne le feraient-ils pas plus tard en Allemagne par caprice ? On a vu condamner, vers le commencement de notre siècle, des meurtriers dont la parfaite indifférence de toute espèce de cruauté venait du temps où ils étaient soldats de Napoléon Ier et assistaient en Espagne, soit comme auteurs, soit comme spectateurs, à des scènes semblables. En second lieu, on n'arrive pas de cette façon à la paix, mais à une suspension d'armes inévitable ; et enfin on a le malheur de voir l'Europe civilisée revenir à 2,000 ans en arrière. — La destruction d'un peuple civilisé peut-elle être un avantage pour une autre nation civilisée ? Certainement non ! Nous ne voulons pas traiter cette question à un point de vue plus élevé ; demandons seulement aux économistes nationaux, si secs et si arides, d'appliquer à ce cas particulier les doctrines générales qu'ils ont si longtemps prêchées ! Que les « juifs en politique » reviennent à de meilleurs sentiments ! Ils agissent en politique comme en musique, mais leur action est plus pernicieuse dans le premier cas que dans le second.

La 4e division de cavalerie, prince Albert de Prusse, opérait à gauche de la 6e, sur le chemin de fer de Paris à Orléans par Arpajon, Etampes, Angerville, Toury et Artenay.

Il se détache du plateau de Langres sur la rive gauche de la haute Seine, les hauteurs de la Côte-d'Or vers le sud, et les montagnes du Morvan vers le sud-ouest, arrivant jusqu'à la Loire entre Nevers et Decize.

De ces montagnes se détache la chaîne de hauteurs qui se rapproche déjà très-près de la Loire à Cosne, accompagne cette rivière jusqu'aux environs d'Orléans, s'étend ensuite vers le nord-ouest, forme les collines du Perche, et se termine enfin dans la presqu'île de Cherbourg. Cette chaîne de peu d'élévation sépare le bassin de la Seine de celui de la Loire.

Les cours d'eau de quelque importance qu'elle envoie à la Seine sont l'Essonne et l'Eure ; à la Loire, la Mayenne avec la Sarthe et le Loir. Son point le plus élevé entre Gien et Orléans ne s'élève pas à plus de 600 pieds au-dessus de la mer et 100 pieds au-dessus de la vallée de la Loire. Dans le Perche et vers la presqu'île de Cherbourg, elle s'élève jusqu'à 900 et même 1300 pieds. Elle détache des rameaux dans la presqu'île de Bretagne.

La chaîne de hauteurs sans nom qui sert de ligne de partage des eaux entre la Seine et la Loire, porte sur la rive droite de la Loire, depuis Gien jusqu'à Orléans, la grande forêt d'Orléans, à laquelle s'appuie au nord le riche plateau de la Beauce, entre l'Eure et le canal de Briare. Le chemin de fer de Paris à Orléans atteint la Beauce à Etampes et la forêt d'Orléans à Chevilly ; par la route de Malesherbes et de Pithiviers on arrive dans la forêt d'Orléans à Neuville-aux-Bois.

La ville d'Orléans, 50,000 habitants, se trouve sur la rive droite de la Loire ; elle est un nœud principal des chemins de fer qui relient l'est et l'ouest de la France avec le midi. La principale communication de Bordeaux et de Toulouse avec Paris passe par Orléans. Cette ville constitue une tête de pont naturelle pour les entreprises que pourraient faire les troupes françaises réunies sur la rive gauche de la Loire dans le but de débloquer Paris. Du reste, elle n'est pas fortifiée.

Au sud de la Loire commence, non loin d'Orléans, la plaine déserte et infertile de la Sologne, entre le Dhui et la Sauldre, et s'étendant à l'ouest vers Blois. Sous le second

Empire on a fait en Sologne des plantations de pins qui couvrent actuellement 8 à 10 milles géographiques carrés.

La 4e division de cavalerie allemande était le 4 octobre à Toury. Le 5, un détachement français, qui fut estimé beaucoup trop haut à une division, venant d'Orléans, se montra à Toury. La 4e division de cavalerie, se voyant menacée sur ses flans, se retira aux limites de la Beauce à Etampes et à l'ouest de cette ville à Authon, en informant de cet incident le prince royal de Prusse.

---

VIII. — Combat d'Arthenay, occupation d'Orléans par les Allemands, et reprise de cette ville par les Français à la suite du combat de Coulmiers.

Les troupes françaises qui étaient arrivées à Toury le 5 octobre appartenaient au noyau de l'armée de la Loire qui ne se composait encore que du 15e corps d'armée. Ce corps, dont l'effectif était de 30,000 combattants, infanterie et cavalerie, se trouvait sous les ordres du général de la Motterouge. Le général de la Motterouge, né en 1801 et sorti de l'école de Saint-Cyr, était général de brigade en 1852 et devint général de division en Crimée en 1855. En 1859, il commandait en Italie la 1re division du corps de Mac-Mahon. En 1869, il passa dans le cadre de réserve et, la même année, il obtint, comme candidat officiel au Corps législatif, une majorité assez considérable contre Glais-Bizoin dans le département des Côtes-du-Nord. Le général de la Motterouge savait fort bien qu'il ne pouvait pas débloquer Paris avec les 30,000 hommes dont il disposait au commencement d'octobre ; et il se bornait à faire des reconnaissances dans la direction de Paris. Il eût probablement encore mieux fait de se limiter davantage. Des méchants ont prétendu que son concurrent malheureux aux élections de 1869 l'avait poussé au delà des

justes limites de ses opérations militaires; une enquête pourra montrer plus tard ce qu'a de vrai cette assertion.

Lorsque le prince royal de Prusse apprit l'événement de Toury, il réunit aussitôt une petite armée sous les ordres du général de Tann, dans le but de s'opposer à la marche en avant de l'armée française de la Loire, dont la force véritable n'était point connue, mais que l'on estimait avec raison plutôt plus forte que plus faible.

Le général de Tann avait alors son quartier général à Longjumeau, la patrie du joyeux postillon que le célèbre chanteur Wachtel savait rendre avec d'autant plus de naturel qu'il avait été lui-même cocher de fiacre.

Le général de Tann avait sous ses ordres la plus grande partie de son corps d'armée, 1er corps bavarois, la 22e division du 11e corps allemand, la 4e division de cavalerie et la 2e division de cavalerie (Stolberg).

De Tann ne devait d'abord s'avancer que jusqu'à Arpajon pour y prendre la 4e division de cavalerie. Le 7 octobre, il était à Arpajon et, le 8, il envoya son avant-garde sur Etampes par Etrechy. Les Français, bien loin de chercher à se porter en avant, se retirèrent devant les Allemands. Le général de Tann reçut alors l'ordre de prendre lui-même l'offensive et de marcher sur la Loire.

Le 10 octobre, il rencontra, à Artenay, la brigade de cavalerie de Longuerue, soutenue par quelques compagnies de chasseurs à pied. Un combat s'engagea, pendant lequel Longuerue fut appuyé par la division du général Reyau. Les Français se maintinrent à Artenay jusqu'à 2 heures et demie du soir, mais les Allemands ayant déployé des forces très-supérieures, les premiers furent forcés de se mettre en retraite et la continuèrent jusque dans la partie ouest de la forêt d'Orléans.

Le 11 octobre, à 6 heures du matin, de Tann se dirigea sur Orléans.

A son extrême aile droite marchait la 4e division de cavalerie qui devait chercher à s'avancer jusqu'à la Loire; à gauche de cette division, la 22e division d'infanterie (Wittich)

marchait sur les Ormes par Sougy, Huêtre, Bricy et Boulay; au centre était le 1er corps bavarois, à l'aile gauche la 2e division de cavalerie qui devait observer la forêt d'Orléans et la fouiller le plus avant possible.

La 4e brigade, du 1er corps bavarois, suivait la route d'Artenay à Orléans par Chevilly; à sa gauche la 3e brigade marchait sur Saint-Lié; la 1re brigade servait de réserve et suivait la 4e. Le combat fut assez acharné sur la route de Chevilly.

Pendant ce combat, le 32e régiment, avant-garde de la 22e division, fut arrêté au sud de Boulay. L'artillerie de cette division, soutenue par quelques batteries bavaroises, se déploya entre Bricy et Gidy. Après une résistance de plusieurs heures, les Français, qui avaient reçu des renforts de la rive gauche de la Loire, notamment aux Ormes, furent forcés de plier.

Le général de la Motterouge ordonna la retraite de ses troupes sur la rive gauche de la Loire et en Sologne, ce qui ne pouvait s'exécuter sans quelque désordre, ainsi que peut se l'imaginer tout homme du métier. Il n'était véritablement plus nécessaire qu'à 5 heures et demie du soir des batteries prussiennes bombardassent d'Ingre la ville ouverte d'Orléans.

En tout cas, le général de Tann aurait pu faire, le 11 au soir, son entrée triomphale à Orléans.

Les Bavarois s'établirent donc provisoirement dans la ville et ils eurent même des relations fort convenables avec l'évêque Dupanloup, homme honorable mais, comme on sait, un peu violent.

M. Gambetta souffrait beaucoup de la maladie révolutionnaire de 1793. Il destitua donc aussitôt le général de la Motterouge, parce que celui-ci, avec 25,000 hommes de troupes toutes jeunes et à peine organisées, n'avait pu remporter une grande victoire sur 40,000 de troupes allemandes aguerries.

Ce fait ne devait-il pas avoir pour conséquences que Gam-

betta tînt la guillotine toute prête pour chaque général battu? N'aurait-il pas dû lui-même prendre le commandement en chef de l'armée principale afin de la rendre invincible?

Il est généralement vrai que l'homme, à lui tout seul, ne peut faire quelque chose: il faut qu'il soit soutenu. On voit souvent à la guerre des généraux acquérir une grande réputation militaire, qu'ils sont très-loin de mériter, parce que les éléments des armées qu'ils commandent sont excellents ou même bons. Mais le Dieu des armées lui-même n'obtiendrait aucun succès à la tête d'une armée dont les éléments seraient insuffisants. C'est là une vérité incontestable. Un chef habile peut toujours obtenir un résultat avec des éléments très-ordinaires, mais il faut, pour cela, qu'il n'élève pas trop haut ses prétentions. Le général de la Motterouge aurait pu manœuver de manière à rendre plus difficile au général de Tann la prise d'Orléans, à lui rendre ensuite incommode sa situation dans Orléans et aux environs, — mais qu'il pût empêcher la prise d'Orléans, ville ouverte, avec des troupes telles que les siennes, en quantité et en qualité, c'est pour nous, problématique (1). De vieux généraux qui opèrent avec de très-jeunes troupes peuvent commettre la faute de leur accorder trop de confiance et de les traiter comme de vieux soldats. Mais M. Gambetta, qui demandait au général de la Motterouge de conserver Orléans à tout prix, n'avait pas la moindre idée des relations des forces militaires.

La Motterouge fut remplacé à la tête de l'armée de la Loire par le général d'Aurelle de Paladines. Ce dernier, né en 1803, et placé dans le cadre de réserve en 1868, était également sorti de Saint-Cyr; après avoir servi longtemps en Afrique, il se distingua en Crimée, d'abord comme général de brigade et ensuite comme général de division. Il ne

(1) Le général de la Motterouge n'est arrivé de sa personne à Orléans que le 6 au soir.

(*Note du traducteur.*)

fit pas la campagne de 1859 en Italie, mais il n'en contribua pas moins aux succès de cette guerre pendant laquelle il commanda la 9e division militaire à Marseille, parce que l'envoi en temps opportun des hommes et du matériel dépendait surtout de lui.

Le général d'Aurelle reçut peu à peu de nombreux renforts : au 15e corps s'en joignit un 16e, et un 17e commença même à se former.

D'Aurelle résolut donc, à la fin d'octobre, d'attaquer le corps du général de Tann, en cherchant à l'envelopper et à le couper. Le gros de ses forces devait passer la Loire à l'ouest d'Orléans, à Mer, Beaugency et, s'il était possible, à Meung, et s'avancer ensuite sur la ligne des Ormes à Saint-Péravy ; pendant ce temps un fort détachement observerait et inquiéterait Orléans de la Sologne, et l'aile droite, sous le général des Pallières et composée principalement de cavalerie, traverserait la Loire à Saint-Benoît, à l'est d'Orléans, et compléterait de ce côté l'investissement de de Tann.

Pour qu'une telle opération réussît, il aurait fallu l'exécuter avec une précision extrême et la plus grande rapidité. Or, on pouvait difficilement espérer cela à cause de la jeunesse des troupes, de l'insuffisance des chefs et de l'insuffisance des moyens, notamment des voitures de transport. Avec des troupes improvisées comme celles du général d'Aurelle, il faut toujours préférer les opérations les plus simples ; on peut avoir confiance en leur bravoure, mais non leur demander les qualités qui assurent le succès des opérations compliquées. Depuis leurs premiers revers, les Français parlaient avec une importance déraisonnable du soi-disant « secret des opérations ». Nous croyons qu'il n'est pas besoin de grandes connaissances stratégiques pour comprendre que le secret est à peine nécessaire, lorsque l'exécution d'une opération de guerre en suit de près la décision. — et qu'au contraire, si des semaines séparent la décision de l'exécution, le plus grand secret de la part des journaux inspirés ne servira de rien, à moins de supposer au général

et à son entourage une dose non permise de négligence et d'ignorance. Ce général, en effet, ne reçoit pas ses renseignements que des journaux, et il est à présumer qu'il examinera sa situation, d'après les préceptes bien connus de Jomini (1).

Dès les premiers jours de novembre, le général de Tann fut informé que des détachements français venant, les uns de l'ouest, les autres de la rive gauche de la Loire, occupaient sur son flanc droit une ligne depuis Mer, sur la Loire, jusqu'à Morée, sur le Loir, et surtout la forêt de Marchenoir.

Il avait détaché la 22e division au nord-ouest vers Chartres; de son corps bavarois, une division était avec lui à Orléans, l'autre détachée en Sologne; des divisions de cavalerie, il ne disposait complétement que de la 2e.

Les reconnaissances de la 2e division de cavalerie et les rapports des espions faisaient connaître avec certitude, le 7 novembre, que le gros de l'armée de la Loire voulait s'avancer sur le flanc droit de de Tann.

Afin de pouvoir attendre la 22e division et quelques renforts qui pouvaient lui venir de l'armée qui bloquait Paris, de Tann évacua Orléans le 8 novembre au soir, en n'y laissant que les malades et un régiment de son corps d'armée.

Il n'est peut-être pas superflu de rappeler que dans les derniers jours d'octobre et les premiers de novembre, Thiers était à Versailles pour négocier un armistice.

De Tann prit position sur la grande route d'Orléans à Châteaudun, entre Saint-Péravy et les Ormes. Ses troupes avancées étaient vers Coulmiers et Huisseau.

(1) Voici le précepte que Jomini donne pour base de combinaisons stratégiques du général en chef : l'ennemi peut attaquer mon aile droite, mon centre ou mon aile gauche, — ou bien, je puis attaquer l'aile droite, le centre ou l'aile gauche de l'ennemi. Ce principe est bon dans la pratique et peut servir de guide, mais les développements un peu trop longs de Jomini peuvent sembler puérils.

(*Note du traducteur.*)

Le 9 novembre, des détachements de cavalerie allemande, s'avançant vers l'ouest au delà de Coulmiers, rencontrèrent à 7 heures du matin, des détachements français qui marchaient à leur rencontre.

Un combat très-acharné s'engagea sur le front Coulmiers-Huisseau, notamment à Coulmiers, où se trouvait l'aile droite des Allemands.

Les Français avaient amené toute l'artillerie dont ils disposaient, et ils en avaient ce jour-là beaucoup plus que les Allemands ; — les jeunes troupes d'infanterie française, auxquelles on ne demanda pas de se porter activement en avant, firent très-bonne contenance, — et l'on aurait peut-être pu tirer parti de cette circonstance pour les rendre plus tard meilleures qu'elles ne furent, — en supposant toutefois qu'on ne les flattât pas trop.

Ce n'est qu'à la nuit que de Tann se retira lentement, le 9 novembre, sur Saint-Péravy, dans la direction d'Artenay, et de là, le 10 novembre, sur Toury, où il fut rejoint par la 22e division.

Il est hors de doute que l'abandon d'Orléans fit, à Versailles, au quartier général allemand, une impression très-vive, beaucoup plus vive que cela n'était nécessaire à notre avis. Des ordres furent aussitôt donnés pour envoyer des troupes renforcer de Tann, et des forces considérables, rendues disponibles par la prise de Metz, pouvaient être dirigées sur la Loire, où nous les suivrons bientôt.

Le général d'Aurelle de Paladines parla très-modestement de la victoire de Coulmiers dans son rapport au Gouvernement de la défense nationale, ainsi que dans l'ordre du jour à ses troupes. Il n'en fut pas de même de M. Gambetta, qui vit dans cette victoire le commencement de la délivrance de Paris, comme si une jeune armée, qui comptait au plus 60,000 hommes, pouvait opérer cette délivrance contre 200,000 hommes de troupes allemandes aguerries. Gambetta exagéra dans cette circonstance les services du brave et habile d'Aurelle d'une telle façon que le « Thébain

intelligent » (1) pouvait prédire à d'Aurelle avec certitude sa destitution prochaine.

---

**IX. — Opérations dans l'Est. — Marche du 14ᵉ corps allemand sur l'Oignon.**

Pendant la dernière période du siége de Strasbourg, les francs-tireurs et les gardes mobiles, qui s'étaient rassemblés dans les Vosges méridionales, avaient plus d'une fois inquiété les communications des Allemands. Dès que Strasbourg fut tombée, le général de Werder envoya donc une colonne dans les Vosges, sous les ordres du général de Degenfeld, pour fouiller ces montagnes, disperser les partisans qu'il rencontrerait et inspirer la terreur aux habitants.

Degenfeld reçut en tout 6 bataillons, 2 escadrons un quart et 12 bouches à feu. Il divisa ces troupes en trois colonnes de 2 bataillons, avec de l'artillerie et de la cavalerie. Elles devaient traverser les Vosges, la colonne du nord de Mutzig par Schirmeck, celle du centre et celle du sud, partant de Barr et suivant des routes différentes, pour se réunir ensuite à Raon-l'Etape et Etival, dans la vallée de la Meurthe.

Le départ des environs de Strasbourg eut lieu le 1ᵉʳ octobre. La colonne du nord laissa un bataillon en arrière, à Schirmeck, pour assurer les communications de Degenfeld avec Werder, à Strasbourg.

Le détachement rencontra de grandes difficultés en traversant les Vosges, parce que les Français avaient détruit tous les chemins ou jeté des abatis en travers. Cependant, ces obstacles ne furent que faiblement défendus.

(1) Cette locution, empruntée au grec, est très-usitée en Allemagne, mais toujours avec une nuance de raillerie. Un auteur français dirait : M. Prudhomme lui-même pouvait prédire la destitution prochaine de d'Aurelle.

(*Note du traducteur.*)

Après le passage des Vosges, un combat sans importance eut lieu à Raon-l'Etape, au confluent de la Plaine et de la Meurthe, le 5 octobre.

Sur ces entrefaites, un ordre du quartier général de Ferrières, en date du 30 septembre, avait prescrit la formation du 14e corps d'armée sous le général de Werder. Ce corps se composait des troupes qui avaient pris part au siége de Strasbourg, à l'exception de la division de landwehr de la garde qui avait été appelée devant Paris, et il recevait en outre une nouvelle division de landwehr, la 4e division de réserve, Schmeling, que l'on réunissait à Fribourg-en-Brisgau dans les premiers jours d'octobre.

Werder reçut cet ordre le 4 octobre, en même temps que sa nomination de général d'infanterie, et, le même jour, un autre ordre lui prescrivait de traverser les Vosges pour attaquer et détruire les forces françaises qui s'y formaient.

Werder n'avait d'abord, pour cette opération, que la division active badoise et le 30e régiment d'infanterie prussienne, parce que les divisions de landwehr Treskow et Schmeling devaient être employées, soit à occuper, soit à prendre les petites places fortes de la haute Alsace.

Il envoya l'ordre à Degenfeld de considérer dès lors son détachement comme l'avant-garde de la portion du 14e corps d'armée qui marcherait sur Epinal.

Le 5 et le 6 octobre, les troupes de Werder quittèrent les environs de Strasbourg et marchèrent vers les Vosges.

Le 6 octobre, Degenfeld, en vertu d'ordres spéciaux qui se rattachaient à l'ordre général, voulait occuper Saint-Dié, et il remonta la Meurthe dans cette direction. A peine était-il en marche, qu'il fut attaqué sur son flanc droit, à Etival, par de forts détachements français venant dans la direction de Rambervillers et de Bruyères. Il dut s'arrêter et livrer un combat acharné, qui se termina par la défaite des Français, mais qui empêcha néanmoins Degenfeld d'arriver ce jour-là à Saint-Dié.

Le 7 octobre, il resta, avec le gros de ses forces, au sud

d'Etival, pour assurer le débouché de Werder dans les vallées de la Plaine et du Rabodot; mais il dirigea sur Saint-Dié, la Bourgonce et Saint-Benoît, des détachements qui ne rencontrèrent pas de résistance.

Le 8 octobre, les colonnes de Werder, sous les généraux Laroche du Jarry et Keller, descendaient dans la vallée de la Meurthe à Etival et Saint-Dié. Le 9, Werder, qui avait concentré ses troupes disponibles, mit son quartier général à Raon-l'Etape. Le même jour, il dirigea son avant-garde sur Epinal et, le 10 et le 11, le reste de ses troupes marcha sur 4 colonnes de la Meurthe vers la Moselle. Elles livrèrent pendant cette marche de petits combats à Rambervillers, Brouveulières et Arnould, et un autre, le 12, à Epinal. Werder mit ce jour-là son quartier général dans cette ville. Il ordonna ensuite diverses reconnaissances à l'ouest et au midi, et, le 15, il marcha sur Vesoul par Xertigny et Saint-Loup. Les Allemands ne rencontrèrent pas de résistance dans cette marche, et Vesoul fut occupé le 18.

Le 20, Werder y établit son quartier général. Partout où la moindre tentative de résistance s'était produite, les Allemands avaient fusillé sans pitié et imposé de lourdes contributions.

En marchant sur Vesoul, les Allemands reconnurent que le centre de la résistance française, dans cette région, était l'importante ville de Besançon. Cette ville, bâtie sur une presqu'île formée par le Doubs, a 47,000 habitants et est entourée de fortifications modernes qui en font une place forte de première classe. Dans la campagne de César contre Arioviste, l'ancien *Vesontio* servit au premier de point d'appui principal. Entre Vesoul et Besançon coule l'Oignon. Près du confluent de ce cours d'eau et de la Saône, les savants cherchent, à Moigte de Broye, le champ de bataille de Magetobriga où l'orgueilleux Arioviste battit si bien les Gaulois qu'il ne se sentait plus d'orgueil.

Werder ne pouvait pas songer à prendre Besançon avec les forces dont il disposait. Mais, en marchant dans la di-

rection de cette place, il pouvait toujours réussir à attirer et à battre en rase campagne des fractions importantes de la jeune armée française qui se formait dans ces contrées. Cela lui procurait plusieurs avantages : les Allemands, n'étant plus menacés de près par des troupes de campagne françaises, auraient plus de liberté de mouvements en Alsace, et ils pourraient, en outre, entreprendre des expéditions dans d'autres directions avec leurs troupes disponibles. Werder résolut donc de suivre les Français dans la direction de Besançon.

---

## X. — Combat sur l'Oignon, le 22 octobre.

Le 22 octobre, Werder marcha vers l'Oignon sur trois colonnes :

A l'aile droite, sur le Pin, le prince Guillaume de Bade;

Au centre, sur Etuz, Degenfeld ;

A l'aile gauche, sur Voray, le général de Keller.

La réserve, sous le général de Krug, devait suivre le centre sur Oizelay ; de plus petits détachements couvraient et éclairaient les flancs.

Degenfeld et Keller rencontrèrent bientôt une résistance considérable, le premier surtout, après qu'il eut forcé le passage de l'Oignon à Cussey. Il combattit presque seul toute la journée et ne fut réellement soutenu que par la brigade de réserve prussienne de Krug.

Keller et le prince Guillaume étaient en retard.

Malgré cela, les Allemands furent vainqueurs, le 22, contre des forces très-supérieures en nombre.

D'après ce qui s'était passé sur l'Oignon, Werder ne pouvant songer à surprendre Besançon, devait opérer plus à l'ouest, et il dirigea ses troupes sur Gray, sur la Saône, ville très-animée de 8,000 habitants. Il y réunissait, le 24 octobre, la plus grande partie de ses troupes, et il envoya des détachements à l'ouest et au nord-ouest, sur les

pentes méridionales du plateau de Langres. Ces détachements livrèrent plusieurs petits combats, ils firent beaucoup de prisonniers dans la population des campagnes et fusillèrent militairement une foule de gens qui défendaient leur pays.

Le 28 octobre, Werder déploya ses forces disponibles sur la Vingeanne, affluent de droite de la Saône où il se jette un peu au-dessus de l'Oignon. C'est sur la Vingeanne, à Prauthoy, que se livra très-probablement, entre César et Vercingétorix, la bataille qui força le dernier à se retirer sur Alesia (Alise-Sainte-Reine) et à se renfermer dans cette ville, dont le siége occupe une place si remarquable dans l'histoire de tous les temps.

Werder mit son quartier général à Renève. Le 29 octobre, il voulait s'avancer jusqu'à l'antique capitale de la Bourgogne, Dijon, pour occuper cette ville de 40,000 habitants, qui n'était qu'à une forte journée de marche de ses positions de la Vingeanne. Dans ce dessein, il avait envoyé dès le 28 la brigade du prince Guillaume de Bade à Mirebeau-sur-la-Bèze.

Mais Werder reçut le 29 au matin l'ordre de s'établir fortement à Gray, pour balayer de ce nœud important de chemins de fer la région du plateau de Langres, afin de couvrir le flanc gauche du prince Frédéric-Charles qui, après la capitulation de Metz, devait marcher de Metz sur Troyes.

Werder résolut, en conséquence, de marcher sur Gray avec une partie de ses forces; mais le prince Guillaume l'ayant informé, sur ces entrefaites, que les troupes françaises avaient évacué Dijon, il voulut faire marcher sur Dijon les deux brigades badoises prince Guillaume et Keller, sous les ordres supérieurs du général de Beyer, qui avait repris le commandement de la division badoise.

---

XI. — Occupation de Dijon, le 31 octobre.

Beyer quitta la Vingeanne le 30 octobre au matin, la brigade du prince Guillaume partant de Mirebeau, la brigade Keller de Talmay.

Contrairement aux rapports qu'on avait d'abord reçus, le prince Guillaume rencontra dès Magny-Saint-Médard une résistance, assez faible il est vrai, mais qui augmenta peu à peu à mesure que les Badois, poursuivant leur marche sur Dijon, arrivèrent à Arc-sur-Tille, Barois et enfin Saint-Apollinaire.

Dans le fait, les troupes françaises qui occupaient Dijon l'avaient évacuée le 28 octobre, sur la demande des autorités de la ville. C'était, en effet, une absurdité de vouloir défendre, comme une place forte, cette ville ouverte qui n'a conservé que quelques vestiges d'anciennes fortifications, principalement du côté de l'est par où les Badois arrivaient. Si les forces françaises qu'on avait formées jusqu'à ce moment avaient été régulièrement concentrées, au lieu d'être disséminées pour la défense de quelques localités, elles auraient pu rendre de plus grands services.

Toujours est-il que les ouvriers de Dijon s'opposèrent à la décision prise par les autorités de la ville ; ils se portèrent à la préfecture et forcèrent le nouveau préfet à promettre que Dijon serait défendue. Des bataillons de marche de la ligne arrivèrent en toute hâte de Beaune, d'Auxonne et de Langres, et il s'y joignit des gardes mobiles de la Côte-d'Or et de la Lozère, ainsi que des gardes nationaux mobilisés de Dijon. Ces troupes réunies furent placées sous les ordres du colonel Fauconnet, qui prit des mesures de défense ; il envoya jusqu'à Magny-Saint-Médard un détachement qui opposa aux Badois la première résistance ; il occupa Saint-Apollinaire et les faubourgs de Dijon, notamment ceux de Saint-Nicolas et de Saint-Pierre, situés à l'est, qu'il mit facilement en état de défense, grâce aux murs qui

entourent chaque propriété, et il forma du reste de ses troupes une réserve extérieure au sud de la ville.

Le colonel Fauconnet tomba, au commencement de l'après-midi, dans le combat de Saint-Apollinaire, ce qui fit faiblir la défense de cette localité. A 3 heures les Allemands purent attaquer les faubourgs Saint-Pierre et Saint-Nicolas.

Le combat d'infanterie fut sur ces deux points extraordinairement acharné; les Allemands y subirent des pertes considérables, et, vers 4 heures, le général de Beyer reconnut qu'il fallait préparer plus complétement avec l'artillerie l'attaque de l'infanterie. Sous la protection de l'artillerie qui se mit à bombarder la ville, l'infanterie se retira donc pour se rallier.

L'artillerie badoise canonna Dijon jusqu'à la nuit. La brigade prince Guillaume se concentra pendant ce temps-là à Saint-Apollinaire et Barois, où Beyer mit son quartier général; la brigade Keller s'établit plus à gauche, entre Couternon et Queligny.

Pendant que les troupes badoises opéraient leur mouvement de concentration, un bataillon français, arrivant de Langres pendant la nuit, tomba sur le flanc droit des Allemands où il livra un combat très-court, mais très-violent, à la suite duquel il fut obligé de se retirer.

A 7 heures du soir Dijon était en feu sur sept points différents. Le général de Beyer fit alors cesser le bombardement.

A 3 heures et demie du matin, le 31 octobre, une députation de la municipalité se présenta aux avant-postes de la brigade prince Guillaume et demanda, au nom de la ville, à capituler. Les troupes françaises avaient été invitées à quitter Dijon et se retirèrent pendant la nuit.

La capitulation fut signée à 10 heures du matin. La condition principale imposée à Dijon était de pourvoir aux besoins des 20,000 hommes de troupes allemandes, au moyen de réquisitions régulières faites par les autorités de la ville. Comme gage de sa conduite vis-à-vis des Alle-

mands, la ville devait payer 500,000 francs, qui lui seraient rendus si elle tenait sa promesse d'être tranquille.

A une heure du soir, Beyer entra dans la ville à la tête de ses troupes. Ses pertes s'élevaient à 245 hommes tués ou blessés, celles des Français à peu près au double. Du côté des Badois, il n'y eut réellement d'engagée que la brigade prince Guillaume, car Keller, ayant beaucoup de chemin à faire, n'arriva que fort tard devant Dijon. Pendant que Beyer occupait cette ville, Werder porta le reste de ses troupes disponibles de Gray sur Vesoul, le 1er et le 2 novembre, pour chasser les francs-tireurs qui déployaient de nouveau dans cette région une grande activité.

---

### XII. — Opérations de la 4e division de réserve ; prise de Schlettstadt et de Neuf-Brisach.

Nous avons déjà fait mention précédemment de la 4e division de réserve (landwehr), sous les ordres du général de Schmeling. Après s'être réunie à Fribourg-en-Brisgau, cette division passa le Rhin en bac à Neuenbourg le 1er et le 2 octobre et entra en Alsace. Son premier objectif était de s'emparer des petites places fortes de l'Alsace. Schmeling envoya un détachement à gauche vers la riche ville industrielle de Mulhouse, et il marcha ensuite au nord sur Neuf-Brisach, pendant que ses uhlans livraient aux francs-tireurs des escarmouches sans importance. Cette petite place de 3,500 habitants à peine a été fortifiée par Vauban, en 1699, sous la forme d'un octogone ; elle fut sommée de se rendre, refusa, et un bombardement de pièces de campagne, dans la nuit du 7 au 8 octobre, ne fit pas changer d'avis le commandant.

Schmeling résolut alors de se porter d'abord contre Schlettstadt, et il ne laissa provisoirement qu'un détachement devant Neuf-Brisach et le fort Mortier, situé près du Rhin, à l'est de la forteresse.

Schlettstadt, qui a 10,000 habitants, est beaucoup plus importante comme ville que Neuf-Brisach ; comme place forte, elle est également un octogone bastionné. Le siége en parut d'abord plus facile que celui de Neuf-Brisach, parce qu'elle est plus près de Strasbourg, d'où Schmeling pouvait faire venir plus aisément le matériel de siége nécessaire.

Il reçut, en effet, de Strasbourg des pièces de siége, des divisions d'artillerie et du génie de places, et un régiment de landwehr (Ostrowski), de la division Treskow.

Le commandant de Schlettstadt, chef d'escadrons de Reinach de Foussemagne, fut sommé de se rendre et répondit à cette demande d'une manière assez hautaine. Lorsque Schmeling eut reçu ses renforts et pris ses dispositions, il établit d'abord à l'est des ouvrages de la place et du terrain submergeable de l'Ill et de la Bind une batterie de 4 pièces, qui ouvrit son feu le 20 octobre avec un certain succès.

Dans la nuit du 22 au 23 octobre, la première parallèle fut ouverte à 500 ou 700 pas seulement à l'est de la place, et l'on construisit en même temps derrière cette parallèle 6 batteries pour 32 pièces de canon qui purent ouvrir leur feu, dès le 23 au matin, contre les ouvrages de la ville. L'ouverture de la parallèle et la construction de ces batteries s'exécutèrent avec fort peu de pertes pour les assiégeants.

Le 24, à 9 heures du matin, Schlettstadt hissa le drapeau blanc ; la capitulation fut signée à midi, et des bataillons prussiens entrèrent dans la ville sur la demande formelle du commandant pour y rétablir l'ordre, parce que la garnison, sans vouloir continuer la défense, se livrait à tous les excès possibles.

A 4 heures du soir, on était parvenu à faire sortir de la place la garnison d'environ 2,000 hommes, la plupart gardes mobiles, qui était prisonnière de guerre d'après la capitulation, et Schmeling entra dans la ville le 25 octobre.

Les Prussiens trouvèrent à Schlettstadt 120 bouches à feu. Le régiment de landwehr, Ostrowski, fut laissé provisoirement en garnison dans la place.

Le 26 octobre, Schmeling partit pour Neuf-Brisach avec une grande partie de sa division et l'artillerie de siége qui avait été amenée devant Schlettstadt.

Le 2 novembre, plusieurs batteries prussiennes furent établies contre Neuf-Brisach, au nord de la ville, à Wolfganzen et Biesheim ; en même temps, trois batteries badoises, sur la rive droite du Rhin à Vieux-Brisach, ouvrirent leur feu contre le fort Mortier, qui n'avait que 6 pièces de canon.

Le fort Mortier, commandé par le capitaine Castelli du 74ᵉ, capitula le 8 novembre au matin. Le 10, le commandant de la place, lieutenant-colonel Lostie de Kerhor, arbora le drapeau blanc. Le 11, à 9 heures du matin, les Prussiens occupèrent les portes de Neuf-Brisach, et une heure après, les prisonniers de guerre français, environ 5,000 hommes, sortirent de la ville. Les Prussiens y trouvèrent de grands approvisionnements et 108 pièces de canon.

---

### XIII.—Opérations du 14ᵉ corps allemand pendant le mois de novembre.

Dijon était tombée aux mains de Werder le 31 octobre; mais ce général avait été forcé de revenir à Vesoul pour établir ses communications, par les Vosges, avec l'Alsace et les corps de troupes qui arrivaient d'Allemagne. Quand le succès est obtenu, des opérations qui semblaient gigantesques paraissent souvent très-mesquines. Le général de Werder fit, à l'ouest des Vosges, une guerre telle qu'il avait à peu près appris à la faire au Caucase contre des « bandes insaisissables », d'après le langage militaire actuel de l'Europe, contre le peuple, d'après le langage militaire de l'avenir. En outre, cependant, il eut à mener à bien des opérations stratégiques qui, même dans l'ordre de choses actuel, demandent des talents militaires.

Il avait à réduire les places fortes d'Alsace qui tenaient encore. Nous venons de raconter comment la 4ᵉ division de

réserve prit Schlettstadt et Neuf-Brisach. Sur ces entrefaites, une nouvelle division de landwehr s'était réunie à Kehl, sous le général de Debschitz. Elle suffisait pour fournir les garnisons de l'Alsace, et la division Treskow devint alors disponible pour d'autres opérations.

Elle reçut l'ordre de faire le siége de Belfort et marcha contre cette place à la fin du mois d'octobre.

Belfort, sur la Savoureuse, qui, réunie à l'Allaine, verse ses eaux dans le Doubs, est une petite ville de 7,500 habitants. Un petit nombre de ceux-ci habitent la ville proprement dite, la plus grande partie sont dans les faubourgs : celui de France à l'ouest, celui de Montbéliard au sud et celui de Brisach au nord-est.

Les fortifications primitives de la ville datent de Vauban. Elles sont de la troisième manière de cet ingénieur, avec des tours-réduits, et formeraient un pentagone régulier s'il n'y avait pas à la place d'un des bastions la citadelle faisant saillie, et si un autre bastion n'avait pas reçu une forme irrégulière dans l'intérêt de sa défense mutuelle avec la citadelle.

La citadelle, la Roche, fait saillie à l'angle sud-est de l'enceinte continue ; elle a la forme d'un petit ouvrage à cornes casematé qui offre trois enceintes terrassées et dont les fossés sont creusés dans le roc. Elle présente l'image imposante d'un immense château fort du moyen âge. C'est Vauban qui l'a construite dans sa forme actuelle.

Le soi-disant camp retranché s'avance au nord-est de la place des deux côtés de la route de Colmar. Il consiste en deux ouvrages principaux, deux forts : la Justice au sud et la Miotte au nord de la route de Colmar. Ces deux forts sont réunis entre eux par une ligne continue de rétranchements, et deux autres lignes fortifiées, de construction très-simple, les relient à l'enceinte de la place. La Miotte porte une tour-observatoire d'où l'on voit très-loin. L'intérieur du camp retranché est beaucoup plus bas que les forts et les lignes fortifiées qui l'entourent.

Le chemin de fer de Bâle à Paris, venant de Mulhouse,

court d'abord au sud de la ville, de l'est à l'ouest, jusqu'au village de Danjoutin, sur la Savoureuse ; il se dirige ensuite presque au nord, en traversant la Savoureuse, et passe dans une tranchée profonde à l'ouest du faubourg de France. Lorsqu'elle construisit le chemin de fer, la compagnie fut obligée d'élever un ouvrage pour couvrir le faubourg de France et le pont qui y conduit sur la tranchée du chemin de fer. Cet ouvrage reçut la forme d'un ouvrage à cornes très-plat avec un front très-étendu. C'était un ouvrage en terre, sans aucun espace couvert, et ne répondant pas du tout aux exigences actuelles de l'art de la guerre.

Lorsque le système des places fortes françaises fut soumis, en 1867, à une révision, on projeta de construire à Belfort de nouveaux ouvrages détachés. L'un d'eux, le fort des Barres, devait être élevé tout près de l'ouvrage à cornes dont il vient d'être parlé ; un ou deux autres devaient être construits sur la chaîne de hauteurs des Perches.

La construction du fort des Barres fut commencée en 1868 ; elle se trouvait terminée dans toutes ses parties essentielles au début de la guerre de 1870 et n'avait plus besoin que de perfectionnements sans importance. Ce fort reçut la forme d'un grand ouvrage à cornes, fermé à la gorge par un mur du côté de l'ancien ouvrage du chemin de fer ; on y construisit de grandes traverses et des cavaliers dans les bastions et les courtines, particulièrement dans sa partie nord, pour le défiler des contre-forts du mont du Salbert qui, avec la portée de l'artillerie actuelle, étaient très-près du fort des Barres. Ce fort fut abondamment pourvu d'espaces couverts parfaitement installés.

La chaîne de hauteurs des Perches s'étend sur la rive gauche de la Savoureuse, en avant de la citadelle et, par conséquent, au sud-est de la place, entre les villages de Danjoutin et de Pérouse. On a, de ces hauteurs, une vue très-étendue sur le Jura et la véritable « trouée de Belfort ». C'est sur cette chaîne que le général Lecourbe fit construire, en 1815, plusieurs ouvrages en terre qui contribuèrent beaucoup à la défense de la ville contre les alliés. Depuis

1867, on n'avait pas fait moins de six projets pour fortifier les Perches d'une manière permanente. On devait d'abord y construire deux forts détachés, puis on voulut les réduire à un seul, et il ne s'agissait plus que de la forme à lui donner.

Lorsque la guerre fut déclarée à l'Allemagne, en 1870, rien n'était encore décidé à cet égard. Après la déclaration de guerre, on commença sur ces hauteurs la construction de deux ouvrages de campagne, l'un sur les hautes Perches, à l'est; l'autre sur les basses Perches, à l'ouest, contre Danjoutin. Un autre ouvrage semblable fut également construit au sud du fort des Barres, à Bellevue (la ferme); et, en outre, le fort des Barres fut relié au camp retranché, vers la Miotte, par une ligne fortifiée.

Le Gouvernement de la République donna le commandement de Belfort au chef de bataillon du génie, Denfert-Rochereau, qu'il fit en même temps colonel. Ce choix du Gouvernement de la défense nationale était excellent, ce qu'on ne peut pas dire de tous ses autres choix. Le colonel Denfert dirigeait depuis plusieurs années les travaux de fortification de Belfort; il connaissait bien la place et ses besoins, et c'est, en outre, un homme simple, calme, réfléchi, qui se souciait beaucoup plus de son pays que de l'Empire.

Belfort est, par ses fortifications, une place beaucoup plus forte que Schlettstadt, Neuf-Brisach et même que Strasbourg; mais beaucoup moins forte que ne l'ont faite des journaux officieux prussiens. Il ne s'agissait que de trouver le point faible que l'on ne découvrit pourtant pas plus à Belfort qu'à Paris. Il semble que des montagnes, — qu'on appellerait collines dans les pays de montagnes,— en imposent beaucoup aux gens du Nord qui habitent des pays de plaine, et que cela leur fait prendre, malgré toute leur habileté, des dispositions défectueuses.

Les troupes de Treskow parurent devant Belfort, le 2 novembre, et le 3, la place était investie, fort incomplétement, il est vrai.

Le 4 novembre, le général de Treskow envoya à Den-

fert une lettre très-curieuse. Il ne voulait pas lui demander de rendre Belfort sans combattre, mais il lui donnait des conseils de toute sorte sur la manière d'amoindrir autant que possible les horreurs du siége dont Belfort était menacé.

Denfert répondit avec esprit que le moyen le plus sûr d'éviter à la population de Belfort les horreurs du siége, c'était que Treskow s'éloignât de la place, mais qu'il comptait peu sur l'adoption de ce moyen certain, et qu'il avait pris, en conséquence, d'autres mesures de précaution.

Belfort devant plus tard acquérir dans cette guerre une plus grande importance, nous aurons occasion de revenir à cette place. Nous la quitterons provisoirement en remarquant que, pendant plusieurs semaines, il n'y eut devant Belfort que des engagements entre les troupes allemandes qui cherchaient à former et à défendre leur ligne de blocus, et les troupes françaises qui voulaient inquiéter et briser cette ligne. L'investissement fut d'abord fort incomplet et l'échange de lettres avec l'extérieur ne fut même pas interrompu pendant longtemps.

Ajoutons encore une observation qui n'a pas absolument de couleur locale. Il y avait dans Belfort un tout jeune capitaine du génie, appelé Thiers, et pas plus grand que son illustre homonyme. C'est ce capitaine Thiers qui critiqua dans les journaux, de la manière la plus vive, la conduite du général Uhrich, commandant de Strasbourg.

Pendant que la division Treskow était chargée d'investir et d'essayer de prendre Belfort, ce qui était fort important, puisque les Gouvernements allemands avaient déclaré qu'ils voulaient conserver l'Alsace après la paix, la quatrième division de réserve, Schmeling, put être employée, après la prise de Neuf-Brisach, à garder les routes d'étape et à former la réserve des troupes du corps de Werder qui restaient disponibles pour les opérations en rase campagne.

Werder pouvait, dès lors, agir plus hardiment avec ses troupes d'opération, et il les concentra sur la Saône, entre Pontarlier et Auxonne. Il y fit venir également de Dijon les

brigades badoises, dans le dessein de s'emparer d'Auxonne. Cette petite place de 7,000 habitants n'avait pas d'importance, mais, à cause de sa citadelle, elle était encore conservée, dans l'ancienne classification française, comme place de troisième classe. Werder s'assura par les reconnaissances de ses troupes avancées qu'Auxonne était occupée, que la garnison était faible, mais que la place ne pouvait pas être enlevée par un coup de main.

Sur ces entrefaites, les troupes françaises des environs avaient mis à profit l'éloignement des troupes allemandes de Dijon pour occuper de nouveau cette ville. Cela déplut fort à Werder, qui marcha de nouveau sur Dijon le 14 novembre.

Les troupes françaises qui se trouvaient maintenant aux environs de Dijon appartenaient au corps de Garibaldi. Celui-ci, qui avait d'abord mis son quartier général à Besançon, avait eu aussitôt des conflits avec le général Cambriels et s'était retiré jusqu'à Dôle, et ensuite à Autun devant la pression énergique des Allemands. Son corps comptait à peine 10,000 combattants. Son chef d'état-major actuel était un général Bordone. C'était, d'après les rapports français, un pharmacien d'Avignon, auquel un amour immodéré de son art avait attiré des démêlés avec la justice, et qui s'était alors réfugié en Italie où il avait transformé son nom français de Bourdon en celui de Bordone. Nous ne savons pas ce qu'avait de fondé l'action criminelle intentée au sieur Bourdon, mais nous pouvons dire en tout cas que monsieur Bordone était un chef d'état-major étrangement choisi pour un corps qui devait être porté à 20,000 hommes, et qui, par sa répartition pour faire la petite guerre, devait avoir l'action d'environ 50,000 hommes. Dans le fait, il semble n'avoir fait la guerre qu'aux prêtres et aux anciens partisans de l'empereur Napoléon III.

Si l'entourage immédiat de Garibaldi était assez mauvais, il n'en comptait pas moins dans son corps quelques braves officiers de partisans, entre autres ses deux fils Menotti et

Ricciotti, qui étaient prêts à tenter toutes les entreprises audacieuses.

Un détachement de Garibaldiens occupa Dijon dès que les Badois l'évacuèrent.

Werder, informé de ce fait, remit à plus tard de s'emparer d'Auxonne, et marcha le 14 novembre sur la capitale de la Bourgogne que les partisans garibaldiens abandonnèrent aussitôt. Il concentra le gros de ses forces autour de Dijon, et il dirigea deux colonnes au sud de la ville, l'une sur Nuits, l'autre sur Dôle.

La première fit une marche charmante le long de la Côte-d'Or, dans les contrées où mûrissent le chambertin et le clos-vougeot, et s'installa volontiers dans le pays, buvant du bon vin qui lui faisait facilement perdre de vue les dangers que lui faisait craindre le voisinage des partisans.

La colonne envoyée sur Dôle eut à soutenir un combat plus important à Saint-Jean-de-Losne, sur la Saône, dont elle trouva le pont détruit.

Werder, conservant son centre à Dijon, se borna du reste à de petites entreprises contre les corps francs, sans cesse attaqués mais reparaissant aussitôt sur d'autres points.

Il avait envoyé dès le 10 novembre un détachement sur la Seine, pour cherher à se relier à l'armée du prince Frédéric-Charles. Ce détachement arriva jusqu'à Châtillon-sur-Seine, en se battant continuellement contre les francs-tireurs, mais il dut ensuite se retirer et revint heureusement à Dijon par la Côte-d'Or sans avoir perdu beaucoup de monde.

Bientôt après, Châtillon fut occupé par un bataillon (Unna) du 16e régiment de landwehr et 2 escadrons du 5e régiment de hussards de réserve. Ces troupes s'y établirent un peu trop comme chez elles ; dans la nuit du 19 au 20 novembre elles furent surprises dans la ville par un détachement garibaldien sous les ordres de Ricciotti Garibaldi, se reformèrent à grand'peine au nord de Châtillon

après avoir perdu 120 hommes et 70 chevaux, et se retirèrent au nord-est sur Château-Villain.

Il avait été question, dès le mois d'octobre, dans l'état-major français d'une grande opération dans l'Est. Une armée devait y être réunie, marcher du sud au nord, inquiéter l'Alsace et couper le chemin de fer de Strasbourg à Paris qui était l'artère principale de l'armée allemande sous Paris. Sans aucun doute une telle opération était bien conçue. Mais au mois d'octobre les nouvelles organisations étaient encore fort peu avancées, et comme on n'avait pas trop de troupes françaises, il semblait tout naturel que l'on conservât réunies toutes celles qu'on avait pu former pour la grande opération, la plus urgente de toutes, qui était de débloquer Paris par la voie la plus directe.

En effet, l'opération dans l'Est fut différée, et nous verrons qu'elle ne fut reprise sérieusement que beaucoup plus tard.

---

## XIV.—Opérations de la 1re et de la 2e armée allemandes après la chute de Metz. — Capitulations de Soissons et de Thionville.

La simplicité des opérations des armées allemandes, qui caractérise les premières périodes de la guerre, ne pouvait pas toujours durer. Plus le théâtre de la guerre s'étendait, plus cette guerre prenait le caractère d'une guerre nationale, plus nombreuses devenaient les opérations secondaires que l'état-major allemand devait exécuter.

Il est opportun, pour cette raison, de remettre de temps en temps sous les yeux le tableau général de la guerre que les nombreux faits isolés tendent à voiler.

Voici ce qu'il était à peu près au milieu de novembre :

Il existe dans Paris une armée considérable, au moins numériquement. La capitale tient bon. Elle se soumet d'une manière admirable et inattendue aux dures conditions qu'entraîne l'état de siége, et toutes les ressources de l'intelligence s'épuisent à trouver de nouveaux moyens de

résistance pour prolonger la lutte. Malgré cela, on peut prévoir que la faim, sinon la force, obligera la grande ville de se rendre, si elle n'est pas débloquée à temps.

Les troupes allemandes devant Paris sont supérieures en qualité aux troupes françaises de nouvelle formation, et plus elles gagnent de temps pour se retrancher, plus elles seront à même, malgré leur infériorité numérique, de repousser les sorties de la garnison de Paris, quelque bien conduites que soient ces sorties. Tout dépend de l'arrivée à temps d'une armée de déblocus. Si cette armée réussit à parvenir jusqu'aux lignes allemandes, une sortie de l'armée mobile de Paris peut contribuer alors efficacement au déblocus. Mais il est impossible que cette armée mobile de Paris puisse faire à elle seule ce que la France entière devrait chercher à accomplir.

L'armée de la Loire, sous le général d'Aurelle de Paladines, est maintenant prête à marcher au secours de Paris. La marche de cette armée d'Orléans vers Paris et le combat de Coulmiers ont forcé le général de Tann à se retirer dans la direction de Paris. Mais déjà des renforts lui arrivent de tous côtés, comme nous allons le voir, et il deviendra très-difficile au Gouvernement de la défense nationale de renforcer assez à temps l'armée de d'Aurelle pour qu'elle puisse être victorieuse des Allemands. L'armée d'observation opposée à d'Aurelle est maintenant sous les ordres du grand-duc de Mecklenbourg.

D'Aurelle peut chercher et réussir à se relier avec l'armée de l'Ouest qui se forme au camp de Conlie, même avec l'armée du Nord qui s'appuie à Lille et Amiens ; il peut, en outre, être renforcé par toutes les troupes nouvelles qui sont en formation dans le sud-ouest de la France et se réunissent dans les camps de Bordeaux, de Toulouse et de Nevers. D'Aurelle et ceux qui doivent lui organiser et lui amener des forces pour accomplir sa grande mission réussiront-ils à prévenir les Allemands ?

Dans l'Est, les choses sont à peu près en équilibre. Il est impossible que Werder obtienne de grands résultats po-

sitifs avec les forces insuffisantes dont il dispose ; mais, sur cette zone d'opérations, les Français ne sont pas plus forts que lui. Ils lui sont numériquement et matériellement supérieurs, mais ils sont divisés par des considérations locales : les départements voisins de la Méditerranée ne font pas ce qu'ils pourraient faire, parce qu'ils voient l'ennemi trop loin d'eux. Le Rhône et les départements voisins ne songent réellement qu'à défendre Lyon. Par suite, Werder n'a jamais affaire qu'à des détachements français isolés qui le harcèlent, mais qu'il tient en bride. Son but le plus important serait la prise de Belfort ; mais ses opérations secondaires semblent le lui faire perdre de vue, parce qu'il trouve beaucoup plus agréable de prendre en rase campagne de grandes villes sans défense que de faire le siége d'une place forte.

Cependant Metz et l'armée de Bazaine ont capitulé.

Devant ce boulevard de la France, il y avait, jusqu'à la fin d'octobre, les 1re et 2e armées allemandes, réunies depuis le commencement de septembre sous les ordres du prince Frédéric-Charles.

Après la prise de Metz, ces deux armées sont de nouveau séparées.

La 1re armée, placée sous les ordres du général de Manteuffel, se compose des 1er, 7e et 8e corps d'armée. Elle devait s'avancer de l'est à l'ouest, entre la frontière de Belgique et la basse Seine, pour combattre l'armée française du Nord, s'emparer des places fortes de cette région et établir, en outre, les communications avec la mer, afin que les armées allemandes pussent, en cas de besoin, faire venir des provisions par l'Angleterre.

La 2e armée, sous le prince Frédéric-Charles, devait marcher au sud-ouest, gagner la Seine et établir les communications entre Werder à l'est et l'armée de la Loire que le grand-duc de Mecklenbourg-Schwérin avait concentrée à l'ouest, après le combat de Coulmiers.

En raison des circonstances, le prince Frédéric-Charles pouvait porter ses forces soit à l'est, soit à l'ouest, et, en sa

qualité de feld-maréchal depuis la prise de Metz, il prendrait le commandement en chef soit des troupes de Werder, soit de celles du grand-duc de Mecklenbourg.

Le 2e corps, Fransecky, de l'armée du prince Frédéric-Charles, fut donné à l'armée du prince royal de Prusse et arriva devant Paris le 12 novembre. La division wurtembergeoise lui fut alors réunie. Le prince marcha d'abord au sud avec le reste de son armée, 9e, 10e et 3e corps, ce dernier à l'aile gauche, pour gagner la haute Seine et le chemin de fer de Mulhouse à Paris. Son quartier général fut établi successivement à Pont-à-Mousson, Commercy, Ligny, Montier-sur-Saulx (5 novembre), Joinville, Doulevent (8 novembre), Brienne et Troyes où il entra, le 10 novembre, avec une partie du 9e corps et de la 1re division de cavalerie.

L'avant-garde du 3e corps eut, le 6 novembre, un engagement avec des francs-tireurs à Bologne, sur le chemin de fer de Blesmes à Chaumont. Les Français, mis en désordre, se représentèrent le lendemain à Berthenay, au-dessous de Chaumont, et opposèrent une résistance acharnée à la nouvelle attaque des Prussiens ; ils furent néanmoins forcés de plier et se retirèrent sur la place forte remarquable de Langres. Une brigade fut aussitôt détachée pour observer cette place.

Le 5 et le 6 novembre, les pionniers de la 2e armée allemande rétablirent le chemin de fer de Blesmes à Chaumont que les Français avaient coupé sur plusieurs points.

A la suite du combat de Coulmiers, le prince Frédéric-Charles fut appelé sur la Loire, avec la plus grande partie de ses troupes, pour y combattre l'armée qui se formait dans l'intention de débloquer Paris. Son quartier général quitta Troyes, le 14 novembre, avec le centre de son armée pour marcher sur la Loire, par Villeneuve-l'Archevêque et Sens. Nous le retrouverons bientôt.

De l'armée de Manteuffel, le 7e corps d'armée resta d'abord sur la Moselle ; une division de ce corps occupa Metz et l'autre alla assiéger Thionville. Une division du 1er corps

fut envoyée devant Mézières, une brigade de l'autre division devant la Fère, pour s'emparer de ces places fortes. Enfin, le 8e corps, la 3e brigade d'infanterie et la 3e division de cavalerie marchèrent sur Amiens pour y combattre l'armée française du Nord. L'avant-garde de la 3e division de cavalerie rencontra pour la première fois les Français le 23 novembre au Quesnel, entre Roye et Amiens, et nous suivrons plus tard les opérations de ces troupes. Pour le moment, il nous reste à dire quelques mots de la chute des places fortes qui capitulèrent avant la fin de novembre.

Depuis que les Allemands étaient devant Metz, ils avaient observé et parfois inquiété la petite place de Thionville. Les troupes chargées de ces opérations changeaient constamment et il n'est pas très-intéressant de les citer.

Après la chute de Metz, l'attaque de Thionville fut résolue, et le général lieutenant de Kamecke, chef de la 14e division, en fut chargé.

Kamecke, né en 1817, entré dans le corps du génie prussien en 1834, ne fut nommé capitaine qu'en 1850 et passa la même année dans l'état-major. A partir de cette époque, il fut employé, tantôt dans l'état-major général, tantôt à l'ambassade de Prusse à Vienne, tantôt au ministère de la guerre; il commanda aussi dans l'infanterie, fut nommé colonel en 1861 et général en 1865. Pendant la campagne de 1866, il était chef d'état-major du 2e corps d'armée. Il rentra l'année suivante dans le corps du génie à la tête duquel il fut placé la même année. Il fut promu général lieutenant en 1868, et, malgré cela, il prit le commandement de la 14e division au commencement de la guerre de 1870. Il parut certainement étrange de voir le chef du corps du génie quitter sa position juste au commencement d'une lutte dans laquelle la guerre de siéges devait, selon toute apparence, jouer un rôle important.

Le 23 novembre, Kamecke compléta l'investissement de Thionville. Il mit son quartier général à Hayange et un poste d'observation fut installé au château de Serre. Le 26 novembre on commença la construction des batteries, et

les pièces de siége arrivèrent de Metz le 19 et le 20. Les batteries furent alors armées et la ligne d'investissement se rapprocha de la place.

Le bombardement commença le 22 à 7 heures du matin. Les batteries qui foudroyaient la malheureuse petite ville étaient les suivantes :

1° 4 batteries de campagne, — 18 pièces de 6 et 6 de 4 — à la Haute-Yutz ;

2° 4 pièces de 24, 4 de 12, et 4 mortiers français de 12 pouces, pris à Metz, au bois d'Illauge ;

3° 4 pièces courtes de 24 rayées, à Gassion ;

4° 8 pièces longues de 24 rayées, en deux batteries, à droite et à gauche du château de Serre ;

5° 4 pièces courtes de 24, au bois de Weymarange ;

6° 8 pièces de 12, en deux batteries, devant Weymarange ;

7° 12 pièces de 12, en trois batteries, à la Maison-Rouge sur la route de Grande-Hettange à Thionville.

13 compagnies d'artillerie de place avaient été réunies pour le service de ces batteries, qui étaient entre 2,000 et 5,000 pas de la place.

Le feu s'ouvrit le 22 novembre à 7 heures du matin et les assiégés y répondirent d'abord très-vivement : il continua jusqu'à midi et, après une pause d'une heure, il recommença jusqu'à 4 heures et demie du soir avec la même vivacité. A partir de ce moment, les Allemands tirèrent pendant toute la nuit, lentement mais sans interruption, et ils ouvrirent la première parallèle dans la nuit du 23 novembre à 800 pas à l'ouest de la place.

Le 21 novembre, les assiégés arborèrent le drapeau blanc, à 1 heure et demie du soir ; ce n'était pas pour capituler mais bien pour demander un armistice pendant lequel les femmes et les enfants pourraient sortir de la place. Cette demande fut refusée, et Kamecke n'accorda qu'un délai, jusqu'à 6 heures et demie du soir, pour que la ville se décidât à capituler. Mais aucune capitulation n'ayant été demandée à cette heure-là, les Prussiens recommencèrent le bombardement.

Le 24 novembre, à 10 heures et demie du matin, les assiégés hissèrent de nouveau le drapeau blanc sur le clocher de Thionville, et la capitulation fut bientôt conclue, le 25 au matin ; les Prussiens occupèrent les portes de la ville et, à 2 heures du soir, la garnison prisonnière de guerre déposa les armes devant la porte de Sarrelouis. Les Prussiens prirent dans Thionville 4,000 hommes environ et 200 bouches à feu.

Nous avons vu que la place de Verdun avait été bombardée, en passant, à la fin du mois d'août. Depuis le 25 septembre elle était investie étroitement par un détachement de la 3ᵉ armée, et les Allemands se préparèrent à attaquer plus sérieusement Verdun, parce qu'ils virent que Paris tiendrait plus longtemps qu'ils ne l'avaient cru, et qu'il devenait très-important d'assurer les communications de leurs armées avec l'Allemagne.

Dans la nuit du 11 au 12 octobre, les Allemands occupèrent les villages de Thierville sur la rive gauche de la Meuse et de Belleville sur la rive droite. La nuit suivante, ils construisirent des batteries sur ces deux points. Bien que l'on eût admis la nécessité d'un siége en règle de la place, un bombardement fut néanmoins suffisant pour l'amener à se rendre. Aussitôt après la capitulation de Bazaine, une grande quantité d'artillerie put être amenée devant Verdun et le bombardement prit alors un caractère très-violent. Verdun capitula le 8 novembre ; 4,000 prisonniers, 136 bouches à feu et 23,000 fusils d'infanterie tombèrent aux mains des Allemands.

Soissons s'était rendu, dès le 16 novembre, à la landwehr du corps du grand-duc de Mecklenbourg, après quatre jours de bombardement. Les Allemands y firent 4,700 prisonniers ; ils y trouvèrent en outre 128 pièces de canon richement approvisionnées, une caisse de guerre de 92,000 francs, un magasin approvisionné pour une division pendant cinq mois, et enfin des dépôts d'habillement et d'équipement.

Le château de Ham, célèbre par la captivité de Napo-

léon III après l'attentat de Boulogne, fut abandonné par sa garnison et occupé le 21 novembre par un détachement de la 3e division de cavalerie prussienne.

La Fère, connue surtout parce que Napoléon Ier servit d'abord comme lieutenant d'artillerie dans le régiment de ce nom, capitula après deux jours de bombardement, avec 2,000 hommes et 70 pièces de canon.

Nous parlerons bientôt de la prise d'Amiens qui se rattache étroitement aux opérations de l'armée de Manteuffel.

Toutes ces petites places fortes, sans ouvrages détachés, ne servirent pour ainsi dire pas à la défense, et leur capture augmenta sans grandes difficultés les trophées des Allemands. On peut dire en outre que leur résistance aurait duré moins longtemps si les Allemands n'avaient pas fait avec une certaine négligence la guerre de siéges.

Mais autant les petites places fortes se montrèrent inutiles dans cette guerre, autant fut grand le rôle qu'y jouèrent les places importantes. Nous nous réservons de revenir sur cette question. Si ces grandes places fortes n'eurent pas de résultats funestes pour les Allemands, cela tient uniquement à ce que l'organisation militaire française était mauvaise et que, grâce à cette organisation, la France ne pouvait mettre en campagne dès le mois de septembre que des armées improvisées.

---

# CINQUIÈME PARTIE.

## TENTATIVES DES FRANÇAIS POUR DÉBLOQUER PARIS; LEUR INSUCCÈS SUR TOUS LES POINTS. — L'ARMISTICE ET LA CONSTITUTION DU GOUVERNEMENT RÉPUBLICAIN.

### I. — Opérations du grand-duc de Mecklenbourg contre l'armée de la Loire, du 10 au 15 novembre.

Après le combat de Coulmiers, dont nous avons vu qu'il s'était fort exagéré l'importance, Gambetta projeta une grande entreprise pour débloquer Paris.

Troupes sur troupes, en partie à peine équipées et fort peu exercées, furent envoyées sur la Loire pour y former, sous les ordres de d'Aurelle de Paladines, une puissante armée, qui pouvait renfermer, à la fin de novembre, sept corps d'armée, les 15ᵉ, 16ᵉ, 17ᵉ, 18ᵉ, 19ᵉ, 20ᵉ et 21ᵉ corps; ce dernier devait être formé des troupes déjà disponibles au camp de Conlie. Cette armée pouvait être évaluée à 350,000 rationnaires, mais elle ne renfermait certainement pas 200,000 combattants. Cependant, une armée de 200,000 hommes n'est jamais à mépriser. Cette armée de la Loire devait donc marcher sur Paris soit de l'ouest, soit du sud-ouest, en refoulant devant elle les corps d'observation que les Allemands pourraient lui opposer.

En même temps, Trochu devait sortir de Paris avec l'armée active qu'il avait formée dans la capitale, percer la ligne d'investissement, se réunir avec d'Aurelle et ramener ensuite les Allemands jusqu'au Rhin. L'armée active de Paris, pouvait, d'après les calculs habituels, être estimée au moins à 200,000 hommes.

L'armée du Nord occupait pendant ce temps une partie des forces allemandes.

Ce plan de débloquer Paris était simple et bon. Pour qu'il réussît, il fallait avant tout que d'Aurelle et Trochu pussent se donner la main dans le voisinage de Paris. S'ils y parvenaient, la chose principale était faite. Il restait maintenant à envisager cette grave question : quelle sera la solidité des nouvelles formations françaises en face des troupes allemandes déjà aguerries et, en outre, habituées à vaincre? Ces troupes seront-elles ébranlées? Pour l'observateur impartial, cela semblait d'avance extrêmement douteux.

L'action décisive fut fixée aux derniers jours de novembre et aux premiers de décembre.

Après le combat de Coulmiers, le grand-duc de Mecklenbourg avait pris le commandement en chef de l'armée d'observation qui était opposée à l'armée française de la Loire.

Cette armée d'observation se composait du 1er corps bavarois, de Tann, de la 22e division, Wittich, de la 17e division (du 13e corps d'armée), que commandait actuellement Treskow, aide de camp du roi de Prusse, à la place de Schimmelmann, tombé malade, et enfin des trois divisions de cavalerie prince Albert, Rheinbaden et Stolberg. Elle ne comptait pas plus de 45,000 hommes d'infanterie et de cavalerie après les pertes qu'elle venait d'éprouver.

Le 10 novembre, le 1er corps bavarois était à Toury, la 17e division à Dourdan et la 22e division à Chartres. Les divisions de cavalerie se trouvaient sur les flancs.

Le 11 novembre, la 17e division fut envoyée à Angerville, pour servir de réserve au 1er corps bavarois, tandis que la 22e division reçut l'ordre de rester à Chartres pour couvrir le flanc droit.

D'après les faits que nous connaissons déjà, il était impossible à d'Aurelle de Paladines de songer à entreprendre de suite quelque chose de sérieux contre les Allemands. Il s'occupa donc de fortifier Orléans et de mettre le mieux possible dans sa main les troupes qui lui arrivaient journelle-

ment du Midi. Cependant il crut devoir commencer les opérations en faisant faire à son aile gauche un mouvement vers le nord-ouest. Ce mouvement aurait peut-être pu avoir un certain succès si les forces du prince Frédéric-Charles avaient été encore retenues devant Metz. Car, dans ce cas, on pouvait attirer vers l'ouest le grand-duc de Mecklenbourg, et d'Aurelle, après avoir réuni le gros de son armée, pouvait s'avancer par la ligne la plus courte d'Orléans sur Paris, contre l'armée d'investissement.

En effet, le grand-duc suivit l'aile gauche des Français. Après avoir repoussé, le 12 novembre, une démonstration de cette aile gauche d'Artenay contre Toury, il porta, le 13 le 1er corps bavarois dans la position d'Epernon et de Gallardon sur la Voise, et de Tann envoya un détachement à Gasville pour établir ses communications avec Wittich qui occupait Chartres.

Le grand-duc lui-même, avec la 17e division, marcha d'Angerville sur Auneau où il arriva le 15 novembre, puis sur Houdan où il attaqua, le 17, un détachement français dont il rejeta les débris sur Mantes; il occupa ensuite le même jour la ville de Dreux, après un combat très-court.

Pendant qu'il marchait sur Dreux, le grand-duc avait envoyé sur Châteauneuf-en-Thymerais la 22e division qui suivait le corps de de Tann. Le général de Wittich s'empara le 18 de Châteauneuf; il livra ensuite le 19 des combats insignifiants à Ardelles et Digny, et à la Loupe le 21.

La fraction d'armée du grand-duc de Mecklenbourg faisait, dans ce moment, front à l'ouest, et n'avait affaire qu'à des détachements français isolés. Par suite de l'absence d'une direction unique et puissante, de l'effort qu'on faisait pour utiliser toutes les forces locales, et de la tendance de quelques villes à se défendre, il s'était formé un grand nombre de ces détachements, de force et de valeur très-variables, et sans aucun lien entre eux.

Sur ces entrefaites, d'Aurelle déploya les corps qu'il avait alors sous la main sur une longue ligne située au nord de la Loire, allant de Montargis à l'est jusqu'à Orgères à l'ouest,

sur une étendue de 75 à 80 kilomètres. Les corps dont il disposait étaient les 15e, 16e, 17e, 19e et 20e, — le 19e était encore fort incomplet; le 21e était en formation au camp de Conlie; le 18e, actuellement sous les ordres de Bourbaki, se trouvait à Nevers et n'était pas tout à fait prêt à entrer en ligne. D'Aurelle voulait marcher sur Paris par Toury ou par Pithiviers, en raison des circonstances. Mais avant même que ses préparatifs fussent terminés, l'approche du prince Frédéric-Charles le rejeta sur la défensive.

---

**II. — Marche du prince Frédéric-Charles sur la Loire. — Combats de Ladon, 24 novembre, et de Beaune-la-Rolande, 28 novembre.**

Nous avons laissé le prince Frédéric-Charles à Sens. Il porta, les jours suivants, son quartier général à Chéroy, Nemours, Puiseaux et Pithiviers.

Le prince reçut également le commandement en chef de la fraction d'armée du grand-duc de Mecklenbourg-Schwérin. Le but qu'il se proposa tout d'abord, c'était de mettre en communication la deuxième armée avec celle du grand-duc, et cette réunion devait s'effectuer entre Toury et Pithiviers. L'armée du prince se composait de 5 corps d'armée (1er corps bavarois, 17e et 22e divisions, 3e, 9e et 10e corps allemands), et de 4 divisions de cavalerie, dont la division Hartmann arrivait avec la deuxième armée, à laquelle le grand-duc de Mecklenbourg devait céder en outre la division Stollberg. Toute cette armée devait se déployer au nord des Français, regardant le sud et la forêt d'Orléans, et rejeter ensuite d'Aurelle de Paladines sur la rive gauche de la Loire. Le grand-duc de Mecklenbourg reçut l'ordre de quitter ses positions et de s'avancer vers le sud en conversant à gauche.

Le prince Frédéric-Charles ne devait pas se réunir au grand-duc sans combat. Les corps que le général d'Aurelle avait d'abord à lui opposer étaient le 15e, Martin des

Pallières, à Orléans même; plus à droite, le 20e corps, Crouzat, à Jargeau, sur la Loire; et le 18e corps, Bourbaki, incomplétement mobilisé, s'appuyant à la Loire, à Sully, 37 kilomètres d'Orléans.

Le 24 novembre, le 10e corps, de la deuxième armée allemande, devait se concentrer à Beaune-la-Rolande.

Le 23 novembre, le commandant du 10e corps d'armée, général Voigts-Rhetz, était à Beaune-la-Rolande avec la 38e brigade d'infanterie, Wedell, et la brigade de cavalerie hessoise, Rantzau; le reste du corps d'armée était encore à Montargis.

Des patrouilles avancées trouvèrent toutes les localités, autour de Beaune, occupées par des détachements français.

Le 24, à 7 heures du matin, la 39e brigade, Valentini, commandée précédemment par le général de Woyna, qui était maintenant à la tête de la 19e division, marcha de Montargis sur Beaune-la-Rolande par Pannes et Mignières; elle était accompagnée par la réserve d'artillerie du 10e corps.

La 37e brigade, Lehmann, qui ne partit de Montargis qu'à 8 heures du matin, marcha sur Ladon. Elle y rencontra, vers 11 heures, l'avant-garde du 20e corps français. Ladon fut pris par les Prussiens après un long combat: les Français se retirèrent, dans l'après-midi, sur Bellegarde où ils ne furent poursuivis que par quelques compagnies prussiennes, pendant que le gros de la brigade Lehmann continuait sa marche sur Beaune-la-Rolande.

L'artillerie de réserve du 10e corps était arrivée à Beaune-la Rolande vers une heure de l'après-midi; la brigade Valentini était alors à Juranville. Elle y reçut l'ordre de se porter à gauche pour soutenir la brigade Lehmann. Valentini obéit de suite à cet ordre et il repoussa, par l'Archemont, les Français jusqu'à Fréville. Sous sa protection, la brigade Lehmann marcha sur Beaune, où elle arriva le 25, de sorte que presque tout le 10e corps d'armée s'y trouvait réuni.

Le 9e corps allemand marchait pendant ce temps sur Pi-

thiviers. A l'aile gauche de la deuxième armée, le 3e corps, ou tout au moins la division Stulpnagel de ce corps, se dirigeait sur Beaune-la-Rolande. Le 28 novembre, les Allemands livrèrent là un combat acharné au 20e corps français.

A la suite de cette affaire, d'Aurelle de Paladines concentra son armée sur la lisière nord de la forêt d'Orléans et à l'ouest de ces bois. Le prince Frédéric-Charles avait maintenant la possibilité de réunir aussi ses forces pour reprendre Orléans, qui était le point décisif de la ligne de la Loire. Le 29 et le 30 novembre, ce travail de concentration donna encore lieu à diverses rencontres; mais ces combats ont si peu d'importance militaire qu'il n'est pas besoin d'en parler plus longuement.

---

### III.— Réoccupation d'Orléans par les Allemands.

D'après les ordres que lui avait envoyés le prince Frédéric-Charles, le grand-duc de Mecklenbourg avait fait faire front au sud à sa fraction d'armée qui occupait, le 1er décembre, la position suivante :

Le 1er corps bavarois, dont la 4e division de cavalerie couvrait le flanc droit, à Orgères, point où se croisent les routes de Chartres à Orléans et de Toury à Châteaudun;

La 17e division, à Allaines;

La 22e division, soutenue par la 2e division de cavalerie, à Toury, sur le chemin de fer direct de Paris à Orléans.

Le 2 décembre, de Tann devait marcher d'Orgères sur Loigny dans la direction d'Orléans. Son avant-garde rencontra bientôt celle du 16e corps français, Chanzy, qui s'était concentrée à Terminiers. Les Français, qui recevaient à chaque instant des renforts, réussirent, après un long combat, à rejeter les Bavarois sur Villeprévost et Goury-le-Château. Vers midi, de Tann s'établit alors dans les bois et appela ses réserves. Sur ces entrefaites, la 17e division

s'était avancée sur son flanc gauche jusqu'à Lumeau ; elle ne trouva point devant elle de forces supérieures et put occuper Lumeau vers midi. En même temps, le prince Albert de Prusse, sur la droite des Bavarois, s'avançait avec sa division de cavalerie dans la direction de Loigny ; les Bavarois se portèrent en avant de nouveau, et ces forces allemandes, agissant concentriquement, s'emparèrent de Loigny à 1 heure de l'après-midi.

Le 2 décembre au matin, la 22e division marcha d'abord sur Baigneaux, au nord-est de Lumeau, y rencontra de la résistance et s'empara du village après un combat très-court. Les troupes françaises auxquelles elle avait eu affaire appartenaient au 15e corps. Elles se retirèrent sur Poupry. Il y eut alors dans les bois, au nord de ce village, un grand nombre de combats partiels, à la suite desquels la 22e division fut maîtresse de Poupry et de la route d'Orléans à Allaines.

Marchant à hauteur de la 22e division, une brigade de la 2e division de cavalerie suivait la route d'Orléans et s'y maintenait malgré des attaques réitérées.

Les Français firent, dans l'après-midi, une nouvelle tentative contre l'aile droite du grand-duc de Mecklenbourg ; le 17e corps, général de Colomb, qui venait d'arriver, attaqua Loigny. Il reprit ce village, mais il en fut chassé dans la soirée, après un combat très-violent, et forcé de se retirer sur Terminiers.

Le soir, le grand-duc de Mecklenbourg avait son front sur la ligne Loigny, Lumeau, Poupry, Dambron.

Pour appuyer la fraction d'armée du grand-duc de Mecklenbourg, le prince Frédéric-Charles qui avait, depuis le 29 novembre, son quartier général à Pithiviers, envoya, dès le 2 décembre, la 6e division de cavalerie sur Bazoches-les-Gallerandes et Oison, et le 9e corps d'armée, de Pithiviers à Jouy, par Châtillon-le-Roi.

Le prince Frédéric-Charles ordonna alors, pour le 3 décembre, une attaque concentrique contre Orléans.

A l'aile droite, la fraction d'armée du grand-duc de

Mecklenbourg devait marcher du front Terminiers, Poupry sur Chevilly et l'angle nord-ouest de la forêt d'Orléans.

De la deuxième armée allemande, le 9e corps était envoyé sur le front Toury, Bazoches-les-Gallerandes ; à gauche, le 3e corps sur Pithiviers, et plus à gauche encore, le 10e corps sur Boynes.

Le 3 décembre, le 9e corps devait marcher à l'est du chemin de fer sur Artenay, le 3e corps sur la route de Fontainebleau à Orléans, et le 10e corps sur Nibelle et le canal d'Orléans.

Le prince Frédéric-Charles était avec le 9e corps. Ce corps d'armée marcha d'abord sur Dambron, puis sur le village d'Assas dont il s empara, ainsi que d'Artenay. Après avoir dépassé cette localité, il eut à soutenir un combat acharné contre des troupes du 15e corps français au moulin d'Anvillers. Ces troupes furent également refoulées. L'avant-garde du 9e corps s'avança ensuite sur Chevilly, qu'elle trouva déjà occupé par les troupes du grand-duc de Mecklenbourg.

Le 3e corps allemand s'avança par Chilleurs-aux-Bois jusqu'à Loury dans la forêt d'Orléans ; le 10e corps arriva jusqu'à Nibelle. Nous avons vu que l'armée du grand-duc de Mecklenbourg était à Chevilly, de sorte que l'armée du prince Frédéric-Charles occupait, le 3 décembre au soir, un front de moins de 20 kilomètres, de Chevilly à Loury ; et, sur ce front de peu d'étendue, il y avait au moins 100,000 Allemands. Le prince mit son quartier général à Artenay.

D'Aurelle de Paladines reconnut qu'il n'y avait pas à songer pour le moment à marcher énergiquement sur Paris. Ses troupes, très-jeunes pour la plupart, s'étaient fort bien battues les jours précédents ; mais le manque de cohésion de ces formations nouvelles était évident. Avec des troupes de cette espèce, on ne doit pas être opiniâtre ; il ne faut point leur demander ce qu'elles ne peuvent pas donner. En conséquence, d'Aurelle se décida, le 3 décembre au soir, à évacuer Orléans et à se retirer dans la Sologne.

Il en informa, par le télégraphe, la délégation de Tours. Celle-ci accueillit fort mal la nouvelle, et d'Aurelle reçut dépêches sur dépêches, dont quelques-unes étaient fort blessantes. Le 4 décembre au matin, il résolut alors de rester à Orléans, et il y concentra, outre le 15e corps, le 20e et le 18e, venant de Jargeau et de Sully, et le 16e et le 17e, venant de Meung et de Beaugency. Le 4, à midi, il annonça ses nouvelles intentions à M. Gambetta par un télégramme, lequel se croisa en route avec une dépêche de Tours qui lui donnait la liberté d'agir comme il l'entendrait.

Sur ces entrefaites, le prince Frédéric-Charles avait repris ses opérations le 4 décembre au matin. A son extrême droite, le grand-duc de Mecklenbourg marcha sur Orléans, entre les routes de Châteaudun et de Chartres.

A gauche du grand-duc s'avançait le 9e corps par Chevilly, avec un détachement sur sa gauche par Saint-Lyé; le 3e corps allemand marchait par Loury sur Saint-Loup, tout près d'Orléans à l'est; le 10e corps sur Vitry-aux-Loges, sur le canal d'Orléans. Entre ces deux corps allemands marchait la division de cavalerie Hartmann.

Le 4 décembre, à la nuit tombante, le gros des forces allemandes était tout près d'Orléans. Il n'y avait que le 15e corps français qui eût opposé une vigoureuse résistance sur le chemin de fer de Paris à Orléans. Les autres corps, aussi bien ceux de l'aile droite, 20e et 18e, que ceux de l'aile gauche, 16e et 17e, avaient déjà commencé leur retraite derrière la Loire, conformément aux ordres de d'Aurelle, ceux-là par Jargeau et Sully, ceux-ci par Meung et Beaugency, et ils n'opposèrent aux Allemands que des arrière-gardes pour couvrir leur retraite.

Le grand-duc de Mecklenbourg ne fut presque pas inquiété le 4 décembre dans sa marche sur Orléans, parce que la ligne de retraite que suivait l'aile gauche française s'éloignait de lui. Le 3e et le 10e corps allemands, ainsi que la division de cavalerie Hartmann, ne rencontrèrent également que de faibles détachements français ; mais leur

communications des Allemands, d'une rive à l'autre de la Marne par Chelles et Gournay. On prépara en même temps la construction de ponts sur la Marne, entre la presqu'île de Saint-Maur et Nogent-sur-Marne; et les batteries de Joinville, Perreux et Nogent, qui commandent la presqu'île de Champigny, furent renforcées.

Des forces considérables de la troisième armée, Vinoy, furent réunies dans la plaine d'Aubervilliers, sous les ordres supérieurs de l'amiral La Roncière. De nouvelles redoutes furent construites dans la presqu'île de Nanterre sur le chemin de fer de Rouen, ainsi que sur les îles de la Seine près de Bezons. On plaça là deux divisions de la troisième armée; en première ligne la 4e division, de Beaufort, en deuxième ligne la 3e division, de Liniers.

Les démonstrations commencèrent le 29 novembre. Au nord, l'amiral de La Roncière s'empara du village d'Epinay-lez-Saint-Denis, sur la Seine, à trois kilomètres de Saint-Denis; — ce nom d'Epinay devait jouer un grand rôle dans le drame de ces trois journées.

Le général de Beaufort fit une grande reconnaissance dans la presqu'île de Nanterre, vers la Malmaison et Buzenval.

Au midi, sur la rive gauche de la Seine en amont de Paris, le général Vinoy, à la tête de plusieurs divisions de la troisième armée, marcha du fort de Bicêtre et d'Issy contre l'Hay, Chevilly et Thiais, et il eut à combattre le 6e corps allemand. Il réussit à s'emparer de la gare aux bœufs de Choisy-le-Roi, sur le chemin de fer d'Orléans.

Ces démonstrations devaient être suivies, le 30, d'une grande sortie en Brie, exécutée par toute l'armée du général Ducrot, qui avait annoncé aux Parisiens par une proclamation qu'il ne rentrerait dans la capitale que mort ou victorieux. Il est toujours imprudent de faire de telles promesses qui prétendent enrayer la roue de la fortune, nous allons en voir la preuve. Le général Trochu, président du Gouvernement, lança de son côté une proclamation, dans laquelle il rejetait sur le roi de Prusse et le comte de Bismarck la

responsabilité du sang qui allait couler. Ces deux messieurs étaient alors à Versailles, bien chauffés et bien nourris, et même, lorsqu'ils eurent connaissance de la proclamation du général Trochu, ils ne s'en montrèrent pas très-émus.

Le 30 novembre de grand matin, Trochu, qui avait porté son quartier général au fort de Vincennes, fit jeter sur la Marne, entre Joinville et Nogent, les huit ponts qu'il avait fait préparer.

Les deux premiers corps, Blanchard et Renault, de la deuxième armée, — le corps Renault avec 2 divisions seulement, — passèrent sur ces ponts dans la presqu'île de Champigny. La 1re division, Susbielle, du 2e corps, marcha de Charenton, par Créteil, sur Mesly et Montmesly.

Les Allemands avaient en première ligne au-dessus de Paris, entre la Seine et la Marne, les Wurtembergeois, avec la 1re brigade, Reitzenstein, à Villiers-sur-Marne et à Cœuilly, ayant ses troupes avancées à Champigny, — la 2e et la 3e brigade depuis Ormesson jusqu'à Boissy-Saint-Léger, avec leurs troupes avancées à Mesly.

L'aile droite des Wurtembergeois pouvait être secourue par le 12e corps (Saxons), dont une partie gardait le pont de la Marne à Chelles, — avec un détachement sur la rive gauche de la rivière, — et dont le gros était à l'est de Paris très-rapproché de la Marne. Derrière l'aile gauche des Wurtembergeois se tenait la 7e brigade, du Trossel, du 2e corps d'armée allemand.

La plus grande partie du 2e corps allemand, commandé par le général Fransecky, le héros de Benatek, était encore dans ses cantonnements depuis Palaiseau jusqu'à Longjumeau, et servait de réserve contre le front sud de Paris. Les troupes allemandes les plus près des Wurtembergeois sur la rive gauche de la Seine, c'était le 6e corps.

Les Wurtembergeois et la 7e brigade prussienne, les seules troupes disponibles dans la matinée entre la Seine et la Marne, ne comptaient pas plus de 16,000 hommes d'infanterie et de cavalerie dont 5,000 au plus occupaient l'aile droite, à Villiers, Cœuilly et Champigny.

Les deux corps d'armée qui passèrent la Marne le 30 au matin, sous les ordres de Ducrot, comptaient de 60,000 à 70,000 hommes, avec la division Susbielle. On comprend donc qu'ils refoulèrent immédiatement les Allemands.

La division Susbielle occupa de suite Montmesly où il n'y avait que quelques compagnies de Wurtembergeois. Mais sur ce point les Allemands ne tardèrent pas à reprendre l'offensive, sous les ordres du général wurtembergeois Obernitz, appuyé par la brigade du Trossel, du 2e corps allemand, qui s'avança de Valenton.

Susbielle fut obligé de se replier sur Créteil. La proportion des forces était à peu près égale sur ce point vers midi, 10,000 hommes contre 10,000. Il en était autrement à l'aile droite des Allemands, à Champigny, Cœuilly et Villiers. Là, 6,000 Souabes tout au plus, la brigade Reitzenstein avec quelques renforts, avaient affaire à 50,000 Français et, malgré cela, Ducrot ne put occuper le 30 novembre au soir que le front Brie-sur-Marne-Champigny, avec ses troupes avancées à Villiers, Cœuilly et Chennevières. Dans le cours de cette journée, les Souabes avaient pris plusieurs fois l'offensive ; leur artillerie avait, de Chennevières-sur-Marne, empêché d'avancer le corps du général Blanchard, et leur infanterie avait arrêté, à Villiers-sur-Marne, le corps du généralt Renault.

Pendant que les Souabes et la 7e brigade allemande se défendaient si bravement le 30 novembre, le commandement en chef de l'armée allemande voyait clairement quels étaient les desseins de Trochu, et il prenait, encore à temps, ses dispositions pour s'y opposer.

Des forces improvisées, telles que l'étaient à présent presque toutes les troupes françaises, perdront toujours plus d'hommes tués, blessés et surtout prisonniers, que des troupes exercées et organisées depuis longtemps, mais elles perdront aussi beaucoup plus de temps. Les généraux français ne pouvaient pas poursuivre immédiatement les avantages qu'ils obtenaient, ni procéder aussitôt à de nouvelles

attaques, parce que leurs soldats n'avaient point, pour cela, l'ordre et la solidité nécessaires.

Le gros du 2e corps allemand avait été réuni le 30 au matin à Massy, dans une position de rendez-vous, mais il l'avait déjà quittée lorsqu'il reçut, dans l'après-midi, l'ordre de s'avancer sur la rive gauche de la Seine jusqu'à Villeneuve-Saint-Georges. Il reçut ensuite, pendant la nuit, l'ordre de traverser la Seine pour pouvoir soutenir les Wurtembergeois.

En même temps la plus grande partie de la 24e division, du corps saxon, était passée sur la rive gauche de la Marne, sous le général Nehrhoff, et s'était avancée sur Villiers-sur-Marne et Noisy-le-Grand. Le commandant du corps, prince Georges de Saxe, transporta lui-même son quartier général sur la rive gauche de la Marne, à la Grenouillère. A l'aile gauche allemande, une brigade du 6e corps avait encore été portée sur la rive droite de la Seine à Villeneuve-Saint-Georges.

Le commandement de toutes les troupes ainsi concentrées entre la Seine et la Marne, sur la ligne de Villeneuve à Champs, fut confié au général Fransecky. Celui-ci résolut de rejeter le 2 décembre l'armée de Ducrot sur la rive droite de la Marne et il prit ses dispositions pour cela dans la journée du 1er.

Trochu et Ducrot ne s'occupèrent, pendant toute la journée du 1er décembre, qu'à s'établir fortement dans la presqu'île de Champigny, sur les hauteurs qui s'étendent de Champigny à Brie-sur-Marne. Ils faisaient en même temps enterrer les morts et ramener les blessés dans Paris. — Il était survenu un froid très-grand, tout à fait extraordinaire pour Paris et ses environs ; pour Paris surtout où il fait toujours moins froid qu'au dehors à cause de l'agglomération d'un si grand nombre d'hommes sur un espace restreint, de la grande consommation de bois et de charbon qui s'y fait, et du luxe d'éclairage au gaz en temps ordinaire. Maintenant qu'on économisait le combustible et le gaz, Paris souffrait du froid, d'autant plus que le commerce

étant nul, les salaires avaient disparu et il était difficile aux pauvres gens de se procurer du bois ou du charbon.

Les soldats de Ducrot, pour être plus agiles, étaient sortis de Paris sans couvertures, et leur habillement était très-insuffisant ; il n'y en avait en outre qu'un petit nombre qui pût être abrité dans des lieux couverts, parce que le pays était dévasté. Ils souffrirent horriblement du froid. Il n'est donc pas étonnant que Trochu n'utilisât pas la journée du 1er décembre, surtout quand il n'avait aucune nouvelle de l'approche de l'armée de la Loire.

Le 2 décembre de grand matin, Fransecky avait disposé ses colonnes d'attaque contre les positions françaises. A l'extrême droite étaient les troupes saxonnes entre la rive gauche de la Marne et le chemin de fer de Mulhouse ; au sud du chemin de fer était la brigade wurtembergeoise Reitzenstein, à Cœuilly. Cette brigade était également placée sous les ordres du prince Georges de Saxe qui pouvait, en conséquence, avoir au feu 15 bataillons, soutenus par une nombreuse artillerie.

Ces troupes devaient reprendre par surprise les positions de Brie et de Champigny dans la matinée du 2 décembre. Pour les appuyer, la 7e brigade, du Trossel, se dirigerait sur Chennevières. La 3e division d'infanterie, Hartmann, et l'artillerie de réserve du 2e corps d'armée étaient portées à Sucy-en-Brie où elles arrivèrent le 1er décembre à midi. Derrière elles se tenaient en réserve la 8e brigade d'infanterie, Kettler, et une brigade du 6e corps.

Les troupes dont disposait le général Fransecky le 2 décembre se montaient à environ 50,000 hommes, en y comprenant la 2e et la 3e brigade wurtembergeoise qui restaient vers Mesly.

Le 1er décembre, les Français avaient fait passer sur la rive gauche de la Marne le troisième corps d'Exéa, de la deuxième armée, de sorte que Ducrot disposait de plus de 100,000 hommes.

Le combat commença le 2 décembre vers 7 heures du matin ; les Saxons marchèrent sur Brie-sur-Marne, et les

Wurtembergeois sur Champigny. Les Français furent d'abord surpris, mais les Allemands ne purent conserver l'avantage que leur donnait cette surprise. Il s'engagea, avec des succès divers, un combat très-acharné dans les villages de Brie et de Champigny et sur les hauteurs avoisinantes. La brigade wurtembergeoise Reitzenstein fut soutenue de très-bonne heure par la brigade prussienne du Trossel.

A 9 heures du matin, Fransecky fit avancer la division allemande Hartmann et la réserve d'artillerie du 2e corps, pour appuyer les Saxons, les Wurtembergeois et la brigade du Trossel. Ces troupes de soutien se déployèrent sur le front Villiers-sur-Marne, Cœuilly, Champigny.

Les dernières réserves : une brigade du 2e corps et une du 6e corps, furent placées à Chennevières.

Le combat fut violent et très-acharné sur toute la ligne de Champigny à Brie-sur-Marne. Les Français avaient pour eux la supériorité numérique et la puissance des batteries qui tiraient de la rive droite de la Marne sur les troupes allemandes ; les Allemands de leur côté avaient pour avantages la plus grande solidité de leur organisation, la supériorité technique et tactique de leur artillerie de campagne, et enfin leur position embrassante qui leur permettait de faire usage de cette excellente artillerie.

S'il est vrai que les généraux français auraient pu opérer, le 1er décembre, avec les troupes dont ils disposaient, et qu'ils aient négligé, pour des raisons secondaires, d'occuper ce jour-là le front Gournay-Chennevières, ce qu'ils pouvaient évidemment faire grâce au nombre de leurs troupes, — ils ont commis une faute impardonnable.

La nuit seule mit fin, vers 5 heures du soir, aux combats du 2 décembre. Les Saxons n'avaient pas pu conserver Brie-sur-Marne dans lequel ils étaient entrés. Ils revinrent plusieurs fois à l'attaque avec une grande bravoure, mais ils furent enfin forcés par le nombre d'abandonner le village et les hauteurs voisines.

Les Souabes et les Prussiens qui les appuyaient se maintinrent, le 2 au soir, dans la partie orientale de Champigny.

Le 3 décembre, Trochu ordonna la retraite, à cause du froid qui augmentait et de l'habillement insuffisant de ses troupes. Ce jour-là, les troupes françaises les plus avancées reprirent vivement l'offensive, surtout à Champigny. Sous la protection des combats qu'elles livrèrent sur ce point, ainsi que devant Champigny, la deuxième armée (Ducrot) revint sur la rive droite de la Marne et passa la nuit du 3 au 4 dans le bois de Vincennes. Les luttes de ces journées avaient été si violentes entre la Seine et la Marne, qu'on avait envoyé au général Fransecky, dans la soirée du 3 décembre, une autre brigade de renfort du 6e corps d'armée.

Les Français évaluèrent leurs pertes, dans cette sortie, à 6,030 hommes, dont 414 officiers, ce qui fait environ un officier pour 14 hommes.

Le 2e corps allemand perdit 1606 hommes, dont 89 officiers, ce qui fait un officier pour 17 hommes ; les Saxons perdirent 1151 hommes, dont 55 officiers, un pour 20 hommes. Les Wurtembergeois estiment leurs pertes à 2,028 hommes, dont 61 officiers, un pour 30 hommes environ. Si l'on ajoute à ces pertes celles de quelques corps isolés, tels que la brigade de secours du 6e corps, on trouve que la perte totale des Allemands fut de au moins 5,000 hommes.

Les Allemands perdirent donc relativement plus de monde que les Français dans ces journées de combat : ce qu'il faut surtout attribuer à l'action de la grosse artillerie des forts de l'est et des batteries nouvellement construites.

Cette grande sortie était donc repoussée, et il fallait de nouvelles combinaisons pour rendre au général Trochu le courage d'entreprendre de nouvelles sorties, car toute tentative de se faire jour n'avait de sens que s'il s'y joignait une coopération du dehors. Dans le cas même où une grande sortie, entreprise isolément, aurait réussi, qu'en serait-il arrivé ? C'est que la partie mobile de l'armée de Paris, arrivant dans des contrées occupées depuis longtemps par les Allemands et complétement épuisées, n'y aurait pas trouvé de subsistances, et cette circonstance était d'autant plus à considérer, que l'armée de Paris manquait de voitures de

transport et se composait d'éléments qui n'étaient pas, en général, très-propres à la marche. En admettant même le cas le plus favorable, celui où cette armée réussirait à se joindre à une autre armée française, il y avait encore à considérer que cela enlèverait à la défense de Paris ses meilleures troupes.

Le ballon « Jules Favre » partit de Paris dans la nuit du 30 novembre au 1er décembre, pour porter des nouvelles fraîches à la délégation de Tours.

Un vent favorable entraîna ce ballon à l'ouest ; le 1er décembre, il était au-dessus des côtes de Bretagne et courait le plus grand danger de s'abîmer dans la mer, lorsqu'il réussit à descendre dans l'île de Belle-Isle, à l'ouest de l'embouchure de la Vilaine. Les nouvelles apportées de Paris par ce ballon et qui étaient assez bonnes au moment de son départ, furent envoyées à Tours par le télégraphe ; elles y arrivèrent le 1er décembre, à 4 heures du soir.

M. Gambetta peignit les événements qu'on lui annonçait des couleurs brillantes de son imagination. Le télégraphe ne lui disant pas que ces dépêches avaient été apportées par un ballon, il en conclut aussitôt qu'elles étaient venues par une autre voie et, par suite, que l'armée de Ducrot s'était mise en communication avec le reste de la France. Une autre circonstance le confirma encore dans cette opinion. La dépêche disait, en effet, que l'amiral de La Roncière avait occupé Epinay. Nous savons que c'était Epinay-lez-Saint-Denis. Gambetta se fit donner une carte de France où il trouva Epinay-sur-Orge, localité située au sud-est de Longjumeau et à 15 kilomètres des forts du sud de Paris. Artenay où se trouvait alors l'armée française de la Loire, sous les ordres de d'Aurelle, est à 90 kilomètres de ces forts du sud. La Roncière ne pouvait commander que l'avant-garde de Trochu ou de Ducrot ! Trochu et d'Aurelle n'étaient donc qu'à 75 kilomètres l'un de l'autre et, s'ils s'avançaient tous les deux victorieusement, comme on le supposait, ils pouvaient se donner la main dans deux jours. Gambetta pouvait même abréger facilement ce temps-là,

puisqu'il dit dans une de ses dépêches que Brie-sur-Marne est à 20 kilomètres de Paris. — Par le fait, Brie n'est qu'à 3 kilomètres du fort de Nogent, à 8 kilomètres de l'enceinte continue, et même à 13 kilomètres seulement du Louvre, centre de la ville. — En éloignant, grâce à son échelle, Epinay-sur-Orge de Paris et Artenay d'Orléans, Gambetta pouvait supposer, dès le 30 novembre, d'Aurelle et Trochu à 50 kilomètres seulement l'un de l'autre, de sorte qu'ils devaient être tout près de se donner la main le 1er décembre, à l'heure même où Gambetta recevait ses dépêches.

C'est dans cette idée que Gambetta parla, le 1er décembre, à la population de Tours, et qu'il envoya des ordres aux généraux en chef et aux préfets. D'après lui, l'heure suprême avait sonné, l'heure de la délivrance de la France et de la défaite des armées allemandes.

De telles fantaisies fiévreuses, lorsqu'elles sont en outre étayées par des cartes défectueuses, sont une mauvaise chose pour la conduite de la guerre : trois jours plus tard, Gambetta lui-même devait voir de ses yeux à quel point il s'était trompé.

Menacée par les Allemands, qui s'avançaient sur la Loire, la délégation du Gouvernement de Tours partit pour Bordeaux le 9 décembre; mais, avant de suivre ses collègues, Gambetta employa plusieurs jours à faire une visite aux armées. Pendant cette tournée, il lui fallut entendre de plusieurs généraux des vérités désagréables ; on lui fit comprendre que l'on avait beau faire peu de cas de la science de la guerre et de l'art militaire, il n'en résultait par pour cela que l'homme qui ne s'était jamais chargé de ce bagage inutile fût toujours le meilleur ministre de la guerre et le général le plus infaillible, qu'il n'était pas absolument superflu d'apprendre à lire une carte, et autres choses semblables.

Malgré tout, un nouveau plan de guerre fut arrêté ces jours-là.

Le partage de l'armée dont les Allemands avaient rejeté

une partie sur la rive gauche de la Loire devait être maintenu.

Gambetta, furieux de ce que ses fantaisies du 1er décembre n'avaient pas été des réalités, nomma une commission pour examiner la conduite du général d'Aurelle de Paladines. Le général, on le comprend, donna sa démission, qui fut acceptée. Lorsque Gambetta offrit plus tard au général d'Aurelle un nouveau commandement, celui-ci le refusa d'une manière formelle. Pour lui en faire un reproche, il faudrait avoir perdu la raison ; car il est impossible qu'un général qui commande une armée soit placé sous la dépendance de fantaisies plus d'à moitié folles.

L'armée française de la Loire fut donc partagée en deux armées.

La première ou armée de l'Est, sous les ordres du général Bourbaki, fut composée du 15e corps, Martin des Pallières, du 18e, Billot, et du 20e, Crouzat.

La deuxième armée ou armée de l'Ouest, sous le commandement en chef du général Chanzy, devait être formée du 16e corps, contre-amiral Jauréguiberry, du 17e corps, de Colomb, du 19e, Dargent, et du 21e, Jaurès.

Le général Chanzy, sorti de l'école de Saint-Cyr en 1844 seulement, fit sa carrière en Algérie et fut nommé général de brigade à la fin de 1869. Il passait généralement pour un homme intelligent.

Bourbaki devait maintenant conduire ses trois corps d'armée de Nevers à Besançon, par Dijon, pour y rallier le 24e corps, Bressolles, qui s'était formé à Lyon, puis, à la tête de cette armée, forte au moins de 120,000 hommes d'infanterie et de cavalerie d'après les calculs ordinaires, il débloquerait Belfort et couperait les communications entre Paris et Strasbourg. Gambetta et ses conseillers se promettaient de cette opération de grands avantages et ils en auraient eu le droit s'il ne s'agissait à la guerre que de la quantité des troupes, sans s'occuper de leur qualité. Nous savons, en effet, quelle était la faiblesse numérique des troupes que le général de Werder pouvait mettre en rase cam-

pagne, et tout ce qu'il avait à faire avec ces forces restreintes. Nous verrons plus tard de quelle manière fatale échoua la mission de Bourbaki.

Pour remplacer sur la Loire l'armée de Bourbaki on réunissait à Bourges un nouveau corps d'armée, le 25ᵉ, sous les ordres du général Pourcet.

Dans son imagination, Gambetta se figurait que la marche de Bourbaki allait attirer vers l'est toute l'armée du prince Frédéric-Charles, de sorte que la fraction d'armée du grand-duc de Mecklenbourg se trouverait seule en face des quatre corps d'armée de Chanzy, auxquels il serait possible de réunir encore les deux corps de l'armée du Nord. Chanzy devait opérer entre la Loire et la Seine et marcher sur Paris si la supposition de Gambetta — et de quelques généraux — se réalisait; il devait toujours aussi chercher à se réunir à l'armée du Nord dont Gambetta se faisait, sans aucune raison, un tableau merveilleux.

Avant de raconter les opérations dans le Nord, nous devons mentionner que le général de Moltke, aussitôt qu'il reçut la nouvelle des événements accomplis sur la Loire et de la réoccupation d'Orléans, en informa le général Trochu le 5 décembre, et lui proposa d'envoyer un officier sur la Loire pour se convaincre du véritable état des choses. Trochu lui répondit le 6 décembre en refusant d'envoyer cet officier. L'espoir d'être débloqué était toujours grand dans Paris, ce qui s'explique facilement par le manque de nouvelles exactes.

---

**V. — Opérations dans le Nord depuis le milieu de novembre jusqu'à la fin de décembre. — Bataille d'Amiens et occupation de Rouen. — Bataille sur l'Hallue.**

Nous avons laissé la première armée, général de Manteuffel, marchant de Metz vers l'ouest. (Voir IVᵉ partie, page 499.) Nous savons que le 7ᵉ corps d'armée avait une

destination particulière, et que trois brigades du 1er corps étaient en outre retenues devant Mézières et la Fère, de sorte qu'il n'y avait provisoirement que la brigade Memerty et la réserve d'artillerie du corps qui fussent disponibles. Ces troupes formaient l'aile droite de l'armée d'opérations de Manteuffel, le 8e corps, Gœben, complétement disponible, avait l'aile gauche.

Le 20 novembre, les têtes de la première armée arrivèrent sur l'Oise, l'aile droite à Noyon, l'aile gauche à Compiègne; des avant-gardes, composées de cavalerie, des 1er et 8e bataillons de chasseurs et de quelque artillerie, furent détachées de cette position, d'un côté vers le nord sur Saint-Quentin, de l'autre au nord-ouest sur Amiens.

Sur la nouvelle que des forces françaises importantes s'étaient concentrées à Amiens, les troupes allemandes se remirent en marche le 23 novembre, l'aile droite sur Roye, l'aile gauche sur Montdidier.

La ville d'Amiens est située sur la Somme, avec la plus grande partie sur la rive gauche de la rivière. Elle a 62,000 âmes et est très-industrielle; ses fabriques de tissus de toile et de laine, de cachemires et de velours, ont une renommée universelle. Il y a longtemps que ses anciennes fortifications ont été transformées en promenades; il n'en reste plus que la citadelle, pentagone bastionné sans aucune force de résistance.

Les Français avaient pris au sud de la ville, entre la rive droite de la Celle et la rive gauche de la Somme, une position très-étendue de 22 kilomètres, depuis Saleux, sur la Celle, jusqu'à Corbie, en passant par Dury, Boves, Saint-Nicolas et Villers-Bretonneux; elle était fortifiée sur plusieurs points.

Les troupes qui occupaient cette position constituaient alors toute la partie active de l'armée du Nord qui se composait du 22e corps, Lecointe, et du 23e corps, Paulze d'Ivoy, encore en formation. Le général Briand commandait dans la Seine-Inférieure un corps séparé qui

avait pour mission spéciale de couvrir le Havre et les ports voisins.

Nous avons déjà dit que le général Bourbaki avait exercé primitivement le commandement de l'armée du Nord. Lorsqu'il fut ensuite appelé sur la Loire, son commandement fut donné au général Faidherbe.

Faidherbe, né en 1818, sortit de l'École polytechnique dans le corps du génie. A partir de 1844, il servit en Algérie; il passa au Sénégal en 1852, fut nommé chef de bataillon en 1854 et gouverneur de cette colonie qu'il agrandit, pendant son gouvernement, par des expéditions hardies contre des princes maures indépendants. Ces occupations militaires ne lui firent jamais oublier la science, et il a publié, ou fait rédiger sous sa direction, des travaux d'une grande valeur pour la connaissance de l'Afrique occidentale et des diverses langues de ces contrées. A la fin de 1861, il fut remplacé pendant quelque temps dans le gouvernement du Sénégal par le capitaine de vaisseau Jauréguiberry, mais il n'en fut rappelé définitivement qu'en 1865, après avoir été nommé général de brigade en 1863. Il commandait depuis lors la subdivision de Bône en Algérie.

C'est de là qu'il fut appelé pour être mis à la tête de l'armée du Nord. Il n'était pas encore arrivé en France à la fin de novembre et c'était le général Farre qui le remplaçait provisoirement.

Le 23 novembre, l'avant-garde prussienne, sous le colonel de Luderitz, eut à livrer un combat à Quesnel, sur la route de Roye à Amiens. Le 26 novembre, l'avant-garde du 8[e] corps prussien rencontra les troupes françaises avancées à Thennes, sur la Luce, affluent de droite de l'Avre.

Le général de Manteuffel prit alors ses dispositions pour attaquer, le 27, la position française en avant d'Amiens. Il fit venir pour cette attaque la 1[re] brigade, de Gayl, le 1[er] régiment de dragons, et la division d'artillerie, de la 1[re] division d'infanterie, qui était restée devant Mézières et qui fut alors remplacée par la division de landwehr Schuler de Senden. Ces troupes furent transportées en chemin de fer

de Mézières à Laon et marchèrent de là sur Noyon et Roye.

A l'aile droite, les troupes disponibles du 1er corps, couvertes sur leur flanc droit par la 3e division de cavalerie, marchèrent, le 27 novembre, sur la Somme, contre les positions de Villers-Bretonneux et de Gentelles ; le 8e corps se dirigea par la route de Montdidier contre les positions de Boves et de Dury.

Les Français qui, tout compris, comptaient au plus 35,000 hommes, avaient une très-faible artillerie et une cavalerie encore plus faible ; ils étaient, en outre, beaucoup trop disséminés sur un front très-étendu, et plus forts à l'aile gauche qu'à l'aile droite. C'était justement le contraire chez les Prussiens.

Le 1er corps d'armée prussien rencontra de la résistance sur la Luce et, lorsqu'il attaqua cette ligne, il se vit lui-même attaqué de Corbie sur son flanc droit. Il lui fallut faire un changement de front, avec le soutien de la 3e division de cavalerie, et il décida le combat sur ce point en s'emparant d'une redoute construite à Villers-Bretonneux.

Le 8e corps allemand rencontra encore moins de résistance que le premier. Il s'avança en combattant jusqu'à la ligne Boves-Dury. Le commandant en chef français reconnut que sa position n'était pas tenable, et il se mit en retraite sur Arras dans les premières heures de l'après-midi.

Le Prussiens perdirent environ 1,400 hommes dans les combats du 27 novembre ; les Français beaucoup plus, ce qui n'a rien d'étonnant à cause de leurs formations improvisées. Dans tous les cas, on peut dire que la perte des Prussiens était importante en raison des circonstances.

Ce n'est que le 28 novembre que Manteuffel occupa la ville d'Amiens dont la citadelle, faiblement occupée, capitula le 29 après une sortie sans importance. — La population des départements du Nord était, depuis le mois de septembre, beaucoup plus hostile à la prolongation de la guerre que les départements de l'Ouest et du Midi. Les Prussiens n'y trouvèrent donc pas une seule fois cette résis-

tance passive qui devait leur faire passer de si mauvais moments dans d'autres parties de la France.

Le 29 et le 30 novembre, Manteuffel fit poursuivre les Français par de faibles détachements dans les deux directions d'Arras et d'Abbeville. Le gros de son armée, destiné à marcher sur Rouen, se mit en mouvement le 1er décembre.

Dans cette marche sur Rouen, Manteuffel donna l'aile droite au 8e corps d'armée, et le 1er corps, qui avait rappelé à lui presque tous ses détachements le 1er décembre, devait avoir l'aile gauche.

Le 8e corps marchait sur Poix, Forges et Buchy ; le 1er corps sur Ailly, Breteuil, Marseille et Gournay.

Les troupes françaises qui avaient été réunies autour de Rouen ne pouvaient opposer aucune résistance sérieuse.

Dès que le 8e corps prussien les rencontra entre Forges et Buchy, elles se retirèrent et, le 6 décembre, les Allemands occupèrent Rouen qui, fatigué de cette longue lutte, les reçut bien, beaucoup trop bien d'après l'avis des partisans de Gambetta.

Manteuffel fit reposer à Rouen la plus grande partie de ses troupes. La position de l'armée française du Nord ne lui permettait pas de tenter d'opérations importantes, soit à l'ouest en traversant la Seine, soit, en descendant le fleuve, contre la position fortifiée du Havre. Il fit cependant occuper, le 9 décembre, la ville de Dieppe et son excellent port, ce qui lui permettait de faire venir des approvisionnements d'Angleterre et privait les Français de ce port de mer.

Sur ces entrefaites, le général Faidherbe arriva à Lille le 4 décembre et prit le commandement de l'armée du Nord. Le Gouvernement de la défense nationale avait une grande confiance dans ce général, qui fut aussitôt chargé de coopérer au déblocus de Paris, en combinant ses mouvements avec une grande sortie qui devait avoir lieu de la capitale assiégée.

Quelque talent d'organisateur que pût avoir Faidherbe,

il lui était impossible de réunir dans le Nord plus de 40,000 hommes de troupes mobiles. Ce n'était pas avec ces forces-là qu'il pouvait marcher isolément au secours de Paris, et le premier but de ses opérations devait être incontestablement de chercher à se réunir aux forces qui se trouvaient près du Havre — l'armée de Normandie — et ensuite à l'armée de l'Ouest, celle du général Chanzy. Il ne pouvait donc provisoirement marcher que sur la basse Seine, en essayant d'y battre l'armée de Manteuffel. S'il y réussissait, sa jonction avec l'armée de Normandie se trouvait faite ; quant à celle avec Chanzy, elle dépendrait des circonstances où se trouverait ce général au moment où Faidherbe chercherait à le rejoindre, et, par suite, de l'influence produite sur les opérations des Prussiens par la marche de Bourbaki vers l'Est.

Au milieu du mois de décembre, Faidherbe marcha sur Amiens avec ses forces disponibles et le 22, il occupait sur l'Hallue une position dont l'aile droite s'appuyait à Contay, sur le cours supérieur du ruisseau, et passait ensuite par Beaucourt, Querrieux et Pont-Noyelles pour se terminer à Daours, au confluent de l'Hallue et de la Somme. Faidherbe voulait partir de cette position le 23 pour marcher sur Amiens.

Cependant Manteuffel avait été promptement instruit des mouvements de Faidherbe. Il avait rapidement concentré sur Amiens la portion disponible de son armée, et il attaqua, le 23 décembre, la position des Français sur l'Hallue. D'après tous les renseignements, les forces des combattants se trouvaient à peu près égales, mais les Allemands étaient supérieurs en artillerie et en cavalerie. La position de Faidherbe était très-étendue ; elle avait un front d'au moins 17,000 pas, de sorte qu'il n'y avait pas plus de 5 hommes sur 2 pas du front.

La lutte fut assez acharnée ; elle dura 7 heures. Les choses restèrent pendant tout le temps en équilibre à l'aile droite de Faidherbe et à l'aile gauche de Manteuffel. En revanche, Manteuffel réussit à la fin à s'emparer avec son

aile droite de la ligne de la basse Hallue, entre Daours et Pont-Noyelles, et il menaça de là les derrières de Faidherbe. Ce dernier fut forcé de se mettre en retraite, d'abord sur Albert où il arriva le 25 sans se presser, et ensuite sur Bapaume le 26 décembre. Faidherbe transporta son quartier général d'Albert à Vitry, et ensuite à Douai. Manteuffel put faire investir, dès le 27 décembre, la petite place forte de Péronne, (4,500 âmes), sur la Somme. Faidherbe ne se laissa plus engager dans des combats sérieux, sans renoncer néanmoins à faire de nouvelles tentatives. Mais celle qu'il venait de faire pour réunir une grande masse de troupes et marcher avec elles au secours de Paris avai échoué.

A la même époque avait lieu une nouvelle grande sortie de Paris.

---

### VI. — Sortie de Paris, le 21 décembre 1870.

Par suite des pertes considérables qu'avait subies l'armée de Ducrot dans les derniers jours de novembre et les premiers jours de décembre, et de quelques désordres qui ne s'étaient produits clairement qu'à cette occasion, cette armée fut soumise à une réorganisation. Le 1er corps, Blanchard, fut dissous : la 1re division, de Malroy, en fut répartie dans les divisions de la troisième armée ; la 2e division, de Maud'huy, fut donnée au 3e corps de la deuxième armée, la 3e division, Faron, fut versée dans la troisième armée.— L'armée de Ducrot ne compta plus après cela que 6 divisions d'infanterie et une faible division de cavalerie.

Le plan de la nouvelle sortie, qui devait avoir lieu le 21 décembre et se relier aux opérations de Faidherbe, consistait à exécuter une attaque principale contre la ligne d'investissement au nord de Paris, particulièrement contre la garde prussienne. Cette attaque devait être accompagnée de démonstrations à l'est contre le corps d'armée saxon, et à

l'ouest, sur la presqu'île de Nanterre, contre le 5e corps allemand.

Le peu de mobilité des masses françaises, qui obligeait les chefs supérieurs à s'occuper des plus petits détails, avait nécessairement pour conséquences que les troupes françaises devaient toujours être mises en mouvement de très-bonne heure, ce qui n'avait jamais lieu sans beaucoup de bruit, de sorte que les Prussiens étaient toujours promptement informés des grands mouvements, et que les troupes françaises étaient très-fatiguées par les seuls préparatifs de ces mouvements.

La ligne des avant-postes de la garde prussienne allait de Pierrefitte au Bourget, par Stains, et suivait la Molette. Assez loin derrière cette ligne étaient les cantonnements du corps de la garde sur la ligne de Garches, Dugny, Pont-Iblon, le Blanc-Ménil, Aunay et Sévran.

Les Français dirigeaient contre la garde prussienne la partie disponible de l'armée de Ducrot et le corps de Saint-Denis, amiral La Roncière, primitivement 2e division du 3e corps.

Il se produisit, dès le 20 décembre, de grands mouvements dans le camp français. Ce jour-là, La Roncière fit déployer dans les environs d'Aubervilliers les troupes avec lesquelles il devait attaquer le Bourget ; Ducrot déploya ses masses sur la droite, à Bobigny.

Les Prussiens étaient donc parfaitement avertis, dans l'après-midi du 20 décembre, qu'il se préparait pour le 21 quelque entreprise importante. La 1re division de la garde, Pape, reçut en conséquence l'ordre d'avoir le 21 décembre, entre 7 et 8 heures du matin, toutes ses troupes disponibles dans les environs du Blanc-Ménil, sur la route de Gonesse à Aunay. La 2e division de la garde, Budritzky, devait pouvoir se déployer au premier signal à gauche de la division Pape.

La Roncière ouvrit le feu le 21 décembre à 7 heures du matin en faisant attaquer à la fois Stains, Dugny et le Bourget. Il en fut ici comme de tous les combats de village : la

lutte fut acharnée, avec des alternatives de succès et de désavantages, acharnée surtout au Bourget où elle ne finit qu'à 3 heures du soir par la victoire des Prussiens.

Ce n'est qu'alors que Ducrot déploya son artillerie, notamment contre Pont-Iblon et le Blanc-Ménil, et il fit occuper dans la soirée Drancy et le Groslay par de l'infanterie, ce que les Prussiens n'avaient aucune raison d'empêcher.

En même temps qu'il exécutait son attaque contre Stains, La Roncière faisait faire une démonstration contre Epinay-lez-Saint-Denis avec 5 bataillons soutenus, de la Seine, par deux batteries flottantes.

L'artillerie des forts de Paris appuya, comme d'habitude, cette sortie, mais sans grand succès.

Le corps d'armée saxon, qui occupait des positions depuis Sévran jusqu'à Chelles sur la Marne, ne fut inquiété dans la matinée que par le feu des forts et de la batterie de marine du mont Avron.

A midi, une forte division de la troisième armée, sous les généraux de Malroy et Blaise, partit des forts de Rosny et de Nogent et marcha, par Neuilly-sur-Marne, contre la Maison-Blanche, sur le chemin de fer de Strasbourg, et la Ville-Evrard, sur le canal de Chelles, près de la Marne. Elle repoussa très-facilement les faibles postes saxons qui occupaient la Maison-Blanche et la Ville-Evrard ; mais en s'avançant plus à l'est, elle rencontra l'inondation du terrain de la rive droite de la Marne, entre Gournay, le Chenay et Chelles, et reçut en même temps sur son flanc gauche le feu des batteries wurtembergeoises établies sur la rive gauche de la Marne à Noisy-le-Grand.

Quand il vit que les Français ne pouvaient pas avancer plus loin vers l'est, le général saxon de Nerhoff résolut de prendre à son tour l'offensive pour reprendre la Maison-Blanche et la Ville-Evrard. Cette attaque eut lieu à 5 heures du soir, et cinq bataillons marchèrent contre les points indiqués. Les Saxons étaient maîtres de la Maison-Blanche à 6 heures et demie. La lutte fut beaucoup plus acharnée à la Ville-Evrard où les Français se maintinrent dans quelques

maisons pendant que les Saxons en occupaient d'autres. L'inondation de la Marne augmenta considérablement dans la nuit et menaça de faire une île de la Ville-Evrard. En conséquence, les Saxons l'évacuèrent à 3 heures du matin, le 22 décembre, et les Français ne se retirèrent que quelques heures plus tard.

La 4e division, du 2e corps allemand, se tenait prête à servir de réserve aux Saxons, mais il ne fut pas nécessaire de l'engager.

La démonstration sur la presqu'île de Nanterre fut commandée par le général Noël et soutenue par un feu violent, mais inefficace du Mont-Valérien ; elle n'aboutit qu'à un combat sans importance à Buzenval.

Les pertes des Allemands, le 21 décembre, se montèrent à environ 500 hommes tués et blessés. Celles des Français étaient beaucoup plus considérables, et ils laissèrent en outre aux mains des Allemands beaucoup de prisonniers non blessés.

On peut dire d'une manière générale que la sortie du 21 décembre fut exécutée mollement et sans ténacité. La cause en est attribuable en partie à la rigueur du froid. mais beaucoup plus au manque de confiance dans le succès qui avait envahi les chefs de l'armée de Paris. Une grande sortie de Paris, avant que les Allemands ne commençassent le bombardement, ne pouvait avoir de but précis que dans le cas où une armée de déblocus serait à un petit nombre de journées de marche de la place. Bien que M. Gambetta mît hardiment ses fantaisies à la place de la vérité dans les dépêches qu'il expédiait à Paris, les généraux de l'armée assiégée s'inquiétaient plus des faits que Gambetta ne le croyait nécessaire, et ils éprouvaient nécessairement des doutes sur l'exactitude des nouvelles gambettistes, surtout quand ils voyaient Gambetta confondre les deux Epinay et lire aussi étourdiment les cartes et les rapports.

---

### VII. — Opérations dans l'Ouest, depuis la reprise d'Orléans par les Allemands jusqu'à l'armistice.

Nous avons vu que les efforts du général Faidherbe, pour marcher au secours de Paris et se mettre en communication avec l'armée de l'Ouest, avaient été déjoués vers la fin de décembre par la bataille de l'Hallue et les combats qui suivirent cette affaire. La sortie de Paris du 21 décembre n'avait pas eu le moindre effet. Sur ces entrefaites, l'armée française de l'Ouest s'était vue également empêchée de faire un seul pas vers le but que devaient chercher à atteindre toutes les armées françaises, le déblocus de Paris.

Après les défaites d'Orléans, la plus grande partie de cette armée de l'Ouest, appelée maintenant deuxième armée, le 16ᵉ, le 17ᵉ et le 21ᵉ corps, s'étaient concentrés sur la rive droite de la Loire, au-dessous d'Orléans, sur la ligne de Beaugency à Marchenoir, entre la Loire et le Loir.

Dans ces positions, Chanzy ne fit d'abord que couvrir Tours où se trouvait encore la délégation du Gouvernement, et ce n'est qu'après que cette délégation eut transporté, le 9 décembre, le siége du Gouvernement à Bordeaux, que Chanzy eut la liberté de ses mouvements.

Bourbaki concentrait à Bourges, entre la Loire et le Cher, les troupes qui composaient maintenant la première armée et devaient former plus tard l'armée de l'Est. Les corps qu'il s'occupait de réunir avaient énormément souffert ; la retraite les avait mis dans un grand désordre et ils avaient besoin d'une réorganisation. On pensait que cette opération pourrait être terminée vers le 20 décembre, et c'est alors qu'on préparerait la grande opération dans l'Est.

Aussitôt après avoir réoccupé Orléans, le prince Frédéric-Charles disposa son armée de la manière suivante :

La fraction d'armée du grand-duc de Mecklenbourg prit position sur la rive droite de la Loire, au-dessous d'Orléans, entre le fleuve et Châteaudun ;

Le 9e corps traversa la Loire à Orléans et se dirigea sur Blois par la rive gauche;

La 6e division de cavalerie, soutenue par des détachements d'infanterie du 3e corps, marcha sur Vierzon à travers la Sologne;

Le gros du 3e corps remonta la Loire dans la direction de Gien;

Enfin, le 10e corps resta en réserve à Orléans.

La 17e division, qui formait l'aile gauche de la petite armée du grand-duc de Mecklenbourg, rencontra, le 7 décembre, sur la rive droite de la Loire, en avant de Meung, la division Camô, du 19e corps, que Chanzy avait détachée de Beaugency. Les Français furent repoussés. Chanzy s'avança alors, le 8 décembre, avec le gros de ses forces, de ses positions de Beaugency et de Marchenoir. Le grand-duc de Mecklenbourg lui opposa la 17e et la 22e division allemande, ainsi que la 1re division bavaroise. La victoire resta aux Allemands, ce qui décida définitivement la délégation du Gouvernement français à quitter Tours pour se rendre à Bordeaux. Les troupes du grand-duc occupèrent Beaugency le 8 décembre, et, le 9, les villages de Grand-Bonvalet, Villorceau et Cernay, situés au nord de Beaugency.

Le caractère de ces combats est toujours le même et leur valeur tactique est fort peu de chose. Les Allemands ont le dessus, grâce à la structure plus solide de leurs corps de troupes; les légions françaises, tout improvisées qu'elles soient, vont bravement au feu, mais elles reconnaissent bientôt que toute leur bravoure ne peut rien contre la direction plus ferme et la cohésion de leurs adversaires, et elles lâchent pied; les réserves qui s'avancent ont bientôt le même sort. Les généraux français quelque habiles qu'ils fussent, ne pouvaient pas être avec chacun de leurs bataillons, et lorsqu'ils avaient été témoins, dans l'espace de quelques heures, de quelques-unes de ces débandades, ils ordonnaient la retraite et employaient toutes leurs forces à la faire exécuter dans le meilleur ordre possible.

De l'autre côté, les Allemands avaient des raisons pour reconnaître la bravoure de ces troupes françaises improvisées, et notamment les effets de leur artillerie, bien qu'elle fût attelée le plus mal possible. Aux premiers rapports qu'il reçut du grand-duc sur la journée du 7 décembre, le prince Frédéric-Charles ordonna au 10e corps, sa réserve générale, de marcher à son secours, et il enjoignit en même temps au 9e corps, qui descendait la rive gauche de la Loire, de coopérer avec le 10e corps quand il en trouverait l'occasion.

Le 9 décembre, le 9e corps eut à livrer combat à Montlivault et au château de Chambord, au nord-ouest de Blois.

Le 10 décembre, les troupes du grand-duc de Mecklembourg devaient prendre un jour de repos dans les positions qu'elles avaient prises entre Beaucency et Cernay. Mais Chanzy ne le leur permit point. Il attaqua de nouveau ces positions le 10 décembre ; le combat dura jusqu'à la nuit et fut soutenu principalement par l'artillerie.

Le but de Chanzy, dans cette attaque, était surtout de reconnaître encore une fois les positions des Allemands et d'assurer pour quelques jours la marche de son armée sur Vendôme. On se souvient que Faidherbe avait pris à Lille, le 4 décembre, le commandement de l'armée du Nord. Chanzy voulait maintenant se mettre en communication avec lui. On ne lui demandait plus de couvrir Tours depuis que le Gouvernement était parti pour Bordeaux.

Le combat du 10 décembre et les rapports qu'il en reçut déterminèrent le prince Frédéric-Charles à donner les ordres suivants :

Le 10e et le 9e corps d'armée devaient marcher sur Blois par les deux rives de la Loire et empêcher le passage des troupes françaises de la rive gauche sur la rive droite ;

Le 3e corps d'armée devait renoncer à ses opérations au-dessus d'Orléans et marcher sur Beaugency pour soutenir directement le gros de l'armée.

Le prince Frédéric-Charles transporta lui-même son quartier général à Beaugency le 12 décembre, et le 13 à Suèvres.

La 6e division de cavalerie, en poursuivant dans la Sologne l'aile droite de l'armée de la Loire, avait atteint, 7 décembre, l'arrière-garde française à Salbris et lui vait livré un combat heureux ; le 9 décembre, elle occupa 'ierzon.

Le 3e corps d'armée, remontant la rive droite de la Loire, vait battu, le 8 septembre, à Nevoy, au nord-ouest de ien, des détachements avancés de Bourbaki, et il les oursuivait sur Briare, lorsqu'il reçut l'ordre de revenir ır la basse Loire.

Le 13 décembre, Blois, déjà évacué par les Français, fut ccupé par des troupes du 10e corps allemand. Le général 'oigts-Rhetz, commandant le 10e corps, informa le prince 'rédéric-Charles que les Français s'étaient retirés sur Vendôme, et il se mit à leur poursuite.

Les troupes du grand-duc de Mecklenbourg marchèrent galement sur le Loir, par Maves et Oucques, en se dirieant sur Morée, au-dessus de Vendôme. Leur avant-garde vra, le 13 décembre, plusieurs combats aux Français et t de nombreux prisonniers.

Le 15 décembre, le grand-duc de Mecklenbourg à l'aile roite et le général Voigts-Rhetz à l'aile gauche rencontrèrent une vigoureuse résistance sur la ligne du Loir, epuis Morée jusqu'à Vendôme. La bataille resta indécise, ien que les Allemands fussent vainqueurs sur plusieurs oints.

Le prince Frédéric-Charles, qui avait conservé son quarer général à Suèvres jusqu'au 17 décembre, ordonna que 3e corps, dès qu'il serait arrivé à Beaugency, marcherait e là sur Vendôme, où se porterait également le 9e corps, près avoir traversé la Loire à Blois. Le prince supposait : u que Chanzy voulait livrer à Vendôme une bataille décive pour laquelle les Allemands devaient chercher à être le lus forts possible, — ou qu'il voulait gagner la Seine auessous de Paris, pour se réunir à Faidherbe et chercher à ébloquer Paris.

Les généraux français tinrent, le 16 décembre, à Ven-

dôme un conseil de guerre auquel Gambetta doit avoir assisté. Le plan des opérations y fut modifié. On avait supposé d'abord que le prince Frédéric-Charles ne songerait qu'à observer Bourbaki et laisserait en conséquence le champ libre à Chanzy. C'était justement le contraire qui avait lieu. Le prince Frédéric-Charles concentrait toutes ses forces contre Chanzy, et c'était Bourbaki qui avait le champ libre.

On espérait maintenant que Bourbaki pourrait gagner beaucoup d'avance pour les opérations qu'il projetait dans l'Est, si Chanzy se contentait de se replier sur le Mans et le camp de Conlie, en attirant après lui toutes les forces du prince Frédéric-Charles. On espérait ensuite qu'il ne resterait plus aux Allemands assez de forces disponibles pour empêcher Bourbaki de débloquer Belfort, de couper les communications entre Paris et la frontière du nord-est, et même d'envahir l'Allemagne du Sud.

La retraite sur le Mans fut donc résolue, et elle commença le 16 décembre avec une telle précipitation qu'une foule de papiers importants furent abandonnés à Vendôme et fournirent au prince Frédéric-Charles des renseignements précieux.

En se retirant, les Français firent sauter les ponts du Loir, mais d'une manière si incomplète que le 10e corps allemand put les rétablir en quelques heures.

Cependant, au lieu de suivre l'ennemi à l'ouest avec toutes ses forces, le prince Frédéric-Charles se contenta d'envoyer dans cette direction des détachements suffisants pour observer les mouvements de Chanzy. Il avait pour cela deux raisons : les troupes de la deuxième armée, qui avaient fait pendant les dernières semaines des efforts constants, avaient absolument besoin de repos à cause de la rigueur de la saison. Il arrivait en outre de Gien des rapports annonçant que des forces françaises considérables — l'armée de Bourbaki — se concentraient entre la Loire et Bourges. Les nouvelles que recevait le prince des mouvements de cette armée lui firent croire, à tort comme nous savons,

que Bourbaki voulait attaquer la ligne d'investissement au nd de Paris. Dans cette hypothèse il ne voulait pas trop 'éloigner à l'ouest, afin de pouvoir se porter en temps utile ontre Bourbaki avec des forces suffisantes.

En conséquence, le prince fit remonter la Loire au 9ᵉ et u 3ᵉ corps d'armée. Les têtes du 3ᵉ corps avaient pu rendre part, le 15, au combat de Vendôme, et le 9ᵉ corps rrivait ce jour-là, sur la rive gauche de la Loire, aux enirons de Montrichard.

La fraction d'armée du grand-duc de Mecklenbourg et le 0ᵉ corps d'armée étaient chargés d'observer Chanzy et se éployèrent sur une ligne très-étendue, allant de Chartres Blois en passant par le cours supérieur du Loir.

L'aile droite de cette position fut occupée par le granduc de Mecklenbourg, auquel on avait enlevé le 1ᵉʳ corps avarois pour garder la Loire aux environs d'Orléans ; le 0ᵉ corps, général Voigts-Rhetz, occupa l'aile gauche.

Le 17 décembre, le prince Frédéric-Charles, fit pouruivre les Français de Vendôme sur Epuisay et sur Droué. ette poursuite confirma complétement la retraite de Chanzy rs l'ouest. Le prince transporta son quartier général à eung le 18 décembre, et le 19 à Orléans.

Les détachements de la deuxième armée qui s'étaient ancés, le 17 décembre, jusqu'à Epuisay et Droué suivirent nnemi de près jusqu'à Saint-Calais sans rencontrer de sistance.

La 19ᵉ division, Schwarzkoppen, du 10ᵉ corps, marcha Vendôme sur Château-Renault et Tours, non pas pour cuper cette ville, mais pour voir s'il s'y trouvait des forces ançaises importantes et couper le chemin de fer de Tours 1 Mans.

Le 19 décembre, cette division rencontra à Monnaie des tachements français qu'elle rejeta sur Notre-Dame-d'Oë, le 21 décembre, elle arriva devant Tours, où furent lancés elques obus qui firent entamer aussitôt des négociations. e général Schwarzkoppen n'entra point dans la ville et

prit ses cantonnements à l'est de Tours. Le quartier général du 10ᵉ corps se trouvait alors à Blois.

La 1ʳᵉ division de cavalerie, Hartmann, avait été donnée au 10ᵉ corps, et le grand-duc de Mecklenbourg avait à sa disposition deux autres divisions de cavalerie.

C'étaient ces cavaliers, qu'on faisait appuyer au besoin par quelques bataillons, qui étaient spécialement chargés de rester toujours en contact avec l'ennemi et d'informer l'armée allemande s'il faisait quelque chose ou quels pouvaient être ses desseins.

Il en résulta dans la dernière quinzaine de décembre, entre le Loir et la Sarthe, diverses rencontres, sans grande importance du reste, et qui pouvaient tout au plus prouver aux Allemands que Chanzy avait encore plus besoin qu'eux de donner du repos à ses troupes et de les reformer.

L'une de ces petites opérations est cependant digne d'une mention particulière. Le 25 décembre, un petit détachement de cavalerie prussienne, qui s'avançait de Vendôme en descendant le Loir, fut reçu à coups de fusil dans les villages de Troô et de Sougé. Voulant châtier ces localités, Kraatz-Koschlau ordonna qu'un détachement de 6 compagnies du 79ᵉ, un escadron du 12ᵉ uhlans et 2 pièces de canon, partirait de Vendôme le 26 décembre et s'avancerait jusqu'à la Braye, par Montoire, Troô et Sougé, en brûlant les lieux habités où il rencontrerait la moindre résistance et emmenant des otages, d'après le système adopté depuis plusieurs mois par les Allemands.

Ce détachement, commandé par le lieutenant-colonel de Boltenstern, du 79ᵉ, marcha, le 26 décembre, jusqu'à Montoire; le 27, il laissa des postes à Montoire et aux Roches et s'avança jusqu'à Troô où il fut accueilli à coups de fusil et perdit deux heures environ à fouiller le village. Il marcha ensuite sur Sougé où il trouva des troupes ennemies contre lesquelles il engagea le combat. Pendant qu'il luttait ainsi de front, Boltenstern remarqua que d'autres troupes françaises en nombre considérable se déployaient sur son flanc

droit et s'avançaient dans la direction de Troô et des Roches pour lui couper la retraite.

Il ordonna aussitôt la retraite, arriva sans encombre à Troô, où il rallia une compagnie qu'il y avait laissée, et marcha ensuite sur Montoire. En arrivant à Saint-Quentin, il reçut des coups de canon des hauteurs situées au nord de ce village et qui s'élèvent à 150 pieds au-dessus de la vallée du Loir, puis, à l'est de Saint-Quentin, il trouva de l'infanterie française qui lui barrait le passage en appuyant sa droite aux hauteurs dont nous venons de parler et sa gauche au Loir. Boltenstern dispersa alors toute l'infanterie qu'il avait avec lui, 4 compagnies, en une ligne épaisse de tirailleurs, et la fit suivre de près par l'escadron et par l'artillerie qui était fort mal attelée parce qu'elle avait perdu plusieurs chevaux. Ainsi formé, il prit l'offensive, traversa l'infanterie française en lui faisant 250 prisonniers, et il arriva ainsi jusqu'à Montoire avec les 50 otages qu'il avait pris à Troô et à Sougé. Il eut à y livrer un nouveau combat contre un détachement français qui avait chassé de Sougé le poste qu'il y avait laissé et voulait lui barrer le passage. Il fut encore une fois vainqueur et arriva vers 11 heures du soir à Vendôme, sans avoir perdu dans cette expédition plus de cent hommes.

Un détachement que le général Voigts-Rhetz envoyait le 26 décembre de Blois sur Amboise, par la rive gauche de la Loire, rencontra à Rilly un faible détachement français qui se retira sans combattre sur Montrichard.

Dans la seconde moitié de décembre, l'aile gauche de l'armée du prince Frédéric-Charles, c'est-à-dire le 3e et le 9e corps, avec la cavalerie qui leur était attachée, entreprirent plusieurs expéditions dans la Sologne jusqu'à Vierzon et, par Aubigny, jusqu'à la Chapelle, dans la direction de Bourges, en même temps que de Montargis sur Gien et Briare, en remontant la Loire. Un détachement bavarois avait été forcé de rétrograder le 15 décembre de Gien à Ouzouer.

Une fraction du 9e corps d'armée, qui marchait de Mon-

targis sur Briare pour couper le chemin de fer de Gien à Nevers, eut un engagement avec des troupes françaises entre Miennes et Cosne.

Malgré toute l'activité de son aile gauche, il est assez remarquable que le prince Frédéric-Charles ne fut instruit que fort tard des projets de Bourbaki, au commencement de janvier 1871 seulement, alors que le mouvement de Bourbaki était déjà en voie d'exécution.

Le prince avait à se demander s'il suivrait Bourbaki vers l'est ou s'il marcherait à l'ouest contre Chanzy. De concert avec le grand quartier général de Versailles, il se décida pour ce dernier parti, parce que d'autres troupes allemandes pouvaient être rendües disponibles contre Bourbaki.

Il concentra donc rapidement le 3ᵉ corps sur Beaugency, le 9ᵉ corps sur Orléans; le 10ᵉ corps était à Blois, avec la 20ᵉ division à Vendôme; le 13ᵉ corps occupait les environs de Chartres.

C'est le 6 janvier que les grandes opérations contre Chanzy devaient commencer de la ligne du Loir.

Les troupes allemandes occupaient ce jour-là les positions suivantes;

Le 13ᵉ corps — grand-duc de Mecklenbourg — à Brou sur l'Ozanne, entre l'Huisne et le Loir, avec un détachement à droite à Nogent-le-Rotrou; la 4ᵉ division de cavalerie était attachée au 13ᵉ corps;

Le 9ᵉ corps (18ᵉ division d'infanterie et artillerie de réserve), et la 2ᵉ division de cavalerie à Morée sur le Loir;

Le 3ᵉ corps relevait la division Kraatz-Koschlau à Vendôme sur les deux rives du Loir;

Le 10ᵉ corps à Montoire, ainsi que la 1ʳᵉ et la 6ᵉ division de cavalerie.

Les colonnes allemandes devaient partir de ces positions pour faire une marche concentrique contre le Mans, centre des positions françaises.

Les conditions de cette marche n'étaient pas très-favorables. Le terrain entre le Loir et la Sarthe jusqu'aux environs du Mans, pays que les guerres de la chouanerie ont

rendu célèbre, est parsemé de quelques fermes isolées et de villages en petit nombre. Les jardins et les champs y sont entourés de haies vives et coupés par des allées d'arbres ; le sol y est légèrement accidenté et sur les points les plus élevés se trouvent des châteaux, pour la plupart de construction ancienne, qui donnent d'excellents points d'appui pour des défenses partielles. Cependant, si l'on fait abstraction des châteaux, les vieux soldats allemands pouvaient se trouver en pays de connaissance sur ce terrain, qui devait leur rappeler ce qu'ils avaient vu dans le Schleswig-Holstein. Supérieurs, comme valeur individuelle, aux troupes françaises auxquelles ils avaient affaire, ils ne devaient pas craindre d'avoir à combattre dans ces contrées. — Le temps fut affreux pendant la période où se livrèrent les combats que nous allons raconter : le froid et la neige alternaient avec le dégel. Ce dernier produisit la boue, également désagréable en marche et au bivouac ; le froid après le dégel causait un verglas qui rendait impossibles les marches rapides, et des ouragans de neige qui obscurcissaient la vue.

Le prince Frédéric-Charles transporta, le 4 janvier, son quartier général d'Orléans à Beaugency, et le 5 à Oucques.

Le 6 janvier, des combats s'engagèrent sur toute la ligne.

A l'aile droite, le détachement qui couvrait le flanc droit du grand-duc de Mecklenbourg eut à combattre à la Loupe, puis à la Fourche, et il ne put arriver le 6 jusqu'à Nogent-le-Rotrou. Le gros du 13ᵉ corps se concentra à l'ouest de Brou.

Au centre, le gros de la division Kraatz-Koschlau avait marché de grand matin des environs de Vendôme sur Montoire. Ses troupes avancées, qui avaient été laissées en arrière au ravin d'Azé et dans la forêt de Vendôme, furent aussitôt attaquées par les Français. Mais à midi les têtes de colonne du 3ᵉ corps, venant de Villetrun et de Villeromain, entrèrent en ligne et réussirent avant la nuit à rejeter les Français de l'autre côté du ravin d'Azé.

Les fractions du 10e corps, venant de Vendôme et de Saint-Amand, se concentrèrent sur la Brenne, après avoir livré des combats sans importance aux environs des Roches et de Lavardin.

Pour couvrir la marche en avant du 10e corps, la 1re et la 6e division de cavalerie avaient été laissées à Saint-Amand. Elles y furent attaquées à midi dans la direction de Château-Renault et furent obligées de se replier au nord sur Ambloy et Huisseau-en-Beauce.

Afin de n'être pas arrêté, le 7, dans sa marche sur la Chartre, le général Voigts-Rhetz, chef du 10e corps d'armée, envoya à Ambloy le colonel Lehmann, avec 4 bataillons d'infanterie de la 37e brigade, pour appuyer le général Hartmann qui commandait la 1re et la 6e division de cavalerie.

Le prince Frédéric-Charles mit, le 6 janvier, son quartier général à Vendôme. Il donna, comme ordre général à son armée pour la journée du 7, celui de s'avancer jusqu'à la ligne de la Braye, affluent de droite du Loir.

Le détachement qui couvrait le flanc droit du 13e corps s'avança ce jour-là par Nogent-le-Rotrou, où il eut à livrer combat, jusqu'au Theil, sur l'Huisne; le gros du corps se rendit à Authon.

Au centre, le 9e corps marcha par Danzé sur Epuisay; le 3e corps s'y dirigea également par Azé, en envoyant sur Savigny un détachement de 6 bataillons et de 6 batteries, sous les ordres de Stulpnagel, pour couvrir son flanc gauche.

Des combats eurent lieu à Epuisay et à Savigny, par un brouillard intense qui rendait presque impossible l'emploi de l'artillerie; le 3e corps occupa les positions de Sargé et de Savigny, le 9e corps resta derrière à Epuisay.

Le 10e corps, n'étant pas sûr de son affaire, resta à Montoire. Cependant le détachement du général Hartmann, qui formait l'extrême gauche de l'armée, ne fut point attaqué, le 7, par les Français qu'il avait devant lui et qui se retirèrent au contraire plus à l'ouest.

Chanzy, qui s'attendait au milieu de décembre à ce que

le prince Frédéric-Charles allait le suivre et laisser ainsi le champ libre à Bourbaki, fut tout étonné, au commencement de janvier, que le prince n'eût pas suivi Bourbaki.

Voici quel était l'ordre donné aux Allemands pour le 8 janvier : le centre devait forcer la ligne de la Braye par la route de Vendôme à Saint-Calais, le 9e corps s'avançant au nord de cette route, le 3e au sud ; l'aile droite et l'aile gauche devaient prendre à revers la ligne de la Braye, le 13e corps en descendant la vallée de l'Huisne, le 10e la vallée du Loir.

Le centre ne rencontra pas de résistance et s'avança par Ecorpain jusqu'à Saint-Calais où le prince Frédéric-Charles mit son quartier général. Le gros du 13e corps arriva jusqu'à la Ferté-Bernard, dans la vallée de l'Huisne, tandis qu'un détachement de gauche, qui devait chercher à relier l'aile droite avec le centre, allait par Vibraye jusqu'à Berfay, et qu'un détachement de droite (4e division de cavalerie), qui devait battre le pays dans la direction d'Alençon, alla jusqu'à Bellesme, sans toutefois pouvoir occuper cette localité.

A l'aile gauche, le gros du 10e corps s'avança jusqu'à la Chartre, sur le Loir ; la brigade Lehmann, qui fut enlevée au détachement Hartmann, se rendit à Sougé. Hartmann resta autour de Saint-Amand pour battre le pays sur les deux rives de la Brenne.

La 14e brigade de cavalerie, Schmidt, maintenait, par Vancé, les communications entre le 3e et le 10e corps.

Le 9 janvier, le prince Frédéric-Charles voulait concentrer son armée sur un front resserré allant de Montfort sur l'Huisne (13e corps), par Ardenay (3e corps), à Parigné-l'Evêque (10e corps) ; le 9e corps, en réserve, devait suivre le centre jusqu'à Bouloire.

Il résulte de là que le 10e corps, qui avait marché jusqu'à présent de l'est à l'ouest, devait se diriger maintenant vers le nord.

Des détachements de flanc devaient couper les chemins de fer du Mans à Alençon d'un côté, et à Tours de l'autre.

Le 8 janvier avait été une claire et froide journée d'hiver; il tomba de la neige la nuit suivante, ce qui rendit, le 9, les routes affreusement glissantes. Il y eut ce jour-là des tourmentes de neige.

A l'aile droite, le 13e corps, après avoir livré plusieurs combats, notamment aux environs de Sceaux, s'avança jusqu'au front Connerre-Thorigné, sur le ruisseau de la Nogue et la rive gauche de l'Huisne.

Au centre, la 6e division, du 3e corps d'armée, s'empara du village et du château d'Ardenay et s'établit sur la rive droite du Narais ; sur sa gauche, la 5e division s'avança jusqu'au front Surfond-Challes et occupa ce dernier village ainsi que la rive gauche du Narais.

A l'aile gauche, le gros du 10e corps (20e division et artillerie de réserve) marcha de la Chartre sur le Grand-Lucé et arriva jusqu'à Brives, après avoir livré combat à ce dernier endroit ainsi qu'à l'Homme. — Le général Voigts-Rhetz avait envoyé la brigade Lehmann à Vancé, sur son flanc droit, pour appuyer la brigade de cavalerie Schmidt. — Voigts-Rhetz laissa sur son flanc gauche, sur la Brenne, le détachement du général Hartmann, renforcé de la 38e brigade d'infanterie (Cranach), pour couvrir ses communications avec Vendôme. La 15e brigade de cavalerie, de la 6e division de cavalerie, fut cependant enlevée au détachement d'Hartman et suivit à Brives la 20e division.

Le 9e corps, réserve de l'armée, suivit le centre sur la route de Saint-Calais et s'arrêta à Bouloire où le prince Frédéric-Charles mit, le 9, son quartier général.

Le prince consacra la journée du 10 janvier à concentrer davantage son armée dans les directions précédemment indiquées vers le Mans ; il ordonna cependant au 13e corps d'envoyer un fort détachement sur la rive droite de l'Huisne, pour appuyer la 4e division de cavalerie qui était dirigée sur Bonnétable.

La 22e division, du 13e corps, traversa l'Huisne à Sceaux, s'empara de Beillé et marcha ensuite sur Lombron. Dans ce mouvement, elle fut attaquée sur son flanc droit de la

Chapelle Saint-Rémy, ce qui la força de replier son aile droite, et elle était le soir sur la rive droite de l'Huisne sa droite au château de Couléon, et sa gauche à Connerre.

La 17e division reçut également dans la journée l'ordre de passer l'Huisne et de s'avancer , si elle pouvait, sur Savigné-l'Evêque. Elle chercha donc à s'emparer du passage de Pont-de-Gesnes, au-dessous de Connerre, mais elle fut repoussée par la division Rousseau qui occupait Montfort.

Au centre des Allemands, le 3e corps d'armée s'avança sur la rive gauche de l'Huisne.

La 12e brigade, Bismarck, suivit la route d'Ardenay au Mans; elle détacha un bataillon à droite sur Mars-la-Bruyère, pour chercher à communiquer avec un autre détachement de flanc, sous les ordres du comte Lynar, qui occupait depuis le 9 la Belle-Inutile sur la route de la Ferté-Bernard au Mans. La 12e brigade rencontra les Français dans l'après-midi à Saint-Hubert, au delà de la Coquillière; elle eut à soutenir un long combat de bois, s'empara vers le soir d'une portion du village de Champagné, mais elle l'évacua presque aussitôt, à ce qu'il paraît, sans y être forcée.

La 11e brigade d'infanterie, Flatow, s'avançant à gauche de la 12e, marcha par Rossay sur Gué-la-Hart et Changé, où elle fut engagée dans un violent combat.

La 5e division d'infanterie prit part avec son aile droite au combat de Changé; le gros de ses forces repoussa les Français de Parigné-l'Evêque jusque vers le château de la Paillerie.

Le 3e corps, ayant son aile gauche très-avancée, occupait le 10 au soir une ligne passant à peu près par Mars-la-Bruyère sur l'Huisne, Saint-Hubert, Gué-la-Hart et la Paillerie.

Le 10e corps d'armée à l'aile gauche ne rencontra pas l'ennemi le 10 janvier, mais il fut souvent arrêté par les obstacles accumulés sur les routes. Il arriva jusqu'au Grand-Lucé où il forma la réserve de l'aile gauche du 3e corps.

Le 9e corps se concentra à Bouloire comme réserve générale.

Le général Chanzy voulait encore livrer une bataille décisive devant le Mans. A l'est de cette ville le caractère du terrain que nous avons indiqué plus haut d'une manière générale devient encore plus marqué. Des bois d'une plus grande étendue viennent en outre en augmenter les difficultés.

Les forces de Chanzy occupaient, le 10 au soir, les positions suivantes :

A l'aile gauche, sur la rive droite de l'Huisne, de la Chapelle-Saint-Rémy à Montfort par Lombron, le 16e corps, commandé maintenant par l'amiral Jauréguiberry ;

Au centre, sur la rive gauche de l'Huisne, à Champagné, gardant le ruisseau du Narais et les routes de la Ferté-Bernard et de Saint-Calais, et s'appuyant au plateau d'Auvours, situé au nord de ces routes, était le 17e corps, général de Colomb, — plus à droite, à Changé, entre les routes de Saint-Calais et de la Chartre, se trouvait une partie du 21e corps (Jaurès), sous les généraux Gougeard et Jouffroy ;

A l'aile droite, sur la route de la Chartre, avec un détachement sur la route de Château-du-Loir au delà d'Ecommoy, était la division Roquebrune, du 19e corps.

Des gardes mobiles et des gardes nationaux mobilisés de Bretagne, qui venaient d'arriver du camp de Conlie, formaient la réserve derrière l'aile gauche et le centre.

Le front de la position française avait une étendue d'environ 22 kilomètres ; il était faiblement occupé, puisqu'il n'avait en moyenne que 4 hommes par pas ; ses points les plus forts étaient au centre, à Champagné et Changé, les plus faibles aux ailes.

Derrière ces positions on en avait indiqué d'autres, sur lesquelles les troupes françaises devaient se replier si elles étaient forcées d'évacuer les premières ; c'était par exemple à l'aile gauche Saint-Corneille, à l'aile droite le Vert-Galant (la Tuilerie), sur la route d'Ecommoy, entre les Mortes-

Aures et Pontlieue. La nouvelle position, qui n'était pas à plus de 4 ou 5 kilomètres du Mans, avait encore un front d'au moins 11 kilomètres, et elle ne pouvait être utilisée que pour couvrir la retraite de l'armée française sur la rive droite de la Sarthe.

Le prince Frédéric-Charles prépara pour le 11 janvier une bataille décisive : au centre, le 3e corps ne devait pas d'abord s'engager trop fortement, en partie pour attendre l'arrivée du 9e corps, — la réserve, — et en outre pour permettre aux deux ailes, 13e et 10e corps, de s'avancer et de prendre l'ennemi en flanc.

La 17e division, du 13e corps, qui n'avait pas pu forcer, le 10, le passage de l'Huisne à Pont-de-Gesnes, traversa la rivière le 11 à Connerre. La 22e et la 17e division s'avancèrent alors contre la ligne la Chapelle-Lombron.

L'avant-garde de l'aile droite du 3e corps dut commencer par reprendre, le 11 au matin, Champagné, qui avait été évacué le 10. Les efforts du 3e corps se concentrèrent ensuite contre Changé et les châteaux des Arches et des Noyers. Ces points ayant été occupés, les Allemands s'avancèrent jusque dans les bois de l'Epeau.

Vers midi, le 9e corps, qui s'était avancé en réserve du 3e corps jusqu'à Champagné, combattait bravement contre le plateau d'Auvours. Dans l'après-midi, une partie de la 18e division fut détachée de Champagné sur la rive droite de l'Huisne pour soutenir le 13e corps.

A l'aile gauche, le 10e corps, se conformant aux ordres qu'il avait reçus, s'établit avec le gros de ses forces sur la route d'Ecommoy, en ne laissant sur celle du Grand-Lucé qu'une brigade de cavalerie avec fort peu d'artillerie et d'infanterie.

La route d'Ecommoy étant faiblement occupée par les Français, la 20e division d'infanterie s'y avança jusqu'aux Mortes-Aures, et la brigade Lehmann, qui la suivait avec la réserve d'artillerie du corps, alla jusqu'à Mulsanne.

La brigade de cavalerie Schmidt, qui avait été laissée sur le flanc droit du 10e corps, sur la route du Grand-

Lucé, se porta par Parigné-l'Evêque jusque vers le château de la Paillerie.

Lorsque la 20ᵉ division eut atteint les Mortes-Aures, son chef, le général Kraatz-Koschlau, envoya quelques bataillons contre la Tuilerie (Vert-Galant). Ces bataillons s'emparèrent de cette position, à laquelle Chanzy attachait une importance toute particulière.

Le 12 janvier, le prince Frédéric-Charles voulait poursuivre son attaque dans les mêmes directions; mais Chanzy prit de très-bonne heure l'offensive sur tous les points. Le 11 au soir, le prince Frédéric-Charles avait mis son quartier général à Ardenay. Le 12 janvier il faisait froid et un brouillard épais qui ne tomba que vers midi; toutes les routes étaient couvertes de verglas.

La 22ᵉ division, du 13ᵉ corps, s'avança à droite de la Chapelle, par Saint-Célerin et Torcé, contre la route de Bonnétable au Mans, et elle marcha sur cette route jusqu'à Sainte-Croix, en livrant des combats continuels; la 4ᵉ division de cavalerie battait le pays sur sa droite jusqu'à Ballon et Souligné.

La 17ᵉ division se déploya à gauche de la 22ᵉ, vers Saint-Corneille; elle était soutenue par la 35ᵉ brigade, Blumenthal, qui était passée tout entière sur la rive droite de l'Huisne. Deux bataillons de cette brigade, qui avaient pris position à Fatines dès le 11, y furent attaqués vigoureusement par les Français dans la matinée du 12. La 17ᵉ division et la 35ᵉ brigade se maintinrent jusqu'à la nuit sur le ruisseau de la Parance.

Au centre, la partie disponible du 9ᵉ corps allemand, sur la rive gauche de l'Huisne, combattait avec des succès variables autour du plateau d'Auvours. Les Français avaient attaqué de bonne heure le 3ᵉ corps sur la basse Huisne, dont ils occupaient toujours la rive gauche. On combattit toute la journée sur ce point sans résultat décisif.

C'est à l'aile gauche des Allemands que le succès décisif devait être obtenu. Le 10ᵉ corps et la brigade de cavalerie

Schmidt, s'avançant par les routes d'Ecommoy et du Grand-Lucé, arrivèrent à 4 heures du soir tout près du Mans. Une terreur panique saisit alors l'aile droite des Français. Elle occasionna d'horribles scènes. Des soldats français jetèrent des blessés hors de wagons prêts à partir pour y prendre leurs places. Il ne restait plus au général Chanzy qu'à ordonner rapidement la retraite de son centre et de son aile gauche. Il dirigea le 21e corps, Jaurès, sur Alençon, le 17e et le reste du 19e sur Laval, sous les ordres de Colomb; il ordonna d'évacuer immédiatement le camp retranché de Conlie, et chargea l'amiral Jauréguiberry de couvrir la retraite qui n'était plus, à vrai dire, qu'une fuite.

Le prince Frédéric-Charles, qui avait assisté à la bataille du 12 janvier avec le 3e corps, ne comptait plus obtenir ce jour-là un succès décisif. A la nuit tombante, il était retourné à Ardenay, afin de prendre ses dispositions pour recommencer le combat le 13 janvier, lorsqu'il reçut, à 8 heures du soir, la nouvelle que le Mans était pris par le 10e corps, et que la 5e division, du 3e corps, suivant le centre français en retraite, avait déjà pénétré dans la ville, après avoir enlevé le château des Arches.

Les pertes de la 2e armée allemande, depuis Vendôme jusqu'au Mans, ou depuis le Loir jusqu'à la Sarthe, furent évaluées à 3,500 hommes tués et blessés. Pendant ces six jours de combats, du 6 au 12 janvier, les pertes des Français étaient beaucoup plus importantes; les Allemands leur avaient pris en outre 16,000 prisonniers non blessés, 12 bouches à feu et un grand nombre de voitures. Dans les jours qui suivirent la prise du Mans, plus de 6,000 prisonniers ou traînards tombèrent encore aux mains des Allemands.

Après le succès qu'il venait d'obtenir au Mans, le prince Frédéric-Charles n'avait pas l'intention de marcher plus à l'ouest avec toutes ses forces; mais il voulait au moins recueillir de sa victoire le plus de fruits possible en faisant opérer par quelques détachements une poursuite vigoureuse,

et il donna ses ordres en conséquence pour le 13 janvier. Le 15, il transporta lui-même son quartier général au Mans.

Le grand-duc de Mecklenbourg reçut pour instructions de marcher sur Alençon, en remontant la Sarthe, avec le 13e corps d'armée, la 4e division de cavalerie et la 12e brigade de cavalerie (de la 5e division). Pendant cette marche, la 22e division d'infanterie livra, le 13 et le 14 janvier, des combats d'avant-garde à Ballon et à Beaumont, et le 15 à Frénay. Alençon fut occupé le 17, et un fort détachement en partit le 22 et marcha sur Rouen pour établir les communications avec la première armée, et empêcher en même temps des corps dispersés de Chanzy de rejoindre Faidherbe.

La 14e brigade de cavalerie, général de Schmidt, soutenue par des fractions du 9e corps d'armée, marcha du Mans sur Laval, en partie sur la voie ferrée par Conlie, en partie sur la grande route par Chassillé. Le 14 janvier, Schmidt atteignit l'arrière-garde française à Chassillé, sur la Vègre, et il la repoussa devant lui en faisant quelques centaines de prisonniers. Le 16, il avait déjà dépassé Vaiges et il s'arrêta en vue de Laval. Sur ces entrefaites, les Allemands avaient occupé, le 14, le grand camp fortifié de Conlie, où ils trouvèrent une immense quantité d'approvisionnements parfaitement intacts.

Le 13 janvier, une brigade combinée du 3e corps prussien prit la direction d'Angers où le 3e corps français semblait vouloir se retirer.

Enfin, une partie du 10e corps occupa Tours sans résistance, le 19 janvier.

L'armée française de l'Ouest, que commandait le général Chanzy, était pour longtemps hors d'état de combattre.

Le prince Frédéric-Charles avait mis toute une semaine pour faire cette marche victorieuse de 70 kilomètres de Vendôme au Mans. En admettant donc que Chanzy, qui se trouvait maintenant derrière la Mayenne, fût en état de reprendre l'offensive vers le 20 janvier et qu'il ne pût pas

marcher de l'ouest à l'est plus rapidement que le prince Frédéric-Charles n'avait marché de l'est à l'ouest, il ne pouvait pas arriver sous les murs de Paris avant le 20 février.

Mais, dans l'état réel des choses, Chanzy ne pouvait songer à reprendre l'offensive. Le nombre de ses troupes à peu près disponibles pour combattre s'élevait à peine à 70,000 hommes, et il ne pouvait pas fonder de grandes espérances sur la qualité des renforts qui pouvaient lui être envoyés dans les premières semaines. Mais, en admettant même que ces renforts pussent être meilleurs, il fallait toujours quelques semaines pour les faire arriver en assez grand nombre pour autoriser Chanzy à prendre l'offensive. Nous pouvons donc affirmer que, dans le cas le plus favorable et en admettant que Chanzy fût constamment heureux dans cette nouvelle offensive, il ne pouvait pas arriver aux environs de Paris avant le commencement de mars.

Le Gouvernement de la défense nationale, à Paris, ne fut point informé de la véritable situation de l'armée de l'Ouest. Il apprit cependant bientôt par une dépêche de M. Gambetta, ministre délégué de l'intérieur et de la guerre, que Chanzy s'était retiré derrière la Mayenne. Mais le Gouvernement pouvait conclure, des termes de cette dépêche, que c'était volontairement et dans l'intérêt de l'exécution d'un plan profond de Gambetta que Chanzy s'était retiré derrière la Mayenne, au lieu d'y être forcé par l'armée du prince Frédéric-Charles. Le Gouvernement blâmait le plan de Gambetta, mais le résultat n'en était pas moins un fait accompli.

Ce fait, réuni à d'autres de même nature, et la situation particulière de Paris forcèrent à conclure, le 28 janvier, une capitulation et un armistice qui fut mis en vigueur le 31 pour les deux armées qui se trouvaient en présence dans l'ouest.

Diverses rencontres moins importantes eurent également lieu sur la Loire pendant les grandes opérations du prince Frédéric-Charles. Nous n'en mentionnerons que la pointe

que fit, de Nevers, un détachement du 25e corps français, général Lecointe, contre Briare où se trouvait un faible détachement de la brigade Rantzau, du 9e corps allemand.

---

## VIII. — Opérations dans le Nord pendant le mois de janvier 1871.

Nous avons suivi les opérations dans le Nord jusqu'à la fin du mois de décembre. Le général Faidherbe s'était retiré sur Douai après le combat de Pont-Noyelles, et il avait concentré ses troupes au camp de Vitry, entre Douai et Arras.

La première armée allemande, sous les ordres du général de Manteuffel, fournissait de nombreux détachements et avait le gros de ses forces devant Amiens, sur les routes d'Arras et de Douai (par Bapaume).

Elle était couverte à son aile droite par un fort détachement, composé de la 3e division de cavalerie prussienne, de la division de cavalerie saxonne, du 19e régiment d'infanterie allemande et du 1er bataillon de chasseurs saxons. Ce détachement, commandé par le général de Grœben et qui fut mis, le 2 janvier 1871, sous les ordres du prince Albert de Prusse (le plus jeune), surveillait le canal de Saint-Quentin — qui va de l'Oise à l'Escaut — et toute la ligne de Saint-Quentin à Cambray.

Le général de Bentheim, avec la plus grande partie de sa division, était sur le flanc gauche de Manteuffel, à Rouen, et commandait les deux rives de la Seine.

Le 2 janvier 1871, Faidherbe, auquel on ne saurait contester une grande activité, mit ses troupes en marche du camp de Vitry. La 2e division du 23e corps, général Robin, rencontra ce jour-là la 30e brigade d'infanterie prussienne à Sapignies, au nord de Bapaume, sur la route d'Arras; il s'engagea un violent combat dans lequel les Prussiens se

maintinrent. La division Robin, avant-garde de Faidherbe, ne put point être soutenue le 2 janvier; mais Faidherbe amena dans la soirée tout le 22e corps et il le disposa pour le lendemain sur la ligne d'Achiet à Ervillers où Robin se retira de son côté.

Cependant les Allemands avaient reçu, eux aussi, pour le 3 janvier, des renforts importants, toute la 15e division et le détachement du prince Albert. Le général Faidherbe prit l'offensive, le 3 au matin. Sur son aile droite, à Achiet, le combat se maintint à peu près indécis; sur son aile gauche, il voulut s'avancer d'Ervillers sur Béhagnies, mais il ne put y réussir, malgré la grande supériorité numérique qu'il déploya sur ce point. Lorsque la nuit vint, la lutte était encore sans résultat, mais tandis que les Allemands avaient conservé toute leur cohésion, les Français s'étaient fort désunis. Faidherbe crut, à cause de cela, devoir ordonner la retraite. Il ne se retira cependant qu'à 8 kilomètres du champ de bataille, à Boisleux, dans la direction d'Arras, et il y resta, sans être inquiété, jusqu'au 6 janvier. La perte des Allemands, dans les deux journées du 2 et du 3 janvier, s'élevait à 1120 hommes, dont 46 officiers tués ou blessés. D'après ses propres données, Faidherbe aurait perdu 4,000 hommes.

Les Allemands n'avaient pas poursuivi Faidherbe, soit qu'ils craignissent de s'engager au milieu des places fortes du Nord, soit parce que des changements importants survenaient à cette époque dans la première armée. En effet, dès qu'il fut certain pour le quartier général allemand de Versailles que Bourbaki avait commencé son mouvement de l'ouest à l'est, de Nevers à Besançon, pour tomber ensuite sur le corps de Werder, on avait décidé la formation d'une armée allemande du Sud dont le commandement fut donné au général de Manteuffel, jusqu'alors chef de la première armée. Il fut remplacé à la tête de la première armée par le général de Gœben, dont le corps d'armée, le 1er, fut donné au général de Bentheim, chef de la 1re division, laquelle passa sous les ordres du général de Gayl.

Nous savons déjà que Bentheim était à Rouen au commencement de janvier. Un corps français, sous le général Roy, se disposait à l'attaquer sur la rive gauche de la Seine et devait être appuyé par un autre corps qui s'avancerait par la rive droite. Mais ce dernier ne parut point. Bentheim, instruit de l'approche de Roy, passa le 4 janvier, au matin, sur la rive gauche de la Seine au-dessous de Rouen, prit les Français en flanc et à revers à Moulineaux et les obligea à une prompte retraite. Il les poursuivit ensuite vigoureusement, les atteignit le soir du même jour à Bourgachard et leur fit subir un nouvel échec. Les Français perdirent beaucoup de prisonniers. Le lendemain, 5 janvier, Bentheim reçut sa nomination de chef du 1er corps d'armée.

Bien qu'il ne fût pas inquiété, Faidherbe porta, le 6 janvier, ses troupes plus au nord, entre Arras et Douai, pour avoir une plus grande liberté d'action. Il paraît que le nouveau plan était pour lui de se jeter par Reims sur les derrières des Allemands qui pourraient être envoyés contre Bourbaki et de chercher à rejoindre ce général.

Il détacha aussitôt sur Achiet le Grand une avant-garde de la division Derroja (lieutenant-colonel du 33e au commencement de 1870), et une de la division Robin sur Bapaume.

Un détachement se porta ensuite de Bapaume à Albert, sur la route d'Amiens.

En outre, Faidherbe fit envoyer, par le télégraphe à Lille et à Bruxelles, la nouvelle qu'il marchait de nouveau sur Amiens. Un de ces télégrammes du 14 janvier annonçait que Faidherbe avait mis ce jour-là son quartier général à Albert.

Dans le fait, le chef de l'armée française du Nord dirigeait alors le gros de ses forces non pas sur Amiens, mais beaucoup plus à l'est, sur Saint-Quentin.

Faidherbe pouvait exécuter sans difficultés les mouvements qu'il annonçait, car, en prenant le commandement de la première armée, le général de Gœben avait ramené,

sur la rive gauche de la Somme, toutes ses troupes disponibles à l'exception du détachement du prince Albert. Ce détachement, composé principalement de cavalerie, devait observer les Français et donner des nouvelles de leurs mouvements.

D'après le rôle qu'avait à jouer la première armée, Gœben, devant surveiller une grande étendue de territoire, ne pouvait pas réunir sur un point donné des forces très-considérables, et il reconnut alors opportun de se cacher autant que possible avec les forces qu'il pouvait réunir, afin d'épier le moment favorable et de tomber ensuite sur le point qu'il choisirait.

La place de Péronne, étroitement investie depuis le 27 décembre, capitula le 10 janvier. Cela rendit Gœben maître de toute la ligne de la Somme et du canal de l'Oise. Il avait en son pouvoir la Fère, Ham, Péronne et Amiens, ce qui lui permettait de passer où il voudrait de la rive gauche sur la rive droite de la Somme, soit à l'une de ses ailes, soit au centre de la ligne qu'occupait son armée. Il ne se laissa pas tromper par les télégrammes de Faidherbe, mais il recommanda au prince Albert de redoubler de vigilance.

Lorsque Gœben apprit que Faidherbe marchait sur Saint-Quentin, il réunit toutes ses troupes disponibles, passa sur la rive droite de la Somme à Ham, et son avant-garde attaqua celle de Faidherbe, le 18 janvier, à Beauvais. Les Français furent rejetés en arrière sur Vermand et Saint-Quentin. La bataille principale eut lieu le 19 janvier et Faidherbe y engagea la plus grande partie des 22e et 23e corps. Ce dernier se composait principalement de gardes nationaux récemment mobilisés.

Le combat commença le 19 de grand matin. A l'aile droite le 23e corps français tint assez bien ; mais à l'aile gauche française, le 19e régiment allemand, du détachement du prince Albert de Prusse, prit d'assaut vers midi la gare de Saint-Quentin. Cela décida la défaite des Français. Une terreur panique s'empara du 22e corps, et le 23e corps



ne put faire autre chose que de se mettre en retraite également.

Les Allemands poursuivirent les Français pendant les trois journées du 20, du 21 et du 22 janvier et firent près de 12,000 prisonniers ; leur cavalerie s'avança jusqu'au Cateau-Cambrésis, à Cambrai, Douai et Arras. Toute l'armée française du Nord était débandée. Faidherbe se rendit à Lille et ordonna d'inonder les environs des places fortes du Nord.

L'armée du Nord était donc paralysée à peu près en même temps que celle de l'Ouest. Gambetta fit justement à cette époque une tournée de visite aux armées. Le 17 janvier, il était à Laval où il rencontra Chanzy dans sa retraite du Mans. Il se rendit ensuite à Lille où il trouva Faidherbe après sa défaite de Saint-Quentin. — Gambetta ne vit cependant pas la vérité. Il est presque impossible de croire que les généraux la lui aient complétement cachée; il n'écouta donc point ou ne comprit pas. Comme un prophète ou comme un fou, il répétait toujours son mot de la guerre à outrance. Il eût fallu peut-être, pour l'éclairer, lui mettre sur le dos l'une des souquenilles dont on avait habillé les gardes mobiles et les soldats français pour une campagne d'hiver, et le forcer à faire campagne pendant huit jours. — Tous les officiers se plaignaient que les soldats et surtout les gardes mobiles ne voulaient plus se battre. Cela s'explique facilement. En effet, les Français étaient constamment battus, même alors qu'ils avaient une grande supériorité numérique, mais les soldats sentaient de plus qu'il ne pouvait en être autrement à cause de leur armement, de leur habillement, de leurs chefs et de leur instruction ; ils perdaient donc toute confiance dans des succès futurs ; — or, sans cette confiance, comment le soldat se battra-t-il?

Un commandement en chef habile a sans aucun doute une grande importance, mais ce n'est cependant pas tout, ce n'est même pas la chose principale.

Gambetta aurait eu beau découvrir les premiers géné-

reilles troupes, tandis qu'avec les excellentes troupes allemandes, un général très-ordinaire n'avait qu'à faire son devoir méthodiquement pour remporter de grands succès tant qu'il n'avait pas affaire à un ennemi d'une valeur égale à la sienne. C'est par suite d'une certaine présomption, nourrie par une fausse science, qu'un grand nombre d'officiers attachent beaucoup trop d'importance au « génie » du général en chef et beaucoup trop peu à l'organisation des moyens de guerre.

Le général de Gœben était maître, le 20 janvier, de tout le pays du Nord jusqu'à la ligne Cateau-Cambrésis, Cambrai, Arras. Il ne songeait pas encore à dépasser cette ligne. Il bombarda la place de Cambrai, qui avait refusé de lui ouvrir ses portes.

L'armistice fut signé sur ces entrefaites à la fin de janvier et s'étendit au théâtre de la guerre dans le nord de la France.

---

X. — Chute des places de Phalsbourg, Montmédy, Mézières, Rocroy et Longwy.

Avant de raconter la fin du siége de Paris, nous dirons quelques mots de la chute des places fortes françaises, plus ou moins en dehors des grandes opérations, qui capitulèrent dans le courant de décembre et de janvier.

Les premières troupes allemandes, du 6e corps d'armée, étaient arrivées devant Phaslbourg le 8 août. Le 14, la place fut bombardée par 60 pièces de campagne et somm[ée] de se rendre le 15. Bien que le bombardement eût ré[duit] en cendres un grand nombre de maisons de cette [vi]lle, son commandant, le chef de bataillon Tail[lant, ne v]oulut pas entendre parler de capitulation.

Les Allemands laissèrent alors devant la pla[ce ... bata]illons de ligne qui furent relevés le 18 et le



trois bataillons de landwehr de Thuringe, auxquels fut confié l'investissement de Phalsbourg. On leur adjoignit un escadron de cavalerie, mais pas d'artillerie. Ce petit corps ne compta bientôt que 1700 hommes.

La garnison de Phalsbourg était forte d'environ 1900 hommes. Elle pouvait donc se permettre de faire des sorties, dans lesquelles elle serait soutenue par l'artillerie de la place.

Le 24 août, elle fit en effet une sortie contre les Baraques du bois de Chênes d'en bas ; une autre le 25 à l'ouest, sur Mittelbronn, et enfin le 27 une seconde sortie contre les Baraques d'en bas.

Bien que la landwehr prussienne réussît à repousser ces sorties sans éprouver de grandes pertes, elle s'était aperçue du manque d'artillerie. Sur le rapport qui fut fait à cet égard au commandement, le corps d'investissement reçut aussitôt une batterie de 4 qui bombarda Phalsbourg dès son arrivée.

Le 14 septembre, la garnison fit une nouvelle sortie au nord contre Buchelberg.

Vers cette époque, des bandes de francs-tireurs se rassemblaient dans les Vosges, au sud du chemin de fer de Strasbourg à Paris, et les nouvelles qu'en recevait le major Giese, commandant du petit corps d'investissement, lui faisaient trouver sa situation très-grave. En tout cas, le service du corps d'investissement devenait réellement plus difficile, puisqu'il lui fallait se garder contre la place et contre l'ennemi extérieur. Cependant la seule opération de ces francs-tireurs redoutés fut une attaque exécutée le 29 septembre contre une grand'garde prussienne au tunnel situé à l'ouest de Lutzelbourg.

Dès que la chute de Strasbourg fut connue du corps d'investissement, il en informa le commandant de la place, auquel il avait déjà fait savoir la capitulation de Sedan. Le commandant de Phalsbourg n'en persista pas moins à vouloir défendre la ville.

La prise de Strasbourg eut pour conséquence la retraite

des francs-tireurs de Dabo vers Besançon. Cela dégagea beaucoup le corps allemand qui investissait Phalsbourg, et il reçut de temps en temps des renforts. On avait bien songé à commencer un siége en règle de cette place, mais, après réflexion, on trouva que cela n'en valait pas la peine en raison de la mince importance stratégique de Phalsbourg, qui serait hors d'état de tenir longtemps avec sa petite garnison.

L'artillerie française tirait fréquemment de la place, l'artillerie allemande beaucoup moins.

Dans la nuit du 24 au 25 novembre, six pièces de campagne bombardèrent la ville de trois points différents; des Baraques des Trois-Maisons au sud, des Quatre-Vents à l'est, et des environs de Wescheim au nord. La place répondit avec vivacité. Les deux partis se firent très-peu de mal.

Cependant les approvisionnements commençaient à manquer dans la place, particulièrement le sel et la viande; — il y avait encore du blé, mais on manquait de moyens de le moudre. Au commencement de l'investissement, le commerce de la place avec ses environs immédiats était assez facile, les paysans qui avaient des rapports avec Phalsbourg faisaient le plus de contrebande qu'ils pouvaient par des sentiers à eux connus.

Mais plus l'investissement se prolongeait, mieux les troupes allemandes connaissaient le terrain qu'elles avaient à garder, et plus cette contrebande devenait difficile.

Ces circonstances obligèrent le commandant à songer à capituler. Il entama donc des négociations le 30 novembre, en demandant que la garnison pût se retirer librement au midi. Le chef des troupes d'investissement repoussa ces conditions, et les négociations furent rompues.

Cependant la situation de Phalsbourg s'aggravait de jour en jour. La petite vérole, qui causait tant de ravages en France depuis 1869, faisait dans Phalsbourg beaucoup de victimes.

Dans cet état de choses, le commandant de la place in-

forma, le 12 décembre, le chef du corps d'investissement que les portes de Phalsbourg étaient ouvertes et qu'il pouvait y entrer. Il ne fut pas conclu de capitulation régulière. Le commandant de la place fit même enclouer ses 65 canons, briser les 12,000 fusils qu'il avait, et mettre hors de service la poudre et les munitions. La garnison se composait encore de 52 officiers et 1838 hommes, qui furent prisonniers de guerre.

Lorsque Thionville eut succombé et que le matériel d'artillerie qui avait réduit cette place fut devenu disponible, le général de Kamecke fut chargé de prendre Montmédy. Il avait également sous ses ordres le détachement qui devait investir la petite place de Longwy et qui partit de Thionville le 27 novembre.

Le 28, le gros de la 14e division marcha de Thionville sur Montmédy. Les compagnies d'artillerie de place et le matériel de siége furent transportés à Longuyon en chemin de fer et marchèrent de là sur Juvigny au sud de Montmédy.

Les Allemands commencèrent le 7 décembre à construire des batteries sur les hauteurs situées au sud de la ville, dont elles sont éloignées de 2,000 à 3,000 pas. Une seule batterie de 4 mortiers rayés fut établie à Vigneulles, dans la vallée de la Chiers. Le grand parc fut installé à Iré-le-Sec.

Le 12 décembre au matin, 62 pièces allemandes pouvaient ouvrir leur feu sur Montmédy. Mais auparavant le commandant de la place fut encore sommé de se rendre. Il refusa.

Le feu commença donc le 12 décembre à 7 heures et demie du matin, et la place y répondit avec beaucoup de vivacité. Il se mit à pleuvoir le 12 à midi, et un brouillard intense régna toute la journée du 13. Le bombardement fut, à cause de cela, très-modéré le 13 décembre. Néanmoins, plusieurs incendies avaient été allumés dans la ville et le commandant demanda à traiter dans la soirée. La capitulation fut conclue le 14 à 2 heures du matin et ratifiée à 8 heures ; les Prussiens occupèrent la place dans

l'après-midi. 2,000 prisonniers environ, plus de 60 canons, et plusieurs magasins tombaient aux mains des vainqueurs, qui avaient, en outre, la satisfaction de rendre la liberté à 8 officiers et 228 soldats prussiens prisonniers à Montmédy. L'artillerie allemande avait lancé dans Montmédy 2,985 projectiles.

Mézières était devenu un point d'appui pour les francs-tireurs des Ardennes, qui faisaient souvent de là des expéditions heureuses contre les Allemands et ramenaient des prisonniers et du butin. La place était mieux observée depuis le commencement de novembre, mais ce n'est qu'après la prise de Montmédy qu'un investissement plus étroit put avoir lieu, et le 25 décembre, le général de Woyna commença les préparatifs d'un siége ou d'un bombardement de la place. Mézières capitula le 2 janvier après un bombardement meurtrier de plusieurs jours. Les Allemands y firent 1000 prisonniers, prirent 106 canons et trouvèrent, en outre, de grands approvisionnements.

Trois jours après, 5 bataillons et 2 escadrons de la division de landwehr Senden, avec 36 bouches à feu, attaquèrent de vive force la ville de Rocroy; cette petite place, qui avait 72 canons, n'était cependant défendue que par 300 hommes; elle capitula aussitôt le 5 janvier, et les Prussiens l'occupèrent le 6.

Longwy, située tout près de la frontière de Belgique et du Luxembourg hollandais, fut étroitement investie en même temps que Mézières. A cette occasion, le comte de Bismarck publia une note menaçante, dans laquelle il annonçait qu'en raison de la conduite des Luxembourgeois, les Allemands ne pourraient plus respecter la neutralité du grand-duché, et qu'on se conduirait envers lui sans égard pour cette neutralité, si les Luxembourgeois approvisionnaient Longwy comme ils avaient approvisionné Thionville. Longwy, bombardée depuis le 19 janvier, capitula le 25 avec 4,000 hommes et 200 pièces de canon.

## X. — Derniers combats autour de Paris. — Bombardement.

Lorsque le prince Frédéric-Charles eut rejeté l'armée de la Loire derrière Orléans et que Manteuffel eut remporté ses premières victoires sur l'armée du Nord, le quartier général allemand tint conseil pour savoir si l'on ne prendrait pas contre Paris d'autres mesures que l'investissement.

La question fut résolue par l'affirmative. Une attaque d'artillerie fut ordonnée contre Paris, sous la forme d'un bombardement des forts détachés et de la ville elle-même. Nous avons dit plus haut que ce dernier moyen avait soulevé bien des scrupules, même à Versailles, mais ils furent écartés par ceux qui n'envisageaient la question qu'à un point de vue militaire, et ils se trouvaient en majorité.

Il y avait actuellement devant Paris assez de canons et de munitions pour qu'on ne craignît pas d'être obligé de suspendre le bombardement faute de munitions. D'après l'état des choses sur tous les points du théâtre de la guerre, il n'y avait plus à craindre que des entreprises du dehors vinssent gêner le bombardement ou mettre en péril le matériel de siége. Les sorties de Paris que Trochu pouvait entreprendre ne devaient pas causer plus d'inquiétudes, parce que toutes les positions des Allemands étaient bien fortifiées, grâce aux ouvrages qu'ils avaient pris aux Français et à des retranchements qu'ils avaient construits eux-mêmes. S'il était permis de compter que la faim réduirait Paris dans un délai assez rapproché, on pouvait admettre que la terreur causée par un bombardement augmenterait les effets de la faim et activerait la reddition de la ville.

Ce furent justement les protestations unanimes de la presse neutre contre le bombardement de Paris qui décidèrent quelques-uns des chefs influents de Versailles à l'entreprendre.

La grande majorité de la presse allemande demandait tous les jours avec une ardeur croissante le bombardement. L'Allemagne soupirait après la paix, à l'exception d'un petit nombre de gens qui trouvaient ou croyaient trouver leur avantage à la continuation de la guerre.

« Il fallait en finir une bonne fois, disait-on dans la presse allemande. Avec Paris, on aurait la paix ; et l'on devait avoir Paris par le bombardement. Pourquoi donc les chefs de l'armée allemande tardaient-ils si longtemps ? Est-il vrai qu'ils n'étaient pas suffisament prêts, bien que tout se fût passé à merveille jusqu'à Sedan ? Se pourrait-il encore qu'on eût des scrupules à bombarder la « ville sainte » ? Il fallait se demander dans ce cas si la vie de quelques centaines de Parisiens était plus précieuse que celle de milliers d'Allemands qui, pendant ce long investissement, avaient été tués par les maladies ou par des balles françaises. »

Tel était le langage de la plus grande partie de la presse allemande ; mais les chefs de l'armée allemande songeaient à satisfaire ses désirs.

Le bombardement principal devait être opéré par les batteries déjà construites ou projetées sur les hauteurs de Sèvres, de Meudon, de Clamart et de Châtillon. Ces batteries avaient devant elles les forts d'Issy, de Vanves et de Montrouge, dont il fallait commencer par éteindre le feu pour exécuter ensuite plus tranquillement le bombardement de la ville.

Nous savons que les hauteurs mentionnées s'élèvent assez haut au-dessus des eaux de la Seine et de l'horizon de l'enceinte continue de Paris, circonstance favorable en ce qu'elle augmentait l'amplitude des bombes qui devaient tomber dans les parties basses de la ville, et que l'on pouvait admettre que ces bombes arriveraient par-dessus l'enceinte extérieure jusqu'au centre de Paris. D'un autre côté, la situation de ces batteries était défavorable, en ce que leurs projectiles pouvaient difficilement dépasser la Seine, et que la partie de la ville située sur la rive gauche

du fleuve a beaucoup moins d'importance que celle de la rive droite.

Le bombardement des hauteurs de Clamart devait être appuyé par des attaques d'artillerie, exécutées à l'est et au nord contre les forts de l'est et les ouvrages de Saint-Denis. Le bombardement de la ville ne pouvait avoir lieu efficacement ni du nord, ni de l'est.

L'attaque devait donc se faire à l'est contre les batteries du mont Avron, pour éloigner l'attention des Français du sud de Paris et faciliter l'achèvement des batteries qui se construisaient de ce côté.

Les premières batteries du mont Avron avaient été construites, comme nous savons, peu de jours avant la grande sortie du 30 novembre, et elles avaient rendu, les jours suivants, à l'armée de Ducrot, d'excellents services contre les Wurtembergeois, les Saxons et le 2e corps allemand. Elles prirent également part, le 21 décembre, au combat du Bourget et empêchèrent l'artillerie de l'aile gauche prussienne de s'avancer jusqu'à Bondy.

Ces services et d'autres semblables, qu'avait rendus le mont Avron, étaient célébrés à l'envi par les journaux de Paris, de telle manière que le public ignorant devait croire que le mont Avron était la « clef de Paris ». Les militaires ne faisaient rien pour combattre cette erreur qui s'enracina et se répandit, comme il arrive habituellement. Par le fait, le mont Avron n'avait, en aucune façon, l'importance d'un fort détaché.

Les Français y avaient construit successivement des batteries en terre, dont le nombre s'élevait à huit, lorsqu'on y eut installé, le 25 décembre, 4 pièces de 30 de marine. Toutes ces batteries en terre avaient été construites à la hâte, presque toujours par un très-grand froid, et cet amas de mottes de terre gelée, sans aucune consistance entre elles, n'offrait point une grande force de résistance. Il n'y avait pas, sur le mont Avron, d'espaces couverts pour abriter la garnison, ni de traverses en nombre suffisant. — Le 26 décembre, les batteries du Mont Avron étaient ar-

mées de 76 bouches à feu, dont 6 de 30, 6 canons de 24 court, 23 canons Reffye de 7, 34 de 12 et 7 mitrailleuses; elles tiraient contre toute la ligne Bondy, le Raincy, Gagny, Chelles, Gournay, Noisy-le-Grand.

Les Allemands reçurent l'ordre, le 18 décembre, de faire les préparatifs d'attaque contre le mont Avron. Les jours suivants, les pionniers de l'armée de la Meuse (prince royal de Saxe) creusèrent des embuscades depuis le château du Raincy jusqu'au Pressoir, à l'est de Gagny. Le 22 décembre, des batteries furent construites sur cette ligne, sous la protection de l'infanterie saxonne qui occupait ces embuscades et se tenait en réserve derrière elles. Les batteries achevées étaient armées, le 26 décembre, de 76 canons, juste le même nombre de bouches à feu que les Français avaient sur le mont Avron; — il y avait seulement entre eux cette différence importante que les pièces françaises étaient réunies sur un espace restreint, tandis que les batteries allemandes étaient réparties sur une longue ligne embrassante.

Le 27 décembre, à 7 heures et demie du matin, les batteries allemandes ouvrirent le feu contre le mont Avron. Il régnait un brouillard très-épais qui empêchait les Allemands de voir l'effet que produisait leur artillerie. Toutes les troupes du corps saxon étaient de piquet et prêtes à combattre si c'était nécessaire.

Les Français furent d'abord complétement surpris par l'ouverture du feu des Allemands; mais, cette surprise passée, chacun reprit son poste et le mont Avron répondit vivement au feu de l'ennemi.

Malgré le brouillard, le feu des Allemands avait été très-efficace le 27 décembre et un grand nombre de pièces françaises étaient démontées, de sorte que le colonel Stoffel, qui commandait sur le mont Avron, voulait abandonner la défense de cette position.

Mais le général d'Hugues, qui avait à ce moment le commandement des forts de l'est, ne fut pas de cet avis. Il porta sur le mont Avron 2 divisions et 2 batteries de campagne

pour repousser une attaque de nuit des Allemands. Il y avait donc sur cet espace étroit, dans la matinée du 28 décembre, 24,000 hommes, inutiles pour défendre le mont Avron, qu'il était impossible d'abriter, et dans lesquels le bombardement, si les Allemands le recommençaient le 28, devait faire de terribles ravages.

Le 28 au matin, comme le mont Avron ne tirait presque plus, le prince royal de Saxe et son état-major se demandèrent s'ils ne feraient pas avancer leur infanterie pour s'emparer de la position. Mais les patrouilles qu'ils envoyèrent ayant rencontré partout une vigoureuse résistance des Français, ils renoncèrent à ce dessein et se contentèrent de continuer le bombardement le 28.

Les effets de ce bombardement convainquirent les Français que la position n'était pas tenable. Le général Trochu vint lui-même dans les batteries à 4 heures du soir et ordonna de les évacuer.

Le 29, à 5 heures du matin, les canons furent ramenés à Rosny où se retira ensuite l'artillerie de campagne, ainsi que l'infanterie.

Le 29 décembre, les Allemands recommencèrent le feu avec une nouvelle violence, mais les rapports leur apprirent bientôt que le mont Avron devait être évacué : ils y envoyèrent donc, de Villemomble et de Gagny, 4 compagnies, suivies de détachements d'artilleurs, non pas pour occuper ce poste avancé, mais pour constater la situation des batteries françaises et ramener les armes et les canons qui resteraient encore dans les batteries abandonnées. Après avoir rempli leur mission, ces détachements allemands regagnèrent leurs positions.

Après s'être débarrassées du mont Avron, les batteries allemandes de l'est dirigèrent surtout leur feu sur les forts de Nogent, de Rosny et de Noisy, ainsi que sur les redoutes intermédiaires. Ce feu causa relativement peu de mal à ces forts, d'où les Français cessèrent pourtant bientôt de répondre ; ils avaient reconnu que leur artillerie ne pouvait pas lutter avec succès contre les batteries éloignées

et bien abritées des Allemands. Ils se contentaient donc de réparer pendant la nuit les dégâts occasionnés à leurs parapets, et ils attendaient, pour faire agir leur artillerie, que les Allemands se rapprochassent des forts, soit dans une attaque en règle, soit pour donner l'assaut.

L'intention des Allemands n'était pas de tenter de ce côté quelque chose de plus sérieux. Ils voulaient distraire l'attention des Français du côté sud de la ville, pendant qu'ils armaient les batteries destinées à bombarder les forts du sud ; c'est dans ce but qu'ils simulèrent la construction de nouvelles batteries du côté de l'est et qu'ils alarmèrent plusieurs fois les positions françaises de ce côté.

Le 4 janvier, de grand matin, une partie de la 24e division, s'avançant par Neuilly-sur-Marne, alarma le fort de Nogent, et recommença ensuite dans l'après-midi du 5 janvier. Le 5 au matin, des fractions de la 23e division alarmèrent les forts de Rosny et de Bondy.

Cependant les batteries allemandes sur les hauteurs de Meudon, Clamart et Châtillon, avaient été armées dans la nuit du 3 au 4 janvier, et le 5, elles commencèrent à bombarder les forts d'Issy, de Vanves et de Montrouge, ainsi que la partie de la ville située sur la rive gauche.

Le commencement de ce bombardement fut cause que les forts de l'est firent un feu très-violent contre les batteries allemandes qu'ils avaient devant eux, dans l'après-midi du 5 janvier.

Les batteries allemandes au sud de Paris, de Saint-Cloud à Châtillon, par Meudon et les hauteurs de Clamart, avaient été armées dans la nuit du 3 au 4 janvier ; elles n'ouvrirent pas leur feu le 4 à cause d'un brouillard impénétrable, et ne commencèrent à tirer que le 5 à 9 heures du matin. Pendant les semaines suivantes voici quelles furent presque constamment les conditions de l'atmosphère : le matin, du brouillard ; le temps s'élevait assez vers 10 heures pour qu'on pût apercevoir des hauteurs de Clamart les points les plus élevés de Paris, et, à 3 heures du soir, le brouillard s'étendait de nouveau sur la vallée de la Seine et per-

mettait à peine aux Prussiens de distinguer les ouvrages détachés les plus rapprochés. Les heures qui précédaient ou suivaient midi étaient donc les plus favorables pour le bombardement.

Ce bombardement fut dirigé principalement contre les forts d'Issy, de Vanves et de Montrouge, et, le plus habituellement, contre les bâtiments situés à l'intérieur de ces forts. Ce n'est que par un temps clair que les assiégeants prenaient pour point de mire les embrasures et les batteries françaises. Les casernes des forts furent détruites et beaucoup de pièces démontées grâce à la précision de l'artillerie allemande, mais ce serait néanmoins une erreur de croire que les forts détachés étaient pour cela mis hors de service. En effet, les Français se décidèrent promptement à faire taire le feu des forts, afin de réserver leurs coups pour l'instant d'une attaque décisive ou pour répondre aux Allemands de temps à autre. En général, ils se mirent à agir avec de grandes batteries de campagne qu'ils amenaient derrière les fortifications passagères qui reliaient entre eux les forts d'Issy, de Vanves, de Montrouge et de Bicêtre, et qui pouvaient changer de place instantanément, dès que les Allemands les prenaient pour but de leur tir.

Disons encore que les Français se servirent, dans les sorties, de batteries blindées de chemin de fer. C'était une locomotive blindée, qui traînait un ou plusieurs wagons également blindés, dont chacun portait une pièce de gros calibre qui pouvait être dirigée de tous côtés, comme sur un bâtiment à coupole. Des trains de cette espèce étaient dirigés, lors des sorties, sur les tronçons de chemin de fer dont disposaient les Parisiens. Ils pouvaient à l'occasion produire un effet surprenant, mais on comprend qu'ils ne suffisaient pas pour changer la situation générale, ainsi que se le figuraient quelques têtes exaltées.

Si les Allemands n'avaient eu en vue que le bombardement des forts de Montrouge, de Vanves et d'Issy, des coups mal dirigés auraient encore atteint le XIV$^{e}$ arrondissement (Observatoire), le XV$^{e}$ (Vaugirard) et le XVI$^{e}$ (Passy).

Mais par le fait, les bombes allemandes allèrent beaucoup plus loin dès les premiers jours du bombardement, jusque dans le Ve arrondissement (Panthéon), le VIe (Luxembourg) et le VIIe (Palais-Bourbon).

Dans l'arrondissement du Panthéon, elles tombèrent le plus souvent sur la place même du Panthéon, la rue Soufflot et l'hôpital dn Val-de-Grâce où se trouvait une ambulance pour les blessés. Le drapeau de la convention de Genève flottait sur le Val-de-Grâce. Les dômes du Panthéon et du Val-de-Grâce s'aperçoivent de très-loin, et il est très-possible que ces édifices fussent les seuls points que pût voir l'artillerie allemande par les temps de brouillard.

Dans l'arrondissement du Luxembourg, il tomba des bombes dans le jardin du Luxembourg, ainsi que près de l'église Saint-Sulpice et dans la rue Madame ; — dans l'arrondissement du Palais-Bourbon, il arriva des projectiles derrière l'hôtel des Invalides et près de l'Ecole militaire, Tous les points sur lesquels se concentra le feu des batteries allemandes du sud sont faciles à distinguer de loin ; mais que l'on pût également apercevoir les détails, par exemple le drapeau de la convention de Genève flottant sur un dôme, c'est une autre question.

Un certain nombre de projectiles furent lancés à des distances énormes : des hauteurs de Châtillon au Panthéon il y a plus de 10,000 pas, 7,500 mètres. Il ne faut cependant pas se figurer que le bombardement ait causé dans Paris de grands dégâts, et il n'aurait jamais suffi pour faire capituler la placc. Il est certain que le 8 janvier, les Parisiens commencèrent à émigrer de la rive gauche sur la rive droite, mais cette émigration fut très-limitée ; la plupart des habitants de la rive gauche restèrent dans leurs demeures, et l'on n'eut pas de difficultés à loger dans les quartiers de la rive droite les émigrés de la rive gauche, ainsi qu'à pourvoir à leur subsistance.

A partir du 11 janvier, des batteries allemandes avancées sur la hauteur de Notre-Dame-de-Clamart envoyèrent

des projectiles jusqu'au boulevard Saint-Germain et près de la rive gauche de la Seine, en face la Cité et l'île Saint-Louis.

Le bombardement de Paris mécontenta l'Europe entière à l'exception de l'Allemagne. Il s'éleva de nombreuses protestations. Le 9 janvier, le Gouvernement de la défense nationale protesta dans une note où il disait notamment que, contrairement à l'usage, le bombardement n'avait point été annoncé d'avance. Le 14 janvier, le général Trochu remit aux avant-postes allemands une protestation contre le bombardement des hôpitaux, — ce qui avait trait surtout au Val-de-Grâce. Le comte de Moltke déclara solennellement que l'artillerie allemande ne tirait pas sur les hôpitaux, et il exprima l'espoir que ce fait ne se reproduirait plus dès que les batteries allemandes seraient plus rapprochées de l'enceinte de Paris et qu'un temps clair rendrait le but de son tir plus apparent.

Le 12 janvier, les membres du corps diplomatique qui se trouvaient encore dans Paris adressèrent une lettre au comte de Bismarck, pour lui demander de prendre des mesures afin que les citoyens des Etats neutres qui habitaient Paris pussent être soustraits, eux et leurs biens, aux effets du bombardement. Le comte de Bismarck répondit qu'il avait fait observer depuis longtemps qu'une ville assiégée n'était pas une résidence convenable pour les agents diplomatiques des Etats neutres ; qu'il ne pouvait permettre actuellement une émigration en masse des nationaux d'une puissance neutre, mais qu'il permettait par courtoisie aux diplomates de ces puissances de quitter Paris. Dans cette occurrence il était naturel que ces messieurs se fissent un point d'honneur de rester dans Paris.

Vers cette époque, il se produisit un incident qui n'avait pas de rapports directs avec la guerre entre la France et l'Allemagne, mais qui reçut néanmoins de cette guerre un caractère particulier. Au milieu de la guerre, la Russie avait déclaré qu'elle ne se considérait plus comme engagée par les articles du traité de Paris de 1856 qui avaient trait

à la neutralisation de la mer Noire. Cette déclaration laconique, qui, soit dit en passant, était parfaitement justifiée au fond, souleva des clameurs, surtout en Angleterre. Les Anglais s'indignèrent qu'une puissance isolée voulût déclarer nul un traité que plusieurs puissances avaient conclu et garanti. On tint en Grande-Bretagne des discours très-belliqueux auxquels manquait nécessairement le poids de la force. Les esprits anglais s'apaisèrent donc bientôt quand ils considérèrent les forces militaires de leur pays, et ils arrivèrent à dire qu'il fallait accéder au désir de la Russie moyennant l'observance de certaines formes de politesse. La Russie n'avait rien à redire à cela et l'on convint de régler la question dans une conférence qui serait réunie à Londres. Mais pouvait-on exclure de cette conférence la France qui avait pris une part si décisive à la guerre contre la Russie et au traité de Paris ? La chose était presque impossible. Le Gouvernement de la défense nationale fut donc invité à envoyer un représentant à Londres, et il désigna pour cela M. Jules Favre, ministre des affaires étrangères.

Jules Favre demanda, le 13 janvier, au comte de Bismarck un laissez-passer pour traverser les lignes prussiennes. Le comte de Bismarck refusa, et dans une forme qui excita l'improbation générale ; il fit en effet à peu près remarquer à Jules Favre qu'il ne serait pas convenable pour lui de quitter Paris si près de sa chute. — Dans la diplomatie, comme en autre chose, il est naturellement impossible qu'un seul homme fasse tout par lui-même. Si nous comparons les actes du chancelier fédéral en 1870-71 avec ceux de 1866, nous arrivons forcément à cette conclusion que dans ces dernières années le chancelier n'était ni très-bien entouré ni très-bien servi.

Il restait encore à Jules Favre la possibilité d'obtenir un laissez-passer des autorités militaires ; mais il dédaigna cet expédient, et la France resta provisoirement sans représentant dans la question de la mer Noire.

Le général Trochu lui-même n'échappa point au sort qui frappe tous les hommes qui doivent remettre promptement dans la bonne voie des affaires mal conduites et qui n'y réussissent point. — Or, il est bien rare qu'on y réussisse à moins que la fortune ne vous vienne particulièrement en aide. — Les journaux les plus modérés, tels que le *Temps*, qui avaient toujours soutenu le général Trochu, commencèrent, au mois de décembre, à lui reprocher de manquer d'initiative et d'énergie. D'autres allèrent plus loin encore. Nous ne parlerons pas des cris à la trahison! On les retrouve toujours et partout au moment des grands malheurs. D'autres reproches sont plus dignes de remarque : « Tous nos généraux, ont dit les Français, ne connaissent que leurs règlements et ne veulent pas en sortir. Il est dit dans ce règlement qu'une place assiégée ne peut jamais se dégager elle-même, et c'est là pour nos généraux un article de foi qui ne souffre pas d'exception. Cependant Paris renferme dans ses murs une armée de 500,000 hommes, tandis que les Prussiens sont beaucoup plus faibles, etc., etc. »

Nous savons de quels éléments se composait cette prétendue « armée de 500,000 hommes ». Certes, si la moitié seulement de cette armée de 500,000 hommes avait valu les Allemands sous le rapport de l'exercice, de la discipline et de l'armement, si elle avait été pourvue des convois qui rendent une armée indépendante pendant des semaines et, par conséquent mobile, on aurait peine à comprendre comment elle ne battait pas complétement les Allemands répartis sur une immense ligne d'investissement. Mais toutes ces conditions n'étaient pas remplies. Si Trochu n'avait pas emmené plus de 100,000 hommes dans les plus grandes sorties, c'est uniquement parce qu'il n'en avait pas davantage qui pussent combattre hors des murs. Et même à ceux-là il manquait la force principale pour accomplir de plus grands mouvements, c'est-à-dire la discipline qui, seule, permet que l'exécution suive de près un ordre donné; discipline qu'il ne faut pas exiger seulement du simple soldat,

mais qui doit exister dans tous les grades sans exception, et surtout dans les plus élevés.

Nous sommes donc convaincu que ces 100,000 hommes étaient dans l'impuissance de se faire jour à travers les lignes ennemies, en raison notamment de la situation des environs de Paris dont les Allemands avaient épuisé toutes les ressources.

La position du général Trochu était des plus difficiles. Qui voudrait douter qu'il n'eût fait volontiers quelque chose de grand et de décisif? C'était pour lui le sûr moyen d'acquérir une gloire impérissable. Mais quand Trochu considérait les ressources dont il disposait, un profond découragement devait nécessairement s'emparer de lui.

Le 30 décembre 1870, il fut tenu dans Paris un grand conseil de guerre dans lequel les généraux furent d'accord qu'il fallait encore faire une tentative énergique, mais que l'heure n'en pouvait être fixée d'avance et serait choisie en raison des circonstances. Au commencement de janvier, on mit auprès de Trochu un conseil de guerre permanent, qui devait être consulté dans toutes les circonstances décisives, ce qui déchargeait le gouverneur de Paris d'une partie de sa responsabilité. Ce conseil de guerre était composé des généraux Vinoy, Ducrot, de Bellemarre, Tripier, Guiod, Clément-Thomas, de Chabaud-Latour, et des amiraux de La Roncière, Pothuau et Saisset.

Plusieurs petites sorties eurent lieu du 12 au 15 janvier.

Dans la nuit du 12 au 13, 4,000 hommes environ, qu'on avait réunis derrière les forts d'Issy, de Vanves et de Montrouge, attaquèrent les batteries de Clamart et de Châtillon. Ils étaient attendus parce que, comme d'habitude, ils avaient été réunis dès l'après-midi, et avaient été observés par les postes avancés des Allemands. Le manque de cohésion d'une armée exclut complétement toute surprise. Il exige toujours que l'on commence trop tôt les préparatifs nécessaires pour mettre les hommes à peu près dans la main de leurs chefs; ce qui a pour résultat de fatiguer la troupe et de dévoiler ses desseins à l'ennemi vigilant. — L'attaque

des Français eut lieu contre les positions des Bavarois qui la repoussèrent facilement.

Le 13 janvier, à 10 heures du soir, par un temps froid et de brouillard, une autre sortie eut lieu contre les positions de la 2e division de la garde prussienne, principalement contre le village faiblement occupé du Bourget. Les Prussiens furent instantanément sous les armes, et repoussèrent la première attaque avant l'arrivée de leurs renforts. Les autres attaques exécutées pendant la même nuit rencontrèrent les Allemands prêts et concentrés, de sorte qu'elles n'eurent pas plus de succès que la première. De nouvelles attaques contre le Bourget échouèrent également dans les nuits du 14 au 15 et du 15 au 16 janvier. Il en fut de même de tentatives de surprises contre d'autres points de la ligne d'investissement. Toutes ces sorties furent exécutées avec trop peu de monde.

On se décida enfin à faire, le 19, une suprême tentative, un coup de désespoir. 100,000 hommes, réunis dans la presqu'île de Nanterre, devaient forcer la ligne d'investissement qui fermait cette presqu'île de Bougival à Saint-Cloud et se jeter ensuite sur Versailles, en répandant partout la terreur et la confusion. Le général Trochu se mit lui-même à la tête des troupes destinées à cette grande entreprise et donna, pendant son absence, au général Leflo, ministre de la guerre, le commandement des forts et de la ville de Paris.

L'attaque devait commencer au point du jour, mais le déploiement des troupes se fit encore une fois avec une lenteur extrême et sans le moindre ensemble, malgré les deux chemins de fer qui conduisent de Paris dans la presqu'île de Nanterre et qu'on utilisa pour le transport des troupes.

Toutes les forces rendues disponibles étaient réparties dans trois corps d'armée. A l'aile droite le général Ducrot devait s'avancer par la porte de Longboyau et Buzenval ; au centre le général de Bellemarre par le plateau de la Bergerie et Garches ; à l'aile gauche le général Vinoy marchait sur Montretout, où les Allemands avaient élevé une redoute

en terre qu'ils ne regardaient que comme un poste perdu.

Bellemare et Vinoy entrèrent en action à peu près en même temps, vers 8 heures du matin, et, comme ils ne rencontrèrent que de faibles postes de la 10e division (du 5e corps allemand), ils s'emparèrent rapidement des points de Bergerie et de Montretout.

Le corps de Ducrot était très en retard; il avait été d'abord arrêté par la rencontre d'autres colonnes françaises, puis, lorsqu'il se déployait près de Rueil, il fut canonné par des batteries du 4e corps allemand, établies dans la presqu'île d'Argenteuil, ce qui ralentit de nouveau sa marche. Il n'était pas moins de onze heures lorsque son avant-garde engagea un combat sérieux à la porte de Longboyau.

Les colonnes du centre et de l'aile gauche, qui attendaient le soutien de l'aile droite, ne se portèrent pas en avant avec l'audace et la rapidité qu'exigeait le but qu'on leur avait fixé.

Les réserves de la 10e division allemande gagnèrent ainsi le temps de se réunir à Garches, et elles opposèrent aux Français une vigoureuse résistance, lorsque ceux-ci marchèrent enfin dans l'après-midi à l'attaque de ce village.

La 9e division allemande s'était concentrée, après midi, à la ferme de Jardy, au nord de Versailles, comme réserve générale. Pour parer à toutes les éventualités, le 1er corps bavarois, à droite, et la division de landwehr de la garde, à gauche, avaient été rapprochés de Versailles..

Dans l'après-midi, la 9e division allemande marcha de Jardy vers le nord pour prendre l'offensive à Garches et Montretout. Elle était sérieusement engagée vers 4 heures du soir. A cette heure-là les Français n'avaient pas encore pu dépasser Garches et Vaucresson. Leur centre et leur aile gauche furent repoussés après un court combat. Ils reprirent encore une fois l'offensive, mais sans pouvoir gagner du terrain. — Les troupes françaises, la ligne aussi bien que les gardes mobiles et la garde nationale, avaient été horriblement fatiguées par les longs préparatifs de la

lutte, et elles se plaignaient hautement de leur fatigue. Trochu jugea donc indispensable de les faire rentrer le soir dans les lignes retranchées, entre le Mont-Valérien et la Croix-du-Roi. Les pertes des Français en tués, blessés et prisonniers étaient grandes ; on ne saurait les évaluer à moins de 7,000 hommes. Les gardes nationaux mobilisés, qui allaient pour la première fois au feu en rase campagne, s'étaient bravement battus, mais ils n'en avaient pas moins prouvé qu'ils manquaient des autres conditions nécessaires pour vaincre.

Les Allemands s'attendaient à ce que les Français recommenceraient la lutte le 20. Cela eût été opportun pour le but que s'était proposé le général en chef français ; mais des troupes qui manquent de liaison intime ont besoin, après chaque effort, d'un repos hors de proportion avec ce qu'elles ont dépensé de force. Le combat ne recommença donc pas sérieusement le 20 ; un seul détachement français, qui était resté à Saint-Cloud, y fut enveloppé par les Allemands et forcé de se rendre.

Le 21 janvier, l'artillerie de siége ouvrit le feu contre les ouvrages et la ville de Saint-Denis ; cette ville fut en peu de temps si fort maltraitée que le Gouvernement de la défense nationale ne pouvait espérer qu'elle résisterait longtemps.

---

## XI. — Le nouvel empire d'Allemagne.

La veille de cette dernière sortie désespérée de Paris, il s'accomplit un événement qui doit avoir — en bien ou en mal — de l'importance dans l'histoire du monde.

La constitution de la Confédération allemande du Nord, de 1867, renfermait un article ainsi conçu : « L'entrée dans la Confédération des Etats allemands du Sud, ou de l'un d'eux seulement, aura lieu par une loi, sur la proposition du président de la Confédération. »

Il y avait déjà longtemps que Bade désirait entrer dans la Confédération du Nord et que les nationaux-libéraux du Reichstag allemand du Nord cherchaient avec importunité à lui en ouvrir la porte. Le chancelier fédéral avait toujours été d'avis qu'il n'était pas utile de presser les Etats du Sud d'entrer dans la Confédération ; et, comme il ne cherchait point la guerre avec la France et qu'il s'efforçait au contraire de l'éviter, il avait tonjours reçu très-froidement les instances des nationaux-libéraux.

A la suite des grandes victoires remportées par les Allemands sur l'empire de Napoléon III, l'idée qu'il fallait établir une union plus étroite entre la Confédération du Nord et les Etats du Sud se répandit chaque jour davantage en Allemagne.

Le gcuvernement bavarois prit l'initiative au mois de septembre, en déclarant au président de la Confédération du Nord qu'il croyait le moment venu d'établir, entre le nord et le sud de l'Allemagne, un lien constitutionnel à la place d'une alliance internationale.

La portion naïve du peuple allemand trouva très-beau et très-patriotique que cettte démarche vînt justement de la Bavière, qui s'était montrée jusqu'alors si hostile à l'Allemagne du Nord. Mais les raffinés ne manquèrent pas de dire : la Bavière sait fort bien que quelque chose de semblable est inévitable, et, si elle prend à présent l'initiative, c'est afin de pouvoir conserver une certaine situation exceptionnelle au lieu d'être simplement entraînée dans le tourbillon général de l'Allemagne.

A la suite d'un échange d'idées sur cette question, le ministre d'Etat, Delbruck, président de la chancellerie de la Confédération du Nord, fut envoyé à Munich pour entendre les propositions de la Bavière. Un ministre wurtembergeois s'y trouva également. Pendant ce temps, Bade exprima formellement le désir d'être admis dans la Confédération du Nord. Le Wurtemberg voulait que les négociations entamées à Munich se continuassent à Versailles.

Bismarck ne pouvait refuser de se rendre à ce désir,

et, au milieu d'octobre, il se réunit à Versailles, autour du chancelier fédéral, un conseil de ministres wurtembergeois, badois et bavarois, auxquels se joignit finalement un ministre de la Hesse-Darmstadt.

Il ressortit clairement de ces négociations que la Bavière s'attendait à une situation exceptionnelle. Les ministres bavarois déclarèrent poliment qu'ils ne voulaient rien entraver ; que le chancelier fédéral n'avait qu'à traiter d'abord avec la Hesse, Bade et le Wurtemberg, et qu'il arriverait bien ensuite à un résultat avec la Bavière.

Les traités relatifs à l'entrée de la Hesse et de Bade dans la Confédération furent signés dès le 15 novembre. Ils renfermaient quelques réserves, mais fort peu importantes. Le même jour, Bismarck était tombé d'accord avec le Wurtemberg, et ce n'est que par suite de circonstances fortuites que le traité avec cet État ne fut signé que le 25 novembre, après le traité avec la Bavière. Les négociations avec la Bavière furent reprises vivement après le 15 novembre, et elles aboutirent, le 23, à une convention définitive. Il était fait à la Bavière de grandes concessions, mais qui intéressaient à peine le peuple bavarois. La Bavière restait par suite en suspens entre la situation d'Etat fédéral et celle d'Etat indépendant, — circonstance qui donnait à réfléchir aux gens les plus modérés de l'Allemagne. Quoi qu'il en soit, le traité entre la Bavière et la Confédération du Nord ne fut voté, le 21 janvier 1871, qu'après dix jours de discussion, par la Chambre des députés bavarois, à la majorité de 102 voix contre 48 qui restèrent fidèles au vieux parti patriote particulariste.

Le Reichstag de l'Allemagne du Nord, qui avait prolongé de lui-même son existence légale déjà terminée, se réunit à Berlin, le 24 novembre. Il commença par voter 100 millions de thalers, *nervus rerum*, pour continuer la guerre contre la France. Le 9 décembre, il approuva ensuite les traités conclus avec Bade, la Hesse, le Wurtemberg et la Bavière, les premiers presque à l'unanimité, le dernier par 195 voix contre 32.



Par suite de ces traités, la Confédération allemande du Nord devenait la « Confédération allemande », et le roi de Prusse restait président de cette confédération plus étendue. Ce nom de « Confédération allemande » sonnait très-mal. Il rappelait forcément l'édifice vermoulu qui avait fait tant de mal à l'Allemagne et s'était écroulé si honteusement en 1866, — d'autant plus que les nouveaux traités donnaient à la nouvelle Confédération allemande le droit de surveillance sur la presse et les réunions. A l'appui de cette opinion, on pourrait citer bien des vers très-justifiés d'Henri Heine, à l'adresse des Allemands. — Le Reichstag de l'Allemagne du Nord laissa passer tranquillement la « Confédération allemande », Bismarck eût proposé, pour le nouvel état de choses et son président, des qualifications empruntées à la Chine, que le Reichstag eût accepté sans hésiter cette proposition originale.

Mais il survint alors un accident qui modifia tout.

Le roi Louis II de Bavière écrivit au roi Guillaume une lettre qui arriva le 3 décembre à Versailles, pour l'informer qu'il avait proposé aux princes souverains et aux bourgmestres des villes libres de l'Allemagne de s'unir à lui pour demander au président de la Confédération de prendre à l'avenir le titre d'Empereur d'Allemagne.

Chacun sait qu'empereur (*Kaiser*) n'est point un mot allemand ; il n'y a jamais eu d'Empire d'Allemagne, mais bien un Empire romain de la nation allemande. Mais il fallait que le souverain eût un autre titre que ses vassaux. Sans cela, le peuple aurait fini par avoir l'idée malséante de trouver les sous-rois inutiles.

Les princes souverains et les bourgmestres, dont la souveraineté se balançait pourtant sur la pointe d'une aiguille, s'empressèrent d'accéder à la proposition du roi de Bavière.

Le Reichstag allemand du Nord fut naturellement aussi satisfait de l'empire et de l'empereur d'Allemagne, que Bismarck lui proposait maintenant, qu'il l'avait été naguère de la Confédération allemande et de son président.

Il envoya une députation à Versailles porter au roi une adresse. La députation ne fut point prise en route par des francs-tireurs, ainsi que d'aucuns le souhaitaient, d'autres le craignaient. Elle arriva heureusement au quartier général, sous la conduite du président du Reichstag, M. Simson. C'est ce personnage qui avait offert au roi Frédéric-Guillaume IV, en 1849, la couronne d'empereur d'Allemagne au nom du parlement de Francfort. Il avait à cette époque éprouvé un refus. Frédéric-Guillaume IV avait répondu que la couronne d'empereur d'Allemagne ne pouvait être obtenue que par le consentement des princes allemands ou conquise sur le champ de bataille. Actuellement M. Simson n'avait rien à offrir. Le roi Guillaume avait pour lui l'offre des princes et bourgmestres allemands, ainsi que les champs de bataille. Le 18 décembre il accepta favorablement le consentement du Reichstag ; mais on avait fait entendre au Reichstag qu'on se serait passé, le cas échéant, de son consentement.

Plus tard, la Chambre des seigneurs et la Chambre des députés du Landtag prussien envoyèrent aussi des députations à Versailles. Elles allèrent et revinrent sans encombre, voyageant sous la protection de Dieu et des commandants d'étapes allemands.

Le 18 janvier 1871, 170 ans après que l'électeur de Brandebourg, Frédéric III, avait pris le titre de roi de Prusse, le roi Guillaume Ier s'investit solennellement de la dignité d'Empereur d'Allemagne, dans la salle des Glaces du Château de Versailles. Il l'annonça aux Allemands dans la proclamation suivante :

« Au peuple allemand !

« Nous Guillaume, par la grâce de Dieu, roi de Prusse, après avoir reçu le vœu unanime des princes et des villes libres d'Allemagne de nous voir rétablir et prendre la dignité d'empereur d'Allemagne qui n'existe plus depuis 60 ans, après avoir consulté à cet égard la constitution de la Confédération allemande, nous annonçons, par les pré-

sentes, que nous avons considéré comme un devoir envers la commune patrie de répondre à cet appel des princes et des villes confédérées de l'Allemagne, et d'accepter la dignité impériale allemande. En conséquence, nous et nos successeurs à la couronne de Prusse, nous porterons dorénavant le titre d'empereur dans tous nos rapports avec l'empire d'Allemagne, et nous espérons que la patrie aura un avenir prospère sous le signe de son ancienne splendeur. Nous prenons la dignité impériale avec la conscience de notre devoir de protéger les droits de l'empire et de ses membres, de conserver la paix, et de défendre l'indépendance de l'Allemagne avec l'aide de son peuple. Nous acceptons cette dignité avec l'espoir qu'il sera donné au peuple allemand de recevoir la récompense de ses luttes héroïques, dans une paix durable, et à l'intérieur des frontières qui donnent à la patrie contre de nouvelles attaques de la France une sécurité qui lui avait été enlevée depuis des siècles. Que Dieu daigne nous accorder, ainsi qu'à nos successeurs, d'agrandir constamment l'empire d'Allemagne, non pas par des conquêtes de guerre, mais à l'aide des bienfaits de la paix, sur le terrain de la prospérité, de la liberté et de la vertu nationales !

« Donné au quartier général de Versailles, le 17 janvier 1871.

« GUILLAUME. »

Cette proclamation, pour laquelle tout commentaire est superflu, faisait faire un pas important. Est-ce en bien, est-ce en mal ? l'avenir nous l'apprendra. Le germe du mal existe au moins autant que le germe du bien dans cette création du moderne empire d'Allemagne au bruit du tonnerre d'une guerre terrible.

---

## XII. — Capitulation de Paris. — Armistice.

Pendant que l'Allemagne se constituait orgueilleusement dans la foi d'une ère nouvelle, Paris se mourait.

Depuis six semaines la faim rongeait la population; on avait rassemblé ce qui restait de farine de toute nature pour en faire un pain détestable qu'on ne distribuait qu'en très-petite quantité. Comme la bonne humeur abandonne rarement les Parisiens, ils faisaient des plaisanteries sur leurs souffrances. Le pain de Paris du mois de janvier 1871, qui avait si peu de rapport avec le pain habituel, fut comparé aux arènes gallo-romaines de la rue Monge, dont on avait entrepris le déblaiement au commencement de 1870. On pouvait faire dans ce pain des fouilles fructueuses. On y trouva plus de boutons de guêtres que le maréchal Lebœuf n'en avait de prêts pour toute l'armée française au mois de juillet 1870. On racontait même qu'un cocher de fiacre avait trouvé dans son pain un porte-monnaie bien garni, et qu'il avait eu l'honnêteté de le porter au commissaire de police.

La chute du mont Avron, dont on avait beaucoup exagéré l'importance, avait produit dans Paris un grand découragement. Puis vint la malheureuse sortie désespérée du 19 janvier. La plupart des membres du Gouvernement s'étaient fait eux-mêmes les plus grandes illusions sur le succès et les résultats de cette sortie.

Cependant elle avait complétement échoué ; loin de tout culbuter jusqu'à Versailles, on n'avait pas même percé la première ligne des Allemands. Il n'y avait plus à espérer d'être débloqué. Le Gouvernement de la défense nationale savait fort peu de chose de ce qui se passait hors de Paris, et ce qu'il en apprenait était faux le plus souvent, — grâce aux télégrammes de Gambetta ! Mais ce qu'il savait, c'est que Paris n'avait pas à compter de quelques semaines sur un secours du dehors ; ni Chanzy, ni Faidherbe, ni Bourbaki ne pouvaient le lui apporter.

Mais Paris ne pouvait plus attendre des semaines. Qui peut lutter contre la faim? Dans dix jours on ne pourrait même plus donner la misérable ration de ce soi-disant pain que les Parisiens mangeaient sans se plaindre depuis six semaines. L'homme le plus endurci et le plus fanatique était forcé de reconnaître les effets de la faim. Tandis qu'il meurt habituellement à Paris de 1000 à 1100 personnes par semaine, il en mourait maintenant de 4,000 à 5,000.

Le Gouvernement de la défense nationale ne pouvait pas attendre une heure de plus; il lui fallait absolument entamer des négociations pour capituler.

Paris devait tomber. La France était forcée de reconnaître qu'elle était vaincue. Si dur que cela puisse paraître, la saine raison ne voyait pas d'autre issue.

Trochu ne pouvait pas capituler comme gouverneur de Paris, puisqu'il avait dit expressément dans une proclamation du 6 janvier : « Le gouverneur de Paris ne capitulera jamais. »

Il était pourtant clair, le 6 janvier, pour tout homme un peu au courant de la situation, que Paris serait forcé de capituler avant quelques semaines, que ce fût le gouverneur de Paris ou tout autre personnage qui signât la capitulation.

On trouva une issue à ce dilemme. Le poste de gouverneur de Paris fut supprimé. Mais Trochu n'en resta pas moins président du Gouvernement de la défense nationale. Il n'y avait plus de gouverneur de Paris et la capitulation de la ville ne serait pas signée par ce personnage.

Le commandement en chef de toutes les forces de Paris fut donné au général Vinoy, qui l'accepta avec abnégation, pour faire exécuter la capitulation inévitable et maintenir l'ordre dans Paris. Le général Vinoy, né en 1803, fut d'abord destiné à l'état ecclésiastique et entra même au séminaire. Mais il ne se sentait pas de vocation, et, après la mort de ses parents, il s'engagea en 1823 dans la garde royale. En 1826, il passa comme sergent au 14e de ligne,

avec lequel il fit en 1830 la campagne d'Alger. Ce n'est qu'en Afrique qu'il fut nommé officier, et il y resta presque sans interruption jusqu'en 1850. Cette année-là, il revint en France comme colonel du 54e ; en 1852, il reçut le commandement du 2e zouaves nouvellement formé et, en 1854, il commandait une brigade de l'armée de Crimée (division Canrobert). Il se signala particulièrement à l'Alma et à l'assaut de Malakoff. Il fut nommé général de division à la fin de 1855 ; en 1859, il commandait en Italie une division du corps de Niel.

Lorsque la guerre de 1870 éclata, Vinoy était déjà depuis plusieurs années dans le cadre de réserve. Il fut rappelé ensuite à l'activité et reçut d'abord, comme nous avons vu, le commandement du 13e corps, puis celui de la 3e armée de Paris. Lorsque la presse commença à attaquer Trochu, elle lui opposa Vinoy comme l'homme le plus énergique et le plus digne de confiance.

Pendant qu'on réglait à nouveau les conditions du commandement en chef des forces de Paris, Jules Favre avait fait savoir à Bismarck qu'il désirait traiter avec lui de la capitulation de Paris.

Le 22 janvier eut lieu une nouvelle insurrection complétement insensée. Un détachement de gardes nationaux occupa les maisons qui bordent la place de l'Hôtel de Ville et ouvrit le feu contre les gardes mobiles qui gardaient l'Hôtel de Ville. Cette criminelle folie fut bientôt terminée, mais elle n'en fut pas moins déplorable. Aucun homme sensé n'a pu se faire la moindre idée de ce que signifiait, à ce moment critique, cette coupable conduite des gardes nationaux de Paris.

Bismarck ayant envoyé son consentement à l'ouverture des négociations, Jules Favre eut avec lui une première entrevue le 23 janvier. Les jours suivants, Jules Favre fut constamment en route entre Versailles et Paris, et il s'adjoignit pour conseillers MM. Ernest Picard et Dorian. Dès le 26 janvier, les négociations étaient si avancées qu'on pouvait les considérer comme terminées. Les batteries alle-

mandes cessèrent donc leur feu contre Paris dans la nuit du 26 au 27 janvier.

Le 27, Jules Favre emmena à Versailles, pour régler les détails militaires, le général de Beaufort d'Hautpoul, commandant la 4e division de la 3e armée. Le général d'Hautpoul, né en 1804, entra dans l'armée en 1824 comme officier d'état-major ; il passa en Algérie en 1830 et fut employé ensuite à des missions diplomatiques en Orient, en Syrie, en Egypte et en Perse. Général de brigade depuis 1854, il commanda une subdivision militaire en Algérie et dirigea, en avril 1860, les travaux pour fixer la nouvelle frontière entre la France et l'Italie. Général de division la même année, il reçut au mois d'août le commandement de l'expédition envoyée en Syrie pour y protéger les chrétiens et il se fit remarquer comme toujours par une sage modération. Il était dans le cadre de réserve depuis 1869 lorsque la guerre de 1870 le rappela à l'activité.

Le 28 janvier, Bismarck et Favre signèrent à Versailles une convention qui avait pour objet la capitulation de Paris et un armistice pour la masse des armées belligérantes. Voici quels étaient les termes de cette convention :

« Art. 1er. — Un armistice général sur toute la ligne des opérations militaires en cours d'exécution entre les armées allemandes et les armées françaises, commence pour Paris aujourd'hui même, pour les départements dans un délai de trois jours. La durée de l'armistice sera de vingt et un jours, à dater d'aujourd'hui, de manière que, sauf le cas où il serait renouvelé, l'armistice se terminera partout le 19 février, à midi.

« Les armées belligérantes conserveront leurs positions respectives qui seront séparées par une ligne de démarcation. Cette ligne partira de Pont-l'Evêque, sur les côtes du département du Calvados, se dirigera sur Laiquières, dans le nord-est du département de la Mayenne, en passant entre Brioude et Fromantel, en touchant au département de la Mayenne, à Laquière. Elle suivra la limite qui sépare

ce département de celui de l'Orne et de la Sarthe jusqu'au nord de Maronnes et sera continuée de manière à laisser à l'occupation allemande les départements de la Sarthe, d'Indre-et-Loire, de Loir-et-Cher, du Loiret, de l'Yonne, jusqu'au point où, à l'est de Quarré-l'Estombes, se touchent les départements de la Côte-d'Or, de la Nièvre et de l'Yonne.

« A partir de ce point, le tracé de la ligne sera réservé à une entente qui aura lieu aussitôt que les parties contractantes seront renseignées sur la situation actuelle des opérations militaires en exécution dans les départements de la Côte-d'Or, du Doubs et du Jura. Dans tous les cas, elle traversera le territoire composé de ces trois départements, en laissant à l'occupation allemande les départements situés au nord, à l'armée française ceux situés au midi de ce territoire. Les départements du Nord et du Pas-de-Calais, les forteresses de Givet et de Langres, avec les terrains qui les entourent à une distance de 10 kilomètres, et la péninsule du Hâvre, jusqu'à une ligne à tirer d'Etretat, dans la direction de Saint-Romain, resteront en dehors de l'occupation allemande.

« Les deux armées belligérantes et leurs avant-postes, de part et d'autre, se tiendront à une distance de 2 kilomètres au moins des lignes tracées pour séparer leurs positions.

« Chacune des deux armées se réserve le droit de maintenir son autorité dans le territoire qu'elle occupe et d'employer les moyens que ses commandants jugeront nécessaires pour arriver à ce but.

« L'armistice s'applique également aux forces navales des deux pays, en adoptant le méridien de Dunkerque comme ligne de démarcation, à l'ouest de laquelle se tiendra la flotte française, et à l'est de laquelle se retireront, aussitôt qu'ils pourront être avertis, les bâtiments de guerre allemands qui se trouvent dans les eaux occidentales. Les captures qui seraient faites après la conclusion et avant la ratification de l'armistice seront restituées, de même que

dans les engagement
indiqué.

« Les opérations m
ments du Doubs, du
siége de Belfort, se
l'armistice, jusqu'au
sur la ligne de démar
départements mentio
rieure.

« 2. — L'armistice
mettre au Gouvernem
quer une Assemblée
sur la question de sav
ou à quelles condition
blée se réunira dans l
lités seront données p
mandes pour l'électio
composeront.

« 3. — Il sera fait i
mande, par l'autorité
formant le périmètre
ainsi que de leur maté
maisons, situées en de
routes, pourront être o
jusqu'à une ligne à tra
Le terrain restant entr
la ville de Paris sera i
parties.

« La manière de ren
mentionnée, formeront
présente convention.

« 4. — Pendant la
mande n'entrera pas da

« 5. — L'enceinte s
affûts seront transporté
commissaire de l'armée



« 6. — Les garnisons, armée de ligne, garde mobile et marine, des forts et de Paris, seront prisonnières de guerre, sauf une division de 12,000 hommes que l'autorité militaire, dans Paris, conservera pour le service intérieur.

« Les troupes prisonnières de guerre déposeront leurs armes, qui seront réunies dans les lieux désignés, et livrées, suivant règlement par commissaires. Suivant l'usage, ces troupes resteront dans l'intérieur de la ville, dont elles ne pourront pas franchir l'enceinte pendant l'armistice.

« Les autorités françaises s'engagent à veiller à ce que tout individu appartenant à l'armée et à la garde mobile reste consigné dans l'intérieur de la ville.

« Les officiers des troupes prisonnières seront désignés par une liste à remettre aux autorités allemandes.

« A l'expiration de l'armistice, tous les militaires appartenant à l'armée consignée dans Paris auront à se constituer prisonniers de guerre de l'armée allemande si la paix n'est pas conclue jusque-là.

« Les officiers prisonniers conserveront leurs armes.

« 7. — La garde nationale conservera ses armes. Elle sera chargée de la garde de Paris et du maintien de l'ordre.

« Il en sera de même de la gendarmerie et des troupes assimilées employées à un service municipal, telles que garde républicaine, douaniers et pompiers. La totalité de cette catégorie n'excédera pas 35,000 hommes.

« Tous les corps de francs-tireurs seront dissous par une ordonnance française.

« 8. — Aussitôt après la signature des présentes et avant la prise de possession des forts, le commandant en chef des forces allemandes donnera toutes facilités aux commissaires que le Gouvernement français enverra tant dans les départements qu'à l'étranger, pour préparer le ravitaillement et faire approcher de la ville les marchandises qui lui sont destinées.

« 9. — Après remise des forts et après le désarmement de l'enceinte et de la garnison stipulés dans les articles 5-6,

tière. Les autorités allemandes remettront en échange sur le même point et dans le plus bref délai possible, aux autorités militaires françaises, un nombre pareil de prisonniers de guerre français du grade correspondant.

« L'échange s'étendra aux prisonniers de condition bourgeoise, tels que les capitaines de navire de la marine marchande allemande et les prisonniers français civils qui ont été internés en Allemagne.

« 15. — Un service postal pour les lettres non cachetées sera organisé, entre Paris et les départements, par l'intermédiaire du quartier général de Versailles. »

Voici quelle est la teneur du protocole mentionné dans l'art. 3 de la convention :

« Art. 1er. — Lignes de démarcation devant Paris. — La ligne de démarcation est, pour les Français, l'enceinte de la ville ; pour les Allemands :

« 1° Sur le front du Sud : depuis la Seine à la hauteur de l'extrémité nord de l'île de Saint-Germain, le long du canal de décharge d'Issy, puis entre l'enceinte continue et les forts d'Issy, de Vanves, de Montrouge et de Bicêtre, à 500 mètres environ du front des forts, jusqu'à la croisière des chemins de fer de Paris au Port-à-l'Anglais d'un côté et à Alfort de l'autre (rond-point de la Bosse de Marne) ;

« 2° Sur le front de l'Est : à partir du point qui vient d'être indiqué, la ligne traverse le confluent de la Seine et de la Marne, elle suit le contour ouest et nord du village de Charenton, va par le rond-point de l'Obélisque à la porte de Fontenay, se dirige ensuite au nord sur un point situé à 500 mètres à l'ouest du fort de Rosny, et elle reste ensuite à 500 mètres au sud des forts de Noisy et de Romainville, jusqu'au point où la route de Pantin rencontre le canal de l'Ourcq. La garnison du fort de Vincennes consistera en une compagnie de 200 hommes, qui ne sera pas relevée pendant la durée de l'armistice ;

« 3° Sur le front du Nord : du dernier point indiqué, la ligne se prolonge à 500 mètres au sud-ouest du fort

d'Aubervilliers, elle suit le contour sud du village d'Aubervilliers et ensuite le canal de Saint-Denis qu'elle traverse à 500 mètres au sud de sa courbure ; elle va droit à la Seine en restant toujours à 500 mètres au sud de cette courbure ;

« 4° Sur le front de l'Ouest : la ligne de démarcation suit la rive gauche de la Seine jusqu'au canal d'Issy.

« De légers écarts de cette ligne de démarcation sont permis aux troupes allemandes, si cela paraît nécessaire pour le placement de leurs avant-postes dans l'intérêt de la sûreté de l'armée.

« 2. — Passage de la ligne de démarcation. — Les personnes qui obtiendront la permission de traverser la ligne des avant-postes allemands ne pourront le faire que par les chemins suivants : routes de Calais, de Lille, de Metz, de Strasbourg (porte de Fontenay), de Bâle, d'Antibes, de Toulouse, et la route n° 189 (qui passe au fort d'Issy), enfin par les ponts de la Seine, y compris celui de Sèvres dont le rétablissement est ordonné.

« 3. — Reddition des forts et des redoutes. — Elle aura lieu de la manière suivante le 29 janvier, à partir de 10 heures du matin :

« Les troupes françaises évacueront les forts et le terrain neutre et ne laisseront dans chaque fort que le commandant de place, le garde du génie et le portier-consigne.

« Immédiatement après l'évacuation de chaque fort, un officier d'état-major français se rendra aux avant-postes allemands, pour donner les renseignements qu'on voudrait lui demander sur le fort, et en indiquer la route.

« Chaque fort étant occupé et les renseignements donnés, le commandant de place, le garde du génie et le portier retourneront à Paris.

« 4. — Remise des armes et du matériel. — Les armes, les pièces de campagne, les drapeaux et le matériel seront remis aux autorités militaires allemandes dans un délai de 14 jours, à dater de la signature de la convention, et déposés à Sévran par les autorités militaires françaises.

Un état de l'armement et du matériel sera fourni par les autorités françaises aux autorités allemandes avant le 4 février.

« Les affûts des pièces qui arment les murs de la ville doivent également être enlevés avant cette date. »

La convention du 28 janvier fut exécutée sans difficultés en ce qui touche la capitulation de Paris. Les troupes allemandes occupèrent les forts dès le 29. Le Mont-Valérien fut occupé par le 5e corps allemand, le fort d'Issy par le 9e, Vanves et Montrouge par le 2e corps bavarois, Bicêtre et Ivry par le 6e corps, Charenton par le 1er corps bavarois, les redoutes de Gravelle et de la Faisanderie par la division wurtembergeoise; Nogent, Rosny, Noisy et Romainville, ainsi que les redoutes situées sur cette ligne, par le 12e corps (saxon), Aubervilliers par la garde prussienne, et enfin Saint-Denis par le 4e corps allemand. Quelques jours plus tard, les Wurtembergeois relevèrent les Saxons dans l'occupation du fort de Nogent et de la redoute de Fontenay.

Quelques actes de désespoir, comme il s'en produit toujours en pareille circonstance, accompagnèrent la reddition des forts. Deux officiers français se brûlèrent la cervelle.

La remise des armes de Paris commença le 7 février.

Le réapprovisionnement de Paris s'effectua avec une rapidité qu'on n'était pas en droit d'espérer. Paris prouva sa force indestructible d'attraction.

Au commencement de cette malheureuse guerre, la France n'avait pas trouvé de sympathies en Europe, mais les choses avaient bien changé pendant la lutte. Le grand malheur qui frappait ce beau pays, la dureté des vainqueurs, le courage désespéré avec lequel la France s'était levée après la fin lamentable de l'Empire, tout cela réveillait l'intérêt de l'Europe entière, excepté l'Allemagne. Et qui sait si, même en Allemagne, cet intérêt n'existait pas plus qu'on ne peut s'en apercevoir à cause des cris assourdissants de la bande qui donne le ton? L'homme intelligent pouvait prévoir d'avance qu'après la catastrophe de Sedan la

résistance de la France ne pourrait avoir pour résultat qu'une ruine plus grande du pays ; mais son respect était acquis au peuple qui rassemblait toutes ses forces dans l'intérêt d'une grande question, le droit qu'ont les nations de fixer elles-mêmes leur sort, et qui refusait d'abandonner ses frères, malgré eux, avant d'avoir tout fait pour les défendre. Nous savons pertinemment qu'en présence de cette lutte sans espoir, les soldats allemands n'ont pas du tout refusé leur estime aux Français, à l'exemple d'un certain nombre de professeurs, de traitants et de journalistes allemands.

En même temps que la voix du cœur, celle de l'intérêt se faisait aussi entendre chez les nations qui n'étaient pas engagées dans la lutte. Les hommes d'État des pays neutres se disaient que la domination absolue des Allemands dans l'Europe centrale ne saurait être avantageuse à la paix du monde, si les Allemands continuaient à se laisser constamment exciter par leurs philosophes. Les commerçants et les industriels des États voisins, dont la portion recommandable n'est pas habituée à chercher son profit dans le malheur d'autrui, soupiraient après le rétablissement du commerce et du crédit fortement ébranlé.

Le cœur et la raison s'accordèrent donc pour attirer aux Français les sympathies des nations de l'Europe pendant le cours de la guerre. C'est en Angleterre que la chose se montra avec le plus d'évidence. C'est là qu'on fit le plus pour approvisionner Paris dès que les portes en seraient ouvertes. La ville de Londres fit à celle de Paris un très-riche cadeau de vivres que reçurent avec une vive reconnaissance le Gouvernement de la défense nationale et les autorités municipales.

Si la convention du 28 janvier s'exécuta à Paris avec une facilité sur laquelle on ne comptait pas trop, il n'en fut pas tout à fait ainsi dans les départements.

Par le fait, la ligne de démarcation n'était pas très-favorable aux Francais ; il se produisit des réclamations de plusieurs généraux ; mais ceux-ci durent bientôt se taire,

car la convention était conclue et les Allemands ne demandaient rien autre chose que sa stricte exécution.

D'après cette convention, les départements du Jura, du Doubs et de la Côte-d'Or étaient provisoirement exclus de l'armistice et les opérations pouvaient y continuer. On crut d'abord à l'étranger que c'était là une nouvelle dureté des Allemands; mais ce n'était pas exact. En effet, le Gouvernement de la défense nationale continuait à se faire les illusions les plus étonnantes sur les opérations de l'armée de Bourbaki. Ignorant complétement ce qui se passait réellement en France, il se faisait encore, au 28 janvier, des idées incroyables de la valeur de Belfort et de l'armée française de l'Est. Nous verrons bientôt ce qu'il en était.

C'était donc le Gouvernement de la défense nationale, et non pas le commandement de l'armée allemande, qui avait demandé que l'Est fût excepté de l'armistice.

Jules Favre télégraphia aussitôt à Bordeaux la conclusion de l'armistice; mais, dans sa précipitation, il commit la faute presque impardonnable de ne pas mentionner, dans sa dépêche, l'exception si importante dont l'Est était l'objet.

Gambetta, qui tenait toujours à son idée fixe de la guerre à outrance, devint furieux de la conclusion de l'armistice, et il donna cours à sa colère dans des proclamations sonores. On ne saurait, du reste, en faire un crime à Gambetta, puisque des généraux même, qui n'avaient certes pas commandé avec une gloire remarquable, dans les derniers temps, leurs armées mal organisées, soutenaient que la France pouvait encore vaincre avec ces armées. Malgré sa colère, Gambetta télégraphia dans toutes les directions la nouvelle de l'armistice, et les généraux de l'armée de l'Est crurent tout naturellement qu'il s'appliquait aussi à leurs troupes. Il en résulta des malentendus qui ont assurément contribué aux malheurs de l'armée de l'Est, bien que ces malheurs ne soient pas complétement imputables à ces malentendus. Nous aurons occasion de traiter cette question plus en détail.

Le 31 janvier, le Gouvernement de la défense nationale ordonna les élections de l'Assemblée nationale pour le 8 février dans les départements, pour le 5 à Paris. Par le fait, elles eurent également lieu le 8 à Paris.

Il y avait bien peu de temps avant ces élections, huit jours au plus ; et la main des généraux allemands pesait lourdement sur la France. L'Assemblée devait se réunir le 12 à Bordeaux, afin d'émettre au moins, avant l'expiration de l'armistice, un vote qui permît de le prolonger. La circulation était interrompue. En admettant que le résultat du scrutin fût complétement connu le 9 dans les départements de l'Est ou du Nord, il n'en était pas moins presque impossible aux députés de ces départements de se trouver le 12 à Bordeaux.

Bismarck avait promis à Jules Favre que les Allemands n'apporteraient aucune entrave aux élections dans les départements qu'ils occupaient, même dans l'Alsace et la Lorraine allemande qu'ils voulaient s'annexer. Tous les départements occupés avaient des préfets allemands qui ne pouvaient naturellement pas s'occuper des élections, et il fut décidé que, dans ces départements, les maires des principales localités joueraient, à propos des élections, le rôle des préfets.

Les élections devaient se faire au scrutin de liste d'après la loi électorale de 1849. Le nombre des députés serait de 759. Les préfets n'étaient pas éligibles dans le département qu'ils administraient. Il était également raisonnable de déclarer inéligibles les membres des dynasties qui avaient régné en France et qui en étaient encore légalement bannies. On trouva mauvais de voir prescrire le vote au canton plutôt qu'à la commune, parce que beaucoup de cantons sont très-étendus et que des habitants ont parfois près d'une journée de marche pour se rendre au chef-lieu. Cela n'existe naturellement que pour les cantons de la campagne, et cette disposition favorisait donc la population des villes aux dépens de celle des campagnes. Cette fois néanmoins les paysans ne se laissèrent pas arrêter par les diffi-

cultés qu'on voulait leur créer ; ils allèrent en masse voter au chef-lieu du canton.

Une mesure également inopportune fut celle qui faisait voter les troupes, les gardes mobiles et les gardes nationaux mobilisés pour les départements dont ils étaient originaires. Ces gens étaient, pour la plupart, éloignés de leurs départements depuis plusieurs mois, — et quels mois! — Ils n'en connaissaient plus les affaires et ne pouvaient s'en informer à cause de la difficulté des communications et du peu de temps qui les séparait des élections. En outre, le dépouillement des votes dans les diverses garnisons devait naturellement prendre beaucoup de temps, ce qui retarderait la proclamation du résultat définitif.

On accepta néanmoins tout cela. Cependant, la délégation de Bordeaux, s'isolant du Gouvernement de Paris, lança un décret électoral qui déclarait inéligibles toutes les personnes qui avaient eu quelques relations avec le second Empire. C'était aller très-loin, puisqu'à tout prendre, Gambetta lui-même n'aurait pas pu être nommé, attendu qu'il avait certainement prêté au second Empire le serment de député.

Le comte de Bismarck crut devoir protester contre ce décret de la délégation. Il s'appuyait pour cela sur l'article 2 de la convention du 28 janvier, d'après lequel les élections de l'Assemblée de Bordeaux devaient être libres.

La délégation de Bordeaux, — ou, pour mieux dire, la dictature de M. Gambetta, auquel ses vieux collègues obéissaient aveuglément, — était devenue au moins aussi désagréable au gouvernement de Paris qu'au comte de Bismarck. Depuis qu'il avait prouvé qu'il s'inquiétait assez peu de son « organisation de la victoire », Gambetta était tombé dans l'opinion publique avec la même rapidité qu'un ballon dont la soupape serait ouverte et qui ne jetterait pas de lest. Beaucoup de ses mesures qu'on aurait pu discuter en d'autres circonstances, telles que la dissolution des conseils généraux, la mise à l'écart des candidats officiels du second Empire, ou encore la destitution des juges ou autres

magistrats, qui avaient mis la loi au service du coup d'Etat, mais que leur position rendait inamovibles, —ces mesures, disons-nous, étaient maintenant vivement critiquées et repoussées d'une manière formelle, — et cela presque de tous côtés.

Mais le grand crime de Gambetta, c'était la fantaisie avec laquelle il se figurait faire sortir de terre des armées qui n'existaient point en réalité, et dont l'aveuglement de quelques généraux était seul à voir l'existence.

Ce n'est que plus tard qu'on pourra connaître dans toute leur étendue l'incroyable déraison militaire et l'immense gaspillage des revenus de la pauvre France, qui signalèrent la dictature fantaisiste de Gambetta. Le monde en sera étonné !

Le Gouvernement de Paris répondit aussitôt au comte de Bismarck qu'il annulait le décret électoral de Gambetta du 31 janvier, et il envoya de suite Jules Simon à Bordeaux pour faire exécuter cette décision. Gambetta, se voyant ainsi démenti, donna sa démission et rentra le 6 février dans la vie privée. Emmanuel Arago, qui avait suivi de près Jules Simon, se chargea du ministère de l'intérieur et, provisoirement, du ministère de la guerre, où il fut bientôt remplacé par le général Le Flô.

Les élections se firent complétement pour la paix, on pourrait dire pour la paix à outrance, pour répondre à la guerre à outrance. C'est le résultat qu'on put apercevoir de suite avec certitude. Il serait beaucoup plus difficile de dire si elles furent monarchiques ou républicaines. La plupart des électeurs y songeaient à peine en ce moment. Les bonapartistes ne furent élus qu'en très-petit nombre, et il n'y en eut même de purs qu'en Corse. Or, comme le bonapartisme avait tout englobé dans les quelques années qui avaient précédé la guerre, il n'y avait donc dans la nouvelle assemblée, à côté des républicains, que des hommes des anciens partis, c'est-à-dire des légitimistes et des orléanistes.

Lors des malheurs de leur pays, les princes qui en sont

bannis n'ont jamais d'autres idées que des idées de prétendants. Le comte de Chambord, — Henri V, — qui avait quitté la France à l'âge de dix ans, n'avait jamais fait autre chose que de végéter princièrement et il n'avait pas, aux yeux de la portion sensée du peuple français, d'autre valeur que celle d'un homme de paille ; il ne s'empressa pas moins, dès qu'il connut la catastrophe de Sedan, de s'approcher en Suisse de la frontière française, et, avec une impertinence toute royale, il lança des proclamations, comme si le peuple français n'avait rien de plus pressé à faire que de le mettre à la place de Napoléon III, et de se laisser encore ruiner par lui, — d'une autre façon peut-être.

Le prince de Joinville et le duc de Chartres s'étaient glissés comme volontaires dans l'armée française de l'Ouest, et on prit soin naturellement qu'il fût beaucoup parlé de leur patriotisme. Gambetta les expulsa, et avec raison, puisqu'il avait pour lui la loi. Ces messieurs s'en allèrent et ne revinrent plus. Le ducs de Joinville et d'Aumale réussirent à se faire élire à la Constituante. Les déclarations de tous ces princes d'Orléans à la fin de 1870 et au comment de 1871 sont pitoyables. Elles roulent toutes sur ce thème que si la France veut être heureuse, il faut qu'elle remette la famille d'Orléans sur le trône. Ces messieurs se contenteraient du reste, en attendant, que l'on choisît un président dans la maison d'Orléans, en lui donnant tous les pouvoirs nécessaires pour gouverner l'Etat. Si ces messieurs d'Orléans avaient vraiment eu une étincelle de patriotisme, ils n'auraient pas mis en avant leurs mesquins intérêts privés à l'heure du malheur de la France, afin de ne pas compliquer davantage la situation difficile du pays.

Napoléon III protesta, lui aussi, et lança une proclamation de sa charmante cage de Wilhelmshœhe.

La conduite inconvenante de tous les prétendants ne devrait-elle pas ouvrir les yeux des Français ? Imiteront-ils les Espagnols qui, assez heureux pour se débarrasser

d'une dynastie, ont mis tous leurs efforts à en chercher une autre, et ont attiré par là sur l'Europe entière d'immenses malheurs, malheurs qui sont loin d'être finis et qui pèseront vraisemblablement sur l'Europe pendant plus d'un siècle ?

Thiers obtint aux élections un immense triomphe. Il fut élu dans 26 départements. Fut-il redevable de ce succès à sa réputation d'orléaniste, de partisan de la monarchie constitutionnelle ? Il n'est pas douteux que cela y fut pour quelque chose ; mais nous pouvons affirmer avec confiance que c'est avant tout en sa qualité de principal représentant du parti de la paix que Thiers fut élu par plus d'un million et demi de Français. C'était l'homme de la situation. Lui seul avait osé, au milieu des mamelucks impériaux, parler contre cette malheureuse guerre ; il avait cherché à décider l'Europe à rétablir la paix ; il avait entamé dès la fin d'octobre des négociations pour un armistice, et ce n'était pas par sa faute qu'elles avaient été rompues. Il était donc l'homme de la situation.

Les députés qui étaient arrivés à Bordeaux se réunirent le 12 février. Il n'y en avait pas tout à fait 300. Le fauteuil du président fut occupé provisoirement par le doyen d'âge, un légitimiste, le vicomte Benoît d'Azy, né en 1796. Il avait servi l'État sous la Restauration ; sous Louis-Philippe, le département de la Nièvre le nomma député en 1842, et il prit place sur les bancs de l'opposition de la droite. Il ne fut pas élu à la Constituante en 1848, mais le département du Gard l'envoya à la Législative en 1849. Adversaire de la République, il opposa néanmoins une louable résistance au coup d'Etat de 1851. C'est sous sa présidence qu'un certain nombre de députés se réunirent dans la mairie du X^e arrondissement et prononcèrent la destitution du président Louis Napoléon. Chose étonnante ! Benoît d'Azy ne fut point inquiété après le succès du coup d'Etat.

L'Assemblée nationale se constitua immédiatement malgré le petit nombre de membres présents, et lorsqu'un

plus grand nombre de députés furent arrivés, elle procéda, le 16 février, à l'élection définitive de son président et de ses vice-présidents.

Ce fut M. Grévy qui fut nommé président à une immense majorité, 519 voix sur 538.

Grévy est né en 1813 dans le département du Jura. Il étudiait le droit lorsqu'il se battit bravement aux journées de juillet 1830. En 1848, il fut nommé commissaire du Gouvernement provisoire dans le Jura, et, bien qu'il fût un républicain déclaré, il montra toujours une grande modération et ne s'écarta jamais de la légalité. Il fut aussitôt élu dans le Jura à l'Assemblée constituante. Il s'y attacha notamment à prévenir les dangers qui pouvaient résulter de l'institution de la présidence, qui ne serait qu'une monarchie masquée. Ce fut en vain. Cette présidence, aux trois quarts monarchique, fut instituée, et confiée en outre à un prince par le suffrage universel. Après l'élection de Louis Bonaparte, Grévy combattit la politique bonapartiste dans la Constituante et dans l'Assemblée législative qui lui succéda. Il lutta contre l'expédition de Rome et la coalition des légitimistes et des bonapartistes, en se plaçant toujours à un point de vue démocratique, mais toujours avec modération. Après le coup d'Etat, il se retira de la scène politique et redevint avocat. En 1868, il fut nommé député dans le Jura à une élection de remplacement, et réélu ensuite aux élections générales de 1869. Il fit de l'opposition à la déclaration de guerre de 1870. Pendant la dictature de Gambetta, il demanda à plusieurs reprises que l'on convoquât le plus tôt possible une Assemblée nationale, afin que le peuple français fît savoir s'il voulait ou non continuer la guerre, et que, dans le premier cas, on pût faire la guerre en toute conscience et avec toutes les forces du pays, et non pas avec des fantaisies. Il se prononça aussi hautement contre toutes les mesures illégales de Gambetta.

Ce n'était pas comme monarchiste que Grévy était nommé président par les monarchistes plus ou moins déclarés ;

c'était comme adversaire d'une dictature intolérable et comme partisan de la paix.

Le 17 février, Thiers fut nommé à une majorité imposante chef du pouvoir exécutif, en d'autres termes, président de la République existante. Le 19, Thiers présenta la plupart des membres de son ministère. C'étaient MM. Dufaure à la justice, Jules Favre aux affaires étrangères, Picard à l'intérieur, Jules Simon à l'instruction publique, Lambrecht au commerce, Le Flô à la guerre, Pothuau à la marine, de Larcy aux travaux publics. Buffet, auquel on avait offert le ministère des finances, le refusa à cause de la position qu'il avait occupée dans le ministère Ollivier au commencement de 1870. À sa place fut nommé, le 24 février seulement, M. Pouyer-Quertier.

Bien que tout le monde connaisse la carrière du célèbre homme d'Etat qui se trouvait placé à la tête du Gouvernement français, il nous semble utile, dans les circonstances actuelles, de rappeler en quelques mots à la mémoire ses précédentes aspirations.

Né en 1797, Thiers étudia le droit à Aix et fut reçu avocat en 1820. Mais ne se sentant pas de goût pour le barreau, il chercha à faire son chemin dans la politique, par la voie assez ordinaire, en France, du journalisme. A partir de 1821, il travailla au *Constitutionnel* et, en 1823, aux *Tablettes historiques*. Il se distingua principalement, dans les premières années de sa carrière littéraire, par la diversité de son esprit et par sa faculté de recevoir et de reproduire de vives impressions des personnes et des choses avec lesquelles il se trouvait en contact.

En 1823, il se mit à travailler à son « Histoire de la Révolution française, de 1789 au 18 brumaire », qui parut successivement en 10 volumes de 1823 à 1827. Pendant qu'il s'occupait à ce travail, il se livrait à une foule d'études pratiques sur l'armée, l'administration et les finances. Il se distinguait avantageusement en cela d'une foule d'historiens, qui n'ont jamais compris qu'il est impossible d'écrire l'histoire si l'on n'a pas une certaine connaissance des

conditions d'existence d'un Etat ou d'un peuple. Quelle que soit la diversité des jugements que l'on a portés sur l'*Histoire de la Révolution française*, tout le monde s'accordera du moins à en louer le style, la clarté et la vivacité du récit.

Thiers, arrivé fort pauvre à Paris, avait beaucoup augmenté ses revenus en 1829. Il songea alors à écrire une Histoire universelle et à s'y préparer par de grands voyages. Il avait déjà pris toutes ses dispositions pour accompagner Laplace dans son voyage autour du monde, lorsque le ministère réactionnaire de Polignac arriva aux affaires le 5 août 1829. Thiers, qui prévoyait une grande crise, se décida à ne pas quitter Paris, et il fonda le *National*, en communauté avec Mignet et Armand Carrel. La rédaction en chef de ce journal fut confiée à Thiers pendant la première année. Bien que le *National* fût destiné d'abord à défendre la constitution, il devint bientôt, — l'on pourrait dire involontairement, — un organe orléaniste. M. Thiers et le *National* élevèrent Louis-Philippe sur le trône de France. Louis-Philippe ne pouvait pas se montrer ingrat. Thiers entra aussitôt au Conseil d'Etat et fut nommé secrétaire général du ministère des finances sous la direction du baron Louis. Pour obéir aux désirs personnels du roi, il resta sous-secrétaire d'Etat aux finances sous le ministère Laffitte (2 novembre 1830). Lorsque ce ministère tomba, au mois de mars 1831, Thiers l'accompagna dans sa retraite.

Déjà nommé député en 1830, il fut réélu en 1831. En 1830, Thiers parlait de « reconquérir » la rive gauche du Rhin et la frontière des Alpes, de « délivrer » la Pologne, l'Italie, la Belgique ; mais, en 1831, il s'était fort calmé et était devenu un homme d'ordre ; il défendit l'hérédité de la pairie, il engagea (1832) le Gouvernement à prendre des mesures de rigueur contre les républicains et les légitimistes ; puis, grâce à ce sage revirement, il fut nommé, le 11 octobre 1832, ministre de l'intérieur. Ce cabinet fit arrêter la duchesse de Berry en Vendée et assiéger la cita-

delle d'Anvers. La chute de cette forteresse consomma la séparation de la Belgique de la Hollande, et, sans lui être annexée, la Belgique se trouva provisoirement liée à la France. Après la prise d'Anvers, 25 décembre 1832, Thiers passa du ministère de l'intérieur à celui des travaux publics et du commerce. Il rendit, dans cette position, de grands services au commerce et à l'industrie, mais il encouragea en même temps le culte de la gloire napoléonienne, en remplaçant sur la colonne de la place Vendôme la statue de Napoléon en costume de cour, qui la couronnait depuis 1810 et que les alliés avaient renversée, par une nouvelle statue du soldat-empereur en redingote grise et en petit chapeau; il fit, en outre, achever l'arc de triomphe de l'Etoile, commencé en 1806.

Thiers reprit le ministère de l'intérieur en 1834, dans des circonstances difficiles pour l'orléanisme. Les crises ministérielles se succédèrent fréquemment cette année-là. C'est dans cette circonstance que se montrèrent le plus clairement les différences profondes qui existaient entre Thiers et Guizot, deux natures aussi opposées que possible. A la fin de l'année, le ministère de Broglie arriva au pouvoir et Thiers y retrouva sa place. Il fut reçu la même année à l'Académie française. En 1835, après l'attentat de Fieschi, il demanda qu'on augmentât la rigueur des lois sur la presse et le jury. En 1836, il renversa Guizot et devint président du conseil, comme ministre des affaires étrangères.

Son succès ne fut pas long. Thiers avait des idées guerrières et voulait intervenir militairement en Espagne dans la querelle des Christinos et des Carlistes, mais le roi Louis-Philippe n'avait aucune envie de cette intervention. Il en résulta que le ministère Thiers fut remplacé dès le 25 août 1836 par un ministère Molé. Thiers se mit à voyager. De retour en France vers le milieu de 1838, il reparut à la chambre et réussit bientôt à renverser le ministère Molé. Malgré cela, il ne revint au pouvoir que le 1er mars 1840. La trop grande finesse du Gouvernement français

eut pour résultat que la France se vit complétement isolée en Europe. Ce fait se produisit le plus clairement dans la question d'Orient, et d'une manière assez blessante pour la France. Thiers, furieux de voir que personne en Europe ne s'inquiétait plus de la France, conçut l'idée d'une guerre populaire contre l'Allemagne. C'est alors que furent décidées, grâce à son intelligente initiative, les fortifications de Paris. C'est alors que parurent le ridicule chant du Rhin de Nicolas Becker et la réponse non moins niaise qu'y fit Alfred de Musset. Les desseins de Thiers échouèrent de nouveau devant l'amour de la paix du roi Louis-Philippe, et ce ministre, ne pouvant pas exécuter ses plans, céda la place à Guizot le 26 octobre 1840. Rendu à la vie privée, Thiers songea à écrire l'histoire du Consulat et de l'Empire et il s'y prépara par de nombreux voyages. Les deux premiers volumes parurent en 1845, le dernier en 1862. Cet ouvrage, pour ses qualités comme pour ses défauts, peut être regardé comme un ouvrage national français, il contribua singulièrement à faire revivre le culte de la gloire et de Napoléon.

A partir de 1842, Thiers fut le chef du centre gauche et combattit à la chambre le ministère Guizot. Ses attaques augmentèrent chaque année de violence : plus le ministère Guizot devenait réactionnaire, en recherchant l'amitié des Gouvernements de l'Europe et se montrant hostile à toute révolution, plus Thiers se rapprochait du parti révolutionnaire. — Dans la nuit du 23 au 24 février 1848, à la dernière heure, Louis-Philippe appela Thiers et Odilon Barrot pour former un nouveau ministère. Il était trop tard ! Thiers dut le reconnaître dès qu'il eut accepté cette mission, et, en présence des barricades dont se couvraient les rues de Paris, il donna sa démission.

La République fut proclamée. Thiers déclara qu'il adhérait à cette nouvelle forme de gouvernement, sans rien changer du reste à ses convictions politiques. Il ne passa point aux premières élections pour l'Assemblée consti-

tuante, mais, aux élections complémentaires, il fut élu dans quatre départements, dont celui de la Seine.

A l'Assemblée constituante, comme à la Législative qui lui succéda, Thiers s'assit à la droite. Il avait voté pour la dictature de Cavaignac, il vota ensuite pour la présidence de Louis-Napoléon. Il vota pour l'expédition de Rome, il combattit les socialistes, il vota pour la réduction du droit électoral (loi du 31 mai); bref, il fut réactionnaire dans les questions intérieures et partisan de l'intervention dans les affaires étrangères.

Malgré tout, il fut arrêté au coup d'État, renfermé d'abord à Mazas, et ensuite expulsé de France; puis il reçut, sans l'avoir demandée, au mois d'août 1852, la permission de revenir à Paris, où il vécut pendant onze ans loin de la politique et uniquement occupé de ses travaux littéraires.

En 1863, Paris le nomma au Corps législatif à une grande majorité contre Persigny. Il y combattit le second Empire, principalement au point de vue économique et au sujet de la politique extérieure. Comme il avait toujours été adversaire déclaré de l'unité italienne, il s'opposa également à l'unité de l'Allemagne. Malheureusement, il ne voulut jamais comprendre que d'autres pays eussent, comme la France, le droit de se constituer eux-mêmes. Il cherchait la grandeur de la France dans la division et la faiblesse de ses voisins. Peu de temps avant la guerre de 1866, le 3 mai, il critiquait de la manière la plus acerbe la conduite de la France en présence de la politique de la Prusse depuis la guerre du Danemarck de 1864, et il en tirait les plus noirs pronostics. Après la guerre de 1866, il était hors de lui et il condamnait, à sa manière, la politique de Napoléon III, en disant : A présent toutes les fautes sont commises, il n'en reste plus à commettre! En 1869, Thiers fut élu de nouveau député au second tour de scrutin; nous avons déjà vu (1re partie, page 21) que le Gouvernement avait combattu son élection par tous les moyens possibles. En 1870, Thiers se prononça résolûment, jusqu'à la der-

nière heure, contre la guerre, et il travailla ensuite de toutes ses forces au rétablissement de la paix. C'est sans nul doute à ces circonstances-là qu'il dut d'être placé, en 1871, à la tête des affaires par l'Assemblée de Bordeaux. Mais — pourquoi Thiers se prononçait-il contre la guerre en 1870 ? — C'est parce que la France, militairement et politiquement, par l'organisation de son armée et par ses alliances, n'était pas prête à faire à l'Allemagne une guerre victorieuse. — Ainsi que le prouve toute sa vie, ainsi que cela ressort ouvertement de ses discours en 1866, si Thiers désirait le maintien et le rétablissement de la paix, cela ne voulait pas dire qu'il reçonnût à l'Allemagne le droit de se constituer elle-même et à son gré. Pour Thiers, la paix qu'il fallait conclure, ce n'était pas autre chose qu'une suspension d'armes indispensable, une absolue nécessité pour la France, afin de refaire ses forces.

Thiers était beaucoup trop habile pour crier cela bien haut, juste au moment où il s'agissait de faire la paix avec l'Allemagne au meilleur marché possible. Mais la majorité de l'Assemblée nationale le comprit ; cet homme ne pouvait pas faire tout à coup volte-face et démentir sa vie entière, quelles que fussent les apparences. L'immense majorité de l'Assemblée constituante le mit à la tête des affaires, non-seulement parce qu'il était l'homme de la paix, mais parce qu'il était l'homme de *cette paix*, d'une suspension d'armes nécessaire à la France pour prendre de nouvelles forces, afin de recommencer la guerre dans des conditions plus favorables, avec une meilleure armée qu'en 1870, dans un délai qu'il est impossible de fixer d'avance à un mois près et même à une année.

Il est évident que Thiers n'appela au ministère certains hommes, tels que Jules Favre, Jules Simon, Ernest Picard et Le Flô, que parce qu'ils avaient fait partie du Gouvernement de la défense nationale et qu'ils y avaient représenté l'élément modéré. L'amiral Pothuau, brave marin qui s'était distingué dans la défense de Paris, reçut le ministère de la marine ; il avait été nommé député par les

Parisiens, avec quelques hommes du même genre, au milieu d'une masse de rouges, dont quelques bavards des plus confus, parmi lesquels Félix Pyat jouait le premier rôle.

Ce qui caractérise le mieux le Gouvernement de Thiers, ce sont les autres noms qu'il y fit entrer : Dufaure, Lambrecht, Pouyer-Quertier et de Larcy.

M. Dufaure est né en 1798 ; il fit son droit à Paris, débuta comme avocat à Bordeaux, et fut nommé député pour la première fois en 1834. Au commencement de 1836, sous le ministère Thiers, il devint conseiller d'Etat, mais il donna sa démission au mois de décembre de la même année, lorsque ce ministère fut renversé. Il n'entra pas dans le ministère Molé, mais il fut nommé ministre des travaux publics en 1839, dans le ministère Soult. En 1840, il refusa de faire partie du ministère Thiers, ainsi que du ministère Guizot qui lui succéda. Il lutta contre Thiers dans la question des fortifications de Paris. De 1840 à 1848, Dufaure fut constamment élu vice-président de la Chambre des députés. En 1848, il put se rallier à la République sans arrière-pensée. Il se tint du côté de la « démocratie modérée, » il fut « libéral » dans la bonne acception du mot. Elu député à l'Assemblée constituante, il vota, entre autres choses, pour une Chambre unique et pour l'exil de la famille d'Orléans. Il combattit le socialisme, représenté du reste alors, comme il le fut plus tard, par des hommes manquant de maturité et à peine convaincus. Il occupa sous Cavaignac le ministère de l'intérieur et travailla de toutes ses forces à le faire élire président. On sait assez que ses efforts furent inutiles. « Un nom triompha d'un homme ! » Malgré cela, Dufaure accepta de nouveau le ministère de l'intérieur, le 2 juin 1849, sous la présidence de Louis-Napoléon ; — à vrai dire, c'est le seul acte douteux dans la vie de M. Dufaure. Lui-même et ses amis ont dit qu'il ne s'y était décidé que pour maintenir la République et sa constitution. Il quitta le ministère le 31 octobre de la même année. Il fit alors au Gouvernement une opposition légale et rentra dans la vie privée après le coup d'Etat. Il fut

nommé de l'Académie française en 1863. Un titre d'honneur particulier pour M. Dufaure, c'est qu'après avoir été plusieurs fois ministre, il n'est pas même chevalier de la Légion d'honneur. Si l'on a connu un peu la France sous le second Empire, on comprendra la signification de ce fait. Thiers choisissait avant tout, en prenant M. Dufaure, l'homme juste et irréprochable.

M. Lambrecht, né en 1819, ancien ingénieur des ponts et chaussées, est entré au Corps législatif en 1863, comme candidat de l'opposition et a constamment siégé auprès de M. Thiers. Il ne fut pas réélu en 1869. En 1870, le ministère Ollivier lui offrit de le faire nommer député dans le département du Nord, mais il n'accepta pas.

M. Pouyer-Quertier est né en 1820 dans le département de la Seine-Inférieure. Grand fabricant, il devint, en 1854, maire de Fleury-sur-Andelle, membre du Conseil général de son département, membre de la Chambre de commerce de Rouen, administrateur de la succursale de la Banque de France, puis président de la Société de secours mutuels des ouvriers cotonniers. Il fut élu député au Corps législatif comme candidat officiel en 1857, puis en 1863. Aussitôt que l'empereur Napoléon III adopta la liberté du commerce et conclut dans ce sens des traités de commerce, notamment avec l'Angleterre, Pouyer-Quertier se jeta dans l'opposition. Il attaqua en toute circonstance et par tous les moyens la politique commerciale du Gouvernement. Protectionniste déclaré et, par suite, défenseur d'un monopole, il combattit cependant d'autres monopoles dans l'intérêt de celui qu'il défendait. Il s'éleva contre les priviléges des grandes compagnies de chemins de fer et de banque, il réclama l'affranchissement des canaux de la domination du monopole, afin de faciliter la navigation dans l'intérêt du commerce intérieur. On comprend facilement que ce grand seigneur du coton, protectionniste, en même temps qu'homme d'affaires habile et ennemi déclaré du vertige financier qui envahissait l'Europe, fût un homme selon le cœur de M. Thiers, lequel est lui-même un protectionniste ardent

et l'a prouvé du reste dans les discussions de la Chambre en 1870. — Par suite de son opposition incessante, il était naturel que Pouyer-Quertier ne fût point candidat officiel aux élections de 1869. Il échoua donc partout malgré son mérite incontestable. Lorsque Thiers le choisit pour ministre des finances au commencement de 1871, ce fait pouvait avoir une signification particulière sur laquelle il convient d'appeler l'attention. La France se trouvait en présence d'immenses difficultés financières. Comment arriver à les vaincre? Comment couvrir les énormes dépenses qu'avait coûté la guerre et que nécessiterait le rétablissement de la paix? Les Etats-Unis d'Amérique, bien que victorieux, s'étaient trouvés dans une situation analogue à la fin de leur grande guerre civile, et ils avaient eu recours à une importante élévation des droits de douane. Thiers était assez partisan de ce système, et Pouyer-Quertier lui parut être l'homme qu'il fallait pour appliquer ce système avec habileté et avec la ténacité de la conviction et de l'intérêt, — intérêt personnel et de métier.

M. de Larcy, né en 1805 dans le département du Gard, est d'une famille légitimiste qui l'éleva dans ses idées. Reçu avocat en 1826, il entra dans la magistrature en 1829 pour en sortir aussitôt après la révolution de 1830. Il redevint avocat, fut nommé membre du conseil général du Gard en 1833, et député de Montpellier en 1839. Une fois à la Chambre, il appartint naturellement à l'opposition légitimiste dont il fut l'un des champions les plus ardents. En 1843, il fit, avec quatre autres députés, une visite au comte de Chambord, et cette démarche ayant été vertement blâmée dans la prochaine adresse au roi Louis-Philippe, de Larcy donna sa démission, mais il fut aussitôt réélu. Il échoua cependant en 1846, et ne fut renommé qu'en 1848, peu de jours avant la révolution de février. Il se porta ensuite candidat à l'Assemblée constituante, en disant dans sa profession de foi qu'il acceptait la République comme un « essai ». Comme il avait toujours fait de l'opposition au gouvernement de Louis-Philippe, bien que ce ne fût pas

dans un sens républicain, deux départements le nommèrent à la Constituante. Là, comme plus tard dans l'Assemblée législative, il s'assit à la droite et fit partie de la majorité la plus réactionnaire. Cependant il ne travailla point pour le bonapartisme, protesta contre le coup d'Etat, et rentra dans la vie privée en 1852. En 1863 et 1869, il se présenta aux élections du Corps législatif comme candidat de l'opposition, et l'agitation qui précéda ces dernières élections lui valut à la fin de l'automne de 1868 des poursuites judiciaires et une amende. — M. de Larcy entra dans le ministère Thiers pour faire une nouvelle « expérience » avec la République. En réunissant dans son cabinet des hommes ayant les opinions politiques les plus opposées, et qui vraisemblablement n'arriveraient jamais à s'entendre sur l'objet de leurs affections personnelles, M. Thiers voulait-il asseoir d'autant plus sûrement la République ?

Avant que l'Assemblée de Bordeaux se réunît, chacun pouvait reconnaître qu'on n'aurait pas le temps, avant le 19 février, de conclure les préliminaires de paix. Il fallut donc aussitôt nouer des négociations pour prolonger l'armistice. Elles ont des rapports directs avec les opérations qui se continuaient encore dans l'est de la France et que nous allons raconter.

# SIXIÈME PARTIE.

**FIN DES OPÉRATIONS DANS L'EST DU THÉÂTRE DE LA GUERRE. — OPÉRATIONS DES FLOTTES PENDANT LA GUERRE. — NÉGOCIATIONS DE PAIX.**

## I. — Opérations du général de Werder jusqu'à l'évacuation de Dijon. — Combat de Nuits.

Nous avons quitté le général de Werder vers la fin du mois de novembre. Il avait à cette époque à Dijon la division bavaroise, et des petits détachements plus au nord vers Châtillon-sur-Seine et Langres. Le gros de la 4ᵉ division de réserve était à Gray; elle protégeait avec quelques détachements les communications entre Dijon et l'Alsace par Epinal et les Vosges, et elle prenait part, en outre, au siége de Belfort, dont la 1ʳᵉ division de réserve, Treskow, était principalement chargée. La division de réserve Debschitz occupait l'Alsace, et le chiffre des troupes qu'elle pouvait rendre disponibles, soit pour soutenir Werder en rase campagne, soit pour appuyer Treskow devant Belfort, grossissait tous les jours par l'arrivée d'Allemagne de troupes de garnison. Le général de Werder avait d'abord devant lui, à Autun, le corps de Garibaldi, — la soi-disant armée des Vosges. Ce corps comptait 4 brigades : Bosak-Haucke, Delpech, Menotti Garibaldi et Ricciotti Garibaldi. Ces brigades étaient formées fort à l'aventure de corps portant des noms pompeux, auxquels ne répondaient ni la quantité ni la qualité des gens qui les composaient. — Il y avait pourtant encore d'autres corps qu'on n'avait même pas osé faire entrer dans ces brigades ; c'étaient, par exemple, les

Francs-Tireurs de la Mort, les Vengeurs, la Compagnie de la Revanche, les Frères de l'Etoile, etc., etc. — A cette infanterie venaient s'ajouter 5 escadrons de cavalerie, qui valaient bien à eux cinq un bon escadron, et 3 batteries d'artillerie, 18 pièces.

Toute cette armée des Vosges pouvait avoir à peu près un effectif de 12,000 combattants, ce qui ne veut pas dire que la France n'ait point payé au pharmacien d'état-major Bordone de quoi entretenir le double et même le triple de cet effectif.

Au mois de décembre 1870, il se rassembla à l'aile droite de Garibaldi, sur le front Beaune-Dôle, un nouveau corps, composé en grande partie de gardes mobiles et de gardes nationaux mobilisés du département du Rhône. Ce corps pouvait être fort de 20,000 hommes au milieu de décembre; il était sous les ordres du général Cremer.

Au début de la guerre, le général Cremer était simple capitaine d'état-major de deuxième classe, et depuis 1866 seulement. Il était aide de camp du général Clinchant et ne s'était jamais distingué par quoi que ce soit. Il fut compris dans la capitulation de Metz. Dès qu'il reparut dans le sud-est de la France, on l'accusa d'avoir violé sa parole d'honneur. Nous n'attachons pas beaucoup d'importance à ces sortes d'accusation, parce que nous savons, par une triste expérience, qu'à des époques de troubles, on les lance trop facilement aux hommes les plus honorables. Ainsi le général Ducrot n'a-t-il pas été récemment absous par les Prussiens de la même accusation dont il avait été l'objet? Pour le général Cremer, il n'en est pas ainsi. Le ministère de la guerre prussien publia, vers la fin de janvier 1871, le texte même, resté entre ses mains, de l'engagement pris par Cremer de ne pas servir contre l'Allemagne pendant la durée de la guerre.

Le 26 décembre, un détachement garibaldien chercha à surprendre Dijon à l'ouest, et marcha sur Pasques, — sur la route de Dijon au mont Auxois (ancienne Alesia).

Il fut arrêté entre Pasques et Dijon par les troupes avan-

cées de Werder; dès qu'il en fut informé, ce général accourut lui-même avec les trois brigades réunies autour de Dijon, il tomba, le 27 novembre, sur les flancs et les derrières des Garibaldiens qu'il mit en fuite et auxquels il fit beaucoup de prisonniers.

Après l'affaire de Pasques, il y eut encore un temps de repos. Cependant, l'aile gauche du corps de Cremer se concentra autour de Beaune au commencement de. décembre, et s'avança par Nuits jusqu'au ruisseau de la Vouge. Werder ne voulait à aucun prix souffrir l'ennemi si près de lui, parce que cela gênait tous ses mouvements. Il ordonna donc au général de Glumer d'attaquer les Français avec la 1re et la 2e brigade d'infanterie, la brigade de cavalerie Willisen et l'artillerie de la division badoise.

Glumer partagea ses troupes disponibles en deux détachements principaux. Il prit lui-même le commandement de celui de l'aile gauche, et donna celui de l'aile droite au général Degenfeld; ce dernier se composait de 4 bataillons et trois quarts d'escadron.

Deux de ces bataillons et un demi-escadron occupèrent, le 17 décembre, Urcy, au sud-ouest de Dijon. Ils devaient en partir le 18 à 5 heures et demie du matin et marcher, par Quemigny et Ternain, sur Villars-Fontaine, dans la vallée du Mouzin.

A gauche de ce détachement, un bataillon s'était porté à Corcelles-les-Monts et il devait, le 18, marcher sur Concœur par Chambœuf, en suivant la Côte-d'Or, pour se relier sur le Mouzin avec le détachement ci-dessus. Tous les deux devaient ensuite, en raison des circonstances, prendre part au combat que l'aile gauche avait engagé plus à l'est, et menacer principalement les flancs et les derrières des Français.

Le quatrième bataillon de Degenfeld, avec le quart d'un escadron, devait partir de Dijon le 18 à 8 heures du matin, suivre la route de Nuits par Gevrey et Vougeot, sur le versant oriental de la Côte-d'Or, et maintenir les communications entre Degenfeld et Glumer.

Glumer, à la tête de 8 bataillons, 6 escadrons et 5 batteries, partit de Longvic le 18 décembre à 7 heures et demie du matin, et il s'avança sur le terrain de collines qui s'étend à l'est de la Côte-d'Or, par Fenay, Saulon-la-Rue, Epernay et Boncourt, pour aller attaquer Nuits.

L'avant-garde bavaroise rencontra déjà à Fenay des troupes françaises avancées. Mais celles-ci n'étant pas en force se replièrent de suite, et le combat ne s'engagea sérieusement qu'à midi au bois situé au nord de Boncourt.

Dès qu'il vit son flanc droit menacé, Cremer rappela ses troupes avancées de Vougeot à la Fontaine de Vosne où il appuya maintenant son aile gauche, le centre était à Nuits et à Boncourt, l'aile droite s'étendait, par Premeaux, jusqu'au bois du Vernot, sur la rive droite du Mouzin ; l'artillerie était établie sur les hauteurs de Chaux. Le chemin de fer qui passe au nord de Nuits, presque toujours en déblai, était fortement occupé par l'infanterie française.

Vers une heure, les fermes de la Berchère et de Boncourt étaient dans les mains des Badois. Glumer déploya alors à la Berchère en première ligne le 1er régiment, en seconde ligne le 2e, il conserva deux bataillons du 3e régiment, comme réserve et pour être prêts à agir à l'aile droite ; la cavalerie devait s'avancer sur le flanc gauche, de l'autre côté du Mouzin, sur Premeaux et le bois du Vernot. Le gros de l'artillerie était au sud de la Berchère pour faire évacuer, si elle pouvait, la ligne du chemin de fer.

Lorsque ce déploiement fut exécuté, Werder arriva sur le champ de bataille, et l'artillerie paraissant avoir produit son effet, Glumer fit attaquer vers 3 heures par son infanterie la tranchée du chemin de fer et la gare de Nuits. Dans cette attaque sur un terrain presqu'entièrement découvert, le feu rapide des Français causa de grandes pertes aux Badois. Le prince Guillaume fut grièvement blessé ; le colonel de Renz, qui prit le commandement à sa place fut tué, ainsi que son aide de camp. Cependant les Badois étaient maîtres à 3 heures et demie de la tranchée et de la gare. Leur artillerie avait beaucoup contribué à leur suc-

cès : elle s'était progressivement avancée vers Nuits, en attirant toujours sur elle le feu de l'artillerie française qu'elle détournait ainsi de l'infanterie allemande. L'artillerie française qui occupait les hauteurs de Chaux avait une position trop défavorable pour pouvoir produire grand effet dans la plaine. En outre, le dégel avait détrempé le terrain et diminuait considérablement son action. Il est vrai qu'il ralentissait aussi beaucoup la marche des colonnes d'attaque de l'infanterie allemande et augmentait ses pertes.

Après la prise de la gare de Nuits, les Français s'enfuirent en grand désordre dans la direction de Beaune.

Dès qu'il fut maître de la gare, Glumer se mit en communication avec les deux colonnes de Degenfeld qui s'étaient avancées par Vougeot et Concœur. Il y eut encore un violent combat dans les rues de Nuits qu'occupait l'arrière-garde française, mais ce combat était terminé à 4 heures et demie. L'artillerie française tira quelque temps encore des hauteurs de Chaux, puis elle se mit également en retraite.

Les Français avaient engagé 14 bataillons, environ 12,000 hommes ; ils perdirent, le 18 décembre, plus de 2,000 hommes, dont 700 prisonniers. La perte des Allemands fut de 54 officiers et 800 hommes tués, blessés ou disparus.

La colonne de l'extrême droite de Degenfeld était arrivée à Villars-Fontaine à 11 heures du matin et elle y rencontra un détachement de Cremer. Elle lui livra combat ainsi qu'à l'artillerie française établie sur les hauteurs de Chaux. Ce n'est qu'à 3 heures que Degenfeld sut qu'il se livrait en même temps un combat à Nuits, mais il fut à ce moment vigoureusement attaqué par l'aile gauche de Cremer que ce dernier avait renforcée dans son mouvement de concentration sur Nuits ; Degenfeld fut forcé de se mettre en retraite à 4 heures sur Marsannay et Périgny où il arriva vers minuit.

On comprend facilement qu'il ne fut pas poursuivi par les Français.

La cavalerie badoise, qui avait passé le Mouzin et s'était avancée, sur le flanc gauche, contre Premeaux et le Bois du Vernot, y fut reçue par un feu d'infanterie si violent et si meurtrier qu'elle crut devoir se retirer immédiatement derrière le Mouzin.

Les Badois occupèrent Nuits dans la nuit du 18 au 19. Le gros de leurs forces campa à la Berchère et à Boncourt. Après avoir fait faire quelques reconnaissances dans la matinée du 19, Werder, qui avait atteint le but de cette marche, ordonna de revenir à Dijon.

Le but des Allemands était même atteint plus complétement qu'ils ne le croyaient d'abord. En effet l'échec de Nuits produisit sur les Français une impression extraordinaire : un grand nombre de mobilisés et de mobiles du département du Rhône s'enfuirent jusqu'à Lyon, où il se passa, à la Croix-Rousse, des scènes déplorables, entre autres l'assassinat du commandant Arnaud, chef de bataillon de la garde nationale. Ce drame ne se termina devant le conseil de guerre qu'au mois de mârs 1871.

Werder était obligé de se couvrir de tous les côtés : ainsi il avait envoyé au nord, vers Langres, un détachement dont la portion principale se composait du 34e régiment allemand du nord.

Langres, avec environ 8,000 âmes, est une des villes les plus remarquables du monde. Elle est située au nord de la ligne de partage des eaux entre la Méditerranée et l'Atlantique, sur une montagne escarpée qui s'avance entre la Haute-Marne et la Bonnelle. Aucune autre ville ne dit mieux à première vue qu'elle s'est formée d'un camp romain. La ville et ses environs rappellent à chaque pas l'histoire romaine. Langres forme un rectangle dont le côté le plus long est dirigé du nord au sud, l'autre côté de l'est à l'ouest. La ville est entourée d'anciennes murailles qui portent encore des traces visibles des Romains. L'ancienne Andematunum des Lingones ne se montra que trop complaisante envers le premier César romain et, d'après ses ordres, elle lui livra volontairement, dans la guerre des

Helvètes, les malheureux qui avaient échappé au massacre de Bibracte.

Sous le règne de Louis-Phlippe, une grande citadelle fut construite au sud de la ville, sous la forme d'un octogone bastionné. L'espace compris entre la ville et la citadelle, qui porte le nom d'esplanade ou de camp retranché, fut protégé par des retranchements qui regardent l'est et l'ouest. Le côté sud de la ville fut également pourvu de murailles en terre.

En 1867, on résolut d'entourer Langres de forts détachés et d'en faire réellement un grand camp retranché. Ces forts devaient être au nombre de quatre, savoir : le fort Bonnelle, sur la rive gauche de la Bonnelle, à l'ouest du village de Saint-Geômes et au sud-ouest de la citadelle ; — le fort Marnotte, à l'est de Saint-Geômes et au sud-est de la citadelle ; — le fort Peigney, au nord-est de la ville, sur l'ancienne voie romaine de Neuilly-l'Evêque ; — enfin le fort Buzon, sur la rive gauche de la Bonnelle, à l'ouest de la citadelle et au nord du fort Bonnelle.

D'après les projets, tous ces forts devaient être des quadrilatères bastionnés, construits d'après le système que nous avons examiné de plus près à propos de Metz. Le fort Peigney faisait seul exception : au lieu de placer dans l'intérieur de l'ouvrage un cavalier, on entourait l'enceinte du fort Peigney d'une enveloppe ; l'enceinte continue de ce fort était ainsi dotée de tous les avantages qui, dans les autres ouvrages détachés, n'appartenaient qu'au cavalier, et, en même temps, des avantages qu'avait, dans ces autres forts, l'enceinte principale. Beaucoup d'officiers du génie français éprouvaient pour ce « nouveau système » un enthousiasme que nous ne comprenons point.

Le camp retranché de Langres devait ensuite être complété par des ouvrages intermédiaires, redoutes ou batteries, construites l'une sur le plateau même à Brevoine, une seconde sur les Fourches, toutes les deux entre les forts Buzon et Peigney, — une troisième au moulin Pouvain, entre Peigney et Marnotte ; on voulait enfin fortifier le

village de Saint-Geômes, entre les forts Marnotte et Bonnelle.

Les forts Bonnelle et Peigney avaient été commencés en 1869 : lorsque la guerre éclata en 1870, ils étaient assez avancés pour qu'il fût possible de les compléter dans un bref délai.

Le chef de bataillon du génie Meyère, qui avait construit Peigney, reçut le commandement de Langres, en même temps que le grade de général. La plus grande partie de la garnison se composait de gardes mobiles, la plupart venant de la Savoie. Il ne pouvait pas être dans l'intérêt des Allemands d'attaquer sérieusement cette place ; cependant ils avaient souvent affaire à des partisans qui trouvaient à Langres un refuge assuré. Nous avons eu l'occasion de parler d'une de ces rencontres à propos de la marche du prince Frédéric-Charles de Metz vers la Seine.

Le 16 décembre, deux jours avant le combat de Nuits, le petit corps, chargé par Werder d'observer Langres, fut attaqué par un fort détachement français que Meyère avait envoyé de la place sur Longeau, point de jonction des routes de Gray et de Dijon. Ce détachement fut repoussé par les Allemands après un combat très-court, et rentra dans Langres en abandonnant deux canons et des prisonniers.

---

II. — Commencement des opérations de l'armée française de l'Est. — Les Allemands évacuent Dijon. — Combats de Villersexel et sur la Lisaine.

Les grandes opérations qui devaient avoir lieu dans l'est commencèrent dans la seconde moitié de décembre. Le 24e corps français marcha vers le nord en se servant du chemin de fer de Lyon à Besançon et suivant en partie la frontière suisse. En même temps, l'armée de Bourbaki, 15e, 18e et 20e corps, quittait les environs de Nevers et marchait également sur Besançon par différentes routes. Garibaldi

et Cremer se portaient de nouveau vers le nord pour couvrir ses mouvements.

Bourbaki devait réunir, sous ses ordres directs, autour de Besançon, les 15ᵉ, 18ᵉ, 20ᵉ et 24ᵉ corps d'armée, ce qui faisait au moins 120,000 combattants, dans les calculs de la délégation. Il devait, à la tête de ces forces, débloquer Belfort et passer ensuite sur la rive droite du Rhin, tandis que Cremer et Garibaldi, aussitôt après la défaite de Werder, s'avanceraient par Dijon, à l'ouest des Vosges, pour couper le chemin de fer de Strasbourg à Paris, et les communications des armées allemandes de l'Ouest avec l'Allemagne.

C'est le 25 décembre 1870 que Werder reçut les premières nouvelles de ces mouvements des Français, et il apprit d'abord la marche du 24ᵉ corps, Bressolles, de l'armée de Lyon. La nouvelle de la marche de Bourbaki n'était pas encore certaine. Cependant Werder n'hésita pas à prendre aussitôt ses mesures pour toutes les éventualités.

Un général s'est rarement trouvé dans une situation aussi difficile que celle de Werder. Les gens qui ne jugent que d'après le résultat trouveront, sans doute, que tout cela était fort simple parce que la fin en fut si heureuse. Mais qu'on veuille bien examiner la véritable situation de Werder, à la fin de 1870.

Il disposait de 58 bataillons et 34 escadrons. Mais ils étaient répartis sur un front de plus de 200 kilomètres; leur effectif était au-dessous du complet et ils ne constituaient pas une force réelle de plus de 47,000 hommes. De ce chiffre il fallait déduire environ 15,000 hommes, soit pour le siége de Belfort, soit pour couvrir et surveiller les communications indispensables. Il restait donc à Werder tout au plus 32,000 hommes pour opérer en rase campagne et il devait commencer par les concentrer avant de les avoir sous la main.

Le but qu'il se proposa tout d'abord fut de continuer le siége de Belfort et de le couvrir dans toutes les directions.

Le siége de Belfort resta confié au général Treskow, qui fut en même temps chargé de couvrir une partie des lignes et reçut, pour cela, des troupes de la division Debschitz.

Werder voulait déployer l'armée d'observation, chargée de couvrir le siége de Belfort, sur une ligne allant de Lure, par Chaigny, Héricourt, Montbéliard, jusqu'à Delle, tout près de la frontière suisse. Cette ligne est longue d'environ 45 kilomètres. Il ne fallait pas plus d'une journée de marche pour y réunir toutes les troupes sur le point où les Français dirigeraient leur attaque principale.

Werder commença donc à rappeler sur la rive gauche de la Saône, vers Vesoul, tous les détachements dispersés de son aile droite, qui étaient en même temps ses meilleures troupes mobiles; c'étaient: la brigade Goltz aux environs de Langres, la division badoise à Dijon, et le gros de la division Schmeling (4e division de réserve).

Le 26 décembre, la 1re brigade de la division badoise était détachée en avant de l'aile gauche à Neuilly-lez-Dijon, Longvic, Marsannay-la-Côte; la 3e brigade était, à sa droite, à Fontaine-lez-Dijon, Talant et Plombières; la 2e brigade occupait Dijon.

Ce n'est que le 27 décembre, au matin, que la division badoise reçut l'ordre formel de marcher sur Vesoul. Le 29, au soir, la 1re et la 2e brigade étaient concentrées autour de cette ville: la 3e brigade, restait, en arrière-garde, à Gray et Arc, le gros de la division Schmeling se portait sur N-roy, au sud et à l'est de Vesoul; les détachements de Goltz marchaient sur Vesoul.

Après avoir réuni autour de Vesoul ses forces disponibles, Werder attendit les événements. La lenteur des opérations françaises le lui permettait.

Dès que les Badois eurent évacué Dijon, cette ville f[illegible] occupée par les avant-gardes de Cremer et de Garibaldi. [illegible] partir des premiers jours de janvier, les Allemands eure[illegible] plusieurs engagements, d'un côté, près de la frontiè[illegible] suisse, avec les troupes avancées de Bressolles qui march[illegible] au nord, de l'autre côté, avec celles de l'armée de Bourbaki

qui s'avançait entre la Saône et le Doubs. Le 2 janvier, le général Bourbaki avait son quartier général à Dijon et la direction générale de ses troupes était celle de Besançon. Depuis qu'il avait quitté Metz, au mois d'octobre 1870, Bourbaki trahissait des symptômes de mélancolie qui allaient jusqu'à des absences d'esprit. Gambetta lui avait attaché un jeune aventurier polonais qui portait le nom français de de Serres. M. Gambetta avait naturalisé Français ce jeune charlatan et l'avait en outre baptisé à la française. Lorsqu'un peuple est tombé dans le malheur, il n'est pas étonnant de rencontrer ces parasites qui cherchent à se nourrir de la dernière goutte de son sang ; nous ne sommes pas surpris, non plus, que le nerveux Gambetta se soit laissé amadouer par de tels parasites. Mais comment se fait-il qu'un général français, que Bourbaki, ait accepté la surveillance de ce charlatan incapable ? Comment expliquer qu'il n'ait pas envoyé plutôt vingt fois sa démission ? Cela ne s'explique que par le trouble survenu dans les facultés mentales du général sur lequel la France entière fondait es plus grandes espérances. Triste fatalité ! triste héritage le l'empire byzantin !

Le 2 janvier, des détachements de Trescow et de Debshitz livrèrent combat aux troupes avancées de Bressolles out près de la frontière suisse, au sud de Delle, à Croix et Abbevillers. Les troupes avancées de Bressolles qui combattirent ce jour-là avaient été aussi organisées par un aventurier polonais, qui ne voulait qu'emporter beaucoup l'argent de France, combattre le moins qu'il pourrait, et regagner ses pénates le plus tôt possible en traversant la Suisse avec ses larcins. Le corps qu'avait « organisé » ce coquin s'appelait les « *Vengeurs* ». Ce qu'ils ont vengé et ur qui, en se retirant tranquillement sur le territoire suisse u nombre de 200 hommes, personne ne le saura jamais. La plupart de ces hommes, qui furent envoyés dans la caserne de Thun, n'étaient pas Français, ils se conduisaient ort mal dans leurs uniformes des plus bigarrés, et firent

plus de dégâts que les 85,000 soldats français qui passèrent en Suisse un mois plus tard.

Le 5 et le 6 janvier 1871, des détachements que Werder avait envoyés au sud de Vesoul, livrèrent combat à des fractions de l'aile gauche de l'armée de Bourbaki, qui marchait sur Montbéliard et Héricourt, en remontant le Doubs et l'Oignon, et avait envoyé des détachements de flanc sur la rive droite de l'Oignon vers la Saône.

Werder avait appris par ces combats que Bourbaki marchait au secours de Belfort. Il avait fait savoir depuis longtemps au quartier général de Versailles tout ce qu'il avait appris des opérations projetées de l'armée française. A Versailles, on hésita longtemps, et ce n'est que sur les nouvelles concordantes, envoyées par le prince Frédéric-Charles, qu'on prit des mesures pour secourir efficacement Werder.

Werder, en attendant, était entièrement livré à lui-même. Après s'être suffisamment orienté, il se décida tout d'abord à prendre une forte position sur la Lisaine, pour couvrir le siége de Belfort. Le 8 janvier 1871, les détachements de son corps qui se trouvaient le plus éloignés vers l'ouest étaient arrivés à Vesoul. Le 9 janvier, il marcha sur la Lisaine avec le gros de ses forces. Il voulait en même temps attaquer Bourbaki afin de retarder sa marche le plus qu'il pourrait. Cela lui ferait gagner le temps de s'établir solidement sur la Lisaine, et permettrait en outre aux renforts qu'on lui promettait du nord et de l'ouest d'arriver et de prendre part aux opérations.

Werder ordonna à la plus grande partie de la division Schmeling de marcher sur Villersexel par Noroy, et à la brigade Goltz de se diriger par Vallerois sur Marrast, pour attaquer le flanc gauche de Bourbaki.

L'avant-garde de la 4ᵉ division de réserve (Schmeling), composée de 2 bataillons du 25ᵉ régiment d'infanterie, de 4 escadrons et de 2 batteries, — sous les ordres du général major de Treskow II, arriva le 9 janvier à 9 heures du matin en vue de Villersexel, sur l'Oignon, et elle s'empara de

la ville et du château de Villersexel. Bourbaki envoya aussitôt des renforts aux troupes qui avaient été engagées à Villersexel. Mais les Prussiens de leur côté reçurent également des renforts, d'abord le dernier bataillon du 25e régiment d'infanterie, puis plusieurs bataillons de landwehr de la 4e division de réserve ; en outre la plupart des bataillons de la brigade Goltz combattirent à Marrast et Moimay, sur l'aile droite des Prussiens, en se reliant à la 4e division de réserve.

Le 10 janvier, à 2 heures du matin, Werder rappela ses troupes de Villersexel. Il avait complétement atteint son but. Les forces qu'il avait engagées dans ce combat étaient hors de proportion avec celles que Bourbaki y avait jetées, et cependant ce dernier fut arrêté dans sa marche d'une manière inouïe par ce combat, qui eût été insignifiant pour une armée régulière.

Werder avait gagné tout le temps nécessaire pour s'établir sur la Lisaine, pour fortifier sa position et pour y conduire même des pièces de siége qui étaient employées devant Belfort.

La Lisaine, qui coule à peu près parallèlement à la Savoureuse, à l'ouest de cette dernière, se réunit à Montbéliard avec l'Allaine et se jette ensuite dans le Doubs au-dessous de Montbéliard.

Werder avait choisi sa position principale sur la rive gauche de la Lisaine. A l'aile droite, entre Frahier et Chagey, était la division badoise ; au centre, sur le front Héricourt-Bussurel-Montbéliard, la 4e division de réserve, qui arriva le 11 dans ses positions par Couthenans ; à l'aile gauche, entre Montbéliard et Delle, la division Debschitz. Werder mit son quartier général à Brévilliers, au nord-est d'Héricourt, sur le chemin de fer de Montbéliard à Belfort.

Le 13 janvier, Bourbaki avait encore son quartier général à Onans, au sud-est de Villersexel, sur la grande route de Besançon à Belfort. Il fit attaquer ce jour-là les postes avancés du centre de Werder aux villages de Sainte-Marie

et d'Arcey. Les Allemands combattirent peu de temps et se retirèrent, par Aibre et Tavey, sur la position principale à Héricourt. Le même jour, les positions de la Lisaine furent déjà attaquées au sud d'Héricourt, à Bussurel, Béthoncourt et Montbéliard. Le détachement allemand du colonel Zimmermann, qui défendait ces positions, dut évacuer la ville de Montbéliard ; mais il resta maître du château, l'ancienne citadelle.

Bourbaki ne commença que le 15 son attaque principale, en concentrant le gros de ses forces contre Héricourt du côté du sud et de l'ouest. L'artillerie allemande se montra cette fois encore très-supérieure à l'artillerie française.

Cependant Bourbaki réussit, pendant la nuit du 15 au 16 et la matinée brumeuse du 16, à rapprocher son infanterie des positions allemandes. La supériorité du feu de l'infanterie française fit ce jour-là beaucoup de mal aux Allemands; malgré cela cette infanterie ne réussit pas, dans trois attaques répétées, à s'emparer de la ville d'Héricourt, et une quatrième attaque fut interrompue par la nuit. Pendant que Bourbaki occupait par ces attaques le centre de Werder dans la journée du 16, il dirigea son aile gauche sur Frahier pour tourner l'aile droite de Werder. Le village de Frahier, qui n'était même pas occupé par les Allemands, le fut dans l'après-midi du 16 par l'avant-garde de l'aile gauche française. Dès que Werder en fut informé, il dirigea sur Frahier la brigade badoise Keller. Keller surprit ce village dans la nuit du 16 au 17, il en chassa les Français, leur fit beaucoup de prisonniers et s'établit le lendemain matin le plus fortement qu'il put dans cette position excellente.

Bourbaki fit un dernier effort le 17 janvier. Pendant que son centre et son aile droite attaquaient sur toute la ligne depuis Chagey jusqu'à Montbéliard, le corps de son aile gauche, qu'il avait renforcé de ses meilleures réserves, se porta contre Frahier.

Mais les Allemands se maintinrent sur tous les points, et

les Français ne purent pas, même pour un instant, forcer le front ennemi.

Le 18 janvier, Bourbaki apprit qu'une rencontre avait également eu lieu à Abbevillers, sur la frontière suisse, entre l'avant-garde du 24e corps et un détachement de Debschitz, et que l'issue en avait été aussi malheureuse pour les Français. La mélancolie du général en chef de l'armée de l'Est avait été sans cesse en augmentant ; l'insuccès de ces trois jours d'attaque sur la Lisaine produisit sur lui un effet d'autant plus démoralisant qu'il ne pouvait pas se dissimuler qu'il avait eu affaire à des forces considérablement moins nombreuses que les siennes, et qu'il avait pu voir clairement de ses propres yeux que son armée manquait non-seulement d'exercice et de discipline, mais encore de l'habillement et de l'équipement nécessaires pour une campagne d'hiver, et de toutes les conditions morales et matérielles qui pouvaient lui donner la victoire.

A ces causes de découragement vint se joindre la nouvelle que des forces importantes de l'armée allemande marchaient au secours de Werder. Il arrivait des dépêches de Gambetta, qui s'étonnait déjà que son général, avec l'aide de M. de Serres, ne fût pas encore entré en Allemagne et n'eût même pas débloqué Belfort ; ces dépêches ne rendaient pas la situation de Bourbaki plus agréable. Il résolut dès le 18 janvier de se mettre en retraite, et il prit le jour même ses dispositions pour gagner le Doubs et se retirer d'abord sur Besançon.

Werder avait le droit d'être très-satisfait de ses succès des derniers jours qui ne lui avaient même pas coûté de grands sacrifices. Il évaluait à 1,200 hommes ses pertes dans les trois journées de combat sur la Lisaine. Dès qu'il fut certain, le 19 janvier, que Bourbaki se mettait en retraite, il n'hésita pas à le suivre, avec prudence, mais sans attendre l'arrivée du reste de la nouvelle armée allemande du Sud.

---

III. — **Opérations de l'armée allemande du Sud. — Passage de la plus grande partie de l'armée française de l'Est sur le territoire neutre de la Suisse.**

Lorsque le commandement en chef de l'armée allemande fut instruit de la marche de Bourbaki vers l'est et de l'importance de son armée, il ordonna la formation d'une forte armée allemande du Sud, sous les ordres du général de Manteuffel, qui commandait alors la première armée.

Cette armée du Sud devait renfermer, outre les troupes de Werder, le 7e corps qui était sur la Meuse, et le 2e corps qui se trouvait devant Paris. Ce corps reçut l'ordre de partir dès le 3 janvier 1871.

Le 2e et le 7e corps comptaient à eux deux 56 bataillons, 20 escadrons et 168 bouches à feu, — environ 50,000 hommes d'infanterie et de cavalerie.

Pour couvrir la marche de ces troupes, un détachement de 6 bataillons, 2 escadrons et 2 batteries, sous les ordres du colonel de Dannenberg, fut envoyé à Montbard, sur le canal de Bourgogne, où il eut à livrer combat dès le 8 janvier à un détachement de l'armée des Vosges.

Derrière Dannenberg se trouvaient, le 12 janvier : à l'aile droite, le 2e corps, à Noyers, sur le Serain, à Nuits-sous-Ravières et à Ravières, sur l'Armançon ; à l'aile gauche, le 7e corps, à Châtillon-sur-Seine et à Montigny, sur l'Aube. Le 13 janvier, Manteuffel prit, à Châtillon-sur-Seine, le commandement en chef de l'armée du Sud.

Il résolut d'abord de marcher sur Vesoul par la route la plus courte, celle de Dijon à Langres. Les nouvelles qu'il recevrait en route devaient décider s'il y avait lieu de modifier sa ligne d'opération.

Le 15 et le 16 janvier, les avant-gardes de Manteuffel traversèrent la route de Dijon à Langres à Selongey, Prauthoy et Longeau ; le 18, les colonnes principales atteignirent cette ligne. Nous savons que ce jour-là Werder avait fait le plus difficile ; mais les masses de Manteuffel étaient

encore à plus de 100 kilomètres des positions de la Lisaine.

L'aile gauche de Manteuffel avait eu à livrer de petits combats contre les partisans sortis de Langres. L'aile droite, 2e corps d'armée, avait rallié chemin faisant le détachement du colonel Dannenberg, mais elle avait laissé en revanche sur son flanc droit la 8e brigade, Kettler, — 5 bataillons, 2 escadrons et 2 batteries, — entre Sombernon et Saint-Seine, à l'ouest de Dijon, pour observer cette ville et l'armée des Vosges qui l'occupait.

Le 19 janvier, les troupes avancées de Manteuffel étaient sur la Saône, à Gray et Scey; son extrême gauche cherchait à communiquer avec Werder par Saint-Loup-lez-Luxeuil et Luxeuil, et le gros de ses forces était à Dampierre et Fontaine-Française. Dans la nuit du 19, Manteuffel apprit les combats sur la Lisaine et la retraite probable de Bourbaki.

Bien que ces renseignements ne fussent point absolument certains, Manteuffel ordonna immédiatement une conversion à droite des 2e et 7e corps, pour leur faire prendre la direction du sud-est, dans le dessein de couper à Bourbaki les communications entre Besançon et Lyon. La 14e division, aile gauche du 7e corps, fut dirigée sur Besançon, par Fresnes-Saint-Marnès; et le gros du corps sur Dampierre, sur le Doubs au-dessous de Besançon, en passant par Marney, sur l'Oignon. Le 2e corps devait marcher par Pesmes sur Dôle, nœud important de chemins de fer.

Dôle fut occupé, dès le 21, par des troupes du 2e corps. Les jours suivants, ce corps occupa Villers-Farlay et Mouchard, dans la direction de Salins; le 7e corps occupa Saint-Vit, au sud-ouest de Besançon, et il traversa ensuite le Doubs pour marcher sur Quingey, le 24 et le 25 janvier.

La 4e division de réserve (Schmeling), du 14e corps (Werder), avait passé le Doubs à Baume-les-Dames et se trouvait le 25 à Saint-Jean-d'Adam : à sa gauche, la division Debschitz marchait de Blamont sur Saint-Hippolyte

et la route de Besançon à Pontarlier. Le reste des forces disponibles de Werder, les Badois et la brigade Goltz, étaient le 25 à Rioz, entre l'Oignon et la Saône, avec leurs avant-postes sur l'Oignon : la brigade de cavalerie badoise Willisen occupait Pesmes, sur le Bas Oignon.

La brigade commandée précédemment par le colonel Dannenberg, et maintenant sous les ordres du général Knesebeck, couvrait, le long de la Saône, les derrières de l'armée d'opérations de Manteuffel.

Manteuffel avait son quartier général à Beure, sur le Doubs, tout près de Besançon.

Voyons maintenant où en étaient les choses chez les Français.

Le 21 et le 22 janvier, Bourbaki avait concentré son armée dans les environs de Besançon : le 24e corps (Bressolles) était à l'extrême droite, sur la rive gauche du Doubs, devant le passage de cette rivière qui existe à Pont-de-Roide et Baume-les-Dames ; — au centre, autour de Besançon, sur les deux rives du Doubs, étaient le 18e corps (Billot), le 20e (Clinchant) et la réserve générale (Pallu de la Barrière); — à l'aile gauche, sur la Loue, le 15e corps (Martineau) couvrait directement la ligne de retraite sur Pontarlier jusqu'à Fontain, Pugey et Chenecy.

Depuis le 22 janvier Bourbaki ne faisait plus rien, et sa mélancolie dégénérait en une complète maladie d'esprit. Au lieu de répondre aux dépêches insensées de Gambetta : *Lex mihi Mars*, d'envoyer au diable le *spiritus familiaris* polonais baptisé de Serres par Gambetta, et de faire ensuite une tentative d'offensive pour laquelle sa situation n'était pas mauvaise, ou tout au moins de se retirer sans délai sur Lyon, — au lieu de cela, Bourbaki prit au sérieux les dépêches de Gambetta qui auraient voulu l'envoyer en ballon à Berlin, lui et son armée.—Bourbaki n'était plus l'homme auquel une grande nation peuvait confier son sort et celui de milliers de ses enfants.

A partir du 22 janvier, Bourbaki ne donna plus un ordre et, le 24, accablé par son malheur et par le malheur de la

France, il essaya de se tuer. Bien qu'il se fût tiré une balle dans la tempe, il n'en mourut point, mais il fut pendant quelque temps incapable d'exercer le commandement.

Avant de chercher à se tuer, il avait eu, en honnête homme, la précaution de désigner pour son successeur le général Clinchant, chef du 20$^e$ corps.

Clinchant prit le commandement de l'armée dans la matinée du 25 janvier. Son premier acte fut de renvoyer M. de Serres à Bordeaux avec des dépêches pour Gambetta.

En second lieu, il ordonna aussitôt la retraite sur Pontarlier. Il laissa dans Besançon la 2$^e$ division, de Polignac, du corps d'armée qu'il avait jusqu'alors commandé, pour renforcer la garnison de la place, si bien que ce corps ne se composa plus que de 2 divisions.

Par suite du mouvement de retraite ordonné par Clinchant, l'armée française de l'Est se trouvait le 28 janvier concentrée autour de Pontarlier, tout près de la frontière suisse.

Le 18$^e$ corps occupait l'aile droite à Dommartin, Doubs et Arçon ; au centre était le 15$^e$ corps à Sombacourt, Pontarlier et Oye ; à l'aile gauche, le 2$^e$ corps sur la route de Champagnole, à Bannans, Bulle, Dampierr eet Frasne.

Le 24$^e$ corps fut saisi d'une terreur panique à Pont-de-Roide et à Saint-Hippolyte ; il s'en vint en grand désordre à Pontarlier et fut échelonné sur la route de Mouthe, au sud de Pontarlier, pour se remettre un peu. Le corps détaché de Cremer, qui s'était retiré en grande hâte à l'approche de Manteuffel et avait été très-malheureux en défendant faiblement quelques positions de retraite, redevint une division du 24$^e$ corps et fut placé sur la route de Saint-Laurent.

Le 28, Clinchant enleva son commandement au général Bressolles qu'il remplaça par le général Commagny.

Le 29 janvier, Clinchant conserva ses positions ; seulement Cremer se retira précipitamment avec sa cavalerie sur Saint-Laurent, par Foncine-le-Bas.

Ce 29 janvier fut une journée très-importante pour l'armée de Clinchant.

Après avoir occupé si rapidement d'excellentes positions sur le Doubs, devant Besançon, Manteuffel y resta plus longtemps que cela ne semblait nécessaire avec des troupes comme celles qu'il commandait. Le 27 janvier, lorsqu'il fut parfaitement certain que l'armée de Clinchant avait marché sur Pontarlier vers la frontière suisse, il indiqua à ses colonnes les directions suivantes :

Le 2ᵉ corps marcha en partie de Mouchard sur Pontarlier par Salins, et il envoya des détachements par Arbois sur Champagnole et Lons-le-Saulnier ; bientôt après, tout le 2ᵉ corps fut dirigé sur Champagnole, où son avant-garde arriva dès le 28 ;

Le 7ᵉ corps fut relevé dans les positions qu'il occupait devant Besançon par deux brigades de la division badoise qui étaient arrivées le 27 à Marney, en même temps que la brigade prussienne Goltz. Le 7ᵉ corps tourna le col de Salins que défendait le fort Saint-André, et il marcha sur Pontarlier par Villeneuve-d'Amont et Levier ;

La 4ᵉ division de réserve, Schmeling, marcha de Baume-les-Dames sur Saint-Gorgon ;

Debschitz, avec 7 bataillons de sa division, marcha au sud sur Morteau, en suivant la frontière suisse ;

Manteuffel mit, le 29, son quartier général à Arbois. Il plaça la brigade Goltz en réserve générale à Villers-Farlay.

Dans l'après-midi du 29, l'avant-garde de la 14ᵉ division du 7ᵉ corps rencontra une arrière-garde française à Sombacourt et Chaffois, et la rejeta sur Pontarlier en lui faisant éprouver de grandes pertes.

Le même jour, l'avant-garde du 2ᵉ corps allemand livra combat aux Planches, entre Foncine et Saint-Laurent, à un détachement français placé là pour défendre la seule route, très-mauvaise du reste en cette saison rigoureuse, par laquelle Clinchant pouvait se retirer vers le sud, le long de la frontière suisse. Les Français furent encore battus.

Cet échec perdit de sa gravité pour les Français, parce que le même jour, 29 janvier, Manteuffel fit abandonner

au 2e corps la direction qu'il suivait au sud-est, pour lui faire prendre celle du nord-est, sur Frasne, qui fut occupé, le 30, par une avant-garde du 2e corps.

On peut se demander pourquoi Clinchant ne fit aucun mouvement le 29 janvier et ne chercha point à se faire jour au sud. Cela provenait d'abord de l'horrible état d'abandon où se trouvait cette armée, qui était à peine vêtue, et à laquelle aucun homme intelligent ne pouvait demander, après l'avoir vue, qu'elle continuât de se battre par ce froid rigoureux.

En outre, la nouvelle se répandit dans les rangs français pendant le combat du 29, qu'un armistice avait été conclu le 28 janvier; elle venait, dit-on, des maires des communes voisines. Nous savons que cet armistice ne s'appliquait pas à l'armée allemande du Sud et à l'armée française de l'Est, mais on ignorait cela dans le camp français, et nous avons déjà expliqué pourquoi la dépêche de Gambetta qui annonçait la conclusion de l'armistice ne pouvait rien dire de cette clause. Les soldats français, qui avaient déjà montré qu'ils n'avaient pas grande envie de se battre, se demandèrent aussitôt à quoi servirait une plus longue effusion du sang.

Clinchant se mit donc à négocier, dès le 30 janvier, d'un côté avec Manteuffel, de l'autre, avec le général Herzog, commandant en chef les troupes suisses. Manteuffel lui répondit que l'armistice n'avait pas de valeur pour leurs armées, et que s'il ne voulait plus se défendre, il n'avait qu'à mettre bas les armes. Les négociations avec le général suisse étaient donc les plus importantes pour Clinchant. Si l'on excepte quelques détachements situés plus au sud, et dont il sera question plus tard, la masse de l'armée française, dans ses positions de Pontarlier, avait derrière elle trois passages pour gagner la Suisse : celui de Verrières, par l'étroit Val-de-Travers, où passe le chemin de fer de Pontarlier à Neuchatel ; celui qui conduit à Yverdon, par les Fourgs et Sainte-Croix ; et, enfin, celui qui va à Orbe, par la vallée de Jougne. La route du milieu est excessive-

ment mauvaise, en hiver, surtout du côté de la France. C'est au point où bifurquent ces trois routes, entre Pontarlier et Verrières, que se trouvent les deux imposants châteaux de montagnes, le fort du Larmont et le fort de Joux, dont le dernier eut l'honneur de loger Mirabeau, prisonnier d'Etat.

Pressé, de son côté, par Manteuffel, Clinchant pressait le général Herzog de conclure une convention, qui fut signée, le 1er février, dans la matinée. L'armée française de l'Est devait entrer sur le territoire suisse, en déposant les armes, et le Conseil fédéral prescrirait ensuite les dispositions concernant cette armée pendant son séjour en Suisse.

A peine cette convention fut-elle signée que les troupes françaises commencèrent à opérer leur retraite par les trois routes dont nous venons de parler. Le matériel d'artillerie et le train entrèrent les premiers en Suisse, par Verrières et le Val-de-Travers.

Clinchant chargea le général Billot de couvrir sa retraite avec une partie du 18e corps et la réserve générale. Le 1er février, à midi, les forces de Manteuffel étaient réunies tout près de Pontarlier ; dans l'après-midi, cette ville fut attaquée avec succès par la brigade du Trossel, du 2e corps, allemand. Du Trossel fit des milliers de prisonniers et beaucoup de butin. Il s'avança dans le défilé, jusque vers les forts du Larmont et de Joux où il fut sérieusement arrêté.

Manteuffel, qui avait mis son quartier général à Pontarlier dans l'après-midi du 2 février, dirigea au sud le 2e et le 7e corps, ainsi que la brigade Goltz, sur le front Lons-le-Saulnier (aile droite) — Mouthe (aile gauche).

Le commandant de la réserve de Clinchant, Pallu de la Barrière, à la tête des débris de quelques bataillons, réussit à s'échapper au sud, en suivant les pentes du Jura, sans entrer en Suisse. — Cremer, dont la division était entre Mouthe et Saint-Laurent à l'approche de la catastrophe, s'échappa avec sa cavalerie dans le pays de Gex et de là au midi ; il abandonna ses canons après les avoir fait enclouer ; son infanterie, serrée de près par les Prussiens, se réfugia

dans le canton de Vaud, par les sentiers du mont Risoux et par Morez.

Il entra en Suisse 85,000 hommes de l'armée de Clinchant, avec 11,000 chevaux et 202 pièces de canon. C'était autant pour ce petit pays que si 1,200,000 Français avaient été conduits en Allemagne. Malgré des difficultés incontestables, les mesures nécessaires furent bien prises et avec promptitude. Le Conseil fédéral répartit les internés français dans les cantons en raison de leur population, et les chevaux d'après la facilité de les nourrir ; les canons et les voitures furent réunies à Colombier dans un grand parc.

Bien que l'aide de l'Etat ne fît nulle part défaut, l'assistance privée eut néanmoins beaucoup à faire, parce qu'il fallait tout organiser rapidement et que l'armée française était dans un état pitoyable. Le bon cœur et l'initiative du peuple suisse se montrèrent dans tout leur beau. Une partie de la presse allemande du Sud félicita ironiquement la Suisse de l' « agréable visite qu'elle recevait ». Les Suisses en rirent généralement en disant : « Il est certain que si nous devions attendre, comme vous, des ordres et des instructions d'autorités de toutes sortes, les choses iraient assez mal ; mais comme nous savons nous aider nous-mêmes, cette visite ne nous gêne pas, et les pauvres soldats français seront aussi contents de nous que les Autrichiens en 1859. »

Lorsque les soldats français prirent congé de la Suisse à la fin de mars, les deux partis étaient contents : les Suisses avaient de bon cœur secouru l'infortune, et les Français s'étaient partout montrés reconnaissants.

Il en était bien résulté quelques accidents ; mais ces malheurs n'étaient rien à côté de ceux qui frappaient les Etats belligérants, et l'on pouvait à peine en rejeter la faute sur les soldats français. Dans cette catégorie de faits rentrent divers accidents de chemin de fer, l'explosion de l'atelier de Morges, où l'on rangeait des munitions françaises, l'incendie d'une église où l'on avait été forcé de loger des soldats français, et enfin la petite émeute de Zurich, le 9

mars et jours suivants, qui a fait tant de bruit que nous devons en dire quelques mots.

Les Allemands domiciliés à Zurich éprouvaient un besoin pressant de fêter les victoires de l'Allemagne, ou la paix (comme ils dirent plus tard). La masse de la population de la ville s'inquiétait aussi peu de cette fête que d'une fête nationale qu'auraient voulu célébrer dans ses murs des Américains ou des Polonais ; mais une partie de cette population en fut désagréablement affectée. Pour se l'expliquer, il faut commencer par rappeler que, parmi ces Allemands, il s'en trouvait beaucoup qui s'étaient enrichis à Zurich par des spéculations (c'est l'expression moderne), d'autres qui occupaient depuis longtemps à Zurich des places rétribuées, d'autres encore qui avaient obtenu dans le canton de Zurich le droit de cité, et quelques-uns le devaient moins à leur mérite qu'à un séjour de plusieurs années pendant lequel ils s'étaient fait aimer. Parmi ces gens, il en était beaucoup qui s'étaient moqués volontiers de leur patrie avec ses institutions de rois, de princes, et qui se regardaient comme de « vrais républicains suisses ». Mais voilà que tout à coup ils se proclament, en se rengorgeant, membres « de la colonie allemande » de Zurich, et ne connaissent plus rien au-dessus du nouvel Empereur d'Allemagne et de son Empire.

Tout homme impartial avouera qu'une telle conduite était bien faite pour révolter le bon sens. Sans vouloir attendre que les internés français eussent quitté la Suisse, et bien qu'ils sussent que leur fête de victoire pourrait amener des désordres, les Allemands la célébrèrent le 9 mars, après l'avoir annoncée dans des termes provoquants. Il en résulta qu'elle fut interrompue d'une manière fort désagréable, et malheureusement quelques officiers et soldats français, en très-petit nombre, prirent part à ces désordres. On fit des arrestations qui amenèrent, la nuit suivante, de nouvelles émeutes ayant pour but la délivrance des prisonniers. — Ces arrestations n'atteignirent que les tapageurs, lesquels étaient en quelque sorte moins coupables

que ces Allemands qui, longtemps avant leur fête, disaient que la Suisse devait s'attendre à être bientôt annexée à l'« Empire allemand », qui, aux cris de, Vive la Suisse ! poussés par les premiers Français internés, avaient répondu, Vive la Prusse ! et avaient causé ainsi de premières rixes.

Toute l'histoire fut considérablement amplifiée. Les perturbateurs allemands remplirent la presse de leurs accusations inconvenantes et de leurs provocations qui, dans tout autre pays que la Suisse, auraient eu pour résultat de faire expulser, comme ils le méritaient, ces hôtes bouffis d'orgueil.

La presse suisse, et particulièrement celle de Zurich, exagéra également.

Les habitants de Zurich ont l'orgueil légitime de leurs sentiments d'humanité, et la plupart d'entre eux étaient inconsolables qu'une réunion eût été troublée dans leur ville. Ils éprouvèrent une autre blessure en voyant l'Athènes de la Limmat soumise à une occupation fédérale qui, du reste, ne fut pas de longue durée et était déjà inutile lorsqu'elle eut lieu. De là des exagérations auxquelles vint contribuer un peu l'esprit de parti. Ces exagérations avaient certainement un côté louable ; mais nous les déplorons, parce que nous savons positivement que l'Allemagne n'en a pas du tout compris la signification.

Les Allemands ont eu peine à trouver des paroles assez dures pour accuser les officiers français qui se mêlèrent à ce tumulte d'avoir violé les lois de l'hospitalité. Ces officiers étaient fort peu nombreux, et leurs camarades internés dans le canton de Zurich furent unanimes à blâmer leur conduite. — Mais ne violaient-ils pas beaucoup plus les lois de l'hospitalité ces Allemands dont nous avons parlé, eux qui devaient connaître bien mieux que les Français le langage, les coutumes et les opinions de la population de Zurich ? Nous ne trouvons donc pas d'excuse à la conduite de ces Allemands, et c'est parce que la plupart des Suisses, et particulièrement ceux de Zurich, ont traité ce manque

d'égards avec beaucoup d'indulgence que nous avons voulu établir les faits tels qu'ils se sont passés, — en prévision de l'avenir.

Nous savons qu'en marchant sur Vesoul, Manteuffel n'avait laissé devant Dijon que la brigade Kettler, du 2e corps d'armée.

On ne saura jamais au juste quelle était la force du corps de Garibaldi à Dijon. Garibaldi lui-même a dit plus tard qu'il n'avait que 8,000 hommes et qu'il n'y en avait pas plus de 2,000 sur lesquels il pût compter. D'un autre côté, on a estimé à 25,000 et même à 40,000 hommes le corps de Garibaldi, après le départ de Cremer. Ces deux assertions peuvent fort bien se concilier. — A la fin de 1860, les troupes de l'armée italienne du sud se montaient, d'après les états de solde, à 70,000 hommes, dont près de 200 colonels ou généraux. Cependant cette armée n'a jamais eu sur les champs de bataille, au moment du plus grand danger, plus de 15,000 hommes, dont à peine 15 généraux ou colonels. Or, si nous admettons en 1870 une semblable administration, et il est permis de la supposer encore plus folle sous la direction du pharmacien d'état-major, général Bordone, nous croirons sans peine au dire de Garibaldi et à celui de ses contradicteurs.

Kettler attaqua Dijon le 21 janvier ; c'est dans ce combat que fut tué le général polonais Bosak-Haucke. Le 23 janvier, Kettler renouvela son attaque. Les Allemands perdirent, ce jour-là, le seul drapeau qui leur ait été enlevé pendant la guerre. Il appartenait au 61e régiment (8e Poméranien). Dans la soirée du 23 janvier, le porte-drapeau fut tué tout près de Dijon ; le drapeau fut porté ensuite par plusieurs officiers ou soldats du bataillon, qui furent tous tués ou blessés grièvement. Lorsque le bataillon se rallia ensuite incomplétement dans l'obscurité, on ne s'aperçut pas immédiatement de l'absence du drapeau.

Un garde mobile français le trouva et le donna à Menotti Garibaldi pour 200 francs et une place de lieutenant d'administration.

On voit que ce drapeau fut perdu par les Prussiens de la manière la plus honorable, mais cette perte fit une profonde impression.

Le 27 janvier, Manteuffel réunit à Pesmes, sur l'Oignon, sous les ordres du général Hann de Weyhern, la brigade badoise Degenfeld et la brigade de cavalerie badoise Willisen, auxquelles devaient se joindre ensuite la brigade de Knesebeek, qui occupait la ligne de Gray à Dôle, et la brigade Kettler devant Dijon.

Lorsque Garibaldi apprit que l'armistice du 28 janvier ne s'appliquait point au sud-est de la France, il évacua Dijon en chemin de fer à l'approche d'Hann de Weyhern. Il se retira d'abord sur Chagny, puis au sud en descendant la Saône. Il se démit aussitôt après de son commandement. Elu plusieurs fois à l'Assemblée nationale, il n'y parut à Bordeaux que pour déclarer qu'il n'acceptait point de mandat. Il se rendit ensuite à Caprera, mécontent de la marche des événements, en laissant à son fils Menotti le commandement de l'armée des Vosges (1) que le Gouvernement de la défense nationale s'empressa de licencier.

Bien que Werder seul n'eût pas pu, sans l'arrivée de Manteuffel, forcer l'armée de Clinchant à entrer en Suisse, il n'en est pas moins vrai qu'il avait fait de grandes choses par son mouvement offensif sur Villersexel, puis par son plan de prendre position sur la Lisaine pour couvrir le siége de Belfort, ainsi que par la ténacité qu'il mit à défendre ces positions. Il eut un bonheur mérité, ce qui est si rare dans la vie d'un homme ! Il trouva, du reste, de la reconnaissance non-seulement chez l'empereur d'Allemagne, mais encore de la part des autorités de plusieurs villes allemandes du Sud. Ce dernier fait prouve qu'au mois de

(1) Dans les documents officiels français, l'armée des Vosges est d'abord commandée par le général Cambriels, puis par le général Michel; le commandement de Garibaldi est au contraire indiqué sous le nom de zone des Vosges.

janvier l'Allemagne du Sud ne croyait pas à l'impossibilité d'une invasion française.

Mentionnons encore que le 22 janvier, pendant les combats du Sud-Est, un parti de francs-tireurs fit sauter, dans les règles de l'art, le pont du chemin de fer de Fontenay, entre Nancy et Toul, ce qui interrompit pendant dix jours environ les communications directes entre Strasbourg et Paris, ainsi qu'entre Paris et Metz.

---

### IV. — Chute de Belfort.

Nous avons déjà dit (quatrième partie, page 491), que Werder avait chargé de l'investissement et du siége de Belfort la division de réserve Treskow, en lui adjoignant des troupes du génie et d'artillerie.

A partir du 3 novembre 1870, Treskow eut à soutenir de petits combats contre des détachements de la garnison de Belfort, au nord et au nord-est de la place, au Petit-Magny et à Rougemont. Il mit, le 3 novembre, son quartier général au nord de la ville, à la Chapelle-sous-Chaux, et il chercha d'abord à compléter l'investissement; mais cela offrait des difficultés à cause du terrain coupé des environs de Belfort et de la faiblesse des troupes de blocus, et l'investissement resta fort imparfait jusqu'à la fin du siége.

Le 9 novembre, les Allemands occupèrent le château Montbéliard, au sud de Belfort, et ils poussèrent les avant-postes au sud-est jusqu'à Bourogne, sur la route Delle. Le 16 et le 23 novembre, les assiégés firent d sorties à l'est sur Bessoncourt; le 24, au nord, sur Va doye, à l'est sur Chevremont et contre la route de Mon béliard. Toutes ces sorties, exécutées avec plusieurs bataillon coûtaient des sacrifices aux assiégés; mais ceux-ci s'orie taient assez bien sur les positions de Treskow, ils habituaie

au feu les jeunes gardes mobiles et retardaient l'investissement (1).

Treskow fortifiait toutes les positions qu'il occupait. Le 23 novembre, il transporta son quartier général à Fontaine, tout près de la route d'Altkirch. Il plaça ensuite ses troupes sur une ligne d'investissement plus restreinte, indiquée d'une manière générale par les points suivants : Cravanche, Valdoye, Offemont, Vétrigne, Bessoncourt, Chevromont, Meroux, Bavilliers et Essert.

Ce n'est qu'à la fin de novembre qu'il y eut devant Belfort un nombre suffisant de pièces de siége approvisionnées. Le transport en avait été très-difficile à cause du terrain et du temps qu'il faisait. Dans les premiers jours de décembre, on construisit des batteries et l'on creusa des tranchées au sud-ouest de la place, entre les routes d'Héricourt et de Lure, sur les hauteurs situées entre les villages de Bavilliers et d'Essert. Dans la nuit du 2 au 3 décembre, ces batteries furent armées de 28 pièces qui ouvrirent leur feu le 3 à 8 heures du matin. La garnison de Belfort avait essayé d'empêcher les travaux des Allemands avec son artillerie, mais elle n'y réussit pas.

Le bombardement endommagea surtout le fort des Barres et la redoute de Bellevue, puis en partie la citadelle. Beaucoup de projectiles tombèrent dans le faubourg de France où l'hôtel de l'Ancienne-Poste fut presque entièrement détruit, et dans la portion occidentale de la ville.

Pendant que les Allemands continuaient le feu de leurs batteries de l'ouest, ils avançaient leurs tranchées de ce côté, et ils construisaient des batteries à l'est et au nord, contre les forts Miotte et de la Justice. Denfert fit une sortie contre ces batteries le 11 décembre.

Au commencement de janvier 1871, les Allemands acqui-

(1) Dans ces sorties, Denfert poursuivait une pensée fort juste : attirer l'ennemi sous le feu de son infanterie très-bien armée. Il y réussit très-souvent, et toujours à son avantage.

rent la conviction que l'attaque du côté de l'ouest n'aboutirait point. Le général de Mertens, qui fut appelé de Strasbourg pour diriger les travaux du génie, voulait prendre d'abord les Perches, afin d'attaquer ensuite à revers le fort des Barres, et de s'avancer d'un autre côté contre la ville et la citadelle.

Treskow transporta son quartier général à Bourogne, au sud-est de la ville, sur la route de Delle.

Pour préparer l'exécution de ce nouveau plan, les Allemands s'emparèrent d'abord du village de Danjoutin, dans la nuit du 7 au 8 janvier, après un combat très-vif. Puis vinrent les jours difficiles pendant lesquels l'approche de Bourbaki menaçait à la fois Werder et le siége de Belfort. Cela ne permettait pas de s'avançer sérieusement vers la place, et Treskow dut se contenter de conserver les positions qu'il avait prises.

Lorsque l'attaque de Bourbaki contre la Lisaine eut été repoussée victorieusement, le nouveau plan fut repris immédiatement. Le 20 janvier, Treskow prit d'assaut le village de Pérouse, qui devait servir de point d'appui à l'aile droite de ses tranchées, comme Danjoutin à l'aile gauche. La première parallèle fut ensuite ouverte contre les Perches dans la nuit du 21 au 22 janvier, et aussitôt les batteries prussiennes, construites derrière la première parallèle, ouvrirent le feu contre les deux redoutes des Perches, vers lesquelles se dirigeaient les tranchées.

Le 26 janvier, Treskow croyait être arrivé assez près de ces redoutes et les avoir assez travaillées avec son artillerie pour pouvoir en essayer l'assaut. Il le donna le 27 janvier, mais sans succès, et ses troupes furent repoussées avec des pertes sanglantes. Treskow reprit alors ses travaux de tranchée contre les ouvrages des Perches, dont il n'était plus qu'à cent pas environ le 5 février.

Cependant la situation des assiégés n'était pas brillante. Beaucoup d'habitants avaient quitté Belfort avant l'investissement; mais la plupart étaient restés, et ils ne pouvaient trouver d'abri que dans les caves contre les bombes qui

pleuvaient sur la ville depuis des mois. Denfert ne pouvait répondre que très-imparfaitement à l'artillerie allemande ; il voulait conserver ses projectiles longs des pièces rayées de 12 et de 24 pour repousser l'attaque contre la ville même, et il ne tirait que des projectiles pleins et des bombes. Il ne manquait pas de vivres, ni de munitions pour les armes de main ; en outre, les dégâts occasionnés jusqu'à présent aux ouvrages ne rendaient pas la résistance impossible. Il n'y avait que les redoutes construites sur les Perches après la déclaration de guerre du 19 juillet qui se trouvaient dans un tel état qu'on n'avait guère d'espoir de pouvoir les défendre contre une nouvelle attaque sérieuse de Treskow. Après la chute de ces ouvrages, la situation générale de la place serait telle que Denfert, quelque résolu qu'il fût de tenir à outrance, ne pourrait pas dire pendant combien de temps il pourrait encore résister.

Les nouvelles de la conclusion d'un armistice général arrivèrent alors jusqu'à Belfort. S'il était vrai que cet armistice fût déjà conclu ou près de se conclure, une plus longue défense de la place perdait beaucoup de sa valeur et méritait à peine les sacrifices qu'elle exigerait encore.

Dans ces circonstances, Denfert envoya, le 5 février, le capitaine Chatel à Bâle à travers les lignes prussiennes. Chatel devait se mettre au courant de la situation générale et communiquer ensuite de Bâle avec le Gouvernement de Bordeaux. Dans le cas où ce Gouvernement jugerait convenable que Belfort capitulât, Denfert demandait qu'il traitât lui-même les conditions de la capitulation, sur quelques points de laquelle il appelait avec soin l'attention.

Le 8 février, peu de jours après que le Gouvernement de la défense nationale avait reçu les communications de Chatel, Treskow s'empara des ouvrages des Perches, comme Denfert l'avait prévu.

Immédiatement après l'ouverture de l'Assemblée nationale, le Gouvernement de Bordeaux dut songer à une prolongation de l'armistice. Jules Favre courut à Versailles, où il traita de cette prolongation et, en outre, de l'extension

de l'armistice aux départements du Sud-Est. Le sort de Belfort fut en même temps décidé.

L'armistice était prolongé jusqu'au 24 à midi.

La ligne de démarcation, arrêtée le 28 janvier, était prolongée à partir de Quarre-les-Tombes. Elle suivait d'abord à peu près la limite sud du département de la Côte-d'Or, en passant cependant à un kilomètre au moins au nord du chemin de fer de Nevers à Châlon-sur-Saône par Autun et Chagny. Elle atteignait ensuite la limite du département de la Côte-d'Or à l'est de Chagny, suivait la ligne qui sépare la Côte-d'Or du Jura et de Saône-et-Loire, quittait la limite ouest du département du Jura au sud de la route de Louhans à Lons-le-Saulnier, s'inclinait ensuite à l'ouest, coupait le chemin de fer de Lons-le-Saulnier à Bourg-en-Bresse à 11 kilomètres au sud de la première de ces villes, atteignait à Pont-d'Ain la route de Lons-le-Saulnier à Clairvaux et suivait ensuite la limite nord de l'arrondissement de Saint-Claude (Jura) jusqu'à la frontière suisse, qu'elle touchait dans le haut de la vallée de Joux.

Les places de Besançon et d'Auxonne, que les Allemands n'avaient pas prises et qui se trouvaient néanmoins sur le territoire occupé par eux, furent entourées d'une zone neutre, de 10 kilomètres de rayon pour Besançon et de 3 pour Auxonne. Une convention devait, en outre, régler l'approvisionnement de ces places.

Belfort devait être livré aux Allemands avec le matériel de guerre appartenant à la place ; mais la garnison pouvait se retirer librement dans le midi de la France avec armes et bagages, le matériel de guerre appartenant aux troupes, les archives militaires et tous les honneurs de la guerre.

La convention fut signée le 15 février. Denfert l'avait apprise d'avance et il avait conclu un armistice avec Treskow. On laissait aux commandants des assiégeants et des assiégés le soin de régler les détails de la capitulation ; elle fut signée le 16. Les assiégés, encore forts de 12,000 hommes, sortirent de la place pour se rendre à

Grenoble, et Belfort fut occupé par les Allemands le 18 février.

Les hostilités étaient terminées dans l'Est.

---

### V. — Événements maritimes.

Il ne pouvait pas être question d'une guerre maritime pendant la grande lutte dont nous avons entrepris le récit, mais il devait y avoir cependant des événements de mer. Nous voulons en dire quelques mots, non pas seulement pour compléter notre récit, mais pour prouver une fois de plus qu'il existe dans la conduite de la guerre, comme en toutes choses, certaines vérités qu'un enfant comprendrait sans qu'elles lui soient prouvées par l'expérience, et qui sont négligées cependant d'une manière étonnante par les gens que le hasard aveugle place à la tête des Etats.

La flotte allemande était beaucoup trop faible pour oser accepter la lutte en pleine mer contre la flotte française. Les faits ont prouvé qu'elle aurait peut-être pu le faire, mais la marine allemande ne pouvait pas supposer d'avance une telle négligence des choses les plus nécessaires pour la flotte du second empire.

Dès que la guerre fut certaine, les navires de guerre allemands reçurent donc l'ordre de se réfugier dans le port de guerre de la baie de la Jahde (Wilhelmshafen) ; ceux qui étaient dans des stations éloignées, ainsi que les bâtiments de commerce, furent avertis par les consulats. Comme on parlait depuis longtemps d'un débarquement français sur les côtes allemandes dans le cas d'une guerre semblable, l'Allemagne prit des mesures pour défendre les côtes de la mer du Nord et de la Baltique. Le commandement en fut donné au général Vogel de Falkenstein. On laissa sur ces côtes au début de la guerre d'importantes forces mobilisées, bien que les Allemands songeassent surtout à battre la flotte française sur terre, entre le Rhin et la Moselle. On

créa une *Seewehr* volontaire pour garder les côtes. Les ports et les points de débarquement furent protégés par des batteries et des torpilles ; mais ces dernières ne firent de mal qu'aux défenseurs, jamais à la flotte française.

Ce n'est que le 22 juillet 1870, trois jours après la guerre déclarée, mais 15 jours après la guerre résolue, que l'amiral Bouët-Willaumez fut nommé commandant en chef de la flotte de la Baltique ; elle devait, — dans l'imagination du ministre de la marine, — se composer de 14 frégates cuirassées, d'un grand nombre d'avisos rapides, de batteries flottantes d'un faible tirant d'eau, etc., etc.

Cette première flotte devait être bientôt suivie d'une seconde, sous les ordres de l'amiral de la Roncière le Noury, composée de bâtiments-transports, qui devaient recevoir 30,000 hommes de troupes de débarquement sous les ordres de Bourbaki, puis de canonnières et de batteries flottantes pour protéger un débarquement.

L'amiral Bouët-Willaumez arriva à Cherbourg le 23 juillet et mit son pavillon sur la frégate cuirassée *la Surveillante* (14 canons), mais il se convainquit aussitôt que la réalité resterait bien loin derrière les plans fantaisistes qui avaient été formés dans les boudoirs du parti de la guerre et de la cour. Non-seulement le matériel manquait, mais même le personnel. Les matelots inscrits, qui, d'après la loi, devaient être appelés immédiatement, étaient à la pêche sur les côtes d'Ecosse ou de Terre-Neuve, preuve que l'on n'avait pas préparé d'avance cette guerre déclarée si légèrement.

S'il ne voulait pas envoyer aux calendes grecques son départ de Cherbourg, il fallait que Bouët-Willaumez se décidât à prendre la mer avec 7 frégates cuirassées et un seul aviso, en attendant la prochaine arrivée des renforts considérables qu'on lui promettait.

Il leva donc l'ancre le 24 juillet. Ses instructions lui prescrivaient de se rendre d'abord au Sund. De là, il devait envoyer à Copenhague la corvette cuirassée *la Thétis* (8 canons) rejoindre le capitaine de vaisseau de Champeaux qui

y avait enrôlé des pilotes, noué des intelligences, réuni des approvisionnements et causé une certaine agitation politique. Aussitôt après, Bouët-Willaumez devait revenir du Sund avec le gros de ses forces et bloquer Wilhelmshafen. C'est là que les renforts annoncés devaient le rejoindre. Il devait ensuite laisser devant la rade de Jahde l'amiral Dieudonné avec une division de la flotte, et passer dans la Baltique avec l'autre division pour y observer les ports allemands, en même temps que les mouvements de la flotte russe.

Lorsque Bouët-Willaumez quitta Cherbourg, il espérait encore trouver en pleine mer la flotte cuirassée prussienne. Dans cette idée, la grande frégate cuirassée prussienne *le Roi-Guillaume* lui causait quelques inquiétudes. Parmi les navires qu'il emmenait le 24 juillet, il n'en avait pas un seul qui égalât *le Roi-Guillaume* sous le rapport de l'armement et de l'épaisseur de la cuirasse. Le seul vaisseau de la flotte française qui parût valoir *le Roi-Guillaume*, c'était *le Rochambeau*, construit en Amérique sous le nom de *Dunderberg*, et vendu à la France pour 2,500,000 dollars. On avait fait à ce navire des modifications incessantes, si bien que ce *Rochambeau* coûtait certainement à la France 15 millions de francs au milieu de 1870 ; il devait être armé de 16 canons dont 4 de 37 centimètres et 12 de 27, mais il n'était pas encore prêt à prendre la mer lorsque la guerre éclata.

Bouët-Willaumez se proposait, s'il rencontrait *le Roi-Guillaume*, de l'attaquer avec ses navires à éperon, au premier rang desquels était *la Surveillante*. On se souvient du rôle malheureux que l'amiral Persano fit jouer à *Lissa* au navire à éperon *l'Affondatore*. Bouët-Willaumez voulait mieux faire que l'amiral italien. Mais l'occasion lui manqua.

Bouët-Willaumez se rendit au Sund et il revint ensuite à la baie de la Jahde ; il ignora pendant plusieurs jours si la flotte allemande était dans le port de Kiel, ou si elle s'était réfugiée à Wilhelmshafen ; — il manquait du reste

absolument de cartes marines de la mer du Nord et de la Baltique. On lui rendit compte, dès le 26 juillet, que la plupart de ses bâtiments allaient bientôt manquer de charbon. Il passa alors en toute hâte de la mer du Nord dans la Baltique, pour aller prendre du charbon dans la baie de Kiojé (île de Seeland, au sud de Copenhague), où le capitaine Champeaux en avait réuni.

Champeaux, qui rencontra l'amiral, le 28 juillet, à hauteur de Skagen, lui fit un tableau surprenant de l'enthousiasme des Danois pour la France : Bouët-Willaumez n'aurait qu'à entrer dans le Sund pour que le Danemark prît aussitôt les armes contre l'Allemagne. L'amiral savait qu'il n'avait pas encore de troupes de débarquement ; en outre, ses bâtiments tiraient trop d'eau pour pouvoir manœuvrer près des côtes difficiles du Danemark et pour donner la chasse à des navires de commerce allemands. Il demanda par le télégraphe de nouvelles instructions à Paris. A peine sa dépêche était-elle partie qu'il reçut l'ordre de choisir un poste d'observation d'où il pourrait observer les côtes allemandes et pourvoir facilement aux besoins de sa flotte, de respecter la neutralité du Danemark et de continuer le blocus de Wilhelmshafen.

Le 1er août, Bouët-Willaumez reçut la visite du marquis de Cadore, qui avait été envoyé près des cours du nord *après* la déclaration de guerre, afin de les engager à s'allier avec la France. Plus on entre dans les détails, — et nous ne donnons qu'un petit nombre de ceux que nous connaissons, lorsque l'occasion s'en présente — plus on est frappé de la folie du second empire byzantin devenu vieux. Mais quel est l'homme sensé, ayant un peu vécu et étudié l'histoire, qui voudrait en rendre responsable le peuple français, ainsi qu'on l'a trop de fois essayé en Allemagne ? Que les Allemands veuillent bien se rappeler quel état de choses ils ont supporté chez eux pendant de longues années sans qu'on les en ait rendus responsables.

Cadore voulait entraîner Bouët-Willaumez à Copenhague, mais ce dernier refusa de l'y suivre pour de bonnes raisons.

Sur ces entrefaites, il apprit que le monitor allemand *Arminius* (4 canons) et la corvette *Elisabeth* (26 canons) entraient dans le grand Belt pour se rendre à Wilhelmshafen. Bouët détacha pour leur donner la chasse la frégate cuirassée *la Guyenne* (14 canons) et les deux corvettes cuirassées *la Jeanne-d'Arc* et *la Thétis* (8 canons), avec l'aviso le *Cassard*. Les navires cuirassés français ayant un fort tirant d'eau ne purent atteindre les navires allemands : *l'Arminius* chercha un refuge sur les côtes du Jutland et *l'Elisabeth* revint à Kiel. *Le Cassard* aurait pu suivre *l'Arminius* dans les eaux peu profondes, mais il était si faiblement armé qu'il n'osa pas se mesurer avec le monitor allemand.

Le 2 août, Bouët reçut l'ordre formel d'entrer dans la Baltique. Il ne pouvait prendre que la route du Grand-Belt. Son plus lourd navire, la frégate cuirassée *l'Océan* (12 canons), avait un tirant d'eau de 28 pieds et ne conservait, sur certains points du Grand-Belt, qu'un pied et demi d'eau sous la quille.

Le 7 août, Bouët était dans la baie de Marstall, et il se montra ensuite devant Neustadt, Wismar, Rostock, Swinemunde et Colberg.

En même temps, espérant toujours faire sortir le Danemark de sa neutralité, il s'occupait de chercher un point de débarquement sur les côtes du Schleswig allemand. Celui qui lui semblait le plus favorable était le détroit d'Aar, à l'est d'Hadersleben.

Il reçut à cette époque plusieurs dépêches du ministre de la marine. L'une, du 7 août, expédiée sous l'influence de Wœrth et de Sarrebruck, lui annonçait que l'amiral Fourichon se rendait dans la mer du Nord. Bouët devait se borner dans la Baltique à bloquer étroitement les ports, sans bombarder de ville ouverte.

Bouët se rendit alors devant Kiel où il se convainquit qu'il n'avait rien à faire avec les moyens dont il disposait : il fit ensuite une promenade à l'est vers Rugen. Sur ces entrefaites, il reçut deux dépêches dont l'une, en retard, était du 6 août et lui prescrivait de revenir immédiatement en

France; la seconde, de date plus récente, lui disait de rester dans la Baltique.

Le mécontentement de l'amiral est facile à comprendre. Il revint d'abord à la baie de Kioge, où il convoqua le 12 août une commission, chargée de décider si l'on pouvait faire quelque chose d'important dans la Baltique, sans troupes de débarquement ni bateaux cuirassés à fond plat.

Les conclusions du rapport de la commission furent que, s'il était défendu de bombarder les villes ouvertes, on pouvait du moins bombarder Colberg et les forts de Weichselmunde et de Neufahrwasser, en avant de Danzig, avec quelque chance de succès. Lorsque Bouët-Willaumez voulut en conséquence se diriger sur Colberg, il reçut la nouvelle que la flotte prussienne avait quitté Wilhelmshafen pour se rendre dans la Baltique.

Cette nouvelle était complétement fausse. Au contraire, l'amiral Fourichon était arrivé le 12 août devant Helgoland avec une division de 8 navires cuirassés; il observait Wilhelmshafen et il annonça le 13 août qu'il bloquait les ports de la mer du Nord à l'est de Baltrum, c'est-à-dire, outre Wilhelmshafen, l'embouchure du Weser et de l'Elbe.

Par suite de la fausse nouvelle qui lui était parvenue, Bouët s'était aussitôt dirigé vers le Grand-Belt; mais il ne tarda pas à recevoir des nouvelles plus exactes, et il revint dans la Baltique où il partagea sa division en deux escadres. La première, sous le contre-amiral Dieudonné, devait bloquer la partie occidentale de la Baltique depuis Kiel jusqu'à Arcona, l'autre, sous ses ordres directs, bloquait d'Arcona jusqu'à Memel. Le blocus fut déclaré sans retard.

L'aviso français *le Jérome-Napoléon* rencontra sur ces entrefaites l'aviso prussien *l'Aigle* (*Adler*) et avertit la flotte. Bouët envoya *la Thétis* et *l'Hermite* à la poursuite de *l'Adler;* mais ce dernier s'échappa dans le Vitter-Bodden, à l'ouest de Rugen, sous la protection de l'île d'Hiddensoe. Le 17 août, le yacht *Grille* et 3 canonnières prussiennes sortirent du Vitter-Bodden et livrèrent un combat d'artillerie aux navires français qui les poursuivirent. Les bâti-

ments français furent impuissants contre ces petits navires allemands, d'un faible tirant d'eau et armés d'une excellente artillerie.

Bouët-Willaumez laissa *la Jeanne-d'Arc* en surveillance devant Hiddensoe et il s'occupa, à partir du 23 août, de bloquer les ports et les rades de Kiel, de Neustadt et de Rugen, ainsi que les bouches de l'Oder. Deux frégates cuirassées restaient disponibles pour croiser dans la Baltique.

Il était avec ces deux navires dans la rade de Danzig, lorsqu'il fut attaqué, dans la nuit du 21 août, par la corvette en bois *la Nymphe* qui réussit ensuite, grâce à la force de sa vapeur et à son faible tirant d'eau, à se réfugier dans l'embouchure de la Vistule. Les Français étaient furieux et découragés de voir que les moyens formidables dont ils étaient armés étaient impuissants contre les côtes de la Baltique.

Fourichon, qui était arrivé à Helgoland avec 8 navires cuirassés et 4 avisos, partagea sa flotte en trois escadres. Avec l'une, le vice-amiral Deroux bloquait l'embouchure de l'Elbe, avec la deuxième, Jauréguiberry surveillait l'embouchure du Weser, et Fourichon observait Wilhelmshafen avec la troisième. Il n'y eut dans ces eaux-là aucun événement remarquable. Fourichon, nommé ministre de la marine par le Gouvernement de la défense nationale, revint à Cherbourg au mois de septembre. Il avait aussitôt informé l'amiral Bouët qu'il abandonnait la mer du Nord.

Sur ces entrefaites, Bouët dut renvoyer en France *l'Océan* qui tirait trop d'eau, et la grande frégate cuirassée *la Flandre* qui avait des avaries dans sa machine: il reçut en échange le fameux *Rochambeau* et la corvette cuirassée *l'Armide* (8 canons). Il était le 5 septembre à l'île danoise Langeland, lorsqu'il apprit la catastrophe de Sedan. Il réunit alors toute sa division dans le Grand-Belt, en attendant d'autres nouvelles et, peut-être, de nouveaux ordres. Ces derniers, qu'il reçut le 9 septembre, lui prescrivaient de maintenir le blocus des ports de la Baltique.

Sur ces entrefaites, le mauvais temps était survenu et il ne redevint beau que le 13 septembre. Bouët détacha alors l'amiral Dieudonné pour reprendre le blocus des rades de Kiel et de Neustadt. Lui-même fit voile pour Colberg afin de tenter quelque entreprise. A la hauteur d'Arcona, où il passa à l'ancre la nuit du 14 septembre, il fut surpris par un orage qui fit courir les plus grands dangers à *la Thétis* et au *Rochambeau*, particulièrement à ce monstre marin.

Bouët revint alors à la baie de Kiöge. Ce n'est que là qu'il reçut des nouvelles de Fourichon dont nous avons parlé plus haut. Elles lui firent espérer que la flotte allemande allait quitter Wilhelmshafen pour se rendre dans la Baltique, et il se disposait à observer et à fermer le Grand-Belt lorsqu'il reçut l'ordre de retourner à Cherbourg avec toute sa division.

En entrant au ministère de la marine, Fourichon avait résolu d'abandonner le blocus de la Baltique et de conserver deux escadres de la mer du Nord. Pendant que l'une d'elles croiserait dans cette mer, l'autre reviendrait chaque fois à Dunkerque ou à Cherbourg pour se ravitailler. Bouët, revenant en France, se présenta, le 25 septembre, devant la baie de la Jahde pour offrir le combat à la flotte allemande qui s'y cachait; mais son défi ne fut point accepté et il entra le 29 en rade de Cherbourg. Pendant ce temps, l'autre escadre, sous le vice-amiral de Gueydon, se rendait de Dunkerque dans la mer du Nord. Bouët devait aller la relever le 10 octobre, mais il tomba gravement malade et fut remplacé par le contre-amiral Penhoat.

Le séjour des mers d'Allemagne devenait de plus en plus difficile à l'approche de l'hiver, d'autant plus que les Allemands avaient enlevé les phares et les bouées. La flotte française était donc toujours forcée de passer la nuit en pleine mer. Si l'activité militaire des Français en mer était presque nulle, ils s'emparèrent néanmoins facilement d'un grand nombre de navires de commerce allemands. La formation des deux escadres de la mer du Nord qui se relevaient alternativement les y aida, en faisant croire aux Alle-

mands que la guerre maritime avait complètement cessé. Ainsi le général Vogel de Falkenstein permit, le 4 novembre, de rallumer les phares et de replacer les bouées; mais cette autorisation dut être retirée dès le 6 novembre, parce que l'escadre française qui relevait la première paraissait devant Helgoland.

Chaque fois que ce remplacement avait lieu et qu'il semblait que les flottes françaises quittaient les mers d'Allemagne, des navires de commerce entreprenants sortaient des ports allemands et d'autres cherchaient à y rentrer, ce qui ne leur réussissait pas toujours.

Les Français ont avancé que chaque jour de blocus causait au commerce allemand une perte de cinq millions de francs; cela ferait 150 millions par mois et 600 millions pour les quatre mois de blocus effectif pendant la durée de la guerre. Nous pensons que les dommages causés au commerce allemand n'ont pas même atteint le tiers de cette somme. Mais en admettant que nous nous trompions, il n'était pas habile de la part des Français de dire ces choses-là à la fin de novembre. Ils devaient bien prévoir en effet qu'on les ferait valoir contre la France à la conclusion de la paix. Une cupidité malsaine s'était éveillée en Allemagne, et des milliers de commerçants rapaces ne songeaient qu'à profiter du malheur public, et des malheurs particuliers qui les touchaient de plus ou moins près, pour faire « une bonne affaire ».

Les deux partis ennemis avaient des navires de guerre dans des stations lointaines; et ces navires, lorsqu'ils se rencontraient dans un port neutre, évitaient généralement d'avoir aucun rapport entre eux. Il y eut cependant une exception.

Le 12 novembre 1870, la canonnière prussienne *le Météore* et l'aviso français *le Bouvet* sortirent du port de la Havane pour se battre en duel en dehors des eaux neutres. La supériorité de l'artillerie du navire allemand força bientôt le bâtiment français à chercher un refuge dans le port de la Havane. Le combat d'artillerie s'étant continué jusque

dans la zone neutre, les autorités espagnoles furent obligées de prier les deux coqs de combat de cesser la lutte.

Les Allemands s'étaient d'abord abstenus—et pour cause —de faire la course comme les Français ; mais lorsque l'activité de la marine française vint à se ralentir, les Allemands annoncèrent qu'ils cesseraient également d'obéir sur mer aux principes d'humanité, et ils envoyèrent aussitôt des navires de guerre faire la chasse à la marine marchande française.

Le 12 décembre 1870, la frégate non cuirassée *l'Augusta* (14 canons) entra dans la mer du Nord. Elle était commandée par le même officier, capitaine Weickhmann, qui, à bord de *la Nymphe*, avait causé une désagréable surprise à l'amiral Bouët devant Dantzig, dans la nuit du 20 au 21 août.

Depuis le 26 décembre 1870 jusqu'au 2 janvier 1871 *l'Augusta* croisa dans le Canal et devant Brest sans pouvoir faire une prise. Le 3 janvier, elle se dirigea vers l'embouchure de la Gironde et se glissa la nuit suivante entre le phare de la Pointe de la Courbe et la tour de Cordouan. Le 4 janvier, elle fit trois prises dont l'une, le paquebot-poste *Max*, fut incendié et coulé par ordre de Weickhmann. A la suite de ce coup d'audace, *l'Augusta* se réfugia dans le port espagnol de Vigo.

Ce fut le dernier acte de la soi-disant guerre maritime entre la France et l'Allemagne.

---

### VI. — Préliminaires de paix.

Le 19 février, l'Assemblée nationale de Bordeaux nomma une commission de 15 membres. Cette commission devait accompagner à Versailles MM. Thiers et Jules Favre, chargés de traiter avec Bismarck des préliminaires de paix ; elle resterait en rapports continuels avec les négociateurs, de manière à suivre les négociations, à en reconnaître les

difficultés, et à pouvoir ensuite appuyer Thiers et Jules Favre, lorsquè ceux-ci viendraient rendre compte à l'Assemblée du résultat de leurs efforts.

Le 21 février, les négociateurs français se réunirent à Versailles avec Bismarck. Le chancelier, de son côté, avait convoqué les représentants des gouvernements de l'Allemagne du sud qui devaient signer les préliminaires de paix ; c'étaient pour la Bavière, le ministre d'Etat comte Gray ; pour le Wurtemberg, le ministre des affaires étrangères baron Waechter, auquel se joignit, en outre, le ministre de la justice de Mittnacht ; pour Bade, le ministre d'Etat, M. Jolly.

Le 22 février, l'armistice fut prolongé jusqu'au 26 à minuit. Les préliminaires de paix furent ensuite signés le 26. Nous en donnons la teneur.

Art. 1er. La France renonce en faveur de l'Empire allemand à tous ses droits et titres sur les territoires situés à l'est de la frontière ci-après désignée :

« La ligne de démarcation commence à la frontière nord-ouest du canton de Cattenom, près du grand duché de Luxembourg, suit vers le sud les frontières occidentales des cantons de Cattenom et de Thionville, traverse le canton de Briey, en longeant les frontières occidentales des communes de Montois-la-Montagne et de Roncourt, ainsi que les frontières orientales des communes de Sainte-Marie-aux-Chênes, Saint-Ail et Hablonville, atteint la frontière du canton de Gorze, qu'elle traverse le long des frontières communales de Vionville, de Bouxières et d'Onville, suit la frontière sud-ouest et sud de l'arrondissement de Metz, la frontière occidentale de l'arrondissement de Château-Salins jusqu'à la commune de Pettoncourt, dont elle embrasse les frontières occidentale et méridionale, pour suivre la crête des montagnes entre la Seille et le Moncel jusqu'à la frontière de l'arrondissement de Sarrebourg au sud de la Garde. La démarcation coïncide ensuite avec la frontière de cet arrondissement jusqu'à la commune de Tanconville, dont elle atteint la frontière au nord ; de là, elle suit la crête

des montagnes, entre les sources de la Sarre-Blanche et de la Vezouze jusqu'à la frontière du canton de Schirmeck, longe la frontière occidentale de ce canton, embrasse les communes de Saales, Bourg-Bruche, Colroy-la-Roche, Plaine, Ranrupt, Saulxures et Saint-Blaise-la-Roche, du canton de Saales, et coïncide avec la frontière occidentale des départements du Bas-Rhin et du Haut-Rhin jusqu'au canton de Belfort, dont elle quitte la frontière méridionale non loin de Vourvenans, pour traverser le canton de Delle, aux limites méridionales des communes de Bourogne et de Froide-Fontaine et atteindre la frontière suisse, en longeant les frontières orientales des communes de Jonchery et de Delle.

« L'Empire allemand possédera ces territoires à perpétuité, en toute souveraineté et propriété. Une commission internationale, composée de représentants des hautes parties contractantes, en nombre égal des deux côtés, sera chargée, immédiatement après l'échange des ratifications du présent traité, d'exécuter sur le terrain le tracé de la nouvelle frontière, conformément aux stipulations précédentes.

« Cette commission présidera au partage des biens-fonds et capitaux qui jusqu'ici ont appartenu à des districts ou des communes séparés par la nouvelle frontière ; en cas de désaccord sur le tracé et les mises à exécution, les membres de la commission en référeront à leur gouvernement respectif.

« La frontière telle qu'elle vient d'être décrite, se trouve marquée en vert sur deux exemplaires conformes de la carte du territoire formant le gouvernement général d'Alsace, publiée à Berlin en septembre 1870, par la division géographique et statistique de l'état-major général, et dont un exemplaire sera joint à chacune des deux expéditions du présent traité.

« Toutefois, le tracé indiqué a subi les modifications suivantes de l'œuvre des deux parties contractantes : dans l'ancien département de la Moselle, les villages de Marie-aux-

Chênes, près de Saint-Privat-la-Montagne, et de Vionville, à l'ouest de Rezonville, seront cédés à l'Allemagne. Par contre, la ville et les fortifications de Belfort resteront à la France avec un rayon qui sera déterminé ultérieurement.

« 2.—La France paiera à S. M. l'Empereur d'Allemagne la somme de cinq milliards de francs.

« Le paiement de au moins un milliard de francs aura lieu dans le courant de l'année 1871, et celui de tout le reste de la dette dans un espace de trois années à partir de la ratification du présent traité.

« 3.—L'évacuation des territoires occupés par les troupes allemandes commencera après la ratification du présent traité par l'Assemblée nationale siégeant à Bordeaux.

« Immédiatement après cette ratification, les troupes allemandes quitteront l'intérieur de la ville de Paris, ainsi que les forts situés sur la rive gauche de la Seine ; et dans le plus bref délai possible, fixé par une entente entre les autorités militaires des deux pays, elles évacueront entièrement les départements du Calvados, de l'Orne, de la Sarthe, d'Eure-et-Loir, du Loiret, de Loir-et-Cher, d'Indre-et-Loire, de l'Yonne, et, de plus, les départements de la Seine-Inférieure, de l'Eure, de Seine-et-Oise, de Seine-et-Marne, de l'Aube et de la Côte-d'Or, jusqu'à la rive gauche de la Seine.

« Les troupes françaises se retireront en même temps derrière la Loire, qu'elles ne pourront dépasser avant la signature du traité de paix définitif. Sont exceptées de cette disposition la garnison de Paris, dont le nombre ne pourra pas dépasser quarante mille hommes, et les garnisons indispensables à la sûreté des places fortes.

« L'évacuation des départements situés entre la rive droite de la Seine et les frontières de l'Est par les troupes allemandes, s'opérera graduellement après la ratification du traité de paix définitif et le paiement du premier demi-milliard de la contribution stipulée par l'art. 2, en commençant par les départements les plus rapprochés de Paris, et se continuera au fur et à mesure que les versements de

la contribution seront effectués; après le premier versement d'un demi-milliard, cette évacuation aura lieu dans les départements suivants : Somme, Oise, et les parties des départements de la Seine-Inférieure, Seine-et-Oise, Seine-et-Marne, situées sur la rive droite de la Seine, ainsi que la partie du département de la Seine et les forts situés sur la rive droite.

« Après le paiement de deux milliards, l'occupation allemande ne comprendra plus que les départements de la Marne, des Ardennes, de la Haute-Marne, de la Meuse, des Vosges, de la Meurthe, ainsi que la forteresse de Belfort avec son territoire, qui serviront de gage pour les trois milliards restants, et où le nombre des troupes allemandes ne dépassera pas cinquante mille hommes.

« S. M. l'Empereur sera disposé à substituer à la garantie territoriale, consistant en l'occupation partielle du territoire français, une garantie financière, si elle est offerte par le Gouvernement français dans des conditions reconnues suffisantes par S. M. l'Empereur et roi pour les intérêts de l'Allemagne. Les trois milliards, dont l'acquittement aura été différé, porteront intérêt à cinq pour cent à partir de la ratification de la présente convention.

« 4.—Les troupes allemandes s'abstiendront de faire des réquisitions soit en argent, soit en nature, dans les départements occupés. Par contre, l'alimentation des troupes allemandes qui restent en France aura lieu aux frais du gouvernement français dans la mesure convenue avec l'intendance militaire allemande.

« 5.—Les intérêts des habitants des territoires cédés par la France, en tout ce qui concerne leur commerce et leurs droits civils, seront réglés aussi favorablement que possible, lorsque seront arrêtées les conditions de la paix définitive.

« Il sera fixé, à cet effet, un espace de temps pendant lequel ils jouiront de facilités particulières pour la circulation de leurs produits. Le gouvernement allemand n'opposera aucun obstacle à la libre émigration des habitants des

rritoires cédés, et ne pourra prendre contre eux aucune esure atteignant leurs personnes ou leurs propriétés.

« 6. — Les prisonniers de guerre qui n'auront pas déjà é mis en liberté par voie d'échange seront rendus immé-atement après la ratification des présents préliminaires. fin d'accélérer le transport des prisonniers français, le ouvernement français mettra à la disposition des autorités llemandes, à l'intérieur du territoire allemand, une partie u matériel roulant de ses chemins de fer, dans une mesure ui sera déterminée par des arrangements spéciaux et aux rix payés en France par le gouvernement français pour les ransports militaires.

« 7. — L'ouverture des négociations pour le traité de aix définitif à conclure sur la base des présents prélimi-aires aura lieu à Bruxelles, immédiatement après la rati-ication de ces derniers par l'Assemblée nationale et par S. M. l'Empereur d'Allemagne.

« 8. — Après la conclusion et la ratification du traité de paix définitif, l'administration des départements devant encore rester occupés par les troupes allemandes sera re-mise aux autorités françaises ; mais ces dernières seront enues de se conformer aux ordres que les commandants les troupes allemandes croiraient devoir donner dans l'in-érêt de la sûreté, de l'entretien et de la distribution des troupes.

« Dans les départements occupés, la perception des im-pôts après la ratification du présent traité s'opérera pour le compte du gouvernement français et par le moyen de ses employés.

« 9. — Il est bien entendu que les présentes ne peuvent donner à l'autorité militaire allemande aucun droit sur les parties du territoire qu'elles n'occupent point actuellement.

« 10. — Les présentes seront immédiatement soumises à la ratification de l'Assemblée nationale française siégeant à Bordeaux et de S. M. l'Empereur d'Allemagne. »

En même temps que les préliminaires de paix, on con-clut à Versailles une convention ayant trait à la prolonga-

tion de l'armistice et à l'article 3 des préliminaires de paix. La voici :

Art. 1er. — Afin de faciliter la ratification des préliminaires de paix conclus aujourd'hui par les soussignés, l'armistice stipulé par les conventions du 28 janvier et du 15 février est prolongé jusqu'au 12 mars prochain.

2. — La prolongation de l'armistice ne s'applique pas à l'article 4 de la convention du 28 janvier, qui sera remplacé par la stipulation suivante, sur laquelle les soussignés sont tombés d'accord.

La partie de la ville de Paris à l'intérieur de l'enceinte, comprise entre la Seine, la rue du Faubourg-Saint-Honoré, l'avenue des Ternes, sera occupée par des troupes allemandes dont le nombre ne dépassera pas trente mille hommes. Le mode d'occupation et les dispositions pour le logement des troupes allemandes dans cette partie de la ville seront réglés par une entente entre deux officiers supérieurs des deux armées, et l'accès en sera interdit aux troupes et aux gardes nationales armées pendant la durée de l'occupation.

3. — Les troupes allemandes s'abstiendront à l'avenir de prélever des contributions en argent dans les territoires occupés. Les contributions de cette catégorie dont le montant ne serait pas encore payé seront annulées de plein droit ; celles qui seraient versées ultérieurement, par suite d'ignorance de la présente stipulation, devront être remboursées. Par contre, les autorités allemandes continueront à prélever les impôts de l'Etat dans les territoires occupés.

4. — Les deux parties contractantes conserveront le droit de dénoncer l'armistice à partir du 3 mars, selon leur convenance et avec un délai de trois jours pour la reprise des hostilités s'il y avait lieu.

Fait et approuvé à Versailles le 26 février 1871.

Quelques observations à propos de ces préliminaires de paix ne semblent pas superflues.

Les points les plus importants sont l'annexion de l'Alsace et de la Lorraine allemande, et la contribution de cinq milliards.

Nous avons déjà dit très-humblement notre opinion sur cette annexion et son opportunité, et nous n'avons aucun motif pour modifier cette opinion. Qu'il nous soit permis seulement de parler de quelques illusions qui ont cours en Allemagne. L'opinion la plus généralement exprimée en Allemagne est que la paix de 1871 a fondé une longue ère de paix, et en outre, la liberté. Quelques personnes ont été plus loin, en affirmant qu'après avoir terminé sa lutte avec la France, l'Allemagne pourrait diminuer considérablement ses charges militaires.

La liberté ! c'est vraiment un beau mot ! Mais, quoi qu'on fasse, l'Alsace et la Lorraine allemande n'auront pas de longtemps en Allemagne d'autre situation que celle d'une terre sujette, d'une province conquise. Or l'histoire nous apprend, et on le comprend sans peine, que la liberté n'a jamais été florissante dans les pays qui acquéraient et gouvernaient de telles provinces. Si la liberté existait avant la conquête de ces provinces, elle disparaissait ensuite ; si la liberté ne devait être obtenue qu'après la conquête, elle ne l'était pas ou bien elle ne l'était qu'à la suite de troubles sanglants. — Quant à nous, nous ne pensons pas que les « Allemands, » qui voulaient faire leurs ilotes des Lorrains et des Alsaciens, aient le droit de demander des concessions libérales au nouvel empereur allemand, dont l'élévation sur le pavois a cependant eu lieu avec acclamation par le moyen des princes souverains et des bourgmestres des villes libres de l'Allemagne.

« La liberté n'existe que dans le pays des songes. »

Parlons maintenant de la paix.

Les chefs de la politique française déclaraient encore au mois de novembre 1870 que la paix, avec une cession de territoire, était impossible et honteuse. Cependant ces mêmes hommes ont accepté la paix le 26 février 1871.

Peut-on admettre que leurs idées aient complétement changé pendant ce court espace de temps? Assurément non. Ils acceptaient à la fin de février la paix qu'ils avaient repoussée au commencement de novembre, parce qu'ils s'étaient enfin convaincus qu'une plus longue résistance militaire ne pouvait faire espérer le succès. La *Reservatio mentalis* que chacun se fit dans toute la France au mois de février, ce fut qu'on attendrait des temps meilleurs et qu'on travaillerait de toutes ses forces à les préparer, pour reconquérir au moment favorable l'Alsace et la Lorraine. Belles espérances de paix !

Il est certain qu'il faudra des années avant que la France puisse songer à se mesurer seule avec l'Allemagne ; mais nous prouverons cependant que les Allemands calculent sur une trop longue durée de la paix imposée à la France. Et puis la France sera-t-elle nécessairement seule ? Nous croyons parfaitement aux intentions pacifiques des gouvernements et du Reichstag allemands. Cependant ce dernier s'est prononcé clairement à la fin de mars contre la « reconquête » du Milanais, de Naples et de Palerme, et contre l'alliance temporelle avec le pape. En mettant de côté toute intervention, il reste encore un grand nombre de points qui peuvent être des causes de guerre dans différentes directions. A l'occasion de la discussion de l'adresse, on a beaucoup parlé au Reichstag allemand de « l'unité reconstituée » de l'Allemagne.

Comment cela sera-t-il compris hors de l'Allemagne? On s'y demande si le grand duché d'Autriche, le Tyrol allemand, la Styrie, des portions considérables de la Bohême et de la Moravie, et d'autres pays encore où l'on parle allemand, n'appartiennent pas beaucoup plus à l'Allemagne que l'Alsace et la Lorraine allemande. On est donc sur ses gardes.

Ce qui frappe aussi l'étranger et augmente les inquiétudes, c'est de voir si arrogants et si provoquants après 1870 les gens qui donnent le ton en Allemagne, et qui se mon-

traient si modestes (terme poli) avant 1870 comme avant 1866.

Les gens qui dirigent aujourd'hui les destinées de l'Allemagne sont très-habiles et se montrent fort peu disposés à faire des entreprises injustes; mais les hommes changent, et différents indices font croire que, lors d'un changement, les gouvernants pourraient fort bien ne pas avoir la même prudence et une aussi sage modération.

Une guerre de coalition contre l'Allemagne ne serait donc pas impossible et, dans ce cas, la France aurait à jouer un rôle important beaucoup plus tôt qu'on ne pense.

Nous savons qu'on va répondre à cela : les forces militaires de l'Allemagne peuvent tenir tête au monde entier.

C'est possible; nous ne voulons pas le contester. Toutefois cela ne veut pas dire que l'Allemagne ait devant elle une longue période de paix.

Une diminution des charges militaires de l'Allemagne par suite de la paix est une chimère. En toute circonstance, il est logiquement impossible, avec un des systèmes militaires actuels, que le budget qui lui est affecté diminue, qu'il reste même stationnaire et n'augmente pas, mais la nécessité de contenir une province conquise et mécontente et de se garder doublement en Europe ne sont pas pour l'Allemagne des causes qui modifient la règle générale. Il peut se faire que la contribution de guerre imposée à la France fasse passer inaperçue pendant quelques années l'augmentation du budget militaire allemand, mais cette augmentation n'en est que plus certaine ensuite, et cela avant peu, parce que l'emploi de cette contribution de guerre éveillera probablement diverses cupidités militaires, qui dureront longtemps et ne disparaîtront pas avec le dernier écu de la contribution.

On a très-diversement apprécié cette contribution de guerre de cinq milliards de francs; les uns l'ont déclarée exorbitante, les autres beaucoup trop faible. On raconte même que Bismarck avait d'abord demandé six milliards et qu'il n'était revenu au chiffre de cinq milliards que sur les

observations de l'Angleterre, et en considération des dépenses considérables qu'occasionnerait à la France la nourriture des troupes allemandes sur son propre territoire pendant plusieurs années.

Cherchons les éléments qui nous permettront d'asseoir sur ce point notre jugement.

Il est probable que tout l'or et l'argent monnayé qui existe actuellement en France ne dépasse pas beaucoup la valeur de 10 milliards. Si l'on n'envisage que ce côté de la question, on trouvera exorbitante la contribution qui atteint à la moitié de cette somme. Mais l'argent comptant a, comme les humains — sauf d'heureuses exceptions — une tendance continuelle à s'instruire à ses dépens. Il n'est donc pas dit que l'argent qui passe de France en Allemagne, sous forme de contribution de guerre, ne reviendra pas bientôt dans la première de ces contrées. La chose va dépendre en grande partie des dispositions que prendront les Français pour le commerce international. Ce qui se passe actuellement à ce sujet ne donne pas pour la France de grandes espérances, mais les choses peuvent changer avant qu'il soit longtemps.

Pour ce qui est de la richesse nationale de la France, nous l'avons entendu évaluer avant la guerre à 140 et même à 150 milliards.

La valeur du sol, terres labourables, prairies, bois, travaux de montagnes, routes et bâtiments de toute sorte était déjà estimée à 84 milliards en 1851. Or, comme la petite propriété foncière a considérablement augmenté de valeur, et que le réseau des routes s'est énormément étendu depuis 1851, — en 1870, les chemins de fer et les télégraphes électriques représentaient à eux seuls un capital de 7 milliards, — on peut évaluer la valeur du sol à 100 milliards au moins en 1870.

Le capital industriel : argent comptant, papier monnaie, actions, change, etc., est de au moins 30 milliards.

Les approvisionnements en vivres de toute sorte, en fers,

charbons, machines, instruments peuvent être évalués de 15 à 20 milliards.

Les 5 milliards de la contribution de guerre ne seraient donc que la trentième partie du capital national de 150 milliards et, à ce point de vue, la perte serait relativement légère, pourvu que la France revienne après la paix au repos intérieur et au travail.

En 1866, la Prusse se fit payer par tous ses adversaires une contribution de guerre d'environ 173 millions de francs. En 1870, l'Allemagne mit en campagne à peu près le double d'hommes que la Prusse en 1866, et l'état de guerre dura en 1870-71 environ six fois plus longtemps qu'en 1866. D'après cette proportion, l'Allemagne aurait dû demander à la France en 1871 deux milliards de francs en nombres ronds, et, sous ce rapport, les cinq milliards semblent de nouveau exorbitants.

Nous pouvons maintenant nous demander quel sera l'emploi de ces cinq milliards.

Ils doivent servir d'abord à couvrir les frais de la guerre et, d'après notre calcul de tout à l'heure, il faudra pour cela environ deux milliards. La contribution de guerre doit servir en outre à donner des pensions aux nombreux soldats estropiés, ainsi qu'aux veuves et aux enfants de ceux qui sont morts. En comptant pour cela 600 millions nous serons très-généreux. — On voudra ensuite remplir le trésor d'Etat allemand, soit encore 200 millions. En outre, l'Allemagne a mis en avant la théorie suivante : la France recommencera bientôt la guerre et, si elle recommence, nous voulons au moins faire la guerre dans les meilleures conditions possibles. Pour cela, il est nécessaire de changer de nouveau l'armement allemand, au moins celui de l'infanterie, de transformer le système des places fortes, de compléter la flotte (or, les vaisseaux cuirassés sont un article coûteux puisqu'un seul de ces monstres revient facilement aujourd'hui à 12 millions de francs). Il est difficile de dire au juste ce qu'on demandera pour tout cela ; les calculs seront plus ou moins laissés à la fantaisie, et peu-

vent tout aussi bien s'élever à 100 millions qu'à un milliard de francs. Nous arrivons ainsi presqu'au quatrième milliard.

Il ne restera donc pas beaucoup plus d'un milliard pour le capital ténébreux des cupidités.

C'est à ce capital que vont prétendre les Allemands chassés de France par suite de la guerre, les armateurs allemands qui ont vraiment perdu quelque chose à la guerre, et ceux qui songent à profiter du malheur général pour faire une bonne affaire. — Il y a même des gens qui songent à se faire rembourser les contributions de guerre payées à la France de 1806 à 1813, bien que la chose ait dû être réglée par les traités de paix de 1814 et de 1815.

Enfin on demandera des dotations. D'après les bruits qui courent, on ne paiera point cette fois de grosses dotations à quelques généraux haut placés, mais on donnera à tous les officiers des gratifications, variables en raison du grade, mais d'une importance modérée, même pour les grades les plus élevés. Il faut également songer à donner de l'avancement aux grades inférieurs et trouver par suite de quoi donner des pensions suffisantes aux anciens officiers qu'on renverra chez eux pour faire place aux jeunes.

Après avoir ainsi considéré la contribution de cinq milliards, nous trouvons que :

1° Elle est certainement grosse et lourde ;

2° Elle ne saurait ruiner la France ;

3° A quoi servira-t-elle au peuple allemand ? Ce point est encore indécis.

Dès que les conditions des préliminaires de paix furent connues en France, on s'occupa activement des deux questions suivantes :

1° Faut-il payer le plus rapidement ou le plus lentement possible la contribution de guerre ?

2° Comment et par qui en sera fourni le montant ?

Les enragés du radicalisme, qui ne voulaient pas encore reconnaître la fausseté de leur principe de la guerre à

outrance, parlaient de différer le paiement parce qu'on ne pouvait pas savoir si la France n'aurait pas dans un court délai des chances favorables pour recommencer la guerre.

Les gens sensés penchaient pour payer le plus tôt possible et, parmi ces gens sensés, il ne manquait pas de radicaux et même de républicains rouges. Ils disaient que tant que les Allemands seraient sur le sol français, il ne pouvait pas être question, dans les départements occupés, de la reprise des affaires ; que l'occupation coûtait nécessairement beaucoup d'argent, et d'autant plus qu'elle se prolongerait davantage ; qu'elle occasionnerait nécessairement des conflits qu'il serait préférable d'éviter ; que le chômage de l'industrie française et l'augmentation des charges des habitants seraient les conséquences assurées du retard du paiement, c'est-à-dire de la prolongation de l'occupation par les troupes allemandes de parties importantes de la France.

La grande majorité des Français pensait donc qu'il fallait payer les cinq milliards le plus tôt possible pour se débarrasser des Allemands. Personne ne pouvait le trouver mauvais, même en Allemagne, car les troupes étrangères sont toujours des hôtes incommodes.

Mais comment trouver rapidement cinq milliards?

Le moyen le plus simple était un emprunt. Les emprunts avaient toujours réussi en France dans ces dernières années et il y avait eu des excédants de souscription incroyables. En serait-il ainsi cette fois? Cela dépendrait de ce que ferait la France, si elle songeait d'abord au calme et se groupait autour du gouvernement républicain, pour faire naître la confiance en sa durée. Malheureusement, il se montra bientôt à cet égard de très-mauvais indices : aux intrigues monarchiques dans l'Assemblée nationale s'opposèrent des intrigues socialistes à Paris et dans les autres grandes villes.

Après un emprunt, on proposa une souscription nationale et des dons à l'Etat. L'impulsion fut donnée par M. Crémieux qui souscrivit pour 100,000 francs. Si tous les propriétaires de grandes fortunes en France avaient

voulu faire des sacrifices semblables à celui-là, il est certain que la somme de cinq milliards eût été réunie sans grande difficulté. Mais on sait par expérience — et les raisons en sont assez connues — que ces souscriptions nationales ne donnent jamais que de minces résultats.

Il y avait des projets plus radicaux : réunir tout l'or et l'argent non monnayé de France, lequel est assez inutile, ne sert qu'au luxe et peut fort bien être remplacé par des métaux moins précieux, — c'est le clergé qui en aurait le plus souffert ; — et ensuite la vente des biens de l'Etat. On comprenait surtout, parmi ces derniers, les châteaux et les parcs magnifiques qui n'avaient servi qu'à l'usage des dynasties. Maintenant que, dans l'idée des républicains, la France était assez heureuse pour n'avoir plus de roi ni d'empereur, ces propriétés étaient fort inutiles. Peut-être aussi que leur aliénation rendrait les divers prétendants moins empressés à accepter le trône. D'après les calculs, la vente de ces biens de luxe devait donner des sommes énormes, ce que nous ne sommes point en mesure de contrôler.

Les plus radicaux demandaient encore qu'on s'adressât pour avoir ces cinq milliards, à ceux qui portaient la faute de cette malheureuse guerre. Nous doutons que ce système eût rapporté grand'chose. Les coupables — le second empire bonapartiste et son entourage — avec leur devise : après nous le déluge ! se sentaient depuis longtemps coupables et étaient comme l'oiseau sur la branche. Mais ne sait-on pas que la pie voleuse ne garde pas longtemps dans son bec l'anneau qu'elle a dérobé et se hâte de le porter dans une cachette sûre. *Fabula docet.*

Il n'avait pas été question, dans les négociations de l'armistice du 28 janvier, de l'entrée des Allemands dans Paris ; au contraire. On commença cependant à en parler dans les négociations des préliminaires de paix du 26 février. Les négociateurs français ont affirmé qu'ils n'y avaient consenti que pour conserver Belfort à la France.

Le 28 février 1871, Thiers présenta à l'Assemblée natio-

nale la loi sur l'acceptation des préliminaires de paix. Il insista pour qu'elle fût promptement votée, en considération surtout de la clause des préliminaires qui avait trait à l'entrée des Allemands à Paris. Il serait possible de l'éluder complétement si la loi était promptement votée. L'émotion ne permit pas à Thiers de lire lui-même les préliminaires de paix, et Barthélemy-Saint-Hilaire dut s'en charger. Dans les débats qui s'engagèrent ensuite, deux Corses osèrent élever la voix en faveur du second empire. Il en résulta que l'Assemblée nationale prit une résolution dans laquelle elle proclamait de nouveau et solennellement la déchéance de Napoléon III et de sa dynastie. — Mais cette résolution ne pouvait satisfaire les républicains parce qu'elle ne se prononçait pas pour la République. A quoi sert, pensaient-ils, de mettre à la porte un empereur, si l'on a tout prêts devant la porte deux ou trois prétendants à la couronne.

Le 1er mars, les préliminaires de paix — la paix imposée — furent acceptés par l'Assemblée nationale de Bordeaux par 546 voix contre 107. Les députés qui avaient été élus dans les départements cédés à l'Allemagne sortirent alors de la salle et déposèrent leur mandat.

Que ces députés aient voté contre la paix, cela se comprend à merveille. Leur vote était tout naturel, c'était une protestation contre la séparation de l'Alsace et de la Lorraine allemande, protestation qu'ils étaient en quelque sorte forcés de faire, tout en en comprenant l'inutilité à l'heure présente.

Mais ces députés ne furent pas seuls à voter contre les préliminaires de paix, beaucoup d'autres votèrent comme eux, la plupart appartenant au parti radical. — On peut dire de ces derniers que leur opposition était à bon marché. Ils savaient fort bien qu'une grande majorité serait pour la paix. S'ils avaient voté eux-mêmes pour la paix, cela eût été plus patriotique et même plus habile, parce que cette paix aurait ainsi reçu davantage encore le cachet d'un malheur

inévitable que la France était obligée de subir—sous toutes réserves.

Cependant, conformément à la convention du 26 février, sur la prolongation de l'armistice, 30,000 Allemands, du VI$^{e}$, du XI$^{e}$ corps et du II$^{e}$ corps bavarois, entrèrent dans Paris le 1$^{er}$ mars par l'avenue de la Grande-Armée, l'Arc-de-Triomphe et les Champs-Elysées, pour occuper la partie de la ville indiquée par la convention et qui était complétement entourée de gardes nationaux pour empêcher des hommes armés de pénétrer dans le quartier occupé par les Allemands. Ces troupes d'occupation étaient sous les ordres du général Kamecke, qui avait été rappelé devant Paris au mois de décembre, pour reprendre sa position de chef du corps du génie. Ni l'empereur, ni le prince impérial d'Allemagne n'entrèrent dans Paris.

Cette entrée dans Paris ne procurait en somme aux soldats allemands qu'une satisfaction fort médiocre. Dans le quartier ouvert aux Allemands par la convention, on ne se serait jamais cru à Paris. Le peu de magasins qui se trouvent dans cette partie de la ville étaient presque tous fermés. Personne n'a dit que les vainqueurs aient été reçus avec joie, mais on ne s'accorde pas sur le nombre des curieux qui se sont rendus dans le quartier allemand. L'opinion la plus générale est cependant qu'il y en eut fort peu.

D'après une convention spéciale, les soldats allemands, sans armes et conduits par leurs officiers, devaient visiter l'Hôtel des Invalides et le Louvre. L'attitude des Parisiens fit renoncer à la visite des Invalides, afin d'éviter des conflits regrettables. — Des détachements de soldats allemands sans armes se rendirent au Louvre dont ils ne virent que les murailles.

Pour protéger contre le bombardement les œuvres d'art renfermées au Louvre, on avait barricadé les fenêtres des salles avec des sacs à terre : or, ces sacs n'étaient pas encore enlevés, de sorte que les salles du Louvre se trouvaient dans l'obscurité et qu'on ne pouvait rien voir des merveilles qu'elles contenaient.

On avait formé le projet de relever au bout de quelques jours les troupes allemandes entrées dans Paris, afin que chaque soldat pût, s'il était possible, emporter en Allemagne le souvenir d'être entré en vainqueur dans la capitale de la France.

Mais on sut à Versailles, dès le 2 mars, que l'Assemblée nationale avait ratifié les préliminaires de paix. D'après la convention, les troupes allemandes qui se trouvaient dans Paris reçurent l'ordre de l'évacuer, ce qui eut lieu le 3 mars dans la matinée, — et il n'entra plus dans la capitale de nouvelle série des vainqueurs allemands.

Le 10 mars, l'Assemblée nationale décida qu'elle se transporterait — non pas à Paris — mais à Versailles. La majorité de l'Assemblée avait même commencé par trouver que Versailles était beaucoup trop près de Paris, et elle aurait désiré une localité plus éloignée, mais elle se laissa entraîner par Thiers.

Au mois de janvier, on avait créé à Versailles un gouvernement général des départements français de l'Ouest occupés par les Allemands et qui n'appartenaient pas déjà aux gouvernements généraux de Nancy et de Reims, et c'était le général Fabrice, ministre de la guerre du royaume de Saxe, qui en avait été chargé. L'empereur allemand supprima le 5 mars les gouvernements généraux de Nancy, de Reims et de Versailles, et il investit de l'autorité les chefs militaires allemands qui occupaient dans ces départements le rang le plus élevé. Le 12 mars, Versailles fut définitivement évacué par les troupes allemandes, et le 20, l'Assemblée nationale française put y tenir sa première séance.

Mais deux jours auparavant, le 18 mars, éclatait à Paris une révolution déplorable qui devait retarder beaucoup l'œuvre de la paix.

Au moment où les Allemands se disposaient à entrer dans Paris, des gardes nationaux, surtout ceux des quartiers du Nord, Montmartre, Belleville et la Villette, s'étaient emparés d'un grand nombre des canons qui se trouvaient

à Paris et les avaient traînés sur les hauteurs de Montmartre. Là, ces canons furent ensuite gardés régulièrement et Montmartre se fortifia contre la ville.

Le Gouvernement de Versailles prit d'abord la chose légèrement. Mais le 18 mars au matin, le général Vinoy voulut reprendre cette artillerie. Il trouva de la résistance, et des troupes de ligne passèrent même du côté des insurgés. Il y eut des scènes affreuses. Le général Lecomte et le général Thomas, l'ancien commandant de la garde nationale, furent massacrés par les insurgés.

Vinoy ramena ses troupes sur la rive gauche de la Seine, puis hors de la ville, pour les avoir mieux sous la main et pour protéger le Gouvernement et l'Assemblée nationale à Versailles. Il laissa même entre les mains des insurgés les forts du Sud.

Ceux-ci occupèrent l'Hôtel de Ville, où leur gouvernement s'installa sous le nom de Comité central de la garde nationale. Le 26 mars, des élections municipales eurent lieu dans tous les arrondissements, et il en sortit, sous le nom de la Commune, un nouveau gouvernement de Paris. Comme non-seulement la bourgeoisie mais encore une grande partie des ouvriers paisibles s'étaient abstenus de voter, il ne sortit généralement de l'urne que des hommes appartenant au parti socialiste le plus avancé.

Ce que voulait le Comité central et, après lui, la Commune, ce n'était pas absolument simple.

La Commune se donna d'abord comme la représentation de la liberté communale de Paris ; mais, en cette qualité, elle devait en même temps représenter une chose qui s'étendait au delà de la banlieue de Paris. — Lorsque l'Assemblée nationale s'était réunie à Bordeaux, la désunion avait éclaté déjà entre les députés des villes et ceux de la campagne. Les premiers appelaient les derniers des députés ruraux, et le gouvernement de M. Thiers, ainsi que l'Assemblée nationale, faisaient fort peu de chose pour écarter ce différend. La majorité de l'Assemblée nationale témoignait déjà le plus grand éloignement à concéder aux gran-

les villes la libre élection de leurs conseils municipaux, qui ne devait être accordée qu'à la campagne et aux villes de moins de 20,000 âmes. Cela souleva dans Paris et les grandes villes un mécontentement fort légitime. On se plaignit de l'oppression des grandes villes par les campagnes, — et c'est en cela que l'insurrection de Paris représentait non-seulement Paris, mais toutes les grandes villes de France. — Il en résulta une hostilité déclarée entre la Commune de Paris et le gouvernement de Versailles.

En outre, les grandes villes voulaient le maintien de la République. Cependant il était incontestable que les intrigues monarchistes jouaient un grand rôle à l'Assemblée nationale. M. Thiers lui-même ne parlait jamais d'une manière claire et précise de sa volonté de maintenir la République ; il faisait de la diplomatie, et il avait même des expressions très-maladroites, telles que celle-ci : la plupart des électeurs français semblent avoir donné à leurs députés un mandat monarchique. Cela était évidemment faux, ainsi que devaient le prouver les élections municipales générales au commencement de mai. Au mois de février, la grande majorité des électeurs avaient nommé leurs députés pour conclure la paix, mais non pour faire le bonheur de la France en lui redonnant une monarchie ; et cette Assemblée nationale, que Thiers avait la maladresse d'appeler « Souveraine », n'avait pas du tout reçu la mission d'agir comme Constituante et de se considérer comme telle.

Tous ceux qui, en France comme à l'étranger, s'intéressaient à ce beau pays, déploraient l'insurrection de Paris parce qu'ils comprenaient que le besoin le plus pressant de la France, c'était le calme et la délivrance de l'occupation allemande. Pour en arriver là il fallait du crédit. Le crédit de la France était aussi grand, lors des préliminaires de paix, qu'on pouvait le désirer dans les circonstances présentes. Mais l'insurrection de Paris, en montrant par sa durée quelle était la faiblesse du gouvernement de M. Thiers, endommageait beaucoup le crédit français.

Tout en déplorant cette insurrection, il était cependant peu de personnes en Europe qui sympathisassent d'une manière absolue avec le Gouvernement de l'Assemblée de Versailles, et qui condamnassent sans restrictions la Commune de Paris, tant qu'elle ne demandait que le maintien de la République et la liberté communale — dans les limites données par la nature du Gouvernement. Le paisible bourgeois de Paris souffrait le plus de cette situation, mais s'il eut, malgré cela, une attitude aussi passive devant l'insurrection, ce n'est pas seulement à cause de la timidité naturelle partout à cette classe, mais en outre à cause des bonnes choses qui se cachaient sous les demandes de la Commune, et de la défiance que faisait naître le doctrinarisme pourri des Versaillais.

Il est vrai que les noms de la plupart des hommes qui composaient le gouvernement de la Commune firent prévoir aussitôt que ce gouvernement ferait des expériences socialistes, — et les circonstances dans lesquelles la Commune prit naissance ne laissaient aucun doute que son gouvernement ne dégénérât en un terrorisme plus ou moins mesuré.

La Commune devait au moins chercher à gagner autant que possible les classes qui ne possèdent rien. L'état de guerre qui recommençait pour Paris arrêtait le commerce et le travail salarié. Il devenait donc nécessaire que la Commune affranchît de loyers la partie pauvre de la population, qu'elle accordât de longs délais aux échéances des effets de commerce, qu'elle donnât de grandes facilités à ceux que les circonstances avaient forcés de recourir au mont-de-piété. Tout cela était ordonné par la nécessité. Il fallait, en outre, que la Commune s'armât pour la guerre qu'elle déclarait à l'Assemblée de Versailles et que celle-ci lui déclarait. Elle avait à payer ses troupes ; elle devait continuer aux gardes nationaux la solde qu'ils avaient reçue pendant le blocus par les Allemands ; il fallait même augmenter cette solde pour la portion la plus utile de cette garde nationale. Il y avait à pourvoir aux besoins des familles des gardes na-

ionaux qui se faisaient tuer pour la Commune. Il fallait enin songer à l'approvisionnement de Paris.

Tout cela demandait beaucoup d'argent et surtout de 'argent comptant. On ne pouvait se procurer cet argent que par des réquisitions sur des établissements de toute sorte, religieux surtout, et chez des particuliers qui avaient a réputation d'être riches ou de disposer des ressources l'autrui. Or ces réquisitions ne pouvaient avoir lieu sans que la Commune se rapprochât de jour en jour davantage lu terrorisme et se jetât dans le communisme. Telle est a cause d'une foule de faits particuliers qui, envisagés isoément par la masse des hommes, devaient être condamnés ou ridiculisés : par exemple, la mise en suspicion des gens qui prennent une autorité ou une responsabilité, la destitution et l'emprisonnement de ces mêmes personnes, et par suite un changement continuel dans la direction des affaires, — les accusations réciproques des membres de la Commune, les exagérations de toute nature pour et contre a Commune, l'animosité contre le clergé intrigant qui, sous le second Empire, avait gagné tant de terrain aux dépens de l'éducation du peuple.

Les coquetteries du Gouvernement de Thiers avec le pape ne furent pas étrangères à cette animosité de la Commune contre le clergé.

Le 8 décembre 1869, un concile soi-disant œcuménique, convoqué par le pape Pie IX, s'était réuni à Rome. Il se composait en majorité d'évêques d'Orient qui, par leurs connaissances et leurs capacités, eussent été trouvés avec peine capables d'être prêtres dans les pays civilisés de l'Europe. Cette majorité, obéissant au désir du pape, déclara, en juillet 1870, que l'infaillibilité du pape serait dorénavant un dogme auquel tout catholique devrait croire sous peine d'excommunication. — Au mois de septembre, c'en était fait des protecteurs du pape, Napoléon III et Eugénie. Dès qu'on n'en douta plus à la cour de Florence, cette brave cour n'hésita pas un instant à mordre à belles dents sur Rome. Après un semblant de lutte qui rappelle les combats

de condottieri du moyen âge décrits par Villani, Rome fut occupée par l'armée italienne et les Etats de l'Eglise furent déclarés annexés. — Le procédé n'était ni grand ni généreux, mais le résultat : Rome rendue à l'Italie, satisfaisait tout homme sensé.

Il est bien certain que la France avait maintenant autre chose à faire que de s'occuper des intérêts du pape. Cependant, on sentait que M. Thiers n'avait pas mis de côté ses anciennes idées sur les avantages qu'avait pour la France le morcellement de l'Italie, et s'il lui était actuellement impossible d'avoir recours à la force des armes pour rétablir le pouvoir temporel du pape, il montrait néanmoins qu'il en aurait bien envie. L'Italie se tenait donc sur ses gardes, et les velléités que trahissait le Gouvernement de Versailles ne la lui rendaient pas favorable.

Le Gouvernement de Versailles fut également obligé de faire des armements, parce qu'il se convainquit bientôt que la Commune de Paris déployait des forces beaucoup plus importantes qu'il ne l'en supposait capable au début.

Mais, en cela, le Gouvernement de Versailles était fort limité, en première ligne, par les stipulations des préliminaires de paix.

D'après elles, la République française ne pouvait avoir d'armée entre Paris et la Loire, et l'armée de Paris ne devait point dépasser 40,000 hommes. Cependant le Gouvernement de Versailles avait besoin, pour combattre Paris, d'avoir une armée entre Paris et la Loire, et une armée de plus de 40,000 hommes. Il demanda donc aux Allemands l'autorisation de former cette armée, et les Allemands y consentirent en raison des circonstances. En outre, les Allemands pouvaient faciliter essentiellement la formation de cette armée en rendant le plus vite possible à la France les soldats qui étaient encore prisonniers de guerre en Allemagne. Cette fois encore, les Allemands montrèrent la meilleure volonté, et, si des temps d'arrêt survinrent dans ce rapatriement, la faute n'en est point aux Allemands, mais bien au Gouvernement de Versailles, qui souleva des diffi-

cultés très-inattendues dans les négociations de paix entamées à Bruxelles, et se trouva fort en retard dans le paiement de l'argent destiné à l'entretien des troupes allemandes d'occupation.

A la fin de mars, il s'engagea autour de Paris une lutte dont le récit militaire n'entre pas dans le cadre de ce livre, et dont nous ne parlons que parce que cela nous semble nécessaire pour comprendre les événements politiques qui précédèrent la conclusion de la paix définitive.

On combattit d'abord sur la presqu'île de Nanterre, sur la Seine à Courbevoie et Asnières, et à Neuilly. Les troupes du Gouvernement ne gagnaient du terrain que lentement sur celles de la Commune. L'acharnement des Français contre d'autres Français était plus grand que celui entre Français et Allemands dans la guerre précédente. Les troupes du Gouvernement français endommagèrent beaucoup plus la ville de Paris et les monuments que leurs projectiles atteignirent, notamment l'Arc de triomphe, que ne l'avaient fait les Allemands.

Le maréchal de Mac-Mahon, qui s'était mis à la disposition du Gouvernement de Versailles, fut nommé par M. Thiers, au mois d'avril, général en chef de l'armée de Versailles, et prépara aussitôt une attaque contre les forts du Sud et contre l'enceinte continue au Point-du-Jour.

Les troupes du Gouvernement ne faisaient pas de progrès rapides.

---

### VII. — La paix définitive.

Les clauses des préliminaires de paix étaient si claires et entraient si avant dans les détails qu'on avait bien le droit de croire que la paix définitive suivrait de près les préliminaires, puisqu'elle n'en pouvait être que la copie, et que les deux partis avaient le plus grand intérêt à rétablir la paix le plus tôt possible.

Les deux Gouvernements semblèrent également pénétrés de cette idée, puisqu'ils n'envoyèrent à Bruxelles, où devaient avoir lieu les négociations de paix, que des diplomates de second ordre : l'Allemagne, le comte d'Arnim ; la France, le baron Baude.

La première conférence préparatoire eut lieu à Bruxelles le 27 mars.

Contrairement à ce qu'on était en droit d'attendre, les négociations se traînèrent sans résultat ; les Français élevèrent des objections contre l'énormité de la contribution de guerre et le mode de paiement demandé ; ils firent même des tentatives pour faire modifier la délimitation des territoires à céder à l'Allemagne. A la fin du mois d'avril, les négociations n'avaient pas fait un pas décisif, et le Gouvernement allemand délibérait déjà s'il ne serait pas opportun, dans les circonstances présentes, de recommencer la guerre ou de s'y préparer sérieusement, en faisant occuper Paris par les troupes allemandes, soit de vive force, soit au moyen d'une entente avec la Commune, et en sommant ensuite le Gouvernement de Versailles de retirer ses troupes derrière la Loire, pour reprendre alors, dans ces nouvelles positions, les négociations de la paix définitive.

Mais, avant que le Gouvernement impérial allemand prît cette grave détermination, Bismarck, qui avait obtenu de l'empereur d'Allemagne le titre de prince, se rendit à Francfort-sur-le-Mein pour s'y rencontrer avec Jules Favre, ministre des affaires étrangères, et Pouyer-Quertier, ministre des finances, afin d'essayer de s'entendre sur les points principaux qui avaient soulevé des différends, et en même temps pour obtenir des garanties plus certaines que celles des préliminaires de paix pour la conclusion définitive de la paix.

Bismarck n'avait pas supposé qu'il pourrait arriver en quelques jours à faire signer la paix définitive ; il pensait au contraire que la rédaction du traité de paix demanderait plus de temps et qu'elle pourrait être confiée à des agents subalternes.

Il trouva cependant les ministres français plus disposés qu'il ne l'espérait à se rendre à ses raisons. Ils comprirent le nouveau danger qui menacerait la France, si les Allemands venaient à douter de la force et du bon vouloir du Gouvernement de Versailles et se croyaient obligés de se procurer par la force de nouvelles garanties ; ils comprirent aussi que le Gouvernement français qui conclurait avec l'empire allemand la paix définitive acquerrait de la force par cela même, parce que les Français comprendraient que les Allemands ne voudraient ni ne pourraient négocier aussi facilement avec un autre gouvernement que celui-là sur l'exécution du traité de paix et les circonstances imprévues qui viendraient à se produire.

Il arriva donc, que, dès le 10 mai, le chancelier impérial prince de Bismarck put signer avec MM. Jules Favre et Pouyer-Quertier une paix définitive dont les ratifications devaient être échangées le 20 mai.

Les conditions en étaient, comme on peut le supposer, plus dures que celles des préliminaires de paix, et plus dures qu'elles n'auraient été sans l'insurrection de Paris et les difficultés soulevées par les négociateurs de Bruxelles. Nous allons en faire l'examen le plus brièvement possible.

Art. 1er. Le Gouvernement allemand est disposé à élargir considérablement le territoire alsacien autour de Belfort, lequel restera à la France, ainsi que cette place, pourvu que la France consente à une rectification de frontières du côté du Luxembourg, à l'ouest de Thionville.

D'après cela la France conservait autour de Belfort les cantons de Belfort, de Delle et de Giromagny, ainsi que la partie occidentale du canton de Fontaine; par un article additionnel, elle conservait en outre, d'après une concession de Bismarck, les villages suivants : Rougemont, Leval, la Petite-Fontaine, Romagny, Félon, la Chapelle-sous-Rougemont, Angeot, Vauthiermont, la Rivière, la Grange, Reppe, Fontaine, Frais, Foussemagne, Cunelière, Montreux-le-Château, Bretagne, Chavannes-les-Grandes, Chavanatte et Suarce.

La route de Giromagny à Remiremont, passant au ballon d'Alsace, restait à la France et servait de limite en dehors du canton de Giromagny.

En revanche, l'Allemagne demandait qu'au nord sa frontière fût portée plus à l'ouest et figurée par une ligne partant de la frontière du Luxembourg entre Hussigny et Redingen, laissant à la France les villages de Thil et de Villerupt, se prolongeant entre Errouville et Aumetz, entre Beuvilliers et Boulange, entre Trieux et Lameringen, et joignant l'ancienne ligne de frontière entre Avril et Moyeuvre.

Il s'agissait simplement d'un échange de territoire. Les négociateurs français ne voulurent pas prendre sur eux de l'accepter, et Bismarck laissa la question à la décision de l'Assemblée nationale française, parce qu'elle ne pouvait avoir pour l'Allemagne qu'une importance secondaire. L'Assemblée de Versailles accepta l'échange et, par suite, l'agrandissement de territoire autour de Belfort.

Les articles 2, 3 et 4 traitent du droit laissé aux habitants des provinces cédées à l'Allemagne de choisir leur nationalité ; de la remise des archives, caisses, etc., des provinces annexées.

L'article 5 établit que les deux nations jouiront d'un traitement égal en ce qui concerne la navigation sur la Moselle, le canal de la Marne au Rhin, le canal du Rhône au Rhin, le canal de la Sarre et les eaux navigables communiquant avec ces voies de navigation.

L'article 6 traite des nouvelles conditions à faire aux diverses églises des provinces cédées.

L'article 7 traite de le contribution de guerre et de l'évacuation progressive de la France par les troupes allemandes d'occupation (art. 2 et 3 des préliminaires de paix). C'est là que se montre l'accroissement des exigences allemandes et que les conditions deviennent plus dures.

Le paiement de 500 millions aura lieu dans les 30 jours qui suivront le rétablissement de l'autorité du Gouvernement français dans la ville de Paris. Un milliard sera payé dans le courant de l'année et un demi-milliard au 1er mai

1872. Les trois derniers milliards resteront payables au 2 mars 1874, ainsi qu'il a été stipulé par le traité de paix préliminaire. A partir du 2 mars de l'année courante, les intérêts de ces trois milliards de francs seront payés chaque année, le 3 mars, à raison de cinq pour cent par an.

Toute somme payée en avance sur les trois derniers milliards cessera de porter des intérêts à partir du jour du paiement effectué.

Tous les paiements ne pourront être faits que dans les principales villes de commerce de l'Allemagne, et seront effectués en métal, or ou argent, en billets de la Banque d'Angleterre, billets de la Banque de Prusse, billets de la Banque royale des Pays-Bas, billets de la Banque nationale de Belgique, en billets à ordre ou en lettres de change négociables, de premier ordre, valeur comptant.

Après le paiement du premier demi-milliard et la ratification du traité de paix définitif, les départements de la Somme, de la Seine-Inférieure et de l'Eure seront évacués, en tant qu'ils se trouveront encore occupés par les troupes allemandes.

L'évacuation des départements de l'Oise, de Seine-et-Oise, de Seine-et-Marne et de la Seine, ainsi que celle des forts de Paris, aura lieu aussitôt que le gouvernement allemand jugera le rétablissement de l'ordre, tant en France qu'à Paris, suffisant pour assurer l'exécution des engagements contractés par la France.

Dans tous les cas, cette évacuation aura lieu lors du paiement du troisième demi-milliard.

Les stipulations du traité du 26 février relatives au paiement des trois derniers milliards resteront en vigueur. Aucune des déductions que le Gouvernement français serait en droit de faire ne pourra être exercée sur le paiement des cinq cents premiers millions.

Art. 8. Les troupes allemandes continueront à s'abstenir des réquisitions en nature et en argent dans les territoires occupés : cette obligation de leur part étant corrélative aux obligations contractées pour leur entretien par le

Gouvernement français; dans le cas où ce gouvernement serait en retard d'exécuter lesdites obligations, les troupes allemandes auront le droit de se procurer ce qui sera nécessaire à leurs besoins en levant des impôts et des réquisitions.

Dès que l'effectif de l'armée allemande sera réduit au-dessous du chiffre de cinq cent mille hommes, il sera tenu compte des réductions opérées au-dessous de ce chiffre pour établir une diminution proportionnelle dans le prix d'entretien des troupes payé par le Gouvernement français.

Art. 9. Le traitement exceptionnel accordé maintenant aux produits des territoires cédés pour l'importation en France sera maintenu jusqu'à la fin d'août 1871.

L'article 10 dit que le Gouvernement allemand continuera à faire rentrer les prisonniers français. Il règle en même temps la force et l'emplacement de l'armée française à Paris et au nord de la Loire.

L'article 11 constate que les traités de commerce avec les différents Etats allemands ont été annulés par la guerre et qu'ils ne seront pas renouvelés. Il spécifie cependant que, dans les relations commerciales avec la France, l'Allemagne ne serait pas traitée plus défavorablement que l'Angleterre, la Belgique, les Pays-Bas, la Suisse, l'Autriche et la Russie.

Néanmoins le Gouvernement français se réservait le droit d'établir sur les navires allemands des droits de tonnage et de pavillon, sous la réserve que ces droits ne fussent pas plus élevés que ceux qui grèveraient les bâtiments et les cargaisons des nations sus-mentionnées.

Nous avons déjà dit ce que nous pensions de ce rétablissement des droits de douane. Ce que le second Empire avait fait de mieux, le Gouvernement de M. Thiers le supprimait tout d'abord.

L'article 12 réserve les droits de tous les Allemands expulsés de France depuis le 28 août 1870, — article aussi utile pour l'Allemagne que pour la France, car, sans cela,

on ne peut prévoir jusqu'où les Allemands expulsés auraient élevé leurs demandes d'indemnité.

L'article 13 renferme des dispositions relatives aux navires de commerce allemands capturés par la marine française et à leurs cargaisons.

Art. 14. Chacune des deux parties continuera sur son territoire les travaux de canalisation de la Moselle, de Frouard à Thionville, commencés en 1870.

Art. 15. Les hautes parties contractantes s'engagent mutuellement à étendre aux sujets respectifs les mesures qu'elles pourront juger utile d'adopter en faveur de ceux de leurs nationaux qui, par suite des événements de guerre, auraient été mis dans l'impossibilité d'arriver en temps utile à la sauvegarde ou à la conservation de leurs droits.

Art. 16. Les deux Gouvernements français et allemand s'engagent réciproquement à faire respecter et entretenir les tombeaux des soldats ensevelis sur leurs territoires respectifs.

Art. 17. Le règlement des points accessoires sur lesquels un accord doit être établi, en conséquence de ce traité et du traité préliminaire, sera l'objet de négociations ultérieures qui auront lieu à Francfort.

Art. 18. Les ratifications du présent traité seront échangées à Francfort dans le délai de 10 jours, ou plus tôt, si faire se peut.

Des articles additionnels également signés à Francfort le 10 mai prescrivaient le rachat par le Gouvernement français de la partie du chemin de fer de l'Est située en Alsace et en Lorraine. Le Gouvernement allemand se substituait ensuite au Gouvernement français, moyennant 325 millions, à déduire de la contribution de guerre.

Le 18 mai, l'Assemblée nationale de Versailles vota la paix définitive à une grande majorité, ainsi que l'échange de terrains proposé par Bismarck.

Le 20 mai, les ratifications furent échangées à Francfort-sur-le-Mein.

Le lendemain, les troupes du Gouvernement entrèrent à

Paris au sud et à l'ouest et se rendirent maîtresses de la ville après plusieurs jours de combats de rues.—Des symptômes de décomposition de la Commune s'étaient déjà manifestés depuis longtemps ; nous voulons parler notamment de la présence d'un certain nombre de noms polonais à la tête des insurgés, ce qui est un signe infaillible qu'une chose est près de sa perte ; — et, en outre, de la transformation de l'administration de la Commune en un pur système de destruction. La maison de M. Thiers sur la place Saint-Georges fut rasée au niveau du sol et la colonne Vendôme renversée.

Les défections faisaient fondre les combattants de la Commune, et il ne restait que les gens qui n'avaient aucune merci à attendre de leurs adversaires. Trop faibles numériquement pour pouvoir continuer à défendre les ouvrages de Paris, ces combattants vengèrent leurs défaites par des actes du vandalisme le plus insensé : les Tuileries, le Louvre, le Luxembourg, le Palais-Royal, l'Hôtel de Ville et d'autres merveilles de Paris furent réduits en cendres.

La paix définitive du 10 mai est la conclusion formelle de la Guerre des Frontières du Rhin.

A quand la fin réelle de cette guerre ?

Chacun sent que ce grand malheur, causé par la folle déclaration de guerre du 19 juillet 1870, pèsera sur l'Europe pendant bien des années ; — et lorsque nous entendons formuler l'espérance de voir bientôt réconcilier les deux partis, quand le crédit français est si fort ébranlé, quand le Gouvernement français est si peu certain, il nous semble entendre des enfants siffler en passant près d'un cimetière.

Nous terminons notre récit en faisant des vœux pour que nos craintes soient vaines, et qu'un sort plus favorable que celui que nous prévoyons soit le partage de ces deux grandes nations et du monde entier.

# APPENDICE

---

## A. — QUELQUES CONSIDÉRATIONS MILITAIRES SUR LA GUERRE DE 1870-1871.

Pendant la guerre des Frontières du Rhin, les Allemands ont eu affaire à deux armées françaises différentes, l'ancienne armée impériale qui disparut complétement avec la capitulation de Metz, et l'armée improvisée de la République, dont les premières tentatives sérieuses ne commencèrent qu'au mois de novembre 1870.

Il y avait déjà longtemps que la supériorité de l'organisation allemande sur l'organisation impériale française n'était plus une énigme pour les hommes qui s'occupaient des questions militaires.

L'organisation allemande introduisait dans l'armée les meilleurs éléments de la nation, grâce au principe du service militaire obligatoire, tandis que, sous le second Empire, les désavantages qui existaient, sous ce rapport, dans l'armée française étaient encore augmentés par l'institution de la caisse de la dotation de l'armée, laquelle ne fut supprimée que par la loi du 1er février 1868, et dont les suites fâcheuses ne pouvaient être écartées immédiatement. Ces conséquences déplorables de la loi sur la dotation de l'armée ne s'étaient fait apercevoir qu'en 1860, mais elles étaient devenues chaque jour plus frappantes.

Le système allemand fournissait des forces organisées très-supérieures, au nombre desquelles nous comptons la landwehr, bien qu'elle ne soit point présente au drapeau en temps de paix. Pour qu'une organisation militaire soit puissante, il n'est pas nécessaire qu'il y ait constamment sous les armes un grand nombre d'hommes, mais il faut que le mécanisme militaire soit solidement établi, qu'il y ait toujours des hommes exercés prêts à entrer dans le rang, que chacun de ces hommes exercés ait sa place marquée d'avance dans l'une des fractions de l'armée, que le matériel d'armement, d'équipement et d'habillement soit tout prêt, que les hommes qui appartiennent à l'une de ces fractions se connaissent entre eux, ce qu'on ne peut obtenir que par l'adoption d'un système militaire territorial, tel qu'il existe en Prusse depuis longtemps, et dans l'Allemagne du

Sud depuis 1866 ; il faut que les régiments de ligne et ceux de landwehr correspondants se recrutent sur une fraction de territoire déterminée et que,— sauf des exceptions imposées par les circonstances, — les régiments de ligne aient leurs garnisons de paix à l'intérieur du district où elles se recrutent et d'où elles reçoivent leur complément en cas de guerre. Voilà la seule manière de rendre la mobilisation facile et tranquille, sans précipitation, d'après un plan en apparence compliqué et pourtant très-simple, dont le grand secret est, en premier lieu, la décentralisation de l'administration (chaque corps d'armée se mobilise lui-même) et, en second lieu, cette circonstance que chaque homme qui doit concourir à cette mobilisation connait longtemps d'avance son cercle d'action et que, d'année en année, toutes les lacunes existantes dans le cercle d'action de ces hommes sont comblées d'une manière calme et pour ainsi dire mécanique.

Lorsque le maréchal Niel prit la direction du ministère de la guerre, il reconnut fort bien qu'il serait nécessaire d'adopter également en France le service militaire obligatoire, pour élever ce pays au niveau militaire de l'Allemagne. Mais ce principe ne saurait pénétrer instantanément dans les masses, et en Prusse même il n'a pris vie que très-lentement, malgré la grandeur de l'époque où il fut annoncé à ce pauvre et malheureux pays, qui croyait cependant à sa résurrection.

En 1867 et 1868, la France était bien loin de se croire dans une situation aussi critique. Au contraire les succès réels, quoique exagérés, du second Empire lui faisaient croire que l'armée « impériale » était invincible. Il devenait alors fort difficile à l'homme sensé de donner aux masses un peu de raison, et de prouver aux « Grands » de l'Empire qu'il fallait adopter d'autres « principes » de l'organisation de l'armée.

C'est par la garde mobile que le maréchal Niel voulait introduire en France le principe du service militaire obligatoire ; mais l'institution de la garde mobile, telle qu'elle sortit des mains du Corps législatif, avec des périodes d'exercices insignifiantes, et sans qu'on voulût y introduire des hommes ayant servi dans l'armée, ne pouvait augmenter les forces réelles de l'armée. On a reproché plus tard au maréchal Niel de n'avoir pas montré assez de caractère, et de n'avoir pas défendu assez vigoureusement son premier projet de garde mobile. Cependant, comme il ne trouva pas d'appui au Corps législatif, et qu'il eut contre lui jusqu'aux mameluks de l'Empire, nous ne voyons pas à quoi lui eût servi d'avoir plus de « caractère ». Il pouvait tout au plus donner sa démission. Il resta et chercha à édifier le mieux possible sur la base défectueuse qui lui était donnée, jusqu'à ce que son successeur suspendît provisoirement toute cette organisation.

Il n'y avait donc pas à compter sur la garde mobile au début de la guerre. D'un autre côté, les étranges dispositions de la loi de 1868 au sujet de la réserve, résultat de l'absence d'un système militaire territorial, rendaient impossible de grossir dans un court délai, par l'appel des réserves, les corps de troupes existants, de sorte qu'au commencement d'août 1870, la plupart des bataillons n'avaient pas, à la frontière, plus de 500 hommes, officiers compris, et que des bataillons de 600 hommes passaient pour très-forts.

En Allemagne, grâce au système en vigueur, il n'y eut pas la moindre difficulté à donner immédiatement l'effectif normal de guerre à tous les corps de troupes appelés ; et comme un corps d'armée est une petite armée, constamment pourvue de tout son matériel de guerre, il ne manquait absolument rien aux corps de troupes, tandis qu'il en était tout autrement en France, par suite de la centralisation de parties importantes du matériel de guerre, et du dualisme du commandement et de l'intendance militaire.

La nécessité du système territorial n'est pas encore complétement reconnue en France, où l'on s'occupe déjà beaucoup d'une nouvelle organisation de l'armée. Nous avons, entre autres, sous les yeux un projet du général Faidherbe. Il accepte le principe du service militaire obligatoire : tout homme valide doit servir deux ans dans l'armée de ligne, puis deux ans dans la première réserve et enfin six ans dans la deuxième réserve. La première réserve doit être exercée deux mois par an, la seconde 15 jours seulement. Mais le général Faidherbe conseille d'incorporer dans les corps de troupes de l'armée de ligne des soldats de départements différents, et de réunir également les hommes de la première réserve dans des camps d'exercice situés hors de la région qu'ils habitent. Il n'est pas le seul de cet avis, car on entend souvent dire : nous ne pouvons pas composer des régiments uniquement de Gascons. Pourquoi pas ?

On a pu reconnaître aux Allemands, dans le transport de leurs troupes à la frontière, la même supériorité que dans leur organisation pour la guerre. Tout cela se fit correctement et méthodiquement, d'après des plans préparés longtemps d'avance.

En France, il est vrai, on avait aussi travaillé dans ce sens, mais, pourrait-on dire, académiquement. Ces travaux préparatoires n'étaient pas mis en pratique. Le rassemblement des troupes et leur transport à la frontière se firent à la légère, de la même façon que la guerre avait été déclarée.

Nous n'avons naturellement rien pu découvrir des « nouvelles combinaisons stratégiques » qui font extravaguer tant de prôneurs du commandement des armées allemandes. On a suivi les bonnes vieilles règles : réunir des forces numériques supérieures pour se battre, pour vaincre sur le champ de bataille ; simplicité du plan, — marche directe

sur Paris, — sans négliger les opérations secondaires que pourrait nécessiter la conduite de l'ennemi ; — prudence dans la marche en avant, tant qu'on n'avait pas gagné une victoire décisive ; — occupation d'une grande étendue de pays, lorsqu'on n'avait pas à craindre beaucoup de résistance, au moyen de troupes dont le rôle sur les champs de bataille eût été accessoire ou peu décisif.

Toutefois, ces vieilles règles furent négligées par les Français d'une manière qu'on a peine à comprendre, bien que leur observation fût doublement nécessaire en raison de l'infériorité numérique des troupes françaises. Cela procura encore aux Allemands une importante supériorité.

On s'est plaint souvent du manque de liaison des armes, dans la guerre de 1866, aussi bien chez les Prussiens que chez les Autrichiens. On a même dit, ce qui était exagéré, que l'artillerie n'avait rien fait. C'est cette idée qui servait de base à l'ouvrage d'Arkolay, *Die Taktik der Neuzeit. Darmstadt,* 1866, où il soutenait, comme on se le rappelle, que l'artillerie rayée rendait impossible une action combinée des différentes armes, et il demandait le retour aux canons à âme lisse. Son conseil ne fut naturellement suivi par personne, bien qu'il provoquât, en Autriche, quelques expériences académiques dont les résultats, diversement appréciés, ne satisfirent personne.

Si l'artillerie prussienne ne répondit pas, en 1866, à tout ce qu'on attendait d'elle, cela tient à différentes causes qui peuvent se résumer ainsi :

1° Le matériel de l'artillerie prussienne n'était pas encore sur le même pied qu'en 1870 ; à côté des canons rayés, il y en avait encore beaucoup qui ne l'étaient pas, ce qui avait au moins le désavantage d'avoir différentes sortes de matériel.

2° L'infanterie avait une confiance absolue dans le fusil à aiguille contre le fusil autrichien se chargeant par la bouche. Les premiers succès accrurent encore cette confiance et donnèrent la conscience d'une supériorité générale sur les Autrichiens.

3° D'après cela, et suivant d'anciennes traditions, l'artillerie ne fut pas bien répartie chez les Prussiens, — l'avant-garde d'une division n'avait d'abord au combat qu'une batterie, ou deux batteries au plus si elle était très-forte ; le reste de l'artillerie divisionnaire marchait le plus souvent à la queue de la division, l'artillerie de réserve d'un corps d'armée à la queue de ce corps. Le peu d'action initiale de l'artillerie, joint au succès de l'infanterie prussienne dans un terrain coupé, explique très-bien une certaine mise au second plan de l'artillerie en 1866.

En 1770, au contraire, l'artillerie allemande joua un rôle brillant et très-important.

L'artillerie prussienne n'était pas numériquement plus forte, d'après le nombre de ses canons, en 1870 qu'en 1866 ; déduction faite,

des pièces nécessaires aux divisions de cavalerie, elle comptait en moyenne 14 batteries, ou 84 bouches à feu par 26,000 hommes, ce qui fait 3 pièces 1/3 par 1000 hommes. Mais elle ne se composait que de pièces rayées et, dans les marches en avant, elle était en grande partie à la tête de la division et non plus à la queue. Il en était ainsi de l'artillerie de réserve, qui ne s'appelait plus ainsi, mais bien artillerie de corps d'armée, et qui marchait en tête, de sorte qu'il était possible en général, lorsqu'on engageait une seule division du corps d'armée, de la soutenir de suite avec 10 batteries du corps (60 pièces).

L'artillerie autrichienne n'avait pas joué en 1866 le rôle qu'on attendait d'elle, en raison de la supériorité qu'avait alors son matériel sur celui des Prussiens. Cela provenait de son éparpillement, du système de batteries de brigade qui permettait difficilement d'avoir sur les Prussiens, au début du combat, une supériorité réelle. — Lorsque de grandes réserves d'artillerie prirent part au combat, à Kœniggraetz, par exemple, elles n'étaient plus en liaison avec l'infanterie et se laissèrent détruire en détail par l'infanterie prussienne.

Bien qu'on eût grand soin en Prusse de parler fort peu du chassepot aux classes inférieures et de ne pas le comparer au fusil prussien, on reconnaissait parfaitement, dans les régions élevées, la supériorité technique du fusil français. On avait déjà découvert pour le fusil à aiguille une transformation relativement facile qui le rapprochait davantage du chassepot, du moins sous le rapport de la rapidité du tir. Mais la transformation du grand nombre de fusils à aiguille existants demandait beaucoup de temps, et il fallait attendre, pour l'opérer, un moment favorable. Si la guerre n'avait pas éclaté au mois de juillet, il est probable que cette transformation aurait été entreprise dans l'hiver de 1870 à 1871. Cependant les chefs de l'armée prussienne qui, depuis 1867, devaient nécessairement songer à une guerre avec la France, bien qu'elle fût peu désirée en politique, ne voulaient point s'abandonner paisiblement à l'espérance qu'ils trouveraient un moment favorable pour transformer le *Zundnadelgewehr* : ce qui les conduisit tout naturellement à établir une bonne action combinée des armes, notamment de l'artillerie et de l'infanterie. L'artillerie devait être de nouveau entièrement chargée de préparer le combat, et le rôle de l'infanterie redevenait surtout de cueillir les fruits que l'action de l'artillerie avait mûris.

On y arriva parfaitement à l'aide des moyens dont nous avons parlé plus haut. L'adoption exclusive des pièces rayées le facilita, et on peut dire que les critiques dont l'artillerie prussienne avait été l'objet en 1866 l'excitèrent à se distinguer en 1870. Il faut surtout faire ressortir que, dans cette dernière guerre, les pièces rayées ne se mettent jamais en batterie à d'aussi grandes distances qu'en 1866. Elles ne prennent pas leurs premières positions à plus de 2000 pas de

l'ennemi, et elles profitent de toutes les occasions pour s'en rapprocher le plus possible.

L'artillerie française n'était pas numériquement faible en 1870; d'après la répartition qui en avait été faite dans les corps d'armée à la fin de juillet, pour chaque division d'infanterie, dont l'effectif ne dépassait guère 8,000 hommes, à cause de la faiblesse des bataillons, il y avait 30 bouches à feu, ce qui fait 3 pièces 3/4 par 1000 hommes, plus que chez les Prussiens. Mais de ces 30 pièces il n'y en avait que 18 (3 batteries) qui fussent avec les divisions; les 12 autres faisaient partie de la réserve du corps. Les pièces de cette réserve, dont le plus grand nombre étaient du 12 rayé, quelques-unes seulement du nouveau 8 rayé, et du 4 rayé pour l'artillerie à cheval, étaient traitées comme « pièces de position » et traînées à la queue des colonnes, de sorte qu'elles ne pouvaient presque jamais être au feu en nombre suffisant au début des batailles et des combats.

Les Français commettaient, sous se rapport, en 1870, la même faute que les Prussiens avaient commise en 1866 et qu'ils avaient corrigée depuis.

En outre, parmi les 30 pièces que les Français avaient par 8,000 hommes d'infanterie et de cavalerie, il se trouvait 6 mitrailleuses. En mettant de côté ces dernières, il ne reste plus que 3 pièces par 1000 hommes, y compris les réserves de corps d'armée. Or, on se demande si une mitrailleuse peut produire le même effet qu'une pièce de canon. Sous le rapport du poids et de la manière générale de s'en servir, il est certain que la mitrailleuse (canon à balles) est égale à la pièce d'artillerie; mais il n'en est plus ainsi de l'effet produit : la mitrailleuse ne peut renverser des obstacles matériels, tels que des barricades ou des murailles, et elle ne porte pas aussi loin que le canon. Son effet ne peut être comparé qu'à celui d'un feu d'infanterie très-concentré et peut-être un peu plus juste. Et l'on doit encore se demander, à ce propos, si le feu d'infanterie qu'elle fournit n'est pas trop concentré. Un officier prussien a reçu 22 balles de mitrailleuses; si ce fait peut être regardé comme isolé, il n'en est pas moins établi, dans tous les cas, qu'un soldat allemand a reçu fréquemment plusieurs balles de mitrailleuses, tandis qu'une seule aurait été suffisante pour le mettre hors de combat. — On obtient de la mitrailleuse française un peu plus d'écartement en lui imprimant pendant le tir un mouvement de côté; mais on reconnaîtra facilement que ce moyen nuira le plus souvent à la précision, parce qu'il est difficile de mettre les deux roues sur un plan parfaitement horizontal, et en second lieu parce que le terrain sur lequel on tire n'est pas uniforme. Il n'est pas impossible de trouver d'autres moyens de mieux obtenir l'écartement; toutefois l'écartement d'un obus qui éclate sera toujours meilleur, et l'on obtient cet

écartement, puisque l'artillerie de campagne ne tire plus de projectiles pleins. Les avantages spéciaux des mitrailleuses ressortent clairement dans certains cas particuliers, par exemple dans un combat de défilé ; mais on peut affirmer d'une manière générale que ces cas particuliers se présenteront plus fréquemment dans la guerre de places fortes et notamment dans la défense des places, qu'à la guerre en rase campagne.

Pour une portée égale, la précision des canons allemands à chargement par la culasse est beaucoup plus grande que celle des canons français, — surtout du 4 rayé français, puisque les pièces de réserve, le 12 et le 8, ont été rarement engagées.

Les Français avaient encore une réserve spéciale d'armée de 16 batteries, 96 pièces, composée d'un régiment monté et d'un régiment à cheval. Elle ne combattit jamais complétement, et quelques-unes de ses pièces seulement furent engagées par hasard ; elle ne trouva pas son jour, comme la réserve d'artillerie autrichienne l'avait trouvé au moins une fois en 1866, à Kœniggraetz.

La cavalerie ne peut guère aujourd'hui être employée utilement sur le champ de bataille. L'effet des armes à feu est devenu beaucoup trop important. Les deux partis l'ont prouvé d'une manière frappante, en 1870, dans les journées de Woerth et de Rezonville (6 et 16 août). On a dit que la cavalerie avait été employée ces jours-là maladroitement contre des troupes dont la force et la qualité n'étaient pas connues, sur un terrain défavorable, en un mot dans les circonstances les plus désavantageuses ; on ajoutait qu'il n'en serait pas toujours ainsi. Nous ne pouvons pas comprendre pourquoi ces circonstances ne seront pas constamment les mêmes de nos jours, et nous demandons qu'on nous explique où l'on trouvera des terrains plus favorables et des circonstances plus propices.

L'expérience nous apprend qu'il est trois circonstances qui nuisent principalement à l'action de la cavalerie sur les champs de bataille modernes : ce sont la longue portée et le tir à éclatement de l'artillerie qui portent le désordre à une distance considérable dans une cavalerie qui se dispose à charger ; — en second lieu, le fusil se chargeant par la culasse, qui permet d'être toujours prêt à tirer et donne encore à une infanterie à moitié débandée une force de résistance considérable contre la cavalerie qui la poursuit ; en troisième lieu enfin, la plus grande difficulté des surprises.

Quelle a toujours été, en effet, la première condition d'une action puissante de la cavalerie ? La surprise ! Il est encore aujourd'hui dans le nord de l'Allemagne un dicton populaire : « C'est comme Ziéten sortant du bois. » — Mais, pour surprendre, il faut saisir le moment. Pour le saisir, il faut non-seulement l'apercevoir rapidement, mais encore exécuter aussitôt l'idée de le mettre à profit ; en d'autres termes, charger le plus tôt possible.

Or, la portée actuelle des armes à feu et leur effet à de grandes distances obligent, à moins d'avoir un terrain exceptionnellement favorable, de tenir aujourd'hui la cavalerie beaucoup plus loin du théâtre où son action pourrait être utile. Cela lui rend beaucoup plus difficile de reconnaître le moment et de le saisir immédiatement. Comme elle aura plus de chemin à parcourir avant d'attaquer, elle surprendra rarement l'ennemi, qui aura toujours le temps de se préparer à la recevoir.

Un autre emploi de la cavalerie, c'est le service des troupes avancées, soit en petits détachements, attachés aux divisions et aux corps d'armée, soit en corps plus considérables ou en divisions de cavalerie, qui commandent de grands espaces de terrain en avant des armées d'opération, sur leurs flancs et leurs derrières, qui coupent les communications de l'ennemi et gardent celles de leur armée, qui donnent des nouvelles de l'ennemi et l'empêchent en même temps de connaître la situation de leur propre armée.

En 1866, les Autrichiens avaient dans chaque corps d'armée d'environ 28,000 d'infanterie, 5 escadrons, 750 chevaux, et l'on peut dire qu'ils étaient très-suffisants pour le service de cette portion de la cavalerie que nous appellerons cavalerie divisionnaire.

Pour le même service, les Prussiens avaient 4 escadrons dans chaque division d'infanterie, ce qui fait 8 escadrons, ou 1,200 chevaux pour un corps d'armée de 25,000 hommes.

La même année, les Autrichiens avaient formé en outre plusieurs divisions de cavalerie, dont trois de cavalerie de réserve et deux de cavalerie légère.

Chaque division de cavalerie de réserve se composait de deux brigades et de deux batteries. La brigade comptait deux régiments de cuirassiers (à 4 escadrons) et un régiment de uhlans (à 5 escadrons) ; la division avait donc 26 escadrons et 16 bouches à feu, — 3,900 chevaux et 4 pièces par 1,000 chevaux.

Ces divisions de cavalerie de réserve devaient, d'après la tradition, être employées sur le champ de bataille comme cavalerie de réserve. Cela n'eut pas lieu. Les Autrichiens ont même eu la naïveté de se plaindre officiellement que quelques escadrons ou régiments de dragons prussiens, en venant parader devant leurs divisions de cavalerie de réserve, destinées au service de l'ancienne chevalerie, et se retirant aussitôt, les aient attirées malicieusement sous le feu du fusil de l'infanterie prussienne, auquel elles ne pouvaient rien opposer de semblable.

Des deux divisions de cavalerie légère, la première avait 30 escadrons et 3 batteries, 4,500 chevaux et 24 pièces : la seconde, 20 escadrons et 2 batteries, 3,000 chevaux et 16 pièces de canon. Ces divisions étaient chargées d'éclairer au loin sur les flancs et en avant de l'armée ; elles devaient opérer comme les corps de cavalerie améri-

caine dans la grande guerre civile, et on avait fondé à cet égard de grandes espérances sur la première division de cavalerie légère, Edelsheim. Mais ces espérances tombèrent dans l'eau, parce que la grande offensive projetée contre la Prusse n'eut pas lieu, et dès que cette offensive se transforma en un mouvement défensif de concentration en arrière, la destination primitive des divisions de cavalerie légère autrichienne tourna naturellement à leur désavantage.

On ne découvre aucun principe dans la formation de la cavalerie de réserve de l'armée prussienne en 1866. La première armée, prince Frédéric-Charles, qui se composait de 3 corps d'armée, avait reçu un corps de cavalerie, prince Albert, renfermant, dans 4 brigades, 10 régiments (40 escadrons) et 4 batteries, 6,000 chevaux et 24 bouches à feu. La deuxième armée, prince royal de Prusse, était forte de 4 corps d'armée ; trois de ces corps avaient chacun une réserve spéciale de cavalerie, de 1, 2 ou 3 régiments. La deuxième armée avait, en outre, pour réserve générale une division de cavalerie (Hartmann) de 6 régiments et 2 batteries, 3,000 chevaux et 12 canons. Dans la troisième armée, ou armée de l'Elbe, Herwath de Bittenfeld, aucune des trois divisions qui la composaient n'avait de cavalerie divisionnaire. Mais cette armée avait une réserve de cavalerie de 16 escadrons et 2 batteries, 2,400 chevaux et 12 canons. La réserve de cavalerie prussienne marchait en arrière, et il n'y a que la division de réserve de la deuxième armée qui ait eu à raconter quelque chose du grand service d'éclaireurs dont elle fut chargée. Ce service fut, du reste, très-mal fait.

En 1870, chaque division d'infanterie allemande avait, comme en 1866, son régiment de cavalerie divisionnaire. Mais la cavalerie de réserve fut organisée d'une tout autre manière qu'en 1866. On en forma, dans la Confédération du Nord, six divisions indépendantes, sans compter la division de cavalerie de la garde, toujours intimement liée au corps de la garde, et la division saxonne, qui est dans les mêmes conditions. Il y avait, en outre, une division de cavalerie bavaroise, et trois brigades de cavalerie, wurtembergeoise, hessoise et badoise. Chacune des divisions indépendantes de cavalerie allemande du Nord avait de 4 à 9 régiments avec 1 ou 2 batteries, dans 2 ou 3 brigades.

La cavalerie divisionnaire se composait principalement de régiments de dragons ; il s'y joignait, dans une faible proportion, des hussards et encore moins de uhlans.

Les divisions indépendantes de cavalerie étaient formées principalement de régiments de uhlans et de cuirassiers, et en outre, de quelques régiments de hussards et de dragons.

Les uhlans jouèrent évidemment le premier rôle dans ces divisions indépendantes ; nous avons raconté plusieurs fois qu'un petit nombre

de ces cavaliers causèrent à la population des villes françaises importantes une peur de Cosaques.

Les divisions de cavalerie allemande de 1870 furent organisées dans le même but et selon le même principe que les divisions de cavalerie légère autrichienne en 1866. Aucune différence dans l'idée, — mais quelle différence dans l'application ! Cette différence résulte de la différence dans la conduite générale de la guerre. Les Allemands prirent réellement l'offensive en 1870, tandis que les Autrichiens ne purent y arriver en 1866, quelque envie qu'ils en eussent.

En 1870, les divisions de cavalerie allemande n'attaquèrent jamais directement sur les champs de bataille ; elles étaient toujours sur les flancs des grandes fractions d'armée et les protégeaient contre des surprises.

On s'est demandé si la cavalerie allemande n'aurait pas obtenu en 1870 les mêmes résultats avec un effectif moins considérable.

Nous sommes de cet avis. En effet, lorsque la cavalerie fut employée avec intelligence en 1870, plus ou moins loin des champs de bataille, elle ne rencontra jamais de résistance sérieuse, et il était donc à peu près indifférent qu'elle eût sur ce point un escadron ou un régiment.

Le général Faidherbe, dans le projet de réorganisation de l'armée française que nous avons déjà cité, ne demande qu'un cavalier pour 20 fantassins.

Il observe, à ce sujet, que l'armée française du Nord, dans la deuxième période de guerre, n'avait que 2 escadrons de dragons pour 40,000 hommes d'infanterie, ce qui fait, en comptant ces deux escadrons à 250 chevaux, un cavalier pour 160 fantassins. Un peu plus de cavalerie eût été à désirer ; au contraire, les Allemands opposés à Faidherbe auraient eu au début 5 régiments de cavalerie et, après la bataille de Saint-Quentin, 9 régiments (au moins 5,000 chevaux) ; et ces régiments n'auraient rien fait de remarquable ni sur les champs de bataille ni ailleurs.

La sûreté que la cavalerie lancée sur les flancs de l'armée donnait aux mouvements de Manteuffel, puis de Gœben, n'est pas appréciée par Faidherbe pour ce qu'elle vaut. Elle ne fut pas sans importance pour les succès des Allemands. Mais il n'en est pas moins clair que la différence est grande entre un cavalier pour 20 fantassins et un pour 160.

Les Allemands avaient en campagne à peu près un cavalier pour 8 fantassins ; on peut dire hardiment que c'est trop, sans admettre pour cela qu'un cavalier suffise pour 160 hommes d'infanterie.

On a dit que l'effectif important de leur cavalerie avait permis aux Allemands d'être constamment en mouvement, parce qu'ils pouvaient relever fréquemment leurs détachements de cavalerie agissante et ne pas tenir celle-ci toujours en route. Il y a certainement là quelque

chose de vrai, mais le nombre extraordinaire de cavaliers que les Allemands conduisirent sur le théâtre de la guerre n'en est pas justifié pour cela. On n'a qu'à observer que les petits détachements de cavalerie, qui firent de grandes choses, toutes les fois qu'ils purent être employés utilement. — Nous pensons que, dans les conditions actuelles de la guerre, un cavalier pour 20 fantassins est une proportion suffisante.

Le général Chanzy, sur le théâtre occidental de la guerre, n'était point d'avis que la cavalerie fût à peu près inutile. Il observe à plusieurs reprises, dans ses instructions et ses ordres, notamment au mois de décembre, que la cavalerie allemande fait beaucoup de mal aux Français par ses alarmes continuelles, et il n'est cependant question ici que de très-petits détachements de cavalerie allemande. Chanzy se plaint que la cavalerie française ne fasse pas la même chose; mais lui, qui avait beaucoup plus de cavalerie que Faidherbe, n'impute pas à leur petit nombre le peu de services rendus par les cavaliers français, et il leur reproche seulement de n'avoir point l'esprit aussi entreprenant que les Allemands.

Ces plaintes du général Chanzy nous ont rappelé un article du *Figaro* de 1868, qui reproduisait un prétendu rapport d'officiers prussiens sur l'armée française. Il y était dit, entre autres, de la cavalerie française : elle n'est bonne qu'à aller droit devant elle et à charger. — On a beaucoup ri de cet article, dans lequel cependant il y avait du vrai. Le maréchal Niel reconnut beaucoup mieux qu'aucun des ministres de la guerre qui l'avaient précédé quels étaient les défauts de l'armée française impériale, et il s'occupait sérieusement de les faire disparaître, ce qui lui avait valu une impopularité presque incroyable dans les régions supérieures de l'armée et dans les cercles militaires qui dépendaient immédiatement de lui. Dès 1868 il paraissait, aux yeux de l'observateur impartial, comme un Bélisaire tombé au milieu des favoris byzantins. Il reconnut aussi ce qui manquait à la cavalerie française, et il peut être intéressant pour les recherches historiques futures de mentionner ici une brochure publiée sous son inspiration directe : ***Observations sur le service de la cavalerie en campagne***, 1868, — et de remarquer que le cinquième seulement de cette brochure (18 pages sur 90) est consacré à l'emploi de la cavalerie sur le champ de bataille, et les quatre autres cinquièmes à l'emploi de cette arme en dehors du champ de bataille.

Beaucoup d'officiers français se sont plaints du peu qu'avait fait la cavalerie française en 1870 pour couvrir l'armée, éclairer le terrain et se procurer des nouvelles de l'ennemi, en attribuant cela à l'emploi inintelligent qui avait été fait de la cavalerie.

Chaque corps de l'armée impériale, qui fut réunie, au mois d'août 1870, sur la frontière de l'Est et du Nord-Est avait une division de cavalerie, de 4 à 7 régiments, 18 à 30 escadrons, avec une ou deux

batteries d'artillerie à cheval. On avait formé en outre une grande réserve de cavalerie de 12 régiments (48 escadrons). Cependant on n'a presque pas entendu parler de l'activité de cette nombreuse cavalerie en dehors du champ de bataille, et elle ne parut sur les champs de bataille que pour prouver, malgré sa bravoure héroïque, qu'il n'y a plus rien à faire pour elle aujourd'hui à la mode de la guerre de Sept ans ou des batailles du premier Empire.

La supériorité du fusil Chassepot sur le fusil à aiguille prussien s'est pleinement confirmée, ainsi qu'on l'avait prévu. Comme les Allemands ont malgré cela, vaincu partout avec éclat, il nous semble impossible que les gens qui en appellent toujours à l'expérience attribuent encore au fusil à aiguille tous les succès remportés par les Prussiens en 1866. Il en faut chercher d'autres causes ou accepter celles déjà trouvées. Quoi qu'il en soit, la reconnaissance de leur pays est bien due aux hommes qui, en prévision des événements et malgré de grandes difficultés, ont su préparer l'artillerie allemande au rôle brillant qu'elle a joué en 1870. — Nous répétons que les Allemands n'attendaient que le moment favorable pour transformer leur fusil. On raconte que cette transformation devait être commencée à l'automne de 1870 si rien ne troublait la paix d'ici là, que la France avait connaissance de ce projet et que c'était une des raisons qui l'avaient décidée à précipiter la guerre.

Les turcos, dont les noirs visages et les cris sauvages avaient, dit-on, produit un effet si puissant sur les nationalités mélangées de l'armée autrichienne en 1859, n'ont rien fait de remarquable en 1870. Il paraît que les soldats allemands, les Bavarois surtout, n'avaient pas assez d'imagination pour voir rien d'humain dans les qualités si vantées de ces Africains, et ils les considéraient plutôt comme des bêtes sauvages que l'on aurait le droit de mettre à la chaîne ou de tuer. — Les zouaves, dont l'uniforme est analogue à celui des turcos, sont tous Français.

Pendant les six mois qu'a duré la campagne, du commencement d'août 1870 à la fin de janvier 1871, les Allemands se sont emparés de 26 places fortes. Si l'on ne fait que citer ce chiffre, sans un examen plus approfondi, il paraît considérable : 26 places fortes en six mois, cela fait 4 ou 5 par mois ! Et les gens qui ne voient que ce fait sont disposés à se moquer de nous, quand nous disons que les Allemands ont montré fort peu d'habileté dans la guerre de siéges, toutes les fois que leur puissante artillerie n'était pas prête.

Nous pensons qu'il est absolument nécessaire de considérer la qualité des places conquises. Nous les avons déjà décrites. Il ressort de cette description que la plupart de ces places conquises étaient des bicoques, qui n'avaient plus de valeur pour la guerre depuis le commencement de ce siècle, qui ne pouvaient même pas résister à un bombardement de pièces de campagne allemandes, qui étaient faible-

ment occupées, mais devaient l'être parce qu'elles existaient; de ces places les Français ne pouvaient pas prendre l'offensive, d'abord parce qu'ils n'avaient pas de troupes à y concentrer, et ensuite parce que ces places n'avaient pas de forts détachés. Les Allemands avaient un faible intérêt à attaquer sérieusement ces bicoques où ils ne trouvaient presque rien après les avoir prises. L'attaque n'en était indispensable que lorsqu'elles fermaient une communication importante. On peut affirmer d'une manière générale qu'il suffisait de 20,000 Allemands pour observer une vingtaine de ces trous qu'ils appellent « places » conquises . 20,000 hommes, c'eût été beaucoup de monde à l'époque où les guerres de peuple à peuple se faisaient avec des armées de 50,000 hommes, mais ce n'est plus rien pour nous qui mettons en campagne 500,000 hommes et plus. Les Allemands étant forcés de laisser des troupes d'étapes sur leurs lignes d'opération, ces troupes pouvaient fort bien observer les petites places fortes. On composait ces troupes d'étapes de landwehriens que l'on ne voulait pas, du reste, employer à la guerre de campagne et, de cette façon, l'on ne perdait pas de troupes de campagne.

Passons de nouveau en revue ces places françaises pour voir combien peu d'entre elles avaient de l'importance.

Nous trouvons Bitche, devant laquelle s'établit bientôt entre les assiégeants et les assiégés un *modus vivendi* qui conduisit à une reddition à l'amiable lors des préliminaires de paix, — Lichtenberg, la Petite-Pierre, Phalsbourg qui résista longtemps, Marsal qui ne se défendit pas, de sorte que l'argent récemment dépensé pour le fort Dieuze l'avait été en pure perte, ainsi que les sommes employées au barrage de la Seille ; — les hommes sensés le disaient bien depuis longtemps.

Puis viennent Toul, Schlettstadt, Neuf-Brisach, Sedan, qui tomba avec l'armée impériale, Laon, Thionville, Soissons, Verdun, Montmédy, Mézières, Rocroy, Vitry-le-Français, Ham, Péronne, la Fère, Amiens, et Longwy où l'on avait récemment construit à grands frais un système de mines, sans la moindre réflexion.

Si l'on tenait à augmenter le nombre des « places fortes » conquises par les Allemands, on pourrait parler encore de la prise de Wissembourg, d'Haguenau, du château de Montbéliard, etc., etc. Mais ce qui est beaucoup plus surprenant que la gloire de ces conquêtes, aux yeux de l'homme intelligent, c'est l'aberration de l'administration militaire française qui conservait ces trous avec le titre pompeux de places fortes.

Parmi toutes les villes conquises, les seules qui méritassent le nom de places fortes étaient Paris, Metz, et — en seconde ligne, — Strasbourg et Belfort.

Belfort, ville peu importante par elle-même, où il n'y a pas grand'chose à prendre, dont la garnison n'était forte ni comme nombre ni comme qualité, ne pouvait acquérir d'importance stratégique que par une

situation militaire particulière qui permettait de tirer parti de ses forts détachés. Cette dernière circonstance restait du reste toujours difficile, parce que Belfort ne se trouve pas sur une rivière de quelque importance. Dans la situation créée en 1870, une attaque sérieuse de Belfort n'était indiquée que parce que les gouvernements allemands étaient décidés à réunir à l'Allemagne l'Alsace et la Lorraine allemande, — à les réunir « de nouveau », comme disaient leurs professeurs d'histoire. Il fallait donc prendre Belfort, qui est la place la plus importante de la haute Alsace. Cette petite place a résisté pendant un mois et demi, et elle pouvait encore tenir un mois de plus, quand l'armistice survint.

Strasbourg manque des conditions indispensables à une place forte moderne et, même comme « place ancienne », elle est loin d'être un modèle, car sa forme l'expose affreusement au feu de l'artillerie ennemie, ainsi que l'événement l'a prouvé. Strasbourg a tenu cependant sept semaines en immobilisant des forces importantes de l'ennemi.

Il y avait autour de Metz une nombreuse armée française. Metz a succombé devant la faim et la politique du maréchal Bazaine, après avoir maintenu pendant environ onze semaines une forte armée allemande. Cette armée n'attaqua pas sérieusement la place. Elle se contenta de la bloquer, certaine qu'elle était que la faim la forcerait de se rendre. L'acquisition de Metz par l'Allemagne était résolue dès le mois de septembre 1870. L'expérience de Strasbourg suffisait pour détourner d'un bombardement qui, du reste, aurait été beaucoup plus difficile à cause des forts détachés. Le prince Frédéric-Charles se réjouit de voir que l'armée de Bazaine terminait pour l'Allemagne les forts encore inachevés. Quel aveuglement régnait chez les gouvernants de la France! On s'était jeté dans cette guerre sans avoir rien préparé. Le maréchal Niel avait entrepris les constructions de Metz dans un but positif, il n'aurait certainement pas consenti à ce qu'on déclarât cette guerre avant que le système de Metz fût achevé. Mais comme on en était encore loin! Nous avons visité Metz au mois de juin 1870, et nous sommes convaincu qu'après les grandes batailles du mois d'août, les Allemands pouvaient donner l'assaut à la gorge du fort Plappeville avec toutes chances de succès. Ils y auraient certainement perdu beaucoup de monde, Metz est tombé quand même; mais si Plappeville avait été pris le 23 août, comme nous venons de l'indiquer, Metz aurait succombé promptement; la guerre prenait alors une autre tournure, et les dangers dont l'issue de cette guerre menace l'Europe entière, — menaces qui seront mieux comprises de jour en jour — auraient été détournés.

Paris a tenu pendant quatre mois et demi, et n'a succombé que par la faim. L'immense incapacité des hommes d'État qui ont pris en main les destinées de la France au mois de septembre 1870 et de mars 1871 a de nouveau livré Paris à l'état de siége après les préliminaires de paix; et les chefs de l'armée allemande peuvent affirmer maintenant sans conteste qu'ils ont traité Paris avec beaucoup plus d'humanité

que les chambordiens, les orléanistes et les républicains de diverses nuances qui, de Versailles, gouvernent la France.

On s'explique que l'Allemagne ait rendu Paris, toute la population parisienne, et, s'il est possible, toute la France, responsables de la Commune, qui s'est établie le 18 mars 1871 sur les hauteurs de Montmartre, pour en descendre sur les boulevards et jusqu'à la Seine. Néanmoins ce jugement est absolument faux. Que l'on raconte aujourd'hui ce qu'on voudra, les Parisiens, par leur défense, ont fait de grandes choses, beaucoup plus grandes que le meilleur ami de la France — mais qui la connaît bien — ne pouvait l'espérer.

Les grandes places fortes de France ont généralement joué un rôle très-important. Si cela n'a pas amené cependant des résultats militaires favorables, la cause en est dans la malheureuse organisation militaire de la France, que l'Empire avait pris à tâche de rendre encore plus mauvaise. Une unique armée, très-suffisante contre les Français, mais non contre un étranger puissant, laquelle ne peut être renforcée que par l'improvisation, et non par des moyens réguliers et en temps utile! Même pour cette improvisation, il n'est pris aucune mesure régulière! Si la France avait eu le système prussien ou seulement quelque chose de semblable au système des milices suisses, les deux ou trois mois que ses grandes places fortes ont pu tenir auraient suffi pour lui donner le temps et les moyens d'organiser une forte armée de secours de au moins un million de combattants. — Armée qui aurait eu une tout autre action que les millions de « mobilisés, » qui fournirent tout au plus 300,000 hommes de troupes mal formées, mal pourvues d'officiers et encore plus mal de matériel de campagne. — Beaucoup de gens se moquent aujourd'hui de la modeste Suisse; ce sont surtout un certain nombre de ces Allemands, qui venaient dans ce pays faire parade de libéralisme, pour obtenir des places et le droit de cité, et qui, après les victoires des soldats allemands, ont oublié complétement leur passé pour se prosterner devant la nouvelle majesté impériale et royale, *habeant sibi*. S'il est des Suisses qui se prosternent aussi pour faire chorus avec cette classe, *habeant sibi*. La Suisse est un petit pays, et elle sait très-bien que, si elle n'a pas d'alliés, au moment du danger, elle succombera sous les attaques d'une puissance européenne. Mais elle se défendra jusqu'à la mort. — Quant à la valeur de son système militaire, nous appellerons l'attention sur un point qui n'est peut-être pas assez connu. Le côté faible de son système de milices, c'est la cavalerie. Malgré cela, si la Suisse était aussi grande que la France, elle mettrait en campagne, avec son système de milices, plus de cavaliers que n'en avait le second Empire en 1870.

En présence des malheurs causés par la fortification d'une ville telle que Paris, les journaux allemands, officiels et officieux, ont, à plusieurs reprises, conseillé aux Français de raser sans tarder les ouvrages de leur capitale. Bien que les chefs politiques actuels de la France soient

de singulières gens et montrent fort peu de clairvoyance, nous pensons néanmoins qu'ils ne suivront pas sans réflexions le conseil de la presse officielle et officieuse allemande, et qu'au contraire, s'il leur reste un peu de raison, ils perfectionneront de leur mieux les fortifications de Paris, ils abandonneront les places fortes inutiles, et ils établiront entre le système des places fortes et le système militaire de la France cette harmonie qui rend les places fortes utiles, qui permet que les villes fortifiées qui se défendent bravement pendant des mois entiers puissent être débloquées, et le soient vraisemblablement pendant qu'elles peuvent encore tenir.

On a souvent fait des comparaisons entre les officiers d'état-major français et ceux allemands, surtout depuis la publication des « Apocrypha Stoffelii ». Nous croyons, d'après notre propre expérience, qu'il y a dans le corps d'état-major français des officiers aussi instruits que dans l'état-major allemand.

Un très-grand avantage de l'état-major allemand, c'est que les officiers qui le composent sortent de la troupe et ne se confondent pas avec les aides de camp. Nous savons pourtant qu'il est très-difficile à des gens même intelligents de reconnaître cet avantage, et qu'ils se figurent que tout est pour le mieux, pourvu que, dans un cas donné, on mette chacun à sa place. — Or, en agissant ainsi, il arrive naturellement qu'en croyant mettre chacun à sa place, on fait tout le contraire. Ce changement de places doit justement faire condamner ce système par l'observateur impartial.

En France, les officiers d'état-major ne sortent pas de la troupe. Ils sortent de l'École polytechnique ou de Saint-Cyr, passent par l'École d'état-major, d'où ils sont ensuite envoyés pendant deux ans dans la cavalerie, deux autres années dans l'infanterie et, dans ces derniers temps, un an dans un régiment d'artillerie. Dans ces régiments, ces officiers font très-peu le véritable service de troupe. A la fin de ce stage, ils rentrent immédiatement dans l'état-major comme capitaines et, malheureusement, presque toujours comme aides de camp de généraux.

On peut être charmant, bien élevé, avoir l'usage du monde, et remplir à merveille les fonctions d'aide de camp d'un général, en ayant soin des menus plaisirs de ce dernier, sans avoir la moindre disposition à être un officier d'état-major dans le sens propre du mot. Il est cependant tout naturel que les généraux qui ont eu pour aides de camp de jeunes officiers d'état-major, et en ont été satisfaits, les entraînent ou les poussent à de plus hautes positions de l'état-major général qu'ils peuvent être incapables d'occuper.

Il n'existe pas en France de chef, de tête de l'état-major, comme cela a lieu en Prusse dans le grand état-major général. Le comité d'état-major n'occupe pas cette situation-là. On pourrait voir toutefois dans le Dépôt de la guerre un équivalent du grand état-major prussien. Mais

il s'en faut de beaucoup qu'on y travaille avec le même ordre qu'au grand état-major prussien. Sous le second Empire, tout s'était un peu gâté ; les heures de bureau des officiers employés à Paris dans les différentes administrations étaient plus limitées, de midi à 4 heures par exemple. Il est vrai que les officiers très-laborieux y gagnaient du temps pour leurs études particulières, mais la vie de Paris a tant d'attrais pour de jeunes officiers que beaucoup employaient leur temps d'une manière plus utile, c'est-à-dire plus agréable, qu'à étudier les sciences.

Par suite du manque d'une juste répartition, ainsi que d'une concentration nécessaire du travail, on peut dire que sauf quelques exceptions, le travail était trop académique au Dépôt de la guerre.

On y rassemblait beaucoup de matériaux précieux, mais ils n'étaient pas ordonnés, élaborés, concentrés de manière à être prêts instantanément pour un emploi pratique, et à devenir en quelque sorte une propriété de l'armée entière, comme cela avait lieu en Prusse.

C'est dans ces circonstances, mais non dans un manque d'instruction des officiers du corps, que nous voyons une infériorité réelle de l'état-major français vis-à-vis de l'état-major prussien ou allemand.

---

## B. — ORDRES DE BATAILLE.

### I. — Composition de l'armée française au début de la guerre. (Commencement d'août 1870.)

Général en chef : l'empereur NAPOLÉON III.

Major général : maréchal Le Bœuf.
Premier aide-major général : général Lebrun.
Deuxième aide-major général : général Jarras.
Commandant l'artillerie : général Soleille.
Commandant le génie : général Coffinières de Nordeck.

---

*Corps de la garde* : général BOURBAKI.

Chef d'état-major général : général d'Auvergne.
1re division : Deligny.
1re brigade : Brincourt : bataillon de chasseurs, 1er et 2e voltigeurs.
2e brigade : Garnier : 3e et 4e voltigeurs.

2e division : Picard.
1re brigade : Jeanningros : zouaves et 1er grenadiers.
2e — de la Croix : 2e et 3e grenadiers.

*Division de cavalerie* : Desvaux.
1re brigade : du Frétay : guides et chasseurs.
2e — de France : lanciers et dragons.
3e — du Preuil : cuirassiers et carabiniers.
Ensemble 24 bataillons, 26 escadrons et 12 batteries.

*Ier corps d'armée* : maréchal de Mac-Mahon.
Chef d'état-major général : général Colson.
1re division : Ducrot.
1re brigade : Moreno : 13e bataillon de chasseurs, 18e et 96e de ligne.
2e — du Houlbec : 45e et 74e.
2e division : Abel Douay.
1re brigade : de Montmarie : 16e bataillon de chasseurs, 50e et 78e.
2e — Pellé : 1er zouaves, 1er tirailleurs algériens.
3e division : Raoult.
1re brigade : L'Hérillier : 8e bataillon de chasseurs, 36e et 48e.
2e — Lefebvre : 2e zouaves, 2e tirailleurs.
4e division : de Lartigue.
1re brigade : de Kerléadec : 1er bataillon de chasseurs, 56e et 87e.
2e — Lacretelle : 3e zouaves, 3e tirailleurs.

*Division de cavalerie* : Duhesme.
1re brigade : de Septeuil : 3e hussards, 11e chasseurs.
2e — de Nansouty : 2e et 6e lanciers, 10e dragons.
3e — Michel : 8e et 9e cuirassiers.
Ensemble 55 bataillons, 30 escadrons et 20 batteries.

*IIe corps d'armée* : général Frossard.
Chef d'état-major général : général Saget.
1re division : Vergé.
1re brigade : Valazé : 3e bataillon de chasseurs, 32e et 55e.
2e — Jollivet : 76e et 77e.
2e division : Bataille.
1re brigade : Pouget : 12e bataillon de chasseurs, 8e et 23e.
2e — Bastoul : 66e et 67e.
3e division : de Laveaucoupet.
1re brigade : Doëns : 10e bataillon de chasseurs, 2e et 63e.
2e — Micheler : 24e et 40e.

*Division de cavalerie* : Lichtlin.
1re brigade : de Valabrègue : 4e et 5e chasseurs.
2e — Bachelier : 7e et 12e dragons.
Ensemble 39 bataillons, 18 escadrons et 15 batteries.

*III^e^ corps d'armée* : maréchal BAZAINE.

Chef d'état-major général : général Manèque.
1^re^ division : Montaudon.
1^re^ brigade : Aymard : 18^e^ bataillon de chasseurs, 51^e^ et 62^e^.
2^e^ — Clinchant : 81^e^ et 95^e^.
2^e^ division : de Castagny.
1^re^ brigade : Cambriels : 15^e^ bataillon de chasseurs, 19^e^ et 41^e^.
2^e^ — Duplessis : 69^e^ et 90^e^.
3^e^ division : Metman.
1^re^ brigade : de Potier : 7^e^ bataillon de chasseurs, 7^e^ et 29^e^.
2^e^ — Arnaudeau : 59^e^ et 71^e^.
4^e^ division : Decaën.
1^re^ brigade : de Brauer : 11^e^ bataillon de chasseurs, 44^e^ et 60^e^.
2^e^ — Ferrières : 80^e^ et 85^e^.

*Division de cavalerie* : DE CLÉRAMBAULT.
1^re^ brigade : de Bruchard : 2^e^, 3^e^ et 10^e^ chasseurs.
2^e^ — de Maubranches : 2^e^ et 4^e^ dragons.
3^e^ — de Juniac : 5^e^ et 8^e^ dragons.

Ensemble 52 bataillons, 31 escadrons et 20 batteries.

*IV^e^ corps d'armée* : général DE LADMIRAULT.

Chef d'état-major général : général Osmont.
1^re^ division : de Cissey.
1^re^ brigade : Brayer : 20^e^ bataillon de chasseurs, 1^er^ et 6^e^ de ligne.
2^e^ — de Golberg : 57^e^ et 73^e^.
2^e^ division : Grenier.
1^re^ brigade : de Bellecourt : 5^e^ bataillon de chasseurs, 13^e^ et 43^e^.
2^e^ — Pradier : 64^e^ et 9^e^.
3^e^ division : de Lorencez.
1^re^ brigade : Pajol : 2^e^ bataillon de chasseurs, 15^e^ et 33^e^.
2^e^ — Berger : 54^e^ et 65^e^.

*Division de cavalerie* : LEGRAND.
1^re^ brigade : de Montaigu : 2^e^ et 7^e^ hussards.
2^e^ — de Gondrecourt : 3^e^ et 11^e^ dragons.

*V^e^ corps d'armée* : général DE FAILLY.

Chef d'état-major général : général Besson.
1^re^ division : Goze.
1^re^ brigade : Saurin : 4^e^ bataillon de chasseurs, 11^e^ et 46^e^.
2^e^ — Nicolas : 61^e^ et 86^e^.
2^e^ division : de Labadie.
1^re^ brigade : Lapasset : 14^e^ bataillon de chasseurs, 49^e^ et 84^e^.
2^e^ — de Maussion : 88^e^ et 97^e^.

3e division : de Lespart.
1re brigade : Abbatucci : 19e bataillon de chasseurs, 17e et 27e.
2e — de Fontanges : 30e et 68e.

*Division de cavalerie* : BRAHAUT.

1re brigade : de Bernis : 5e hussards et 12e chasseurs.
2e — de la Mortière : 3e et 5e lanciers.
Ensemble 39 bataillons, 18 escadrons et 15 batteries.

*VIe corps d'armée* : maréchal CANROBERT.
Chef d'état-major général : général Henry.
1re division : Bisson.
1re brigade : Péchot : 9e bataillon de chasseurs, 4e et 10e de ligne.
2e — Leroy de Dais : 12e et 100e.
2e division : Tixier.
1re brigade : Archinard : 9e et 14e de ligne.
2e — Maurice : 2e et 31e.
3e division : Lafont de Villiers.
1re brigade : de Sonnay : 75e et 91e.
2e — Colin : 93e et 94e.
4e division : Levassor-Sorval.
1re brigade : de Marguenat : 25e et 26e.
2e — de Chanaleilles : 28e et 70e.

*Division de cavalerie* : DE FÉNELON.

1re brigade : Tilliard : 1er hussards et 6e chasseurs.
2e — Savaresse : 1er et 7e lanciers.
3e — de Béville : 5e et 6e cuirassiers.
Ensemble 49 bataillons, 26 escadrons et 20 batteries.

*VIIe corps d'armée* : général FÉLIX DOUAY.
Chef d'état-major général : général Renson.
1re division : Conseil-Dumesnil.
1re brigade : Nicolaï : 17e bataillon de chasseurs, 3e et 21e.
2e — Maire : 47e et 99e.
2e division : Liébert.
1re brigade : Guiomar : 6e bataillon de chasseurs, 5e et 37e.
2e — de Labastide : 53e et 89e.
3e division : Dumont.
1re brigade : Bordas : 52e et 72e.
2e — Desportes : 82e et 83e.

*Division de cavalerie* : AMEIL.

1re brigade : Cambriel : 4e hussards, 4e et 8e lanciers.
2e — du Coulombier : 6e hussards et 6e dragons.
Ensemble 38 bataillons, 22 escadrons et 15 batteries.

*Réserve de cavalerie.*

1re division : du Barail.
1re brigade : Margueritte : 1er et 3e chasseurs d'Afrique.
2e — de Lajaille : 2e et 4e chasseurs d'Afrique.
2e division : Bonnemains.
1re brigade : Girard : 1er et 4e cuirassiers.
2e — de Brauer : 2e et 3e cuirassiers.
3e division : de Forton.
1re brigade : prince Murat : 1er et 9e dragons.
2e — de Gramont : 7e et 10e cuirassiers.

Ensemble 48 escadrons et 6 batteries.

*Réserve d'artillerie.*

Un régiment monté (pièces de 12).
Un régiment à cheval (4 rayé).
3 batteries de montagne venues d'Algérie et transformées en artillerie montée.

Ensemble 19 batteries.

RÉCAPITULATION.

| | Bataillons. | Escadrons. | Batteries. |
|---|---|---|---|
| Corps de la garde . . . . | 24 | 26 | 12 |
| 1er corps. . . . . . . . . . | 55 | 30 | 20 |
| 2e — . . . . . . . . . . | 39 | 18 | 15 |
| 3e — . . . . . . . . . . | 52 | 31 | 20 |
| 4e — . . . . . . . . . . | 39 | 18 | 15 |
| 5e — . . . . . . . . . . | 39 | 18 | 15 |
| 6e — . . . . . . . . . . | 49 | 26 | 20 |
| 7e — . . . . . . . . . . | 38 | 22 | 15 |
| Réserve de cavalerie . . . | » | 48 | 6 |
| Réserve d'artillerie. . . . | » | » | 19 |
| TOTAL . . . . . . | 335 | 237 | 157 |

La force moyenne du bataillon ne dépassait pas 600 hommes, au début de la guerre ; celle de l'escadron, 105 chevaux. Nous obtenons ainsi 201,000 hommes d'infanterie, et 25,000 hommes de cavalerie, en nombre ronds, ce qui fait 226,000 hommes d'infanterie et de cavalerie avec 942 bouches à feu. Pour arriver maintenant à l'effec-

tif des rationnaires, on sait par expérience que les hommes employés au service de l'artillerie, du génie, du train et de l'administration égalent au moins le quart des combattants d'infanterie et de cavalerie, ce qui nous donne un effectif de 280,000 à 290,000 rationnaires.

Il reste encore à faire observer :

1° Que plusieurs corps de troupes ne purent entrer en ligne dès le début des grandes opérations ; c'étaient :

Du 6e corps, 3 régiments d'infanterie qui furent donnés plus tard au 12e corps, ainsi que la division de cavalerie Fénelon ;

Du 7e corps, les divisions Liébert, Dumont et Ameil ;

De la réserve de cavalerie, le 4e régiment de chasseurs d'Afrique, qui se rendit de Toulon à Commercy et fut obligé de rétrograder sur Châlons, où il se joignit à Mac-Mahon ;

Cela fait environ 26,000 hommes d'infanterie et de cavalerie.

2° Pour la répartition de l'artillerie, que nous indiquons d'après des informations exactes, nous différons de plusieurs autres données, par exemple de celle de la brochure : « La campagne de 1870 jusqu'au 1er septembre, par un officier de l'armée du Rhin. »

Il fut attribué par le fait à chaque corps d'armée cinq fois autant de batteries qu'il avait de divisions d'infanterie, c'est-à-dire 15 aux corps de 3 divisions et 20 aux corps de 4 divisions ; comme chaque division recevait 3 batteries, y compris celle de mitrailleuses, il restait 6 batteries dans la réserve du corps de 3 divisions, et 8 batteries dans celle du corps de 4 divisions d'infanterie. C'est de la réserve du corps d'armée que les divisions de cavalerie recevaient leur artillerie (1 à 2 batteries).

Les 3 batteries de montagne de la grande réserve d'artillerie n'arrivèrent pas dans la première formation ; elles furent données au 12e corps au camp de Châlons.

L'artillerie du 6e corps, Canrobert, n'arriva point à Metz ; on forma pour ce corps une nouvelle artillerie au moyen du riche matériel que renfermait la place, et Mac-Mahon se servit de l'artillerie du 6e corps pour combler les vides considérables qui s'étaient produits dans l'artillerie des Ier, Ve et VIIe corps.

3° Le 16 août au matin, le général Margueritte fut détaché avec sa brigade de chasseurs d'Afrique, un escadron des guides de la garde et un bataillon de grenadiers de la garde pour escorter l'empereur Napoléon de Longeville-lez-Metz à Verdun. Il rejoignit plus tard l'armée de Mac-Mahon, dans sa marche sur Sedan, où nous le retrouverons.

Après les premiers revers, on forma, d'abord sous les ordres du général Trochu, le

*XIIe corps* : général Lebrun.

Chef d'état-major : général Gresley.
1re division : Grandchamp.
1re brigade : Cambriels : bataillon de marche de chasseurs, 22e et 34e de ligne.
2e — de Villeneuve : 58e et 72e.
2e division : Lacretelle.
1re brigade : Bernier : 14e, 20e et 31e de ligne.
2e — Marquisan : 2e et 4e régiments de marche.
3e division : de Vassoigne.
1re brigade : Reboul : 1er et 2e régiments d'infanterie de marine.
2e — Martin des Pallières : 3e et 4e régiments d'infanterie de marine.

*Division de cavalerie* : de Fénelon.
1re brigade : Savaresse : 1er et 7e lanciers.
2e — de Béville : 5e et 6e cuirassiers.
Ensemble 42 bataillons, 16 escadrons et 15 batteries.

*Observations* : — 1e Le 12e corps devait primitivement recevoir une division de gardes mobiles de la Seine, qui fut ensuite renvoyée au camp de Saint-Maur, près de Paris, parce que Mac-Mahon avait le plus grand besoin de leur armement pour remplacer les effets perdus dans les 1er, 5e et 7e corps.

2e Les trois régiments de la brigade Bernier sont ceux de la division Bisson, du 6e corps, qui n'avaient pas pu arriver à Metz.

3e La division de cavalerie de Fénelon appartenait primitivement au 6e corps ; — une brigade, Tilliard, en fut détachée dans la grande réserve de cavalerie de l'armée de Mac-Mahon.

4e L'artillerie du 12e corps se composait de
2 batteries revenues de Rome ;
3 batteries de montagne transformées (destinées d'abord à la grande réserve d'artillerie) ;
4 batteries d'artillerie de marine ;
6 batteries de marche improvisées.

Nous donnerons avec la composition de l'armée de Paris l'effectif du 13e corps, Vinoy, dont l'avant-garde arriva le 1er septembre à Mézières et qui revint à Paris en toute hâte ; ainsi que l'effectif du 14e corps.

---

### II. — Aperçu de l'armée de Mac-Mahon lors de la bataille de Sedan.

Général en chef : maréchal de Mac-Mahon.
Chef d'état-major : général Faure.

*Ier corps* : général Ducrot.

Chef d'état-major : colonel Robert.

56 bataillons, 30 escadrons.

Le 83e de ligne était resté à Strasbourg, et le 1er corps avait reçu en compensation le 1er régiment de marche et le 1er bataillon de francs-tireurs de Paris.

*Ve corps* : de Failly, puis Wimpffen.

32 bataillons, 18 escadrons.

La brigade Lapasset, de ce corps d'armée, avait dû se retirer sur Metz avec les troupes du 3e corps.

*VIIe corps* : Félix Douay.

38 bataillons, 13 escadrons (la brigade Ducoulombier manquait toujours).

*XIIe corps* : Lebrun.

42 bataillons, 16 escadrons.

*Réserve de cavalerie.*

1re division : Bonnemains, 16 escadrons.
2e — Margueritte, 22 escadrons.
1re brigade : Tilliard, primitivement du 6e corps.
2e — Margueritte : 1er, 3e et 4e régiments de chasseurs d'Afrique. — Le 4e ne fut donné à cette brigade que dans la marche sur Sedan.

## RÉCAPITULATION

| | Bataillons. | Escadrons. |
|---|---|---|
| 1er corps | 56 | 30 |
| 5e — | 32 | 18 |
| 7e — | 38 | 13 |
| 12e — | 42 | 16 |
| Réserve de cavalerie | » | 38 |
| Total | 168 | 115 |

*Observations.* — 1° Si l'on compte le bataillon à 600 hommes et l'escadron à 100 chevaux, on a 100,000 hommes d'infanterie et 11,500 de cavalerie, en tout 111,500 hommes d'infanterie et de cavalerie. Ces chiffres sont certainement plutôt trop forts que trop faibles. L'infanterie et la cavalerie du 1er et du 5e corps, et, en partie, la réserve de cavalerie, avaient perdu terriblement de monde. Il y avait des

bataillons de à peine 400 hommes et des escadrons de 80 chevaux. La plupart des bataillons des 7e et 12e corps étaient, il est vrai, plus forts, de 700 hommes et même au-dessus, mais cela ne suffisait pas pour faire compensation. Le 1er bataillon de francs-tireurs de Paris, très-bien équipé, mais composé d'une manière très-étrange, avait suivi les boulevards avec un effectif de 400 hommes, dont 50 ou 60 avaient déjà pris des fiacres. La composition des régiments de marche donnait également lieu à des réflexions peu satisfaisantes.

D'après nous, l'effectif des rationnaires pouvait être de 140,000 hommes. C'est également celui que donne l'officier de l'armée du Rhin (campagne de 1870 jusqu'au 1er septembre).

2° D'après le nombre de ses divisions, l'armée de Mac-Mahon aurait dû avoir 66 batteries ; elle n'en avait cependant que 48.

---

### III.—Composition de l'armée de Paris au commencement de novembre 1870.

Commandant en chef : général TROCHU.

Chef d'état-major : général Schmitz.
Commandant l'artillerie : général Guiod.
Commandant le génie : général de Chabaud-Latour.
Intendant général : Wolf.

#### PREMIÈRE ARMÉE.

CLÉMENT THOMAS.

Chef d'état-major : général Montagut.
266 bataillons de garde nationale sédentaire, répartis d'après les secteurs.
Légion de cavalerie : colonel Quiclet.
Légion d'artillerie : colonel Schœlcher.

#### DEUXIÈME ARMÉE.

Général DUCROT.

Chef d'état-major : général Appert.
Commandant l'artillerie : général Frébault.
Commandant le génie : général Tripier.

*1er corps d'armée* : VINOY, puis BLANCHARD.

Chef d'état-major : général de Valdan.
1re division : de Malroy.

1re brigade : Martenot : régiments de garde mobile n° 10 (Côte-d'Or) et n° 26 (Ille-et-Vilaine).

2e brigade : Paturel : 121e et 122e de ligne (1).

2e division ; de Maudhuy.

1re brigade : Valentin : 109e et 110e de ligne, gardes mobiles des départements.

2e brigade : Blaise, 111e et 112e de ligne.

3e division : Blanchard, puis Faron.

1re brigade : Comte : 113e et 114e de ligne, gardes mobiles des départements.

2e brigade : de la Mariouse : 35e et 42e de ligne, 35e régiment de garde mobile (Vendée).

*IIe corps d'armée* : RENAULT.

Chef d'état-major : général Ferri-Pisani.

1re division : Susbielle.

1re brigade : Bonnet : } 115e, 116e, 117e et 118e de ligne.
2e — Lecomte : }

2e division : Berthaut.

1re brigade : Bocher : } 119, 120e, 123e et 124e de ligne.
2e — Boutier : }

3e division : de Maussion.

1re brigade : Courty : } 125e, 126e, 127e et 129e de ligne.
2e — de Lenclos : }

*IIIe corps d'armée* : D'EXÉA.

Chef d'état-major : colonel de Belgarric.

1re division : de Bellemare.

1re brigade : Fournès.

2e — Colonieu.

2e division : Mattat.

1re brigade : Faron : } 105e, 106e, 107e et 108e de ligne, et en outre de la garde mobile départementale dans la brigade Faron.
2e — Daudel : }

*Division de cavalerie de la 2e armée* : DE CHAMPERON.

1re brigade : de Gerbrois : 1er et 9e chasseurs.

2e — Cousin.

Régiment de gendarmerie à pied : colonel Allavène.

## TROISIÈME ARMÉE.

TROCHU, puis VINOY.

1re division : Soumain.

(1) Tous les régiments de ligne qui ont des numéros au-dessus de 100 sont des régiments de marche.

1<sup>re</sup> brigade : Dargentolle.
2<sup>e</sup> brigade : de La Charrière.
2<sup>e</sup> division : de La Roncière, vice-amiral, commandant en chef les matelots et le district de Saint-Denis.

| | |
|---|---|
| 1<sup>re</sup> brigade : Lavoignet :<br>2<sup>e</sup> — Hanrion :<br>3<sup>e</sup> — Lamotte-Tenet (capitaine de frégate) : | 128 et 135<sup>e</sup> de ligne, gardes nationaux de Paris, gardes mobiles de l'Hérault. |

3<sup>e</sup> division ; de Liniers.
1<sup>re</sup> brigade : Filhol de Camas.
2<sup>e</sup> — de Chamberet.
4<sup>e</sup> division : de Beaufort.
1<sup>re</sup> brigade : Dumoulin.
2<sup>e</sup> — André (capitaine de frégate).
5<sup>e</sup> division : Corréard.
1<sup>re</sup> brigade : Champion.
2<sup>e</sup> — Porion.
6<sup>e</sup> division : d'Hugues.
1<sup>re</sup> brigade : Bray (capitaine de frégate).
2<sup>e</sup> — Bro.
7<sup>e</sup> division : Pothuau.
1<sup>re</sup> brigade : Le Mains.
2<sup>e</sup> — Salmon (capitaine de vaisseau).

*Division de cavalerie* : BERTIN DE VAUX.

1<sup>re</sup> brigade : de Bernis.
2<sup>e</sup> — Blondel.

---

IV.—Aperçu des corps d'armée et divisions que l'on forma en France, hors de Paris, à partir du mois d'octobre, avec les noms des généraux qui les commandèrent successivement.

XV<sup>e</sup> corps, successivement : DE LA MOTTEROUGE, D'AURELLE DE PALADINES, MARTIN DES PALLIÈRES, MARTINEAU-DESCHESNEZ.

1<sup>re</sup> division : de Chabron, Martin des Pallières, Durieu.
2<sup>e</sup> division : Martineau-Deschesnez, Rébilliard.
3<sup>e</sup> — Peitavin.

*Division de cavalerie* : REYAU, DE LONGUERUE.

*XVI<sup>e</sup> corps* : D'AURELLE DE PALADINES, POURCET, CHANZY, JAURÉGUIBERRY.

1re division : Pourcet, Cérez.
2e — Barry.
3e — Bourdillon, de Curten.

*Division de cavalerie* : RESSAYRE, MICHEL.

*XVIIe corps* : DURIEU, DE SONIS, DE COLOMB.

1re division : de Brémond d'Ars, de Vaisse-Roquebrune.
2e — Dubois de Jancigny.
3e — Deflandre, de Jouffroy d'Abbans.

*Division de cavalerie* : DE LONGUERUE, GUÉPRATTE, DE SONIS, D'ESPEUILLES.

*XVIIIe corps d'armée* : BOURBAKI, BILLOT.

1re division : Feillet-Pilatrie.
2e — Penhoat.
3e — Bonnet.

*Division de cavalerie* : DE BRÉMOND D'ARS.

*XIXe corps* : DARGENT.

1re division : Bardin.
2e — Girard (pseudonyme).
3e — Saussier.

*Division de cavalerie* : ARDEBAL.

*XXe corps* : CROUZAT, CLINCHANT.

1re division : de Polignac.
2e — Thornton.
3e — Ségard.

*XXIe corps* : JAURÈS.

1re division : Rousseau.
2e — Colin.
3e — de Villeneuve.
4e — Gougeard.

*Division de cavalerie* : GUILLON.

*XXIIe corps* : LECOINTE.

1re division : Derroja.
2e — du Bessol.

*XXIIIe corps* : PAULZE D'YVOY.

1re division : Payen.
2e — Robin, Isnard.

*XXIV<sup>e</sup> corps* : BRESSOLLES.

1<sup>re</sup> division : d'Aries.
2<sup>e</sup> — Commagny (pseudonyme).
3<sup>e</sup> — de Busserolles.

*Division détachée* : CREMER.

*XXV<sup>e</sup> corps* : POURCET.

1<sup>re</sup> division : Bruat.
2<sup>e</sup> — de Chabron.
3<sup>e</sup> — Ferri-Pisani.

*Division de cavalerie* : TRIPARD.

*XXVI<sup>e</sup> corps* : BILLOT.

1<sup>re</sup> division : d'Aries.
2<sup>e</sup> — de la Blanchetée.
3<sup>e</sup> — de Bouillé.

*Division de cavalerie* : DE BOERIO.

Nous donnons ci-dessous la composition exacte de l'armée française de l'Est. Malgré tous nos efforts, nous n'avons pas encore pu obtenir es mêmes détails pour l'armée de l'Ouest et celle du Nord.

---

### V. — Composition de l'armée française de l'Est au mois de janvier 1871.

Commandant en chef : BOURBAKI, puis CLINCHANT.

Chef d'état-major : général Borel.

*XV<sup>e</sup> corps* : MARTINEAU-DESCHENEZ, PEITAVIN.

1<sup>re</sup> division : Dastugue.

1<sup>re</sup> brigade : Minot : 1<sup>er</sup> régiment de marche de zouaves, 12<sup>e</sup> régiment de garde mobile (Nièvre), 1<sup>er</sup> bataillon de garde mobile de Savoie.

2<sup>e</sup> brigade : Questel : 4<sup>e</sup> bataillon de marche de chasseurs à pied, tirailleurs algériens, 18<sup>e</sup> régiment de garde mobile (Charente).

2<sup>e</sup> division : Rébilliard.

1<sup>re</sup> brigade : Le Camus : 5<sup>e</sup> bataillon de marche de chasseurs, 39<sup>e</sup> régiment de ligne, légion étrangère, 25<sup>e</sup> régiment de garde mobile (Gironde).

2<sup>e</sup> brigade : Choppin-Mérey : 2<sup>e</sup> régiment de marche de zouaves, 30<sup>e</sup> régiment de marche, 29<sup>e</sup> régiment de garde mobile (Maine-et-Loire).

3ᵉ division : Peitavin.

1ʳᵉ brigade : Formy de La Blanchetée : 3ᵉ bataillon de marche de chasseurs, 16ᵉ régiment de ligne, 33ᵉ régiment de marche, 32ᵉ régiment de garde mobile (Puy-de-Dôme).

2ᵉ brigade : Martinez : 27ᵉ et 34ᵉ régiments de marche, 69ᵉ régiment de garde mobile (Ariége).

*Division de cavalerie* : DE LONGUERUE.

1ʳᵉ brigade : Dastugue : 11ᵉ chasseurs, 6ᵉ hussards, 6ᵉ dragons.

2ᵉ — de Boërio : 1ᵉʳ régiment de marche de chasseurs, 2ᵉ lanciers, 9ᵉ cuirassiers.

3ᵉ brigade : Tillion : 5ᵉ lanciers, 1ᵉʳ régiment de marche de cuirassiers.

Le 15ᵉ corps renfermait en outre des gardes nationaux mobilisés du Gard, qui ne faisaient partie d'aucune division.

*XVIIIᵉ corps* : général BILLOT.

1ʳᵉ division : Feillet-Pilatrie.

1ʳᵉ brigade : de Robert : 9ᵉ bataillon de chasseurs, 42ᵉ régiment de marche, 19ᵉ régiment de garde mobile (Cher).

2ᵉ brigade : : 45ᵉ régiment de marche, 73ᵉ régiment de garde mobile (Indre-et-Loire), un escadron du 3ᵉ lanciers.

2ᵉ division : amiral de Penhoat.

1ʳᵉ brigade : Perrin : 12ᵉ bataillon de chasseurs, 52ᵉ régiment de marche, 80ᵉ régiment de garde mobile (Deux-Sèvres, Ardèche, Isère).

2ᵉ brigade : Perreaux : Infanterie légère d'Afrique, 77ᵉ régiment de garde mobile (Maine-et-Loire, Tarn, Allier), 1 escadron du 5ᵉ dragons de marche.

3ᵉ division : Bonnet.

1ʳᵉ brigade : : 4ᵉ régiment de marche de zouaves, 81ᵉ régiment de garde mobile (Charente-Inférieure, Indre, Cher).

2ᵉ brigade : : 53ᵉ régiment de marche, 82ᵉ régiment de garde mobile (Vaucluse, Var et Drôme), 1 escadron du 3ᵉ lanciers.

*Division de cavalerie* : DE BRÉMOND D'ARS.

1ʳᵉ brigade : Charlemagne : 2ᵉ régiment de marche de hussards, 3ᵉ lanciers de marche.

2ᵉ brigade : 5ᵉ dragons et 5ᵉ cuirassiers.

*XXᵉ corps*.....:

1ʳᵉ division : de Polignac.

1ʳᵉ brigade : Brisac : 50ᵉ régiment de marche, 4ᵉ régiment de garde mobile (Loire), 55ᵉ régiment de garde mobile (Jura).

2e brigade : Godefroy : 67e régiment de garde mobile (Haute-Loire) et 25e (Haute-Garonne), 4e bataillon de garde mobile de Saône-et-Loire, francs-tireurs du Haut-Rhin.

2e division : Thornton.

1re brigade : de Bernard de Seigneurens : 34e régiment de garde mobile (Deux-Sèvres), 2e bataillon de garde mobile de Savoie, 25e bataillon de chasseurs.

2e brigade : Vivenot : 3e régiment de marche de zouaves, 68e régiment de garde mobile (Haut Rhin).

3e division : Ségard.

1re brigade : Durochat : 47e régiment de marche, 78e régiment de ligne. Gardes mobiles de la Meurthe.

2e brigade : Simonin : régiment de garde mobile de la Corse, 58e régiment de garde mobile (Vosges), gardes mobiles des Pyrénées-Orientales, francs-tireurs de l'Allier et de Nice, mineurs de la Loire, génie mobile de Tours.

Cavalerie : : 7e chasseurs, 2e lanciers de marche, 6e cuirassiers de marche.

*XXIVe corps* : THIBAUDIN (Commagny).

1re division : d'Aries.

1re brigade : : 16e bataillon de chasseurs, 63e régiment de marche.

2e brigade : : 3e légion du Rhône, 1er régiment de gardes nationaux mobilisés du Doubs.

2e division :

1re brigade : Irlande : 21e bataillon de chasseurs, 60 et 61e régiments de marche.

2e brigade : Bramas : 14e régiment de garde mobile (Yonne), 87e (Lozère, Tarn-et-Garonne), 2e régiment du génie.

3e division : de Busseroles.

1re brigade : }
2e — : } 4e bataillon de garde mobile de la Loire, 89e régiment de garde mobile (Var), 1re et 2e légions de gardes nationaux mobilisés du Rhône.

Cavalerie : 7e régiment de marche mixte, 1 escadron du 6e dragons et 1 du 10e.

Réserve générale : Amiral Pallu de La Barrière : 29e régiment de marche, 38e régiment de ligne (infanterie de marine), 3e dragons de marche, 2e chasseurs d'Afrique de marche, un détachement du 5e lanciers de marche.

*Division indépendante* : CREMER.

1re brigade : Millot : bataillon de garde mobile de la Gironde. 32e et 57e régiments de marche.

2e brigade : : 3e compagnie d'éclaireurs du Rhône, 83e régiment de garde mobile (Aude, Gers), 86e régiment de marche provisoire, éclaireurs de Saône-et-Loire, compagnie de chasseurs volontaires.

---

### VI. — Composition de l'armée allemande.

Le moment choisi pour donner cette composition est celui des grands combats du mois d'août autour de Metz. Les corps de troupes qui furent versés bientôt après dans les trois armées et le corps de siége de Strasbourg n'y sont pas compris. La composition des armées formées plus tard, telles que l'armée de la Meuse, la fraction d'armée du grand-duc de Mecklenbourg, et l'armée du Sud, sont données dans le texte.

Général en chef : le roi GUILLAUME de Prusse.

Chef d'état-major général : général d'infanterie baron de Moltke.
Quartier-maître général : général-lieutenant de Podbielski.
Inspecteur général de l'artillerie : général d'infanterie d'Hindersin.
— du génie : général-lieutenant de Kleist.

#### PREMIÈRE ARMÉE.

Commandant en chef : général d'infanterie DE STEINMETZ.

Chef d'état-major : général-major de Sperling.

*VIIe corps* : général d'infanterie DE ZASTROW.

Chef d'état-major : colonel d'Unger.
13e division d'inf. : gén.-lieutenant de Glümer.
25e brigade d'inf. : gén.-major d'Osten-Sacken : 13e et 73e rég.
28e — gén.-major de Goltz : 15e et 55e.
7e bataillons de chasseurs.
8e régiment de hussards.
14e division d'inf. : gén.-lieutenant de Kamecke.
27e brigade d'inf. : gén.-major de François : 39e et 74.
28e — : gén.-major de Woyna : 53e et 77e.
15e hussards.

Total : 25 bataillons, 8 escadrons, 90 canons.

*VIII corps* : général d'infanterie DE GOEBEN.

Chef d'état-major : colonel de Witzendorff.
15e division d'infanterie : gén.-lieutenant Weltzien.

29e brigade d'inf. : gén.-major de Wedell : 33e et 60e.
30e — gén.-major de Strubberg : 28e et 67e.
8e bataillon de chasseurs.
7e hussards.
16e division d'inf. : gén.-lieutenant de Barneckow.
31e brig. d'inf. : gén.-major comte Neidhardt de Gneisenau : 29e et 69e.
32e — colonel de Rex : 40e et 72e.
9e hussards.

Total : 25 bataillons, 8 escadrons, 90 canons.

*Ier corps* : général de cavalerie, baron DE MANTEUFFEL.

Chef d'état-major : lieutenant-colonel de Burg.
1re division d'inf. : gén.-lieut. de Bentheim.
1re brig. d'inf. : gén-major de Gayl : 1er et 41e.
2e — gén.-major baron de Falkenstein : 3e et 43e.
1er bataillon de chasseurs.
1er dragons.
2e division d'inf : gén.-major de Pritzelwitz.
3e brig. d'inf. : gén.-major de Memerty : 4e et 44e.
4e — gén.-major de Zglinitzki : 5e et 45e.
10e dragons.

Total : 25 bataillons, 8 escadrons, 90 canons.

3e division de cavalerie : gén.-lieutenant de Grœben.
6e brigade de cavalerie : gén.-major de Mirus, 8e cuirassiers, 7e uhlans.
7e — gén.-major comte Dohna : 5e cuirassiers, 14e uhlans.
1re division de cavalérie : gén.-lieutenant de Hartmann.
1re brigade de cavalerie ; gén.-major de Luderitz : 2e cuirassiers, 4e et 9e uhlans.
2e — gén.-major de Baumgarth ; 3e cuirassiers, 8e et 12e uhlans.

Total des 3e et 1re divisions de cavalerie : 40 escadrons.

(L'artillerie des divisions de cavalerie est comptée dans celle du corps.)

## DEUXIÈME ARMÉE.

Commandant en chef : général de cavalerie (plus tard feld-maréchal), prince FRÉDÉRIC-CHARLES.
Chef d'état-major : général-major de Stielhe.

Corps de la garde : général de cavalerie prince Auguste de Wurtemberg.

Chef d'état-major : général-major de Dannenberg.

1re division d'inf. de la garde : gén.-major de Pape.

1re brigade d'inf. de la garde : gén.-major de Kessel : 1er et 3e régiments à pied de la garde.

2e brigade d'infanterie de la garde : général-major baron de Medem ; 2e et 4e régiments à pied de la garde, et régiments de fusiliers de la garde.

Bataillon de chasseurs de la garde.

Hussards de la garde.

2e division d'infanterie de la garde : général-lieutenant de Budritzki.

3e brigade d'infanterie de la garde : colonel Knappe de Knappstaedt : 1er et 3e régiments de grenadiers de la garde.

4e brigade d'infanterie de la garde : général-major de Berger : 2e et 4e régiments de grenadiers de la garde.

Bataillon de tireurs d'élite de la garde.

2e régiment de uhlans de la garde.

Division de cavalerie de la garde : général-lieutenant comte de Goltz.

1re brigade de cavalerie de la garde : général-major comte de Brandebourg I : gardes du corps et cuirassiers de la garde.

2e brigade de cavalerie de la garde : général-lieutenant prince Albert de Prusse : 1er et 3e régiments de uhlans et de la garde.

3e brigade de cavalerie de la garde : général-major comte de Brandebourg II : 1er et 2e régiments de dragons de la garde.

Total : 29 bataillons, 32 escadrons, 90 canons.

*IIIe corps* : général-lieutenant D'ALVENSLEBEN.

Chef d'état-major : colonel de Voigts-Rhetz.

5e division d'infanterie : général-lieutenant de Stulpnagel.

9e brigade d'infanterie : général-major de Dœring : 8e et 48e.

10e — général-major de Schwerin : 12e et 52e.

3e bataillon de chasseurs.

12e dragons.

6e division d'infanterie : général-lieutenant baron de Buddenbrock.

11e brigade d'infanterie : général-major de Rothmaler : 20e et 35e.

12e — colonel de Bismarck : 24e et 64e.

2e dragons.

Total 25 bataillons, 8 escadrons, 90 canons.

*IVe corps* : général d'infanterie D'ALVENSLEBEN.

Chef d'état-major : colonel de Thile.

7<sup>e</sup> division d'infanterie : général-lieutenant Gross, général de Schwarzhoff.

13e brigade d'infanterie : général-major de Borries : 26e et 66e.

14e — général-major de Zychlinski : 27e et 67e.

4e bataillon de chasseurs.

7e dragons.

8e division d'infanterie : général-lieutenant de Schœler.

15e brigade d'infanterie : général-major de Ketzler : 31e et 71e.

16e — colonel de Scheffler 96e et 86e.

12e hussards.

Total : 25 bataillons, 8 escadrons, 90 canons.

*Xe corps* : général d'infanterie DE VOIGTS-RHETZ.

Chef d'état-major : lieutenant colonel de Caprivi.

19e division d'infanterie : général-lieutenant de Schwarz-Koppen.

37e brigade d'infanterie : colonel Lehmann : 78e et 91e.

38e — général-major de Wedell : 16e et 57e.

9e dragons.

20e division d'infanterie : général-major de Kraatz-Koschlau.

39e brigade d'infanterie : général-major de Woyna : 56e et 79e.

40e — général-major de Diringshofen : 17e et 92e.

10e bataillon de chasseurs.

16e dragons.

Total : 25 bataillons, 8 escadrons, 90 canons.

*XIe corps* : général d'infanterie DE MANSTEIN.

Chef d'état-major : major Bronsart de Schellendorf.

18e division d'infanterie : général-lieutenant baron de Wrangel.

35e brigade d'infanterie : général-major de Blumenthal : 36e et 84e.

36e — général-major de Below : 11e et 85e.

9e bataillon de chasseurs.

6e dragons.

25e division (hessoise) : général-lieutenant prince Louis de Hesse.

49e brigade d'infanterie : général-major de Wittich : 1er et 2e régiments d'infanterie, 1er bataillon de chasseurs.

50e brigade d'infanterie : général-major de Lyncker : 3e et 4e régiments d'infanterie, 2e bataillon de chasseurs.

25e brigade de cavalerie (hessoise) : général-major de Schlottheim : 1er et 2e régiments de cavalerie.

Total : 23 bataillons, 12 escadrons, 90 canons.

*XIIe corps (saxon)* : général d'infanterie prince royal DE SAXE (plus tard prince GEORGES).

Chef d'état-major : lieutenant-colonel de Zezschwitz.

23ᵉ division d'infanterie : général-lieutenant prince Georges de Saxe (plus tard général-major de Montbé).

45ᵉ brigade d'infanterie : général-major de Kraushaar : 100ᵉ, 101ᵉ et 108ᵉ.

46ᵉ — général-major de Montbé : 102ᵉ et 103ᵉ.

1ᵉʳ régiment de cavalerie.

24ᵉ division d'infanterie : général-major Nehroff d'Holderberg.

47ᵉ brigade d'infanterie : général-major Leonhardi : 104ᵉ et 105ᵉ, 12ᵉ bataillon de chasseurs.

48ᵉ brigade d'infanterie : général-major de Chultz : 106ᵉ et 107ᵉ, 13ᵉ bataillon de chasseurs.

2ᵉ régiment de cavalerie.

*Division de cavalerie saxonne* : général-major comte DE LIPPE.

23ᵉ brigade de cavalerie : colonel Krug de Nidda : 4ᵉ régiment de cavalerie, 17ᵉ uhlans.

24ᵉ brigade de cavalerie : colonel Senfft de Pilsach : 3ᵉ régiment de cavalerie, 18ᵉ uhlans.

Total : 29 bataillons, 24 escadrons, 96 canons.

*IIᵉ corps* : général d'infanterie DE FRANSECKY.

Chef d'état-major : colonel de Wichmann.

3ᵉ division d'infanterie : général-major de Hartmann.

5ᵉ brigade d'infanterie : général-major de Koblinski : 2ᵉ et 42ᵉ.

6ᵉ — colonel de Decken, 14ᵉ et 54ᵉ.

2ᵉ bataillon de chasseurs.

3ᵉ dragons.

4ᵉ division d'infanterie : général-lieutenant Hann de Weyhern.

7ᵉ brigade d'infanterie : général-major du Trossel : 9ᵉ et 49ᵉ.

8ᵉ — général-major de Kettler : 21ᵉ et 61ᵉ.

11ᵉ dragons.

Total : 25 bataillons, 8 escadrons, 90 canons.

5ᵉ division de cavalerie : général-lieutenant baron de Rheinbaben.

11ᵉ brigade de cavalerie : général-major de Barby : 4ᵉ cuirassiers, 13ᵉ uhlans, 13ᵉ dragons.

12ᵉ brigade de cavalerie : général-major de Bredow : 7ᵉ cuirassiers, 16ᵉ uhlans, 16ᵉ dragons.

13ᵉ brigade de cavalerie : général-major de Redern : 10ᵉ, 11ᵉ et 17ᵉ hussards.

Ensemble, 26 escadrons.

6ᵉ division de cavalerie : général-lieutenant duc Guillaume de Mecklembourg-Schwerin.

14ᵉ brigade de cavalerie : général-major de Diepenbroick-Grüter : 3ᵉ cuirassiers, 3ᵉ et 15ᵉ uhlans.

15ᵉ brigade de cavalerie : général-major de Rauch : 3ᵉ et 16ᵉ hussards.

Ensemble, 20 escadrons.

D'autres troupes arrivèrent plus tard devant Metz et furent mises sous les ordres du prince Frédéric-Charles ; c'étaient :

La division de réserve du général-lieutenant de Kummer.

Brigade de ligne combinée : général-major de Blankensee, 19ᵉ et 81ᵉ.

3ᵉ division de landwehr : général-major baron Schuler de Senden.

5ᵉ brigade de landwehr : général-major de Ruville : 2 bataillons des 6ᵉ, 18ᵉ et 46ᵉ régiments de landwehr, formés en 2 régiments à 3 bataillons,

6ᵉ brigade de landwehr : colonel de Gilsa : les bataillons des 19ᵉ, 58ᵉ et 59ᵉ régiments de landwehr formés en 2 régiments à 3 bataillons.

1ᵉʳ régiment de dragons de réserve.

Total : 18 bataillons, 4 escadrons, 24 canons.

Le corps d'armée du grand-duc de Mecklenbourg-Schwerin (plus tard XIIIᵉ corps).

Chef d'état-major : colonel de Krenski.

17ᵉ division d'infanterie : général-lieutenant de Shimmelmann.

33ᵉ brigade d'infanterie : général-major de Kottwitz : 75ᵉ et 76ᵉ.

34ᵉ — colonel de Manteuffel : 89ᵉ et 90ᵉ.

14ᵉ bataillon de chasseurs.

17ᵉ brigade de cavalerie : général-major de Rauch : 17ᵉ et 18ᵉ régiments de dragons, 11ᵉ uhlans.

2ᵉ division de landwehr : général-major de Selchow.

3ᵉ brigade de landwehr : colonel d'Arnoldi : les bataillons des 8ᵉ, 12ᵉ, 48ᵉ et 52ᵉ régiments de landwehr, formés en 2 régiments à 4 bataillons.

4ᵉ brigade de landwehr : colonel Ranisch : les bataillons des 20ᵉ, 24ᵉ, 60ᵉ et 64ᵉ régiments de landwehr, formés en 2 régiments à 4 bataillons.

4ᵉ régiment de uhlans de réserve.

Total : 29 bataillons, 16 escadrons, 54 canons.

## TROISIÈME ARMÉE.

Commandant en chef : général d'infanterie (plus tard feld-maréchal) prince royal de Prusse.

Chef d'état-major : général-lieutenant de Blumenthal.

*Ve corps d'armée* : général-lieutenant DE KIRCHBACH.

Chef d'état-major : colonel d'Esch.

9e division d'infanterie : général-major de Sandrart.

17e brigade d'infanterie : colonel de Bothmer : 58e et 59e.

18e — général-major de Voigts-Rhetz : 7e et 47e.

5e bataillon de chasseurs.

4e dragons.

10e division d'infanterie : général-lieutenant de Schmidt.

19e brigade d'infanterie : colonel de Henning : 6e et 46e.

20e — général-major Walther de Montbary : 37e et 50e.

14e dragons.

Total : 25 bataillons, 8 escadrons, 90 canons.

*XIe corps* : général-lieutenant DE BOSE.

Chef d'état-major : général-major Stein de Kaminski.

21e division d'infanterie : général-major de Schachtmeyer.

41e brigade d'infanterie : colonel de Koblinski : 80e et 87e.

42e — général-major de Thile : 82e et 88e.

11e bataillon de chasseurs.

5e dragons.

22e division d'infanterie : général-lieutenant de Gersdorff.

43e brigade d'infanterie : colonel de Kontzki : 32e et 95e.

44e — général-major de Schkopp ; 83e et 94e.

13e hussards.

Total : 25 bataillons, 8 escadrons, 90 canons.

*Ier corps bavarois* : général d'infanterie baron DE TANN.

Chef d'état-major : lieutenant-colonel de Heinleth.

1re division d'infanterie : général-lieutenant de Stephan.

1re brigade d'infanterie : général-major Dietl : régiment du Ro. 1er régiment d'infanterie, 2e bataillon de chasseurs.

2e brigade d'infanterie : général-major d'Orff : 2e et 11e régiments d'infanterie, 4e bataillon de chasseurs.

9e bataillon de chasseurs.

3e régiment de chevau-légers.

2e division d'infanterie : général-lieutenant comte de Pappenheim.

3e brigade d'infanterie : général-major Schumacher : 3e et 12e régiments d'infanterie, 1er bataillon de chasseurs.

4e brigade d'infanterie : général-major baron de Tann : 10e et 13e régiments d'infanterie, 7e bataillon de chasseurs.

4e régiment de chevau-légers.

Brigade de cuirassiers : général-major de Tausch : 1er et 2e cuirassiers, 6e régiment de chevau-légers.

Total : 21 bataillons (1), 20 escadrons, 96 canons.

*IIe corps bavarois* : général d'infanterie DE HARTMANN.

Chef d'état-major : colonel baron de Horn.

3e division d'infanterie : général-lieutenant de Walther.

5e brigade d'infanterie : général-major de Schleich : 6e et 7e régiments d'infanterie, 8e bataillon de chasseurs.

6e brigade d'infanterie : général-major Diehl : 14e et 15e régiments d'infanterie, 3e bataillon de chasseurs.

1er régiment de chevau-légers.

4e division d'infanterie : général-lieutenant comte de Bothmer.

7e brigade d'infanterie : colonel Bœrris de Wissel : 5e et 9e régiments d'infanterie, 6e bataillon de chasseurs.

8e brigade d'infanterie : général-major Maillinger : un bataillon des 1er, 5e, 7e, 11e et 14e régiments d'infanterie, 5e bataillon de chasseurs.

10e bataillon de chasseurs.

2e régiment de chevau-légers.

Brigade de uhlans : général-major baron de Mulzer : 1er et 2e uhlans, 5e régiment de chevau-légers.

Total : 22 bataillons, 20 escadrons, 96 canons.

*Division wurtembergeoise* : général-lieutenant D'OBERNITZ.

Chef d'état-major : colonel de Bock.

1re brigade d'infanterie : général-major de Reitzenstein : 1er et 7e régiments d'infanterie, 2e bataillon de chasseurs.

2e brigade d'infanterie : général-major de Starkloff : 2e et 5e régiments d'infanterie, 3e bataillon de chasseurs.

3e brigade d'infanterie : général-major baron de Hügel : 3e et 8e régiments d'infanterie, 3e bataillon de chasseurs.

Brigade de cavalerie : général-major comte de Scheler : 1er, 3e et 4e régiments de cavalerie.

Total : 15 bataillons, 12 escadrons, 36 canons.

*VIe corps d'armée* : général de cavalerie DE TUMPLING.

Chef d'état-major : colonel de Salviati.

11e division d'infanterie : général-lieutenant de Gordon.

21e brigade d'infanterie : général-major de Malachowski : 10e et 18e régiments d'infanterie.

22e brigade d'infanterie : colonel d'Eckartsberg : 38e et 51e, 6e bataillon de chasseurs.

8e dragons.

(1) Les régiments bavarois n'entrèrent en campagne qu'avec deux bataillons ; quelques régiments seulement reçurent plus tard leur troisième bataillon.

12e division d'infanterie : général-lieutenant de Hoffmann.
23e brigade d'infanterie : colonel Gündell : 22e et 62e.
24e — général-major de Fabeck : 23e (?) et 63e.
15e dragons.
Total : 25 bataillons, 8 escadrons, 90 canons.

4e division de cavalerie : général de cavalerie prince Albert de Prusse.
8e brigade de cavalerie : général-major de Hontheim : 5e cuirassiers. 10e uhlans.
9e brigade de cavalerie : général-major de Bernhardi : 1er et 6e uhlans.
10e brigade de cavalerie : général-major de Krosigk : 2e et 11e hussards.
Total : 24 escadrons.

2e division de cavalerie : général-lieutenant comte Stolberg-Wernigerode.
3e brigade de cavalerie : général-major de Colomb : 1er cuirassiers. 2e uhlans.
4e brigade de cavalerie : général-major baron de Barnekow : 1er et 5e hussards.
5e brigade de cavalerie : général-major de Baumbach : 4e et 6e hussards.
Total : 24 escadrons.

*Corps de siége de Strasbourg* (dont se forma plus tard le XIVe corps).
Général-lieutenant de Werder (général d'infanterie après la chute de Strasbourg).
Chef d'état-major : lieutenant-colonel de Leszczynski.

*Division badoise, successivement sous les ordres des généraux* DE BEYER, LAROCHE DU JARRY, et DE GLUMER.
1re brigade d'infanterie : général Laroche du Jarry, plus tard prince Guillaume de Bade : 1er et 2e régiments d'infanterie.
2e brigade d'infanterie : général-major baron de Degenfeld : 3e et 4e régiments.
3e brigade d'infanterie : général-major Keller : 5e et 6e régiments d'infanterie.
Brigade de cavalerie : général-major de Laroche-Starkenfels : 1er, 2e et 3e dragons.
Total : 18 bataillons, 12 escadrons, 54 canons.

*Division de landwehr de la garde prussienne* : général-major baron DE LOEN.
1re brigade de landwehr de la garde : colonel Girodz de Gaudy : 1er et 2e régiments de landwehr de la garde.

2e brig. de landwehr de la garde : colonel de Rœhl : 1er et 2e régiments de grenadiers de landwehr de la garde.

2e régiment de hussards de réserve.

Total : 12 bataillons, 4 escadrons, 24 canons.

1re division de réserve (landwehr) : gén.-major de Treskow.

Brigade de ligne combinée : gén.-major de Goltz : 30e et 34e régiments d'infanterie.

1re brigade de landwehr : colonel de Buddenbrock : 2 bataillons de chacun des 14e, 21e et 54e régiments de landwehr, formés en 2 régiments à 3 bataillons.

2e brigade de landwehr : général-major d'Avemann : 2 bataillons de chacun des 26e, 61e et 67e régiments de landwehr, en 2 régiments à 3 bataillons.

2e régiment de uhlans de réserve.

Ensemble, 18 bataillons, 4 escadrons et 30 canons.

Après la prise de Strasbourg, la landwehr de la garde marcha sur Paris, et Werder reçut sous ses ordres :

La 4e division de réserve (landwehr) : gén.-major de Schmeling.

Brigade d'infanterie combinée : 2e régiment combiné de landwehr de la Prusse orientale (formé des 4 bataillons des 4e et 5e régiments de landwehr).

25e régiment d'infanterie de ligne.

Brigade de landwehr de la Prusse orientale : 1er et 3e régiments combinés de landwehr de la Prusse orientale (formés des 8 bataillons des 1er, 3e, 43e, et 45e régiments de landwehr).

4e brigade de cavalerie de réserve : 1er et 3e régiments de uhlans de réserve.

Ensemble, 15 bataillons, 8 escadrons et 36 canons.

Détachement du général-major de Debschitz.
1 bataillon des 10e et 84e régiments de landwehr.
2 bataillons des 50e, 7e et 47e régiments de landwehr.
2 escadrons du 6e régiment de uhlans de réserve.

Ensemble, 8 bataillons, 2 escadrons et 12 canons.

## RÉCAPITULATION.

| | | Bataillons. | Escadrons. | Canons. |
|---|---|---|---|---|
| I^re ARMÉE : | 7^e corps | 25 | 8 | 90 |
| | 8^e — | 25 | 8 | 90 |
| | 1^er — | 25 | 8 | 90 |
| | 3^e et 1^re divisions de cavalerie. | » | 40 | » |
| II^e ARMÉE : | Corps de la garde | 29 | 32 | 90 |
| | 3^e corps | 25 | 8 | 90 |
| | 4^e — | 25 | 8 | 90 |
| | 10^e — | 25 | 8 | 90 |
| | 9^e — | 23 | 12 | 90 |
| | 12^e — | 29 | 24 | 96 |
| | 2^e — | 25 | 8 | 90 |
| | 3^e et 6^e divisions de cavalerie. | » | 56 | » |
| | Division Kummer | 18 | 4 | 24 |
| | 13^e corps | 29 | 16 | 54 |
| III^e ARMÉE : | 5^e — | 25 | 8 | 90 |
| | 11^e — | 25 | 8 | 90 |
| | 1^er corps bavarois | 21 | 20 | 96 |
| | 2^e — | 22 | 20 | 96 |
| | Division wurtembergeoise. | 15 | 12 | 36 |
| | 6^e corps | 25 | 8 | 90 |
| | 4^e et 2^e division de cavalerie. | » | 48 | » |
| | Werder : division badoise. | 18 | 12 | 54 |
| | Landwehr de la garde | 12 | 4 | 24 |
| | 1^re division de réserve | 18 | 4 | 30 |
| | 4^e — | 15 | 8 | 36 |
| | Debschitz | 8 | 2 | 12 |
| | TOTAL | 507 | 394 | 1638 |

En comptant le bataillon de 1,000 hommes et l'escadron de 150, on obtient 507,000 hommes d'infanterie et 59,100 de cavalerie. Cela fait 10 cavaliers pour 86 hommes d'infanterie. La somme de la cavalerie et de l'infanterie donne 566,000 hommes. Pour avoir l'effectif des rationnaires, il faut ajouter à ce chiffre environ 144,000 hommes pour l'artillerie, le génie, le train, l'administration ; ce qui porte à 710,000 hommes l'effectif des rationnaires.

Tel est à peu près le chiffre des troupes allemandes que la France a eu à nourrir depuis le mois de septembre 1870. Les armées allemandes éprouvaient des pertes et renvoyaient en Allemagne des malades et des blessés ; mais les troupes de remplacement ne manquaient pas, et, en

outre, nous n'avons pas fait entrer dans nos calculs les troupes allemandes qui ne furent appelées en France que pour faire le service des garnisons et des étapes.

Nous ne voulons pas parler de l'émigration des populations civiles d'Allemagne en France ; de la masse d'employés, depuis le préfet jusqu'au garçon de préfecture, des fournisseurs avec leurs milliers de commis, des chroniqueurs militaires, et enfin des cantiniers, des brocanteurs faisant de bonnes affaires, jusqu'aux hyènes du champ de bataille, — accessoires dégoûtants des grandes armées de toutes les nations.

Nous savons seulement que ces accessoires ont vécu beaucoup moins de leur poche que les soldats allemands.

---

## C. — Observations et rectifications.

Tandis que, dès le début de la guerre il m'a été facile de me procurer des documents officiels allemands, il en était tout autrement des documents français. J'ai le droit de dire que je n'ai point épargné ma peine pour obtenir des matériaux français et, pendant le séjour que j'ai fait en France au mois d'août et au commencement de septembre 1870, j'ai réuni tout ce qui pouvait m'être utile. Mais les dépêches officielles que j'eus alors occasion de lire traitaient les faits les plus importants avec une si grande légèreté qu'il était facile de se laisser tromper sur les détails. — C'est là, du moins, ce qui m'est arrivé au sujet des batailles du 16 et du 18 août devant Metz, et des positions qu'y occupaient les corps d'armée français. (D'autres furent plus habiles que moi — six mois plus tard.)

Dans la suite, à mesure que paraissaient les livraisons de cet ouvrage, j'ai reçu beaucoup de documents d'officiers allemands et français, et ces matériaux m'ont servi à faire les rectifications les plus essentielles que le lecteur trouvera plus bas. J'espère pouvoir rétablir la vérité des faits dans une nouvelle édition. J'aurai, du reste, peu à ajouter à ce qui concerne les opérations des Allemands. Je peux dire que la plupart de mes correspondants militaires des deux partis ont reconnu l'exactitude du tableau général que j'ai fait de cette guerre, et je les remercie, à ce propos, de n'avoir pas cru inutile d'appeler mon attention sur des détails et des points obscurs de mon récit.

Ce livre m'a valu une immense quantité de lettres particulières. En outre des renseignements qui pouvaient m'être utiles et pour lesquels je viens de faire mes remercîments, j'ai reçu d'Allemagne une masse de lettres qui avaient pour but de m'instruire, de me donner des leçons

de politique, et de m'engager à me corriger. Je ne pouvais répondre à des centaines de ces aimables lettres, parce qu'elles sont anonymes, et le temps m'a manqué pour répondre à beaucoup d'autres qui étaient signées. Que ces messieurs me pardonnent donc de leur faire ici une réponse collective.

Ce dont m'accusent surtout les écrits dont je viens de parler, c'est de « persécuter les Juifs ». A cela je puis répondre que les nombreux amis que j'ai parmi les Juifs n'ont fait que rire de cette accusation.

L'autre reproche que me font la plupart de ces lettres, c'est ma partialité pour les Français. Pour plaire à ces correspondants, j'aurais dû répéter trois fois au moins dans chaque page que les Français sont un peuple immoral, dégénéré, pourri, bon à rien; une nation corrompue, — et que les Allemands au contraire possèdent toutes les vertus connues et à connaître. Or, n'est-ce point en général une grande sottise de dépeindre une nation entière comme vertueuse ou sans vertus? Quant aux Français en particulier, ma prédilection pour eux vient justement de ce que j'ai trouvé chez eux, dans toutes les classes, un grand fonds de moralité. Je ne veux pas faire ici de comparaison. — En France, comme chez toute grande nation, on trouvera facilement des milliers de mauvais sujets. Mais ceux qui en concluent que toute la nation française est corrompue et dégénérée ne connaissent pas la France. Je la connais et je proteste hautement contre une affirmation qui blesse outrageusement la vérité. — Il est encore une autre raison de ma prédilection pour les Français. Je les aime, parce qu'ils sont le peuple de la grande révolution de 1789, laquelle leur donne, à mon avis, des droits à la reconnaissance éternelle du monde civilisé. — Je sais fort bien qu'il est de mode aujourd'hui, en Allemagne et hors d'Allemagne, de calomnier, de rapetisser la grande révolution française, pour se donner les airs d'une haute éducation. Mais je ne suis pas obligé de suivre la mode, quand elle est ridicule et de mauvais goût.

Je pourrais encore dire bien des choses sur ce sujet; mais je m'arrête pour les mêmes raisons qui m'empêchent depuis longtemps de mettre une préface à mes livres. Je ne voulais que remplir un devoir de politesse dont il ne m'était pas possible de m'acquitter d'une autre manière.

---

Page 50. — Voir dans l'appendice : Ordres de bataille, la véritable répartition de l'artillerie en 1870.

Page 51. — Il y avait en tout, au début de la guerre, 120 pièces de 8 rayé; elles ne furent données aux corps d'armée que successivement.

Page 80. — Voir dans l'appendice : Ordres de bataille, la répartition de la cavalerie allemande.

Page 118. — Un avertissement de mobilisation de l'armée allemande du Nord fut donné le 14 juillet ; mais l'ordre formel de mobilisation suivit la déclaration de guerre du 19 juillet; et les régiments ne le reçurent que le 20.

Page 168. — Combat de Wissembourg. — Le 25 juillet, Mac-Mahon avait les divisions Ducrot à Wœrth, Douay à Haguenau, Raoult et Lartigue à Strasbourg ; les brigades de cavalerie Septeuil à Soulz, Nansouty à Seltz, Michel en réserve avec un soutien d'infanterie. — Le 2 août, Douay fut envoyé à Wissembourg ; le 3 au soir, il y apprit d'une manière générale la marche en avant des Allemands et voulut se retirer, mais il reçut de Ducrot (?) l'ordre formel de rester là et d'accepter le combat. Douay n'avait pas de cavalerie. D'après une autre donnée il aurait voulu se mettre en retraite le 4 août en apprenant d'une manière certaine l'approche des Allemands ; mais cela ne lui aurait plus été possible. Il est cependant constaté que les Français faisaient la soupe lorsqu'ils furent attaqués. — Les Français estiment les pertes de Douay à 1,200 hommes tués et blessés (sans parler des prisonniers), et celles des Allemands à 1,500 hommes.

Page 173. — Bataille de Wœrth. — Le 4 au soir, Mac-Mahon appelle la division Conseil Dumesnil pour lui servir de renfort dans le combat qu'il prévoyait. Cette division du 7ᵉ corps, qui était déjà arrivée à Colmar, venait d'être rappelée à Mulhouse, sur la nouvelle de mouvements de troupes allemandes dans la forêt Noire. La division Liébert avait été aussi dirigée sur Mulhouse de Belfort, et la division Dumont était encore en formation à Lyon. A Mulhouse, la division Conseil fut mise en chemin de fer le 4, entre 8 et 10 heures du soir ; elle arriva à Haguenau le 5 à 2 heures du matin, et elle marcha de là sur Reichshofen ; elle était à Elsasshausen à 5 heures du soir. — L'artillerie de Conseil reçut contre-ordre à Ensisheim, dans sa marche de Colmar sur Mulhouse ; elle revint à Colmar et fut mise en chemin de fer à 5 heures du soir pour être dirigée vers le Nord.

Le 5 août, à 8 heures et demie du soir, Mac-Mahon reçut une dépêche de Napoléon qui mettait le 5ᵉ corps à sa disposition. Il demanda donc aussitôt à Failly par le télégraphe de se joindre à lui le plus rapidement possible. — Lorsque Mac-Mahon, qui ne s'attendait à livrer combat que le 7 août, fut informé, le 6 à 7 heures du matin que Ducrot était attaqué, il envoya à de Failly à 9 heures et demie un officier qui arriva à Bitche à 1 heure de l'après-midi.

A la fin de juillet, de Failly avait la division Guiot de Lespart à l'est de Bitche, la division Goze et la brigade de Maussion (division Labbadie) à l'ouest de Bitche, et enfin la brigade Lapasset à Sarreguemines. — En recevant le télégramme de Mac-Mahon du 5 août, de Failly dirigea la division Guiot de Lespart sur Niederbronn ; mais

Guiot reçut ensuite l'ordre de s'arrêter à Philippsbourg, parce que des nouvelles reçues firent craindre à de Failly d'être lui-même attaqué de Deux-Ponts. Sur les représentations pressantes que lui fit l'officier de Mac-Mahon à une heure de l'après-midi, de Failly ordonna à Guiot de marcher de nouveau en avant. Ce dernier parut à Niederbronn à 5 heures du soir, et il protégea un peu la retraite de Mac-Mahon, parce que les Prussiens crurent qu'il y avait derrière lui des forces plus considérables.

Page 182. —Combat de Sarrebrück (Spicheren-Forbach). — Frossard n'avait pas reçu l'ordre d'évacuer, le 6, la position de Spicheren.

Le 5 août, dans la soirée, le génie du 2e corps reçut l'ordre de commencer des travaux pour fortifier la position. Le soir même, on creusa quelques tranchées-abris sur les hauteurs, et d'autres le 6 au matin des deux côtés de la route de Sarrelouis. Dans la matinée du 6, la division Laveaucoupet occupait les hauteurs de Spicheren ; la division Vergé était à gauche de la route à Stiring, la division Bataille en réserve sur le plateau d'Oetingen. Frossard lui-même était, au commencement de l'affaire, à Forbach, où il traitait avec le maire des questions ayant peu de rapports avec le commandement. Chacun de ses généraux de division était livré à lui-même. Les trois divisions Laveaucoupet, Vergé et Bataille n'avaient pas, le 6 août, plus de 20,000 combattants.

Le 4 août, Bazaine avait reçu — « pour les opérations militaires seulement, » — le commandement en chef des 2e, 3e et 4e corps. Il disposa alors son 3e corps pour appuyer Frossard, et ses divisions occupaient, le 6 août, les positions suivantes : Montaudon à Sarreguemines, Castagny à Vœlklingen, Metman à Beningen et Merlenbach, Decaën derrière à Saint-Avold. — Aucune de ces divisions ne marcha d'elle-même au secours de Frossard ; la division Metman, qui en avait l'ordre, ne prit même pas part au combat ; elle s'arrêta à Morsbach, dans l'idée qu'il ne s'agissait que d'une affaire d'avant-postes.

Notre supposition (page 184) que la direction du vent avait empêché Zastrow et Glumer d'entendre le canon de Spicheren nous a été confirmée des deux côtés. Un officier français observe à ce sujet que le vent, contraire aux Allemands, portait aux divisions de Bazaine le bruit du canon de Spicheren.

Il n'y eut que la division de Laveaucoupet qui restât en ordre et couvrit la retraite sur le plateau de Kehrbach. La retraite du corps de Frossard s'opéra d'abord sur Sarreguemines et de là sur Puttelange, où il arriva le 7 à 4 heures du soir.

Frossard perdit, le 6, 4,000 hommes tués et blessés et 2,000 prisonniers. Laveaucoupet eut à lui seul 163 officiers et 1,800 hommes tués et blessés.

Page 211. — Bataille de Borny. — Le 7, le 8 et le 9 août, se reti-

rèrent sur Metz les 2e, 3e et 4e corps, ainsi que la garde et la brigade Lapasset, coupée du 5e corps. En même temps, le 6e corps se rendait de Châlons à Metz. — A la suite d'un conseil de guerre tenu le 13 août, Bazaine résolut de quitter Metz. Dans la nuit du 13 au 14, le 6e corps était en avant du fort Saint-Privat sur la rive gauche de la Seille, le 2e corps depuis le fort Queuleu jusqu'à Ars, le 3e devant Borny, le 4e devant le fort Saint-Julien, la garde en réserve derrière Borny.

La division Laveaucoupet, du 2e corps, était destinée à occuper les forts détachés de Metz; le 14, à 3 heures du matin, Frossard mit en mouvement le reste de son corps d'armée pour passer sur la rive gauche de la Moselle. Decaën le suivait avec le 3e corps. Lorsque la dernière brigade de Decaën rompait, à 3 heures et demie du soir, les Allemands attaquèrent. Decaën fit alors demi-tour, ainsi que Ladmirault, dont deux divisions étaient déjà passées sur la rive gauche de la Moselle. Il les rappela, et marcha au canon. — Ce n'est qu'après le combat que le 3e et le 4e corps reprirent leur mouvement de retraite sur la rive gauche de la Moselle. — Le 2e et le 6e corps, ainsi que la garde, ne s'étaient pas retournés pour marcher au canon, mais ils avaient continué tranquillement à passer sur la rive gauche de la rivière. Malgré cela, comme le désordre était affreux, la tête du 2e corps n'arriva au Point-du-Jour que fort tard dans la soirée du 14 août.

Page 214. — Bataille de Vionville. — Le 15 août au matin, les corps qui se trouvaient déjà sur la rive gauche de la Moselle continuèrent leur marche sur Rezonville. Le 2e corps bivouaqua entre Rezonville et Vionville au sud de la route, le 6e corps au nord de la route de Verdun, la garde à Gravelotte.

Ce n'est que le 16 au matin que le 3e corps (actuellement Le Bœuf) marcha sur Gravelotte par Longeville et Moulins-lez-Metz; le 4e corps (Ladmirault) gagna d'abord, par Woippy, la route de Briey, pour rejoindre ensuite celle d'Etain à Doncourt. — La division de cavalerie Forton devait éclairer la route de Saint-Mihiel, la division du Barail celle d'Etain.

Lorsque l'attaque des Allemands commença, le 16 au matin, il n'y avait d'arrivée à Mars-la-Tour que la brigade Margueritte qui escortait l'Empereur dans son voyage à Verdun; la division de Forton et le corps de Frossard furent surpris à Vionville par les Prussiens.

Page 221. — Ladmirault, qui suivait la route de Briey, entendit le canon en arrivant à Saint Privat-la-Montagne, et il y marcha aussitôt par Doncourt et Bruville, pour s'engager plus tard à l'aile droite de Canrobert. Le Bœuf reçut de Bazaine l'ordre de marcher sur Mars-la-Tour, mais Ladmirault arriva avant lui et Le Bœuf dut rester en réserve. — Ladmirault n'avait alors avec lui que deux de ses divisions,

la troisième (Lorencez) avait été coupée sur la hauteur de Lessy par un équipage de ponts et n'avait pas pu se porter en avant, — preuve du désordre qui régnait ! — Les deux divisions de Ladmirault perdirent le 16 août, 3,000 hommes, le 3e corps (Le Bœuf) 800 hommes seulement. — Les Français estiment leur perte totale, le 16 août (page 224), à 800 officiers et 16,000 hommes, y compris les disparus.

Page 226. — Bataille du 18 août. — Bazaine dit qu'il prit après le 16 la position d'Amanvilliers pour les raisons suivantes : 1° manque d'eau à Gravelotte et aux environs ; 2° nécessité de prendre des vivres et des munitions, notamment des projectiles pour les pièces de 4 ; 3° nécessité d'évacuer les blessés sur Metz.

C'est encore Ladmirault qui prit la meilleure part au combat à Amanvilliers. Le 2e et le 3e corps se sentaient en sûreté dans leurs positions. Quant au 6e corps, qui devait tenir l'aile droite, le point le plus faible de la position, il était justement le moins fortement constitué, puisqu'il n'avait ni sa cavalerie, ni une artillerie suffisante.

Bazaine avait ordonné de fortifier la position d'Amanvilliers ; mais les troupes passèrent toute la journée du 17 août à chercher et à installer leurs camps. Ce n'est que le 18 août et, en grande partie, après le commencement de la lutte, que l'on creusa des tranchées-abris, mais sans aucune liaison. Chaque général agissait pour son compte, et la direction générale fit encore complétement défaut. Bazaine ne donna pas d'ordres, et chaque commandant de corps ignorait ce qui se passait à côté de lui.

Résultat des trois premiers combats devant Metz, du 14 au 18 août, page 247. — Bazaine affirme qu'il ne perdit pas dans ces trois journées plus de 25,000 hommes tués et blessés ; — et « l'Officier de l'armée du Rhin » (*La Campagne de 1870 jusqu'au 1er septembre*) dit que ces chiffres se sont vérifiés après la capitulation de Metz. Mais combien les Français perdirent-ils de prisonniers ? Du reste, combien de choses ne reste-t-il pas encore à vérifier des deux côtés !

Page 248. — Ce n'est pas le 60e de ligne, — du 2e corps, — ainsi que le disent les rapports officiels, mais bien le 80e, du 3e corps, qui occupa Saint-Hubert pendant la bataille du 18 août. Le 80e se rendit au Point-du-Jour le 17 août au matin, et son deuxième bataillon, commandant Molière, occupa Saint-Hubert et les environs. Le 18, ce bataillon fut canonné surtout de Gravelotte, et l'attaque d'infanterie des Allemands le menaça d'être coupé. On ne voyait pas des tranchées-abris entre Moscou et le Point-du-Jour la position avancée de Saint-Hubert, et il était encore plus impossible de la soutenir. Le bataillon Molière évacua Saint-Hubert entre 3 et 4 heures du soir, après avoir perdu 300 hommes sur 700.

Page 262. — Le corps de Mac-Mahon s'enfuit de Wœrth dans le plus grand désordre, le gros se dirigeant sur Saverne. C'est là que Mac-

Mahon put organiser la retraite le 7 août à 6 heures du soir. Il arriva le 8 au matin à Sarrebourg, le 9 à Blamont, le 10 à Lunéville. Il résolut alors de marcher sur Neufchâteau et le chemin de fer de Chaumont à Blesmes. Le 11, il était à Bayon-sur-Moselle, le 12 à Haroué, le 13 à Vichery, le 14 à Neufchâteau. Là, il mit en chemin de fer quelques troupes qui arrivèrent, le 15, au camp de Châlons; d'autres détachements continuèrent leur route à pied sur Joinville et Saint-Dizier, d'où elles gagnèrent le camp de Châlons en chemin de fer.

De Failly reçut, le 6 au soir, la nouvelle de la défaite de Wœrth, et il ordonna la retraite pour le 7. Mais, à l'arrivée d'autres renseignements, il se mit en marche dans la nuit du 6 au 7, en abandonnant ses bagages à Bitche, et la brigade Lapasset à son propre sort ; il arriva le 7 à la Petite-Pierre, le 8 à Lixheim, le 9 à Sarrebourg, le 10 à Arracourt et le 11 à Lunéville. Ses troupes arrivèrent au camp de Châlons le 19 et le 20, la plupart par le chemin de fer de Chaumont. La division Goze marcha à pied de Vitry à Châlons.

Page 263. — Le général Félix Douay reçut, le 7 août, du quartier général de Napoléon un télégramme lui ordonnant de jeter une division dans Strasbourg et de couvrir Belfort avec ses deux autres divisions. — Or, Douay avait déjà donné la division Conseil Dumesnil à Mac-Mahon, la division Dumont se formait à Lyon, et il n'avait donc sous la main que la division Liébert, une brigade de cavalerie et la réserve d'artillerie du 7ᵉ corps. Il réunit ces troupes à Belfort le 8, et les fit travailler aux forts détachés. Le 13 août, la division Dumont arriva à Belfort. Le 16, Douay reçut un premier télégramme de Palikao, lui disant de conduire toutes ses troupes à Paris en chemin de fer et, une heure après, une seconde dépêche lui ordonnait de se rendre au camp de Châlons. Il se mit aussitôt en mouvement.

Page 265. — D'après « l'Officier de l'armée du Rhin », il y aurait eu, le 17 août, un conseil de guerre auquel assistaient Napoléon, Mac-Mahon, Trochu, Schmitz, Berthaut, et dans lequel on aurait pris la décision de ramener toute l'armée de Mac-Mahon sur Paris. — Et pourtant on connaissait d'une manière générale la situation de Bazaine !

Page 266. — Il n'est pas vrai que le 1ᵉʳ corps d'armée de Mac-Mahon se rendit à Montmédy en chemin de fer ; il marcha comme les autres.

Page 266. — Voir l'appendice : Ordres de batailles, pour la force et la composition définitive de l'armée de Mac-Mahon.

Page 269, ligne 30. — Ce n'est pas la 47ᵉ brigade du corps saxon, mais bien la 48ᵉ qui resta en observation devant Verdun.

Page 273. — Le 27 août, la 24ᵉ division (saxonne), qui était à Dun sur la rive droite de la Meuse, détacha à Stenay la 48ᵉ brigade et

le 2e régiment de cavalerie. Ces troupes restèrent là jusqu'au 29 août. La 24e division avait reçut l'ordre de se rendre tout entière à Stenay; mais le contre-ordre arriva quand elle se mettait en marche, et la division se porta sur Nouart, sur la rive gauche de la Meuse. Le 2e régiment de cavalerie restait à Stenay.

Dans l'armée de Mac-Mahon, le 7e corps marchait, le 27 août, sur Vouziers, sur la rive droite de l'Aisne, le 5e corps sur Germont et Belleville, le 12e sur le Chêne; le 1er corps, qui marchait de Voncq sur Terron, reçut contre-ordre par suite de nouvelles résolutions de Mac-Mahon. La division Margueritte était à Stonne, la division Bonnemains sur le flanc gauche à Rethel.

Le 28 août, les directions sont indiquées aux troupes françaises en raison des premières résolutions de Mac-Mahon du 27: chercher à échapper aux Prussiens; mais les dépêches de Palikao viennent encore modifier ses desseins et le décider à marcher au secours de Bazaine. Il en résulte du désordre. Le 12e corps va, le 28, à la Besace, le 1er au Chêne; le 7e, qui marche au nord sur Chagny, recoit contre-ordre à Quatre-Champs, vers 8 heures du matin, et se dirige sur Voult-au-Bois; le 5e corps marche sur Belval, la division Bonnemains est aux Grandes-Armoises, la division Margueritte à Sommauthe.

Le 29 août, le 12e corps passa la Meuse à Mouzon; le 1er va à Raucourt, le 5e à Beaumont; le 7e doit aller à la Besace, mais il s'arrête à Oches; la division Margueritte va à Mouzon et Carignan, la division Bonnemains à Raucourt. Tous les corps qui sont encore sur la rive gauche de la Meuse reçoivent l'ordre de passer à tout prix sur la rive droite, le 30 août, le 5e à Mouzon, le 7e à Villers, le 1er à Rémilly; Bonnemains suit le 1er corps.

Page 275.— La 23e division et la 24e du 12e corps (Saxons) furent dirigées, le 30 août, sur Beaumont; la première par la Neuville, l'autre par Beaufort et le bois de Dieulet. L'artillerie de ce corps prit une part active au combat du 30, mais il n'y eut qu'un régiment d'infanterie d'engagé.

Page 277. — De Failly n'arriva à Beaumont que le 30 au matin, après une marche de nuit; il y campa sans prendre aucune mesure de sûreté, et fut surpris par l'artillerie de de Taun.

Page 278. — Féliy Douay (7e corps) fit, le 30 août, une marche très-fatigante. Lorsqu'il entendit le feu du corps de Failly, il songea à marcher à son secours; — mais, après mûre réflexion, il abandonna ce dessein, — parce qu'il arriverait trop tard dans tous les cas. — La division Conseil, qui devait escorter sur Mouzon le convoi du 7e corps, fut fortement maltraitée par les Allemands qui poursuivaient de Failly. — Douay trouva si insuffisants les moyens de passage préparés à Rémilly qu'il renonça immédiatement à y faire passer le

ɘuse à tout son corps d'armée dans la nuit du 30 au 31, et il diri-a sa 2e division sur Sedan par la rive gauche de la Meuse.

Le 1er corps, Ducrot, arriva, le 30 août, à Carignan, entre 3 et 4 ures du soir.

Page 278. — De Failly perdit à Beaumont tout son campement e s bagages.

Page 280. — Le corps saxon passa la Meuse à Létanne, sur un pont ɜ bateaux.

Page 297. — « L'Officier de l'armée du Rhin » donne ainsi qu'il ıit les pertes des Français dans les journées de Sedan :

| | |
|---|---|
| Combats de Nouart, Beaumont, Bazeilles, jusqu'au 31 août inclusivement . . . . . . . . . . . . . . . | 9,000 H. |
| A Sedan, 1er septembre, y compris les prisonniers faits pendant la bataille . . . . . . . . . . . . . | 46,000 |
| Dans la capitulation, officiers compris . . . . . . . | 70,000 |
| Réfugiés en Belgique. . . . . . . . . . . . . . . . . | 15,000 |
| Ce qui donne un effectif de rationnaires de l'armée de Mac-Mahon de. . . . . . . . . . . . . . . . | 140,000 |

Page 390. — Bataille de Noisseville.—D'après le rapport sommaire e Bazaine, l'armée française s'établit, le 19 août, entre les forts déta-hés et la ville de Metz. — Le 26 août, le 4e, le 6e corps et la garde assèrent sur la rive droite de la Moselle. Bazaine voulait chercher à ɘ faire jour sur cette rive. Un orage empêcha cette entreprise. Un onseil de guerre fut alors réuni à la ferme de Grimont, et il y fut écidé, pour diverses raisons plus ou moins discutables, que l'armée evait rester sous Metz. Mais comme il était facile de prévoir que les ivres manqueraient bientôt à cette masse d'hommes dont la concen-ration n'avait pas été prévue avant la guerre, on résolut de faire des ɔrties continuelles, pour se procurer des vivres et, en outre, pour arceler l'ennemi. — Le 30 août, Bazaine reçut des nouvelles de Na-oléon III (vraisemblablement du 25 août), lui disant que l'Empereur ɜrait « apres demain » sur l'Aisne, d'où il marcherait au secours de azaine; que sa direction générale était Montmédy. — Là-dessus, ɔntrairement aux décisions du conseil de guerre du 26 août, Bazaine unit le 31 toute son armée sur la rive droite de la Moselle, devant s forts Queuleu et Saint-Julien. Il voulait de nouveau se faire jour ır la rive droite vers Thionville, avec les 3e, 4e et 6e corps par Bet-invilIe, avec le 2e corps et la garde par Malroy. Il choisissait prin-palement la rive droite, parce que les Allemands avaient coupé, sur rive gauche, tous les ponts de l'Orne. La prise des hauteurs de ainte-Barbe était le premier objet de la bataille de Noisseville.

Tous nos jugements sur le commencement de la journée du 31 ao
sont donc pleinement confirmés.

Après l'insuccès du 1er septembre, Bazaine renvoya sur la ri
gauche de la Moselle le 4e, le 6e corps et la garde. Les Français com
mencèrent à se fortifier dans leurs positions les plus avancées.

Page 403. — Le 1er, le 3 et le 7 septembre, Bazaine expédia à Nap
léon III des dépêches identiques, dans lesquelles il lui annonçait le
malheur du 1er septembre et la mauvaise situation dans laquelle il se
trouvait (surtout à cause du manque d'approvisionnements) ; il pro
mettait en même temps de continuer à chercher à se faire jour. Il
reçut naturellement pas de réponse, et ses émissaires ne revinrent
pas. — Cependant il reçut par différentes voies la nouvelle de la ca
tulation de Sedan et des événements du 4 septembre. Ce n'est pour
tant que le 16 septembre qu'il en donna connaissance à son armée p
un ordre du jour dans lequel il disait le moins qu'il pouvait dire.

Bazaine dit qu'il chercha à se mettre en communication avec
Gouvernement de la défense nationale par des émissaires qui sortirent
de Metz le 15 et le 25 septembre. Il ne reçut point de réponse, et
messagers ne rentrèrent pas à Metz.

D'après ce qu'a dit lui-même le maréchal Bazaine, on voit fa
ment que son ignorance des événements qui se passaient hors de M
ne lui était pas aussi pénible qu'il voudrait le faire croire. Dans to
les cas, il avait un moyen infaillible de se renseigner d'une man
parfaitement exacte. C'était de demander au prince Frédéric-Charles
la permission d'envoyer des officiers lui chercher des nouvelles ce
taines de l'état actuel de la France. Comme les Allemands se so
montrés très-coulants dans ces détails, il n'est pas à présumer q
cette autorisation eût été refusée. — Il était du moins permis de l
demander, et nous ne sachions pas que cela ait été fait.

Page 422. — Bazaine évalue les pertes de l'armée de Metz, en tu
blessés et disparus, du 14 août au commencement d'octobre 1870, à
25 généraux, 2,099 officiers de tout grade et 40,339 sous-officiers e
soldats.

Page 540. — Dès le milieu de décembre 1870, pendant la retra
de Chanzy vers l'ouest, on voit se produire des symptômes cert
que la masse du peuple français n'a pas envie de continuer la gue
La nation désespère du succès. Le général Chanzy ordonne à
gendarmerie d'arrêter les soldats qui quittent l'armée, en pren
souvent pour cela le chemin de fer. Il se plaint de l'esprit peu ent
prenant de la cavalerie française en comparaison de celui de la ca
lerie allemande, dont les faibles détachements inquiètent sans r
che les postes français et causent, à peu de frais, de grandes pertes
l'armée française. Il se plaint de l'irrégularité de la marche

ffaires, de l'absence des rapports nécessaires, et de la facilité avec ıquelle les généraux se dispensent d'obéir à des ordres formels et récis.

Page 550. — Par un ordre du 9 janvier, Chanzy ordonne une ffensive générale pour le 10. Il se plaint amèrement de ce que ses énéraux n'opposent pas de résistance sérieuse. — Mais ces généraux ıe trouvent pas eux-mêmes d'obéissance chez leurs subordonnés. Que pourraient-ils faire tout seuls?

Les corps de Chanzy occupaient les positions suivantes le 9 janvier 1871 : le 16e, Jauréguiberry, à l'aile droite sur la route du Grand-Lucé à la Chartre; le 17e, de Colomb, sur la route de Saint-Calais, et enfin, à l'aile gauche, le 21e, Jaurès, sur l'Huisne. — Tous les corps devaient attaquer, sans songer à se retirer sur le Mans. Le général Bourdillon (du 16e corps), placé à 4 kilomètres en avant du Mans avec ses deux régiments de gendarmerie, avait l'ordre d'arrêter tout ce qui voudrait gagner la ville. Chanzy se plaint de nouveau que le service des avant-postes se fait d'une manière pitoyable. — Dans un ordre du jour du 9 janvier, Chanzy annonçait à son armée que Bourbaki avait remporté une grande victoire à Villersexel!

Page 550. — Le but que le général Chanzy indiquait dans ses instructions du 9 janvier ne fut point atteint le 10. Il s'en plaignit amèrement, le 10 au soir, en indiquant comme il suit les lignes qui devaient être conservées à tout prix le 11 janvier, sans aucune pensée de retraite :

A l'aile droite, en avant de Pontlieue, les hauteurs situées à l'ouest du chemin des Bœufs jusqu'au-dessus de la gare d'Yvré-l'Evêque; — défendues, entre la Sarthe et la route de Tours, par les troupes de Bretagne, sous le général Delalande; entre les routes de Tours et de Parigné-l'Evêque, par la division Deplanque, du 16e corps; de Parigné-l'Evêque à Yvré-l'Evêque, par les divisions Jouffroy et Roquebrune du 17e corps. — Jouffroy devra chercher, le 11, à reprendre Parigné-l'Evêque aux Allemands. Dès que les 2e et 3e divisions du 16e corps se seront retirées jusqu'à Pontlieue, elles devront s'y placer en réserve, et l'amiral Jauréguiberry prendra le commandement en chef de l'aile droite.

Au centre, entre la route de Saint-Calais et l'Huisne, le plateau d'Auvours et les passages de l'Huisne à Champagné et à Saint-Mars-la-Bruyère, — défendus par le général de Colomb avec la 2e division de son corps (le 17e) et la division Gougeard du 21e corps, qui occupe avec des détachements les passages de Champagné et de Mars-la-Bruyère ; Colomb s'efforcera de rejeter les Allemands sur Ardenay.

A l'aile gauche, le reste du 21e corps, sous le général Jaurès, entre l'Huisne et la Sarthe, sur les hauteurs en avant de Sargé.

En même temps qu'il donnait ses instructions pour la défense de ces lignes, le général Chanzy donnait une masse d'ordres relatifs à des dispositions qui vont de soi dans une armée organisée. Il menaçait en outre de mesures de terreur, — couper les ponts derrière l'armée pour l'empêcher de fuir, — fusiller tous les hommes qui s'éloigneraient du champ de bataille, etc. — Tristes, bien tristes choses !

Les troupes de Bretagne, retirées du camp de Conlie, devaient être placées en réserve sûr la rive droite de la Sarthe.

Page 553. — le 13 janvier, le 17e et le 16e corps français furent dirigés sur Conlie pour se pourvoir de vivres et de munitions qui existaient dans le camp. Le 12 janvier au soir, Chanzy n'avait pas encore de nouvelles de son aile gauche, le 21e corps (Jaurès), qui se dirigeait sur Alençon.

# TABLE DES MATIÈRES

## PREMIÈRE PARTIE.

### INTRODUCTION POLITIQUE ET MILITAIRE.



## DEUXIÈME PARTIE.

### COMMENCEMENT DES OPÉRATIONS.

### MARCHE EN AVANT DES ALLEMANDS JUSQUE DANS LA VALLÉE DE LA MOSELLE.

---

## TROISIÈME PARTIE.

CATASTROPHE DE SEDAN. — MARCHE DES ALLEMANDS SUR PARIS. — ÉVÉNEMENTS DANS ET DEVANT PARIS JUSQU'À LA FIN DE SEPTEMBRE. — CHUTE DE TOUL ET DE STRASBOURG.



---

# QUATRIÈME PARTIE.

**CHUTE DE METZ. — ÉVÉNEMENTS DANS ET DEVANT PARIS JUSQU'AU MILIEU DE NOVEMBRE. — L'ARMÉE DE LA LOIRE ET SES PREMIÈRES RENCONTRES AVEC LES ALLEMANDS. — THÉATRE DE LA GUERRE DANS L'EST DEPUIS LA PRISE DE STRASBOURG.**

Rustow Pl. 1



WISSEMBOURG
Rechtenbach
Schweigen
Steinfeld
Ob. Otterbach
Oberhoffen
Schleithal
Ober
Seebach
Schonenburg
Aschbach
Trimbach
Hermerswiller
Hoffen
Crottweiller
Ob. Roedern
Bühl
Hatten
Nied. Roedern
Riedseltz
Steinseltz
Geisberg
Altenstadt
Ingolsheim
Hundspach
Keffenach
Kühlendorf
Niederbetschdorf
Oberbetschdorf
Rittershofen

CO

ıstow Guerre de 1870–18




√

ou

on

es

Tap

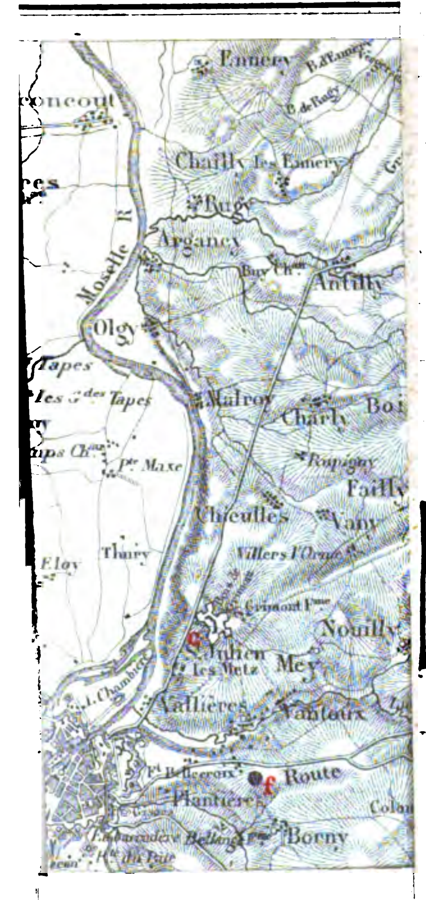
les

ps

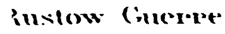
El

our de la Capitulatio

3



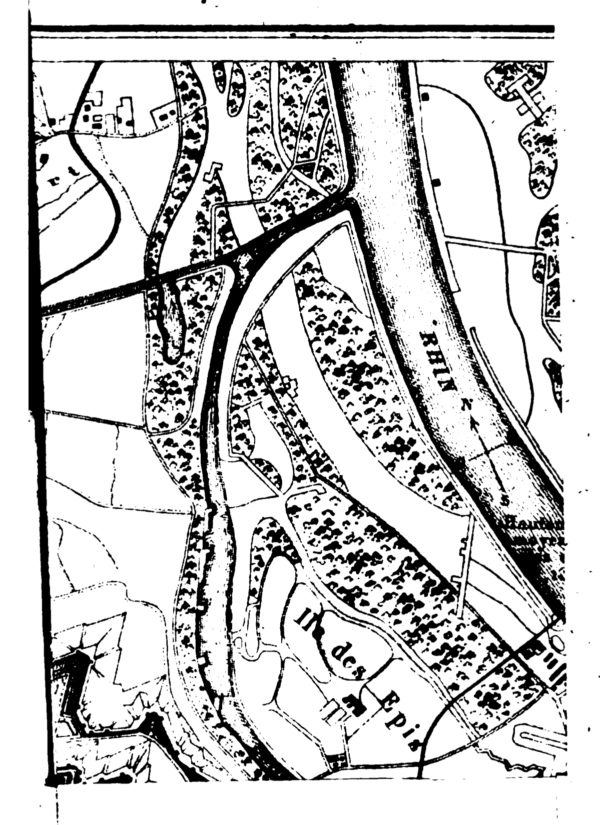



Rustow Guerre

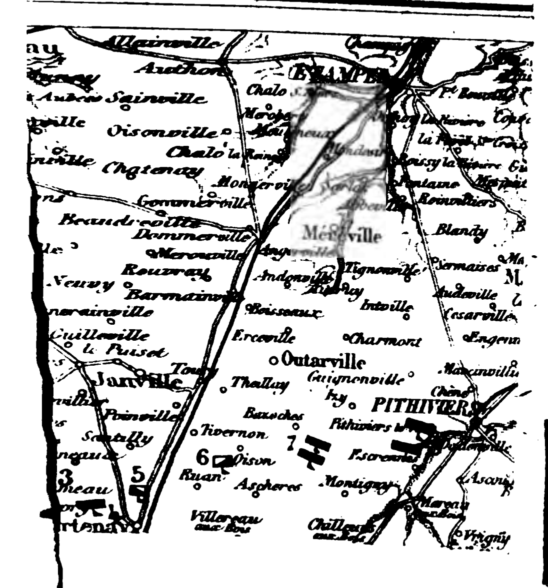

Flize
Fauchères

embre 1870.)

5

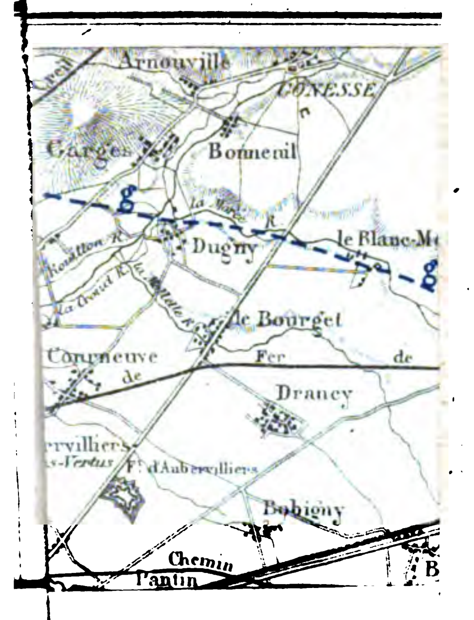


et X[bre] 1870 et de Janvier | 6.



PARIS.

1


Arnouville
GONESSE
Garges
Bonneuil
Dugny
le Blanc-M
le Bourget
Fer
de
Drancy
de
Bobigny
Chemin
Pantin
B

CA FORT (en Janvier 1871.)

Wilstow Guerre

Pl. 8.



Gravé par Erhard, 12.

Paris. Imp. Monrocq.

Janvier 1871.

es nouveaux forts de Belfort

e des Barres
f Bellevue
g Basses Perches
h Hautes Perches

10 Kil.tres